

HISTOIRE
DE LA
MONNAIE ROMAINE

PAR
THÉODORE MOMMSEN

TRADUITE DE L'ALLEMAND

PAR
LE DUC DE BLACAS

ET PUBLIÉE

PAR
J. DE WITTE
MEMBRE DE L'INSTITUT

TOME SECOND



PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE NUMISMATIQUE
CHEZ MM. ROLLIN ET FEUARDENT
RUE VIVIENNE, 12.

LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
RUE RICHELIEU, 67.

1870



AVERTISSEMENT

Le duc de Blacas avait entrepris de traduire l'*Histoire de la Monnaie romaine*, par M. Théodore Mommsen, ouvrage capital dont la réputation est européenne et auquel, en 1861, l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France a décerné le prix de numismatique, fondé par Allier de Hauteroche.

Le premier volume de la traduction française, publié en 1865, contient une introduction historique et la première partie de l'histoire de la monnaie romaine jusqu'à l'an 486 après la fondation de la ville.

Deux autres volumes devaient compléter ce travail qui offre de grandes difficultés. « Ceux qui connaissent

l'original, pour me servir des expressions du duc de Blacas, savent combien le style de M. Mommsen est concis et serré. » Mais le traducteur connaissait parfaitement la langue allemande et avait étudié avec soin toutes les questions traitées dans l'ouvrage du savant professeur de Berlin. Il se proposait d'enrichir de notes et d'additions importantes les parties qui restaient à imprimer; et déjà il avait mis sous presse le second volume, destiné à exposer l'histoire de la monnaie romaine depuis la réduction de l'as jusqu'à la mort de Jules César. Il n'y avait guère encore que quelques feuilles d'imprimées quand la mort le surprit à Venise, le 10 février 1866.

La famille du duc de Blacas comprenant la grande importance du travail entrepris par l'illustre défunt, et désirant voir achever l'ouvrage, me pria d'examiner l'état dans lequel se trouvait le manuscrit. Comme je connaissais les plans et les projets du duc, et comme d'ailleurs je l'avais aidé dans la révision des épreuves quand il s'occupait du premier volume, j'acceptai la mission délicate et honorable qui m'était confiée.

Voici l'état dans lequel me fut remise la suite de l'ouvrage :

Les feuilles 1 à 4 du tome II étaient tirées. On en était arrivé à la fin du chapitre IV de la seconde partie : *Magistrats monétaires et lois relatives à la monnaie sous la République*. Des lacunes existaient; on ne les rencontrait, il est vrai, que de loin en loin, mais elles se trouvaient précisément à des endroits où le traducteur avait introduit des modifications et des changements, parfois indiqués par de simples notes. Le chapitre IX, qui traite du classement chronologique des monnaies de la République, avait été revu avec soin; le traducteur y avait ajouté une certaine quantité de notes et surtout des éclaircissements historiques.

La troisième partie, *l'Empire*, était traduite, mais l'auteur n'avait pas eu le temps de revoir complètement son travail; il ne s'était pas du tout occupé des notes et des citations, dont le soin avait été abandonné à un secrétaire.

La quatrième et dernière partie, les *Monnaies coloniales et provinciales*, était dans un état plus imparfait encore et exigeait par conséquent un travail de révision sévère et de fréquentes confrontations avec le texte allemand.

La mission de celui qui entreprend la publication

d'un ouvrage posthume, incomplet, inachevé dans certaines parties, est difficile et souvent très-embarrassante. Il importe avant tout de conserver autant que possible la rédaction primitive, de saisir en même temps la pensée du savant qui a écrit l'ouvrage, et celle de son interprète. J'ai tâché de concilier la clarté de la rédaction avec le respect dû au travail du traducteur, et quant aux lacunes, j'ai cherché à y suppléer en suivant minutieusement les indications laissées par le duc. Je n'ai ajouté que très-rarement de nouvelles notes à celles qui avaient été préparées, et uniquement là où il m'a semblé utile de citer des travaux récents et la plupart du temps postérieurs à la publication du premier volume (1). Depuis cinq ans que ce premier volume a vu le jour, de nouvelles découvertes ont étendu le domaine de la science, et depuis la mort du duc de Blacas, il a paru un ouvrage des plus remarquables sur les monnaies de l'antiquité, c'est le volume publié en 1866 par M. J. Brandis sous le titre suivant : *Les monnaies, les mesures et les poids de l'Asie*

(1) Les notes du duc de Blacas sont signées de l'initiale B; celles qui ont été ajoutées par moi sont signées des initiales J. W.

antérieure jusqu'à Alexandre le Grand (1). M. le baron d'Ailly, de son côté, a fait paraître le second volume, divisé en trois parties, de son grand ouvrage : *Recherches sur la monnaie romaine depuis son origine jusqu'à la mort d'Auguste* (2). Pour faire profiter l'*Histoire de la Monnaie romaine* traduite en français des conquêtes de la science, il aurait fallu refondre et compléter certaines parties de l'ouvrage. Ce travail aurait été très-difficile et aurait exigé un temps considérable. Il devenait impossible si l'on songe que les nouvelles recherches de M. J. Brandis se rapportent uniquement aux monnaies dont il est question dans l'*Introduction historique*. Quant aux recherches de M. le baron d'Ailly, elles se rattachent directement à la monnaie romaine (3); mais au moment où les trois divisions de son second volume ont successivement paru, plusieurs de nos feuilles étaient déjà tirées. Le duc de Blacas a indiqué dans l'*Avertissement* placé en tête de l'ouvrage (p. vij)

(1) *Das Münz-Mass-Gewichtswesen in Vorderasien bis auf Alexander den Grossen*, Berlin, 1866.

(2) Lyon, 1866, 1868 et 1869.

(3) Le duc de Blacas a rappelé plus d'une fois les recherches de M. le baron d'Ailly. *Voy.* t. II, p. 181, p. 203, p. 215.

les raisons qui l'ont décidé à laisser de côté les rectifications et les modifications que, d'après les progrès de la science, il y aurait à apporter à l'ouvrage de M. Mommsen. Je me suis conformé à cet exemple, en me renfermant presque constamment dans les attributions modestes de mon rôle d'éditeur, et en laissant à ceux qui nous suivront dans la carrière le soin de mettre à profit les travaux postérieurs à 1865.

Le second volume que je donne aujourd'hui au public contient la seconde partie de l'histoire de la monnaie romaine depuis la réduction de l'as jusqu'à la mort de Jules César. Les troisième et quatrième divisions de l'ouvrage, la monnaie sous l'Empire et les monnaies coloniales, formeront la matière du troisième volume, auquel seront réunies les planches.

Plusieurs circonstances, des travaux de diverse espèce, des voyages et par-dessus tout la difficulté d'imprimer un ouvrage de cette nature, ne m'ont pas permis de terminer dans ces dernières années le second volume de l'*Histoire de la Monnaie romaine*. J'ai tout lieu d'espérer que le troisième et dernier volume de cet important ouvrage pourra être livré au public studieux avant la fin de 1870.

Je ne terminerai pas cet avertissement sans adresser mes bien sincères remerciements à l'éminent professeur de Berlin, M. Th. Mommsen, pour l'empressement avec lequel il m'a fourni les éclaircissements nécessaires, chaque fois que je me suis adressé à son obligeance.

J. DE WITTE.

HISTOIRE

DE

LA MONNAIE ROMAINE

SECONDE PARTIE.

DEPUIS LA RÉDUCTION DE L'AS, L'AN DE ROME 486 (268 AV. JÉSUS-CHRIST)
JUSQU'À LA MORT DE CÉSAR.

CHAPITRE I.

RÉDUCTION DE L'AS.

§ I.

Considérations générales sur la première réduction de l'as et sur les villes
qui adoptèrent les premières l'as réduit.

Rome conserva longtemps l'as du poids nominal d'une livre, mais pesant effectivement de 9 à 10 onces, comme nous l'avons vu. Le grand nombre de ces as conservés dans nos musées prouve la longue durée de ce pied monétaire sans changement notable. Son poids ne va pas en diminuant petit à petit, mais il tombe tout à coup (1) de plus

(1) Niebuhr avait, quoique avec hésitation, émis l'opinion que le système *triental* avait succédé immédiatement au système *libral* (*Hist. rom.*, I, p. 514, comp. 510). Les PP. Marchi et Tessieri avaient constaté ce fait d'une manière plus positive. — C'est à tort que M. Bœckh (*Metr. Unters.*, p. 450) admet un affaiblissement successif des monnaies entre ces deux systèmes.¹

de moitié et l'on ne trouve dans la série romaine ni as ni semis d'un poids intermédiaire; ce changement existe également, quoique d'une manière moins sensible, pour les petites fractions; il est aisé de le constater dans les riches collections de Copenhague, de Vienne, de Berlin et dans celle du musée Kircher à Rome, ainsi que dans les ouvrages d'Arigoni, d'Olivieri et de Passeri; il est donc tout à fait naturel de supposer que cette première réduction eut lieu en vertu d'un décret du peuple.

L'as ainsi réduit dépasse rarement le poids de 4 onces (1) et descend ensuite graduellement, et presque sans arrêt appréciable, jusqu'au poids d'une once.

Il est fort possible que plusieurs des réductions successives qui eurent lieu dans la suite aient été également décrétées par le peuple. Nous examinerons plus tard les renseignements que les anciens auteurs nous fournissent à ce sujet (2), mais ceux que nous donnent les monnaies elles-

(1) On trouvera les poids aux *Annexes* (t. III). Le décussis le plus fort indique un as de 107 grammes, le plus fort tressis un as du même poids, le plus fort dupondius un as de 110 grammes. — Il faudra s'en tenir à ce renseignement, parce que les premières pièces de la série sont en général, celles dont le monnayage est le plus régulier, et aussi parce que ces poids représentent assez exactement 4 onces romaines = 109^{gr},15. — Il est vrai que l'on rencontre quelquefois des as plus forts et dont le poids va jusqu'à 5 onces 1/2; mais quelques-uns de ces as ne nous paraissent pas d'une authenticité irrécusable, et d'ailleurs quelques exemplaires isolés peuvent avoir exceptionnellement du surpoids.

(2) Nous ne pouvons partager l'opinion du P. Marchi (*L'Aes grave*, pl. III B, col. 2, et C, col. 1, n° 3 — 12), qui fait succéder un système quadrantaire au système triental.

[M. le baron d'Ailly, dans son bel ouvrage (*Recherches sur les monnaies romaines*, t. I, p. 84 et suiv.), donne le nom de *semi-librale* à la première réduction. Cette série se compose des décussis, tressis, dupondius, que M. Mommsen classe dans la série *trientale*. les pièces qu'il cite sont les

mêmes ne semblent rien indiquer de semblable et pourraient plutôt faire penser que ces diminutions de poids furent le résultat d'un abus ou plutôt d'une série d'abus.

Un fait curieux à constater, c'est que les villes monétaires de l'Apulie adoptèrent la première réduction, tandis que celles du Latium, de la Gaule Cisalpine et du Picenum y restèrent étrangères.

Les as autonomes de Luceria tombent tout à coup de 8 à 4 onces faibles, comme ceux de Rome (voy. t. I, p. 343 et suiv.) et descendent ensuite petit à petit jusqu'à une once forte. Il en est de même de la série romano-lucérienne. La série de Venusia (très-incomplètement connue, du reste) suit ce mouvement dans les mêmes proportions (voy. t. I, p. 349), et s'arrête au-dessus du poids de 2 onces. Enfin nous pouvons y joindre le quadrans d'aes grave, *frappé*, avec la légende ROMA, qui appartient probablement au système apulien, et que nous retrouvons également avec une réduction de poids (1). Après sa réduction, le système

Dans quelle
proportion les
autres villes
imitent-elles
Rome?

mêmes, et les poids qu'il donne d'après ses propres observations diffèrent très-peu de ceux que l'on trouvera aux *Annexes*. M. d'Ailly fait également entrer dans la série *semi-librale* les as et les semis les plus forts de la série trientale de M. Mommsen (il donne seulement un plus grand nombre de semis, et le poids de ceux-ci dépasse celui des pièces citées par notre auteur). Ce ne sont donc pas des matériaux nouveaux que nous fournit M. d'Ailly, et la différence consiste surtout dans la manière d'apprécier et de classer ceux que nous possédons. — A la suite de la série *semi-librale*, M. d'Ailly place une série quadrantaire composée des pièces les plus faibles de la série trientale de M. Mommsen et de quelques exemplaires plus faibles encore. B.]

(1) Comp., t. I, p. 190. — Eckhel, *Doct. num. vet.*, V, p. 47. — Bæckh, *loc. cit.*, p. 408. — *L'Aes grave*, cl. I, pl. XII, col. 2, n^{os} 8 et 9. — On voit sur le quadrans de poids réduit un épi de blé qui ne se trouve pas sur la pièce primitive. — Le musée de Berlin possède trois exemplaires de ce quadrans avec un épi dans le champ; ils pèsent 15^{rs},85, 7^{rs},68 et 5^{rs},48.

Villes d'Apulie.

des as romains fut peu à peu adopté par un certain nombre de villes qui, jusque-là, lui étaient restées étrangères et n'avaient jamais coulé de pièces librales. Ainsi la ville de Tématé, en Apulie, fabriqua des pièces répondant à la série onciale, imitées de celles que frappait Venusia, sa voisine, sur le pied de sextantaire faible (t. III, *annexe* R, 2). De même la colonie latine de Brundisium (*ibid.* R, 6) adopta la série trientale (de 4 onces fortes). Les pièces de Bari et de Caelium en Apulie (t. III, *annexe* S) marquées d'une ou deux étoiles peuvent être aussi considérées comme des onces et des sextans sextantaires, ce qui est d'autant plus probable que d'autres indications ne permettent pas de faire remonter ces pièces au delà d'une époque relativement récente, et que l'atelier de Brundisium ne fabriquait également alors que des sextans, des onces et des demi-onces. Il est même vraisemblable qu'une grande partie des dernières pièces de cuivre de l'Apulie (t. III, *annexe* S) qui ne portent pas de marques indiquant leur valeur (1) rentrent dans la même catégorie et appartiennent au système italique des as. On distingue souvent parmi elles deux variétés de la même pièce, par exemple à Asculum d'Apulie (2) et parmi les plus anciennes pièces d'Uxentum; leur poids ordinaire permet parfaitement de les considérer comme des onces de 9 grammes au plus, et appartenant à une série trientale.

Villes
de Campanie.

Enfin les trois villes campaniennes de Capoue, Atella et

(1) Sur les pièces de Caelium et de Bari on voit souvent la forme ω pour l' Ω (Mionnet, t. I, n° 305, 311 et 312); la forme de la légende **KAI AEINON** (Eckhel, *Doct. num. vet.*, I, p. 340; — Mionnet, I, n° 310) mérite aussi d'être remarquée.

(2) Sur les pièces d'Asculum le sigma est lunaire. — Voy. Friedländer, *Oskische Münzen*, p. 56. — Comp. *Annexe* K, n° 3, t. I, p. 358.

Calatia (t. III, *annexe T*) ont frappé un assez grand nombre de pièces de cuivre avec des légendes en lettres osques : la plupart ont leur valeur indiquée comme dans le système romain et se rattachent à des as dont le poids varierait de 3 onces jusqu'à 1 once.

Dans l'Italie septentrionale, le même fait se reproduit : des deux villes monétaires de l'Ombrie, l'une, Iguvium, n'a que des pièces de son ancien système national, tandis que l'autre, Tuder, passe de son ancien système, qui se rapproche de l'aslibral romain, à l'as triental ; c'est dans cette dernière catégorie que se rangent la plupart des pièces de cette ville, même celles en forme d'amande qui lui sont particulières, comme nous l'avons vu (t. I, p. 389 et suiv.).

Italie
septentrionale.

En Étrurie, les pièces coulées les moins anciennes répondent assez exactement à l'as triental, mais ces pièces peuvent et doivent même, selon nous, se rattacher au système national des Étrusques ; il n'y a guère que les pièces de Populonia (t. I, p. 215 et suiv., et p. 375) de la dernière époque, qui puissent être attribuées à l'influence du système romain après sa réduction, et encore semblent-elles plutôt appartenir au monnayage d'argent, dont elles constituent des fractions, qu'au monnayage de cuivre proprement dit.

En somme, l'as réduit des Romains n'a pas été adopté au delà des Apennins ni dans l'ancien Latium, mais il a pénétré dans l'Apulie, la Campanie et l'Ombrie, et il y a remplacé l'ancien aes grave.

Conclusion.

§ II.

Fabrique et divisions de l'as de quatre onces.

Ce que nous avons dit du style et de la fabrique des as d'une livre (t. I, p. 194 et suiv.) s'applique aussi au mon-

As coulé
et ses divisions.

Les pièces
divisionnaires
sont quelquefois
frappées.

naillage d'un poids réduit. Nous voyons, comme dans l'ancienne série, l'as et les divisions supérieures coulés, tandis que le sextans et l'once sont le plus ordinairement frappés; quand l'as tombe à 3 onces (1), on commence à trouver des quadrans et des triens frappés; enfin quand il tombe à 2 onces et au-dessous, on trouve également des as et des semis frappés (2).

As frappé.

L'ancien procédé fut alors de moins en moins usité, mais il ne fut cependant pas tout à fait abandonné, car on trouve encore des pièces coulées même parmi les petites divisions de l'as sextantaire et au-dessous (3).

Le style devient plus négligé à mesure que le poids baisse, comme si les pièces ayant moins de valeur méritaient moins de soin.

(1) *L'As grave*, p. 40.

(2) Les plus forts de tous les as frappés qui sont conservés au musée Kircher pèsent 52 grammes (= 1 once 20 den., 2 exemplaires) et 34 grammes (= 1 once 10 den., 3 exemplaires). — Les semis les plus forts pèsent 28 grammes (= 1 once, 2 exemplaires) et 19 grammes (= 16 den.), Gennarelli, *Specchio*, p. 70.

(3) Le musée Kircher possède des as sextantaires coulés, pesant 53 grammes (= 1 once 7 dr., 2 exemplaires); 49 grammes (= 1 once 6 dr., 2 exemplaires); 42 grammes (= 1 once 4 dr., 2 exemplaires); 39 grammes (= 1 once 3 dr.); des semis coulés de 28 grammes (= 1 once); 25 grammes (= 7 dr.); 21 grammes (= 6 dr.); 18 grammes (= 5 dr., 2 exemplaires); des triens coulés de 18 grammes (= 5 dr., 2 exemplaires) et de 14 grammes (= 4 dr.); des quadrans coulés de 14 grammes (= 4 dr.); des sextans coulés de 11 grammes (= 3 dr., 6 exemplaires); et de 7 grammes (= 2 dr., 8 exemplaires); enfin des onces coulés de 4 grammes (= 1 dr.). Gennarelli (*loc. cit.*). Cet auteur (p. 69) ne donne pas d'as coulés de la série onciale, mais il donne des semis qui appartiennent à cette série (11 grammes = 3 dr.; 7 grammes = 2 dr.), des triens (11 grammes = 3 dr.; 7 grammes = 2 dr.), des quadrans (7 grammes = 2 dr.; 4 grammes = 1 dr., 2 exemplaires), des sextans (4 grammes = 1 denier, 2 exemplaires). — Le *Catalogue d'Ennery* (p. 124) cite quatre onces coulés du système semi-unciaire, dont le plus fort pèse 13 grammes (= 242 grains).

Le nom de Rome ne se trouve que sur les pièces frappées (1). Nous parlerons des emblèmes et des autres signes qui distinguent les ateliers et les officiers monétaires lorsque nous traiterons de l'ordre chronologique des pièces de la République. Il suffit de remarquer ici que les marques d'ateliers sont fort anciennes, tandis qu'on ne rencontre les symboles ou emblèmes des monétaires qu'à la fin de cette époque, lorsque l'as est tombé au poids de 2 onces et au-dessous.

Les types et les marques de la valeur sont les mêmes qu'à l'époque précédente ; nous ne parlerons donc ici que de ce qui est particulier aux pièces de nouvelle création, mais il est plus important d'examiner quelles furent les pièces émises après la réduction du pied monétaire, tant à Rome que dans les villes qui suivirent son exemple.

Les grandes pièces carrées semblent avoir été alors intercalées dans la série des monnaies romaines. Nous ne pouvons, il est vrai, baser cette assertion que sur une seule pièce de cette nature : elle porte le type du bœuf (t. III, *annexe Q*) et la marque IIII, elle pèse environ 13 onces, et non 5 livres romaines, comme les anciens lingots de la même forme. Le chiffre dont elle est marquée lui donne le caractère d'une véritable pièce monnayée valant 4 as du nouveau système. Dans la série romaine de l'as libral, l'as est la pièce la plus forte, et parmi les séries analogues, celle au type de la roue est la seule qui possède le dupondius ; dans la série trientale, nous trouvons au contraire plusieurs multiples de l'as : le dupondius, le

Légendes.

Types.
Marques de la
valeur.

Nomenclature
de la
série romaine.

Pièces carrées.

(1) La seule pièce coulée sur laquelle on voit le nom de Rome est un décuissis d'Arigoni (t. III, pl. XXIII et XXIV) au type de la Victoire. Mais cette pièce, dont l'original se trouve au Cabinet de Turin, est évidemment fausse ; nous en reparlerons plus loin. B.

Pl. XXI, fig. 2.

tressis et le décussis marqués II, III et X. Longtemps on a cru que l'émission de ces pièces n'avait pas duré au delà de l'époque où le poids de l'as tombe à 2 onces $1/2$; mais une pièce nouvellement découverte est venue rectifier cette opinion et prouver qu'au moins le dupondius a été frappé (et non coulé) à l'époque de l'as oncial faible (1).

La proue de vaisseau se voit constamment sur le revers du décussis, du tripondius et du dupondius, qui ont, du côté du droit, la tête casquée que nous avons déjà vue sur le triens et sur l'once; seulement le casque est quelquefois orné d'une crête découpée, terminée en bec d'oiseau ou de griffon (2), comme nous l'avons remarqué sur l'as et sur le dupondius de la série latine au type de la roue. On peut supposer d'après cela que ce nouveau type fut adopté à Rome en même temps que l'usage du décussis (3), et il est probable que la tête représente la déesse Roma (4).

(1) *Bull. de l'Inst. arch.* 1862, p. 49. Cette pièce appartenait alors à M. Depoletti, à Rome; elle pèse 39^{re}.150. — Voyez ci-après, ch. IX, notre tableau chronologique.

(2) Cavedoni, *Ripostigli*, p. 43.

(3) Comp. les décussis, tripondius et dupondius du musée Kircher (*L'Aes grave*, cl. I, pl. I et II. — Cohen, pl. LXXII) avec les pièces de la série au type de la roue, *ibid.*, cl. I, pl. VIII (comp., *ibid.*, pl. IV et V). Évidemment les Romains ont emprunté ce type à la série latine; car non-seulement ces têtes se trouvent également sur l'as de la série de la roue, mais la crête du casque y est découpée d'une manière régulière, tandis que les artistes romains n'ont pas toujours bien compris cette découpe. Sur quelques pièces elle est informe, sur d'autres elle ressemble à un ornement de feuilles. Le casque n'est pas ailé; les ailes ne se voient que sur les pièces d'argent. Au surplus, on trouve aussi sur quelques-unes de ces grandes pièces le casque simple comme sur les onces et les triens.

(4) Aldini (*Sul tipo primario delle antiche monete della Romana Repubblica*, dans les *Memorie dell' Accademia di Torino*, série II, t. III et IV) s'est prononcé pour l'attribution de cette tête à la déesse Roma, contrairement

Les villes qui adoptèrent le système triental ne fabriquèrent pas toutes, la série entière. Nous possédons :

De *Tudr* : le semis, le triens, le quadrans, le sextans, l'once (t. I, *annexe P*, p. 389 et suiv.) ; Pl. XX.

De *Luceria* : l'as, le quincunx, le triens, le quadrans, le sextans, l'once, la demi-once (*ibid.*, *annexe H*, p. 346) ; Pl. XIII.

De la série *romano-lucérienne* : les mêmes pièces, et de plus le semis ; Pl. XIII.

De *Venusia* : le dextans et le double dextans, marqués N.I et N.II, puis le quincunx, le quadrans, le sextans, l'once, la demi-once. Le triens manque ou n'est point parvenu jusqu'à nous, ce qui ne peut être qu'accidentel ; Pl. XV.

De la série *romano-apulienne* : le quadrans, ayant pour type le taureau et le serpent ; Pl. XVII, n° 8.

De *Téatè d'Apulie* : le nummus ou dextans, le quincunx, le triens, le quadrans, le sextans, l'once (t. III, *annexe R*, 2).

De *Brundisium* : le sextans, l'once, la demi-once (t. III, *annexe R*, 6) ;

à l'opinion d'Eckhel (*loc. cit.*, p. 84) et de M. l'abbé Cavedoni (*Saggio*, p. 124), qui l'attribuent à Minerve. Il appuie son opinion sur un médaillon de marbre conservé au musée de Pavie sur lequel on voit les têtes de Romulus et de Remus, accompagnées de leurs noms, et coiffées du casque terminé en bec d'oiseau. M. F. Kenner partage l'opinion d'Aldini (*Die Romatypen*, Vienne, 1857, p. 11 et suiv.). Nous croyons devoir nous ranger également à cette opinion, surtout parce que sur un certain nombre de pièces des derniers temps de la république, la légende **ROMA** est évidemment destinée à donner l'explication du type, comme nous le verrons plus loin, et comme le prouve encore mieux le denier d'Oscæ. Sur ce denier, évidemment copié sur les deniers romains au type des Dioscures, la tête de la *divinité locale*, est accompagnée de la légende **OSCA**. Au surplus il est clair que cette tête peut avoir plus d'une signification, et que selon les circonstances elle peut être attribuée à Minerve, ou à n'importe quelle divinité locale, urbaine ou guerrière.

De *Barium*, de *Caelium*, et peut-être d'autres villes apuliennes : le sextans et l'once;

De *Capoue* : une grosse pièce sans indication de valeur, et qui est probablement le dextans, puis le quincunx, le triens, le quadrans, le sextans, l'once et plusieurs autres pièces plus petites, sans indication de valeur;

D'*Atella* : le triens, le sextans, l'once;

De *Calatia* : le sextans et l'once.

Ainsi les pièces de 10, de 3 et de 2 as ne se rencontrent que dans la série romaine. Nous avons déjà remarqué plus haut que, dans toutes les séries fabriquées hors de Rome, l'as est fort rare, et qu'il manque même à Tuder; nous avons remarqué aussi que l'émission du nummus valant 10 onces, du double nummus valant 20 onces, et du quincunx remplaçant le semis dans les séries de l'Italie méridionale (t. I, p. 246), est due à l'usage adopté dans les pays habitués à la monnaie d'argent, de regarder l'once romaine comme l'équivalent de la litra faible, et 10 onces comme valant une litra forte ou le nummus; quant à la demi-once, nous l'avons déjà rencontrée hors de Rome à l'époque de l'as libral.

§ III.

Époque de la réduction de l'as au poids de 4 onces. — Caractères de cette réduction et des réductions qui la suivirent.

Examinons maintenant à quelle époque l'as d'une livre fut supprimé et remplacé par celui de 4 onces, et comment il se fit qu'après cette première réduction, la monnaie de cuivre alla toujours en diminuant de poids. Voyons si ce fut par suite de mesures législatives ou par le fait d'une altération abusive.

Nous avons sur ce sujet deux sortes de documents à consulter : les auteurs et les monnaies elles-mêmes.

Commençons par les premiers.

Varron (1) nous apprend que l'as libral fut aboli pendant la *guerre punique*. Nous trouvons le même renseignement dans Verrius Flaccus (écrivain qui, toutefois, a puisé à des sources peu connues et très-peu dignes de confiance) (2). Reste à savoir laquelle des deux guerres

Opinions
des historiens
et des annalistes.

(1) *De Re Rustica*, I, 10, 2 : *Scripula CCLXXXVIII — as antiquus noster, ante bellum punicum valebat*. Cf. *de Lingua latina*, V, 169, 182.

(2) Nous donnons ici les renseignements qui remontent à Verrius Flaccus et qu'il est bon de voir dans leur ensemble. Voici un passage tiré de Festus, p. 98 : « *Grave aes dictum a pondere, quia deni asses, singuli pondo libras, efficiebant denarium ab hoc ipso numero dictum. Sed bello punico populus romanus pressus aere alieno ex singulis assibus librariis senos fecit qui tantundem ut illi valerent. Item nummi quadrigati et bigati a figura caelaturae dicti.* » — Nous lisons page 347 : « *Sextantari asses in usu esse coeperunt ex eo tempore, quo propter bellum punicum secundum, quod cum Hannibale gestum est, decrevere patres, ut ex assibus, qui tum erant librari, fierent sextantari, per quos cum solvi coeptum esset et populus aere alieno liberaretur et privati, quibus debitum publice solvi oportebat, non magno detrimento afficerentur.* » — A la page 347 : « *Sestertii no- [tam..... ait signa continere] dupundii et semissis; [unde sestertius dictus quasi semis] tertius; sed auctos es[se postea asses in sestertio.] Apud antiquos autem [denarii denorum assium e]rant et valebant de[cussis dicebanturque tum quadriga]ti bigati. Quinquessis [item valebat quinarius. Idem auctor] est numerum aeris perductum esse ad XVI in denario lege [Fla]minia minus solvendi, cu[m] Hannibalis bello premere]tur populus romanus. » — Comparez, p. 334 : « *Sestertius dicitur quarta pars denarii, quo tempore is decussis valebat, id est dupundius S.* » — Apulée, d'après l'*Épître* de Priscien, VI, 12, 66, édition de Hertz : « *Sed tum sestertius dipondium semissem, quinarius quinquessis, denarius decussis valebat.* » — Enfin Pline, (*Hist. natur.*, XXXIII, 3, 44) : « *Argentum signatum anno urbis CCCCLXXXV, Q. Ogulnio C. Fabio cos. quinque annis ante primum punicum bellum et placuit denarium pro decem libris aeris valere, quinarium pro quinque, sestertium pro dupondio ac semisse. Librale autem pondus aeris imminutum est bello punico primo, cum im-**

264-241 av. J.-C.

215-201 av. J.-C.

264 et 218 av. J.-C.

puniques ces auteurs ont voulu désigner; la première, qui dura de l'année 490 à l'année 513 de Rome, ou la seconde, celle d'Annibal, qui dura de 536 à 553 ? Il nous faudra suppléer ici à ce que leur récit a de défectueux, d'autant plus que les historiens, qui sont venus après Varron, ont rendu la question encore plus obscure en tirant de ces premiers écrits des conclusions contradictoires. D'après le récit de Varron, dont le témoignage est digne de confiance, on peut inférer que ce changement dans le pied monétaire des espèces, eut lieu au commencement de la guerre, et peut-être même un peu plus tôt, mais certainement pas à la fin ; nous avons donc à choisir entre les années 490

« *pensis res publica non sufficeret constitutumque, ut asses sextantario pondere ferirentur. Ita quinque partes lucri factae dissolutumque aes alienum. Nota aeris ejus fuit ex altera parte Janus geminus, ex altera rostrum navis, in triente vero et quadrante rates.* — (Comparez Festus dans ses extraits de Verrius, p. 275 : *Ratitum quadrantem dictum putant, quod in eo et triente ratis fuerit effigies ut navis in asse*). *Quadrans antea teruncius vocatus a tribus unciiis.* — (Comparez Festus dans ses extraits, p. 172 : « *Nonuncium et teruncium dicitur quod novem unciarum sit sive trium*). *Postea Hannibale urgente Q. Fabio Maximo dictatore asses unciales facti placuitque denarium sedecim assibus permulari, quinarium octonis, sestertium quaternis ; ita res publica dimidium lucrata est. In militari tamen stipendio semper denarius pro decem assibus datus est. Notae argenti fuere bigae atque quadrigae ; inde bigati quadrigatique dicti.* » — Le texte de Pline s'accorde d'une manière remarquable avec les fragments de Festus ; ils contiennent les mêmes erreurs et les mêmes inadvertances. L'un et l'autre disent que les *quadrigati* et les *bigati* étaient les plus anciens deniers, et l'un et l'autre en font mention à l'occasion de la réduction de l'as. Or non-seulement Pline (*loc. cit.*, XXXIII) nomme Verrius Flaccus parmi les auteurs qu'il a consultés, mais d'après la place qu'il lui donne dans cette nomenclature, les emprunts qu'il lui a faits doivent se trouver avant le § 51 ; c'est donc évidemment de lui qu'il a tiré tout ce qu'il dit sur la réduction du poids de l'as. M. Brunn (*De indicibus Plinianis*, p. 41, 56) considère même le § 42 comme emprunté à Verrius. D'après les fragments qui nous restent de la glose de Festus, p. 274, sur le mot *Ratitum*, il paraît

et 536 comme l'époque approximative de cet événement. Heureusement, nous trouvons dans Verrius Flaccus quelques détails de plus sur les conséquences de cette première mesure. Cet auteur nous apprend que l'as *oncial* fut adopté pendant la guerre d'Annibal, sous la dictature de Q. Fabius Maximus, en 537. Cette donnée qui, cette fois, paraît certaine et reposer sur des documents authentiques, tranche la question. La guerre punique dont parlent les anciens auteurs lorsqu'ils veulent fixer l'époque à laquelle l'as libral fut réduit est évidemment la première, car d'après tous les auteurs et d'après le témoignage irrécusable des monnaies elles-mêmes, l'as oncial ne remplaça pas immédiatement

217 av. J.-C.

trait que Verrius a copié un certain *Oppius* dont Festus parle encore dans la glose *Ordinarium*, p. 182, et qui est cité par Pline (*Hist. nat.*, XI, 45, 252). Cet auteur est peut-être l'Opplus Chares dont parle Suétone (*De illust. grammaticis*, III); il a peut-être suivi également le récit de Tarquilius Priscus, sur lequel M. Haupt a donné des détails complets dans l'*Index Scholarum* de Berlin pour l'été de 1859. — Il est impossible de savoir positivement si Varron a puisé ou non aux mêmes sources. Ce qui est certain, c'est qu'aucun de ces auteurs ne peut nous inspirer grande confiance. Nous avons déjà signalé l'erreur relative au type des plus anciens deniers; mais ce qui dépasse toute croyance, c'est ce qu'il nous dit du *Rostrum navis* au revers de l'as, et du *Ratis* au revers du quadrans et du triens, tandis qu'il est bien connu de tout le monde que de tout temps, toutes les pièces de cuivre romaines ont eu une proue de navire pour type du revers. Ces erreurs, que nous pouvons appeler grossières, doivent nous ôter toute espèce de confiance dans les autres assertions de leur auteur, et nous le montrent comme un philologue qui voulait à tout prix trouver une explication pour les expressions *quadrans ratitus* de Lucilius, *bigati* et *quadrigati* des annalistes, et enfin *teruncius*, resté proverbial, et qui, suivant la méthode de quelques glossographes, n'hésitait pas à inventer de fausses explications quand il ne savait pas où trouver les véritables. Nous parlerons plus loin des autres anomalies du même auteur, et en particulier de son assimilation de l'as libral avec le denier. Nous n'avons qu'une conséquence pratique à tirer de ce qui précède, c'est qu'il faut nous méfier des assertions d'un semblable annaliste.

264 av. J.-C.

217 av. J.-C.

l'as libral, ce qui aurait eu lieu si celui-ci avait été conservé jusqu'au commencement de la guerre d'Annibal. Nous pouvons donc considérer comme un fait acquis à l'histoire que la fabrication de l'as libral dura jusque vers 490 et que celle de l'as oncial ne commença pas avant 537; mais nous cessons d'être d'accord avec notre annaliste, et nous pensons qu'il est dans l'erreur quand il nous dit que dans le courant de la première guerre punique, l'as libral fut remplacé par l'as sextantaire. En quoi consista donc cette première réduction?

Les monnaies prouvent que l'as tombe d'une livre à 4 onces (1), qu'il descend ensuite rapidement par des affaiblissements successifs jusqu'au poids d'une once, et qu'il avait déjà presque atteint ce minimum à l'époque de la loi Fabia.

Nous nous trouvons ici en présence de deux hypothèses; ou bien il y eut entre la réduction de 490 et celle de 537 une troisième réduction légale qui fixa momentanément l'as à 2 onces comme le dit notre annaliste, et, dans ce cas, il confond la deuxième réduction avec la première, qui est constatée par les monnaies; ou bien l'as, réduit légalement à 4 onces, baissa de poids abusivement par suite des vicissitudes et des malheurs de la première guerre punique jusqu'à la loi Fabia : rien ne nous indique l'époque à laquelle a pu avoir lieu cette prétendue réduction intermédiaire, et nous la rejetons; nous aimons mieux nous en tenir à la première hypothèse et admettre que les annalistes, et les compilateurs qui sont venus après eux, se sont trompés. Cette erreur de leur part peut au reste

(1) *L'Aes grave*, p. 41. On peut dire que les as trientaux sont peu nombreux comparativement aux autres.

s'expliquer facilement. Ils ont confondu le fait réel avec le droit; ils ont constaté le fait que la loi Fabia avait réduit à une once l'as de 2 onces; ils en ont conclu que la réduction de l'as à 2 onces avait eu lieu pendant la première guerre punique, et ils n'ont pas distingué cette réduction abusive de la réduction trientale opérée précédemment en vertu d'une loi (1).

Le monnayage des colonies latines vient à l'appui de cette conclusion. En effet, si les colonies, par suite de leur indépendance souveraine, ne furent pas obligées d'adopter successivement toutes les fluctuations monétaires de la mère patrie, il n'en est pas moins vrai cependant que, de prime abord, elles prirent pour base de leur système monétaire celui qui était en vigueur à Rome lors de leur fondation.

Or nous voyons que Venusia, fondée en 463, Hatria, en 465, Ariminum, en 486, ont émis des as d'une livre; Firmum, fondé en 490, n'en a que très-peu, tandis que Brundisium, fondé en 510, émit dès son origine des as de 4 onces (2). Ainsi peu de temps encore avant 490, le système libral existait à Rome, et en 510 le pied monétaire légal était triental, quoique de fait les monnaies eussent commencé déjà à tomber au-dessous de ce poids.

Le rapport exact de la valeur de l'as libral avec celle de l'as triental ne peut être déterminé que par le rapport de

Preuves tirées
du monnayage des
colonies.

291 av. J.-C.

289-268 av. J.-C.

264 av. J.-C.

244 av. J.-C.

Rapport
des deux as
entre eux.

(1) Cette explication nous semble satisfaisante, puisqu'elle met d'accord la théorie résultant de l'étude des historiens et les faits résultant de celle des monuments. Elle ne laisse peser sur les annalistes que le reproche d'une expression inexacte, et les absout d'une erreur matérielle. Pline et Festus ont puisé à la même source, la divergence de leurs données n'est qu'apparente et due seulement à la manière dont l'écrivain postérieur a compris la question.

(2) Bæckh, *loc. cit.*, p. 411.

chacun d'eux avec le sesterce. Rome cessa probablement de fabriquer des as d'une livre dès la première émission des as de 4 onces, mais il ne s'ensuit pas que les premiers aient été dès lors retirés de la circulation ; ce qui est certain, c'est que l'as libral fut conservé comme monnaie de compte, et qu'il survécut, longtemps après sa suppression, dans le sesterce ou nummus d'argent, qui avait la même valeur ; seulement on avait soin d'ajouter dans les comptes les mots *aeris gravis* pour distinguer l'ancien as (1) du nouveau, de même qu'en Sicile on appelait *litra argenti* l'ancienne litra pour la distinguer de la nouvelle. En effet, il n'y avait pas de différence entre le nummus d'argent valant 2 as 1/2 nouveaux de 4 onces chacun, et l'as ancien qui pesait effectivement 10 onces.

(1) Bœckh (*loc. cit.*, p. 396, 397, 414) fournit assez de preuves de la longue durée de cette manière de compter pour les amendes et les récompenses. Voyez aussi Marquardt, *Handbuch*, tom. III, 2, p. 7, note 17. — Lorsqu'au VII^e siècle, dans le récit des triomphes, à côté de sommes en argent (*sestertiorum*, ou bien *argenti bigati*), il est fait mention de pièces de bronze (*aeris*), il se peut fort bien que les historiens aient en effet entendu désigner des as valant 1/10 de denier, comme dans les prétendues évaluations du cens de Servius Tullius (par exemple Tite Live, XXVIII, 9; XXXI, 49; XXXIII, 23, 37). On peut en dire autant lorsque le même auteur (X, 46), au sujet des événements de 461, par conséquent avant l'introduction du denier d'argent s'exprime ainsi : *Aeris gravis travecta viciens centum millia, — argenti — pondo mille octingenta triginta*. La même observation s'applique à l'inscription relative au triomphe de Duillius en 494, inscription, comme on sait, bien postérieure à l'époque même de l'événement, et sur laquelle il est fait mention de pièces d'or, d'argent et de cuivre (*aeris*). — Nous ne pensons pas que, lorsqu'il est question d'*aes grave* il faille croire que ce fussent des pièces librales qui étaient portées en triomphe ; mais il nous semble bien plus naturel d'admettre que les employés du trésor, en évaluant la masse des pièces de cuivre de diverses espèces, estimaient sa valeur en as libraux ; de même que toutes les sommes d'argent un peu considérables, quoique payées en deniers d'argent étaient cependant évaluées en sesterces.

Les comptes de l'État purent donc continuer, et continuèrent en effet à être tenus en as anciens longtemps après l'émission des nouveaux as. Par conséquent cette opération ne fut en aucune façon une dépréciation de la monnaie dans l'acception ordinaire du mot. Le cuivre conservant encore une valeur intrinsèque, les villes latines purent continuer à émettre leurs lourdes pièces de cuivre, les as de 14 onces d'Hatria purent circuler avec les as de 4 onces de Rome, comme ils avaient circulé auparavant avec les as de 10 onces, et ce ne fut que lorsque ce métal cessa d'avoir une valeur intrinsèque à Rome, que les villes voisines durent suspendre la fabrication de leur *ars grave*.

On ne peut pas considérer cette opération comme une banqueroute; en effet, une banqueroute qui aurait fait perdre aux créanciers de l'État et aux particuliers 60 pour 100 de leur capital, n'était pas dans les mœurs de la Rome du v^e siècle, elle n'était pas non plus dans les besoins de sa situation financière, à cette période florissante de la République, qui sépare la guerre de Pyrrhus de la première guerre punique. S'il en avait été ainsi, c'est-à-dire si l'on avait pu payer les dettes contractées en as libraux, avec des as trientaux, il aurait fallu que l'as réduit devînt l'unité monétaire légale, comme nous l'avons vu pour la litra de Sicile, tandis qu'à Rome les comptes publics continuèrent longtemps à être réglés en as libraux. Quelqu'ait été, en un mot, le but que se soit proposé alors le gouvernement romain (nous insistons sur ce point), il n'y eut ni banqueroute ni altération des monnaies, dans l'acception ordinaire de ce mot, mais un simple changement dans le signe représentant la valeur ou, si l'on veut, dans l'expression de la valeur (*Werthausdruck*).

La première
réduction ne fut
pas une
banqueroute.

La véritable
dépréciation du
cuivre comme
métal est de
l'an 537
(217 av. J.-C.)

La véritable dépréciation n'eut lieu que pendant la guerre, lorsque l'as descendit de 4 onces à 3, 2 et même jusqu'à 1 once, sans que son rapport avec l'argent eût été modifié; les pièces de cuivre devinrent alors une sorte de monnaie d'appoint conservant encore en partie leur valeur intrinsèque. En présence de cette dépréciation, celles des villes voisines qui avaient continué à couler des as d'une livre, durent nécessairement y renoncer.

Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'au moment même où la loi Fabia, en consacrant la réduction de l'as à une once, commençait la dépréciation du cuivre comme métal, on voulut, pour ainsi dire, lui rendre ce qu'on lui enlevait, en changeant la valeur proportionnelle du denier à l'as, qui devint 1=16 au lieu de 1=10, ce que nous examinerons plus loin.

CHAPITRE II.

DENIERS D'ARGENT.

§ I.

Les premiers deniers. — Leur type. — Le lieu de leur émission.

Les plus anciennes pièces d'argent des Romains ont, comme chacun sait, pour type, d'un côté, une tête de femme, avec un casque orné de deux ailes et d'une crête découpée, terminée souvent en bec d'oiseau, et, au revers, les Dioscures à cheval, galopant à droite, la lance en arrêt, leurs manteaux flottant et leurs bonnets coniques surmontés des deux étoiles emblématiques du matin et du soir; ce type est le même pour toutes les pièces de la série d'argent. Peu de temps après, le type des Dioscures est souvent remplacé par la figure de Diane dans un bige galopant à droite. La tête du droit est la reproduction de celle qui se trouve sur quelques-uns des anciens as latins dans la série librale, sur les décussis et sur les autres multiples de l'as dans la série trientale (ci-dessus, ch. I, p. 5 et suivantes), seulement des ailes y ont été ajoutées; cette addition suffirait presque, selon nous, pour prouver que les monnaies de cuivre du système triental sont plus anciennes que les pièces d'argent. Ce même ornement décore le casque de Minerve sur plusieurs pièces d'argent de Vélia, de Thurium, de Métaponte (1), dans

Type des plus
anciens deniers.

(1) Comparez dans Carelli les monnaies de Vélia, pl. CXXXIX, n° 43-45; — celles de Métaponte, pl. CLVI, n° 36; — de Thurium, pl. CLXVII, n° 27. Sur

l'Italie méridionale. Les artistes qui ont gravé les coins romains ont probablement cherché à se rapprocher de ces modèles autant qu'à imiter les anciennes pièces de cuivre. Les Dioscures se voient sur les monnaies d'argent des Bruttiens (t. I, p. 281) et de Paestum (t. I, p. 316), de même que sur le quincunx et d'autres pièces de la série romano-lucérienne, sur les pièces avec la légende **ROMA-Γ**, enfin sur quelques petites pièces de cuivre de Nuceria Alfaterna, de Caelium et de Rhegium (1). De toutes ces pièces d'argent, celles des Bruttiens et de Paestum sont les plus anciennes, et elles ont pu servir de modèle aux premiers deniers romains, d'autant plus qu'elles sont à peu près de la même date. La ressemblance n'est cependant pas complète, les lances que les Dioscures ont toujours dans la main sur les deniers romains sont souvent remplacées sur les pièces des autres villes par des palmes quelquefois ornées de guirlandes.

Style et fabrique
des plus
anciens deniers.

La fabrique et le style des deniers primitifs n'ont rien de particulier ; on n'y remarque pas cette rudesse qui choque l'œil dans un grand nombre de monnaies de la République appartenant à une époque postérieure (2) ; elles ont beaucoup d'analogie avec les pièces campaniennes de la même époque (3), à ce point que les légendes en creux, qui, du

aucune de ces pièces le casque de Pallas n'est surmonté d'une *crista* ou crête découpée et terminée en forme de bec d'oiseau.

(1) Friedländer, *Osk. Münzen*, p. 22, pl. IV, Nuceria, 2. — Carelli, pl. XCVIII, n° 18 ; pl. CC, n° 17. — Le droit des deniers romains se trouve reproduit sur une monnaie de cuivre de C. Popilius, questeur en Macédoine (Cousinéry, *Voyage en Macédoine*, t. I, pl. III, n° 12).

(2) Cavedoni, *Appendice A*, p. 186 ; *Ripostigli*, p. 181.

(3) Cavedoni (*loc. cit.*) : « *Le impronte delle più antiche monete consolari e di famiglie riescono piate quasi come nelle monete osche di Capua, di Atella e d'altre città della Campania.* » — Les types des pièces de bronze osques ont plus d'un point de ressemblance avec ceux des deniers romains

reste, sont fort rares, se retrouvent également sur les unes et sur les autres (1).

Il n'est guère probable que les plus anciens deniers aient tous été frappés hors de Rome, car leur première émission coïncide avec l'établissement de l'atelier monétaire sur le mont Capitolin (voy. le § suivant); mais rien n'empêche de croire que les officiers préposés à la monnaie ont fait venir des artistes de la Grande Grèce, d'autant plus qu'à cette époque le sceptre de Rome s'étendait déjà sur cette partie de l'Italie. Nous verrons tout à l'heure que le gouvernement romain n'avait pas fait de son monnayage un privilège exclusif de la capitale, et que partout où se trouvait un magistrat romain ayant dans ses attributions le droit de battre monnaie, on pouvait frapper des pièces romaines. Il n'est donc pas étonnant qu'on trouve des pièces romaines d'argent, et même d'or et de cuivre, qui semblent être l'ouvrage d'artistes grecs; mais il ne faut pas confondre ces pièces romaines, frappées accidentellement hors de la ville, avec les monnaies également romaines des succursales monétaires établies dans quelques villes de l'Italie. Les monnaies romano-campariennes ou romano-lucériennes, tant pour le pied monétaire que pour le type, la valeur, la division et d'autres

Où ont été frappés
les plus
anciens deniers?

primitifs; nous reviendrons sur cette analogie; qu'il nous suffise de remarquer ici que ces pièces datent toutes à peu près de la même époque, au point que pour plusieurs d'entre elles, en particulier pour les victoriats romains et les onces de Capoue et d'Atella, il serait difficile de déterminer lesquelles ont servi de modèles aux autres.

(1) En comparant la pièce de Capoue : Tête de Janus imberbe. R. ROMA en creux dans un cartouche, Jupiter dans un quadriga (t. I, p. 368; *Annexe M*, II, 5, pl. XVII, n° 5), avec le denier romain de la première émission (pl. XXII, n° 1), il est impossible de ne pas être frappé de la similitude qui existe entre la fabrique et surtout entre les légendes de ces deux pièces.

particularités, conservent une certaine ressemblance avec les anciennes monnaies du pays, tandis que les monnaies romaines frappées hors de Rome, par un général ou un magistrat romain, peuvent bien par leur style trahir le lieu de leur fabrication et la main étrangère qui en a gravé le coin, mais elles suivent toujours les règlements qui régissent l'émission des monnaies dans les ateliers de la capitale.

Indication
de l'atelier
et de la valeur.

Les premières pièces d'argent imitent les pièces de cuivre frappées, en ce sens que l'on n'y voit à côté du nom de Rome ni le nom ni l'emblème particulier des magistrats monétaires, mais souvent le signe distinctif de l'atelier où elles ont été fabriquées et toujours l'indication de leur valeur.

La série d'argent se compose de trois pièces, qui portent toutes les trois le nom de *nummus*, mais qui se distinguent par les sigles ou marques indiquant leur valeur X, V, IIS, et par les adjectifs *denarius*, *quinarius*, *sestertius*, qui correspondent à ces sigles.

§ II.

Poids des deniers primitifs. — Leur analogie avec les pièces d'argent de Populonia. — Date de leur émission.

Il est difficile de déterminer d'une manière précise quel était primitivement le poids légal des deniers. Nous savons que, sous la République et jusqu'au règne de Néron, le denier d'argent était taillé sur le pied de 84 à la livre = 3 scrupules $\frac{3}{7} = 3^{\text{sr}},90$ (1). Ce poids se trouve dans la plupart

(1) Voyez Cornelius Celsus, contemporain de Tibère (V, 46). — Scribonius Largus, qui vivait à la même époque, dit à la fin de sa préface : « *Erūt autem notū denarii pro Græcā drachmā; æque enim in libra X octo-*

des nombreux deniers de la République aussi rigoureusement que le comporte ce monnayage imparfait et bien moins exact pour l'ajustage du poids que le monnayage des Grecs ; il n'y a donc pas de doute à avoir sur le pied monétaire des deniers frappés pendant les VI^e et VII^e siècles (1). Mais nous ne devons pas en conclure que ce pied fût le

« *ginla quattuor apud nos quot drachmae apud Graecos incurrunt.* » — Pline (*Hist. nat.*, XXI, 34, 185) s'exprime de même : « *Denarii argentei pondus habet drachma attica.* » — Le même (*ibid.*, XXXIII, 9, 132) : « *Cum sit justum LXXXIV (denarios) e libris signari.* » — Le même (*ibid.*, XII, 14, 62) : « *Tertiam partem minae hoc est XXVIII denariorum pondus.* » Dans ce dernier passage, Pline confond la mine avec la livre. Au surplus, cette évaluation n'était déjà plus exacte du temps de Pline.

(1) A côté des deniers au-dessous de leur poids légal, on en trouve assez souvent qui le dépassent sensiblement. Comme exemple de ces derniers, nous pouvons citer les suivants : L. HOSTILIUS. SASERNA (Riccio, *Hostilia*, n° 1. — Cohen, *ibid.*, pl. XIX, n° 2), 4^{re}, 55 (= 70,3, Pembroke, *Cat.*, p. 101). — RESTIO (Riccio, *Antia*, n° 2. — Cohen, *ibid.*, pl. III, n° 2), 4^{re}, 39 (= 67,8, Pembroke, *Cat.*, p. 97). — P. CREPVS (Riccio, *Crepusia*, n° 2 — Cohen, *ibid.*, pl. XVI), 4^{re}, 36 (= 67,3, Pembroke, *Cat.*, p. 100). — P. FONTEIUS. P. F. CAPITO III VIR (Riccio, *Fonteia*, n° 12. — Cohen, *ibid.*, pl. XVIII, n° 9), 4^{re}, 23 (Pinder, *Die ant. Münzen*, p. 117). — L. LVCRETI. TRIO (Riccio, *Lucretia*, n° 2. — Cohen, *ibid.*, pl. XXV, n° 2), 4^{re}, 22 (Pinder, *loc. cit.*, p. 121). — S. AFRA (Riccio, *Afrania*, n° 1. — Cohen, *ibid.*, pl. II), 4^{re}, 21 (Pinder, *loc. cit.*, p. 101). — L. PLAVTIUS PLANCVS (Riccio, *Plautia*, n° 18. — Cohen, pl. XXXIII, n° 7), 4^{re}, 2 (Pinder, *loc. cit.*, p. 127). — CN. PLANCIUS. AED. CVR. (Riccio, *Plancia*, n° 1. — Cohen, *ibid.*, pl. XXXII), 4^{re}, 18 (= 64,5, Pembroke, *Cat.*, p. 117). — Q. CASSIUS (Riccio, *Cassia*, n° 7. — Cohen, *ibid.*, pl. XI, n° 6), 4^{re}, 18 (Pinder, *loc. cit.*, p. 107). — Deux sesterces de T. CARISIUS (Riccio, *Carisia*, n° 8. — Cohen, *ibid.*, pl. X, n° 5) pèsent l'un, bien conservé, 0^{re}, 77 ; l'autre, usé, 1^{re}, 12 (Cohen, p. XII). Toutes ces pièces sont relativement récentes ; elles datent de l'époque de Cicéron, et leur poids extraordinaire peut être attribué à la maladresse d'un ouvrier. — On peut ajouter à ces pièces les deux suivantes, qui sont plus anciennes que les précédentes, et dont le poids doit être également regardé comme le résultat d'une maladresse d'ouvrier (*Annales de l'Inst. arch.*, 1863, p. 31). Elles ont pour type du revers la Victoire dans un bige et pèsent, l'une 4^{re}, 2, du Cabinet de Berlin, et l'autre 4^{re}, 13, de la collection Borghesi.

même au moment de la première émission. En effet, il paraît impossible d'admettre que le denier d'argent, qui remonte à une époque antérieure à la première guerre punique, se soit conservé toujours intact, et ait pu traverser sans altération cette époque désastreuse pendant laquelle la crise monétaire et commerciale détruisit la valeur intrinsèque du cuivre, et amena la fabrication exceptionnelle d'une monnaie d'or toute de circonstance et, pour ainsi dire, fiduciaire.

Quel était donc le poids légal des premiers deniers d'argent? Pour le trouver, il faut nécessairement aller le chercher parmi les deniers qui ont pour type du revers les Dioscures, avec la légende **ROMA**, sans aucun emblème, ni symbole, ni nom de magistrat.

On peut, il est vrai, dire avec raison qu'un grand nombre de deniers qui répondent à cette description ont été frappés beaucoup plus tard; cependant ceux dont la légende est en creux ne se rencontrent jamais avec des noms de monétaires ou des symboles, et par conséquent appartiennent, bien positivement, à la première émission. Or des cinq exemplaires de cette espèce que nous avons fait peser, et qui dépassent aussi en dimension les deniers ordinaires, quatre pèsent de 4^{rs},57 à 4^{rs},45, le cinquième seul (probablement usé) ne pèse que 3^{rs},7 (1). Les deniers semblables, mais avec la légende **ROMA** en lettres ordinaires, nous donnent

(1) Des cinq exemplaires qui ont été pesés à notre demande, quatre appartenaient au comte Borghesi (ils pèsent 4^{rs},57, 4^{rs},47, 4^{rs},46, 4^{rs},45), le cinquième est au Cabinet de Munich et pèse 3^{rs},7. — M. Cohen (*Monnaies de la République romaine*, p. 339) fait observer que ces deniers sont remarquablement plus forts que les deniers ordinaires. Ils sont rares, leur absence dans les Cabinets de Vienne et de Berlin le prouve suffisamment.

à peu près les mêmes résultats (1). En effet, des dix-huit pièces pesées à Vienne, à Berlin et par le comte Borghesi,

(1) Nous donnons ici le poids d'un certain nombre de deniers ayant au revers le type des Dioscures, la légende **ROMA**, caractères ordinaires, sans accompagnement d'un symbole ni d'un nom de monétaire; ces pièces sont tirées des Cabinets de Berlin et de Vienne et de la collection Borghesi; lorsque la lettre **A** présentera une variété, nous aurons soin d'en prévenir le lecteur :

Grammes.

- 4,63 (**ROMA**, *integerrimo*, Borghesi).
- 4,48 (= 61 1/2 gr., très-bonne conservation, Vienne).
- 4,48 (= 61 1/2 gr., bonne conservation, Vienne).
- 4,47 (*integerrimo*, Borghesi).
- 4,41 (= 60 1/2 gr., très-bonne conservation, Vienne).
- 4,38 (très-beau, Berlin).
- 4,26 (= 58 1/2 gr., Vienne).
- 4,25 (très-beau, Berlin; Pinder, p. 98).
- 4,07 (**ROMA**, beau, Berlin).
- 4,03 (**ROMA**? un peu usé, Berlin).
- 4 (usé, Berlin).
- 3,86 (très-bon; 3,90, d'après Pinder, p. 98).
- 3,75 (*bello*, Borghesi).
- 3,70 (**ROMA**, *bello*, Borghesi).
- 3,54 (= 48 1/2 gr., Vienne).
- 3,50 (*bellissimo*, Borghesi).
- 3,22 (*bello*, Borghesi).
- 3,17 (*passabile*, Borghesi).

M. Charles Gonzalès a bien voulu nous communiquer les poids de huit deniers de cette espèce de la collection Santangelo. Les quatre plus forts pèsent 4^{rs},45 (= 5 trappesi); 4^{rs},37 (= 4 trap. 18 acini); 4^{rs},14 (= 4 trap. 13 ac., 2 exemplaires), peut-être s'en trouve-t-il dans le nombre ayant la légende incuse? — Les quatre plus faibles pèsent 3^{rs},56, 3^{rs},52, 3^{rs},43 et 3^{rs},31. — Un exemplaire un peu usé du Cabinet de Modène pèse 4^{rs},10 (Cavedoni, *Ripostigli*, p. 175), un autre de la collection de M. le major de Rauch pèse 4^{rs},075 (*Mittheilungen der Berliner numism. Gesellschaft*, III, p. 295). Le plus fort des deniers de cette espèce que nous ayons jamais rencontré, a passé de la collection Pembroke au Musée Britannique; il pèse 5^{rs},17 (= 70,8, *Cat. Pembroke*, p. 121, un peu fatigué. Leake, p. 141, en donne

suivante (1). Le témoignage de ces derniers semble mériter plus de confiance que celui de l'archéologue, à moins que pour les mettre d'accord on ne veuille admettre, ce qui, du reste, est possible, qu'il se soit passé un an entre la promulgation de la loi et sa mise à exécution. Il est positif que ces renseignements ne se rapportent pas aux pièces campaniennes. qui n'ont de romain que la forme; car un de nos auteurs dit formellement que l'émission eut lieu à Rome, et il ajoute qu'on fixa la valeur des pièces d'argent à 10, à 5 et à 2 as $1/2$, ce qui n'est pas applicable à la monnaie campanienne, et, de plus, jamais aucun historien n'a appelé Romains les habitants de Capoue ou de toute autre ville devenus citoyens romains, ni considéré comme fait ou dit par des Romains ce que ces habitants ont pu faire ou dire.

269 av. J.-C.

C'est donc bien en 486, quatre ans après la prise de Tarente et quatre ans avant la première guerre punique, que

« annis ante primum Punicum bellum et placuit denarium pro decem
« libris aeris valere, quinarium pro quinque, sestertium pro dupondio ac
« semisse. »

268 av. J.-C.

267 av. J.-C.

(1) Tite-Live (*Epit.*, XV) : « Tunc primum populus Romanus argento uti
« coepit. » Cette note se trouve entre le récit de la fondation d'Ariminum
et la défaite des Picentins, arrivées en 486, et la défaite des Sallentins, en
487, de sorte qu'il est impossible de lui donner la date de 485. — Zonare
(VIII, 7), qui avait puisé ses renseignements dans Dion, qui les tenait lui-
même de Tite-Live, dit : Πολλὰ δὲ χρήματα τότε τῇ Ῥώμῃ ἐγένοντο ὥστε καὶ
ἀργυραῖς δραχμαῖς χρῆσασθαι. Ce passage se trouve entre la défaite des insur-
gés du Samnium, en 485, et la soumission de la Calabre, en 487. — Le
Syncelle dit (t. I, p. 523, éd. de Bonn) : Ἐν Ῥώμῃ πρῶτον ἀργυροῦν ἐκόπη
νόμισμα (ce passage manque dans le texte arménien de la *Chronique* d'Eusèbe;
le *Chronicon Paschale* place cet événement en 481, et saint Jérôme
dans la troisième année de la cxxvii^e olympiade). Les chiffres ne sont pas
exacts, mais c'est bien de la même époque que l'auteur veut parler, puisque
immédiatement après il mentionne la soumission de la Calabre (en 487).

273 av. J.-C.

furent frappés à Rome les premiers deniers d'argent de la République. Les historiens n'attribuent cette innovation à aucune cause ni à aucune influence étrangère, mais seulement au développement considérable qu'avait pris à cette époque la richesse nationale (1). Le choix des Dioscures pour le type du denier d'argent semble s'accorder avec cette donnée historique : les Dioscures étaient considérés comme les dieux tutélaires des chevaliers romains, c'est-à-dire de la portion du peuple-roi qui s'occupait plus particulièrement du commerce ; le quartier où était situé le temple qui leur était consacré pouvait être considéré comme le centre des affaires, comme la *Bourse* de Rome (2). Quelques années auparavant, en 450, on avait institué la fête de ces divinités, qui se célébra depuis annuellement avec pompe, et consistait en une brillante procession de cheva-

304 av. J.-C.

(1) On a dit que Zonare avait donné les préparatifs de la guerre contre les Samnites comme une des causes de la première émission des deniers d'argent : mais cela n'est pas exact ; Zonare n'en parle pas, et Denys d'Halicarnasse n'en dit rien non plus dans le récit qu'il fait de cette guerre (*Ant. rom.*, XX, 9). — La possibilité de cette induction n'est même pas admissible, puisque les annalistes (qui ont tous évidemment puisé à la même source) sont unanimes pour placer la guerre des Samnites en 485, et la première émission du denier d'argent en 486.

269 av. J.-C.

268 av. J.-C.

(2) La région de Rome, nommée *ad Janum medium*, désignée par Horace (*Sat.* II, 3, 18, et le Schol.) comme le centre des affaires, et que l'on pourrait nommer la *Bourse* de Rome, comprenait certainement dans son étendue le temple de Castor (*Bull. de l'Inst. arch.*, 1850, p. 115) ; le lieu indiqué par les mots *sub veteribus*, d'après Plaute (*Curculio*, IV, 1, 19 : *Sunt qui dant quique accipiunt fenore*), était évidemment auprès du temple de Castor, puisque dans le vers suivant l'auteur ajoute : *Pone aedem Castoris ibi sunt subito quibus credas male*. Voilà pourquoi lorsque la loi Valeria réduisit toutes les créances au quart de leur valeur primitive, le tableau de cette réduction fut affiché sur le temple de Castor (Cicero, *pro Quinct.*, IV, 17) ; on déposait de l'argent dans tous les temples, mais de préférence dans le temple de Castor (Juvenal., *Sat.*, XIV, 260).

liers romains qui se rendait à ce temple; ce culte paraît avoir été alors le culte en faveur, on pourrait dire le culte à la mode, en Italie; aussi voit-on en même temps le type des Dioscures sur les monnaies romaines, romano-lucériennes et sur celles de Paestum. En effet, les deux divinités tutélaires des marins hellènes étaient un type fort approprié aux monnaies que les villes les plus guerrières et les plus riches de l'Italie faisaient frapper en vue surtout de leur commerce maritime, et par lesquelles elles se rapprochaient du système monétaire des Grecs.

C'est aussi à cette époque que l'administration de la monnaie, ou plutôt l'atelier monétaire de la République, fut établi sur le mont Capitolin, dans le temple de Junon la Conseillère (*Moneta*) (1).

(1) C'est ce que semble confirmer ce passage de Suidas, emprunté probablement à Suétone : « Μονῆτα ἡ Ἥρα παρὰ Ῥωμαίοις ἐξ αἰτίας τοιαύτης. Ῥωμαῖοι δεηθέντες χρημάτων ἐν τῷ πρὸς Πύρρον καὶ Ταραντίνους πολέμῳ ἤρξαντο τῇ Ἥρᾳ τὴν δὲ χρῆσαι αὐτοῖς, εἰ τῶν ὀπλῶν ἀνθέξονται μετὰ δικαιοσύνης, χρήματα αὐτοῦς μὴ ἐπιλεψείν. Τυχόντες δὲ Ῥωμαῖοι τῆς αἰτίσεως ἐτίμησαν Ἥραν Μονῆταν, τουτέστι σύμβουλον, τὸ νόμισμα ἐν τῷ ἱερῷ αὐτῆς ὀρίσαντες χρᾶττεσθαι. » Cf. v. Ἀστέρις. Le nom et le temple de *Junon Moneta* sont, il est vrai, bien plus anciens que l'année 485 (Becker, *Topographie der Stadt Rom*, dans son *Handbuch*, I, p. 400), mais il est certain que l'atelier monétaire des Romains fut établi dans ce temple (Tit.-Liv., VI, 20) pendant quelque temps, et rien ne prouve que son établissement dans ce lieu ne coïncide pas avec l'époque de la guerre de Pyrrhus, et par conséquent avec l'émission de la monnaie d'argent. De là vint l'usage d'appeler métaphoriquement les magistrats préposés à la monnaie *Triumviri monetales* ou *Monetarii*, et plus tard on appliqua la dénomination de *Moneta* à l'argent monnayé lui-même.

CHAPITRE III.

RAPPORT DE LA MONNAIE D'ARGENT AVEC LA MONNAIE DE CUIVRE.

Nous avons vu que la valeur proportionnelle du cuivre vis-à-vis de l'argent n'avait pas été changée par l'émission du denier d'argent et la diminution du poids de l'as; les preuves les plus décisives démontrent qu'à cette époque l'ancienne proportion de 1 : 250 subsistait encore. Nous en trouvons une première preuve dans le nom même de *nummus*, nom, il est vrai, généralement appliqué à toutes les pièces d'argent, mais plus particulièrement au sesterce (t. I, p. 238; ci-dessus p. 22), probablement parce que son poids, qui était d'un scrupule (t. I, p. 253), représentait en argent la valeur exacte d'une livre de cuivre.

Le sesterce
de la
nouvelle monnaie
vaut un as
de l'ancienne.

De plus, nous voyons le mot *nummus* et le mot *sesterce* employés indifféremment pour désigner l'as libral qui, comme nous l'avons dit (ci-dessus p. 16), resta longtemps encore en usage comme valeur de compte (1). Ainsi les amendes pour injures, que la loi des Douze Tables fixaient à 25, 150 et 300 as, se payaient en autant de sesterces (2). La somme destinée à la célébration des jeux

(1) Huschke (*die Verfassung des Königs Servius Tullius*, Heidelberg, 1838, p. 167) avait déjà émis la même opinion.

(2) La loi des Douze Tables ne désignait pas en propres termes en quelle monnaie devaient être payées ces amendes. Festus en donne l'explication page 371 : « *Viginti quinque poenas* [ou *poenae*], dit-il, in *XII significat viginti quinque asses*. » Aulu Gelle, en reproduisant ce texte (*Noctes Atticæ*, XX, 1, 12), met : *Viginti quinque aeris*. — Gaius (III, 223) et Aulu Gelle (*loc. cit.*, XVI, 10, 8, et XX, 1, 13) disent *asses*, tandis que Paulus (*Collationes*, II, 5, 5) parle de sesterces.

- 217 av. J.-C. publics en 537 est de 333,333 as $1/3$ ou autant de sesterces (1). Le minimum des héritages soumis à l'impôt de la loi Voconia en 585 est évalué tantôt à 100,000 as, tantôt à 100,000 sesterces (2). Si nous en croyons les commentateurs, la loi somptuaire Fannia, rendue en 593, fixe le maximum du prix que doit coûter le dîner des jours ordinaires (les

(1) Tite-Live (XXII, 10) dit : « *Aeris trecentis triginta tribus millibus* » *trecentis triginta tribus triente*. » Plutarque (*Fabius*, 4) : « ἄν σιστερτίων τριακοσίων τριάκοντα τριῶν καὶ θηναρίων τριακοσίων τριάκοντα τριῶν ἢ τριτημορίου προσόντος. » — Comp. Weissenborn sur ce passage : $333 \text{ sesteritia} + 333 \text{ denarii } 1/3 = 33,4333 \text{ sestertii } 1/3$. — Plutarque, qui évalue cette somme exactement à 83,583 drachmes $1/3$, a probablement eu sous les yeux un texte fautif indiquant le chiffre CCCXXXIII au lieu de CCCXXXIII.

(2) Nous trouvons la première de ces expressions (*centum millia aeris*) dans Gaius (II, 274), la seconde dans Dion Cassius (LVI, 10) et dans le Pseudo-Asconius (*Ad Cic. contr. Verr.*, II, 1, 41, p. 188, édition d'Orelli). — Il reste cependant encore une grande difficulté à résoudre. — D'après Aulu Gelle (*Noct. Att.*, VI [VII], 13), il est évident que le *minimum* des héritages soumis à l'impôt de la loi Voconia était en même temps le minimum de la première classe instituée par Servius Tullius. C'est pour cela que dans le discours relatif à cette loi, Caton fait la distinction entre ceux qu'il nomme les *Classici* = *primae classis homines*, et ceux qu'il indique comme étant *Infra classem*. — Il est même évident que la glose de Festus sur l'expression *infra classem* est basée sur le discours de Caton (p. 113). — Cependant M. Bœckh a parfaitement démontré (*Metr. Unters.*, p. 433 et suiv.) que Polybe (VI, 23, 15), Denys d'Halicarnasse et même Tite-Live (XLV, 15), en évaluant le cens établi par Servius Tullius, se sont exprimés en as (réduits) valant le dixième du denier; comment la loi Voconia aurait-elle évalué ce même cens au même nombre d'as *libraux*? Nous ne pouvons supposer qu'il y ait ici une erreur, parce qu'il nous paraît impossible que deux auteurs sérieux attestant tous les deux le même fait et parfaitement indépendants l'un de l'autre se soient trompés tous les deux, et surtout parce qu'une somme de 100,000 sesterces comme minimum de la fortune d'un homme riche n'était pas une chose rare au dernier siècle de la République. (Comp. notre travail sur les tribus de Rome, p. 120 (*Die Roem. Tribus in administrativer Beziehung*, Altona, 1844), et notre *Histoire rom.*, t. III, p. 570.) — M. Bœckh (*loc. cit.*, p. 435) suppose qu'au VII^e siècle le cens

festins exceptés) tantôt à 10 as, tantôt à 2 deniers $1/2$ (1) ; de même anciennement dans toutes les acquisitions, la valeur fictive consistait en 1 as ou en 1 sesterce (2). Un autre rapprochement à faire, c'est que les Grecs ont constamment traduit aussi *aes grave* par ὀβολός (3). Enfin

fixé par Servius Tullius avait été quadruplé ; mais cette hypothèse n'est pas soutenable (*Roemische Tribus*, loc. cit.), nous aimerions mieux supposer que la loi Voconia avait en effet fixé le cens de la première classe à 100,000 as faibles valant le dixième du denier, et que c'est ainsi que Caton l'avait comprise et en a parlé dans son discours ; mais l'expression *centum millia aeris* employée dans la rédaction de la loi étant amphibologique, toutes les fois que l'occasion se présenta d'en faire l'application, on l'entendit toujours dans le sens de l'as libral ou du sesterce, d'après le principe d'accorder au testateur toute la liberté compatible avec la lettre même de la loi prise dans le sens le plus large ; ce qui donna par la suite l'occasion de considérer les possesseurs de 100,000 sesterces comme formant dans l'esprit de la loi une catégorie distincte de riches.

(1) A. Gellius (*Noct. Att.*, II, 24, 3) : « *Lex Fannia — quibusdam diebus in singulos dies centenos aeris insumi concessit — ceteris autem diebus omnibus denos.* » — Athénée (VI, 108) cite la loi Fannia d'après Rutillius Rufus et dit : « Ὁψωνεῖν δὲ πλεονος τῶν δυοῖν δραχμῶν καὶ ἡμίσεος οὐκ ἐπέτρεπε. » — Comparez encore Donatus (*Vita Verg.*, 12) : « *Dena sestertia pro singulo* » *versu Vergilio dari jussit.* » — Ce que confirme Servius (*ad Aen.*, VI, 862) : « *Vergilius pro hoc, aere gravi donatus est.* » — De même la loi Valeria (668 de R., 86 av. J.-C.), qui ordonne que les sesterces soient payés en as, ne devient intelligible que lorsqu'on se souvient que l'as ancien avait la valeur du sesterce.

(2) Marquardt (*Handbuch*, III, 2, p. 13, note 42) fait à ce sujet des observations fort justes. — Tite-Live parle, dans des circonstances pareilles, de l'as (XXXI, 14), et souvent du *nummus unus*. — Au reste, il ne faut pas confondre ce prix fictif, dont il est fait mention dans les lois postérieures, avec le prix fictif de la *mancipatio* ; dans ce dernier genre d'affaires ce prix pouvait n'être pas toujours un fragment de cuivre (aes rude) (*Festus*, verb. *Rodus*, p. 265. — Varro, IX, 83), mais c'était toujours une pièce de cuivre *Voy. Huschke, Syntrophii instrumentum*, p. 39 et suiv.

(3) Plutarque (*Publicola*, 11) : « Ἦν δὲ τιμὴ προβάτου μὲν ὀβολοὶ ὅτεκα,

jusqu'à une époque relativement récente, les comptes officiels se font indifféremment tantôt en *aes grave*, tantôt en sesterces (ci-dessus, p. 16 et suiv). Que de difficultés n'aurait pas amenées cette double manière de compter si *aes grave* et *sesterce* n'avaient pas été deux noms pour signifier une seule et même unité, comme en Sicile *λίτρα ἀργυρίου* et νόμος! C'est pour la même raison que sur les plus anciennes pièces d'or de la République les chiffres ↓X, XXXX, XX suffisent pour en désigner la valeur, sans qu'on ait eu besoin d'ajouter les mots *as* ou *sesterce*; nous en parlerons plus tard. De plus, nous ne trouvons nulle part un exemple qui puisse prouver l'identité de l'as libral avec l'as valant le dixième ou le seizième du denier (1). Quant à la loi Crepereia, qui fixe à 125 sesterces la caution du serment fixée à 500 as par la loi des Douze Tables (2), elle n'avait certai-

430 av. J. C.

βός δὲ ἑκατόν. » Ce passage se rapporte à la loi Julia Papiria de 324. — Suidas, verbo ἑκατόν. — Gloss. Labb., p. 130, δόλον, asse. — Bœckh, *Metr. Unters.*, p. 346.

(1) Toutes les fois qu'il est question du prétendu *census* de Servius Tullius, la valeur est toujours exprimée en as réduits (= 1/10 ou 1/16 de denier); il ne s'ensuit pas que l'on réduisit ainsi toujours l'as libral, mais seulement que la valeur de ce cens avait été fixée dès l'origine en as réduits et non en as libraux, ce qui prouve que l'on ne peut pas le faire remonter jusqu'à Servius Tullius. Au surplus, depuis l'admirable discussion de M. Bœckh sur ce sujet (*Metr. Unters.*, p. 427 et suiv.), je ne pense pas qu'il puisse y avoir encore un seul historien qui admette cette énormité. — Tite-Live (V, 32), en parlant de l'amende imposée à Camille, dit. il est vrai, qu'elle fut de 15,000 as libraux (*XV millia gravis aeris*). — Plutarque (*Camill.*, 13), réduisant cette somme en argent, la porte à 1,500 drachmes. Mais ces assertions ont peu d'importance; et, comme dit M. Bœckh (p. 443), on peut les regarder comme des opinions personnelles et non comme des faits positifs.

(2) Gaius (IV, 95) s'exprime ainsi : « *Sacramento reum provocamus eaque sponsio sestertiorum CXXV nummorum fit, scilicet propter legem Crepereiam.* » Le nom de la loi est incertain.

nement pas été votée pour traduire en monnaie d'argent l'amende fixée précédemment en *as*; son but était réellement de diminuer le taux de l'amende que le perdant avait à payer.

Le sesterce valant 1 *as* libral, le quinaire en vaudra 2 et le denier 4; les signes qui se trouvent sur ces pièces, IIS (= 2 1/2) V et X, doivent donc se rapporter dès l'origine à l'*as* réduit (1). Ce que disent les anciens auteurs, ou plutôt ce que dit le seul auteur ancien qui ait traité ce sujet, est complètement incompatible avec la réalité des faits; et cependant, malgré le peu de sécurité que peuvent offrir ses renseignements, c'est de lui que les écrivains de l'époque impériale ont emprunté tout ce qu'ils disent sur l'ancien monnayage des Romains (2). Les données de cet auteur ne concordent pas davantage avec le rapport réel des métaux: une pièce d'argent pesant 1 scrupule n'a jamais pu valoir 2 anciens *as* 1/2, c'est-à-dire environ 625 scrupules de cuivre, lorsqu'en Sicile l'argent était au cuivre comme 1 est à 250; ce qui peut expliquer cette erreur, c'est qu'on a voulu faire concorder ce qu'on sa-

Erreur de Festus
et des historiens
qui l'ont suivi.

(1) Maecianus (§ 44): « *Pecunia numerata olim in aere erat, postea et in argento feriri coepit ita, ut omnis nummus argenteus ex numero aeris a potestatem haberet.* »

(2) Voy. ci-dessus, page 11, note 2, les passages que nous citons de Festus et de Pline. — Maecianus (§ 74): « *Cum olim asses libriles essent et denarius decem asses valeret et decima pars denarii libram, quae eadem as erat, singula (1/20) selibram, quae eadem semis erat, tertuntius quadrantem haberet, etc.* » — Varron (voyez t. I, p. 244, note 1), au contraire (*De Lingua latina*, V, 174), explique que la *libella* égale un dixième de denier, parce que le denier vaut 10 *as*; mais dans l'origine l'*as* valait une livre pesant de cuivre, de sorte que *as*, *libra*, *libella* étaient des expressions synonymes qui pouvaient s'employer indifféremment; cet auteur pouvait parfaitement établir ce principe sans attribuer au denier une valeur de 10 *as* libraux.

264-241 av. J.-C.

vait de l'as ancien avec les fausses données chronologiques dont on pouvait disposer. En effet, il est clair que si la première réduction de l'as n'avait eu lieu qu'entre les années 490 et 513, comme le croyait Verrius Flaccus, le denier d'argent aurait dû valoir 10 anciens as émis en 485 ou 486; or pour que cela fût possible, il faudrait ou que le sesterce ait pesé plus d'un scrupule ou que l'as en question ait été réellement plus faible que ne l'était l'as libral. M. Böeckh (1) a essayé de prouver la vérité de la première hypothèse; mais pour atteindre ce résultat, il lui a fallu d'abord aller chercher, pour en faire le denier primitif, une monnaie campanienne qui ne présente aucun des caractères du monnayage romain, et qui peut-être même n'a jamais eu cours dans le Latium; il a fallu encore supposer à cette pièce un poids de 8^{es},13, tandis qu'en réalité tous les exemplaires que nous en avons ne pèsent pas plus de 7^{es},04 et que le poids de 8^{es},13 n'existe pas dans la série campanienne, et admettre enfin que l'argent était au cuivre dans la proportion de 1 : 400, ce qui est tout à fait invraisemblable.

Prenons donc la seconde hypothèse et cherchons un as

(1) *Metr. Unters.*, p. 452. — Niebuhr (*Hist. rom.*, t. I, p. 505 et suiv.) pensait que l'as, d'après sa valeur intrinsèque, avait toujours valu le dixième du denier et par là même, de la drachme, quel que fût son poids; et que les affaiblissements successifs du poids avaient été occasionnés par le renchérissement du métal. — Ce qui reviendrait à dire qu'à l'époque de l'as libral la proportion entre les deux métaux aurait été de 1 : 625, et du temps de l'as sextantaire de 1 : 120. Ce qu'on ne comprend pas, c'est comment l'as aurait pu valoir dès son origine le dixième du denier, qui ne fut inventé que près de deux cents ans plus tard. Aussi M. Böeckh a-t-il victorieusement combattu cette hypothèse (*loc. cit.* et surtout p. 436); pour ce qui a rapport au prix des grains (p. 416), il a parfaitement démontré qu'elle est inadmissible et qu'elle est basée sur des suppositions erronées. — Fröhlich (*Animadversiones in nummos quosdam urbis*, p. 60 et suiv.) était beaucoup plus près de la vérité.

plus léger, dont 2 1/2 puissent valoir le sesterce que nous connaissons, nous trouverons que l'as demandé est l'as de 4 onces, celui de la première réduction, et qu'il remplit les conditions demandées. Les deux innovations importantes dans la réforme du système monétaire romain, savoir : la réduction du poids de l'as et l'émission d'une monnaie d'argent, ont dû avoir lieu à peu près dans le même temps, ou plutôt faire partie d'une seule et même opération. Nous savons, d'une part, d'une manière certaine, que les premiers deniers furent frappés à Rome en 485 ou 486. Varron nous apprend, d'autre part, que la réduction de l'as eut lieu à peu près vers le commencement de la guerre punique de 490. Rien n'empêche donc de supposer que les deux opérations se soient faites en même temps (1); j'aimerais même mieux admettre que la réduction de l'as a précédé l'émission de l'argent. En effet, pour que le sesterce valût 2 as 1/2, il fallait que cet as existât déjà. Les types eux-mêmes semblent confirmer cette hypothèse, car après la réduction du poids de l'as les monnaies de cuivre conservent encore les anciens types, par exemple : la tête avec le casque sans ornements et la proue de navire, tandis que sur la monnaie d'argent le casque est ailé et les Dioscures ont remplacé la proue. Quant au rapport de

269 ou 268 av. J.-C.

264 av. J.-C.

(1) Il est vrai de dire que quelques colonies, fondées en 486 et en 490, ont cependant eu des monnaies librales; mais cette objection ne saurait atténuer notre argument. En effet, ne peut-on pas admettre que les règlements monétaires de ces colonies, comme tout ce qui regardait leur administration et leur organisation, avait été décidé par un décret du peuple ou du sénat, quelques années avant leur établissement définitif; et d'ailleurs nos données chronologiques pour cette époque sont tellement peu certaines, qu'il serait hasardeux d'attacher une trop grande importance à des anomalies, qui peuvent n'être qu'apparentes.

la valeur intrinsèque, nous avons une preuve matérielle préférable à tous les raisonnements : l'as ancien pèse tout juste 2 as $1/2$ du nouveau système ; or le sesterce d'argent = 2 as $1/2$, donc l'ancien as égale le sesterce ; enfin le décussis de cuivre du nouveau système (dont la fabrication, du reste, a été de courte durée) égale comme valeur intrinsèque et comme valeur monétaire le denier d'argent ; l'un et l'autre ont pour type la tête casquée de Rome et les mêmes marques pour indiquer leur valeur.

Nous manquons complètement de documents certains pour pouvoir apprécier la quantité relative des monnaies fabriquées alors dans les deux métaux : l'as de 4 onces et le denier primitif sont rares l'un et l'autre. Nous verrons bientôt qu'à cette époque la plus grande partie du numéraire romain était encore de cuivre : nous pourrions peut-être en conclure que les espèces d'or et d'argent étaient surtout destinées à circuler dans le midi de l'Italie.

Nous avons, ce nous semble, surabondamment prouvé que la réduction de l'as et la fabrication de la monnaie d'argent forment deux parties d'une seule et même opération ; nous irons encore plus loin : nous prétendons démontrer que cette réduction, qui ne devait ni dissimuler une banqueroute ni déprécier le cuivre, n'a eu d'autre but que de rendre possible l'émission de la monnaie d'argent.

Nous avons vu que la grande unité de cuivre, l'as, et l'unité d'argent, le scrupule (le *nummus*), avaient la même valeur ; l'as se divisait en 12 onces, le scrupule ou nummus en 10 *libellae* ; si cette anomalie de deux systèmes existant de fait à côté l'un de l'autre, pouvait subsister tant qu'il n'y avait que de la monnaie de cuivre, l'émission de la monnaie d'argent a dû nécessairement la faire cesser en amenant leur fusion ; et c'est ce à quoi l'on est arrivé

en faisant de la nouvelle grande unité de cuivre la petite unité d'argent, et en conservant toujours le système décimal pour l'argent et le système duodécimal pour le cuivre; il en est résulté un système mixte dont la plus petite pièce, l'once de cuivre, se trouve être le cent-vingtième de la plus grande, le denier d'argent.

Il se peut que les besoins du commerce de détail aient rendu nécessaire une monnaie d'appoint plus maniable et plus commode que l'once coulée, qui représentait environ 2 centimes $1/2$ ($1/6$ groschen de Prusse); ce qui amena en même temps la réduction du poids de l'as. Mais ce qui est plus important à constater et en même temps plus vraisemblable, c'est qu'on a voulu ainsi se rapprocher du système attique. Le quinaire et le denier de nouvelle création représentaient le double et le quadruple du nummus ou ancien scrupule; or ces pièces pesant $2^{\text{re}}, 27$ et $4^{\text{re}}, 55$, se rapprochaient singulièrement du triobole de $2^{\text{re}}, 18$ et de la drachme de $4^{\text{re}}, 37$ d'Athènes, et pouvaient facilement être acceptées dans le commerce journalier comme ayant la même valeur; c'est probablement pour cela qu'en tête de la nouvelle série on mit le *nummus denarius* et non le *nummus sestertius*.

Ainsi, on le voit, plus d'une considération et plus d'une raison ont dû amener et motiver cette transformation si importante et si compliquée. Le législateur a pu emprunter le type à l'Italie du Sud, la division et les marques de la valeur à Populonia, mais pour tout ce qui est de l'essence même du monnayage, il est resté complètement romain et n'a pris chez les voisins que ce qui pouvait être commodément adapté au système national.

On peut encore se demander si, la monnaie d'argent une fois créée, l'usage ou la législation conservèrent aux

lingots d'argent le privilège dont avaient joui précédemment les lingots de cuivre, de pouvoir circuler concurremment avec l'argent monnayé, et de pouvoir même être légalement employés dans le commerce pour leur valeur intrinsèque. Il paraît positif qu'il n'en fut pas ainsi (1), car la loi de Sylla, qui déclare faux monnayeurs (2) ceux qui altèrent les lingots d'or, ne parle pas des lingots d'argent. Ainsi les lingots d'argent, quoique plus rapprochés par leur nature des espèces monnayées, et bien qu'on les trouve souvent enfouis dans les mêmes dépôts que les deniers et les as (3), n'ont cependant jamais été considérés, en droit, autrement que comme une marchandise ordinaire, et il s'en faisait, à ce qu'il paraît, un commerce considérable.

(1) Maecianus (*loc. cit.*, § 78) : « Nummi argentei in pecunia, forma publica dumtaxat nomen accipiunt. »

(2) *Digest.*, XLVIII, 10, 9 pr.

(3) On a trouvé dans un dépôt près d'Aquilée des lingots d'argent en forme de petites briques; les plus forts pesaient 13 livres (Cavedoni, *Ripostigli*, p. 13). Le poids total de ces lingots et des deniers de la République qui avaient été enfouis en même temps dépassait 120 livres. — On a trouvé également auprès de Parme deux bracelets d'argent dans un dépôt d'as du système oncial (Lama, *Guida al museo di Parma*, p. 4).

CHAPITRE IV.

MAGISTRATS MONÉTAIRES ET LOIS RELATIVES A LA MONNAIE
SOUS LA RÉPUBLIQUE.

§ I.

La fabrication des monnaies exécutée à Rome en vertu de décrets du peuple et administrée par des magistrats, sous la surveillance et le contrôle du sénat.

A Rome, comme partout, le droit de battre monnaie appartenait à l'État. Nous ignorons quelle était dans l'origine la part faite à chacun des pouvoirs constitutifs de la République dans l'exercice de cette partie de la souveraineté ; mais ce que nous en savons pour les deux derniers siècles, peut nous fournir des données suffisantes pour apprécier ce qui avait eu lieu dans les temps antérieurs. Or nous allons voir qu'à cette époque le peuple, le sénat et les magistrats concouraient, chacun pour leur part, à l'émission légale des monnaies, cette branche de l'administration si importante pour la fortune publique, et que l'on peut appeler l'expression vivante de l'autonomie. Le peuple décrétait et des magistrats spéciaux administraient sous la direction et le contrôle du sénat.

Le peuple, rassemblé dans les comices par tribus, décrétait tout ce qui était relatif à l'émission, au poids, à la division, au métal des monnaies, au rapport des métaux entre eux. Nous le voyons par la loi Papiria et la loi Flaminia sur le poids de l'as, par la loi Flaminia sur la proportion de l'unité d'argent avec l'unité de cuivre, par la loi Livia sur les monnaies fiduciaires, qui devaient alors être émises

en même temps que les monnaies réelles, par la loi Clodia pour la suppression des pièces de 3 sesterces et pour l'assimilation aux quinaires, de celles qui restaient encore en circulation, enfin par la loi Papiria, qui ordonne une nouvelle émission de pièces d'un sesterce.

Dans la limite de ces restrictions légales, c'était, originellement, au magistrat suprême, à celui qui était revêtu de l'*imperium*, qu'il appartenait de fixer souverainement le moment, l'étendue, le mode de l'émission monétaire et l'espèce des monnaies à émettre. Car dans une république c'est au magistrat suprême qu'il appartient d'exercer au nom de l'ensemble des citoyens, tous les droits souverains que la loi n'a pas spécialement réservés à des magistrats particuliers. Aussi les dictateurs, les consuls, les proconsuls, les préteurs ou les propréteurs devaient-ils exercer le droit de battre monnaie avant qu'on n'eût créé des officiers monétaires spéciaux ou quand ces derniers cessaient d'exercer leurs fonctions.

Ce droit n'impliquait pas nécessairement avec lui celui de mettre sur les pièces son nom, un symbole ou un emblème particulier, car le magistrat ne l'exerçait pas en son nom personnel, mais au nom et par délégation de la Communauté. Aussi à l'époque brillante du IV^e et du V^e siècles, lorsque les individualités s'effaçaient pour laisser à l'État ou à l'ensemble des citoyens les honneurs de la souveraineté avec le prestige de l'autorité, en un mot tant qu'il exista une *res publica* proprement dite, les divinités tutélaires de Rome et le nom de la ville avec son emblème, la proue de navire, se montrent seuls sur les monnaies; à peine y trouvons-nous quelquefois le signe distinctif de l'atelier monétaire (↳ de Luceria est le plus ancien); et ce signe distinctif n'est qu'une initiale ou un monogramme, tandis que le nom de Rome s'écrit en toutes lettres.

Lorsque vers la fin de la dernière guerre punique la République se trouva entraînée vers la forme oligarchique, les magistrats commencèrent à marquer leurs monnaies d'abord d'un symbole ou emblème distinctif, ensuite du nom de leur famille, indiqué par un monogramme. Leur nom particulier ne parut que plus tard, caché dans les premiers temps sous la forme de l'initiale ou de l'abréviation. Longtemps le nom de Rome conserva sa prééminence sur celui du magistrat ; il passa au second rang vers le milieu du VII^e siècle. et bientôt après disparut entièrement. Vers la même époque apparaissent sur les monnaies les premiers noms de dignités, et l'ancien type uniforme se trouve remplacé par la représentation des exploits, souvent plus ou moins fabuleux, des aïeux, douteux eux-mêmes, des jeunes patriciens chargés de faire frapper les monnaies de la République ; enfin, sans ouvrir l'histoire, l'inspection seule des monnaies nous apprendra bientôt que la monarchie militaire a succédé au gouvernement républicain. Dans le fait n'était-il pas moins choquant de voir la tête de César remplacer sur les monnaies celle de la déesse ROMA, que de voir un Faustus Sylla célébrer sur des monnaies républicaines, les hauts faits de son père et de son beau-père, ou le jeune Brutus, à l'âge de vingt-cinq ans, proclamer comme un héritage de famille sa vocation au tyrannicide, en mettant sur les monnaies de l'État, le buste et le nom de ses ancêtres ? Nous examinerons tous ces détails lorsque nous nous occuperons de la série chronologique des monnaies de la République ; étudions d'abord le droit de battre monnaie en lui-même, au point de vue de la constitution.

Nous l'avons déjà vu, ce droit est essentiellement l'apanage de la souveraine puissance, de l'*imperium* ; or nous savons que la fabrication des monnaies romaines n'a jamais

Division
de la monnaie en
monnaie urbaine
et monnaie frappée
hors de Rome.

été un privilège *exclusivement* réservé à la capitale, mais que, d'après les circonstances, elle avait souvent lieu dans les provinces même les plus éloignées; nous pouvons donc admettre *à priori* que le droit de battre monnaie participait à la nature de l'*imperium* auquel il était attaché. Limité dans Rome et soumis à certaines restrictions comme l'*imperium civile*, il participait, hors de Rome et jusqu'aux extrémités de l'Empire, à l'omnipotence de l'*imperium militare*. Ainsi nous avons deux sortes de monnaies à étudier, celles qui furent frappées à Rome même, que nous appellerons monnaies *urbaines*, et les monnaies frappées hors de Rome, sous l'autorité des généraux d'armée et des gouverneurs de province.

§ II.

Monnaies urbaines ou frappées dans Rome.

Les premiers magistrats de Rome n'exercent pas le droit de battre monnaie dans la capitale.

La monnaie urbaine aurait dû, d'après ce que nous avons dit plus haut, être du ressort des consuls ou des préteurs; nous ne savons pas quelle fut la règle adoptée dans l'origine et si les premiers as coulés furent fabriqués par ordre des décemvirs et ensuite par celui des consuls; mais dès que les noms des magistrats commencent à se montrer sur les pièces, nous savons qu'il n'en fut pas ainsi, et nous reconnaissons en cela la tendance de la politique des Romains. Dans le développement de leur liberté, ils ont constamment cherché à limiter ou même à supprimer autant que possible, dans l'intérieur de Rome, l'autorité de leurs premiers magistrats, surtout pour ce qui touchait aux finances et aux caisses de l'État; ils y étaient parvenus longtemps avant qu'au *vi*^e siècle les noms des magistrats monétaires et au *vii*^e les titres indiquant leurs fonctions, parussent sur les monnaies;

voilà pourquoi sur les pièces que l'on sait, ou que l'on croit avoir été frappées à Rome même, on ne voit jamais le nom des consuls et rarement celui des préteurs. L'as de Luceria est la seule pièce sur laquelle on voit des noms (1) que l'on peut attribuer aux deux premiers magistrats en exercice; et il faut remarquer que ces noms sont aussi les premiers qui paraissent sur les monnaies.

Quelle est donc l'origine de la magistrature spécialement chargée de l'administration des monnaies et jusqu'où s'étendait la compétence des personnages qui en étaient investis? Nous les trouvons désignés par les mots III. VIRI. A. A. A. F. F. (*tresviri auro, argento, aere, flando feriundo*) (2). Nous savons aussi qu'ils firent plus tard partie

Triumvirs
monétaires.

(1) V. PUNIO. L. F. C. MODIO. CN. F. et SE. POS. P. BAB. T. I, p. 344.

(2) C'est à cette qualification que Cicéron fait allusion quand dans ses *Épîtres familières* (VII, 18) il dit : « *Treviros vites censeo, audio capitales esse; mallem auro, aere argento essent*; » et dans son traité *De Legibus* (III, 3, 7) : « *Aes, argentum aurumve publice signanto.* » Cependant cette dénomination ne semble avoir été définitivement appliquée à la magistrature monétaire que dans les commencements de l'ère impériale, car on ne la voit jamais sur les monnaies de la République, et sur les monnaies d'or, frappées en 715 et 716, de L. Mussidius Longus, de Lucius Regulus et de P. Clodius M. F. on lit au lieu de cette formule les initiales A. P. F. (*auro publico feriundo*). Plus tard, la qualification III. VIR. A. A. A. F. F. se voit souvent dans les inscriptions comme sur les monnaies. — Le passage de Cicéron (*loc. cit.*) et l'analogie de ce titre avec ceux de *Ilvir jure dicundo, tribunus militum legionibus IIII primis aliqua earum*, etc., prouvent bien que ces mots ne sont pas au datif, mais à l'ablatif. — Cicéron dit dans un des endroits cités : *Aes argentum aurum*, ce qui indique assez la correction que l'on doit faire à l'autre; Pomponius (*voy. note 1 de la page 47*) place les métaux dans le même ordre. — *Auro, argento, aere*, se lit dans plusieurs inscriptions (Orelli, n° 6502, 6915). — *Monetalis* est la qualification donnée à ces magistrats dans le langage familier; et elle leur est venue de l'endroit où était le siège de leur administration (*voy. ci-dessus, p. 30, note 1*); on la trouve dans Cicéron (*ad Atticum*, X, 11,) et dans les inscriptions d'une époque plus récente (*Triumvir mone-*

Leurs attributions

du collège des *Viginti sex viri* et, sous l'Empire, des *Viginti viri*. Leurs attributions spéciales étaient de faire frapper les monnaies et couler les lingots (1), car nous voyons déjà les trois métaux mentionnés à une époque où l'on conservait certainement des lingots d'or dans le trésor public, mais où l'on n'avait pas encore frappé de monnaie d'or dans la ville de Rome. Le mot *flare* implique l'idée de couler, qui peut, du reste, aussi bien s'appliquer aux lingots qu'aux globules de métal destinés à être frappés. Ces magistrats étaient tenus non-seulement de livrer aux deux questeurs de la ville, qui étaient les trésoriers de la République, tout l'argent monnayé dont ils avaient besoin, mais ils devaient aussi en fournir aux particuliers, en échange des lingots qui leur étaient remis (2). Nous manquons de détails sur

alis a. a. f. f., Orelli n° 2242, 2379, 3134, 5003, 5450, 5477, 6007, 6498, 6981; *IIIvir monetalis*, Orelli, n° 6503, 6512, l'une et l'autre d'une époque très-basse; *XXvir monetalis*, Orelli, n° 2761; *IIIvir ad monetam*, se trouve dans le recueil de Muratori, n° 714, 5, et nous semble indubitable.

(1) Il est vraisemblable que *flare* indique l'action de couler les pièces et *ferire* l'action de les frapper, et il est remarquable que *flare* se trouve avant *ferire*. Il se peut que les premiers officiers chargés de la fabrication des monnaies avant la première émission des deniers d'argent et avant que la frappe n'ait été en usage à Rome, aient seulement joint à leur titre de *IIIvir* la désignation de *aere flando*; *feriundo* aurait été ajouté plus tard; il se peut aussi que le mot *flando* ait uniquement trait à la fonte des petits globules de métal destinés à être frappés. C'est évidemment dans ce dernier sens que *flare* a été entendu lorsque l'emploi des coins et du marteau eut tout à fait remplacé l'ancienne méthode; c'est dans ce sens qu'il doit être entendu dans la légende *CVR(ator) ✕. FL(andis)* sur le denier n° 259 de notre tableau chronologique, chap. IX (voy. Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. V, p. 212), et dans le passage de Varron, cité t. I, p. 252, note 1.

(2) Nous savons qu'au moins du temps de Cicéron on pouvait se procurer de l'argent monnayé à l'Administration des monnaies. Voy. Cicéron (*ad Atticum*, VIII, 7, 3) : « *Ad Philotimum scripsi de viatico, sive a moneta — nemo enim solvit — sive ab oppiis* (les banquiers). »

le personnel et le contrôle de cette magistrature à son origine (1); l'époque à laquelle remonte sa création n'a jamais été parfaitement indiquée; elle est probablement ancienne, quoique dans la première moitié du VII^e siècle elle ne puisse être encore considérée que comme une commission temporaire et extraordinaire; elle n'est pas mentionnée dans le catalogue des magistratures ordinaires, contenu dans la loi *Repetundarum* qui fut promulguée par le plus jeune des Gracques, ni dans l'inscription découverte à Bantia, et qui est du même temps. Le premier document qui en parle est l'éloge de C. Claudius Pulcher, consul en 662 (2) : il y est dit qu'il avait occupé le triumvirat monétaire en sortant de la questure, ce qui est contraire à l'usage établi dans la suite, et prouve en même temps qu'à cette époque cette magistrature n'était encore qu'une commission extraordinaire (3). Un peu plus tard, en 669 ou 670, Manius Fonteius fut questeur, après avoir été triumvir monétaire (4); et Cicéron, dans son *Traité sur les lois*, en 702, parle de cette magistrature comme régulièrement constituée (5). Nous placerons donc entre les années 650

Leur premier
établissement
d'abord
temporaire.

92 av. J.-C.

85 ou 84 av. J.-C.

52 av. J.-C.

104 et 89 av. J.-C.

(1) En effet, Pomponius (*Digest.*, I, 2, 2, 30) commet une erreur manifeste et, en partie, facile à prouver lorsqu'en parlant des petites magistratures, il cite les « *triumviri monetales aeris, argenti, auri flatores* » comme ayant été institués après les *praetores peregrinorum* et avant les *praetores provinciarum*.

(2) Voy. Orelli, n° 569.

(3) Un fait analogue eut également lieu du temps de César; P. Paquius Scaeva reçut *ex senatusconsulto* (par conséquent hors rang) après la questure, d'abord le *décemvirat stlitibus judicandis*, et ensuite la charge de *quatuorvir capitalis* (*Inscr. Regn. Neap.*, n° 5244, et Henzen, *Inscript.*, n° 6450).

(4) Cicér., *Pro Fonteio*, I, 1; III, 6. — Voy. notre tableau chronologique, n° 177 et 233.

(5) Cicér., *De Legibus*, III, 3, 6 : « *Minores magistratus partiti*

et 665 l'établissement définitif de cette charge (1) confiée dès lors à trois magistrats : il est probable qu'avant cette époque, lorsque le besoin s'en faisait sentir, on nommait une commission temporaire pour surveiller la fabrication des monnaies, de même qu'on chargeait des triumvirs ou des quinquévirs de conduire les colonies ou de diviser les champs ; quelquefois aussi on se contentait de confier cette surveillance, avec des pouvoirs spéciaux, à des magistrats déjà chargés d'une autre partie de l'administration.

Preuves
tirées des monnaies
antérieures
à Sylla.

Cette hypothèse se trouve pleinement confirmée par l'étude des monnaies antérieures à Sylla. En effet, si ces magistrats eussent été régulièrement élus tous les ans depuis l'époque à laquelle on commence à trouver leurs noms sur les monnaies, un siècle environ avant la Guerre Sociale, nous aurions un bien plus grand nombre de noms de monétaires.

De plus, certains noms ne se trouvent que sur les pièces de cuivre, d'autres sur l'argent seulement, quelques-uns sur des victoriats, d'autres sur des quinaires, et même sur le bes et le dodrans seulement ; tous ces faits semblent bien indiquer que la fabrication des monnaies n'était pas régulière et qu'il n'y avait d'émission générale ou partielle que de temps à autre, suivant les besoins de la caisse publique ou ceux du commerce. Nous ne savons pas si dès l'origine ces magistrats furent toujours au nombre de trois. On n'en voit, il est vrai, qu'un seul mentionné sur la plupart des monnaies, mais on ne saurait douter qu'il n'y en eût plusieurs (2),

« *juris plures in plera sunt — aes, argentum, aurumve publice signantur.* »

(1) Eckhel, avec son tact ordinaire, avait déjà pressenti le fait qui nous paraît probable (*loc. cit.*, t. V, p. 67).

(2) En effet, Claudius Pulcher dans son *Elogium*, prend le titre de

par analogie avec les autres fonctions du même genre que l'on voit toujours confiées à un collège composé de plusieurs membres. Il y a même de fortes raisons pour croire que dès leur institution ils ont été au nombre de trois, car l'inscription relative à Claudius Pulcher indique qu'il avait deux collègues; on lit aussi trois noms sur quelques monnaies antérieures à Sylla (1); enfin la fixation de leur nombre à trois, à une époque postérieure, et la ressemblance de ces commissions avec les commissions agraires, rend cette supposition tout à fait vraisemblable.

On connaît cinq monétaires dont les noms (2) se voient

III. VIR. A. A. F. F., et sur les monnaies on trouve son nom, C. PVLCHER, seul, sans autre désignation. Si l'on en excepte les plus anciennes pièces romano-lucériennes (voy. ci-dessus, p. 45, note 1), la même remarque s'applique aux monnaies des colonies latines; on ne voit qu'un seul nom de magistrat sur les pièces de Brundisium, de Copia et de Valentia. Les monnaies de Paestum, sur lesquelles on lit des noms de *quinquennales*, *quatuorviri*, *duoviri*, *patroni*, *pontifices*, sont beaucoup plus récentes, ce que ces indications seules prouvent suffisamment.

(1) Les deniers suivants appartenant à l'époque républicaine portent les noms de trois magistrats faisant partie d'un seul et même collège: L. METEL, A. ALB. S. F., C. MALL. (n° 191 de notre tableau chronologique). — Q. MET, CN. FVL, M. CALID (n° 166). — Q. CVRT, M. SILA, CN. DOMIT (ce dernier nom ne se trouve pas toujours avec celui de ses collègues, n° 167). — L. CENSORIN, P. CREPVS, C. LIMETA (n° 227). — Q. OGV, GAR, VER. (n° 239). — Q. MAR, C. F..., L. R... (n° 165). La qualification de magistrat monétaire ne se trouve sur aucune de ces pièces. — Sans parler des pièces qui appartiennent évidemment à deux consuls, censeurs, édiles ou questeurs, on voit quelquefois deux noms de magistrats monétaires appartenant à la même commission, par exemple sur le denier suivant: C. CASSI, L. SALINA (n° 243), mais il ne s'en suit pas nécessairement que ces deux magistrats aient été des duumvirs. Les deniers de CN. DOMI. montrent que souvent sur les pièces frappées par une seule et même commission on lit tantôt les noms des trois collègues, tantôt ceux de deux, ou même d'un seul d'entre eux.

(2) Voy. le n° 170 de notre tableau chronologique.

sur les monnaies avec ceux de L. Licinius Crassus et de Cn. Domitius. Peut-être y eut-il à cette époque une émission importante de monnaies pour laquelle on nomma extraordinairement une commission de sept membres, composée de ces deux personnages (ceux-là mêmes qui furent encore collègues pour la censure en 662), et de cinq autres personnages plus jeunes et moins importants. La magistrature de L. Licinius et de Cn. Domitius n'est pas indiquée sur les monnaies; ainsi rien ne nous oblige à placer l'émission de leurs pièces pendant leur censure, et diverses considérations, que nous développerons plus loin, ne permettent pas de les classer après celles de Claudius Pulcher; or, nous le savons, ce dernier exerça la charge de monétaire avant celle d'édile, qu'il obtint en 655. Ainsi à l'époque de l'émission de ces monnaies, qui eut lieu en 645 ou 650, le collège des monétaires était choisi, comme toutes les commissions extraordinaires, parmi les plus jeunes sénateurs, et leur élection n'était pas encore annuelle (1).

99 av. J.-C.

De 109 à 104
av. J.-C.

Leurs fonctions
sont quelquefois
confiées
aux questeurs.

100 av. J.-C.

Pl. XXIX, n° 7.

Nous avons dit que, suivant toute apparence, on confiait quelquefois l'émission des monnaies à des magistrats déjà chargés d'autres fonctions. Nous n'avons cependant qu'un seul exemple à citer à l'appui de cette hypothèse : celui des questeurs Pison et Cépion qui, vers l'année 654, firent frapper des deniers. Il est vraisemblable qu'une pareille délégation était un fait exceptionnel, et n'avait lieu en général que pour assurer le service spécial dont ces magistrats étaient d'ailleurs chargés; ainsi, dans le cas particulier que nous venons de citer, ces mêmes questeurs

(1) *Annales de l'Inst. arch.*, 1863, p. 56. — Pour l'époque que nous attribuons à ces pièces et pour les raisons qui nous les font classer avant celles de Claudius Pulcher, voyez notre tableau chronologique, n° 170.

avaient pour mission d'acheter une grande quantité de blé, et il fallait nécessairement mettre de l'argent monnayé à leur disposition.

Ce ne fut qu'après la Guerre Sociale que le triumvirat monétaire devint une magistrature ordinaire, à laquelle on ne pouvait régulièrement aspirer qu'à l'âge de vingt-sept ans (1). Nous voudrions pouvoir établir qu'elle était exercée pendant une année comme toutes les autres; mais d'après les monnaies, on ne retrouve qu'environ soixante monétaires ordinaires entre la Guerre Sociale et la Guerre Civile, et il devrait y en avoir plus du double si le renouvellement avait été annuel. Il y a donc dans l'organisation de cette magistrature quelque chose que nous ne connaissons

L'établissement
n'en est régulier
qu'après la Guerre
Sociale.

(1) Suivant toute apparence il n'existait pas, à proprement parler, d'âge légal pour exercer les fonctions de monétaire pas plus que pour les autres magistratures *non curules*; mais cet âge peut être déterminé par les circonstances accessoires et les réglemens généraux. Ainsi, nous savons d'abord qu'il était interdit d'exercer aucune magistrature civile avant d'avoir servi dix ans dans l'armée (voy. Becker, *Handbuch*, II, 2, p. 21.—Borghesi, cité par Cavedoni, *Ripostigli*, p. 21), puis il y avait un règlement pour l'ordre dans lequel les magistratures pouvaient être conférées; ainsi on ne pouvait obtenir la questure qu'après le *vigintivirat* depuis que ces fonctions avaient été formellement élevées au rang de magistrature (Tacit., *Ann.*, III, 29); enfin on pourrait citer la défense d'exercer deux magistratures sans intervalle. — Les Gracques ont parfaitement pu être questeurs à l'âge de vingt-sept ans, parce que de leur temps le *vigintivirat* n'était pas encore organisé comme il l'a été depuis; mais par la suite l'âge auquel on pouvait l'obtenir a été retardé de trois ou quatre années. Sous les empereurs on arrivait à la questure à l'âge de vingt-cinq ans (Dio Cass., LII, 20. — Marquardt, *Handbuch*, II, 3, p. 218) et au *vigintivirat* à vingt ans, mais pas avant, comme Eckhel (*Doct. num. vet.*, t. V, p. 62) l'a très-bien établi d'après les *Annales* de Tacite (III, 29). L'inscription funéraire d'un triumvir, mort à l'âge de dix-huit ans (*Inscript. Neapol.*, n° 456), ne nous paraît pas d'une authenticité inattaquable. — Comp. Plin., *Epist. ad Trajan.*, § 79, et nos *Stadtrechte*, p. 418.

pas encore exactement ; peut-être sa durée était-elle de deux années, ou bien n'était-elle conférée que tous les deux ans.

Pour ne pas interrompre le récit de ce que nous savons sur l'histoire de cette institution, nous allons dire ici ce que nous connaissons de son organisation à l'époque suivante.

Ce que devint
cette magistrature
sous César
et depuis.

César porta à quatre au lieu de trois le nombre des monétaires en même temps que celui des *capitales* (1), et ces nouveaux *quatuorvirs* entrèrent en charge pour la première fois l'année même de sa mort (2). Cette innovation dura peu de temps, et Auguste rétablit les *triumvirs*, comme nous le verrons plus loin. On trouve quelque temps encore leurs noms sur les monnaies, mais, peu après la naissance de Jésus-Christ, cet usage disparaît, et l'existence de cette charge jusqu'au III^e siècle de notre ère ne nous est plus révélée que par les inscriptions (3).

(1) Sueton. (*Caesar*, XLI) : « *Minorum magistratuum numerum ampliavit.* » C'est ce qui explique l'existence d'un *IIIvir capitalis*, nommé dans une inscription d'Orelli (n° 6450), ainsi que les *IIIviri monetales* de cette époque. Comme le remarque très-bien Eckhel (*loc. cit.*, t. V, p. 212), Flaminius Chilo a soin d'indiquer sur ses monnaies qu'il appartient à la première commission monétaire ainsi réformée, *III.VIR.PRI(mus) FLA(vit)*. — Le *collegium* des *minores magistratus* compte donc pendant un certain temps vingt-huit membres au moins. — Cavedoni (*Ripostigli*, p. 229) pense que cette augmentation du nombre des magistrats n'eut lieu qu'après la mort de César ; mais son opinion ne peut plus se soutenir en face du texte formel de Suétone.

(2) En 710. — Nous montrerons plus loin que ce fut bien cette année-là même que L. Flaminius Chilo exerça la charge de monétaire.

(3) Les dernières inscriptions que nous connaissons dans lesquelles cette magistrature monétaire soit rappelée sont relatives aux personnages suivants : *Ser. Calpurnius Dexter*, qui fut consul l'an 225 de notre ère (Orelli, n° 6503) ; *T. Clodius Pupienus Pulcher Maximus*, fils de l'empereur assassiné en 238 (Orelli, n° 6512) ; *L. Fulvius Aemilianus* (Orelli, n° 3134), si, en

Nous rangerons au nombre des monétaires ordinaires la plupart des magistrats dont les noms se trouvent sur les monnaies frappées à Rome, sans que leurs fonctions y soient indiquées. On avait apparemment trouvé cette dernière mention inutile, puisque, régulièrement, les triumvirs seuls émettaient des monnaies marquées à leur nom. La qualification de III virs monétaires se voit pour la première fois sur les pièces frappées vers l'an 700 de Rome, tandis que les autres charges y sont indiquées beaucoup plus tôt.

Quelles sont les
pièces que l'on peut
attribuer
à ces magistrats.

54 av. J.-C.

Les pièces émises par ces magistrats constituaient véritablement la monnaie légale de l'État, et tant que dura la République il n'est jamais fait mention dans leurs légendes d'un décret du sénat qui les autorise (1); les autres magistrats, au contraire, ne battaient monnaie que dans des cas exceptionnels et en vertu d'une autorisation spéciale. Il est de règle que cette autorisation soit mentionnée sur leurs pièces par une des formules S. C., EX S. C. ou toute autre du même genre : c'est en vertu d'un décret de cette nature qu'en 672 le préteur Q. Antonius Balbus reçut du sénat, partisan de Marius, la mission de rassembler tous les trésors des temples pour les fondre et en faire de la monnaie.

82 av. J.-C.

C'est la seule fois que l'on vit, du temps de la République, un magistrat de ce rang (2) chargé de battre mon-

effet, ce personnage est bien le fils du consul de l'an 259. — Comparez Léon Renier, *Mélanges d'épigraphie*, p. 12 et suiv.

(1) Les sigles S. C. qui se trouvent sur le denier frappé en 705 par C. Coponius, préteur du parti de Pompée, et par Q. Sicinius, triumvir monétaire, se rapportent au premier de ces personnages, car on ne les voit pas sur les deniers frappés par Q. Sicinius seul. Plus tard, on les retrouve sur les deniers de Manius Cordius Rufus et de T. Carisius, monétaires de César, assez souvent sur l'argent, quelquefois sur l'or, et toujours sur le cuivre des monétaires d'Auguste.

49 av. J.-C.

(2) Les préteurs étaient comptés parmi les *magistratus majores*. B.

naie dans la capitale (1); les délégations de ce genre étaient plus souvent accordées ou confiées à des magistrats d'un rang inférieur, aux édiles (2) et aux questeurs (3), lorsque pour cause ou sous prétexte d'intérêt public le sénat trouvait bon qu'ils missent en circulation une plus grande abondance de numéraire; l'émission se faisait alors pour le compte du trésor ou pour le compte particulier de ces magistrats (4). Cette autorisation ne se donnait en général que pour les pièces d'argent, car nous ne connaissons que deux as où elle soit constatée par la légende EX S. C., l'un est anonyme et l'autre porte les noms de C. Cassius et L. Salinator. On peut donc regarder, sauf de rares exceptions, comme exclusivement frappées par les magistrats monétaires ordinaires, toutes les pièces de cuivre fabri-

Pl. XXXII, nos 9
et 11.

(1) Nous avons des pièces d'or de L. Munatius Plancus, *praefectus urbis* du temps de César.

(2) Les monnaies frappées par les *aediles curules* portent les légendes suivantes : M. SCAVRVS. AED. CVR. S. C. et P. YPSAE. S. C. — P. FOVRIVS. CRASSIPES. AED. CVR. — M. PLAETORIVS. CESTIANVS. AED. CVR. EX. S. C. — CN. PLANCIVS. AED. CVR. S. C. — A. PLAVTIVS. AED. CVR. S. C. — P. GALB. AED. CVR. S. C. — Nous ne connaissons de pièces frappées par les édiles plébéiens que celles qui portent la légende : M. FAN. L. CRIT. AED. PL. P. A.

(3) A part les monnaies des questeurs Piso et Caepio, dont nous avons parlé ci-dessus (p. 50), et celles des questeurs militaires, dont nous parlerons au paragraphe suivant, les seules monnaies frappées par des questeurs, du temps de la république, portent les légendes suivantes : AP. CL. T. MAL. Q. VR. — CN. LEN. Q. (ou bien LENT. CVR. X FL.) EX. S. C. — P. LENT. P. F. L. N. Q. S. C. — L. TORQVA. Q. EX. S. C. — L. PLAETORI. L. F. Q. S. C. — M. SERGI. SILVS. Q. EX. S. C.

(4) Ceci avait lieu surtout à l'occasion des jeux donnés au peuple par ces magistrats, qui demandaient alors et obtenaient l'autorisation de faire une émission de deniers portant leur nom, et dont ils fournissaient le métal. Quand il y avait une émission extraordinaire pour cause ou sous prétexte d'intérêt public, les lingots étaient fournis par le trésor.

quées depuis que ces pièces étaient devenues une monnaie d'appoint.

§ III.

Monnaies romaines frappées hors de Rome.

Nous distinguerons deux catégories parmi les pièces frappées hors de Rome. — Un certain nombre de monnaies romaines de la seconde moitié du v^e siècle ou de la première moitié du vi^e, outre le nom de Rome écrit en toutes lettres, portent encore un autre nom de ville, mais celui-ci est en abrégé ou en monogramme. Souvent même il est difficile de distinguer quand ces monogrammes indiquent un nom de magistrat ou un nom de ville. Les cinq monogrammes de villes connus jusqu'à ce jour donnent les noms de Rome, Luceria, Canusium, Crotone et Corcyre. Le monogramme de Corcyre est en lettres grecques, et l'on voit à côté un second monogramme également en lettres grecques qui indique vraisemblablement un nom de magistrat. Ces monnaies sont taillées d'après le système romain, approprié cependant au pays pour lequel elles étaient frappées; ainsi l'atelier de Corcyre, outre le quinaire romain, fabriquait aussi le victoriat, c'est-à-dire la drachme illyrienne; celui de Luceria, le dextans, le quincunx et la demi-once, avec l'as et le semis. On ne connaît jusqu'ici qu'un seul *denier* de cette espèce, et il est marqué du monogramme de Rome; il paraît que les ateliers secondaires n'ont émis que le victoriat, le quinaire et le sesterce d'argent avec toute la série de cuivre à partir de l'as, et qu'il leur a toujours été interdit de frapper des deniers ou des décussis; les pouvoirs qui leur étaient accordés n'auraient ainsi comporté que la fabrication de la monnaie divisionnaire

Première
catégorie :
monnaies frappées
dans des villes.

ou de second ordre. Tous ces ateliers secondaires se trouvent dans la circonscription consulaire qui comprenait l'Italie avec la Gaule Cisalpine et l'Illyrie (1); ils étaient établis dans des villes alliées jouissant de l'alliance la plus favorable (2); quelques-unes d'entre elles, comme Luceria et Canusium, émettaient en même temps des monnaies de cuivre en leur propre nom, dernier souvenir de leur ancienne autonomie.

Magistrats
chargés de ce
monnayage.

Dans les villes où se trouvaient ces ateliers, la fabrication des monnaies était probablement confiée à des commissaires particuliers et n'entrait pas dans les attributions du magistrat suprême de cette circonscription administrative. La restriction du droit de monnayage aux pièces les moins importantes, semble peu compatible avec la dignité d'un haut personnage; de plus, ces monnaies affectent constamment un caractère particulièrement local et qui s'est soutenu assez longtemps dans certaines villes; on peut citer, par exemple, les monnaies de Luceria qui ont suivi pendant au moins un demi-siècle toutes les variations de la monnaie romaine. Il est vraisemblable que ces ateliers étaient administrés sous la surveillance du consul, par des employés de rang inférieur établis dans les villes monétaires de l'Italie. On pourrait peut-être comparer ces employés des monnaies aux questeurs qui résidaient à Calès et à Ariminum, villes libres et alliées, et nous savons d'ailleurs qu'un commandant particulier résidait à Corcyre (3).

(1) Voyez notre *Histoire romaine*, I, p. 522, et notre *Rechtsfrage zwischen Caesar und dem Senat* (Question de droit entre César et le Sénat), p. 8.

(2) Les pièces d'argent frappées à Crotone l'ont été probablement avant sa colonisation.

(3) Polyb., XXII, 15, 6. — Notre *Histoire romaine*, I, p. 525. — Le nom grec dont les initiales ΑΓ se voient sur les monnaies de Corcyre est probablement celui de l'officier chargé de ce service par le commandant militaire.

Il se peut enfin que le gouvernement romain ait établi dans un certain nombre de villes d'Italie et dans les îles voisines des ateliers pour la fabrication de la petite monnaie, tandis que la principale monnaie, le denier, n'était frappée que dans la capitale, sous la surveillance immédiate du magistrat principal. Il est ainsi très-possible qu'à l'époque où les succursales mettaient leur monogramme à côté de la légende ROMA, l'atelier principal de Rome mit aussi son monogramme particulier sur les pièces qu'elle fabriquait. Ce monnayage, *extra-muros*, ne dura pas fort longtemps et fut supprimé pendant la guerre d'Annibal ou peu après.

Le droit de battre monnaie, qui était attaché au commandement en chef d'une armée, est bien autrement important, au point de vue politique et administratif, que le monnayage des succursales monétaires, et il demande à être étudié plus particulièrement. Ces pièces militaires se reconnaissent surtout aux noms des officiers qui les ont fait frapper. Nous commencerons donc par donner la liste de toutes les charges qui se trouvent mentionnées sur les monnaies indubitablement frappées hors de Rome jusqu'à la mort de César (710 de Rome). Il est certain que l'on peut considérer comme ayant été frappées hors de Rome et par ordre des généraux d'armées un grand nombre de pièces sur lesquelles on ne voit ni le nom du magistrat ni l'indication de ses fonctions. On peut ranger dans ce nombre les pièces d'or de 20, 40 ou 60 sesterces, ainsi que les pièces d'argent ou de cuivre avec l'ancien type, mais d'une fabrication évidemment grecque. Cependant, comme à tout prendre, on peut bien avoir employé à Rome des graveurs grecs pour graver les coins des monnaies, il vaudra mieux ne considérer positivement comme pièces militaires, que celles

Seconde catégorie.
Monnaies
militaires.

44 av. J.-C.

Pl. XXIII, nos 11,
12, 13.

dont l'attribution est certaine; on les verra dans le tableau suivant :

ESPÈCE DE MONNAIE.	NOM DU GÉNÉRAL.	OFFICIER CHARGÉ DE LA DIRECTION DE LA MONNAIE.
<i>1° Avant la Guerre Civile de César.</i>		
Denier.	G. PAAPI. G. MUTIL EMPERATUR. (En caractères osques.)	"
Aureus, denier.	L. SULLA IMP.	L. MANLI. PRO Q.
Aureus.	(Sulla) (1).	A. MANLI. A. F. Q.
Aureus.	(Sulla).	(Le nom marque.) Q.
Aureus, denier, as.	L. SULLA. IMP. OU IMP. ITERUM.	"
Denier.	C. VAL. C. F. FLAC. IMPERAT. EX. S. C.	"
Denier.	G. ANNI. T. F. T. N. PRO COS.	L. FABI. L. F. HISP. Q.
	EX. S. C.	C. TARQUITI. P. F. Q.
Aureus.	MAGN. PRO COS.	"
Denier.	Q. C[ÆCILIUS] M[ETELLUS] P[IVS] IMPERATOR] OU IMPER. SENS DOM.	"
Quinaire.	"	C. EGNATULEI. Q. F. Q. (2).
Denier, quinaire.	"	C. FUNDAN. Q. (2).
Denier, quadrans, once.	"	Q. LUTATI. CERCO. Q. (2).
<i>2° Pendant la Guerre Civile de 705 à 709.</i>		
Denier.	G. CAESAR IMP. COS. ITER.	A. ALLIENUS PRO COS.
Denier.	MAGN. PRO COS.	CN. PISO PRO Q. VARRO PRO Q.
Denier.	L. LENT. C. MARC. COS.	NERI. Q. URB. OU SEULEMENT Q. SENS DOM. OU MÊME SANS légende.
Denier.	C. COPONIUS PR. S. C.	Q. SCINIUS HILVIR.
Aureus, denier.	Q. METEL. PIUS SCIPIO IMP.	EPPIUS LEG. F[ACIENDUM] C[U- RAVIT]. P. CRASSUS IUNI. LEG. PRO PR.
Denier, quinaire.	M. CATO PRO PR. (3).	"
Denier, as.	CN. MAGNUS IMP. F. OU CN. MA- GNUS IMP.	M. MINAT. SAMIN. PR. Q. M. PUBLICI. LEG. PRO PR.

(1) La légende L. SVLL. FELI. DIC. se rapporte à la statue équestre de Sylla qui se voit sur le revers. (Cohen, pl. XXVI, n° 4.)

(2) Les *questeurs* qui ont battu monnaie en vertu d'un décret du sénat (ci-dessus, p. 54, note 3) étaient probablement des questeurs urbains; ceux, au contraire, qui ne mentionnent pas le décret du sénat sur leurs pièces, étaient sans doute des questeurs militaires.

(3) Il est probable que ces pièces ont été frappées par Caton lorsqu'il était

On peut joindre à ces noms, ceux des magistrats qui se trouvent, avec l'indication de leurs fonctions, sur des pièces qui n'appartiennent pas au système romain et qui ont été frappées sous la République dans les provinces soumises à Rome. Par exemple, les noms des questeurs qui se trouvent sur les pièces de cuivre frappées en Sicile (1), en Espagne (2) ou en Macédoine (3); ceux des gouverneurs,

gouverneur de la Sicile. Elles n'ont pu être émises par lui pendant qu'il était en Afrique, quoi qu'en dise M. l'abbé Cavedoni (*Bull. de l'Inst. arch.*, 1843, p. 13), parce que Caton ne commandait pas en chef dans cette province, et que les pièces frappées dans ces conditions auraient sans doute mentionné également le nom de Scipion, qui, en sa qualité de général de l'armée, avait positivement seul le droit de battre monnaie. — (Confrontes ci-après, ch. IX, § 2, et Cavedoni, *Nuovi studii*, p. 22 et 23. B.)

(1) *M. ACIVL. Q* (Landolina-Paternò, *Monete consolari sicule*, p. 8). La forme de l'*l*, que nous avons pu vérifier nous-même sur cette monnaie, et le titre de *questeur*, inusité à l'époque impériale, mais fréquent sous la République, la classent évidemment à l'époque républicaine. Nous assignerons aux premières années du règne d'Auguste les monnaies frappées en Sicile par les *propréteurs* C. Arrantanus Balbus et P. Silva ou Silvanus (Borghesi, *Bullet. arch. napol.*, nouvelle série, t. VI, p. 32); celles des *proconsuls* datent toutes bien positivement de l'empire.

(2) *CN. IVLI. L. F. Q.* sur les pièces de Cordoue (Eckhel, *loc. cit.*, t. I, p. 18); *L. AP. DEC. Q.* sur les pièces de Munda [aujourd'hui *Monda*, village près de Malaga] (*ibid.*, p. 25), d'Urso [aujourd'hui *Orsüña*] (*ibid.*, p. 28) et d'une ville dont le nom n'est pas connu, et que Landolina-Paternò (*loc. cit.*, p. 15), trompé par le type, qui est semblable à celui des monnaies de Lilybée, a le tort de placer en Sicile. Nous attribuerons ces monnaies à l'époque républicaine pour les raisons que nous avons développées dans la note précédente, et cette attribution est d'autant plus certaine pour celle de Cordoue que le nom de cette ville est ici *Corduba*, tandis qu'elle est nommée *Colonia patricia* sur les pièces de l'époque impériale. — Nous n'osons pas être aussi positifs pour les monnaies de la Cyrénaïque frappées par A. Pupius Rufus *Q. PRO. PR.* (Eckhel, *loc. cit.*, t. IV, p. 126.)

(3) *MAKEΔONΩΝ*; *TAMIOY ΓAIOY ΠΟΠΛΙΑΙΟΥ* ou bien *ΓAIOY TAMIOY* ou autre à peu près semblable; *MAKEΔONΩΝ*; *TAMIOY ΛΕΥΚΙΟΥ ΦΟΑΚΙΝΝΙΟΥ*. Outre la légende, on voit sou-

qui se voient sur les tétradrachmes macédoniens presque toujours avec celui de leur questeur ou de son remplaçant (1); les noms des gouverneurs d'Asie et de Cilicie sur les cistophores de 696 à 704 (2), enfin les (3) généraux C. Fannius et Métellus Scipion (4), qui commandaient en Asie Mineure pour le parti de Pompée.

58-50 av. J.-C.

vent sur ces pièces une lettre ou un monogramme. (Eckhel, *loc. cit.*, t. II, p. 62. — Mionnet, t. I, p. 455, 456, n° 37-46; t. III, Suppl., p. 6, 7, n° 38-46.)

(1) **MAKEΔONΩN**, Θ (Thessalonique). Plus rarement **A** ou **B** (Borghesi, *Décade XVI*, 1, p. 4; *Œuvres compl.*, t. II, p. 236). — **CAE. PR.** et **AESILLAS. Q.** (Eckhel, *loc. cit.*, t. II, p. 61. — Mionnet, t. I, p. 455, n° 36. — Ch. Lenormant, *Revue numism.*, 1852, p. 327). — **MAKEΔONΩN**; Θ; **SI** et **AESILLAS. Q.** (Mionnet, *loc. cit.*, n° 35). — **MAKEΔONΩN**; Θ; **SVRA. LEG. PRO Q.** (Mionnet, t. II, Suppl., p. 5, n° 34). Sur d'autres pièces, on voit seulement **D** ou **LEG** (et non **LEEG**) Thomas, *Cat.*, p. 121. — Ch. Lenormant, *loc. cit.*, p. 317 et 333. — Comp. aussi sur ces monnaies, Borghesi, *Décade XVI*, 1-4; *Œuvres compl.*, t. III, p. 236 et suiv.

(2) On voit aussi sur les didrachmes cistophores le signe **Q**, du questeur sans adjonction du nom propre. Voy. Pinder, *Cistophoren*, p. 271.

67 av. J.-C.

58 av. J.-C.

(3) Les noms de ces gouverneurs ont été soigneusement publiés par Pinder (*Cistophoren*, p. 545, 567). — En 687, aucun nom romain ne se voyait encore sur les cistophores (Pinder, *loc. cit.*, p. 548); mais de 696 jusqu'à la fin de la République on en voit, au contraire, sur tous les cistophores celui qui porte le nom de **Q**. Cicero ne nous paraît pas d'une authenticité indubitable. (Pinder, *loc. cit.*, p. 567). Le gouverneur de la province est toujours qualifié de **PRO COS.** ou **IMP.**

59 av. J.-C.

55 av. J.-C.

(4) Pinder (*loc. cit.*, p. 569 et suiv.). — C. Fannius, C. F., était tribun du peuple en 695 (Cicer., *pro Sestio*, LIII, 113), et préteur non en 699, comme le croyait Borghesi (*Décade V*, 10; *Œuvres compl.*, t. I, p. 283. — *Bullet. arch. napol.*, nouv. série, t. V, p. 145), mais en 705, puisque Cicéron le nomme parmi les hauts fonctionnaires de cette année (*ad Atticum*, VII, 15, 2; VIII, 15, 3); les cistophores de cette année portent **C. FAN(nius) PONT(ifex) PR(aetor)**; Josèphe, dans les *Ant. jud.*, (XIV, 10, 13, et XV), le nomme ἀρχιστράτηγος ou στρατηγός ἑπαιτος. Il est évident qu'il prit le gouvernement de l'Asie en qualité de préteur lorsque tous les magistrats urbains quittèrent la capitale pour rejoindre l'armée; il ne fut jamais proconsul, et mourut en 706 (Cicer., *ad Atticum*, XI, 6, 6).

48 av. J.-C.

Quand sur ces pièces il y a un nom romain sans indication de magistrature, il n'est pas toujours aisé de distinguer s'il s'agit d'un magistrat municipal ou d'un officier de l'Empire ; cependant on peut avec certitude regarder comme des noms de magistrats romains ceux qui se trouvent sur les monnaies siciliennes de cuivre semblables aux monnaies sur lesquelles le titre de *questeur* est mentionné ; C. Papirius Carbo, dont le nom se lit sur les pièces de cuivre de la Bithynie, de 693 à 695, et C. Caecilius Cornutus (1), qui y figure de 698 à 702, sont évidemment des officiers romains. Tous ces noms sont toujours écrits en caractères latins, excepté sur les pièces de cuivre de la Macédoine et de la Bithynie.

61-69 av. J.-C.

56-52 av. J.-C.

Le général, qu'on l'appelât dictateur, consul, préteur, proconsul, propréteur, ou qu'il fût seulement désigné par le titre d'*Imperator*, avait, par le fait même du commandement en chef (*imperium*) dont il était revêtu, le droit de battre monnaie, et ce droit, il pouvait l'exercer légalement par son questeur ou par son proquesteur (*proquaestore* ou *legatus pro quaestore*), dans toute l'étendue des provinces soumises à son autorité. Pendant la Guerre Civile, les magistrats urbains, comme le questeur urbain et les triumvirs monétaires remplacèrent exceptionnellement les questeurs militaires, souvent même des commandants de corps d'armée (*legati pro consule* ou *pro praetore*), revêtus extraordinairement des pouvoirs consulaires ou prétoriens, furent momentanément chargés de battre monnaie. Le plus souvent l'autorisation du sénat n'est pas mentionnée sur ces pièces, parce qu'évidemment le général en chef,

Conclusion.

(1) Borghesi, *Antologia di Firenze* (1823), XI, A, p. 87 et suiv.

agissant dans les limites des fonctions de sa charge, n'en avait pas besoin, et que ce monnayage était régulier. Nous ne connaissons que trois monnaies militaires sur lesquelles il soit fait mention de l'autorisation du sénat, et ces trois exceptions servent à confirmer la règle générale. Les deux premières pièces appartiennent à deux lieutenants de Sylla, L. Annius, qu'il envoya en Espagne combattre les partisans de Sertorius, aussitôt après sa rentrée au pouvoir, et L. Valerius Flaccus, qui gouverna la Gaule à la même époque. Il est tout naturel que Sylla, qui était parvenu à mettre le gouvernement entre les mains du sénat, voulût également faire remonter jusqu'à lui les droits monétaires du général d'armée. Quant à la troisième exception, elle peut aussi s'expliquer; en effet, C. Coponius n'avait pas légalement le droit de battre monnaie, puisqu'il commandait les troupes comme préteur et non comme propréteur; il lui fallait donc, d'après la constitution alors en vigueur, une autorisation spéciale du sénat pour exercer les droits monétaires, qui, appartenaient au général en chef.

Monnaies d'or
frappées par les
généraux.

La position indépendante des généraux donnait, pour ainsi dire, à leurs droits monétaires, sinon plus d'extension, du moins une sorte d'élasticité qui leur permettait de s'affranchir de quelques-unes des entraves et des restrictions imposées au monnayage urbain; ils usèrent de leur omnipotence en particulier pour l'or, et il nous semble incontestable que toutes les pièces d'or de la République sont des monnaies militaires. Les pièces de 60, de 40 et de 20 sesterces frappées suivant toute apparence par les généraux qui combattaient Annibal dans le midi de l'Italie sont, probablement, les plus anciennes; nous nommerons ensuite le *Philippe d'or* de T. Quinctius (si toutefois cette

Pl. XXIII, n° 11,
12, 13.

pièce a été frappée par son ordre et non en son honneur), les pièces d'or de Sylla, celles des Italiens révoltés, celles de Pompée, enfin celles de César lui-même. La législation romaine, en autorisant les paiements en lingots d'or, ne donnait pas aux monétaires ordinaires ou extraordinaires la faculté de frapper des monnaies d'or, mais elle suffisait parfaitement pour que les généraux d'armée se crussent le droit de le faire. Ces généraux se conformaient, du reste, pour les points essentiels, aux règlements en vigueur à Rome, et leurs deniers sont comme de raison, taillés, sur le pied des deniers frappés dans la capitale.

Il est bon d'observer ici, que jamais magistrat romain n'a fait frapper des monnaies d'après le système local des provinces conquises, même lorsque, par exception, la fabrication de ces monnaies continuait à être tolérée, et qu'elles circulaient avec l'autorisation du gouvernement romain. Ainsi les tétradrachmes macédoniens avec la légende **MAKEΔONΩN** furent, il est vrai, frappés sous la domination des Romains mais en vertu du droit local conservé aux Macédoniens et non par les officiers romains. Ajoutons cependant que, dans ces cas exceptionnels, le gouvernement romain se réservait toujours un droit de surveillance sur les ateliers locaux; nous verrons plus tard comment cette surveillance et ce contrôle finirent peu à peu par absorber le droit lui-même; il ne pouvait en être autrement, puisque les magistrats chargés de ce contrôle étaient le questeur et le gouverneur, qui avaient eux-mêmes, en vertu de leur charge, le droit de battre monnaie.

§ IV.

Quelle était la part d'influence réservée au sénat dans l'émission des monnaies.

Ce que nous venons de dire donne assez la mesure de la part d'influence exercée par le sénat sur le monnayage. Quoique, originairement, le sénat n'exerçât aucune des prérogatives de la souveraineté, qui était partagée entre le peuple et ses consuls, et que, légalement, un plébiscite pût même sans son intervention nommer une commission monétaire, il est à croire cependant que, dans les premiers temps, l'émission de nouvelles pièces n'avait lieu dans la capitale qu'en vertu d'un sénatus-consulte spécial. C'est même probablement pour cela que sur les anciennes pièces il est si rarement fait mention du sénat (1). Les formules qui constatent son autorisation ou son intervention (2) ne commencent à se montrer qu'après la création des triumvirs, spécialement chargés de surveiller la fabrication des monnaies. Ceci, du reste, s'explique

(1) C'est ce que prouve notre tableau chronologique. Dans la légende **PISO. CAEPIO. Q. AD. FRV. EMV. EX. S. C.** le sénatus-consulte se rapporte à l'achat des blés et non à la permission de battre monnaie.

(2) Outre les formules ordinaires **EX. S. C.** et **S. C.**, on trouve encore les suivantes : **D. S. S.** (*de senatus sententia*, n° 186 et 243). — **P. E. S. C.** (*publice ex senatus consulto*, n° 207). — **S. C. D. T.** (*senatus consulto de thesauro* (?), n° 257 ; l'explication est encore douteuse). — **ARG(ento) PYB(lico)** (n° 210), ou bien **EX. A. PV.** (n° 208), ou bien **EX. A. P.** (n° 233-234), **A. PV.** (n° 215), ou bien encore **P. A.** (n° 235), ou bien **PV.** (*publice*, n° 209), ou enfin **P(ublice)** (n° 211). Toutes ces formules semblent destinées à indiquer une émission exceptionnelle et à lui donner la sanction légale. Les deux dernières pourraient tout aussi bien désigner un décret du peuple.

parfaitement; car ce n'est qu'à partir de cette époque que l'on peut établir une différence entre le monnayage ordinaire et le monnayage extraordinaire. Depuis, comme nous l'avons déjà vu, cette autorisation du sénat ne se trouve plus sur les pièces frappées par les triumvirs monétaires ou par les généraux d'armée, mais il est rare qu'elle manque sur les monnaies émises dans la capitale en dehors des usages ordinaires. Ajoutons cependant que cette règle n'est pas absolue (1), et que l'on pourrait citer un certain nombre d'exceptions (2).

(1) Nous avons déjà vu la formule **S. C.** ou une autre analogue sur des monnaies appartenant à des préteurs, des édiles, des questeurs ou exceptionnellement à des généraux d'armée. On les trouve encore avec les légendes suivantes : **M. AFRA. S. C.** — **L. AXSIVS. L. F. NASO. S. C.** — **C. CASSI. L. SALINA. D. S. S.** (As.) — **TI. CLAVD. TI. F. AP. N. S. C.** — **C. CONSIDI. NONIANI. S. C.** — **CETEGVS. S. C.** — **LENT. MAR. F. P. E. S. C.** — **FAVSTVS. S. C.** — **C. FABI. C. F. EX. A. PV.** — **L. FARSVLEI. MENSOR. S. C.** — **P. CRASSVS. M. F. S. C.** — **M. LVCILI. RVF. PV.** — **C. MARI. C. F. CAPIT. S. C.** — **L. C. MEMIES. L. F. GAL. EX. S. C.** — **C. NAE. BALB. S. C.** — **SVFENAS. S. C.** — **Q. POMPONI. RVFVS. S. C.** — **L. PROCILI. F. S. C.** — **TI. Q. D. S. S.** — **L. RVSTI. S. C.** — **L. SENTI. C. F. ARG. PVB.** — **M. SERVILI. M. F. RYLLI. P.** — **L. TITVRI. SABIN. A. PV.** — **MESSAL. F. PATRE. COS. S. C.** — **T. VETTIVS. IVDEX. S. C.** — **M. VOLTEI. M. F. S. C. D. T.** — Enfin on trouve les formules **EX S. C.** et **EX A. P.** sans nom de monétaire. Nous n'avons pas donné ici les légendes dans lesquelles **S. C.** se rapporte au type de la pièce, comme sur plusieurs monnaies de la famille Aemilia.

Pl. XXXII, n° 9.

(2) Le denier (n° 242) de **P. FVRIVS CRASSIPES**, édile curule, est sans aucun doute postérieur à l'époque de Sylla, et il fait certainement partie d'une émission extraordinaire; cependant on n'y voit pas les sigles **S. C.** Les autres exemples d'exception du même genre que nous pourrions citer sont moins concluants : sur les deniers de **LENTVLVS MARCELLI F.** on voit

91 av. J.-C.

tantôt ROMA et tantôt P. E. S. C.; on ne voit jamais S. C. sur les deniers des questeurs urbains AP. CLAVDIVS et T. MAL... Cependant il se peut que ces pièces soient antérieures à 663. Quant aux deniers de C. MARIVS CAPITO (n° 249), les sigles S. C. ne se trouvent que sur les pièces marquées des chiffres XXVI et suivants jusqu'à CL. Nous croyons pouvoir attribuer cette anomalie à une faute ou à un oubli de l'ouvrier, et nous ne saurions y voir avec Borghesi (*Decad.* III, 5, p. 15; *Œuvres compl.*, t. I, p. 202 et suiv.), une prorogation du triumvirat : la prorogation d'une magistrature urbaine est un fait qui ne s'est jamais présenté.

CHAPITRE V.

MONNAIES DE CUIVRE PENDANT LES DEUX DERNIERS SIÈCLES
DE LA RÉPUBLIQUE.

Le poids de l'as légalement réduit, vers l'an 486, à 4 onces, avait petit à petit baissé dans la pratique, pendant la première guerre punique, et fut définitivement fixé à une once en 537, l'année même de la bataille de Trasimène. Sa valeur fut en même temps réduite d'un dixième à un seizième de denier (1) ; on fit cependant une exception pour la solde des troupes, qui continua à leur être comptée sur le pied de 10 as par denier. Ainsi l'ancien as valant un dixième du denier, ne fut supprimé que comme argent monnayé et continua à subsister encore comme valeur de compte. C'est pourquoi le signe X fut conservé sur les deniers, et, en effet, le signe XVI ne se voit que sur un groupe tout à fait isolé qui appartient au VII^e siècle (2). Cette me-

Réduction
successive du poids
de l'as.
268 av. J.-C.
217 av. J. C.

(1) Les passages de Plin et de Festus que nous avons cités (p. 11, note 2) renferment une contradiction qui se trouvait probablement déjà dans l'ancien annaliste qu'ils ont consulté. En effet, si, comme on peut le croire, il n'y a pas d'erreur dans les mots *Lex Flaminia minus solvendi* qui complètent le texte, cette loi a dû être promulguée peu de temps avant la dictature de Fabius et non pendant cette dictature, puisque Fabius ne fut dictateur qu'après la mort de Flaminius.

(2) Voyez ci après notre tableau chronologique (du n° 95 au n° 99). Le chiffre XVI se lit sur un groupe de deniers frappés par cinq monétaires qui furent probablement contemporains, tandis que le chiffre X se trouve sur les deniers antérieurs et postérieurs à ceux-ci ; on lit également XVI sur quelques-unes des pièces de la Guerre Sociale et X sur les autres monnaies de cette série. Ce changement passager n'a probablement été que le fait

sure, dont les anciens annalistes ont exagéré l'importance financière (1), fut moins une nouvelle révolution monétaire qu'une sanction légale donnée à une révolution déjà opérée. Les pièces de cuivre avaient encore conservé une valeur intrinsèque, même après la réduction de l'as à 4 onces, puisque le sesterce pesant un scrupule d'argent valait $2 \text{ as } 1/2 = 250$ scrupules de cuivre; elles n'eurent plus en réalité qu'une valeur purement nominale après leurs affaiblissements successifs pendant la première guerre punique, et le fait de cet affaiblissement fut régularisé au commencement de la guerre d'Annibal. Le poids du denier avait aussi baissé, mais pas dans la même proportion à beaucoup près : ainsi le sesterce d'argent ne pesait plus qu'environ six septièmes de scrupule et valait 4 nouveaux as du poids de 96 scrupules de cuivre. La proportion de l'argent au cuivre, au lieu d'être 1 : 250, était par conséquent devenue 1 : 112. Le but financier de cette opération était de donner au cuivre monnayé, qui dans le commerce s'échangeait contre l'argent, une valeur double de sa valeur métallique. Ce résultat, ainsi que la valeur exceptionnelle donnée aux pièces d'or, répondait aux circonstances dans lesquelles l'État se trouvait alors : ses finances étaient gênées, quoique son crédit fût encore intact. Mais, pour bien apprécier toute l'importance de cette mesure, il nous faut étudier la position respective de l'argent et du cuivre dans le numéraire romain, et voir à quelle époque l'argent prit définitivement la première place dans les transactions par-

Position respective
de l'argent
et du cuivre.

217 av. J.-C.
86 av. J.-C.

d'un caprice des monétaires; il ne peut être attribué ni à la loi Flaminia (en 537), ni à la loi Valeria (en 668), puisqu'il eut lieu à peu près cent ans après la première et quarante ans avant la seconde.

(1) C'est ce que prouve surabondamment M. Bæckh, *Metr. Unters.*, p. 472.

ticulières et dans la législation pour ne laisser au cuivre que le rôle secondaire d'une monnaie d'appont.

Les dépôts enfouis à diverses époques pourront nous fournir d'utiles renseignements. On sait que de tout temps il y a eu pendant les guerres, des enfouissements d'argent, et il serait étonnant que l'époque de la guerre d'Annibal en Italie fit exception. Or, de tous les dépôts de deniers qui ont été découverts jusqu'à présent, aucun n'est antérieur à la seconde moitié du VII^e siècle, tandis que plusieurs dépôts d'as peuvent se placer à l'époque de la guerre d'Annibal, si toutefois on doit s'en rapporter aux renseignements assez peu complets que nous avons sur ces découvertes (1). Comme, en général, on enfouit de préférence l'espèce qui se trouve le plus en circulation au mo-

Renseignements
fournis
1^o par les dépôts.

(1) Le 12 septembre 1820, on découvrit près de Parme, sur le bord du Taro, un vase contenant plusieurs centaines d'as de familles, avec monogrammes et tous du système oncial; dans le même vase, se trouvaient deux bracelets d'argent (Lama, *Guida al museo di Parma*, p. 4). — A une distance d'un demi-mille (un peu plus de 800 mètres) de Cervetri, M. l'archiprêtre Regolini découvrit un dépôt contenant 1,630 as, beaucoup de semis, de quadrans et d'autres fractions plus petites. Presque toutes ces pièces appartenaient au système oncial : elles étaient renfermées dans une urne de tuf, de forme oblongue, recouverte de briques et enfouie à la profondeur de huit pieds (*Neue Jenaer Allgem. Litter. Zeitung. Archaeol. Anzeiger*, 1845, Sp. 854). — Dans un autre dépôt, dont le prince San Giorgio avait fait l'acquisition, il s'est trouvé deux as et un semis avec la légende **TOD** et deux as de la famille Juventia (Riccio, *Monete di fam.*, p. 225). — Nous rapporterons à la même époque le dépôt de monnaies de cuivre trouvé à Capoue il y a quelques années (Riccio, *Monete di Città*, notes p. 3, n° 18 « *Un grande ripostiglio « ne rinvenne, or son tre anni, D. Orazio de Pasquale delle Curti.* » Il est à regretter que de semblables trouvailles n'arrivent pas intactes sous les yeux de savants comme Schiassi, Borghesi et l'abbé Cavedoni, et que le plus souvent elles tombent entre les mains de spéculateurs ignorants ou, ce qui est pis encore, à moitié instruits, qui peuvent avoir intérêt à dissimuler les circonstances dans lesquelles ont eu lieu ces découvertes, et qui privent ainsi la science de documents précieux.

ment du danger, nous en concluons que le cuivre était alors la principale espèce monétaire de l'Italie.

2° Par les données
historiques
sur les butins
et les triomphes.

Les historiens, en parlant du butin fait sur l'ennemi et des largesses distribuées à l'occasion des triomphes, donnent des détails précieux sur le métal et le nombre des diverses espèces de monnaies enlevées à l'ennemi, et nous fournissent ainsi d'utiles renseignements sur le numéraire de ces diverses époques. Or nous voyons qu'à propos des triomphes qui suivirent les victoires remportées sur Asdrubal en 547, sur les Celtes et les Ligures en 557 et 558, une partie plus ou moins considérable du butin est indiquée en monnaies de cuivre (1), tandis que cette indication est faite en monnaies d'argent, probablement à propos du triomphe de Duilius en 494 (2), après la conquête de la

207 av. J.-C.
197 et 186 av. J.-C.

186 av. J.-C.

207 av. J. C.

197 av. J.-C.

186 av. J.-C.

(1) A propos du triomphe qui suivit la victoire remportée sur Asdrubal en 547, il est fait mention de 3 millions de sesterces et de 80,000 as d'une livre (*aeris*, voy. ci-dessus, p. 16, note 1; Tite-Live, XXVIII, 9). Cette énorme quantité d'argent ne peut s'expliquer que par l'enlèvement de la caisse militaire, à la suite de la prise du camp ennemi (Tite-Live, XXVII, 49). Dans le triomphe de 557, après la défaite des Insubriens et des Cénomans, on voit figurer 237,500 as (*aeris*), 79,000 deniers (*argenti bigati*); dans celui qui eut lieu à la même époque après la défaite des Ligures et des Boïens, 254,000 as et 53,200 deniers (Tite-Live, XXXIII, 23); en 558, après la défaite des Insubriens et des habitants de Côme, 320,000 as 234,000 deniers (Tite-Live, XXXIII, 37). Les chiffres donnés par Tite-Live (XXXI, 49) à l'occasion du butin fait sur les Gaulois, ont été évidemment altérés par les copistes, comme il est aisé de s'en assurer à la seule inspection du manuscrit. Si, au lieu d'entendre ces sommes en as du système libral, on voulait les entendre en as réduits, la plupart deviendraient trop peu importantes pour mériter d'être mentionnées dans l'histoire.

(2) L'inscription de la colonne rostrale parle en effet de monnaies d'or, d'argent et de cuivre; mais il faudrait savoir dans quel rapport ces trois sommes se trouvent vis-à-vis l'une de l'autre. D'après diverses données que nous développerons ailleurs, il nous paraît probable que le nombre des as (libraux) qui montait effectivement à 2 millions 100,000, exprime en

Sicile, et positivement à propos de ceux qui suivirent la défaite des Carthaginois en 553 (1). Il en est de même après les victoires en Espagne en 554, 559, 560 et 563 (2), la défaite des Macédoniens en 560 (3), celle des Boïens en 563 (4), et en général à l'occasion de tous les triomphes plus récents. L'on peut donc raisonnablement admettre que depuis l'an 560, même en Italie, le prix du butin vendu publiquement par les soins des questeurs militaires se payait en monnaie d'argent et non en monnaie de cuivre. Les largesses distribuées à l'occasion des triomphes se firent en monnaie de cuivre jusqu'en 565, sans exception, même après les victoires remportées sur Carthage, sur l'Espagne et sur la Macédoine, quoique l'on n'eût porté dans le cortège que de l'or et de l'argent (5). L. Scipion,

201 av. J.-C.

200, 195, 194, 1 1
av. J.-C.

189 av. J.-C.

monnaie romaine la quantité d'or et d'argent qui se trouvait dans le butin, c'est-à-dire 100,000 *numei* d'argent et 3,500 d'or. Nous ne pouvons pas, il est vrai, prouver rigoureusement ce que nous avançons, parce que le chiffre total des as et celui des pièces d'argent sont incomplets sur l'inscription, et que l'on n'y trouve pas indiquée la valeur des monnaies d'or et d'argent; mais l'ensemble de l'inscription et la nature même des choses paraissent justifier notre opinion. En effet, les questeurs estimaient sans doute la valeur du butin d'après les circonstances locales, et quand la vente avait lieu dans un pays où la monnaie d'argent était en usage, elle se faisait contre de la monnaie d'argent. Il est donc naturel que l'on n'ait rapporté de Sicile que des pièces d'or et d'argent.

(1) *Tite-Live*, XXX, 45.(2) *Ibid.*, XXXI, 20; XXXIV, 10. 46; XXXVI, 21. 29.(3) *Ibid.*, XXXIV, 52.(4) *Ibid.*, XXXVI, 40.

(5) *Tite-Live*, XXVIII, 9; XXX, 45; XXXI, 20; XXXIII, 23. 37; XXXIV, 46. 52; XXXVI, 40. Les as dont il est ici question ne sont pas des as libraux, mais des as semblables à ceux qui servaient à payer la solde des troupes. — Comparez aussi le présent de 250 as offert en 560 (*Tite-Live*, XXXIV, 52), et celui de 25 deniers offert en 565 et 567 (*Tite-Live*, XXXVII, 59; XXXIX, 5).

194 av. J.-C.

189 et 187 av. J.-C.

189 av. J.-C.

181 et 179 av. J.-C.

157 av. J.-C.

30 par l'émission
des monnaies.

Conclusion.

dont l'administration fait époque pour bien des innovations, fut le premier qui distribua de l'argent, en 565 (1); son exemple fut suivi par les généraux revenus d'Espagne ou d'Asie (2). Après les campagnes de Ligurie en 573 et 575, on ne distribua que du cuivre (3), mais c'est le dernier exemple que nous trouvions de cet ancien usage. Dans l'inventaire du trésor romain de 597 (4), il n'est question que d'or et d'argent; de sorte que, dès cette époque, il est certain que l'on ne conservait plus de cuivre dans ce qu'on appelait encore l'*aerarium* du peuple romain.

L'émission même des monnaies nous prouve que pendant les deux premiers tiers du vi^e siècle on n'avait encore frappé qu'une très-petite quantité de monnaie d'argent, tandis que depuis cette époque on en frappa pour des sommes considérables. Comme on le verra dans notre tableau chronologique, les deniers des deux premiers tiers du vi^e siècle sont presque tous rares, et à ce moment l'émission de la monnaie de cuivre, si abondante auparavant, diminue tout à coup. Parmi les plus anciens monétaires plusieurs n'ont même fabriqué que de la monnaie de cuivre, ce qui ne se voit plus qu'exceptionnellement dans la suite.

Nous pouvons donc considérer comme très-probable que jusqu'au milieu du vi^e siècle le numéraire d'une grande partie de l'Italie se composait presque exclusivement de pièces romaines de cuivre, et que dans le courant de ce siècle ces pièces cessèrent d'être employées dans le

(1) Tite-Live, XXXVII, 59.

(2) *Ibid.*, XXXIX, 5 et 7; XL, 43; XLI, 7 et ailleurs. On distribua également de l'argent après la défaite des Istriens et des Ligures en 577 (Tite-Live, XLI, 13).

(3) Tite-Live, XL, 34. 59.

(4) Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 3, 55.

177 av. J.-C.

commerce en gros, bien qu'elles eussent perdu leur valeur intrinsèque dès l'époque de la première guerre punique.

Il est difficile, sinon impossible, d'admettre qu'après la réduction de l'as à une once, on ait encore accepté dans les paiements le cuivre pour la valeur de son poids; et il est certain que l'ancienne idée romaine de considérer le cuivre comme un métal précieux, s'effaça pour faire place à l'idée grecque qui ne considère le cuivre que comme le signe représentatif d'une valeur d'argent.

La monnaie
de cuivre
tombe en
discrédit
et son émission
cesse.

La loi Papiria de 665, qui supprima l'as d'une once et introduisit, ou du moins autorisa l'as d'une demi-once, n'occasionna aucune commotion (1). Le cuivre n'était plus alors qu'une monnaie d'appoint, et l'on n'attachait aucune importance au plus ou moins de valeur intrinsèque des as. Il n'est donc pas étonnant qu'on dépassât quelquefois le *minimum* légal et qu'il se trouve même des as qui ne pèsent plus qu'un huitième d'once (2). Bientôt après, c'est-à-dire entre les années 670 et 680, l'émission de la monnaie de cuivre cessa tout à fait; et, si l'on excepte quelques pièces de cuivre frappées hors de la capitale par les généraux, on

89 av. J.-C.

84 et 74 av. J.-C.

(1) La loi Papiria, qui permit d'émettre des as sur le pied d'une demi-once, doit son nom à C. Papirius Carbo, tribun du peuple (Plinius, *Hist. nat.*, XXXIII, 3, 46). Jusqu'à cette époque le poids légal des as était d'une once; quelques villes confédérées, entre autres Valentia, avaient des as taillés sur le pied d'une demi-once. Ces villes ayant été incorporées dans l'état romain, perdirent leur droit de battre monnaie; les pièces qu'elles avaient déjà émises durent être nécessairement retirées ou bien acceptées dans le numéraire romain; c'est ainsi que la mesure ordonnée par la loi Papiria se trouve expliquée.

(2) Dans l'ouvrage de Paternò (*Monete consolari sicule*, p. 32), on trouve sous les n^{os} 7 et 9 deux pièces de ce genre pesant 6 gr. (= 7 trapp.) et 4 gr. (= 5 trapp.). Leur type est le type ordinaire; la plus faible des deux porte même la légende ROMA qui manque sur l'autre; on n'y voit, du reste, ni la marque de leur valeur ni le nom du monétaire.

ne fabriqua plus que des monnaies d'argent pendant plus d'un demi-siècle.

Loi Valeria
sur les dettes.
Son peu de durée ;
elle est abrogée
par Sylla
et n'exerce aucune
influence
sur les espèces
monétaires.
86 av. J.-C.

La loi Valeria fut bien autrement subversive et d'une bien plus grande importance que la loi Papiria. Promulguée en 668, sur la proposition du consul L. Valerius Flaccus, en faveur des débiteurs, cette loi n'altérait pas directement le monnayage proprement dit, mais elle changeait l'unité de compte, et elle marque, pour ainsi dire, le point culminant de la phase démocratique de la République romaine (1). Il y avait alors, outre l'as monnayé valant le seizième du denier, deux *as de compte*. Dans le commerce en gros, on continuait à compter par as d'une livre ou par sesterces (=1/4 du denier), tandis que dans le commerce de détail et pour la solde des troupes, on employait

63 av. J.-C.

81 av. J.-C.

84 av. J.-C.

(1) Velleius Paterculus, II, 23 : « *In hujus (Marci cos. VII) locum suffectus Valerius Flaccus turpissimae legis auctor, qua creditoribus quadrantem solvi jus erat (et non jusserat).* » Salluste (*Catilina*, XXXIII, dans un discours de L. Manlius, de l'année 691) : « *Novissimum memoria nostra propter magnitudinem aeris alieni volentibus omnibus bonis argentum aere solutum est.* » Cicéron (*pro Quinctio*, IV, 17, l'an 673 de Rome) : « *Per te, C. Aquili, decedit P. Quinctius (probablement en 670), quid liberis ejus (Scapulae) dissolveret. Hoc eo per te agebatur, quod propter aerariam rationem non satis erat in tabulis inspezisse quantum deberetur, nisi ad Castoris quaesisses quantum solveretur.* » Et dans le discours *pro Fonteio*, I, 1 : « *Ita dissolvit ut omnes alii dissolverunt. Nam ita ego defendo M' Fonteium, judices, itaque contendo post legem Valeriam latam a [Me]te[llo] ? quaestore usque ad T. Crispinum quaestorem aliter neminem solvisse, hunc omnium superiorum, hujus autem omnes, qui postea fuerunt, auctoritatem dico secutos. Nam quod in tabulis quadrantariis, quas ait ab Hirtuleio institutas, Fonteii officium desiderat, etc.* » On voit par ces passages que les questeurs qui faisaient des paiements en se conformant à la loi Valeria, avaient fait afficher au temple de Castor le tableau de la réduction de 75 pour 100 sur les dettes, et que le public se conformait à ce règlement. — Au sujet de Flaccus, comparez notre *Hist. rom.*, II, p. 315.

l'as valant un dixième du denier. La loi Valeria supprima le premier (l'as *libral*) et lui substitua l'as monnayé du temps, valant un seizième de denier; le gouvernement et les particuliers purent ainsi payer leurs anciennes dettes en as nouveaux, c'est-à-dire avec un rabais de 75 pour 100 sur le capital. C'était la première fois depuis l'établissement de la République qu'une loi changeait l'unité de compte jusqu'alors immuable. Une véritable banqueroute légale se trouva ainsi consommée. Cet état de choses était trop violent et trop arbitraire pour durer longtemps. Sylla supprima la loi Valeria et rétablit l'ancienne manière de compter. Mais les révolutions de cette nature n'eurent, comme nous l'avons dit, aucune influence sur le monnayage proprement dit. Le signe X, qui, du reste, était déjà presque tombé en désuétude à cette époque, put même continuer à figurer sur les monnaies, puisque la loi Valeria avait dû nécessairement conserver le second as de compte, celui qui valait un dixième du denier et servait à la solde des troupes.

Les monnaies elles-mêmes ne furent pas changées, seulement le décussis, le quadrussis, le tripondius et même le dupondius disparurent peu après la réduction de l'as (1), probablement par le seul fait de la dépréciation du cuivre, qui, ayant perdu sa valeur intrinsèque, paraissait peu approprié à la fabrication de pièces de cette importance. En même temps, les petites fractions, le sextans et l'once, devinrent de plus en plus rares, sans ce-

Dernières
considérations
sur les diverses
pièces de cuivre
au-dessus
et au-dessous de la
valeur d'un as.

(1) Le dupondius lui-même ne dura certainement pas beaucoup plus longtemps que les autres multiples de l'as, puisque nous ne connaissons encore qu'un exemplaire (unique jusqu'ici) d'un dupondius frappé sur le pied oncial.

Pl. XXVIII, nos 6
et 7.

pendant disparaître complètement ; ce qu'il faut attribuer à l'accroissement des richesses et au renchérissement des denrées qui les rendait inutiles, plutôt qu'à la réduction du pied monétaire à une demi-once (1). Par exception, le monétaire C. Cassius, dans la première moitié du VII^e siècle, fit frapper des dodrans (S: -), et des bes (S:), sans que nous sachions ce qui avait pu le déterminer à cette émission extraordinaire de pièces valant les trois quarts et les deux tiers de l'as ; enfin on trouve parmi les pièces frappées à Paestum des *sesuncia* (semisqueuncia •Σ) valant un huitième d'as (2).

Les modifications de détail dans la fabrication de la monnaie de cuivre, qui eurent lieu dans la suite n'ont aucun intérêt historique, et nous n'en parlerons dorénavant qu'autant qu'elles pourront servir de jalons pour la chronologie.

(1) Dans le système demi-oncial, on tenait rarement compte du poids lorsqu'il s'agissait de frapper les petites fractions, et on évitait ainsi l'inconvénient d'avoir des pièces d'un poids par trop minime.

(2) Carelli, pl. CXX, n° 86 ; *Cat.*, n° 206 et 207. Le musée de Berlin en possède quelques exemplaires qui pèsent de 3^{rs} à 2^{rs},5.

CHAPITRE VI.

MONNAIES D'ARGENT PENDANT LES DEUX DERNIERS SIÈCLES
DE LA RÉPUBLIQUE.

§ I.

Du denier et de ses divisions.

Nous avons vu plus haut (p. 22) que le poids du denier fut réduit de 4 scrupules à 3 scrupules $\frac{3}{7}$ (de 4^{re},55 à 3^{re},90); malheureusement les pièces de cette époque qui ont été pesées, ne sont pas assez nombreuses pour nous permettre de discerner quelles sont les variétés qui suivent l'ancien poids et de juger si l'affaiblissement du poids eut lieu légalement en une seule fois ou bien si, ce qui est plus probable, il arriva petit à petit. Nous pouvons cependant constater que le poids réduit fut définitivement adopté d'assez bonne heure et peu de temps après que l'usage de marquer sur les pièces des symboles ou les emblèmes particuliers des monétaires se fut introduit (p. 26 et 27). Suivant toute vraisemblance, on peut assigner à cette réduction la date de 537, ce qui la ferait coïncider avec la seconde réduction de l'as. Depuis cette époque (1) jusqu'au

Réduction
du poids.

217 av. J.-C.

(1) Un sesterce de M^r Cordius a fait admettre à l'abbé Cavedoni comme probable la réduction de cette espèce aux deux tiers de son poids en vertu de la loi Papiria (*Saggio*, app., p. 142). Nous ne pouvons partager l'opinion du savant modénais. Un grand nombre de pesées nous ont démontré que le poids de cette pièce ne prouve rien; nous y voyons seulement un exemple de plus de l'irrégularité qui existe dans la taille des petites pièces,

règne de Néron, il y a bien eu quelques variations dans le poids de la monnaie d'argent, mais on ne peut signaler aucun changement important (1).

Alliage.
Pièces fourrées.

L'argent des pièces romaines de la République est en général assez pur, et l'altération de ce métal, là où on peut la constater, doit être attribuée au hasard (2) plutôt qu'à une intention positive; cependant on rencontre assez souvent des pièces dites *fourrées*, c'est-à-dire avec une âme ordinairement en cuivre, plus rarement en fer, re-

qui sont très-souvent plus faibles qu'elles ne devraient l'être par rapport aux pièces principales. — Comp. Cohen, *Monn. consulaires*, p. xi et xii.

(1) Les deniers de C. Pison, quelque plus récents, sont en général de 0^r,1 (= 2 grains) plus forts que ceux de L. Pison. *Voy. Friedländer*, dans la *Zeitschrift* de Köhne, t. II, p. 142. Les deniers italiques de la Guerre Sociale sont en général très-forts de poids. Leake en donne six (p. 125), qui pèsent de 4^r,04 (= 62,3) à 3^r,63 (= 56,1), c'est-à-dire 3^r,91 en moyenne; les vingt-six pièces de la collection Blacas pèsent de 4^r,15 à 3^r,60, et donnent une moyenne de 3^r,90.

(2) M. Schiassi (*Medaglie di Cadriano*, p. 33) et M. le major de Rauch (*Mitth. der numism. Gesellschaft in Berlin*, III, p. 295 et suiv.) donnent des analyses dont nous extrayons les résultats suivants : Tête de Janus. ᵐ Quadriges (t. I, *Annexe M*, p. 368, pl. XVII, n° 5) = 0,990 (4 essais, Rauch). — Tête de Rome. ᵐ Les Dioscures = 0,986 (Rauch). — Tête de Rome. Bige attelé de cerfs = 0,986 (Rauch). — Tête d'Apollon. ᵐ Quadriges = 0,958 (2 essais, Rauch). — LENT.MAR.F. ᵐ Deux figures (Cohen, pl. XIV, n° 6) = 0,988 (Schiassi). — P. HYPSAEVS. Le roi Arétas = 0,986 (Schiassi). — FAVST.S.C. ᵐ Quatre couronnes = 0,982 (Schiassi). — Famille Plautia, avec la légende BACCHIVS = 0,980 (Schiassi). — Caton, avec la légende VICTRIX et Rome assise = 0,977 (Schiassi). — Famille Calpurnia. Tête d'Apollon. ᵐ Cavalier = 0,972 (2 essais, Rauch). — Q.C.M.P.I. ᵐ Éléphant = 0,955 (Schiassi). — PALIKANVS. ᵐ Chaise curule = 0^r,954 (Schiassi). — FAVST. ᵐ Trois trophées = 0^r,952 (Schiassi). — D'après les analyses de Darcey, le titre des monnaies de la République varie de 0^r,993 à 0^r,965 (Letronne, *Considérations générales*, p. 84), et d'après Thompson et Fabbroni (Schiassi, *loc. cit.*) de 0^r,998 à 0^r,982, 0^r,979, 0^r,961 et 0^r,902.

Pl. XVII, n° 5.
Pl. XXII, n° 1
et 2.
Pl. XXVI, n° 2.

couverte d'une mince feuille d'argent et n'ayant par conséquent aucune valeur intrinsèque (1). Les auteurs en parlent souvent. Il paraît que la première émission de monnaies fourrées eut lieu pendant la guerre d'Annibal (2); la rareté de ces pièces parmi les anciens deniers au type des Dioscures (3), et leur présence parmi les aureus frappés pendant cette guerre confirment notre opinion (4). Cette in-

Les pièces
fourrées sont
émises par le
gouvernement.

(1) L'expression latine pour rendre cette opération est : *aes*, ou bien *ferrum argento miscere*. On trouve dans Pline (*Hist. nat.*, XXXIII, 3, 46; IX, 132) : « *Miscuit denario Illoir Antonius ferrum; miscentur aera falsae monetae.* » Il ne peut être question ici d'un alliage ou du moins d'un alliage proprement dit, car il n'en existe pas pour les monnaies de la République, et c'est à propos de ces monnaies que Pline parle de ce mélange. De plus, il est chimiquement impossible d'allier du fer avec de l'argent (Mongez, *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. IX, p. 253), tandis que l'on rencontre des deniers des légions de Marc-Antoine doublés d'une âme de fer (Mongez, *loc. cit.*). Voy. Eckhel, *Doct. Num. Vet.*, I, *Proleg.*, p. cxvi. — Akerman, *Cat. of roman coins*, I, p. ix; *Num. Chron.*, VI, p. 68. On dit même que l'on trouve des pièces de la République doublées d'une âme de plomb (Akerman, *Num. Chron.*, IV, p. 163); mais cette assertion demande confirmation. Plus tard, lorsque le titre de l'argent commence à être sensiblement altéré, le mot *miscere* doit s'entendre également des pièces fourrées et des pièces de bas titre (Vopiscus, *Tacitus*, IX). Quand il s'agit de l'or, on se sert de l'expression *tingere* (Ulpien, *Digest.*, XLVIII, 10, 8), ou bien *inficere* (Schol. Pers., *Sat.*, V, 105). Akerman cite un denier d'Antoine et un autre de Tibère de bas titre contenant l'un 18 et l'autre 20 pour 100 d'argent fin (*Cat. of roman coins*, t. I, p. viii).

(2) Zonare (VIII, *ad An.*) raconte que les Romains, après la bataille de Trasimène, refusèrent les présents d'Héron, et il ajoute : *Καὶ παρ' ἐν ἀρχηματίζοντες, ὥστε τὸ ἀργυροῦν νόμισμα ἀμιγὲς καὶ καθαρὸν γινόμενον πρότερον χαλκῷ προσμῖξαι.*

(3) Voy. Cohen, p. xviii. — Riccio (*Mon. fam.*, p. 2) cite un denier au revers des Dioscures et à bord dentelé qui s'est trouvé fourré. Neumann possédait une pièce fourrée au type du quadrigé avec la légende incuse (*Pop. num.*, II, p. 198).

(4) M. le major de Ranch (*Mitth. der num. Ges. in Berlin*, III, p. 287) cite une pièce d'or de 20 sesterces, fourrée; on sait que les pièces d'or le sont fort rarement.

novation correspond d'ailleurs parfaitement aux données que nous avons sur la fabrication des pièces de cuivre et même des pièces d'or contemporaines, comme nous le verrons plus loin. En même temps qu'on prêtait au cuivre une valeur double de sa valeur véritable, on émettait des pièces d'argent fourrées, que l'on faisait circuler dans une certaine proportion avec les deniers de bon aloi. Quoi qu'on en ait dit, les deniers fourrés ne sont pas en général l'œuvre des faussaires : ce sont des monnaies *fiduciaires* émises par le gouvernement, à telles enseignes qu'on pouvait être légalement forcé de les accepter pour leur valeur nominale tout comme les deniers usés ou faibles de poids, et qu'il n'était pas permis de les refuser comme de la fausse monnaie (1). L'opinion que *toutes* les pièces de ce genre sont l'œuvre des faussaires est inadmissible, car on voit quelques types particuliers fourrés de préférence, tandis que d'autres ne le sont jamais, et on en connaît dans la série impériale qui n'existent pas, pour ainsi dire, autrement. Nous ne prétendons pas dire cependant que les faux monnayeurs n'aient jamais suivi un exemple si bien approprié à leur industrie (2) ; il est même prouvé qu'ils l'ont imité, et nous croyons l'invention de ce genre de fraude bien

(1) Arrien (*Epictet.*, III, 1) : Τὸ τοῦ Καίσαρος νόμισμα οὐκ ἔστιν ἀποδοκιμάσαι τῷ τραπέζῃ οὔτε τῷ λαχανοπώλῃ, ἀλλ' ἂν δείξῃ, θέλει οὐ θέλει, προέσθαι αὐτὸν δαί τὸ ἀντ' αὐτοῦ πωλούμενον. Julius Paullus (*Sententiae receptae*, V, 25, 1) : « *Lege Cornelia testamentaria tenetur qui vultu principum signatam monetam praeter adulterinam reprobaverit.* »

(2) Ainsi on voit sur une pièce fourrée de L. Cassius Caecianus dans le champ du revers et du droit des lettres alphabétiques rangées dans un autre ordre que celui de tous ses deniers d'argent (Riccio, *Catal.*, p. 63). Il est évident que cette pièce est l'œuvre d'un faux monnayeur qui n'a pas copié exactement l'original. C'est pour la même raison que les pièces hybrides

antérieure à l'époque où le gouvernement romain en fit usage.

Quoi qu'il en soit, les suites de cette fausse mesure financière se firent cruellement sentir ; mesure pire qu'une émission d'assignats, véritable supercherie par laquelle le gouvernement trompait le public et se trompait lui-même, puisqu'il dissimulait ainsi l'émission d'une monnaie fiduciaire, et qu'il se mettait en même temps dans l'impossibilité de connaître dans quelle proportion le faux numéraire circulait avec l'argent de bon aloi (1). Nous ne sommes pas à même d'apprécier quelle était l'importance de cette émission dans l'origine, et il est probable qu'avec le temps la fraude alla en augmentant au lieu de diminuer. L'usage auquel il est souvent fait allusion dans les auteurs, de constater la valeur des deniers au son qu'ils rendaient en les jetant à terre ou autrement (2), et le très-petit nombre de pièces fourrées qui se rencontrent dans les dépôts de deniers de la Répu-

Suites funestes
de cette fausse
mesure.

(c'est-à-dire celles dont le revers ne correspond pas au droit) sont souvent des pièces fourrées ; ce genre d'erreur pouvait bien avoir lieu quelquefois dans les ateliers de l'État, mais il devait arriver plus facilement encore aux faux monnayeurs. Voyez Eckhel, *loc. cit.*, V, p. 93.—Borghesi, *Annal. de l'Inst. arch.*, 1838, p. 61. — Les pièces fabriquées par les faux monnayeurs sont plus souvent des surmonlages en étain ou en plomb que des pièces fourrées (*Digest.*, XLVIII, 10, 2, 2; comp. Julius Paullus, *loc. cit.*, V, 25, 5).

(1) Même lorsque la quantité de pièces fourrées que le gouvernement était autorisé à émettre avait été décrétée par un vote du peuple, personne ne pouvait savoir combien de deniers de bon aloi circulaient en même temps.

(2) Voyez ce que dit M. l'abbé Cavedoni (*Saggio*, p. 29), à l'occasion des pièces fourrées, sur l'origine possible des marques au poinçon, qui se voient sur quelques pièces.

91 av. J.-C.

blique (1), doivent nous faire penser que celles-ci ne jouissaient pas dans le public de la même faveur que les bonnes pièces, et que leurs détenteurs devaient de temps en temps éprouver des pertes sensibles. En 663, M. Livius Drusus proposa une émission de monnaies dans laquelle les pièces fourrées se trouveraient dans la proportion d'une contre sept deniers d'argent (2); et, en effet, soit que cette proposition ait été acceptée, soit qu'on ait adopté une autre mesure à peu près semblable, il est constant que le nombre des deniers de mauvais aloi en circulation devint fort considérable à cette époque. Dans le temps de Cinna la valeur du numéraire était devenue si incertaine, que personne ne savait au juste ce qu'il possédait (3). Alors (670 de Rome) les tribuns du peuple et les prêteurs délibérèrent sur les moyens à prendre pour remédier à cet

84 av. J.-C.

(1) Il ne s'est trouvé qu'un seul denier fourré dans chacun des dépôts de Frascarolo, San Cesario et Collecchio, et peut-être deux seulement dans celui de Cadriano qui était fort considérable. (Cavedoni, *Ripostigli*, p. 12 et 255.)

(2) « *Livius Drusus*, dit Pline (*Hist. nat.*, XXXIII, 3, 46), *in tribunatu plebei octavam partem aeris argento miscuit*. » C'est probablement le plus jeune des deux personnages du même nom que nous connaissons. *Comp. notre Hist. rom.*, II, p. 212. A la manière dont parle Pline, on ne peut douter que cette loi n'ait été exécutée.

86 av. J.-C.

89 av. J.-C.

(3) Cicéron (*De officiis*, III, 20, 80) : « *Jactabatur illis temporibus nummus sic ut nemo posset scire quid haberet*. » La loi Valeria de 668 contribua sans doute à cette crise financière qu'on ne peut pas attribuer à la loi Papiria de 665; cependant les désastres auxquels les mesures de Gracchianus mirent un terme, ne venaient pas de la réduction dans le taux du capital, mais du peu de confiance qu'inspirait le numéraire en circulation. C'est à cet état de choses que font allusion ces paroles du prologue de la *Casina* de Plaute (v. 9. 10) : « *Nunc novae quae prodeunt comoediae, multo sunt nequiores quam nummi novi*. » Nous avons essayé (*Rheinisches Museum*, N. F., X, p. 122 et suiv.) de montrer que la scène de ce prologue peut être censée se passer dans les temps de Cinna.

inconvenient : un édit du préteur M. Marius Gratidianus institua des bureaux de vérification (1), supprima le cours forcé des deniers fourrés et ordonna aux caisses publiques de les retirer de la circulation et de donner en échange des deniers de bon aloi.

Cet appel au peuple et le retrait des pièces fourrées ne se trouvent, il est vrai, mentionnés par aucun historien ; mais ne sont-ils pas la conséquence naturelle de l'établissement légal des bureaux de contrôle ? Sans ce retrait, à quoi bon établir de semblables bureaux ? L'amende dont parle Cicéron et dont étaient punis ceux qui voulaient payer avec des pièces qu'ils savaient être de mauvais aloi, la reconnaissance que le peuple témoigna à Marius Gratidianus, ne sont-elles pas de nouvelles preuves de ce retrait et de cet appel ? Aurait-on rendu des honneurs presque divins à ce personnage, en brûlant de l'encens devant ses images, si l'édit de contrôle n'avait pas été suivi du retrait des mauvaises pièces, et s'il s'était contenté de donner une facilité de plus à une vérification qui n'était pas bien difficile par elle-même ? Sylla revint à l'ancien usage

(1) Cicéron (*loc. cit.*) : « Gratidianus cum praetor esset collegiumque praetorium tribuni plebi adhibuissent, ut res nummaria de communi sententia constitueretur, ... conscripserunt communiter edictum cum poena atque iudicio, constitueruntque ut omnes simul in rostra post meridiem escenderent. Et ceteri quidem alius alio : Marius ab subselliis in rostra recta idque quod communiter compositum fuerat solus edixit. Et ea res, si quaeris, ei magno honori fuit ; omnibus vicis statuæ, ad eas tus, cerei ; quid multa ? Nemo unquam multitudinî fuit carior. » — Plin (Hist. nat., XXXIII, 9, 132) : « Igitur ars facta denarios probare (ce qui veut dire, que les bureaux de contrôle furent institués) tam jucunda plebei lege (c'était plutôt un édit qu'une loi), ut Mario Gratidiano vicatim totas (peut être faudrait-il substituer tus ad au mot totas) statuas dicaverit. » Comp. ce que dit le même auteur, liv. XXXIV, 6, 27.

et rétablit par un édit le cours forcé des pièces fourrées (voy. p. 80, note 1). César, au contraire, toujours fidèle aux bonnes traditions du parti démocratique, n'émit aucune pièce fourrée (1), peut-être même retira-t-il celles qui étaient en circulation (2).

Le quinaire
et le sesterce.

Les premières pièces émises en argent furent le denier, le quinaire et le sesterce. On suspendit bientôt l'émission des quinaires et des sesterces; nous ne retrouvons des quinaires qu'avec les deux plus anciens types, les Dioscures et le bige de Diane, et encore n'existe-t-il jusqu'ici qu'un seul exemplaire avec ce second type. Les quinaires marqués avec le monogramme d'une ville sont relativement assez nombreux, et ceux qui portent le monogramme ou le symbole d'un magistrat sont au contraire fort rares. Il n'existe de sesterces qu'avec le type des Dioscures, et le seul monogramme que l'on y voie est le plus ancien, celui de la ville de Rome. Il nous semble donc que l'émission des quinaires a été suspendue vers l'an 537, et celle des sesterces encore plus tôt. L'interruption dura environ un

217 av. J. C.

(1) M. Cohen (p. xviii) assure qu'il n'existe pas de pièces fourrées de Jules César. Cette assertion est peut-être trop absolue (Ramus en donne plusieurs sous les n^{os} 9, 20, 31); mais les rares exceptions que l'on connaît peuvent passer pour l'œuvre des faux monnayeurs.

(2) On sait qu'une partie du numéraire frappé sous la République était encore en circulation du temps de Trajan, et l'on pourrait croire que les pièces fourrées, que l'on n'avait aucun intérêt à fondre, devaient avoir échappé au creuset, et par conséquent se trouver en grand nombre parmi les pièces encore subsistantes de cette époque. Mais il paraît qu'il n'en fut pas ainsi; nous ne croyons même pas avoir rencontré une seule pièce fourrée avec la contremarque impériale. Il devient donc probable qu'à une certaine époque les anciennes pièces fourrées ont été retirées [ou du moins que le gouvernement refusait d'en autoriser le cours, en les poinçonnant].

siècle, et ces pièces ne reparurent que dans les derniers temps du gouvernement républicain, le quinaire dans des circonstances particulières que nous aurons lieu d'examiner plus loin, le sesterce plus tard encore que le quinaire, pour une cause qui nous est inconnue : l'un et l'autre probablement en vertu d'un décret du peuple. Les sesterces de cette nouvelle émission frappés par les monétaires Silanus et Pison portent la légende **ELP** que Borghesi (1) explique par *E lege Papiria*, et qu'il attribue à cette loi, publiée en 665. L'émission des sesterces fut ensuite de nouveau suspendue pour n'être reprise que du temps de César.

69 av. J. C.

§ II.

Le victoriat. — Son origine. — Sa valeur. — Sa position dans le système monétaire romain. — Ateliers qui le fabriquaient.

Borghesi (2) montra le premier la marche à suivre pour découvrir l'origine d'une autre série bien importante au point de vue de la numismatique et de l'histoire : nous voulons parler du *victoriat* et du *demi-victoriat*, auxquels on peut joindre aujourd'hui le *double victoriat* (3). Le type

Le victoriat.

(1) *Annales de l'Inst. arch.*, 1849, p. 12. Il n'existe, il est vrai, aucune raison déterminante qui nous oblige à adopter cette version de préférence à toute autre, mais rien ne nous empêche de la regarder comme possible et même probable.

(2) *Osservazioni numism.*, decad. XVII, 1-5; *Œuvres compl.*, t. II, p. 283 et suiv. Comp. aussi Böckh, *Metr. Unters.*, p. 99 et 455. Cet auteur, partant de l'ancienne idée que le victoriat aurait eu dès l'origine la même valeur que le quinaire, n'a pu arriver à aucun résultat satisfaisant.

(3) Au sujet du double victoriat nouvellement trouvé en Espagne, voyez l'article de M. Mommsen dans les *Annales de l'Inst. arch.*, 1863. — Voyez aussi, ci-après, notre Tableau chronologique, n° 5, note 1. B.

de ces pièces est, du côté droit, la tête de Jupiter, et sur le revers, la Victoire couronnant un trophée. Elles ne portèrent dans l'origine aucune marque indiquant leur valeur, et un peu plus tard le demi-victoriat seul se trouve quelquefois marqué d'une S (1). La première émission du victoriat a dû suivre de près celle du denier (2); elle eut certainement lieu avant la réduction du poids et avant que l'usage se fût introduit de mettre sur les monnaies les noms et les emblèmes des monétaires; on doit donc, sans hésitation, la placer avant l'année 537.

Pl. XXIII.
n° 1, 2, 3, 4 et 10.

217 av. J. C.
Valeur et poids
du victoriat.

Nous savons par l'histoire que la valeur du victoriat était d'abord différente de celle du quinaire, que ce ne fut que plus tard qu'on les assimila l'un à l'autre. Les pesées donnent au victoriat le poids de 3 sesterces ou $\frac{3}{4}$ de denier, et comme probablement il fut réduit en même temps que les autres monnaies d'argent, nous pouvons admettre qu'il était originairement de 3 scrupules ou $\frac{1}{96}$ de livre = 3^{rs},41, et après la réduction, de $2\frac{4}{7}$ de scrupule, ou $\frac{1}{112}$ de livre = 2^{rs},92 (3).

(1) Quant à l'absence de la marque indiquant la valeur, voyez ci-après, le Tableau chronologique, n° 5, note 1. — Le seul demi-victoriat marqué du signe S est de l'atelier de Vibo (Pl. XXIII, n° 10). Il avait été attribué jusqu'ici à la famille Vibia. B.

(2) Cette opinion de M. Mommsen acquiert un nouveau degré de certitude depuis la découverte, faite en Espagne, de victoriats avec la légende en lettres incuses (*Annales de l'Inst. arch.*, loc. cit.). Voyez ci-après à la fin du chapitre et au tableau chronologique, n° 5, note 2 (pl. XXIII, n° 3). B.

(3) Nous donnons ici les poids de trente victoriats n'ayant aucun signe accessoire; vingt-huit d'après Borghesi, *loc. cit.*, un d'après Pinder, p. 97, et un d'après Cohen, p. XII : 3^{rs},52, 3^{rs},44 (Pinder), 3^{rs},35, 3^{rs},30, 3^{rs},27, 3^{rs},20, 3^{rs},16, 3^{rs},11, 3^{rs},10 (usé), 3^{rs},05, 3^{rs},04, 2^{rs},97, 2^{rs},95, 2^{rs},92, 2^{rs},88, 2^{rs},86 (usé), 2^{rs},85, 2^{rs},82, 2^{rs},75, 2^{rs},70, 2^{rs},68 (usé), 2^{rs},67 (usé), 2^{rs},65, 2^{rs},62, 2^{rs},58, 2^{rs},55 (usé), 2^{rs},52 (usé), 2^{rs},48 (usé), 2^{rs},21 (beau, Cohen).

Le victoriat pourtant ne fut jamais considéré comme une division du denier, mais comme une espèce à part ; ce qui le prouve, c'est la dénomination de demi-victoriat donnée à la moitié. De plus, nous voyons dans les historiens et sur les inscriptions des sommes quelquefois considérables énoncées en victoriats à côté d'autres sommes énoncées en deniers (1). Enfin le victoriat, quoique monnaie romaine et d'un poids proportionnel à la livre romaine, n'avait pas cependant une valeur fixe, en proportion avec celle du denier : il était considéré comme une pièce étrangère, comme une marchandise (2), de sorte que celui à qui l'on devait 300 deniers, pouvait bien être obligé à accepter

Sa position
indépendante vis-
à-vis du denier.

2^{re}, 18. Cinq pèsent donc environ 3 scrupules; treize dépassent le poids normal réduit. On trouvera aux *Annexes* les poids des victoriats sur lesquels se trouvent des emblèmes et des monogrammes; sur seize avec emblèmes on n'en trouve que cinq qui dépassent le poids normal réduit (3^{re}, 33, épée gauloise; 3^{re}, 30, épieu; 3^{re}, 07, corne d'abondance; 3^{re}, 06, sanglier; 3^{re}, 04, épi). Parmi les victoriats à monogrammes, on en trouve quelques-uns de Luceria (3^{re}, 37, 3^{re}, 26), et un petit nombre avec VB. CROT. CM. MP., qui dépassent aussi le poids normal réduit, mais la différence est presque insensible.

[Pour le poids des victoriats trouvés en Espagne, du double victoriat et du demi-victoriat, voyez le n^o 4 du tableau chronologique avec les notes.]

(1) On lit dans Tite-Live, XLI 13, à l'année 577 : « (C. Claudius) tulit « in triumpho (après avoir défait les Ligures et les Istriens) *denarium trecenta septem milia et victoriatum octoginta quinque milia septingentos duos*. » Dans le jugement arbitral rendu par les Minucius en 637, on lit, l. 24, 25 : « *Pro eo agro vectigal Langenses Veituris in poplicum Genuam dedit in anos singulos vic[toriatos] n[ummos] CCCC.* »

177 av. J.-C.

117 av. J.-C.

(2) Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 3, 46 : « *Is qui nunc victoriatius appellatur lege Clodia percussus est; antea enim hic nummus ex Illyrico advectus mercis loco habebatur; est autem signatus Victoria et inde nomen.* » On lit dans Macrianus, § XLV : « *Victoriatius nunc tantundem valet quantum quinaris; olim ut peregrinus nummus loco mercis ut nunc tetrachmum* » (ainsi dans les manuscrits) *et drachma habebatur.* » Pline confond le victoriat romain avec la pièce illyrienne qui a la même valeur.

en paiement 600 quinaires ou 1,200 sesterces, mais on n'aurait pas pu le forcer à recevoir 400 victoriats. Les pièces elles-mêmes en fournissent une preuve pour ainsi dire authentique. En effet, presque jusqu'à l'époque de la Guerre Sociale, il n'existe pas une seule monnaie romaine de cuivre, d'argent ou d'or qui ne porte en chiffres l'indication de la valeur légale pour laquelle elle devait être acceptée dans le commerce (1); le victoriat seul n'est pas marqué.

Cette absence de marque tient peut-être à ce que cette monnaie, originaire de l'Illyrie, était plus spécialement destinée aux provinces situées hors de l'Italie proprement dite, et qui cependant étaient soumises à la même administration, comme l'Illyrie et la Gaule Cisalpine. Pline dit positivement que le victoriat était originaire de l'Illyrie (2).

177 av. J.-C.

Dans le butin conquis en 577 sur les Ligures et les Istriens, on rapporta à Rome une somme considérable en deniers et une autre en victoriats. Les comptes publics de Gênes, en 637, étaient réglés en victoriats. Cette monnaie était fort abondante, car presque tous les monétaires en ont fabriqué, et nous en possédons qui portent les monogrammes de presque tous les ateliers connus (Rome, Luceria, Vibo, Crotona, Corcyre). Nous voyons dans les œuvres de Caton (3)

117 av. J.-C.

(1) Nous avons eu déjà l'occasion (t. I, p. 209) de faire remarquer le caractère légal et impératif des chiffres indiquant la valeur des pièces.

167 av. J.-C.

(2) Pline (*loc. cit.*). Quant aux 120,000 pièces *Illyrii argenti* dont parle Tite-Live (XLV, 43), qui firent partie du butin enlevé (en 587) à Genthius, roi d'Illyrie, outre 3,000 deniers et une certaine quantité de lingots d'or et d'argent, on peut les expliquer par des victoriats ou par des monnaies de Dyrhachium ou d'Apollonia, qui matériellement ont la même valeur que les victoriats.

(3) Caton (*De re rustica*, cap. XV) : VIC. N. X., et (cap. CXLV) VICT. II. Nécessairement Caton a entendu par là des victoriats anciens,

que de son temps les comptes se faisaient généralement en victoriats.

Pour bien connaître la véritable valeur de cette pièce, nous devons donc d'abord étudier les monnaies de l'Illyrie, c'est-à-dire les pièces frappées à Corcyre, à Apollonia et à Dyrrhachium au commencement du VI^e siècle de Rome, lors de la première émission des victoriats. C'est ce que nous allons faire dans le paragraphe suivant, en y ajoutant tout ce que nous savons des variations et de l'histoire de ces deux espèces de monnaies.

§ III.

Système monétaire de l'Illyrie. — Comment le victoriat romain peut-il s'y rattacher? — Variations de la drachme illyrienne et du victoriat. — Suppression du victoriat.

Dans les monnaies de l'Illyrie on reconnaît deux époques bien distinctes : à la plus ancienne appartiennent les pièces d'un meilleur style, sur lesquelles les noms de magistrats ne se trouvent pas, ou sont à peine indiqués. Nous rangerons dans cette première époque : 1^o les statères assez rares, qui pour le type et le poids se rapprochent des monnaies corinthiennes, ainsi que les tiers de statère qui s'y rattachent ; les premiers frappés à Corcyre et à Dyrrhachium et pesant 8^{gr},56, les seconds à Dyrrhachium, et pesant jusqu'à 2^{gr},67 (1) ; 2^o les pièces

Première époque.

car s'il avait voulu parler des victoriats de la dernière émission ayant la même valeur que les quinaires, il aurait mis tout simplement 5 deniers et 1 denier.

(1) Comp. t. I, p. 87, note 2. Le statère de Coreyre : tête de Pallas ; R Pégase, avec la légende KOP, pèse 8^{gr},49 (=131, Leake). Ce statère est

de 3 drachmes, plus communes que les statères, et pesant 11^{sr},14 et au-dessous; elles ont été frappées à Dyrrhachium, à Apollonia et à Corcyre; toutes, indistinctement, ont pour type la vache qui lèche son veau, et au revers, les prétendus jardins d'Alcinoüs (1).

Il paraît que les monnaies divisionnaires qui se rapportent à cette dernière espèce manquent dans les séries de Dyrrhachium et d'Apollonia, tandis que l'atelier de Corcyre a fourni en abondance des demi-tridrachmes, des quarts, et des fractions moindres encore (2).

fort rare; parmi les nombreuses petites monnaies d'argent de Corcyre, on n'a pas encore trouvé de pièces qui puissent s'y rattacher comme monnaies divisionnaires. Les pièces au type de Pégase s'y rencontrent souvent, il est vrai, mais, à cause de leur poids, nous ne pouvons y reconnaître des fractions de ce statère, comme le voudrait M. le baron de Prokesch (*Inedita*, p. 251); il est surtout impossible de voir des demi-statères dans les monnaies qui ont la tête de Bacchus au droit. Comp. la note 2 plus bas. — Le statère de Dyrrhachium avec le même type, légende ΔYP, rarement ΔYPPAXINΩN, pèse 8^{sr},56 (= 131,8, Leake, 2 exemplaires) et 8^{sr},34 (= 128,7, Leake). — Le tiers de statère, légende ΔYP, tête d'Hercule; ⁴⁾ Pégase volant, pèse 2^{sr},67 (= 41,2, Leake) et au-dessous. — Nous ne connaissons pas de monnaies d'Apollonia taillées sur ce pied.

(1) Outre les pièces les plus anciennes, la plupart sans légende et frappées d'un seul côté (*voy.* t. I, p. 87, note 3), on peut citer encore des monnaies semblables marquées de la lettre K, pesant 10^{sr},93 (= 205 3/4, Mionnet, t. II, p. 68, n° 1. Comp. Prokesch, *Inedita*, p. 249); avec les lettres ΑΠ, pesant 10^{sr},68 (= 164,9, *Cat. Northwick*); avec ΑΠΟΛ, pesant 10^{sr},53 (= 162,5, Leake); avec la légende ..NKIAION(?), pesant 11^{sr},21 (= 211, Mionnet, t. III, Suppl., p. 353, n° 315), plus souvent avec la légende ΔYP, pesant 11^{sr},14 (= 172, Leake), 11^{sr},10 (= 171 1/4, Hunter), 11^{sr},02 (= 207 1/2, Mionnet, t. III, Suppl., p. 329, n° 116) et au-dessous; enfin d'autres avec les lettres ΔY et la légende ΒΑCΙΑΕΩC ΜΟΝΟΥΝΙΟΥ, pesant 10^{sr},26 (= 193 1/4, Mionnet, t. II, p. 44. n° 164). — La pièce d'Apollonia citée par Boeckh (*Metr. Unters.* p. 99), et pesant 366 grains 1/2 anglais, est fautive. Mionnet, t. II, p. 31, n° 38.

(2) Les monnaies de Corcyre ayant pour type la moitié antérieure d'un

Les pièces de la seconde époque se reconnaissent à un travail moins parfait et à l'énonciation, en toutes lettres, d'un nom de magistrat, le plus souvent de deux. Corcyre ne fournit plus alors que des pièces de cuivre, tandis qu'Apollonia et Dyrrhachium continuent à en émettre en argent. On peut subdiviser cette émission en deux périodes : pendant la première, le type des anciens tridrachmes a été conservé, et l'on distingue deux espèces : l'unité, fort commune (1), dont le poids varie de 3^{rs},55 à 2^{rs},7, et la moitié qui est fort rare (2). Les pièces de la seconde pé-

Deuxième époque.

taureau debout; η) Les jardins d'Alcinoüs, pesant 5^{rs},1 (Pinder, p. 47) et au-dessous, sont probablement des demi-unités, ainsi que les pièces ayant pour type la tête de Bacchus; η) Pégase, et pesant 4^{rs},81 (= 90 1/2, Prokesch, *Inedita*, p. 251). Les pièces ayant pour type une vache allaitant son veau; η) Les jardins d'Alcinoüs, et pesant 2^{rs},76 (= 52 Prokesch, p. 250) ou celles plus fréquentes qui sont marquées d'une étoile et d'un vase (pesant 3^{rs},87 = 54, Prokesch, *loc. cit.*) et au-dessous sont probablement des quarts. Il ne peut pas être question ici des plus petites pièces. Comp. les riches séries de M. le baron de Prokesch, *Inedita*, p. 249 et suiv.

(1) Les pièces dont le style et les légendes moins complètes prouvent une plus grande ancienneté (Mionnet, t. II, p. 43, du n° 148 au n° 152), sont les plus fortes; elles pèsent 3^{rs},52 (= 66 1/2), 3^{rs},48 (= 65 1/2, 3 exemplaires), 3^{rs},40 (= 64). Les autres pièces décrites par Mionnet (pourvu toutefois qu'elles soient d'une bonne conservation et non fourrées) pèsent : 3^{rs},55 (= 67, 1 exemplaire), de 3^{rs},46 à 3^{rs},40 (= de 65 1/4 à 64, 4 exemplaires), de 3^{rs},38 à 3^{rs},35 (= de 63 3/4 à 63, 9 exemplaires), de 3^{rs},33 à 3^{rs},29 (= de 62 3/4 à 62, 19 exemplaires), de 3^{rs},28 à 3^{rs},24 (= de 61 3/4 à 61, 12 exemplaires), de 3^{rs},23 à 3^{rs},19 (= de 60 3/4 à 60, 18 exemplaires), de 3^{rs},17 à 3^{rs},08 (= de 59 3/4 à 58, 17 exemplaires), de 3^{rs},06 à 2^{rs},93 (= de 57 1/2 à 55 1/4, 14 exemplaires), 2^{rs},89 (= 54 1/2, 1 exemplaire), 2^{rs},87 (= 54, 2 exemplaires), 2^{rs},80 (= 52 3/4, 1 exemplaire), 2^{rs},73 (= 51 1/2, 1 exemplaire), 2^{rs},72 (= 51 1/4, 2 exemplaires), 2^{rs},66 (= 50, 1 exemplaire), 2^{rs},42 (= 45 1/2, 1 exemplaire).

(2) ΔΥΡ, ...ΚΑΛΙΣΤΡΑΤΟΥ. 1^{rs},59 (= 30, Prokesch, *Inedita*, p. 248). Cette pièce est sans doute une demi-unité, puisque le type du droit représente seulement la partie antérieure de la vache, tandis que d'autres

riode se rencontrent moins souvent; elles proviennent toutes d'Apollonia, et leur série se compose de quatre pièces. La principale, qui est en même temps la moins rare, a pour type la tête d'Apollon et, au revers, trois nymphes qui dansent; son poids varie de 4^{re},03 à 3^{re},27; régulièrement le poids devrait être de 3^{re},9 à 3^{re},6 (1). Les trois autres pièces sont fort rares, et pèsent au maximum 3^{re},17, 1^{re},90 et 1^{re},15 (2).

Date probable
de ces époques,
et observations
sur les monnaies
illyriennes.

Évidemment tous ces changements ne peuvent pas s'expliquer par le développement régulier d'un seul et même système monétaire. Dès une époque reculée, nous voyons l'atelier de Corcyre, d'abord le plus actif du pays, limiter

pièces, par exemple celle d'Apollonia, pesant 2^{re},03 (= 31 4/10, Mus. Brit.), pourraient être des unités entières, mais usées.

(1) Les poids: 4^{re},03 (= 62,2, Leake), 4^{re},02 (= 62,1, Leake), 4^{re} (= 61,8 Leake), 3^{re},97 (= 61,2, Leake), 3^{re},95 (= 61, Leake), 3^{re},92 (= 73 3/4, Mionnet), de 3^{re},85 à 3^{re},82, 6 exemplaires (= 72 1/2, Mionnet; = 59^{re},3, 2 exemplaires, 59,1; 59; 2 exemplaires, Leake), de 3^{re},76 à 3^{re},70, 3 exemplaires (= 58,1, Leake; 58, Hunter; 70 1/2, Mionnet), de 3^{re},65 à 3^{re},54, 6 exemplaires (= 56,3, Leake, 54 3/4, Hunter, 68 1/2; 67, 2 exemplaires, 66 3/4, Mionnet), de 3^{re},50 à 3^{re},40, 4 exemplaires (= 54, 2 exemplaires, 53 1/2, Hunter; 52,5 Leake), 3^{re},38 (= 63 3/4, Mionnet), 3^{re},27 (= 50,5, Leake). Les noms des magistrats sont tous différents de ceux de la série précédente.

(2) ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΑΝ, Α..ΡΩΝ... Tête de Pallas. η) Obélisque. 3^{re},17 (= 49, Borell, *Num. Chron.*, VII, p. 126). — ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΑΝ, ΤΙΜΗΝ, ΑΝΔΡΩΝΟΣ. Tête de Pallas. η) Obélisque. 1^{re},90 (= 29,3, Leake), 1^{re},83 (= 34 1/2, Prokesch, *Inedita*, p. 248). Ces deux pièces vont ensemble. La principale unité de cette série, avec la légende ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΑΝ, ΤΙΜΗΝ ΑΝΔΡΟ, ΑΝΔΡΩΝΟΣ, au type des trois nymphes qui dansent, pèse 3^{re},97 (= 61,2, Leake), 3^{re},93 (= 74, Prokesch). — ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΑΝ, ΑΙΝΕΑ. Volcan en feu. η) Bâton pastoral. 1^{re},15 (= 17 3/4, Borell, *Num. Chron.*, t. VII, p. 126; comp. Mionnet, t. II, p. 32, n° 42). — ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΑΝ, ΑΡΙΣΤΟΛΟΧΟΣ, ΦΙΛΩΝΙΑΔΑ. Lyre. η) Obélisque. 0^{re},85 (= 16, Mionnet, t. II, p. 31, n° 41).

sa production à la fabrication de la monnaie de cuivre, et probablement au même moment, le pied monétaire changer à Apollonia et à Dyrrhachium. Historiquement et numismatiquement, il est difficile d'assigner à cette révolution une autre cause et une autre époque que l'occupation de ces contrées par les Romains, en 525, lorsque Corcyre, Dyrrhachium et Apollonia se soumirent volontairement, sous la réserve de leur autonomie. Attachées alors à Rome par les liens d'une alliance perpétuelle, ces villes furent toujours, depuis, considérées comme faisant partie de la circonscription administrative de Rome et subordonnées à l'autorité des consuls, comme l'Italie proprement dite (1). Rome avait retiré, peu d'années auparavant, à ses alliés italiens le droit de fabriquer de la monnaie d'argent en leur propre nom ; il était naturel que l'île de Corcyre, devenue italienne, partageât le sort des villes de l'Italie. En dédommagement, le gouvernement y établit un atelier monétaire romain pour l'émission des victoriats ou des quinaires. Les nouveaux alliés du continent illyrien furent traités avec moins de sévérité ; ils conservèrent leur monnaie d'argent, mais à certaines conditions et sous la surveillance de la puissance protectrice. Les noms romains (2)

229 av. J. C.

*Corcyre, sur la
côte ouest de
l'île de Corcyre.
Dyrrhachium
sur la côte ouest
de l'île de Corcyre.
Apollonia sur la
côte ouest de l'île
de Corcyre.
Dyrrhachium sur la
côte ouest de l'île
de Corcyre.
Apollonia sur la
côte ouest de l'île
de Corcyre.*

(1) Comp., en particulier, Polybe, II, 11 et suiv. ; III, 16 ; VII, 9. — Appien, *Illyrica*, VII, VIII. — Notre *Hist. rom.*, I, p. 525. Les rapports entre Rome et Apollonia sont fort anciens ; on vit dès 485 une ambassade des Apolloniates envoyée à Rome. (Tit-Live, *Epitome*, XV. — Dion, fragm. XLII. — Zonaras, VIII, 7. — Valère Maxime, VI, 6, 5.) — Cicéron (*Épîtres*, XIII, 1 à la fin) parle encore de Dyrrhachium comme d'une ville libre.

269 av. J. C.

(2) Sur une pièce de Dyrrhachium au type de la vache : **AEYKIOΣ**, Mionnet, t. III, Suppl., p. 338, n° 192 et 193. — Sur une pièce d'Apollonia au type des trois nymphes : **ΦONΔΑΝΙΟΣ**, Leake ; comp. Mionnet, t. III, Suppl., p. 318, n° 41. — Sur une pièce de la même ville au type de la vache : **ΜΑΡΚΟΣ**, Mionnet, t. II, p. 29, n° 14 ; Hunter (comp. Mionnet, t. III,

229 av. J.-C.

qui se trouvent sur beaucoup de pièces de Dyrrhachium et d'Apollonia, durant cette seconde époque, prouvent que la nouvelle émission eut lieu, en partie du moins, sous le gouvernement romain. Nous pouvons donc admettre que toutes les monnaies de l'ancien système sont antérieures à l'année 525 (1), et que celles du nouveau, qui d'ailleurs se rencontrent aussi dans les dépôts de la Transylvanie, mêlées aux deniers romains, sont toutes postérieures à cette époque (2). Ces dernières pièces sont taillées sur un autre pied que les plus anciennes qui ont évidemment précédé l'époque romaine, et forment un système à part. Les quatre pièces de la série la plus récente d'Apollonia ont une telle analogie avec les deniers, les victoriats, les quinaires et les sesterces romains de poids réduit, qu'on se trouve pour ainsi dire forcément amené à rattacher également au système romain antérieur à la réduction du poids, les monnaies des villes romano-illyriennes de la période intermédiaire, et qui sont de beaucoup les plus nombreuses.

Cette analogie se retrouve dans le poids du plus ancien victoriat, 3^{es}, 41, et dans le demi-victoriat ; de plus, il y a

Suppl., p. 317, n^{os} 31 et 32). On voit aussi sur une pièce de cuivre de Dyrrhachium le nom ΓΑΙΟΥ, Mionnet, t. II, p. 43, n^o 157.

(1) Le roi Monunius, dont le nom se trouve sur les monnaies de Dyrrhachium, ne peut pas alors être le prince Dardanien du même nom dont parlent Polybe (XXIX, 5) et Tite-Live (XLIV, 30) ; mais, à part toute autre considération, il est difficile d'admettre l'existence d'un roi dans une république placée sous la protection des Romains, et d'ailleurs Monunius est un nom assez commun dans ce pays (Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. II, p. 157).

(2) Seidl (*Chronik der arch. Funde*, I, p. 26 et 30 ; II, p. 25. — *Beiträge zu einer Chronik*, II, p. 238 ; III, p. 84) a décrit divers dépôts découverts en Transylvanie ; la plupart ne contenaient presque que des monnaies illyriennes, parmi lesquelles se sont rencontrées quelques monnaies romaines.

toute apparence que la première émission des victoriats à Rome coïncide avec l'établissement de la puissance romaine en Illyrie.

Borghesi a parfaitement saisi l'identité du victoriat avec la pièce ordinaire de l'Illyrie au type de la vache avec son veau ; mais cette observation s'applique au victoriat de l'ancien système et non au victoriat ordinaire, et il ne faut pas non plus se figurer que les victoriats sont tout simplement d'anciennes pièces illyriennes frappées avec un coin romain. Les circonstances historiques et le poids même des pièces s'opposent à cette interprétation. Il semble plutôt que lors de l'organisation de la puissance romaine en Illyrie, en 526, on frappa en même temps des monnaies locales aux types de Dyrrhachium et d'Apollonia, et des victoriats romains, toutes ces pièces pesant uniformément le même poids, 3^{gr},41. Ainsi les villes qui continuèrent à battre monnaie sous la puissance romaine furent obligées d'adopter le pied monétaire du vainqueur ; mais celui-ci eut égard, autant que possible, aux habitudes locales et conserva en particulier les anciens types.

228 av. J.-C.

La pièce d'argent romaine qu'il s'agissait de créer devait être dans une proportion commode de compte et de change avec les pièces illyriennes alors en circulation, et devait aussi pouvoir s'adapter aux pièces en usage dans la Grèce. L'ancien denier (= 4^{gr},55) non plus qu'aucune de ses divisions ne répondait à ce besoin. On fabriqua donc une pièce pesant en même temps les trois quarts du denier romain et le tiers des grosses pièces d'argent illyriennes jusqu'alors en usage, et qui conservait en même temps le type de ces dernières (1). Or ces pièces étaient

(1) Cette circonstance, le grand nombre des monnaies taillées sur le pied

des TRIDRACHMES (t. I, p. 37), et nous avons vu que la division par tiers était fréquente et presque *nécessaire* dans ce système (1); il se peut même que les habitants d'Apollonia et de Dyrrhachium aient compté en drachmes de cette espèce, lorsqu'on ne fabriquait encore que des tridrachmes. Par son poids (variant de 3 à 4 grammes), cette drachme était avant tout semblable aux pièces d'argent de Marseille (t. I, p. 160) et de Rhodes (t. I, p. 49), et à la drachme des systèmes syrien et égyptien (t. I, p. 45). C'était donc une pièce parfaitement commode et qui facilitait le commerce de l'Italie avec les pays étrangers.

Durée
de l'émission de
victoriats
de l'ancien poids
228 av. J. C.

Nous avons vu que cette *drachme romano-illyrienne* de 3 scrupules (= 3^{sr},41) fut émise pour la première fois vers l'an 526. Les victoriats de ce poids sont extrêmement rares, ce qui tendrait à prouver que leur émission n'a pas duré longtemps, tandis que les pièces analogues au type illyrien (la vache avec son veau) sont au contraire fort nombreuses et ont dû être frappées pendant une longue suite d'années. Il se peut que les exigences du commerce étranger, et particulièrement celui d'Égypte, aient contribué à la préférence que les villes illyriennes donnèrent à l'ancien

de la monnaie perse, ainsi que les pièces de Monunius qui leur succédèrent, et qui ne sont évidemment pas très-anciennes, montrent bien qu'à l'époque de l'occupation du pays par les Romains, la principale monnaie en Illyrie était le statère d'argent perse (p. 90, note 1) et non le statère corinthien (p. 89, note 1).

(1) *Voy.* t. I, p. 17 et suiv.; p. 41 et suiv. — On la trouve, par exemple, dans la monnaie de Zacynthus, qui suivait en somme le même système monétaire. La principale pièce de cette ville variait de 11^{sr},81 (= 182,3, Leake) à 11 gr. (= 169 3/4, Hunter), et la seconde pièce, semblable à la première pour le type, varie de 3^{sr},78 (= 58,4, Mus. Brit.) à 3^{sr},38 (= 63 1/2, Mionnet).

pied monétaire romain, et il est peut-être permis d'attribuer à la différence qui existe entre les nouvelles pièces romaines et les pièces illyriennes au type de la vache, la rareté de celles-ci en Italie, sur la côte de l'Adriatique, et en général partout où circulaient de préférence les pièces purement romaines. Apollonia finit par renoncer également à l'ancien système, et frappa les quatre pièces de sa série d'après le système réduit. Nous ignorons l'époque de ce changement et pourquoi Dyrrhachium ne suivit pas cet exemple ; nous ignorons aussi combien de temps les ateliers monétaires de ces deux villes fabriquèrent encore des pièces d'argent.

Après la réduction du poids du denier romain, le poids du nouveau victoriat ($3/4$ de denier) fut également diminué et porté à 2^{re},92. Ce qui facilita l'adoption de cette mesure c'est qu'il se trouvait ainsi égaler la drachme corinthe-achéenne de 2^{re},91 (t. I, p. 80 et 85) ; toujours est-il que cette nouvelle pièce servit ensuite de prototype à une partie du monnayage provincial du temps de la République, et que nous la retrouvons également à Marseille et à Rhodes.

Poids du nouveau victoriat ; il sert de prototype à la monnaie provinciale.

Les monnaies d'argent des Massaliotes, et plus particulièrement celles qui ont pour type la tête de Diane avec le lion au revers, — ce sont les plus communes, — étaient répandues, au VI^e siècle, non-seulement dans le midi de la France, dont elles formaient le principal numéraire, mais encore dans la vallée du Pô et dans la vallée supérieure du Rhône. On en trouve en Lombardie (1) enfouies avec des

Monnaie de Marseille.

(1) Borghesi (*Decad.* XVII, 4, p. 26 ; *Œuvres compl.*, t. II, p. 302) cite un dépôt considérable de pièces massaliotes trouvé peu de temps auparavant en Lombardie. On a également rencontré à Sangulineto, près de Legnago,

victoriats romains (1), dans le canton du Tessin (2), dans les Grisons (3), et en grande quantité dans le Tyrol italien (4). On en a trouvé aussi, mais isolément, plus au nord (5),

une pièce massallote de style barbare, avec une légende en caractères du nord de l'Étrurie. (Cavedoni, dans les *Annali di numismatica*, de Fiorelli, t. I, p. 81.)

(1) On a découvert à S. Cesario, non loin de Modène, une drachme massallote au type du lion, avec quatre petites pièces d'argent, également de Marseille, au type de la roue, et d'une fabrique barbare; un victoriat romain avec la toise à mesurer dans le champ, un semis oncial sans légende et sans aucun symbole, ainsi que la petite pièce de cuivre d'Ariminium (Cavedoni, *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1834, p. 199).

(2) Des dépôts de monnaies massallotes barbares ont été découverts à Climo, près d'Agno, sur le lac de Lugano (*voy. nos Nordetrusk. Alphabet*, p. 325), et aussi auprès de Casamario, dans le canton du Tessin (Soret, *Mémoires de la Société de Genève*, I, p. 231).

(3) Auprès de Burwein (Oberhalbsteinthal, dans le canton des Grisons), on a découvert des imitations barbares de monnaies massallotes, dont quelques-unes portaient des légendes en caractères semblables à ceux du nord de l'Étrurie (*Nordetrusk. Alphabet*, p. 203).

(4) Les monnaies massallotes sont fort communes dans cette contrée, surtout auprès de Castel Tesino, dans la Valsugana (Giovannelli, *Zeitschrift des Ferdinandeums zu Innsbruck*, V, p. 38). Mille pièces massallotes, les unes originales, les autres barbares, ont été découvertes près de Brentonico, sur la rive droite de l'Adige, au-dessous de Roveredo (*Nordetrusk. Alphabet*, p. 204). Auprès de Trente, on a découvert dans un ancien cimetière un grand nombre de pièces massallotes, parmi elles deux deniers romains (de la famille Minucia et de la famille Fabia) et un certain nombre d'as romains, avec une pièce de cuivre incertaine (Giovannelli, *dei Rezi*, p. 81).

(5) On ne trouve auprès de Genève ni pièces marseillaises originales ni copies barbares de ces monnaies, mais on rencontre souvent des monnaies des Volces qui sont taillées sur le même pied (Soret, *Revue numismat.*, 1841, p. 396. — *Mémoires de Genève*, I, p. 231). Nous avons vu nous-même une (mais une seule) pièce de Marseille dans le médaillier de l'hospice du grand Saint-Bernard. Dans les collections de Zurich, il n'y en a pas une seule qui ait été découverte au nord de Berne. Il paraîtrait qu'une monnaie massallote a été découverte auprès de Kloten, dans le canton de Zurich (Hottinger, *Helvet. Kirchengeschichte*. Zugabe, p. 7).

par exemple auprès de Berne (1). Il est vrai que la plupart de ces pièces n'ont pas été frappées à Marseille même : elles ont été copiées par des peuplades barbares établies surtout, à ce qu'il paraît, dans la vallée du Rhône, et qui imitaient grossièrement, à la manière des Celtes, le type et la légende helléniques. Ces peuples remplaçaient quelquefois, mais rarement, la légende par une inscription en caractères étrusques d'une forme qui leur est particulière; malgré l'irrégularité du poids, on reconnaît que le pied monétaire de leurs pièces est toujours le même.

Les monnaies d'argent au type du lion circulaient donc dans tout le nord de l'Italie, concurremment avec les pièces romaines, en particulier avec le victoriat; et leur poids prouve qu'elles subirent plus tard l'influence du monnayage romain. Il en résulte que ces pièces se divisent en deux catégories; les plus anciennes, très-rares, d'un travail sinon archaïque, du moins très-beau, pesant de 3^{rs},77 à 3^{rs},56, et celles de la seconde époque, très-nombreuses, dont quelques-unes sont fort belles, d'un style en général plus moderne, qui ne dépassent jamais 3^{rs},08, et pèsent en général de 2^{rs},70 à 2^{rs},60 (2). Les premières, quoique

(1) Dans les environs de Berne, on a découvert, à plusieurs reprises, des monnaies massaliotes véritables et des copies barbares de ces monnaies; on a trouvé également des pièces de cuivre massaliotes, des pièces de potin celtiques et des fragments de parures celtiques (*Nordetrusk. Alphabet*, p. 235, note 35).

(2) On trouve dans la *Num. de la Gaule narbonnaise* de M. de la Saus-sale (p. 9 et suivantes), un grand nombre de pièces bien classées et pesées avec soin; si l'on écarte les pièces barbares, dont le poids ne peut pas être aussi exact que celui des autres, et les pièces fourrées, on trouve les résultats suivants : 3^{rs},77 (3 exemplaires), 3^{rs},76 (1 exemplaire), 3^{rs},72 (1 exemplaire), 3^{rs},56 (1 exemplaire); ces six pièces, d'après le type et le style, appartiennent évidemment aux plus anciennes de cette sorte. Puis encore



leur poids approche de celui du victoriat, n'en sont cependant pas une imitation : elles sont évidemment l'ancienne drachme phocéenne (t. I, p. 160) ; les secondes sont le résultat d'une réduction de poids subite et non d'un affaiblissement progressif. Pour expliquer leur origine d'une manière satisfaisante, il faut admettre que les Marseillais, soit de leur plein gré, soit pour obéir à un ordre formel du gouvernement romain, remplacèrent leur ancienne drachme par une pièce ayant un poids égal aux trois quarts du denier.

Monnaie
de Rhodes.

Le monnayage rhodien est tout à fait analogue à celui de Marseille : la drachme forte, pesant originellement de 3^{sr},37 à 3^{sr},25, varie plus tard de 3^{sr},09 à 2^{sr},42 (t. I, p. 49, note 3), et Festus nous apprend qu'elle était acceptée sur le marché de Rome pour trois quarts de denier (t. I, p. 50).

Ainsi, il est bien établi que la pièce d'argent la plus usitée dans les principales villes de commerce, qui subissaient sinon la domination directe des Romains, du moins leur influence, comme Corinthe, Marseille et Rhodes, était devenue, là où elle ne l'avait pas toujours été, égale en poids aux trois quarts du denier, ce qui explique suffisamment l'émission dans les ateliers monétaires de Rome et pendant un certain nombre d'années, d'une pièce valant trois quarts de denier.

Le victoriat.

Il ne faut pas croire cependant que cette émission ait

3^{sr},08 (1 exemplaire), 2^{sr},92 (1 exemplaire), 2^{sr},80 (4 exemplaires), 2^{sr},75 (4 exemplaires), 2^{sr},73 (2 exemplaires), 2^{sr},72 (2 exemplaires), 2^{sr},70 (26 exemplaires), 2^{sr},68 (3 exemplaires), 2^{sr},65 (45 exemplaires), 2^{sr},63 (2 exemplaires), 2^{sr},62 (4 exemplaires), 2^{sr},60 (26 exemplaires), 2^{sr},57 (2 exemplaires), 2^{sr},55 (11 exemplaires), 2^{sr},50 (4 exemplaires), 2^{sr},47 (1 exemplaire), 2^{sr},45 (1 exemplaire), 2^{sr},42 (1 exemplaire), 2^{sr},40 (1 exemplaire), enfin 2^{sr},33 (1 exemplaire).

duré bien longtemps. Le victoriat se trouve souvent avec un monogramme de ville ou un symbole de monétaire, rarement avec le monogramme d'un monétaire, et jamais avec le nom entier du magistrat : ce qui prouverait que la fabrication avait été abandonnée avant la fin du ^{vi} siècle. Il est vrai que, d'après le texte du jugement arbitral rendu dans l'affaire des Génois, le victoriat devait exister encore en 637, mais il a dû être démonétisé peu après, et s'est confondu avec le quinaire. Varron (1) et après lui les historiens de l'époque impériale (2) n'attribuent au victoriat que la valeur du quinaire. C'est probablement pour cela que lorsqu'on émit de nouveaux quinaires après une assez longue interruption, on leur donna un type ressemblant à celui des anciens victoriats, auquel on joignit la lettre Q comme signe officiel de leur valeur. Pline rapporte que ces nouveaux quinaires au type de l'ancien victoriat furent émis en vertu d'une loi Clodia (ci-dessus, p. 87, note 2). Cette loi doit avoir été décrétée vers l'an 650, puisque nous avons des quinaires de cette sorte frappés par le monétaire M. Cato, mort en 663, et que ceux de T. Cloulius, C. Fundanius, C. Egnatuleius et P. Sabinus sont plus anciens. Les victoriats encore en circulation furent sans doute alors assimilés à ces nouveaux quinaires, car il s'en est trouvé un dans le

117 av. J.-C.

104 av. J.-C.

91 av. J.-C.

(1) *De lingua latina*, X, 41. — Depuis cette époque on ne compte plus en victoriats. — Dans Cicéron (*Pro Fonteio*, V, 9), *victoriatos mille* est une fausse leçon; il y est plutôt question de trois taxes de la douane romaine : *quaterni denarii*, — *terni cum victoriato*, — *bini et victoriatius*.

(2) Maecianus, ci-dessus p. 87, note 2 et ailleurs. Il paraît que du temps de l'empire, dans le langage familier, le demi-denier s'appelait *victoriatius* et non *quinarius*, quoique le nom officiel du demi-denier frappé, d'après la loi Clodia, à l'imitation de l'ancien victoriat, fût *quinarius*, comme le prouve le Q dont il est marqué.

dépôt de Roncofreddo (1) qui ne contenait, du reste, que des deniers et des quinaires. Il est vrai qu'à cette époque les victoriats les moins anciens devaient compter déjà environ un siècle de date, et par conséquent le frai pouvait, à lui seul, justifier cette dépréciation.

Demi-victoriat.

Le demi-victoriat est beaucoup plus rare que le victoriat. Celui qui est marqué du monogramme de Vibo est peut-être le seul qui ait été frappé avec un monogramme (2); on le trouve quelquefois plus tard, lorsque l'usage de marquer les pièces d'une lettre ou d'un chiffre avait déjà prévalu; alors il ne porte aucune marque de sa valeur, ou bien cette valeur est indiquée en sesterces comme autrefois sur les pièces d'or, et les lettres IS signifient 1 sesterce et 1/2. On peut supposer que les pièces ainsi marquées sont postérieures à la loi Clodia, car cette indication de valeur en monnaies romaines ne s'accorde pas avec ce que nous savons de l'essence même du victoriat qui dans l'origine était considéré comme une marchandise et partant n'avait aucune valeur officielle. Au reste, l'opportunité de la loi Clodia se comprend parfaitement: en effet, ce victoriat, pièce romaine et en même temps étrangère, moitié monnaie, moitié denrée, n'avait plus sa raison d'être depuis que l'émission des deniers avait pris de grands développements,

(1) Cavedoni, *Ripostigli*, p. 30. — Morell, *Thesaurus*, pl. III, n° 6 des *Incertaines*.

(2) Il est prouvé aujourd'hui que la pièce de ce genre citée par M. Riccio (*Monete di fam.*, p. 262) ne mérite aucune confiance (Voyez notre tableau chronologique, n° 5.). La petite pièce, peu ancienne d'ailleurs, avec la légende VNI pourrait bien être un quinaire de la nouvelle espèce et postérieure à la loi Clodia, car ces nouveaux quinaires portent quelquefois le type du demi-victoriat. Au surplus cette pièce s'est rencontrée dans le dépôt de Valfenera avec d'autres quinaires (Cavedoni, *Bull. de l'Inst. arch.*, 1852, p. 164).

et qu'ils circulaient en nombre au dehors des limites de l'Italie proprement dite.

Quant au double victoriat, il est encore plus rare Double victoriat. que le demi-victoriat; la circonstance que le seul exemplaire connu jusqu'ici, a été découvert en Espagne, jointe à la rencontre dans le même pays des seuls victoriats connus avec la légende ROMA en lettres incuses, justifie parfaitement notre système, tant sur l'histoire et l'origine de cette monnaie que sur la destination particulière qui lui avait été donnée de faciliter le commerce avec les villes du littoral de la Méditerranée. Il paraît donc évident (*Annales de l'Inst.*, 1863, p. 9) que dès la première moitié du vi^e siècle et avant la conquête de l'Espagne, les relations nouées par les Romains dans la Péninsule et qui amenèrent le traité d'alliance entre Rome et Sagonte, firent exporter en Espagne un grand nombre de victoriats et, parmi eux, quelques-uns de la plus ancienne espèce. Cela n'est pas étonnant, puisque le victoriat valant matériellement autant que la drachme massaliote, le négociant romain qui avait des fonds à faire passer en Espagne trouvait avantage à y envoyer des victoriats plutôt que des deniers.

Les autres variations de la monnaie romaine et en particulier les changements successifs des types et des légendes n'ont d'importance qu'au point de vue du classement chronologique. Nous les renvoyons donc au chapitre où nous traiterons de l'ancienneté relative des monnaies.

OBSERVATIONS

SUR L'ORIGINE DU VICTORIAT.

On vient de lire l'histoire du victoriat telle que l'a comprise notre savant auteur. M. Mommsen, avec sa logique ordinaire, a admirablement tiré parti de l'opinion de Borghesi, et l'on a pu juger avec quelle science et quelle sûreté d'appréciation il a rattaché au victoriat la drachme marseillaise et les monnaies qui en sont les dérivés ou les imitations. Cependant en présence de la découverte du double victoriat et du victoriat avec la légende incuse, des doutes sérieux se sont élevés dans mon esprit; les idées de M. Mommsen n'ont pas, il est vrai, été modifiées par cette rencontre, et j'ai fidèlement reproduit, dans le texte ou dans les notes, toutes les observations qu'elle lui a suggérées et qu'il a insérées dans les *Annales de l'Institut archéologique* (1863). Comme on l'a vu, il résulte de ces observations que le victoriat est plus ancien que notre auteur ne l'avait d'abord pensé, et que cette espèce a pénétré en Espagne avant les autres monnaies romaines. Mais n'y a-t-il pas encore un pas à faire? Après les découvertes espagnoles, l'opinion de Borghesi sur l'origine illyrienne du victoriat est-elle encore soutenable?

Pour mettre le lecteur à même de juger cette question, je ne puis faire mieux que d'insérer ici la lettre dont M. Zobel accompagnait l'envoi des empreintes qui m'ont servi à faire graver les n^{os} 1 et 3 de la pl. XXIII.

« La découverte du double victoriat et de la série de victoriats archaïques à légendes incuses, doit, ce me semble, dit M. Zobel, modifier l'opinion de Borghesi, adoptée par M. Mommsen, sur l'origine illyrienne du victoriat. L'indication assez vague de Pline : *Is qui NUNC victoriatius APPELLATUR* (c'est-à-dire le quinaire du temps de Pline) *lege Clodia percussus est; antea enim hic*

nummus ex Illyrico advectus mercis loco habebatur ne prouve rien. Évidemment Pline a le tort de confondre le victoriat romain avec la monnaie illyrienne contemporaine, et M. Mommsen l'a reconnu lui-même (ci-dessus, p. 87, note 2). Le parti que Borghesi a tiré de ce passage était déjà un progrès et pouvait paraître suffisant pour expliquer l'origine du victoriat, alors qu'il était impossible de trouver une explication plus satisfaisante. Mais depuis nos dernières découvertes, cette origine nous paraît dégagée de toutes ses obscurités sans que nous allions la chercher en Illyrie. »

« En effet, quand on compare la série des victoriats archaïques avec la légende **ROMA** (en creux ou en relief) sans symboles ni lettres accessoires à celle des monnaies d'argent de Capoue, portant cette même légende **ROMA**, on est frappé de la ressemblance que ces deux séries présentent tant pour la fabrique, le style, le travail, le métal que pour les formes paléographiques et le poids. Or, cette analogie n'existe pas entre les victoriats et les monnaies illyriennes. »

Pl. XXIII, n° 1,
2, 3.

Pl. XXIII, n° 4.

« Ces monnaies de Capoue, auxquelles on donne ordinairement le nom de *quadrigati*, sont, d'après M. Mommsen (*Geschichte des römischen Münzwesens*, p. 243 et 263) (1), des statères du système *phocéo-campanien* réduits au poids romain de 6 scrupules, c'est-à-dire des *unités* de 6 scrupules et des *demi-unités* de 3 scrupules. Elles ont pour type la tête de Janus imberbe ; ☿ Jupiter dans un quadriga galopant à droite. Ces types se retrouvent également sur l'as de Capoue, tandis que sur les onces on voit la tête de Jupiter et au revers la Victoire couronnant un trophée. Or ce dernier type est précisément celui du victoriat, valant tout juste la moitié du *quadrigatus*. Ces monnaies de Capoue forment donc une série d'argent fin avec la légende en creux ; l'unité a pour type la tête de Janus ; ☿ le quadriga de Jupiter, et la demi-unité a pour type la tête de Jupiter ; ☿ la Victoire couronnant un trophée. Plus tard on mit la légende en relief et l'on affaiblit le titre du métal ainsi que le poids des

(1) *Voy.* t. I, p. 261 et suiv., et t. III, *Monnaies coloniales et provinciales*.

pièces. Au lieu d'une seule et même série ayant deux types, on eut alors deux séries ayant chacune un type particulier :

1^{re} SÉRIE, au type du quadriges.

Unité (commune), de. 7 gr. à 5 gr.

Moitié (rare), de. 3^{es},82 à 3^{es},25.

2^e SÉRIE, au type de la Victoire.

Unité (rare), de. 6^{es},37.

Moitié (commune), de. 3^{es},5 à 2^{es},7.

Les grandes pièces avec le type du quadriges et les petites avec le type de la Victoire étant plus communes que les autres, on prit l'habitude de désigner les premières par le nom de *quadrigati*, et les secondes par celui de *victoriati*. »

« Après la chute de Capoue, les Romains fermèrent l'atelier monétaire de cette ville infidèle; ils déclarèrent la pièce principale égale à leur denier d'argent, et ils firent de la seconde une monnaie provinciale assimilée en Italie à une monnaie étrangère et traitée comme une marchandise (*mercis loco*). C'en est donc pas le victoriat qui dérive de la drachme illyrienne, dont la valeur lui était un peu supérieure, mais c'est la drachme illyrienne qui fut assimilée au victoriat comme le furent plus tard celle de Marseille et celle de Rhodes (ci-dessus, p. 100). Les Romains, en assimilant les espèces étrangères à une espèce de moindre valeur, les faisaient peu à peu disparaître de la circulation, et en donnant à celles qui restaient, une valeur proportionnelle à leur denier, ils préparaient l'introduction de celui-ci dans les provinces. »

« Le résultat des trouvailles est venu confirmer le récit des historiens et prouver qu'au VI^e et au VII^e siècle le victoriat était dans l'Italie septentrionale, dans la Gaule et en Espagne, l'espèce la plus répandue. Les peuples de la Campanie, dont la monnaie était taillée d'après le système phocéén, durent accepter le victoriat comme valant un demi-statère, tandis que les Romains ne le considérèrent jamais que comme une pièce de 3 scrupules n'ayant qu'un rapport indirect avec leur denier. La preuve qu'ils le considéraient comme une espèce à part, c'est qu'ils firent frapper des demi-victoriats. »

« Sauf ces quelques observations sur l'origine du victoriat, je suis parfaitement d'accord avec M. Mommsen et je me range tout, à fait à son opinion. »

M. Zobel résume, on le voit, d'une manière assez satisfaisante les objections que l'on peut faire aux défenseurs de l'origine illyrienne du victoriat. Il le fait venir de la Campanie au lieu de le faire venir de l'Illyrie ; mais, à cela près, il est parfaitement d'accord avec le savant allemand sur l'importance de cette monnaie, son rôle en Italie et dans les provinces, les changements qu'elle subit et enfin sa destinée au siècle suivant.

Comme on le verra (n° 5 du tableau chronologique), il faudra ajouter à la 2^e série de M. Zobel une troisième pièce que le savant espagnol croit plus récente et frappée seulement par les monétaires romains, le *semi-victoriat*, valant le quart de l'unité et pesant de 1^{re},48 à 1^{re},13, avec un module de 15 à 13 millimètres.

Pl. XXIII, n° 4.

Ne pourrait-on pas dire aussi que les Romains adoptèrent le type du *quadrigatus* campanien, lorsque, sans renoncer encore à leur ancien type (les Dioscures), ils mirent sur quelques-uns de leurs deniers le char de Jupiter ou d'autres divinités, uniquement pour faire accepter plus facilement leur monnaie par les peuples de la Campanie ?

Les victoriats, destinés au commerce des provinces et de l'étranger, continuèrent encore assez longtemps à être frappés, conjointement avec les espèces d'origine romaine, dans l'atelier monétaire de Rome. Il faudra donc, malgré son origine campanienne, conserver à cette espèce la place que Borghesi et M. Mommsen lui avaient conservée dans la série romaine.

B.

CHAPITRE VII.

MONNAIES D'OR FRAPPÉES SOUS LA RÉPUBLIQUE.— LINGOTS D'OR.

§ I.

Ancienneté des transactions en or, et quels furent les premiers impôts prélevés en or.

Lingots
conservés dans
l'*aerarium*.

357 av. J.-C.

L'or servait depuis longtemps déjà aux échanges dans le commerce de Rome, quand le monnayage d'argent fut introduit. Il est vrai que tout ce que racontent les anciens chroniqueurs sur l'or gaulois, les offrandes en or déposées dans les temples, les récompenses accordées aux vainqueurs, pourrait faire croire le contraire et donner à penser qu'à cette époque l'or n'était employé que pour les parures des femmes et dans l'ornementation des temples (1). Cependant l'impôt du 5 pour 100 qui frappa dès 397 les affranchissements, fut, sinon dès l'origine, du moins de fort bonne heure payé en or. Le produit de cet impôt fut déposé dans

52 av. J.-C.

69 av. J.-C.

(1) Varron, d'après Nonius, *verb.* Torques, p. 228, éd. Müller.—Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 1, 16.—Diodore, XIV, 117.—Tite-Live, V, 50.—Valère Maxime, V, 6, 8.—Festus, *verb.* Matronis, p. 153.—Comp., sur l'or gaulois, Tite-Live, V, 48.—Denys d'Halicarnasse, XIII, 13.—Diodore, XIV, 116.—Festus, au mot *Væ victis*, p. 372.—Suétone, *Vie de Tibère*, III, et surtout Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 1, 14. On peut considérer comme une invention forgée par les partisans de César l'historiette que raconte ce dernier sur 2,000 livres pesant d'or qui auraient disparu du Capitole en 702, pendant que Pompée était consul sans collègue. Nous regardons de même comme un conte inventé par les Pompéiens ce que rapporte Suétone de 3,000 livres d'or volées au Capitole pendant le premier consulat de César en 695, et qui y auraient été remplacées par du cuivre doré (Suétone, *Vie de César*, LIV).

les caisses de l'État et s'accumula au point que, lorsqu'en 545 on eut recours à cette dernière ressource pour faire face aux besoins pressants de la République, il s'en trouva 4,000 livres pesant (1). Plus tard l'or forma la principale partie de la réserve que l'on conservait dans l'aerarium : elle en formait les 4/5 en 597 (2), et en 705 encore (3) plus de la moitié de l'encaisse était en or. Aussi savons-nous que le gouvernement romain autorisait le payement en or des frais de guerre stipulés en argent (4), et que les trois métaux entraient dès le milieu du VII^e siècle dans les attributions des officiers monétaires : le titre seul de ces magistrats suffirait pour le prouver. Enfin nous voyons qu'à la même époque diverses dépenses ou recettes de l'État étaient ordonnancées en or (5). Les particuliers suivaient sans doute cet exemple, et nous n'ignorons pas que du

209 av. J.-C.

167 av. J.-C.

49 av. J.-C.

(1) De là l'expression *aurum vicesimarium* (Tite-Live, XXVII, 10 ; comp. aussi VII, 16). — Un passage de Varron (dans Nonius, p. 520 : *Nam lateres argentei atque aurei primum conflati atque in aerarium conditi*) indique bien que l'on mit de bonne heure des lingots d'or dans l'aerarium. Dans l'origine, c'était sans doute surtout à titre de dépôt d'une denrée précieuse et inaltérable, ainsi que cela se faisait pour d'autres matières, par exemple pour le *laserpiliun* (Pline, *Hist. nat.*, XIX, 3, 40).

(2) Ce dépôt était, d'après Pline (*Hist. nat.*, XXXIII, 3, 55 [manuscrit de Bamberg]), 17,410 livres d'or, 22,070 livres d'argent en lingots, 6,135,400 sesterces (= 18,230 livres) en argent monnayé. L'état de la caisse montait en 663 à *auri* $\overline{\text{XVII}}$.XX.DCCCXXXI (= 1,620,831), somme qui ne représente probablement que le chiffre des sesterces ; de sorte qu'il manque quelque chose après le mot *auri*.

91 av. J.-C.

(3) D'après Pline (*Hist. nat.*, XXXIII, 3, 56), 15,000 lingots d'or, 30,000 lingots d'argent et 30 millions de sesterces (= 89,286 livres). D'après Orose (VI, 15), 4,135 livres d'or, environ 900,000 livres d'argent. Il y a évidemment erreur dans ces chiffres.

(4) Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 3, 51. — Polybe, XXII, 15, 8. — Tite-Live, XXXVIII, 11.

(5) Pour payer les préparatifs de la guerre contre Mithridate, on vendit

temps de Cicéron, quelques-uns possédaient déjà de fortes sommes en or (1).

Contrôle de l'or.

A cette époque, l'or circulait régulièrement en lingots. Le poids en était souvent constaté par des pesées, mais jamais on ne songeait à contrôler la finesse du métal, et il était admis, une fois pour toutes, que les lingots en circulation étaient de l'or le plus pur. Il existe même une loi de Sylla punissant avec la même sévérité ceux qui altéreraient des lingots d'or et ceux qui fabriqueraient la fausse monnaie d'argent (2). Cette loi pourrait faire supposer que les lingots destinés à la circulation et à tenir lieu d'argent monnayé portaient un signe quelconque, espèce de contrôle officiel qui en garantissait la finesse, comme cela s'était pratiqué autrefois pour les lingots de cuivre (t. I, p. 176). Cependant nous n'en voyons de traces nulle part. Peut-être au lieu d'une marque qui en aurait rendu le fractionnement moins facile, se contentait-on de donner à ces lingots une forme particulière facile à reconnaître.

contre de l'or des terres appartenant à l'État (Appien, *Mithridate*, XXII. — Comp. Orose, V, 18). Lucilius parle aussi de paiements en or par le trésor (cité par Nonius *verb.*, *Publicitus*, p. 513; comp. *verb.* Rogare, p. 382).

69 av. J.-C.

(1) A la suite d'un vol commis à Larinum en 685, on constata la disparition d'une somme en argent monnayé et de cinq livres d'or en lingots (Cicéron, *Pro Cluentio*, LXIV, 179). — Dans le dépôt de Cadriano, on a trouvé plusieurs milliers de deniers d'argent et un certain nombre de lingots d'or (Schlasiel, *Ritrov. a Cadriano*, p. 24).

(2) *Digeste*, XLVIII, 10. 9, pr. : « *Qui in aurum vitii quid addiderit, qui « argenteos nummos adulterinos flaverit, falsi crimine teneri.* » Ainsi l'or en lingots devait être pur (*decoctum, obryzum*).

§ II.

Valeur proportionnelle de l'or vis-à-vis des autres métaux.

Il devait nécessairement exister un tarif fixant la valeur réciproque des trois métaux. Comment en aurait-il pu être autrement puisque nous savons que le fisc percevait 5 pour 100 en or sur les affranchissements et que souvent les généraux demandaient qu'un certain nombre de livres d'or leur fût envoyé, sommes que les historiens expriment en sesterces (1)? Ces passages seraient inintelligibles s'il n'avait pas existé de tarif. De plus, les actes judiciaires prouvent qu'à la fin du VI^e siècle la livre d'or valait 4,000 sesterces ou 1,000 deniers ou $11 \frac{1}{2}$ livres pesant d'argent, ce qui revient à la proportion de 1 : 11,91 (2). Cette propor-

(1) Tite-Live, XXXIX, 5.

(2) Tite-Live (XXXVIII, 55) rapporte, sous la date de 567, d'après Valerius Antias, que L. Scipion avait été accusé « *sex milia pondo auri, quadringenta octoginta argenti plus accepisse quam in aerarium retulerit*, » et il ajoute : « *Malim librarit mendum quam mendacium scriptoris esse in summa auri atque argenti. Similius enim veri est argenti quam auri majus pondus fuisse et potius quadragies quam ducenties quadragies litem aestimatum.* » Il rapporte ensuite l'expression du mécontentement du frère de L. Scipion : « *Quod cum bis milia in aerarium intulisset, quadragies ratio ab se posceretur.* » Comme on l'a déjà observé depuis longtemps, Tite-Live pense qu'Antias n'a pas écrit 48,000 livres d'or valant 24 millions de sesterces, auprès desquels la petite somme d'argent de 480 livres d'argent = 161,280 sesterces ne vaudrait pas la peine d'être citée; mais 6,000 livres d'argent et 480 livres d'or valant ensemble 2,016,000 + 1,920,000 = 3,936,000 ou environ 4 millions de sesterces. On ne peut pas dire ici que Tite-Live applique à un autre âge les proportions de valeurs existant à son époque, puisqu'il attribue expressément à l'auteur qu'il cite les deux expressions, tant celle de la valeur en livres pesant d'or et d'argent que celle

tion peut être regardée comme celle qui existait aux VI^e et VII^e siècles, et probablement aussi comme la plus ancienne (1) ; elle a dû rester la même en moyenne pendant un grand nombre d'années, quoique nécessairement diverses circonstances aient dû y apporter de temps à autre quelques modifications momentanées et amener une hausse ou une baisse (2) dans la valeur relative des métaux. Ainsi après la découverte des mines du Noricum, au commencement du VII^e siècle (3), l'or baissa d'un tiers sur tous les marchés de l'Italie ; la grande quantité d'or rapportée

de la valeur en sesterces. De plus, il est clair que cette évaluation a été faite d'après le cours légal. Ce qui le prouve encore, c'est que, dans un autre passage, un général ayant demandé 100 livres d'or, on lui accorda 80,000 sesterces, ce qui réduit la somme à 20 livres d'or (Tite-Live, XXXIX, 5). — Letronne (*Considérations générales*, p. 60 et suiv.) et, d'après lui, Bœckh (*Metr. Unters.*, p. 460) ont adopté la proportion de 1 : 13,7 pour le temps de la République, en se basant sur ce passage de Pline (*Hist. nat.*, XIX, 4, 21) : « *Quaternis denariis scrupula eius (lini byssini) permutata quondam ut auri reperio.* » Mais évidemment Pline ne parle pas du prix que l'or avait eu autrefois, mais de la valeur qu'avait eue le *byssus*, qu'il compare avec la valeur de l'or de son temps ; et en effet, sous les empereurs Flaviens, la pièce d'or de 6 scrupules 1/2 valait 25 deniers, et par conséquent le scrupule d'or environ 4 deniers.

(1) Il reste à savoir quelle pouvait être cette proportion pour l'époque qui a précédé la diminution du poids du denier. Si dans ce temps la livre d'or valait déjà 4,000 sesterces = 13 livres 8/9 d'argent, la proportion était de 1 : 13,88, ce qui n'est pas vraisemblable. Si, au lieu de cela, la proportion était déjà ce qu'elle fut plus tard 1 : 11,91, alors la livre d'or valait 3,428 4/7 anciens sesterces, ce qui ne peut être admis non plus à moins d'arrondir les chiffres. Il se pourrait cependant que la livre d'or valût alors 12 livres d'argent = 3,456 sesterces.

(2) Comparez, sur le rapport entre la valeur de l'or et celle de l'argent en Grèce et en Asie, Bœckh (*Staatshaushaltung der Athener*, t. I, p. 42 de la seconde édition). En somme, l'or avait plus de valeur en Italie qu'en Grèce, et surtout qu'au fond de l'Orient. La proportion moyenne semble avoir été pour la Grèce 1 : 10, et pour l'Italie 1 : 11,91.

(3) Strabon, IV, 6, 12, d'après Polybe.

à Rome par César après la guerre contre les Celtes, eut une influence encore plus forte, et la livre d'or ne valut plus que 3,000 sesterces; la proportion se trouva donc réduite à 1 : 8,93 (1). Nous avons vu plus haut (tome I, p. 266) qu'aux v^e et vi^e siècles, les monnaies d'or de la Campanie avaient été tarifées dans la proportion de 1 : 1,800 vis à vis des pièces romaines en bronze, ce qui revient à 1 : 180 pour le rapport de l'argent au cuivre, à 1 : 10 pour l'or et l'argent : proportion désavantageuse pour les pièces d'or, mais qui s'explique facilement puisqu'elles étaient étrangères.

En 565, les Étoliens furent autorisés à payer en or et sur le pied de 1 : 10 le tiers de la contribution de guerre qui leur avait été imposée, quoique dans le traité de paix elle eût été stipulée en argent (2).

Le tarif, désavantageux à l'or en général, lui devient favorable quand il s'agit des monnaies romaines (3) de LX, de XL et de XX sesterces, dont l'émission commence en 537 (4). Le scrupule d'or y est estimé sur le pied de

189 av. J.-C.

Tarif avantageux
aux pièces d'or
romaines, qui ne
sont que des
monnaies
exceptionnelles.
217 av. J.-C.

(1) Sueton. (*Vita Caesaris*, LIV) : « Unde factum, ut auro abundaret terrisque milibus nummum in libras promercale per Italiam provinciasque divideret. »

(2) Polybe, XXII, 15, 8. — Tite-Live, XXXVIII, 11.

(3) Ces monnaies ont été probablement frappées hors de Rome, mais certainement pour le compte du gouvernement romain (p. 57). Elles ne sont pas romaines uniquement par la forme comme les monnaies d'or de la Campanie. Nous en avons la preuve d'abord dans le témoignage de Pline, comme on va voir dans le passage que nous citerons plus loin, et plus directement encore par la marque qui se trouve sur les pièces; cette marque indique une valeur supérieure à la valeur intrinsèque et ne peut leur avoir été donnée qu'au profit de l'État qui les a fait frapper.

(4) « Aureus nummus (dit Pline, *Hist. natur.*, XXXIII, 3, 47) post annum LI (d'après le manuscrit de Bamberg, LXII dans les autres) percussus

20 sesterces, par conséquent l'or monnayé se trouve être à l'argent monnayé comme 1 : 17,143. Ce fait a été rapporté par Pline (1), dont le récit est du reste confirmé par les chiffres qui se voient sur ces pièces (2). Nous en concluons

268 av. J.-C.

« *est quam argenteus.* » En faisant remonter le denier d'argent à l'année 486 (voir p. 28), on arrive tout juste à la date 537.

217 av. J.-C.

(1) Dans le passage déjà cité d'après le manuscrit de Bamberg, Pline ajoute à ce que nous avons donné dans la note précédente : « *Ita ut scripulum valet sestertertio viciens quod efficit in librali ratione sestertii qui tunc erant CCCC.* » Les autres manuscrits, moins importants, ne présentent pas de variantes remarquables, seulement la meilleure catégorie de ces manuscrits (Voss. Riccard. Paris. n° 6797, et le bon manuscrit de Budaëus) mettent *efficit* au lieu de *efficit*, *libras* au lieu de *librali* et *D nongenti* au lieu de *CCCC*. On doit probablement écrire : « *Ita ut scripulum valeret sestertios viciens, quod efficit in librali ratione sestertiorum qui tunc erant VDCCLX,* » c'est-à-dire 5,760 anciens sesterces pour une livre pesant d'or, en calculant le sesterce à 1/336 de la livre, et non à 1/384 comme on le faisait du temps de Pline. L'opinion de Letronne (*Considérations générales*, p. 60), d'après laquelle Pline parlerait du profit que faisait le gouvernement pour chaque livre d'or monnayé, ne nous semble soutenable ni au point de vue grammatical, ni au point de vue du fait matériel. En effet, la phrase *res publica lucrata est* qui précède, est trop éloignée pour qu'elle permette d'ajouter le mot *lucri* à *efficit*; l'évaluation de ce prétendu bénéfice à 1,152 sesterces n'est due qu'à une fausse interprétation du passage de Pline que nous avons cité p. 112, et sa réduction à 900 sesterces par suite de la défalcation des frais de monnayage, est entièrement arbitraire. Boecking (*Inst. t. I, p. 343*) pense que Pline a réduit les 5,760 sesterces = 14,400 as d'un dixième de denier en as d'un seizième de denier, ce qui donne 900 deniers. Mais cette interprétation ne concorde pas avec les chiffres des manuscrits, et de plus ce calcul de réduction nous semble trop compliqué pour Pline. Nous ne voyons d'autre manière de nous en tirer que de changer les chiffres *CCCC* ou *DDCCCC* en *VDCCLX*.

(2) Le poids de ces pièces d'or est connu; cependant nous réunissons ici les pesées les plus sûres que nous ayons, parce qu'elles constituent la base la plus certaine et la plus ancienne sur laquelle puisse s'appuyer la reconstitution de la livre romaine. — Pièce de LX sesterces : 3^{gr},42 (Cab. de Berlin, Pinder, p. 8); 3^{gr},41 (= 64,25, Letronne, *Considérations*, p. 6); 3^{gr},39 et 3^{gr},38 (Borghesi, dans les *Memorie numismatiche* de Diamilla, p. 33); 3^{gr},35

que la pièce d'or était, à Rome comme à Athènes, une pièce fiduciaire, tarifiée comme une monnaie obsidionale, c'est-à-dire au-dessus de sa valeur réelle. En effet, la date de son émission coïncide avec celle des premières pièces fourrées (voy. ci-dessus, p. 79) et avec la réduction de l'as : c'est probablement pour cela que cette émission dura si peu de temps, car elle cessa avec les malheurs de la guerre d'Annibal. Il paraît que la plupart de ces pièces furent alors retirées de la circulation; on n'y voit aucun nom de monétaire, et leur type est ancien. On peut donc dire que sous le gouvernement de la République, il n'y eut pas de monnayage d'or régulièrement établi en Italie.

Dans le bas Valais, on rencontre quelquefois des pièces d'or d'un type particulier non encore expliqué; elles portent le nom d'un prince ou chef celte (d'un prince des Salasses, suivant toute apparence) et ont été frappées avant la soumission de ce peuple aux Romains, en 611; leur poids est de 6 scrupules romains (= 6^{rs},82), et elles semblent avoir été fabriquées avec l'or de Victumulae. Ces monnaies prouvent, il est vrai, que ce pays jouissait encore de toute son autonomie, mais elles montrent aussi que, dès cette époque, les poids et les me-

Pièces
d'or du Valais.

143 av. J.-C.

(= 51,7, Pembroke, *Cat.*, p. 74; Leake, p. 141, exemplaire du Mus. Brit.); 3^{rs},345 (Cohen, *Méd. consul.*, p. x). — Pièce de XL sesterces : 2^{rs},26 (Borghesi); 2^{rs},229 (= 34,4, Pembroke et Leake); 2^{rs},205 (Cohen). — Pièce de XX sesterces : 1^{rs},13 (Borghesi; 21^{rs},375 et 21^{rs},333, Letronne); 1^{rs},121 (= 17,3, Pembroke, Leake); 1^{rs},11 (Cohen). — La pièce la plus forte, 3^{rs},42, donne une livre de 328^{rs},32; les pièces un peu plus faibles, mais dont les poids sont concordants, 3^{rs},39, 2^{rs},26 et 1^{rs},13, donnent une livre de 325^{rs},44.

sures des Romains étaient adoptés dans la vallée supérieure du Rhône (1).

Les pièces d'or
des derniers temps
de la République.

Ce ne fut que vers la fin de la République que les monnaies d'or commencèrent à reparaitre, quoique en petit nombre. La pièce qui porte le nom de T. Quinctius (2) n'en fait point partie. Celle-ci a le poids d'un statère athénien, et on y voit la tête de Flamininus; elle a probablement été frappée par quelque ville grecque, jalouse de donner au *Libérateur* des honneurs royaux, ce qui arriva plus d'une fois en Grèce. Une autre pièce d'or qui porte le nom de quelque magistrat italote de l'époque de la Guerre Sociale, *Minus Icius* (3), a le même poids; on peut croire que les relations des confédérés avec Mithridate leur

Pl. XXX, n° 11.

(1) On trouvera plus de détails sur ces pièces dans nos *Nordetrusk. Alph.* (p. 202, 220, 250 et suiv.), où nous en donnons un dessin. On en connaît cinq exemplaires, avec différentes légendes, mais du même type : trois traits horizontaux, à côté un globule, au-dessous une sorte de filet; 2) Légende sur un ruban décoré d'ornementations singulières. — Elles ont été trouvées : une à Colombey, une autre à Port-Valais dans le bas Valais, deux au grand Saint-Bernard, et la cinquième à Kulm en Argovie. — Les deux exemplaires dont nous connaissons le poids pèsent 6^{rs},95 et 6^{rs},653. — Les philippes d'or imitées dans les Gaules ne sont d'aucune utilité pour le classement de ces monnaies, parce que d'une part ils ne se sont pas rencontrés aussi loin, et d'autre part les pièces d'or celtiques du midi de la France n'ont aucune analogie de poids ni de type avec celles des Salasses.

(2) Tête avec une barbe courte; 2 Victoire debout tenant une palme et une couronne; à côté on lit T. QVINCTI; le poids est de 8^{rs},50 (=160 grains) d'après Mionnet, t. III, Supplément, p. 260, et F. Lenormant, *Revue numism.*, 1852, p. 197. Cette pièce pèserait donc un *gramme* de moins que le tétradrachme d'Alexandre. M. Cohen (p. XI) s'est également trompé en lui donnant le poids de 10^{rs},80, tout en citant l'article de M. F. Lenormant.

(3) 8^{rs},47. Friedländer, *Beiträge*, I, p. 176. — D'après Burgon, 8^{rs},49 (= 131^{rs},1, *Cat. Thomas*, p. 6). Quant à l'authenticité de cette pièce, voyez notre classification chronologique.

avaient fait choisir de préférence le poids grec pour leurs pièces d'or, qui sont, du reste, très-peu nombreuses.

En éliminant les monnaies fausses et celles qui ont été coulées sur des pièces d'argent (1), il ne reste plus de pièces d'or de l'époque républicaine que celles frappées par les généraux, savoir : par Sylla en 667 et pendant les années suivantes (2), par Pompée en 673 (3), et par César

87 av. J.-C.

81 av. J.-C.

(1) Comp. sur les nombreuses pièces d'or reconnues aujourd'hui pour fausses, Eckhel, *D. Num. Vet.*, t. V, p. 37; — Borghesi, *Decad.* XIV, p. 52; — Arneth, *Synopsis*, p. 33; — Mionnet, *Catalogue*; — Cohen, *loc. cit.*, p. x, et plusieurs autres. — Le travail consciencieux de Letronne sur les monnaies d'or des familles est devenu pour ainsi dire inutile; autrefois nous y avons nous-même été trompé, sinon pour le principe, du moins dans quelques cas isolés. — Dans le fait, excepté les pièces citées dans notre texte, toutes les monnaies d'or attribuées à l'époque antérieure à César sont ou fausses ou contemporaines de César ou postérieures à lui. Une seule pièce fait exception à cette règle, c'est l'aureus de Cn. Lentulus; elle pèse 1/42 de livre; nous l'avons classée au n° 229 de notre série chronologique avec les pièces d'argent et de cuivre portant la même légende.

(2) On connaît quatre types de Sylla : 1° L. SVLLA. IMPER. ITERVM. 10^{gr},71 (= 165,3. *Pembroke, Cat.*, p. 77); 10^{gr},69 (= 165, *Mus. Brit., Akerman, Num. journal*, I, 171); 10^{gr},65 (Modène. *Cavedoni, Ripostigli*, p. 147, un peu usée); — 2° de L. SVLLA et de L. MANLI(us) : 10^{gr},80 (coll. Borghesi. *Cavedoni, Ripostigli*, p. 147, fleur de coin); 10^{gr},76 (= 166,1, *Pembroke, Cat.*, p. 76; = 12 trapp., *Riccio, Cat.*, p. 75); 10^{gr},73 (= 202, *Mus. Thomas. Akerman, Num. journ.*, I, 71); 10^{gr},70 (= 201 1/2. De la Nauze, *Mém. de l'Acad.*, XXX, p. 373); cet exemplaire est probablement celui que cite Letronne (*Considérations*, p. 6) comme aureus de la famille Cornelia, et dont il ne décrit pas le type. Il pèse, d'après ce savant, 10^{gr},84 (= 204); — 3° L. SVLLA. A. MANLI. : 10^{gr},85 (= 167,5, *Pembroke, Cat.*, p. 77); — 4° Tête diadémée de femme. R. Double corne d'abondance; dans le champ, la lettre Q : 10^{gr},78 (= 203, *Cab. de France. Rev. num.*, 1839, p. 341); 8^{gr},91 (= 10 trapp., *Riccio, Cat.*, p. 10; ce poids est sans doute exact, puisque M. Riccio fait observer que son exemplaire est un peu plus faible que celui du Cabinet de France). — Quant au prétendu demi-aureus de Sylla, voyez ce que nous en disons t. I, p. 16, note 2, et ci-après à la série chronologique.

Pl. XXXI, n° 3.

Pl. XXXI, n° 2.

Cohen, pl. XXVI,
n° 4.Cohen, pl. XV,
n° 18.

(3) 9 grammes (musée de Bologne. *Cavedoni, Ripostigli*, p. 147); 8^{gr},95,

46 av. J.-C.

à partir de 708 (1); toutes sont, par conséquent, des monnaies militaires. Leur poids est très-inégal; mais s'il ne répond pas à un nombre rond de scrupules (2), il peut être réduit en fractions régulières de la livre romaine, comme on le voit dans le tableau ci-joint :

				Poids normal ordinaire.	Poids effectif au maximum.
Pl. XXXI, nos 2 et 3.	Pièces d'or de Sylla, ordinairement $1/30$ de la livre romaine.			10 ^{gr} ,915	10 ^{gr} ,85
	<i>Id.</i> — rarement $1/36$ —			9 ^{gr} ,096	8 ^{gr} ,91
Pl. XXXI, n° 12.	<i>Id.</i> de Pompée, — $1/36$ —			9 ^{gr} ,096	9 ^{gr} ,00
Pl. XXXI, n° 4.	<i>Id.</i> de César, — $1/40$ —			8 ^{gr} ,186	8 ^{gr} ,16
Pl. XXXII, n° 1.					

Ce que nous avons dit plus haut explique cette irrégularité : les lingots d'or fin étaient acceptés au poids dans tous les paiements; les généraux avaient des pouvoirs monétaires assez étendus pour changer ces lingots en monnaies dont le poids déterminait la valeur. Ainsi l'aureus de $1/30$ de livre valait $133 \frac{1}{3}$ sesterces, celui de $1/36 = 111$ sesterces $1/9$, celui de $1/40 = 100$ sesterces, en supposant que les pièces eussent tout leur poids et ne fussent pas usées. On peut en conclure que César, qui, à l'occasion de son triomphe, en 708, donna 20,000 sesterces à chacun de ses soldats, paya cette somme avec deux cents pièces d'or. Il est de même probable que Sylla et Pompée ont payé 400 sesterces avec trois des plus fortes pièces d'or, et 1,000 sesterces avec neuf des plus petites.

46 av. J.-C.

Pl. XXXI, n° 12. (= 168,25, un peu usée. Letronne, *Considérations*, p. 6; 168, *Cat. d'Ennery*, p. 194, probablement le même exemplaire); 8^{gr},91 (= environ 10 trappesi, Riccio, *Cat.*, p. 166); 8^{gr},90, collection Blacas.

49-47 av. J.-C.

(1) Toutes les pièces d'or qui ont été classées aux années 705-707 sont ou mal classées ou fausses.

(2) C'était l'opinion de Letronne; mais dans l'état actuel de la science, cette opinion n'a plus besoin d'être rétutée. Ce n'est qu'accidentellement que la pièce d'or qui pèse $1/30$ de livre se trouve peser en même temps 8 scrupules.

Toutes ces émissions de monnaies d'or ont un caractère exceptionnel. Celle qui fut ordonnée par César, encore républicaine pour la forme et le principe, inaugure cependant par son abondance le système impérial ; nous l'examinerons plus loin. On sait que toutes les pièces de Pompée, une partie de celles de Sylla et la plupart de celles de César ont été frappées à l'occasion de leurs triomphes. Les pièces de Sylla qui ne rentrent pas dans cette catégorie, étaient probablement destinées à l'Asie. Les monnaies d'or frappées en Italie dans les derniers temps de la République, ne sont donc, pour ainsi dire, que des monnaies de circonstance émises à l'occasion de quelque solennité. Mais il ne faut pas oublier que les monnaies ne représentaient pas à beaucoup près toute la circulation du numéraire en Italie ; elles n'étaient destinées qu'aux usages journaliers et au petit commerce, tandis que les grandes affaires se réglaient en lingots d'or et au poids. Nous retrouvons encore ici une nouvelle preuve de l'esprit pratique des Romains dans les questions de finance ; car le grand commerce se trouve toujours plus sûr et plus à l'abri des crises politiques lorsqu'il est indépendant des monnaies et qu'il peut se procurer et administrer lui-même ses ressources métalliques en toute liberté, sans avoir besoin du secours de l'État.

CHAPITRE VIII.

INDICATIONS POUR LE CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES MONNAIES
ROMAINES FRAPPÉES SOUS LA RÉPUBLIQUE DEPUIS LA PREMIÈRE
ÉMISSION DU DENIER D'ARGENT EN 486 JUSQU'EN 704 DE ROME (1).

§ I.

Les dépôts.

La découverte des dépôts est le seul témoignage immédiat qui puisse donner des renseignements directs sur l'ancienneté relative des monnaies de la République ; en les examinant avec soin et méthode, on arrivera à déterminer les conditions chronologiques des pièces qui s'y trouvent et même de celles qui y manquent. Avant tout, il faut fixer l'époque de l'enfouissement et rechercher ensuite quelles sont les pièces les plus récentes parmi les espèces connues que l'on y rencontre, et les plus anciennes de celles qui

(1) Ce que nous disons des indications principales qui peuvent servir au classement chronologique des monnaies de la République, concorde, *en général*, avec les recherches de Borghesi et de Cavedoni ; nous le disons une fois pour toutes, parce qu'il nous a été impossible et qu'il eût été inutile de faire remarquer les petites différences qui existent entre les résultats qu'ils ont obtenus et les nôtres, toutes les fois que l'examen de quelque détail nous a amené à une divergence d'opinion. M.

J'ai eu soin de modifier ici le texte de l'auteur pour le mettre d'accord avec les corrections qu'il y apporte lui-même dans les *Annales* de 1863, et j'ai pensé qu'il était également inutile de faire remarquer au lecteur tous les changements que j'ai dû faire avec l'approbation de l'auteur ; je les ai indiqués lorsque la modification était considérable. B.

ne s'y trouvent pas (1). Pour arriver à ce résultat, il faut rechercher dans l'histoire locale les circonstances qui ont pu motiver l'enfouissement du dépôt, par exemple quand et comment une guerre a ravagé le pays. Plus le dépôt est considérable, plus il devient facile de préciser d'une manière plausible la date de son enfouissement, car plus le nombre des pièces est grand, plus il est probable qu'une pièce commune, si elle ne s'y trouve pas, n'a été frappée qu'après l'enfouissement; quant aux pièces rares, il est clair que leur présence est concluante, et que leur absence ne l'est pas. Voilà pourquoi dans le tableau que nous donnons au chapitre suivant, indépendamment du degré de rareté admis par les numismatistes, nous avons tenu compte autant que possible du nombre de chaque espèce de monnaie rencontré dans les divers dépôts. Il faut aussi ne pas oublier que la différence du pied monétaire et la période pendant laquelle telle ou telle pièce a été en circulation, exercent une certaine influence sur la proportion dans laquelle chaque espèce peut se trouver réunie aux autres.

Dans les trésors découverts jusqu'à ce jour, on n'a vu que très-rarement des deniers de l'espèce la plus ancienne, pesant un soixante-douzième de livre, confondus avec des deniers plus récents, ce qui s'explique non-seulement par la rareté de ces pièces, mais aussi par la différence de leur valeur. Les espèces récentes sont toujours en plus grand nombre que les anciennes; ainsi, dans le riche dépôt du Mans, qui avait été enfoui sous Tibère,

Argent.

(1) Les espèces frappées à l'étranger ne se mêlent pas immédiatement avec celles qui sont d'origine italienne; c'est ce que prouvent les n^{os} 232, 237, 238.

il n'y avait presque pas de deniers du ^{vi}^e siècle et très-peu du temps de Sylla, surtout des plus anciens; en revanche, dans le dépôt de Fiesole, les deniers de Q. Titius (n° 214) se trouvaient en nombre tout à fait disproportionné à celui des autres espèces.

Mélange
des espèces.

Dans les dépôts qui ne contiennent que des pièces de cuivre, les diverses espèces sont mêlées; les plus petites fractions se voient à côté des as et des semis, tandis qu'en général les deniers sont toujours seuls.

On a rarement trouvé des quinaires mêlés aux deniers, comme à Roncofreddo, Valfenera (1), Larino (2) et Carrare; jamais de sesterces. Il est encore plus rare de trouver des victoriats; on en cite cependant dans un dépôt espagnol, à Cazlona, et dans celui de Hevisz-Szamos en Transylvanie, où l'on a découvert un victoriat avec des bijoux d'argent et un grand nombre de drachmes de la ville de Dyrrhachium.

Les dépôts de pièces de cuivre, qui doivent être les plus anciens (p. 69) et qui seraient les plus intéressants pour la connaissance des monnaies du ^{vi}^e siècle, n'ont malheureusement pas été décrits avec soin. Les trésors de deniers sont relativement récents. De tous ceux qui ont été l'objet d'une étude approfondie, il n'y en a pas un seul dont l'enfouissement puisse remonter beaucoup au delà de la Guerre Sociale; et de tous les autres, sur lesquels nous n'avons que des renseignements incomplets, celui de Badulato seul pourrait être plus ancien (3); de

(1) *Bulletin*, 1852, p. 163 et suiv.

(2) Cavedoni, *Ripostigli*, p. 39.

(3) Ce dépôt, qui tomba entre les mains de M. Riccio (*Catal.*, p. III), contenait des deniers au revers des Dioscures, ayant des symboles ou des

sorte qu'il nous reste peu d'espoir d'apprendre avec le temps quelque chose de plus satisfaisant de ce côté. Nous allons donner la description des dépôts qui ont été le mieux étudiés, en suivant l'ordre chronologique de leur enfouissement.

1° Le *dépôt de Roncarolo*, près de Verceil (RC), a dû être enfoui entre 645 et 650. Quatre-vingt-treize pièces ont été soigneusement étudiées par M. Luigi Bruzza (1), sur environ cent cinquante qui s'y sont trouvées réunies. Excepté cinq pièces rares et que pour d'autres raisons on peut classer à une époque antérieure (n°s 22, 37, 94, 130, 180), toutes les autres ont été également trouvées à Fiesole, tandis que l'on n'a rencontré à Roncarolo aucun des deniers sans le nom de Rome et sans indication de valeur, qui sont fort nombreux à Fiesole, ni en particulier aucun des cinq plus récents de ce dépôt, qui ont dû être frappés après 650

Roncarolo.

109 et 104 av. J.-C.

104 av. J.-C.

monogrammes. M. Riccio cite en particulier les symboles suivants : le foudre, la tête de femme (3 exemplaires), le bouclier et la trompette, l'aviron, l'oiseau ; les monogrammes : AV (3 exemplaires), AVTR (2 exemplaires), TAMP (3 exemplaires), LHPL, MAT (6 exemplaires), TOD (6 exemplaires), et les noms CN. DO., CN. CALP. (3 exemplaires), Q. L. C. (3 exemplaires), SX. Q. (3 exemplaires), 3 autres de la famille Quinctia, probablement avec les initiales T. Q., L. ATILI. NOM, M. AVRELI. COTA. — Il y a peu de parti à tirer de cette découverte, puisque malheureusement les deniers les moins anciens n'ont pas été décrits ; parmi les pièces citées il en est une avec les initiales T. Q. qui a le signe ✕, et qui, par conséquent, ne peut être antérieure à l'an 620.

(1) *Bullet.*, 1853, p. 132. — Cavedoni suppose que l'enfouissement de ce dépôt eut lieu pendant la guerre des Cimbres en 652. — Les cinquante-trois deniers découverts à l'ancien Claterna, près de Bologne (*Bullet.*, 1841, p. 166), se sont également trouvés dans le dépôt de Fiesole ; mais les cinq deniers correspondant aux as semionciaux ne se trouvent ni dans l'un ni dans l'autre trésor. Nous avons pensé qu'une description spéciale de cette petite trouvaille était inutile.

(Chap. IX, n° 212, 213, 214, 215, 216). Malgré son peu d'importance, on peut donc assigner au trésor de Roncarolo une date plus ancienne qu'à celui de Fiesole; il peut avoir été enfoui avant 650, puisqu'il contenait des deniers de Licinius et de Domitius, frappés vers 645 (n° 170) (1).

104 av. J.-C.

109 av. J.-C.

Cazlona.

2° *Dépôt de Cazlona* (CAZL) (2). M. Zobel a découvert dans la riche bibliothèque de M. Delgado un manuscrit du milieu du XVII^e siècle, intitulé : *Discurso del Marques de la Aula sobre el vaso y medallas que se hallaron en Cazlona anno de 1618*. D'après cet écrit on aurait trouvé, en 1618, à peu de distance de Cazlona, près de Torres, propriété du marquis de Camarasa, et à trois lieues de Baeça, un vase d'argent du poids de 10 onces, pouvant contenir 24 onces (690 grammes) d'eau. Ce vase était rempli de monnaies d'argent (3). Le marquis de la Aula en avait examiné 683, dont un victoriat et huit pièces à légendes celtibériennes; les autres étaient des deniers de la République de plus de cent types différents (sur ce nombre trois pièces incuses). La courte notice du marquis se termine par un catalogue sommaire dans lequel il divise toutes les pièces en quatre catégories : les *Dioscures*, les *Bigati*, les *Quadrigati*, enfin celles *diversæ notæ*

(1) *Ann. de l'Inst. arch.*, 1863.

(2) *Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 11-15.

(3) Le dessin de ce vase a été reproduit par Velasquez (*Ensayo sobre los alfabetos*, pl. XIX, 5. Cf. p. 123). Sa forme ovoïde ressemble à un pileus renversé et se termine en pointe; sa hauteur est de 0^m,105, son diamètre à l'orifice de 0^m,137. A l'intérieur se trouve une frise avec des ornements en forme de croissant. Sur le bord extérieur on lit, en lettres pointillées, l'inscription celtibérienne que voici :

ΛΝΓΜΝΙΚΛΟΡ ± ΦΕΜ

Au moment de la découverte, l'orifice était tourné en dessous.

dont il donne le tableau synoptique. D'après une observation de M. Zobel, les huit monnaies celtibériennes découvertes à Cazlona se trouvent être précisément les pièces les plus anciennes et les plus récentes que l'on connaisse de cette espèce; de plus, elles manquent dans les dépôts espagnols moins anciens, ce qui confirme notre hypothèse (émise au chapitre des monnaies provinciales) que l'Espagne doit avoir perdu le droit de battre monnaie au plus tard dans la première partie du VII^e siècle, peut-être à la suite de la guerre de Numance.

Cet enfouissement paraît plus ancien que celui de Fiesole, mais nous en discuterons la date probable lorsque nous parlerons du dépôt d'Oliva, un peu plus récent et beaucoup mieux connu que celui de Cazlona; nous présenterons en même temps les observations que cette découverte nous a suggérées sur le classement des monnaies de la République. Seulement nous ferons remarquer à ceux qui trouveront le nombre des types trop considérable en proportion des pièces observées (115 environ sur 683, ce qui donne une moyenne de 6 pièces par variété), que dans les temps anciens les monétaires frappaient bien moins de pièces que plus tard; par conséquent plus un enfouissement est ancien, plus il doit y avoir de variétés dans les monnaies. En ne choisissant parmi celles de Fiesole que les deniers qui se sont trouvés à Cazlona, nous aurons la même proportion de 6 à 7 exemplaires par variété. L'étude que nous avons faite de ces résultats, nous a prouvé l'exactitude et le soin que le savant espagnol a apportés à son travail. Malheureusement, trop préoccupé de la variété des revers, il s'est moins appliqué à décrire le côté de la tête, de sorte que dans le cas où deux exemplaires offrent une différence pour le nom du monétaire, souvent il n'en nomme qu'un

seul, parce que les revers sont les mêmes. Nous aurons plusieurs fois occasion de constater cet oubli.

Oliva.

3° *Dépôt d'Oliva* (OL) (1). En 1848 ou 1849, aux environs de Izna-l-toral, dans une propriété appelée Dehesa de la Oliva et située à une douzaine de lieues espagnoles à l'est de Jaën, un paysan trouva un vase de terre qui contenait de 600 à 700 deniers d'argent pesant ensemble 5 ou 6 livres de métal. Le propriétaire du terrain, M. Antoine Benavides, président de l'Académie de Madrid, ne put en acquérir que 45 pièces, et l'Académie, à qui il les offrit, en publia le catalogue sans indiquer que ces monnaies provenaient toutes du même dépôt (*Mem. historico*, I, p. LIII).

Au mois d'août 1861, on découvrit un second dépôt dans ce même domaine d'Oliva; il ne paraît pas que ce trésor ait jamais été renfermé dans un vase, car les monnaies furent retirées de la terre une à une. 696 pièces et peu après 575 autres parvinrent à M. Benavides; grâce à ses soins et aux instances de MM. Delgado et Zobel, l'Académie acheta toute la trouvaille, ce qui donna à M. Zobel l'occasion de l'étudier et d'en dresser un catalogue. D'après nos indications, le numismatiste espagnol s'est attaché à décrire l'état de conservation des diverses pièces qui lui ont passé par les mains, ce qui sera d'un grand secours pour en fixer la date. De plus, il a tenu compte *du nombre* des pièces bien ou mal conservées et de la nature du métal plus ou moins oxydable qui a pu avoir de l'influence sur leur conservation. Naturellement, aucun de ces *criteria* ne doit être employé d'une manière machinale, mais avec jugement et intelligence.

(1) *Ann. de l'Institut. arch.*, 1863, p. 15-22.

Sous le rapport de l'ancienneté, l'enfouissement ou les enfouissements d'Oliva (car il semble que les deux dépôts ont été cachés en même temps) peuvent être placés entre celui de Cazlona et celui de Fiesole. En effet, en jetant un coup d'œil sur les cinq périodes que nous avons distinguées entre l'année 486 et l'année 670, nous observons que les deniers de la première époque sont deux fois plus nombreux à Oliva qu'à Fiesole, ceux de la deuxième et de la troisième trois fois; ceux de la quatrième sont aussi nombreux dans l'un comme dans l'autre dépôt, ceux de la cinquième enfin (sans tenir compte des monétaires dont les noms ne se rencontrent pas à Oliva) se trouvent au nombre de 34 à Oliva et de 225 à Fiesole. Huit deniers très-communs (188, 190, 194, 195, 197, 204, 205, 209) ont été trouvés à Oliva dans un état de conservation magnifique, mais en très-petit nombre d'exemplaires (1); tandis que, dans presque tous les dépôts explorés jusqu'ici, les deniers les plus nouveaux sont aussi les plus nombreux. Nous en concluons que ces deniers, à l'époque de l'enfouissement, étaient en cours d'émission et ne circulaient pas généralement. Il faut, il est vrai, tenir compte de la différence qui doit exister entre l'Italie et les Provinces, les pièces frappées en Italie ayant toujours eu besoin d'un certain temps avant de pénétrer dans les provinces. C'est pour la même raison que, réciproquement, les monnaies frappées en Espagne, dans la Gaule ou en Orient et en particulier les deniers de Sylla, malgré leur grand nombre, sont rares, quand ils ne man-

268 av. J.-C.
84 av. J.-C.

(1) Il ne s'est même rencontré qu'un seul exemplaire de plusieurs de ces monnaies.

quent pas entièrement, dans les dépôts de l'Italie, où ils n'apparaissent guère que dix ans après leur émission (1). Par la même raison, des deniers frappés dix ans auparavant en Italie, où ils se trouvent en nombre, doivent être encore fort rares en Espagne. C'est ce qui nous explique pourquoi il ne s'est trouvé à Oliva qu'un seul exemplaire du denier de L. Thorius Balbus, si commun ordinairement, et qui s'était trouvé dans le dépôt, plus ancien, de Czlona. Le trésor d'Oliva ne nous fournira donc en abondance que les deniers antérieurs à la première moitié du VII^e siècle. Les nombreux deniers frappés en Italie pendant la Guerre Sociale et la guerre civile qui suivit, ne pénétrèrent en Espagne que longtemps après, tandis que quelques espèces contemporaines s'y sont trouvées plus fréquemment, soit parce qu'elles avaient été frappées en Espagne ou dans les provinces limitrophes, soit parce qu'on les avait employées à la solde des légions d'Espagne. Nous devons avouer que cette explication peut faire perdre aux découvertes qui nous occupent, une partie de leur importance et qu'elle rend l'époque des enfouissements plus difficile à fixer; cependant ces dépôts n'en sont pas moins des plus anciens que nous connaissions. Ils doivent être antérieurs en date au trésor de Fiesole, car l'absence dans les dépôts espagnols

(1) Voy. ci-dessus, p. 121, note. — Peut-être est-ce à tort que nous avons attribué à une loi spéciale qui en aurait défendu l'importation en Italie (ci-après, tome III, chap. des monnaies provinciales), la rareté des deniers celibériens dans les dépôts italiens; le petit nombre de ces pièces dans les dépôts espagnols contemporains de Ciceron et de César suffit pour expliquer leur absence totale dans les trésors d'Italie.

de plusieurs deniers qui se trouvent à Fiesole, ne peut pas s'expliquer uniquement par leur rareté relative. Quoi qu'il en soit, nous allons résumer ici ce que l'examen de ces divers dépôts nous a appris d'intéressant (1).

Nous croyons pouvoir établir que les deux enfouissements de Cazlona et d'Oliva se sont succédés à un intervalle très-rapproché. Les deniers les plus récents de Cazlona se trouvent frustes à Oliva ; de plus le denier de L. Thorius Balbus, qui existait déjà dans le dépôt de Cazlona, devait être fort rare en Espagne à l'époque où l'enfouissement d'Oliva eut lieu, car il ne s'y en est trouvé qu'un seul. Enfin, un certain nombre des deniers manquant à Cazlona s'est rencontré à Oliva, par exemple ceux de L. Valerius Flaccus et de Ti. Q...;

(1) Si l'absence, dans un dépôt, de pièces communes dans d'autres dépôts nous donne le *terminus ante quem*, comment fixerons-nous ce *terminus* dans le cas présent, puisque les deniers frappés en Italie doivent être rares en Espagne pendant les premières années qui suivent leur émission? Par exemple, après avoir trouvé 39 exemplaires du denier de L. Thorius Balbus (n° 188) à Fiesole, et un seul exemplaire à Oliva, comment pouvons-nous savoir si d'autres deniers à peu près contemporains, mais émis en moins grand nombre, manquent à Oliva à cause de l'époque plus récente de leur fabrication ou seulement à cause de leur rareté? Nous ferons encore observer que les deux dépôts d'Oliva sont tout à fait contemporains, celui qui les a enfouis ayant, comme cela se pratiquait souvent, partagé probablement son trésor en deux parties. Or, en examinant le résultat des découvertes, nous voyons que les deux dépôts contenaient des monnaies à peu près identiques; seulement on a trouvé dans le second dépôt les quatre deniers de L. Iulius L. F. Caesar (n° 199), de Q. Thermus M. F. (n° 200), de C. Sulpicius C. F. (n° 206), de C. Fabius C. F. (n° 208), qui sont beaucoup plus rares que ceux de L. Thorius. Manquent-ils dans le premier dépôt à cause de leur rareté ou à cause de leur date? Il résulte des observations matérielles de M. Zobel que ces pièces, surtout celles de Fabius, de Sulpicius, et en particulier celles de Thermus étaient d'une admirable conservation. (*Ann. de l'Institut. arch.*, 1863, p. 20.)

104 on 99 av. J.-C.

94 BY J.-C.

98 of 93 av. J.-C.

Pozoblanco.

4° Le dépôt de Pozoblanco (PB) n'est que fort imparfaitement connu ; nous devons à M. Zobel le petit nombre de renseignements exacts que nous en possédons (1). On pré-

(1) Je dois ces détails à l'obligeance de M. Zobel, et je crois rendre service aux numismatistes en donnant ici le résumé des observations de ce savant sur les 84 pièces qu'il a eues entre les mains. J'y joins les numéros de mon tableau chronologique du chapitre suivant. B.

tend qu'il contenait un millier de monnaies, mais 84 seu-

N ^o du tableau chronologique.	N ^o du classement de M. Mommsen.	LÉGENDES.	OBSERVATIONS.	Nombre des exemplaires.
2	2	ROMA.	Sans symbole.	3
3	6	Proue.	"	1
59	3	ROMA.	Bigé.	1
67	68	P.SVA.	"	1
72	56	M.ATIVI.	"	1
73	97	I.SEMP.	"	3
74	55	C. AESTI.	"	1
83	144	CN.GEL.	"	6
102	59	M.BAEBI.	"	1
103	58	A'.RVF.	Bonne conservation.	2
104	88	CARB.	"	2
105	92	C.PLVTI.	"	1
108	143 ^a	M.FA'.C.F.	Bonne conservation.	2
111	169	TI.VE.	"	2
182	183	M.FOVRI.L.F.	Fleur de coin.	16
147	140	Q.FABI.	Fleur de coin.	3
119	166	M.TVLLI.	"	4
122	109	L.MINYCI.	"	3
123	104	P.CALP.	Fleur de coin.	1
124	163	C.SERVEILI.M.F.	"	2
183	179	T.CLOVLI.	"	3
128	113	M.PORC.	"	2
133	105	CN.DOM.	"	1
157	134	C.CASSI.	"	1
144	128	M.METELLVS.Q.F.	"	4
146	130	C.SERVEIL.	"	1
181	121	Rome assise.	Fleur de coin.	1
168	162	M.SERGI.	Fleur de coin.	1
170	3	a.		
	5	b.		
	2	c.	Bonne conservation.	14
	3	d.		
	1	e.		

lement, apportées à Madrid par M. Gutierrez de los Rios, ont pu être examinées par M. Zobel. Ce dépôt offre une grande ressemblance avec ceux de Cazlona et d'Oliva, et il a dû être enfoui vers la même époque; les deniers de Licinius et de Cn. Domitius y sont relativement nombreux et d'une bonne conservation. Ce sont les plus récents ayant une date à peu près certaine. Les deniers de M. Fourius L. F., de Q. Fabius ainsi que ceux au type de Rome assise étaient cependant les plus beaux (1).

- Fiesole.** 5. *Dépôt de Fiesole* (F), enfoui entre les années 666 et 670. 2110 deniers ont été examinés, sur un nombre plus que double qu'il contenait; ils ont été décrits par Zannoni (2). On y a trouvé non-seulement les deniers de Licinius et de Domitius, frappés vers 645 (n° 170), qui étaient les dernières monnaies d'une date à peu près certaine, mais des pièces plus récentes encore, telles que les deniers sans le nom de Rome et sans marque de valeur (n° 189 et suiv.) qui y étaient en assez grand nombre, puis cinq autres deniers, correspondant à des as du système demi-oncial et frappés par conséquent au plus tôt en 665 (n° 212, 213, 214, 215, 216). Mais on n'y a vu ni les deniers des questeurs de l'an 670 (n° 233 et 234) ni aucune pièce plus récente. Les cinq deniers correspondant à des as semi-onciaux représentent au moins l'émission d'une année, l'enfouissement ne peut donc avoir eu lieu ni avant 666 ni après 670. Dans notre tableau
83. 84 av. J.-C.
- 109 av. J.-C.
- 69 av. J.-C.
- 64 av. J.-C.
- 63 et 64 av. J.-C.

(1) On verra au chapitre suivant que cette conservation, jointe à divers autres indices, m'a décidé à changer de place et à reléguer à la fin de la quatrième période ces deux dernières pièces qui me semblent un peu plus récentes que celles de Licinius et de Domitius. B.

(2) G. B. Zannoni, *Dei denarii consolari e di famiglie Romane, disotterrati in Fiesole*, 1829. Firenze, 1830, in-8°.

chronologique, les deniers du dépôt de Fiesole vont jusqu'au n° 216 inclusivement.

6° *Dépôt de Cingoli* (CI). Vers la fin de février 1864, dans un endroit appelé la *Villa di Avenale*, près de l'église de Saint-Serge, à quatre milles romains au nord de l'antique Treia, et à peu près à la même distance à l'est de la moderne Cingoli, des ouvriers, en creusant le terrain pour faire une plantation, trouvèrent un dépôt de monnaies consulaires romaines. Le rapport que le P. Garrucci fit de cette trouvaille à l'Institut archéologique de Rome (1) est basé sur les observations qu'il a pu faire lui-même, puisqu'il a eu entre les mains la presque totalité des pièces trouvées, et sur les renseignements recueillis sur place par le marquis Filippo Raffaelli. Ce dépôt contenait 1347 pièces. Le rapport en donne la liste, le nombre de chacune des espèces avec des notes sur leur état de conservation et les classe dans l'ordre chronologique indiqué par M. Mommsen dans l'ouvrage que nous traduisons (2).

Cingoli.

Le trésor de Cingoli contenait, outre la plupart des pièces antérieures à la Guerre Sociale et trouvées déjà dans le dépôt

(1) *Tesoretto di monete scoperto nel territorio di Cingoli. Roma. Estratto del Bullettino di corrisp. archeol. Agosto, 1865.*

(2) Cette analyse confirme les principes posés par notre auteur et prouve en même temps toute la justesse des corrections apportées à sa première classification par son travail sur les dépôts espagnols (*Ann. de l'Inst. arch.* 1863). Pour n'en citer qu'un exemple, le n° 101 du tableau chronologique (n° 234 de M. Mommsen), classé d'abord entre les années 667 et 673 87 et 81 av. J.-C. comme ayant été trouvé dans le dépôt de Montecodruzzo, et reporté dans la deuxième période, de 600 à 620, par suite de la découverte des dépôts espagnols, s'est trouvé à Cingoli dans un état de conservation fort médiocre, tandis que les deniers de l'époque qui lui avait été d'abord assignée étaient tous à fleur de coin. 154 et 134 av. J.-C.

de Fiesole, cinq pièces qui jusqu'ici s'étaient vues pour la première fois dans le dépôt de Montecodruzzo : ce sont les n° 226, 227, 228, 229, 230 (226, 230 *d*, 231, 232, 233. Mommsen) qui, par conséquent, sont plus anciens que tous les autres deniers de Montecodruzzo, et les derniers qui aient été frappés avant l'enfouissement du dépôt de Cingoli. Dans le nombre nous remarquons le n° 227 frappé par une commission de trois monétaires, et les n° 228, 229, et 230 frappés par trois magistrats isolés L. RVBRIVS DOSSENNVS, CN. LENTVLVS, C. MARCIVS CENSORINVS. Ces trois personnages ont émis de la monnaie de cuivre du système demi-oncial. C'étaient par conséquent des III virs ordinaires et ils constituaient probablement un *collegium*. Nous avons donc ici deux commissions de trois membres et au moins deux annuités de magistrature ordinaire, puisque nous ne savons pas si à cette époque les triumvirs monétaires étaient soumis à une élection annuelle comme les autres fonctionnaires publics. Les deux frères L. et C. MEMIVS et TI. CLAVDIVS TI. F. AP. N., qui ont frappé les deniers n° 226 et 231, sont des monétaires extraordinaires, car ils n'ont battu monnaie qu'en vertu d'un sénatus consulte.

On peut donc placer cet enfouissement deux ou trois années après celui de Fiesole et un peu avant celui de Montecodruzzo, c'est-à-dire vers l'an 668 ou 670. Il ne s'est trouvé dans ce dépôt qu'un seul exemplaire (d'une conservation satisfaisante sans être à fleur de coin) du denier n° 231 de Ti. Claudius; et ce denier, qui pourtant n'est pas rare, ne s'est trouvé ni à Montecodruzzo ni à Carrare, mais on le rencontre dans le dépôt de Transylvanie et dans les trésors plus récents. Peut-être pourrait-on en conclure que cette monnaie n'a pas été frappée en Italie et que l'exemplaire trouvé à Cingoli y a pénétré par hasard

bien avant les autres. Le Père Garrucci rappelle que dans les environs de Cingoli, sur le fleuve Iesi, se livra le combat dans lequel Metellus battit Carrinas, lieutenant de Marius, et qui le rendit maître de la campagne voisine. Le savant numismatiste en conclut avec assez de vraisemblance que l'enfouissement en question eut lieu pendant les troubles qui précédèrent ou suivirent cet événement en 672, d'autant plus que cette époque coïncide assez exactement avec la date indiquée par la composition des monnaies.

82 av. J.-C.

7° Le dépôt de *Montecodruzzo* (MC.), près de Saint-Marin, dans la Romagne, a dû être enfoui vers 673. Le comte Borghesi a pu examiner 4734 pièces provenant de ce trésor (1). Dans le nombre se trouvaient le denier de Q. Antonius Balbus (n° 236), ceux des deux Memmii de l'année 672 (n° 226) et quelques exemplaires isolés des deniers de Flaccus (n° 237) et d'Annius (n° 238), frappés en 673; de sorte que l'enfouissement eut lieu probablement avant que ces pièces, frappées en Espagne, aient pu franchir en grand nombre les frontières de l'Italie. Il n'est pas étonnant que les deniers de Sylla, émis au plus tard en 672, ne s'y soient pas trouvés, puisque frappés en Grèce et dans l'Asie Mineure, ils ne pénétrèrent en Italie que fort tard. Une variété d'entre eux, quoique peu rare, ne se trouve même pas à Roncofreddo. On peut apprécier le temps qui s'écoula entre les deux enfouissements de Fiesole et de Montecodruzzo par le nombre des nouveaux monétaires

Montecodruzzo.

81 av. J.-C.

82 av. J.-C.

81 av. J.-C.

82 av. J.-C.

(1) Voy. Cavedoni, *Ripostigli*, p. 19; 4637 seulement ont été catalogués; 97 autres, que Borghesi eut l'occasion d'examiner depuis, n'ont fourni aucun type nouveau.

ordinaires dont on lit les noms dans ce dernier trésor. On y a recueilli les pièces de deux commissions de III virs monétaires : L. Censorinus, P. Crepusius, C. Limetanus (n° 227) et Q. Ogulnius Gallus, Ver(gilius?), Gar ou Car(vilius?) (n° 239), ainsi que les monnaies de trois monétaires dont les noms sont isolés sur les pièces : Cn. Lentulus (n° 229), C. Marcius Censorinus (n° 230), L. Rubrius Dossennus (n° 228) dont il existe des pièces de cuivre, et qui par conséquent ont aussi été triumvirs; enfin de deux autres : C. Norbanus (n° 241) et C. Licinius Macer (n° 240) dont nous ne possédons pas de pièces de cuivre, mais que nous n'avons aucune raison de regarder comme des monétaires extraordinaires, et qui, avec les quatre précédents, peuvent former encore deux autres collèges annuels. Toujours est-il, et l'ensemble de ces pièces le prouve, que le dépôt de Montecodruzzo est *au moins* de quatre années plus récent que celui de Fiesole, mais l'intervalle entre les deux enfouissements pourrait être encore plus long, car il est de fait qu'à cette époque, pour quelque raison que ce puisse être, les commissions monétaires ne se renouvelaient pas régulièrement tous les ans (p. 50). Il découle de ce que nous avons vu que toutes les pièces trouvées à Montecodruzzo, et qui manquaient à Fiesole, ont été frappées entre les années 667 et 673.

87 et 81 av. J.-C.

Carrare.

8° *Dépôt de Carrare* (CARR) (1). Les travaux du Marquis Remedi (*Relazione degli scavi fatti in Luni. Sarzana, 1860; Bull. de l'Inst. arch., 1861, p. 125 et 78*), et du savant abbé Cavedoni (*Raguaglio archeologico di un antico ripostiglio scoperto in Carrara. Bull., 1860, p. 139, 200, 221, et 1861, p. 121*) nous fournissent sur le dépôt

(1) *Ann. de l'Inst. arch., 1863.*

sorti de terre au mois d'avril 1860 à Carrare (1) des détails qui, bien qu'incomplets, nous mettent à même d'en parler avec connaissance de cause. Il est à regretter que Cavedoni ne nous ait pas donné un catalogue complet des trois mille deniers de ce dépôt, car il est positif que plusieurs pièces, citées depuis la publication du Marquis Remedi comme étant de la même provenance, n'en ont jamais fait partie (2). Cavedoni indique, parmi ces dernières, le denier de L. Valerius Acisculus, au type d'Europe enlevée par le taureau, et celui de César, au type de l'éléphant.

Le trésor de Carrare contenait les mêmes pièces que celui de Montecodruzzo, et d'après Cavedoni, la plupart de celles qui étaient frustes à Montecodruzzo se sont trouvées belles à Carrare. Nous en concluons que l'enfouissement du dépôt de Carrare est le plus récent des deux. Les monnaies de Sylla manquent dans l'un et dans l'autre, ce qui s'explique parfaitement par les observations que nous avons eu occasion de faire au sujet des monnaies émises dans les provinces éloignées de l'Italie. Or celles de Sylla ont presque toutes été frappées en Orient. Cependant on y a trouvé le rare denier sans nom de monétaire et marqué seulement de l'initiale Q, ayant pour type la corne d'abondance, et

(1) On peut consulter notre lettre à M. Henzen sur le même sujet. *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1861, p. 78.

(2) Dans la première notice publiée par Cavedoni (*Bullet. de l'Inst. arch.* 1860, p. 139), le denier de L. Cossutius Stabula (n° 286) se trouvait aussi sur la liste de ce dépôt, ce qui était fait pour dérouter tous les calculs, puisqu'il ne s'était rencontré ni à Roncofreddo ni à Frascarolo; mais deux rectifications insérées successivement dans le *Bulletin* (1860, p. 203; 1861, p. 124) sont venues nous dire qu'il y avait été porté par erreur.

que l'on attribue à Sylla. Outre ce denier, cinq autres s'y sont également trouvés, qui manquaient à Montecodruzzo : l'anonyme au type de la corne d'abondance, comme celui que nous venons de citer, mais avec la légende EX S. C. (un exemplaire); les deniers de *L. Caecilius Metellus Pius imp.* (peu d'exemplaires); ceux de *C. Marius Capito* (en grand nombre), d'*A. Postumius A. F. Sp. N. Albinus* (très-peu d'exemplaires), et de *L. Rutilius Flaccus*. Ce dernier avait échappé à l'examen du Marquis Remedi, mais Cavedoni a pu en voir un exemplaire. Toutes ces pièces, d'après le savant modénais, étaient d'une excellente conservation. Nous pouvons donc admettre avec probabilité qu'elles ont été frappées vers 674 ou 675, peu après l'enfouissement de Montecodruzzo, abstraction faite de la première, à qui sa rareté permet d'attribuer une date plus ancienne.

80 et 79 av. J.-C.

Il nous reste à dire un mot des monnaies divisionnaires d'argent. Elles étaient à Carrare en plus grand nombre que dans la plupart des autres dépôts; on en a trouvé cinq cent cinq, dont trente-quatre quinaires de *M. Cato*; de plus, quelques pièces fort anciennes, entre autres des quinaires avec ou même sans symboles accessoires (n° 2 et 3); peut-être celui qui porte le monogramme de Rome (n° 6), et ceux des monétaires T. Cloulius (n° 183), C. Egnatuleius (n° 184), P. Sabinus (n° 185), C. Fundanius (n° 196), M. Cato (n° 186), L. Pison (n° 212), Q. Titius (n° 214), L. Rubrius Dossennus (n° 228), Cn. Lentulus (n° 229), ensuite l'ancien victoriat (n° 5), quelques drachmes de la ligue achéenne au type de la tête de Jupiter barbu et au η de la tête de chèvre avec la légende AX (en monogramme) et ΠΠΠΟ, enfin la pièce d'un sesterce et demi avec la marque IS (n° 218). Il nous est difficile de déterminer com-

ment ces dernières pièces ont pu être enfouies dans ce dépôt. Le victoriat d'ancien poids a été rencontré plusieurs fois dans des trésors qui ne contenaient que des deniers, comme ceux de Carzona et de Liria; il se peut qu'à cette époque il ait circulé comme denier, son poids se trouvant entre celui du denier et celui du quinaire. A Carrare, où il y avait une grande quantité de quinaires, il aura été probablement confondu avec eux. Sans doute il en a été de même des drachmes achéennes, dont le poids est égal à celui du victoriat (*Bull. de l'Inst. arch.*, 1861, p. 79). Quant à la pièce d'un sesterce et demi, y est-elle entrée pour sa valeur normale ou abusivement pour un quinaire? C'est ce que nous ne saurions décider.

9° Le dépôt de *Heviz-Szamos* (HSZ), dans le comitat de Weissenburg en Transylvanie, découvert en 1844, contenait trois deniers sans nom de monétaire, au type des Dioscures et avec l'emblème du croissant dans le champ; trois antres, au type de la Victoire dans un bige, et cent onze pièces avec des noms de monétaires. Les plus récentes de ces monnaies occupent dans notre série chronologique les n° 252 à 258, et ce dernier est le seul dont la place ait été modifiée par suite de cette découverte, puisqu'elle a prouvé que s'il ne s'est rencontré ni à Roncofreddo ni à Frascarolo, c'est uniquement à cause de sa rareté.

Heviz-Szamos.

Ce dépôt doit trouver place entre celui de Carrare, enfoui de 675 à 680, et ceux de Roncofreddo et de Frascarolo, cachés de 680 à 685. On peut donc fixer vers 680 la date de son enfouissement (*Archiv für Kunde oestreichischer Geschichte*, t. XXIV, p. 377) (1).

79 et 74 av. J.-C.

74 et 69 av. J.-C.

(1) Dans le même recueil, t. XXIX, p. 318, il est fait mention d'un autre dépôt trouvé aux environs de Fiume, en 1860, dans un banc de rochers.

Dans le même dépôt il y avait trois cent dix-huit drachmes de Dyrrhachium et un anneau d'argent décoré de divers ornements.

Roncofreddo.

74 et 69 av. J.-C.

75 et 71 av. J.-C.

74 av. J.-C.

69 av. J.-C.

10° *Le dépôt de Roncofreddo* (RF.), près de Savignano, dans la Romagne, a été enfoui entre les années 680 et 685, probablement pendant la guerre des esclaves. Il contenait environ six mille deniers ou quinaires, qui ont tous été examinés et catalogués par Pietro Borghesi (1). On y rencontre les deniers de Metellus Pius (n° 248), frappés entre 679 et 683 et ceux de Cn. Lentulus frappés vers 680 (n° 259); mais on n'y voit pas ceux des édiles de l'an 685, P. Galba et M. Plætorius (n° 266 et 267). Ce dépôt est donc d'au moins six années plus récent que celui de Montecodruzzo; il n'a fourni que neuf monétaires ordinaires dont les noms ne se trouvaient pas dans le dépôt précédent.

Frascarolo.

11° *Le dépôt de Frascarolo* (FR), près de Castelvetro (12 milles italiens au sud de Modène), enfoui à la même époque que le précédent, contenait environ onze cents deniers, catalogués par Cavedoni (2). Comme toutes ces pièces n'ont pas été trouvées en même temps et qu'elles ne sont arrivées que successivement à l'illustre numismatiste,

Malheureusement ce dépôt, qui paraît ancien, contenait trop peu de pièces pour pouvoir fournir de nouveaux éclaircissements à la chronologie des monnaies consulaires.

(1) Cavedoni, *Ripostigli*, p. 25 et suiv.

(2) Cavedoni, *Saggio*, p. 9 (comp. appendice C, p. 181; *Ripostigli*, p. 30 et 209). La première découverte et la plus considérable eut lieu sur le côté oriental d'un petit fossé qui coupe le bois. On trouva les deniers à même dans la terre, et sans trace d'un vase qui aurait pu les contenir. Pendant les pluies d'automne, on en découvrit encore quelques-uns. Ces pièces passèrent par bien des mains différentes; Cavedoni lui-même en examina le plus grand nombre, mais il ne les vit pas toutes.

il se peut qu'il y ait eu quelques erreurs ; on est même certain qu'il y en a eu pour les pièces de Libo (n° 280) et de C. Piso (n° 270). Quant à deux autres deniers qui se trouvent à Frascarolo et qui manquent à Roncofreddo, ceux de L. Furius Brocchus (n° 291) et de C. Postumius (n° 299), nous doutons qu'ils soient vraiment antérieurs à l'année 685, d'autant plus que le titre de triumvir, qui se voit sur la pièce de Brocchus, ne se trouve sur aucun autre denier de la même époque. L'absence des monnaies de L. Rustius (n° 264) et surtout de celles de L. Farsuleius Mensor (n° 262) qui se sont trouvées à Roncofreddo, semblerait indiquer que ce dernier trésor a été enfoui un peu plus tard que celui de Frascarolo, et que ces deux pièces sont les plus récentes du dépôt de Roncofreddo.

69 av. J.-C.

12° *Le dépôt de Cadriano* (C.), à 4 milles de Bologne, enfoui en 704 ou au commencement de 705, contenait un grand nombre de deniers dont environ trois mille ont été étudiés et décrits par M. Philippe Schiassi (1). Les deniers les plus récents sont de l'année 700 (n° 275, 276) ; il n'y en a ni de 705 ni des années suivantes. De plus, tous les deniers de 705 qui manquent à Cadriano sont communs, et la guerre civile qui éclata dans ce pays au mois de janvier 705 peut bien avoir été cause de l'enfouissement. Tout se réunit pour en fixer la date non-seulement entre 700 et 705, mais positivement à la fin de 704 ou au commencement de 705. Ce dépôt est donc d'au moins vingt années plus ré-

Cadriano.
50 av. J.-C.
49 av. J.-C.

54 av. J.-C.
49 av. J.-C.

(1) Filippo Schiassi, *Del ritrovamento di medaglie consolari e di famiglie fatto a Cadriano, l'anno 1811* ; edizione seconda accresciuta. Bologna, 1820, in-8°. Cavedoni, *Ripostigli* (p. 31 et 252) a donné diverses rectifications et additions à cet ouvrage.

cent que celui de Roncofreddo, et cependant nous n'y trouvons guère qu'environ trente nouveaux noms de monétaires ordinaires.

San-Cesario.

13° *Le dépôt de San-Cesario* (SC), à 8 milles de Modène, dans la direction de Bologne, a été enfoui en même temps que le précédent. Sept cent trente pièces ont été examinées et décrites par Cavedoni, sur environ quatre mille qui en formaient la totalité (1). Tous les deniers communs se sont trouvés dans ces deux dépôts dans la même proportion, de sorte qu'on peut les considérer comme ayant été cachés en même temps.

Pour mieux distinguer les deniers de César et en fixer plus sûrement la date, enfin pour déterminer avec plus de précision la quantité en circulation de chacune des espèces isolées, il nous faut encore étudier les dépôts suivants :

Villola.

44 et 43 av. J.-C.

a. *San Niccolo di Villola* (V), près Cadriano, aux environs de Bologne, dépôt qui remonte à l'an 711, pendant la guerre de Modène. Huit cent quatre-vingt-sept pièces ont été décrites par Schiassi, sur plus de mille qu'il contenait (2). Les plus récentes ont été frappées par D. Brutus seul, de 710 à 711, par C. Pansa seul ou par D. Brutus et C. Pansa réunis, dans les premiers mois de 711 (3).

Collecchio.

b. *Collecchio* (COLL), près de Spilamberto, à 12 milles

(1) *Saggio*, p. 6. *Ripostigli*, p. 33.

(2) Dans la seconde édition de l'ouvrage cité p. 141. — Voyez aussi Cavedoni, *Ripostigli*, p. 34 et 254.

44 av. J.-C.

43 av. J.-C.

(3) En effet, les deniers de C. Pansa, ceux en particulier qui portent la légende LIBERTATIS (allusion évidente à la mort de César) et celui qu'il a frappé conjointement avec D. BRUTUS, et qui porte pour type l'emblème du Sénat (un caducée tenu par deux mains entrelacées), n'ont pas été frappés en 710, comme le pense Cavedoni (*Saggio*, p. 18); ils n'ont pu l'être qu'en 711, parce que Pansa n'occupait aucune fonction publique depuis le printemps 710 jusqu'au 1^{er} janvier 711.

au sud de Modène; de la même époque que le précédent. Cinq cents deniers, sur mille environ qu'il contenait, ont été décrits par Cavedoni (1).

c. *Santa Anna* (SA), sur le Panaro, à la frontière du Modenais et du Bolonais; enfoui à la même époque que les deux précédents. Les deux mille deniers qu'il contenait ont été examinés par Cavedoni (2). La découverte de ce dépôt est due à une inondation; son contenu, ou ce qui est regardé comme tel, ayant passé par beaucoup de mains, nous ferons à son sujet les mêmes réserves que pour le trésor de Frascarolo.

S. Anna.

d. *San Bartolomeo in Sasso Forte* (SF), à 5 milles de Reggio. Ce petit dépôt est peut-être un peu plus récent que les trois autres. Quatre cent trente et une pièces renfermées dans un vase ont été décrites par Cavedoni (3). Les deux deniers de P. Accoleius Lariscolus et de Petillius Capitolinus paraissent être les pièces les plus récentes qui s'y soient trouvées; ils n'existaient pas dans les dépôts précédents et datent de l'année 711.

Sasso Forte.

e. Le dépôt de *Peccioli* (P), à Valla d'Era, près Pise,

Peccioli.

(1) *Saggio*, p. 7. *Appendice*, p. 181; comp. *Ripostigli*, p. 34. — Cavedoni pense que ce dépôt et le suivant sont un peu moins anciens que celui de Villola, parce que l'on y a trouvé le denier de *Palikanus*, qui manque dans l'autre : ce qui ferait descendre l'enfouissement jusqu'en 711. Cependant la rareté de cette pièce et le peu d'importance des dépôts suffisent pour justifier cette absence.

(2) *Appendice A*, p. 163, et C., p. 179. *Ripostigli*, p. 35. Les deniers de L. Buca, de P. Sepullius Macer et de L. Valerius Aelisculus sont rares, et s'ils se sont trouvés dans le dépôt de S. Anna, après avoir manqué dans les deux précédents, c'est que le dépôt lui-même est plus considérable que les autres; car il est impossible de donner aux deux premiers deniers une date plus récente qu'à ceux de C. Pansa qui sont de 711.

(3) *Appendice C*, p. 187. *Ripostigli*, p. 35.

- 38 av. J.-C. ne remonte pas au delà de l'année 716; il contenait six mille pièces, dont cent cinquante ont été examinées par Cavedoni (1).
- Ita. f. Dépôt de *Liria* (LIR) (2). Le 31 octobre 1806, on découvrit à Liria, dans le royaume de Valence, un vase de terre contenant près de mille deniers. Don Giuseppe Canga Arguelles endonna le catalogue, à la demande de l'Académie de Madrid. Ce travail, fait avec soin, mais par un homme qui ne s'était jamais occupé de numismatique, est conservé dans la bibliothèque de l'Académie : c'est tout ce qui nous reste de cette trouvaille aujourd'hui dispersée. On verra, en lisant le chapitre suivant, que ce dépôt renfermait très-peu de pièces antérieures à Sylla, ce qui prouve combien ces monnaies étaient déjà rares du temps de César. Le dépôt lui-même a fourni trois cent soixante-deux deniers de Sylla, cent quatre-vingt-six de divers monétaires, 49 et 43 av. J.-C. tous frappés entre les années 705 et 711; quelques pièces illisibles et un victoriat du poids ancien (n° 5), formant un total de neuf cent quatre-vingt quatre pièces. Ce trésor correspond donc parfaitement à ceux de Villola, Collecchio et Santa Anna, qui furent enfouis en 711; il contient, 43 av. J.-C. excepté les plus rares, tous les deniers frappés jusqu'à cette époque. Les deniers de P. Accoleius et de Petillius Capitolinus ne s'y trouvent pas, non plus que ceux des triumvirs entrés en charge dans l'automne de 711. Les deniers émis en 43 av. J.-C. Espagne y abondent, et ceux qui ont été mis en circulation en Italie peu avant l'enfouissement s'y rencontrent en nombre suffisant, de sorte que ce trésor n'est pas en cela dans les

(1) *Ann. de l'Inst. arch.*, 1854, p. 61.

(2) *Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, *loc. cit.*

conditions exceptionnelles que nous avons signalées pour ceux de Cazlona et d'Oliva. On y trouve même un assez grand nombre d'exemplaires du denier de C. Annii, frappé par son questeur Fabius pendant la guerre de Sertorius (n°238); et ceux de Cn. Pompée fils, qui, quoique rares en général, y sont cependant au nombre de dix-huit. Enfin, le dépôt prouve (et ceci n'est pas ce qu'il y a de moins instructif) que c'est à Sextus Pompée, et non à son frère, qui ne prit jamais le titre de Pius, que l'on doit attribuer les monnaies de la famille Pompeia, portant les mots Sextus et Pius : fait que nous avons déjà soupçonné (1).

g. Dépôt de Cordoue (2). M. Fernandès Guerra fit l'acquisition de cent trente deniers provenant d'un dépôt découvert à Cordoue en 1834. Le catalogue, dont nous devons la communication à M. Zobel, ne contenait que des renseignements assez vagues, et d'ailleurs les monnaies se rapportent toutes à une époque numismatique parfaitement connue. Nous remarquerons seulement que cet enfouissement contenait toutes les monnaies les plus récentes du dépôt de Liria, en particulier celles de Cn. Magnus et de M. Poblicius (trois sur les cent trente pièces décrites), une de Sextus Magnus Pius, celles de L. Albinus et de C. Vibius Pansa, enfin celles de Petillius Capitolinus et de L. Livineius Regulus. Le dépôt de Sasso Forte nous a déjà montré (ci-dessus page 143), que le premier de ces deniers avait été frappé en 711 avec celui de P. Accoleius, mais

Cordoue.

43 av. J. C.

(1) Ci-après, ch. IX, § 3.

(2) *Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, loc. cit.

après ceux d'Albinus et de Pansa. Nous avons déjà trouvé celui de L. Livineius Regulus dans le dépôt, à peu près contemporain, de Santa Anna. Le trésor de Cordoue confirme donc ce qui ne pouvait être jusqu'ici qu'une conjecture : c'est que les deniers portant le nom de Regulus ont été frappés, les uns en 711 et les autres en 716.

43 et 38 av. J.-C.

Arbanatz.

h. Dans le département de la Gironde, à *Arbanatz* (AR), près de Podemac, dans l'ancien territoire des *Bituriges Vivisci*, dépendant de l'Aquitaine, le hasard amena, en 1856, la découverte d'un dépôt contenant neuf cent soixante-six deniers. M. le duc de Luynes l'acquit en totalité, et il fait partie du don magnifique dont cet illustre antiquaire a enrichi le Cabinet de France. Cavedoni en a publié un catalogue exact (*Bull. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 14). Nous ne citerons parmi les deniers de l'époque républicaine qui s'y trouvent, que celui qui porte la légende MESSAL. F. PATRE COS (n° 277). Cette pièce, qui ne s'était rencontrée dans aucun des dépôts connus jusqu'à ce jour, s'est trouvée à *fleur de coin* dans celui d'Arbanatz. Quant aux pièces de l'époque dictatoriale, elles ne présentent aucun intérêt particulier, puisque leur date avait déjà été fixée par d'autres dépôts; les seules pièces vraiment utiles au point de vue chronologique qu'il nous ait fournies sont les plus récentes, celles du triumvirat, pour lesquelles il s'accorde parfaitement avec le dépôt de Peccioli.

Nous n'avons pas encore de données très-exactes sur les dépôts renfermant des monnaies gauloises mêlées aux deniers romains; ils sont cependant assez communs en France. Lorsque cette lacune aura été comblée, on pourra déterminer avec exactitude la date encore incertaine des quinaires gaulois.

§ II.

Séries et variétés.

Il est facile de reconnaître les pièces du même monétaire quand elles sont toutes du même métal; mais cette tâche est moins aisée quand elles sont de différents métaux. La difficulté vient de la manière d'écrire les noms, qui sont souvent plus abrégés sur le cuivre que sur l'argent; de plus, le même nom n'indique pas toujours le même personnage. On ne peut donc établir de règle générale. Sans parler des pièces d'or, si rares du temps de la République, il y a des monétaires qui n'ont frappé que des pièces de cuivre, d'autres n'ont émis que des pièces d'argent, d'autres enfin ont frappé des pièces des deux métaux. En général, le cuivre est plus abondant dans l'origine, et l'argent le devient ensuite; cependant parmi les plus anciens monétaires on en rencontre déjà, comme S. Quinctius (n° 46), M. P... (n° 32) dont les noms ne se trouvent que sur l'argent; et parmi les plus récents il y a quelques-uns, comme C. Cassius et L. Salinator (n° 243), dont les noms ne se voient que sur le cuivre. Nous remarquerons aussi que, dans l'origine, tous les monétaires qui ont fabriqué de la monnaie de cuivre ont frappé des as; on peut supposer que s'il nous en manque quelques-uns, comme l'as et le semis de A. Spurilius, dont nous ne possédons que le triens (n° 66), cela vient de ce que le hasard ne l'a pas encore fait découvrir (1).

(1) Voyez *Annales*, 1863, *loc. cit.* — Cette observation est parfaitement exacte; M. Mommsen citait encore Aurelius (n° 34), et il se trouve précisément que l'as, le triens et le quadrans de ce monétaire que M. Mommsen ne connaissait pas, existent dans la collection de M. le baron d'Ailly. Les

Plus tard la fabrication de l'as fut suspendue et, comme on le verra au chapitre suivant, il n'en existe pas dans la deuxième, la troisième ni même dans la quatrième période, c'est-à-dire de l'an 600 à l'an 650. Ce n'est que vers la fin de cette quatrième période que Cn. Blasio (n° 163) et C. Fonteius (n° 164) ont recommencé à frapper des as. On en fabriqua fort peu pendant la période suivante, et à partir de 680, l'atelier de Rome ne fournit plus ni as, ni fractions, de sorte qu'à proprement parler le monnayage de cuivre de la République cesse en 680 (1).

154. 104 av. J.-C.

74 av. J.-C.

Nous avons vu plus haut que les décussis, les tripondius et les dupondius de cuivre appartiennent exclusivement aux premières années, et que nous ne connaissons encore qu'un seul dupondius frappé et correspondant à l'as oncial faible. Depuis l'adoption du pied semi-oncial, c'est-à-dire pendant les dernières années du monnayage de cuivre, l'as, le semis et le quadrans sont plus communs que les petites fractions.

A toutes les époques le denier a été la plus abondante des pièces d'argent ; aussi sa présence dans une série ne peut-elle pas servir de *criterium* pour son classement chronologique. En général, le grand nombre des pièces n'est pas une preuve d'ancienneté. On remarquera que la plupart des deniers classés avant le n° 51 de notre tableau chronologique sont *rare*s.

Les pièces d'argent du second ordre sont au contraire

pièces qui manquent à la série d'A. Spurilius existent peut-être également dans les cartons de quelque collection dont le catalogue n'a pas encore été publié. B.

(1) *Ann. de l'Inst. arch.*, loc. cit., p. 24, 34, 51.

un bon jalon pour la chronologie, et les trois principales, savoir : le sesterce, le quinaire et le victoriat méritent, à cause de leurs émissions et de leurs démonétisations successives, un examen plus approfondi.

1° Le *sesterce* a été émis à trois époques différentes, séparées entre elles par des intervalles assez longs.

Sesterce.

a. 486 et suivants. Cette première fabrication n'a pu durer que quelques dizaines d'années; elle doit avoir cessé avant l'affaiblissement du poids des pièces d'argent, en 587 (1), avant qu'un type nouveau n'eût remplacé celui des Dioscures (puisque'il n'existe pas même de sesterce avec le bige de Diane), enfin avant que les signes ou emblèmes de monétaires ne parussent sur l'argent. En effet, les monogrammes de Rome et de Luceria sont les seules marques accessoires que l'on voit sur les sesterces de cette époque. On peut cependant supposer que dans le commencement ces sortes de signes se mettaient plus particulièrement sur les principales pièces des divers métaux et ne se mettaient pas sur les pièces divisionnaires.

266 av. J.-C.

217 av. J.-C.

b. En 665 ou 666 eut lieu l'émission des sesterces de Pison et de Silanus, avec les initiales E. L. P. (e lege Papi-ria?) (n° 243). Ces espèces sont complètement isolées, et leur émission doit se rattacher à des changements introduits alors dans la petite monnaie et à l'adoption du système demi-oncial pour le bronze.

89 et 88 av. J.-C.

c. De 705 à 711 furent frappés les sesterces de Pompée et de César, dont il sera question plus loin.

49 à 48 av. J.-C.

(1) Il faut cependant ne pas oublier que les petites fractions ne sont jamais aussi régulièrement ajustées que les pièces principales, et que leur poids n'est jamais très-exact (p. 25, note).

Quinaire.

2° On peut faire à peu près les mêmes observations au sujet des *quinaires*.

a. Les *quinaires* de la première époque sont semblables, pour le type, aux plus anciens deniers et portent le signe de leur valeur V; ils sont contemporains des plus anciens sesterces, mais leur émission a duré un peu plus longtemps que celle de ces derniers, car on en a trouvé pesant 1/168 de livre, qui sont par conséquent postérieurs à l'année 537 (ci-dessus, pages 25 et 26, note); quelques-uns ont pour type du revers Diane dans un bige (n° 7); enfin on les trouve non-seulement avec la marque des ateliers monétaires, comme ROMA (en monogramme) (n° 6), L. (n° 8), KOP (n° 9), H (n° 14), Q. (n° 18), mais encore avec des symboles ou emblèmes de magistrats monétaires, tels que l'épi, le fer de lance horizontal, le scorpion, avec les monogrammes TAMP (n° 22), MT (n° 23), AVR. (n° 34), et même avec le nom abrégé C. VAR. (n° 48). Le petit nombre de *quinaires* de cette dernière espèce, que nous possédons, prouve que leur fabrication ne dura pas beaucoup plus longtemps que celle des sesterces; on en rencontre, quoique rarement, de coin espagnol, et l'on sait que le monnayage romano-espagnol ne commença qu'en 548. Dans le chapitre suivant nous n'en trouverons que pendant la première période, et encore pas au delà de notre n° 51; il n'en existe ni dans la seconde période ni dans la troisième (1).

104 av. J.-C.

b. Lorsque l'on démonétisa le victoriat vers l'an 650, on frappa de nouveaux *quinaires*, auxquels on assimila ce qui pouvait rester dans le commerce d'anciens victoriats; on leur donna en même temps un type à peu près semblable.

(1) *Ann. de l'Inst. arch., loc. cit., p. 24.*

Les trois plus anciens quinaires de cette catégorie (1) sont probablement ceux de T. Cloulius (n° 183), de C. Egnatuleius (n° 184) et de P. Sabinus (n° 185), tous les trois avec le type du victoriat ou du demi-victoriat, et la nouvelle marque de valeur Q. Après eux viennent les quinaires de C. Fundanius (n° 196) et de Cn. Lentulus (n° 229) sans marque de valeur, mais au type du victoriat; ceux de M. Cato (n° 203), de L. Piso Frugi (n° 212) et de Q. Titius (n° 214), dont le type est un peu changé; enfin ceux qui se rattachent aux deniers de M. Fonteius et de L. Julius Bursio (n° 233, 234) dont le type est entièrement différent. Les moins anciens de ces monétaires ont exercé leur charge vers 670, de sorte que cette émission de quinaires a pu durer de 650 à 670.

84 av. J.-C.

104. 84 av. J.-C.

49 av. J.-C.

c. En 705 une nouvelle émission de quinaires eut lieu

(1) Voyez *Ann. de l'Inst. arch.*, loc. cit., p. 46. — M. Mommsen serait assez tenté de laisser le monétaire T. Cloulius dans la troisième période, de 620 à 640, mais il se trouve embarrassé pour P. Sabinus et C. Egnatuleius dont les quinaires sont semblables à celui de T. Cloulius et dont nous ne connaissons pas de deniers; il lui paraît impossible qu'après une première émission de quinaires de la nouvelle forme il y ait eu aussitôt une suspension dans leur émission qui n'aurait été reprise que par C. Fundanius et M. Cato et à la v^e période, c'est-à-dire entre 650 et 670. M. Mommsen croirait plutôt qu'il y a eu deux monétaires du nom de T. Cloulius, dont l'un aurait émis le denier classé par M. Zobel dans la III^e période, entre 620 et 640, et un autre, contemporain et probablement collègue de C. Egnatuleius et de P. Sabinus, qui pendant la v^e période (vers 650) n'aurait, comme eux, émis que des quinaires. Cependant cette solution, qui a son côté spécieux à cause du manque absolu de deniers des monétaires Egnatuleius et Sabinus, ne satisfait pas entièrement notre savant auteur; d'ailleurs, le denier de Cloulius, par l'absence de l'indication de la valeur, lui paraît être une anomalie dans la III^e période. C'est ce qui m'a décidé à attribuer le denier et le quinaire au même T. Cloulius, et à les classer au commencement de la v^e période. Voyez ci-après ch. IX, n° 182.

134 à 114 av.
J.-C.

104. 84 av. J.-C.

B.

en même temps que celle des sesterces, et leur fabrication continua quelques années.

Victoriat.

229 à 217 av. J.-C.

3° Nous avons vu dans un précédant chapitre (p. 95 et suiv.) l'origine du victoriat. Il paraît que cette espèce pénétra en Espagne plus tôt que les deniers. La découverte de victoriat trouvés en Espagne avec une légende incuse, prouve ou qu'ils sont plus anciens ou que le mode de fabrication fut concédé plus longtemps que nous ne l'avions d'abord pensé (1). Cependant les victoriat d'un poids plus fort et correspondant au poids primitif des deniers et aux as trientaux, sont les plus rares ; autant que nous avons pu le vérifier ils portent les emblèmes suivants : le croissant, la massue, l'épée recourbée et le monogramme de ROMA (n° 6), et remontent à la période de 525 à 537. Depuis lors, le victoriat fut frappé en assez grande quantité ; nous le rencontrons avec les mêmes monogrammes d'atelier que le quinaire, ensuite avec ceux de Vibo (n° 11) et de Crotone (n° 10). On le trouve également avec les emblèmes suivants : l'épi, l'autel allumé, la branche, le foudre, le trident, la mouche, la corne d'abondance, le casque, le chien, l'épieu, la pointe de lance horizontale, quatre candélabres, le bonnet lauré, le pentagone, le boisseau, le papillon, le porc, l'épée gauloise et le scipion ; enfin il en existe avec les initiales ou monogrammes TAMP. (n° 22), MB (n° 24), CM (n° 16), MATI (n° 31), MP (n° 32), MT (n° 23) ; mais l'émission de cette espèce cessa au milieu du vi^e siècle.

§ III.

Le pied monétaire.

Or.
217 av. J.-C.

Les plus anciennes pièces d'or frappées à partir de 537

(1) *Ann. de l'Inst. arch., loc. cit., p. 8. Comp. le tableau chronologique.*

(n° 19) pèsent un, deux et trois scrupules (*Voy. ci-dessus, p. 113, 114*). Les didrachmes italiotes sont copiés sur ceux d'Athènes (n° 225); les aureus de Sylla (n° 232) frappés à partir de 667, et ceux de Pompée (n° 245) en 673 et suiv., pèsent $1/30$ et $1/36$ de livre; enfin les aureus de César, frappés depuis 708, pèsent $1/40$ de livre. Au point de vue chronologique, cette dernière donnée est précieuse, parce qu'elle classe après 708 toutes les pièces d'argent frappées par des monétaires dont les noms se trouvent sur les pièces d'or de Jules César.

87 av. J.-C.

81 av. J.-C.

46 av. J.-C.

On sait que dans l'origine, et probablement jusqu'en 537, le denier pesait $1/72$ et tomba plus tard à $1/84$ de livre; il faut observer cependant qu'il ne fut jamais d'un poids rigoureusement exact, et que parmi les pièces les plus récentes il s'en trouve quelques-unes qui pèsent plus que leur poids normal. D'après les pesées que nous possédons, mais qui n'ont pas été faites sur une masse assez considérable de pièces, nous ne trouvons que les espèces suivantes, au type des Dioscures, qui pèsent l'ancien poids :

Argent.

217 av. J.-C.

a, sans aucun emblème;

b, avec les symboles suivants : l'ancre, le caducée, le croissant, le marteau et l'apex, la massue, la couronne de laurier, la branche de laurier, l'épée recourbée, le scipion;

c, avec le monogramme de Rome (p. 26. 27, notes).

Nous avons développé plus haut l'histoire de la monnaie de cuivre, et nous avons vu que vers l'époque de la première émission des deniers d'argent (486-490), le poids de l'as de cuivre avait été fixé à quatre onces, puis réduit à une once en 537, mais que dans l'intervalle ce poids avait subi une suite d'affaiblissements successifs. Ces changements forment donc une espèce de série chronologique

Cuivre.

268 et 264 av. J.-C.

217 av. J.-C.

268 et 217 av. J.-C.

89 av. J. C.

entre les années 486 et 537; enfin la loi Papiria, qui fixa le poids des as à une demi-once, fut publiée vers 665. De tout temps on a vu dans l'affaiblissement successif du pied monétaire du cuivre un élément chronologique pour le classement des pièces, et par conséquent pour le classement des espèces d'argent émises par les mêmes monétaires; mais les recherches faites jusqu'à ce jour sur cette matière ont été défectueuses, leurs auteurs ne s'étant pas exactement rendu compte de la façon dont les Romains ont exécuté les règlements de cette fabrication, ni des rapports ou des différences qui existent entre le poids légal et le poids réel. Le poids effectif des monnaies *ayant une valeur réelle*, est pour ainsi dire *nécessairement* et presque *invariablement* le poids légal; sauf de rares exceptions, il n'y a point de surpoids possible. Ainsi en prenant pour base le poids effectif de l'as libral, on arrivera facilement à en déterminer d'une manière pratique, sinon avec une exactitude mathématique, le pied monétaire. Quant aux monnaies *fiduciaires* et même pour les monnaies *d'appoint*, il est superflu d'en fixer rigoureusement le poids légal ou d'en vérifier l'exactitude. Le poids des pièces de billon de deux centimes n'est-il pas aussi indifférent pour le commerce que la dimension des billets de banque? L'égalité du poids pour ces pièces a aussi peu d'importance que l'égalité de la dimension pour les billets. Or la monnaie de cuivre cessa *de fait* d'avoir une valeur réelle lorsqu'on émit des as de quatre onces, et, en droit, lorsque l'as fut réduit à une once.

Les monétaires romains ont largement usé de la liberté qui leur était laissée à ce sujet par la loi, ou du moins par l'usage, et il n'est pas rare de rencontrer des pièces de la

même valeur nominale et de la même émission, présentant les différences de poids les plus anormales. Ainsi on trouve assez souvent des triens et même des quadrans plus forts que le semis de la même série. Le tableau que nous donnerons aux annexes (1), montrera toutes ces anomalies. Il ne faudrait cependant pas se laisser tromper par ces irrégularités au point de croire que le poids légal n'existait pas, mais il ne faut jamais oublier de mettre en pratique les précautions et les observations suivantes :

1° Dans la monnaie consulaire en cuivre l'étude d'une seule pièce ne suffit pas pour déterminer son pied monétaire, et lorsqu'on voit un numismatiste classer un as dans la série onciale, et un autre le classer dans la série sextantaire, cela tient à ce que l'un et l'autre ont pesé la pièce que le hasard avait mise sous leur main, sans penser à vérifier si d'autres pièces identiques ne pesaient pas le double ou la moitié. Voilà pourquoi nous avons recueilli le plus de pesées possible tant dans les auteurs existants que dans diverses collections, grâce à l'obligeance de nos amis. On trouvera dans notre tableau le résultat des observations faites au cabinet de Berlin, par M. Friedlaender, aux cabinets de Vienne, de Munich, de Modène, dans la riche

(1) J'ai ajouté au tableau de M. Mommsen quelques pesées nouvelles que j'ai pu me procurer, et dont je dois une grande partie à l'obligeance de M. le baron d'Ailly. Mais ce tableau est loin d'être complet; ceux qui viendront après nous et voudront tirer parti du poids des monnaies romaines, trouveront leur tâche singulièrement facilitée quand tout l'ouvrage de M. d'Ailly aura paru. On a pu voir dans son premier volume le soin minutieux avec lequel il note le poids de chaque pièce. Ce travail a été continué avec le même soin pour toutes les monnaies de la République. B.

collection du comte Borghesi ; nous avons aussi profité des ouvrages d'Olivieri, d'Ennery, de M. Riccio et autres. Mais il faut accepter avec d'autant plus de précaution les observations de ce dernier, qu'elles ne méritent pas toute notre confiance ; par exemple les as et les semis de la famille Bæbia pèsent, d'après ses lettres, 5, 6 et quelquefois 12 grammes de moins qu'il ne les porte dans son catalogue. Cinq as de la famille Matia pèsent ailleurs 31, 30, 27, 16 et 16 grammes ; Riccio en donne trois de 37, trois de 36, trois de 35, deux de 33 et un de 27 grammes. Il serait trop long de nous arrêter davantage sur ce sujet ; ce que nous avons dit suffit pour mettre le lecteur sur ses gardes, et d'ailleurs M. Cohen a déjà relevé une partie des erreurs commises par M. Riccio.

2° Il est naturel que plus les pièces diminuent de volume, moins leur poids a d'importance ; il n'y a donc guère que l'as dont il puisse être intéressant de constater le poids. Les semis mêmes offrent peu de sécurité, on le voit par ceux de Cn. Domitius ; nous en connaissons trois pesant 8, 8 et 6 grammes, et qui pourraient faire penser qu'ils appartiennent au système demi-oncial, si l'as ne pesait pas 27 grammes ; de même l'as de M. Vargunteius pèse 28 grammes, et trois semis du même monétaire pèsent 7, 6 et 5 grammes. Les petites fractions de la série onciale sont en général au-dessous, celles de la série demi-onciale au-dessus de leur poids normal ; de sorte que si l'on ne veut pas, en évaluant le pied monétaire, s'exposer à perdre toute espèce de base fixe, il faut nécessairement ne pas tenir compte de ces fractions à partir du triens.

3° Pour les as des séries onciale et demi-onciale, le pied monétaire semble avoir eu uniquement pour but de fixer un *minimum* au-dessous duquel on ne devait pas fa-

briquer de monnaies, mais qu'on aurait pu dépasser. La raison qui nous fait interpréter ainsi ces règlements est toute simple. La loi de 537 avait moins pour but de changer le poids des monnaies que de mettre un terme à leur affaiblissement successif et à l'arbitraire des monétaires. La loi de 665 avait pour but d'assimiler les as d'une demi-once frappés à Copia et à Valentia aux as d'une once frappés à Rome. Dans l'un et l'autre cas, la fixation d'un minimum était plus appropriée que celle d'un poids absolument exact. D'ailleurs la manière dont les magistrats traitaient la monnaie de cuivre ne peut pas raisonnablement faire supposer qu'ils se soient jamais crus astreints à suivre une règle stricte pour le poids des pièces, et l'on ne peut pas admettre que telle ait été l'intention du législateur, tandis qu'un minimum était facile à observer, pourvu qu'on ne se servit pas d'un flan par trop mince. On ne se faisait d'ailleurs pas faute, à cette époque, de compléter le poids avec de l'étain et du plomb. Le profit que faisait l'État sur chaque as était assez considérable de quelque façon qu'on s'y prit.

217 av. J.-C.

89 av. J.-C.

Notre manière d'interpréter la législation monétaire relative aux as sera justifiée par la série des pesées, dont le résultat, au reste, ne pourrait s'expliquer autrement. Nous allons citer deux exemples. Tout concourt à faire classer les as de L. Mamilius et de M. Titinius après l'année 537; or on peut les ranger avec les as d'une once uniquement parce que les exemplaires les plus faibles pèsent environ une once. Les as de Sextus Pompée (1) frappés long-

217 av. J.-C.

(1) Voyez pour l'attribution de ces as, *Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 73. As avec la légende **CN.MAG.IMP** portant les signes et les types ordinaires:

temps après la loi Papiria, le prouvent encore mieux ; ils sont probablement les derniers as de la République et pèsent cependant entre 27 et 15 grammes ; ils ne peuvent donc rentrer dans la série demi-onciale que si l'on prend le minimum (1).

Série des as.

En étudiant d'après leur poids les as qui portent des emblèmes et des légendes, nous pouvons les classer avec quelque certitude dans les catégories suivantes :

Série trientale.

a. *Série trientale pesant de fait de 2 onces à 1 once $\frac{1}{2}$.*

— Outre l'ancienne série de Luceria (n° 8), nous ne pouvons faire entrer dans cette catégorie que les groupes sui-

28^{re} (Borghesi, *Decad.*, III, 110, p. 32; *Œuvres compl.*, t. I, p. 219); 19^{re} (= 5 gros, *Cat. d'Ennery*); 18^{re} (Cabinet de Berlin); 17^{re},99 (= 20 trapp. 4 onces; Riccio, d'après les pesées exactes de M. Gonzalès; d'après *Mon. di fam.*, p. 165, 11/16; d'après son *Cat.*, p. 165, 2/3 d'once); 16^{re},4 (Cab. de Berlin, usé). — As avec la légende **MAGN.PIVS IMP.** et la double tête de Pompée en Janus. η Proue : 26^{re},73 (= 1 once. Riccio, d'après M. Gonzalès); 25,8 (Cab. de Berlin); 25,4 (Berlin); 25,34 (= 6 gros, 45^{re}, *Cat. d'Ennery*, p. 445); 24,1 (Berlin); 23,32 (= 6 gros, 7^{re}, *Cat. d'Ennery*, p. 178); 21,05 (Berlin); 20,18 (= 5 gros, 20^{re}, *Cat. d'Ennery*, p. 445); 19,3 (Berlin); 19^{re} (Berlin); 17,82 (= 20 trapp., Riccio) ; 17^{re},66 (= 15 denari, Olivieri); 17,02 (Berlin); 16^{re},93 (= 19 trapp., Riccio); 15,53 (Berlin, presque beau); 14,17 (Berlin, *id.*), comp. Riccio, *Cat.*, p. 166. Il y donne les poids des exemplaires de sa collection, qui pèseraient 1 once $\frac{1}{4}$, 1 once à peine, $\frac{3}{4}$ d'once et 18 trappes; Cavedoni, *Appendice A*, p. 177; Letronne, *Considérations*, p. 26; Boeckh, *Metr. Unters.* p. 358.473. — As avec la légende : **MAGN.PIVS.IMP.F.,EPPIVS.LEG.** et la tête de Janus; entre les deux têtes, un autel entouré d'un serpent. η Proue : 19^{re},60 (= 22 trapp., Riccio, *Cat.*, p. 88).

(1) On n'imagine pas tous les efforts qui ont été tentés pour mettre ces pièces en rapport avec la loi Papiria. On a été jusqu'à vouloir, en dépit des types, considérer comme dupondius les as de Sextus Pompée, sur lesquels il n'y a point de marque de valeur, comme cela se trouve sur quelques-uns des derniers as; d'autres numismatistes ont voulu attribuer ceux de ces as qui portent la légende **CN.MAG.IMP.** à un imperator nommé *CN. Magius*, inconnu dans l'histoire.

vants, désignés par les symboles ou les emblèmes qui s'y trouvent marqués :

Caducée, 62 gr. [50 gr.] (1).

Marteau et bonnet sacerdotal, 64.57.49.[45]. 44.43.

Pl. XXII, n° 8.

Massue : 58. 55. 52 .[52].

Couronne [47]. 42.42.41.39.

Pl. XXII, n° 7.

Victoire debout [53]. 49.

Parmi les pièces isolées, portant également des emblèmes et que nous ne pouvons juger avec certitude, il s'en trouve peut-être encore d'autres appartenant à cette catégorie : par exemple, celles qui portent le croissant, la branche de laurier, le taureau.

Par contre, parmi les pièces qui portent un nom de magistrat, il n'en est pas une seule dont le pied monétaire dépasse le poids d'une once; nous pouvons en conclure que les monétaires n'ont mis leurs noms sur les pièces de cuivre qu'après l'année 537. Observons aussi que les deniers correspondant aux as que nous avons cités, sont tous taillés sur le plus ancien pied (p.153), ce qui confirme encore l'assertion que la réduction du poids de l'argent devait coïncider avec l'émission de l'as d'une once.

217 av. J.-C.

b. La plus ancienne variété de l'as oncial doit être celle dont le poids effectif varie entre 1 once 1/2 comme maximum du poids, et 1 once comme minimum. Nous pouvons ranger dans cette catégorie les pièces qui portent les symboles suivants :

Série onciale forte.

La proue [53 gr.] 53.28.

(1) Nous avons mis entre [] les poids qui nous paraissent incertains, surtout ceux que nous ne connaissons que par les ouvrages de M. Riccio.

La Victoire et le fer de lance 42. [40]. 31.31.30.
27 gr.

La louve avec les jumeaux [47]. [33]. 32. 30. 28. [27]
[20] gr.

L'ancre 41. [37]. 36.35.31.31.28.19.

Quant aux monogrammes ou abréviations, nous y lisons :

Pl. XXIV, n° 1.

LAP 36.[36. 33]. 30. 28. 27.27.27 gr.

AV 43.34.32. [32.27] gr.

AVTR 30 gr.

TAMP [46. 41. 35]. 27 gr.

ME [40. 33]. 30. 30. 30 gr.

MD 37 (coll. d'Ailly). 36. 35. [33]. 28.26 gr.

LEP [40]. 37. 37. [33. 33]. 31.31 gr.

PVR 34 gr.

LHPL 39. [33].

ou enfin les noms propres :

L. MAMILI 33.33.29.26.

Pl. XXIV, n° 4.

M. TITINI [47]. 40. [33. 33]. 32. 29. 27. [27. 27]. 25.

TOD [40. 40]. 35. [33. 33].

Il faut observer que les pièces onciales sont nombreuses parmi celles qui portent un monogramme, et fort rares parmi celles qui portent des noms propres. Les premières sont regardées avec raison comme les plus anciennes, et nous voyons que ce sont celles dont le plus grand nombre se rapproche davantage, pour la date, de la loi qui avait établi ce pied monétaire.

Nous avons appelé cette série *onciale forte*, mais la plupart des numismatistes donnent le nom de *sextantaires* à tous les as dont le poids dépasse, ne fût-ce que de quelques grammes, le poids d'une once. Les deniers se rattachant à ces groupes d'as ne pèsent déjà plus que le poids réduit.

c. Nous réunissons dans une seconde catégorie d'*as onciaux* ceux dont le *poids moyen* revient environ à une once, et qui, pris isolément, pèsent les uns un peu plus, les autres un peu moins qu'une once. Dans cette classe se rangent les pièces portant les symboles et les monogrammes suivants :

Pied oncial.

Le chien : [40]. 30.30.26.17 gr. ; moyenne, 26 gr.

MAE : [34]. 24 gr.

MAT : [36. 36. 36. 36. 35. 35. 35. 33. 33]. 31. 30. [27]. 25. 16. [16] gr. ; moyenne, 25^{es},5. Pl. XXIV, n° 2.

OPEMI : [36]. 33.27.21 gr. ; moyenne, 27 gr.

TP : 34.[33]. 27.23.[20.18] ; moyenne, 28 gr.

VAL : [33. 31. 31. 30]. 29. 28. 27. [27]. 22. 20 gr. ; moyenne, 25 gr.

On peut mettre dans la même catégorie la plus grande partie des *as* portant des noms de monétaires en abrégé (mais non en monogrammes), par exemple :

BAL : 37. [33. 27]. 27. 24. 22 gr. ; moyenne, 27^{es},5.

SAR : 33. [31. 29]. 28. 26. 21. 19. 18 gr. ; moyenne, 24 gr.

A.CAE : [36. 33]. 31. 31. 31. 29. 28. 28. 26. 26. 25. 24. 22. 22. 19 gr. ; moyenne, 26 gr.

C.SAX : 34. [33]. 30. 29. 27. 25. 25 gr. ; moyenne, 28 gr.

SAX : 34. [33]. 31. 26. 23. 23. 22. 20 gr. ; moyenne, 26 gr.

CINA : [40]. 37. 29. 28. 28. 26. 25. 23. 22. 20. 20. 15 gr. ; moyenne, 25 gr.

C. MAIANI : 36. 34. 33. 30. 29. 29. 26. [25]. 24. 23. 23. 23. 22. 22. 21. 20. 18. 18. 17 gr. ; moyenne, 25 gr.

d. Enfin il est permis de ranger dans la série onciale réduite les pièces dont le poids est au-dessous de l'once. Pied oncial réduit.

Ainsi onze *as* de P. SVLLA pèsent entre 27 et 17 grammes ; moyenne, 22 gr. ; dix-sept de Turdus entre 29 et 16 ; moyenne, 22 ; seize de Sextus Pompée entre 27 et 17 ; moyenne, 21.

Comme de raison, les as les plus faibles sont aussi les moins anciens.

Pied demi-oncial. *e.* Les as frappés sur le pied demi-oncial sont peu nombreux ; sans parler du petit nombre de ceux qui ont été frappés hors de Rome après 705 et qui appartiennent plutôt à la catégorie de l'once réduite qu'à celle de la demi-once, nous ne trouvons guère à classer ici que les pièces qui portent les légendes suivantes :

Pl. XXX, n° 3.	L. Piso Frugi.	As, semis, quadrans.	} Les deniers correspondants se voient pour la 1 ^{re} fois à Fiesole.
	D. Silanus, L. F.	As, semis, triens.	
	Q. Titius.	As, semis, quadrans.	
	L. Titurius Sabinus.	As.	
Pl. XXX, n° 7.	C. Vibius Pansa.	As, semis, quadrans, sextans, once.	} Roncofreddo.
	L. Salla.	As, triens, sextans.	
	Cn. Lentulus.	As, semis.	
	Ogulnius et ses collègues. . .	As.	
Pl. XXXII, n° 9.	C. Marcius Censorinus. . . .	As, semis.	} Montecodruzzo.
	L. Rubrius Dossennus. . . .	As, semis, quadrans, sextans.	
	Ex S. C. (n° 247).	As.	} Roncofreddo. N'ont pas de deniers correspondants.
	C. Cassius, L. Salinator. . .	As, semis.	
	L. P. D. A. P. (n° 219). . .	As, semis, triens, quadrans.	

Dans la plupart des séries suivantes, l'as manque, ou quand il existe, nous n'avons pas pu en constater le poids :

M. Acilius.	Semis, triens, quadrans.	} Les deniers correspondants se voient pour la 1 ^{re} fois à Roncarolo ou à Fiesole.
M'. Fontelus.	As, semis, once.	
L. Minucius.	Semis, triens, quadrans.	
C. Servilius, M. F.	Triens, quadrans, sextans.	
Avec la tête d'éléphant. .	Semis, triens, quadrans.	} Montecodruzzo.
M. Aufidius.	Semis, triens, quadrans.	
M. Aurelius Cotta.	Semis.	
C. Metellus.	Semis, quadrans.	
C. Curiatius le jeune. . .	Semis, triens, quadrans.	

M. Fabrinus.	Semis, triens, quadrans, } N'ont pas de
	sextans. } deniers
Q. Molo.	Triens. } correspondants.

Ces espèces, malgré la faiblesse de leur poids, sont plutôt onciales que demi-onciales, surtout celles dont les deniers correspondants ont été trouvés à Fiesole. Le trésor de Fiesole ayant été enfoui peu de temps avant 670, puisqu'on y a trouvé cinq deniers correspondant à des as demi-onciaux et qui selon toute apparence doivent être regardés comme les moins anciens de ce dépôt, il nous paraît évident que la loi Papiria qui créa l'as d'une demi-once est bien la loi de 665. On peut en conclure aussi qu'après 673 (date de l'enfouissement du trésor de Montecodruzzo), il ne se fabriquait plus de pièces de cuivre dans l'atelier monétaire de Rome, à moins qu'on ne veuille rapporter à cette époque quelques-uns des as demi-onciaux qui n'ont ni emblèmes ni noms de monétaires (p. 73, note 2), ce qui ne serait pas impossible. Le seul as dont le denier correspondant (n° 247), fort rare il est vrai, ait été trouvé à Roncofreddo, porte la légende EX S.C., ce qui indique que son émission était extraordinaire.

84 av. J.-C.

89 av. J.-C.

81 av. J.-C.

Pl. XXXII, n° 11.

Nous pouvons conclure de ce qui précède, que les données chronologiques, résultant du poids des monnaies consulaires de cuivre, sont extrêmement peu considérables, parce que, les pesées connues et certaines n'étant pas nombreuses, nous ne pouvons prendre pour base que des moyennes ou les minimums des poids. Les monnaies trienales qui sont antérieures à 537, et les monnaies demi-onciales postérieures à 665, sont rares. La plus grande partie de ces pièces appartient à la série onciale et a été frappée entre 537 et 665 (sauf quelques pièces isolées qui peuvent être postérieures à cette dernière date). Les diffé-

Conclusion.

217 av. J.-C.

89 av. J.-C.

rences qui existent dans le poids des pièces de la série onciale peuvent servir de jalons pour leur classement chronologique, comme nous l'avons vu; mais en supposant même que nous connaissions exactement le poids de toutes les monnaies de cette espèce qui sont parvenues jusqu'à nous, leur nombre est encore trop restreint pour que les chiffres résultant de leurs moyennes et du minimum de leur poids, offrent une base bien certaine pour nos calculs. Quoique les as onciaux soient en général plus forts au ^{vi}^e siècle qu'au ^{vii}^e, il est possible que quelques monétaires du ^{vii}^e siècle aient encore frappé des pièces du même poids que ceux du ^{vi}^e.

§ IV.

Signes ou chiffres indiquant la valeur.

Or. Sur les plus anciennes pièces d'or, celles qui datent de 537 et suiv., la valeur est toujours indiquée; elle ne l'est jamais sur celles de Sylla ni sur les plus récentes.

Argent. Les anciennes pièces d'argent portent toutes le signe indiquant leur valeur, à l'exception du victoriat, parce qu'on le considérait à peu près comme une monnaie étrangère ayant plutôt une valeur commerciale qu'une valeur monétaire. Un grand nombre des deniers trouvés à Fiesole ne portent pas ce signe, pas plus que d'autres qui, pour des raisons particulières, doivent être classés avant 670. On verra dans notre tableau chronologique, que les pièces des trois premières périodes ont toutes l'indication de leur valeur, c'est-à-dire jusqu'au n° 154 (640 de Rome). Dans la quatrième période on compte trois monétaires, M. Furius Philus (n° 182), C. Pulcher (n° 176), L.

Cæsius (n° 178), sur les deniers desquels l'indication de la valeur ne se trouve pas; dans la v^e période enfin, de 650 à 670, on ne rencontre plus l'indication de la valeur, excepté sur le n° 191 (L. Metellus, A. Albinus et C. Malleolus), sur le n° 204 (L. Cotta) et sur quelques deniers de L. Pison (n° 212); on la voit encore sur le n° 264 (L. Rustius) d'une époque beaucoup plus récente, mais cette monnaie n'est que la reproduction d'un ancien type. On peut en conclure que jusqu'en 640, la valeur est toujours indiquée sur les deniers, que depuis 665 environ, elle ne l'est jamais et que, entre ces deux dates, il n'y a pas de règle fixe.

104-84 av. J.-C.

114 av. J.-C.

89 av. J.-C.

Ce criterium est un des plus infailibles pour fixer l'âge des monnaies; et nous l'avons employé souvent pour la classification des deniers rares dont la date n'a pu être suffisamment déterminée par les dépôts.

La marque de la valeur s'est conservée plus longtemps sur le cuivre que sur l'argent; il y a des séries dans lesquelles on la trouve encore sur le cuivre, alors qu'elle a déjà disparu de l'argent (n° 197, 205, 206, 207, 210, 212, 213, 232, 233). A l'époque du système oncial, elle manque quelquefois sur les plus petites fractions, par exemple sur la demi-once (n° 8, 12) et sur l'once (n° 82, 129), très-rarement sur le quadrans (n° 129) ou sur l'as (n° 208). Après l'adoption du pied demi-oncial elle manque plus souvent sur les as (n° 214, 215, 216, 228, 229, 230, 239, 247), et alors on la retrouve encore sur les fractions.

Cuivre.

§ V.

Nom de Rome.

Ce que nous avons dit des signes indiquant la valeur, s'applique aussi au nom de Rome; sur les plus anciennes

Or.

217 av. J.-C. pièces d'or de 537 et suiv., on lit le mot *Roma*, qui ne se trouve ni sur les aureus de Sylla ni sur ceux qui ont été frappés après.

Argent. De même que le signe indiquant la valeur, le nom de Rome se voit toujours sur les plus anciennes pièces d'argent ; il devient rare ensuite et disparaît avant 670.

84 av. J.-C.

114 av. J.-C.

104 av. J.-C.

Il ne manque presque jamais avant 640 ; on le voit même jusqu'en 650, excepté sur quelques deniers de Licinius et Domitius (n° 170) et sur les n° 174, 175, 176, 177 et 178. Depuis 650, c'est-à-dire dans la v^e période de notre tableau chronologique, on ne le voit plus qu'exceptionnellement sur les n° 183, 184, 190, 191, 205, 206, 207, 208, 210, 212, 213, 216, 217, 218, 220, et encore ne le trouve-t-on pas constamment sur tous les deniers qui répondent à

84 av. J.-C.

ces numéros. Depuis l'année 670 il ne sert plus qu'à l'indication du type, par exemple sur quelques deniers de T. Carisius et de Caton d'Utique, à l'époque césarienne et sur le n° 265. On peut lui prêter la même signification sur quelques pièces antérieures à celles-ci (par exemple sur les n° 191 et 203). Le plus ancien denier de *date certaine* qui ne porte pas le nom de Rome comme nom de ville est le

103-100 av. J.-C.

89 av. J.-C.

n° 192, frappé entre 651 et 654 ; les derniers de *date certaine* qui le portent, sont les n° 212 et 213, frappés en 665, et les n° 221-224, émis pendant la Guerre Sociale. Par conséquent, tous les deniers portant le nom de Rome, quand ce nom n'est pas destiné à expliquer le type, devront être considérés comme antérieurs à la Guerre Sociale, et tous ceux qui ne le portent pas seront incontestablement postérieurs à l'année 640, comme nous l'avons déjà vu pour les signes indiquant la valeur. Ces dates sont surtout positives quand les deux renseignements résultant du nom de Rome et de l'indication de la valeur, se trouvent réunis.

114 av. J.-C.

Le petit nombre de deniers sur lesquels on voit l'indication de la valeur sans le nom de Rome — n° 96 (1), 170, 174, 177, 191 (quelquefois), 204, 205, 212 (quelquefois), et tous les deniers de la Guerre Sociale, — ou bien le nom de Rome sans l'indication de la valeur (n° 182, 183, 190, 191, 203, 205, 207, 212, 213) appartiennent presque tous à l'époque de transition, entre 640 et 670. Il arrive aussi dans cet intervalle que le nom de Rome et l'indication de la valeur se trouvent sur quelques exemplaires de la même pièce et qu'ils manquent sur d'autres; par exemple, le denier n° 212 se trouve en général sans le nom de Rome et sans l'indication de la valeur, et il se rencontre quelquefois avec une seule de ces indications, quelquefois avec toutes les deux.

114 et 84 av. J.-C.

Le nom de Rome, qui ne se rencontre jamais sur les pièces coulées, se voit, de même que l'indication de la valeur, beaucoup plus longtemps sur les pièces de cuivre frappées que sur l'argent. Dans quelques séries on le voit sur les pièces de cuivre et non sur le denier, quoique la série ait été émise par le même monétaire, par exemple sur les n° 197, 206, 208, 210, 230, 233. L'inverse n'a lieu qu'exceptionnellement, sur les n° 207 et 213. Quant aux pièces onciales, *Roma* se lit sur tous les as, excepté sur un seul (n° 207) auquel on peut joindre le semis n° 147, publié par M. Riccio, puis les fractions (n° 63, 99 (?) 129, 143, 146, 162); et encore cette absence est-elle souvent due à un oubli, peut-être même le mot *Roma* ne manque-t-il que dans les descriptions que nous avons sous les yeux et non sur les pièces elles-mêmes. Nous verrons, dans le chapitre suivant,

Cuivre.

(1) Il est au moins fort douteux que le nom de Rome s'y trouve.

les raisons particulières qui l'ont fait omettre sur les pièces de cuivre de Cn. Domitius et de ses collègues (n° 167, 189).

Le nom de Rome ne tend positivement à disparaître qu'après l'adoption du système demi-oncial (n° 212, 213, 214, 215, 216, 219, 228, 229, 232, 239, 243, 247). Cette suppression ne fut cependant pas aussi absolue sur le cuivre que sur l'argent, car le nom de Rome reparait encore sur les as de Sextus Pompée.

§ VI.

Les formules senatus consulto, argento publico et autres.

Nous avons vu plus haut (p. 64), que les formules EX.S.C., S.C, ARG.PVB et autres semblables ne furent employées que depuis la seconde moitié du VII^e siècle. En effet, sur la pièce n° 192 (de 651 à 654), les mots EX.S.C sont plutôt le complément de la phrase AD FRV.EMV. que l'indication d'une autorisation spéciale du sénat pour battre monnaie.

De toutes les formules de ce genre, EX.S.C. paraît être la plus ancienne ; elle est la seule que l'on rencontre conjointement avec le nom de Rome et l'indication de la valeur, avant l'année 640, et encore ne la voit-on que sur les trois monnaies n° 168, 169, 179. C'est ce qui nous a décidé à classer cette dernière pièce dans notre 4^e période. Plus tard on rencontre la même formule sur une des pièces trouvées dans le dépôt de Fiesole (n° 207) ; P.E.S.C. y signifie *publice e senatus consulto*. Ensuite elle

se voit sur plusieurs monnaies frappées entre 670 et 680 (n° 226, 237, 238, 247, 259), sur une pièce de 685 (n° 267) et sur une autre de 696 (n° 273); mais sur ces deux derniers numéros la légende alterne avec S.C. On ne trouve que deux fois la formule D.S.S., sur un denier assez ancien (n° 186) et sur un as demi-oncial (n° 243).

84.74 av. J.-C.

69 av. J.-C.

53 av. J.-C.

Les formules *ex argento publico*, *argento publico* ou bien *publice* (comp. ci-dessus p. 64, note 2), ne se voient que sur les pièces les moins anciennes du dépôt de Fiesole (n° 208, EX.A.P.; n° 209 avec PV; n° 210 avec ARG.PVB.; n° 211 avec P.; n° 215 avec A.PV) et sur quelques deniers frappés immédiatement après (n° 233, 234 : EX.A.P.; n° 235 : P.A); elles semblent n'avoir été usitées que très-peu de temps avant ou peu après l'année 670. On peut rapporter à la même époque la formule du même genre E.L.P. (*e lege Papiria?*) que l'on voit sur les sesterces n° 212 et 213, et cette autre *Lege Papiria De Aere Publico*(?) sur l'as du n° 219.

81 av. J.-C.

La formule S.C. est moins ancienne et plus fréquente. On la voit pour la première fois vers 670 et 672 (n° 231 et 236); assez souvent depuis 680 environ (n° 249, 253, 256, 257 (sous la forme S.C.D.T.), 260, 262, 264, 266, 267, 268, 271, 273, 274, 275, 276, 277, 283, 287, 293, 303, 309), et sur les pièces de cuivre de l'époque impériale.

81.82 av. J.-C.

74 av. J.-C.

§ VII.

Emblèmes, noms et marques particulières des directeurs et des ouvriers de la Monnaie.

Les noms d'atelier et les symboles ou emblèmes correspondant à ces noms, sont fort anciens dans le monnayage ro-

main et d'une date antérieure à la 1^{re} émission de la monnaie d'argent (t. I, p. 188). S'ils disparaissent au VI^e siècle, c'est qu'alors la fabrication de la monnaie fut centralisée à Rome (voir p. 57). En effet, dans la série de Luceria, qui certainement dura plus longtemps que toutes les autres, on ne connaît pas de pièces répondant à l'as d'une demi-once et sur aucune d'elles on ne rencontre la lettre L de forme carrée. La présence d'une marque d'atelier est donc toujours l'indice certain d'une haute antiquité. L'atelier est désigné sur les pièces romaines par une simple initiale ou tout au plus par un monogramme, comme cela se pratique encore aujourd'hui.

Quelquefois on voit le nom de Rome en monogramme comme indication de l'atelier, à côté du nom de ROMA écrit en toutes lettres, comme indication de la cité souveraine ou, si l'on veut, de l'État, au nom duquel la monnaie avait été frappée. Nous avons groupé sous le n^o 6 et entre les n^{os} 8 et 18, les pièces avec un monogramme ou une initiale, susceptibles de présenter un sens; les autres sont rangées parmi les pièces dont les initiales n'ont pas encore été expliquées.

Il paraît certain que plusieurs des emblèmes que l'on voit sur les n^{os} 3, 4, 7, 19, 94, appartiennent plutôt à des villes qu'à des particuliers; on peut même regarder ce fait comme certain pour le caducée parce qu'il ne se rencontre pas seulement sur les as frappés les plus forts et par conséquent les plus anciens, mais qu'on le voit déjà sur des as coulés, du système libral (t. I, p. 190); or sur ces derniers il indique bien positivement un atelier. Il nous a été impossible jusqu'à ce jour de déterminer quels sont les emblèmes qui rentrent dans cette catégorie et s'il y en a beaucoup.

On trouve déjà, quoique rarement, des symboles appartenant à des officiers monétaires, avant la réduction du poids des monnaies, qui eut lieu en 537. Quelques-uns des symboles que nous avons indiqués ci-dessus (p. 159), par exemple : le marteau et le bonnet de Flamine, sont évidemment des emblèmes de familles. On peut fixer leur première apparition à l'année 520 environ. Depuis lors, malgré l'usage bientôt général de mettre en toutes lettres le nom du monétaire sur les pièces, on trouve encore, vers le milieu du VII^e siècle, des deniers qui n'ont d'autre marque accessoire que l'emblème du monétaire, par exemple : sur le *Bigatus* de Metellus (n° 136) de la famille Cæcilia.

Les noms des monétaires ne se rencontrent pas avant 537, mais bientôt après. On les voit paraître à la fois sur le cuivre et sur l'argent ; la pièce n° 9 frappée à Corcyre est la seule sur laquelle on trouve le monogramme d'un atelier à côté de celui d'un magistrat. Originellement le nom du monétaire était inscrit en lettres liées ensemble, formant ainsi une sorte de monogramme, et les lettres n'étaient détachées les unes des autres que lorsqu'il devenait impossible d'en faire une ligature comme pour TOD,GR; alors on se contentait d'une abréviation.

Plus tard ces lettres entrelacées paraissent plus rarement, et on les remplace par des initiales (voir les n° 41, 108, 135, 152, 165, 186, 248, etc.).

Ce n'est que vers la fin du VI^e siècle que les monétaires commencent enfin à mettre leurs noms en toutes lettres. Le nom de Rome, qui se trouve sans exception écrit en toutes lettres, reste pendant quelque temps associé à celui des monétaires ; nous avons vu qu'il disparaît vers le milieu du VII^e siècle, le nom du monétaire étant devenu la légende principale, après n'avoir été d'abord qu'un simple acces-

Emblèmes et symboles.

217 av. J.-C.

Pl. XXII, 8.

234 av. J.-C.

Noms des monétaires.

217 av. J.-C.

soire; c'est alors que par un revirement assez singulier le nom de Rome, avant de disparaître entièrement, se montre encore de temps en temps sous la forme d'un monogramme (n° 156, 158, 212); on le trouve quelquefois, mais plus rarement, indiqué par une simple initiale (n° 191); au surplus la présence du nom du monétaire n'a jamais été regardée comme indispensable, car même à une époque récente on voit encore quelques deniers sans légende, ou qui n'en ont que de très-courtes, par exemple les n° 221, 233, 234, 246, 272, 281.

Forme
des légendes
monétaires.

Les légendes monétaires n'ont pas la forme solennelle, usitée pour les inscriptions. Elles sont plus familières et se rapprochent du style épistolaire, de sorte qu'on peut les comparer à une signature. Elles n'indiquent le plus souvent que le *nomen gentilicium*, rarement celui de l'individu. Ce nom de la *Gens* est destiné dans l'origine à expliquer ou à remplacer l'emblème; aussi voyons-nous que sur deux deniers des familles Horatia et Decia, restitués par Trajan, on a eu soin d'ajouter aux emblèmes les noms *Cocles* et *Decius Mus*. Le nom de famille du monétaire ou celui de la branche à laquelle il appartient, se voient souvent seuls, celui-ci à toutes les époques, le premier surtout sur les pièces les plus anciennes (ainsi sur les n° 20, 21, 24, 31, 34, 42 (?), 44). Encore ne voit-on le *nomen gentilicium* seul que là où la *gens* ne s'était pas divisée en branches, par exemple sur le n° 55 (*Opei*). Le n° 103, AV(relius) RVF(us) (1) offre le seul exemple que nous connaissions d'un nom de famille réuni

43 av. J.-C.

(1) La légende, à peu près semblable, du denier de *Petillius Capitolinus*, de l'année 711, rentre dans le style de l'époque plus récente où l'on voit disparaître le *Praenomen*.

à celui de la branche ; le nom de Rufus, étant fort commun, n'a probablement pas paru suffisant, et c'est pourquoi on y a joint celui de la *gens*.

Au reste, on trouve quelquefois aussi des noms individuels, même sur les pièces les plus anciennes ; tantôt les trois noms réunis, le *prénom*, le *nom de famille* et le *cognomen* ; quelquefois le *prénom* seulement et celui de la *gens* ; ou bien le *prénom* et le *cognomen* ; mais cette dernière forme est la moins ancienne (voy. n° 48, *C. Varo*). Ce n'est qu'à une époque relativement récente que l'on trouve d'autres indications individuelles plus précises : d'abord le nom du père (51, 99, 102, 126, 134) ; depuis Sylla aussi le nom du grand-père (n° 231, 238, 250, 260, 261, 282) ; quelquefois, mais bien rarement, le nom de la tribu remplace le cognomen (*GAL*, n° 205, 226 ; comp. *C. MARIVS, C.F.TRO*, sous le règne d'Auguste). Parfois la lettre F mise après un nom distingue le fils du père qui portait le même nom, comme sur les n° 101, 256, 277, sur les as des deux fils de Pompée et sur les monnaies de *L. Livineius Regulus*, contemporain du triumvirat (1).

Sur les pièces les plus anciennes, le nom propre du monétaire est toujours au nominatif (2), de même que le nom de *ROMA*. Ce n'est que vers le milieu du VII^e siècle que l'on rencontre quelquefois le génitif (n° 137, *TI. MINVCI, C.F.AVGVRINI* [?]; n° 182, *M. FOVRI, L.F. PHILI* [?]; n° 174, *L. VALERI FLACCI* ; n° 170, *M. AVRELI SCAVRI* :

(1) Cette forme n'est du reste pas très-rare. On en trouvera des exemples dans Jahn, *Ficoronische Cista*, page 46, et dans nos *Inscript. Neapol.*, n° 5688.

(2) Dans les temps anciens, lorsque le nominatif se termine en *ius*, on trouve presque toujours la terminaison *i*, ce qu'il ne faut pas prendre pour un génitif.

n° 211, P. SERVILI, M. F. RVLLI; n° 287, C. CONSIDI NONIANI; n° 258, KALENI, CORDI; n° 291, L. FVRI, CN. F. BROCCHI; n° 297, Q. POM. RVFI; n° 300, L. ROSCI FABATI).

Monnaies
collectives.

D'après l'ancienne législation, chaque fonctionnaire était indépendant de ses collègues et pouvait exercer les fonctions de sa charge sans leur concours. C'est d'après ce principe qu'on ne voit dès l'origine qu'un seul nom de monétaire sur les pièces, ce qui eut lieu d'ailleurs le plus souvent. Cependant dans le courant du VII^e siècle on trouve deux et quelquefois trois monétaires nommés à la fois (n° 165, 166, 167, 170, 191, 192, 194, 226, 227, 235, 239, 258. *Voy.* ci-dessus, p. 49, note 1).

Titres.

Vers la même époque on voit quelquefois réunis sur la même pièce des noms de plusieurs magistrats de rangs différents, comme sur les deniers du n° 170 et autres. (*Voy.* ci-dessus, p. 50.)

103 1 0 av. J.-C.

Nous avons déjà vu (p. 53) que les titres des fonctions ou dignités ne commencent à être mentionnés sur les monnaies qu'à une époque assez récente. Le plus ancien denier qui porte cette indication est celui de Pisop et Cæpion, questeurs de 651 à 654 (n° 192). Dans la seconde moitié du VII^e siècle, cette indication devient fréquente sur les pièces d'une émission extraordinaire; il arrive même que le nom de la dignité s'y trouve sans celui du dignitaire (n° 246, 248. *Voy.* p. 60, note 1). Cependant il faut bien remarquer que sous la république, l'indication de la dignité n'était pas indispensable, même sur les pièces frappées extraordinairement par des magistrats ou par des généraux d'armée; il suffit de rappeler les nombreux deniers portant les lettres S. C. sans indication de magistratures, ainsi que les monnaies de César et de Pansa.

Comme de raison, les officiers ordinaires de la Monnaie furent les derniers à mettre sur leurs pièces le titre de leur charge : jusqu'en 704 inclusivement nous n'en trouvons que huit qui prennent le titre de III vir : ce sont M'.Acilius (n° 279), M'.Aquillius, M'.F. M'.N. (n° 282), Longinus (n° 285), Calvus (n° 286), P. Fonteius P.F. Capito (n° 290), L. Furius Cn. F. Brocchus (n° 291), C. Hosidius C. F. Geta (n° 292), L. Torquatus (n° 294); et aucun d'entre eux n'a exercé cette magistrature avant l'année 680, ou peut-être même 700 de Rome. A l'époque de César et pendant les premières années d'Auguste, cette mention de la dignité devient de plus en plus fréquente ; enfin, après la réforme monétaire de 739, le titre de triumvir ne manque plus et se voit toujours accompagné de la formule A.A.A.F.F. qui y paraît pour la première fois. Sur les aureus frappés en 716, les monétaires prennent le titre de *quattuorvir* A.P.F., et sur un denier frappé dans la dernière année de César ou même sous le triumvirat, C. Cossutius Maridianus a ajouté à son nom la formule A.A.A.F.F. sans y joindre le titre de triumvir.

50 av. J.-C.

74-54 av. J.-C.

15 av. J.-C.

38 av. J.-C.

Signes particuliers
des ouvriers
monétaires.

Souvent sur les monnaies romaines d'argent on voit d'un côté, et quelquefois des deux côtés, des signes variés, tantôt des symboles ou des chiffres romains, tantôt des lettres ou des syllabes grecques ou latines. Ces signes n'ont pas une grande importance, et il paraît certain maintenant que c'étaient les marques des graveurs, ou que tout simplement ils servaient à distinguer les divers coins et à faciliter le contrôle ; mais leur emploi n'a jamais été l'objet d'une étude spéciale. On voit de ces signes sur l'argent, jamais sur l'or, et cela pour la bonne raison qu'à l'époque où ils étaient en usage on ne frappait pour ainsi dire pas de pièces d'or ; ils sont rares sur le bronze dont le con-

trôle était moins nécessaire, et on n'en voit guère que sur la série de cuivre groupée sous le n° 239. Nous n'en parlons ici qu'au point de vue chronologique pour lequel ils sont une indication qui ne manque pas d'importance. On n'en trouve jamais sur les plus anciens deniers (1). Parmi les pièces marquées du nom de Rome et d'un signe de valeur, on n'en connaît que six qui portent des chiffres de cette espèce (ce sont les n° 146, 163, 164, 180, 205, 207), et le style avec les autres indications monétaires de ces six pièces montre assez que leur émission n'est pas des plus anciennes. Cependant le grand nombre de monnaies ainsi marquées qui s'est rencontré dans le dépôt de Fiesole prouve que cet usage date de la première moitié du VII^e siècle. Si le denier n° 146 a été frappé en 630, ce doit être un des plus anciens exemples qui existent (2); la plupart datent de 650 à 680, et cet usage est loin d'avoir été constant. Nous possédons des pièces contemporaines qui n'ont pas de ces marques, et dont quelques-unes ont été frappées par les mêmes monétaires. Dans les derniers temps de la république les signes des ouvriers deviennent plus rares sans cependant disparaître complètement. On les retrouve sur le denier de M. Plaetorius (n° 267), frappé en 69. 61 av. J.-C. 685, sur celui de C. Piso (n° 270) vers 693, sur celui de Longinus III vir (n° 285), même sur un denier de César, 46 av. J.-C. frappé en 708 (3), et enfin sur les pièces de M. Mettius, 44 av. J.-C. monétaire en 710. Plus tard on n'en trouve plus.

(1) On voit déjà des signes tout à fait semblables, et en particulier des lettres grecques, bien avant cette époque sur des monnaies grecques, par exemple sur les pièces de fabrique campanienne avec la légende **ROMANO** ou au type de la Victoire tenant une palme (t. I, annexe M, p. 365).

(2) Voyez au Tableau chronologique n° 146.

(3) On a généralement adopté l'explication *donum, munus*, proposée par

Les signes varient suivant les époques. Ainsi, les symboles sont fréquents à dater de la Guerre Sociale (n° 163, 189, 192, 203, 212, 213, 215, 216, 221-223) ; quant aux lettres, elles appartiennent d'abord à l'alphabet latin (n° 146), quelquefois à l'alphabet grec (n° 163, 202, 203, 207, 208, 230, 267, 270). Puis viennent les monogrammes (n° 163, 212, 227, 270), et sur les pièces groupées sous le n° 234 on trouve une série de syllabes latines, BA. BE. BI. BO. BV, etc., jusqu'à VA. Enfin, depuis la Guerre Sociale, on rencontre des chiffres romains (n° 203, 212, 213, 215, 216, 218, 221 etc.), et parfois des chiffres grecs (n° 215, 257). Souvent lorsqu'on faisait des émissions considérables, le même monétaire employait différentes sortes de signes. La raison pour laquelle on évitait dans l'origine d'employer les chiffres romains comme signes distinctifs était sans doute la crainte qu'on ne les confondît avec les chiffres indiquant la valeur, qui n'étaient pas encore tout à fait tombés en désuétude. Pour des raisons analogues les lettres de l'alphabet latin étaient souvent accompagnées d'un ou de plusieurs points groupés dans diverses positions. Ces points ne servaient pas précisément à multiplier le nombre des coins ; ils étaient destinés plutôt à établir une distinction entre les signes et les lettres initiales de la légende. En général l'ancien alphabet latin de A jusqu'à X est employé de préférence. On voit aussi les lettres Y et Z sur quelques deniers qui ne sont cependant pas les moins anciens (n° 186, 216, 255).

Borghesi pour les lettres D. et M. qui se trouvent dans le champ d'un denier de César ayant pour légende COS. TERT. DICT. ITER. AVGVR. PONT. MAX. Cependant on trouve les mêmes lettres D. ou M. tantôt seules, tantôt accompagnées de chiffres inférieurs, sur les pièces de L. Titurius Sabinus, sur lesquelles on voit également la série des chiffres romains depuis I jusqu'à CV (voy. le n° 215). Il n'est donc pas douteux qu'elles n'aient une signification numérale.

§ VIII.

Disposition des légendes et des signes monétaires sur les deux faces des monnaies.

Signe indiquant
la valeur.

Sur les pièces d'or et d'argent, le *signe indiquant la valeur* est toujours au droit; dans l'origine il était placé derrière la tête, de façon à être remarqué à la première vue. Nous ne connaissons d'exception à cette règle que les trois deniers n° 119, 149, 156; le signe s'y trouve sur le revers, et le nom de Rome au droit. Le demi-victoriat (n° 11), les quinaires marqués Q (n° 183, 184, 185), la pièce d'un sesterce et demi, marquée IS (n° 248) présentent la même particularité.

Sur le cuivre, au contraire, l'indication de la valeur est marquée sur les deux faces. Il nous a paru inutile de rechercher les rares exceptions de cette règle; sur les pièces de Q. Titius (n° 214) par exemple, la valeur est indiquée au droit.

Nom de Rome.

Le *nom de Rome* se trouve au revers sur tous les deniers les plus anciens sans exception, d'abord à l'exergue dans une sorte de cartouche formé de quatre lignes. Ces lignes disparaissent peu à peu, et ce n'est que plus tard, peu avant leur disparition complète, qu'on trouve le mot *Roma* indifféremment sur le droit et sur le revers. Les deniers sur lesquels l'indication de la valeur est au droit (n° 108, 109, 119, 124, 138, 143-150, 155, 158, 160, 162, 166-169, 172, 173, 181, 183, 190, 191, 203, 205, 207), ne pourront donc pas pour cela être classés avec les plus anciens. Il est difficile de dire l'époque précise de ce changement; mais on commence à le remarquer sur quelques pièces des dernières années de ce que nous appelons la deuxième période, c'est-à-dire vers 620.

134 av. J.-C.

Sur le cuivre, ce n'est qu'exceptionnellement et dans des cas tout à fait isolés que l'on voit le nom de Rome transporté au droit (n° 124, 136, 143, 161, 163).

Les formules *senatus consulto*, *argento publico*, etc. n'ont pas de place fixe. On remarque cependant qu'elles sont du côté du revers sur les pièces les plus anciennes, et seulement plus tard au droit. Une fois on les voit sur les deux faces (n° 268).

Les formules
SC et AP.

Anciennement les *emblèmes* et les *noms des ateliers et des monétaires* sont quelquefois marqués sur les deux côtés de la pièce (↓ de Luceria n° 8, CA. n° 12, P. n° 17, et parmi les emblèmes, l'ancre et le bâton à mesurer); quelquefois ils sont répartis sur les deux faces (↓/T, n° 8; C/M, n° 16). On les trouve rarement au droit (comme sur le n° 8), et très-souvent sur le revers. Plus tard l'usage prévalut de ne les mettre que sur le revers. Tant que le nom du magistrat monétaire n'a été exprimé que par un monogramme, on aimait à le mettre sur le revers des pièces d'argent; depuis que le nom et l'emblème se trouvent ensemble et que les trois noms se lisent tout au long sur les pièces, le *praenomen* et le *nom de famille* sont sur le revers, l'*emblème* et le *cognomen* au droit. Cet usage est presque constant jusqu'à l'époque de César. On pourra en juger par les exemples suivants :

Emblèmes et noms
des ateliers et
des monétaires.

Revers.	Droit.
N. 72 M. ATILI.	SARAN.
« 76 L. CVP.	Corne d'abondance.
« 77 CN. LVCR.	TRIO.
« 78 M. IVNI.	Tête d'âne.
« 102 M. BAEBI Q. F. . . .	TAMPIL.

Les deux légendes sont en général indépendantes l'une de l'autre, et peuvent se lire isolément ; quelquefois même il serait impossible de les lire autrement, p. ex. : n° 101, C. CVR. F (ilius) TRIG; n° 162, Q. LVTATI Q (uaestor) CERCO.

Cet ordre n'est interverti que sur quelques deniers de la famille Antestia : C. ANTESTI R. Chien (n° 74) ; plus tard sur les n° 200 : M. FOVRI L. F. R. PHILI et 300 : L. ROSCI R. FABATI. Sur les pièces anciennes, il est rare que les trois noms se trouvent réunis sur le même côté (n° 75, 110, 127, 168, 173), mais ils le sont souvent sur les deniers plus récents. L'usage de mettre le nom du monétaire en son entier au droit semble correspondre à l'époque où la mention du nom de Rome n'est plus une règle fixe ; les premiers exemples que nous en trouvons sont les n° 130-132, 145, 154, 161, 163, 172, 192. Cet usage devient par la suite de plus en plus fréquent.

Sur le cuivre la règle a été beaucoup plus scrupuleusement observée. Le nom et l'emblème s'y trouvent presque toujours sur le revers ; et pour cette raison le nom y a souvent une forme plus abrégée que sur l'argent ; quant à l'emblème et au cognomen, ils n'y figurent même pas toujours, tandis qu'on les voit sur l'argent. Les exceptions sont trop rares et trop peu importantes pour être mentionnées. Nous ne citerons que l'as n° 73 : L. SEMP. PITIO, et les pièces de cuivre n° 160 : P. NERVA.

Marques particulières des ouvriers.

On voit les marques particulières des ouvriers tantôt sur le droit, tantôt sur le revers, souvent sur les deux côtés à la fois. Ces doubles signes se voient déjà sur une des plus anciennes pièces (n° 163). Nous renonçons à exa-

miner les détails de ces variations parce qu'elles n'intéressent pas la chronologie (1).

§ IX.

Types.

Les monnaies d'or des années 537 et suiv. prouvent qu'à cette époque la variété des types était encore inconnue. Les types du temps de Sylla, de Pompée et de César sont la reproduction de leurs monnaies d'argent.

Type de l'or.
217 av. J.-C.

a. Le type primitif du denier : *tête de femme avec le casque ailé*, s'est maintenu sans variation jusque vers le milieu du VII^e siècle; il n'y a que six ou tout au plus sept deniers avec la marque de leur valeur et le nom de Rome sur le revers, qui s'éloignent de cette règle (n^{os} 146, 154, 163, 164, 171, 179, auxquels on peut ajouter le n^o 191); beaucoup de ces pièces présentent encore d'autres variantes. Ce n'est que plus tard, lorsque le nom de Rome change de place ou qu'il manque entièrement, que l'on voit la tête casquée de la déesse Roma remplacée soit par la tête casquée d'une autre divinité, soit par celle d'un des ancêtres du monétaire. Toutes ces pièces sont postérieures à l'année 640, mais jusqu'à la dictature de Sylla et même de son temps, à côté des pièces à types nouveaux il s'en trouve qui conservent l'ancien type (n^o 232); plus tard on le rencontre pour la dernière fois sur le denier de L. Rutilius Flaccus, n^o 251. Vers la fin de la République on voit

Types de l'argent.
Denier; droit.

114 av. J.-C.

(1) L'étude des types, des emblèmes, des divers signes accessoires qui se trouvent sur les deniers et sur les as, sera facilitée par le travail de M. le baron d'Ailly.

des têtes sur les deux faces (n° 262, 272, 286, 297), ou des types divers (n° 273, 278, 297, 307), de sorte que toute différence entre le droit et le revers est effacée.

Revers du denier.

217 av. J.-C.

b. Le revers le plus ancien de la série d'argent est, comme on le sait, le type des Dioscures. Cependant peu de temps après l'introduction de la monnaie d'argent, avant que l'usage de contre-marquer les pièces de l'emblème d'un monétaire ou de son nom eut commencé, avant la suppression du quinaire et la réduction du poids du denier, c'est-à-dire avant 537 déjà, nous voyons Diane dans un bige remplacer quelquefois les Dioscures (n° 7, 22, 28, 94). Ce n'est que vers le milieu de ce que nous nommons la 1^{re} période, et après la réduction du poids du denier, que l'on voit le bige de la Victoire (n° 59), souvent sans emblèmes dans le champ, remplacer celui de Diane. Le remplacement de la Victoire par d'autres divinités, la substitution du quadriges au bige et des cerfs aux chevaux (n° 94) semblent devoir être rapportés à la fin du VI^e siècle, ou plutôt au commencement du VII^e. Nous avons classé ces monnaies dans notre II^e période dont nous fixons le commencement vers l'an 600.

164 av. J.-C.

Dès la fin de cette II^e période, on voit des revers tout à fait nouveaux qui ne sont plus ni les Dioscures, ni les biges ou quadriges des divinités (n° 109, 110, 111), et qui se rapportent plutôt à la famille du monétaire qu'à la République. Les anciens revers se maintiennent en nombre à peu près égal à celui des nouveaux (1) pendant notre III^e période de 620 à 640, mais le nombre de ceux-ci augmente à mesure que la marque indi-

184 à 114 av. J.-C.

(1) Voir les *Annales de l'Institut arch.*, 1863.

quant la valeur et le nom de **ROMA** tendent à disparaître. Enfin à la v^e période et même dès le milieu de la iv^e (depuis 645, mais surtout depuis 650), il n'y a plus de règle fixe, et les types sont livrés au caprice des monétaires. Les plus anciens types de ce genre semblent être la colonne surmontée d'une divinité sur le denier de C. Augurinus (n° 109), reproduit un peu plus tard par son fils Tiberius (n° 137), la louve sur le denier de Sextus Pompeius Faustulus (n° 110), le serment des alliés sur celui de Ti. Veturius (n° 111), le portrait de Philippe de Macédoine sur celui de Q. Philippus (n° 142), les types rappelant la Macédoine et l'Espagne sur les deniers de M. Metellus (n° 144) et de Q. Maximus (n° 145), les scènes de combat sur les deniers de C. Servilius (n° 146), de T. Didius (n° 158) et de M. Sergius Silus (n° 168), les statues équestres et monuments honorifiques sur les deniers de Manius Æmilius Lepidus (n° 155) et de L. Philippus (n° 156), le vote sur celui de P. Nerva (n° 160), la galère sur celui de Q. Lutatius (n° 162), la provocation sur celui de P. Læca (n° 172).

109. 104 av. J.-C.

Les types faisant allusion à des faits contemporains sont plus rares ; on peut citer dans ce genre celui qui représente les deux questeurs Piso et Cæpio achetant du blé, sur le denier n° 192 (651 à 654 de Rome) ; le denier de la Guerre Sociale avec la louve et le taureau, n° 222.

103-100 av. J.-C.

Cependant, malgré ces innovations, les anciens types se conservent longtemps encore ; ainsi on voit les Dioscures sur un denier de la Guerre Sociale (n° 221 a), et on retrouve même, quoique rarement, durant notre v^e période, c'est-à-dire après le milieu du vii^e siècle, sinon les Dioscures, du moins les biges et les quadriges avec Diane, la Victoire et d'autres divinités, mais ils disparaissent vers 690.

64 av. J.-C.

Les dernières pièces au type du bige sont, si on en excepte celles de L. Flaminius Chilo, frappées, en 710, à l'imitation des anciennes, les deniers de Faustus Sylla (n° 269), de L. Axius Naso (n° 283) et de T. Vettius Sabinus (n° 303); les plus récents au type du quadrigé sont ceux de M. Scaurus et de P. Hypsæus (n° 273, 274), encore qu'ils ne soient pas de l'ancien type; le sujet représenté est le même, mais arrangé autrement et un peu modernisé.

c. Le Victoriat. — Son type est tout à fait spécial et diffère entièrement des autres pièces d'argent; il n'a jamais varié.

d. Le quinaire et le sestercé avaient dans l'origine le même type que le denier; on rencontre quelquefois le quinaire avec un bige au revers, mais jamais le sestercé. Lors de la nouvelle émission de quinaires, qui eut lieu en 650, on leur donna d'abord le nom et le type des victoriats; de là vient le caractère particulier de cette espèce, caractère qu'elle conserva pendant toute la durée de l'Empire, malgré les changements des types.

Enfin, il ne faut pas oublier que l'on rencontre assez souvent des types héréditaires (n° 91 et 101, 60 et 70, 173, 203; voir n° 48). Ces types reproduits par le fils ou le petit-fils du monétaire qui les a employés le premier, peuvent souvent par leur aspect et leur ressemblance avec le prototype donner le change sur leur ancienneté.

Sur le cuivre, les anciens types ont été conservés beaucoup plus fidèlement que sur l'argent, ce que l'on doit attribuer à diverses causes. D'abord la fixité des types était plus nécessaire pour ces pièces que pour celles d'argent parce qu'il fallait qu'on pût les distinguer facilement des autres monnaies italiques du même métal; ensuite l'émission de l'as cessa vers l'an 600 pour ne reparaitre

qu'exceptionnellement de 650 à 670 et disparaître encore une fois vers 680, époque à laquelle cette grande variété de revers se montre sur la monnaie d'argent. La monnaie de cuivre étant fort ancienne, le type en était pour ainsi dire consacré par le temps et difficile à changer. Cependant les monnaies divisionnaires présentent souvent des types plus variés, ce qui se voit déjà sur les sextans et les onces de la série de Luceria, malgré son ancienneté (n° 8). On rencontre parfois sur le revers de l'once, au lieu de la proue, la légende au milieu d'une couronne (n° 82, 114, 162), ou bien une corne d'abondance (n° 4, d'après Riccio, *Cat.* p. 15), puis deux cornes d'abondance (n° 197), un quadrige (n° 233), un éléphant (n° 63), un chien (n° 156). La tête de Saturne figure également sur l'once, à la place de la tête ordinaire du droit. Enfin sur le revers du quadrans de L. Opimius, le type usuel est remplacé par une massue dans une couronne de laurier (n° 140), et sur celui de Ti. Veturius (n° 111) par un vase à parfum avec le strigile. Ce dernier type avait probablement été choisi parce que le quadrans était le prix ordinaire d'un bain.

104 à 84 av. J.-C.
74 av. J.-C.

Pl. XXVI, n° 12.

À l'époque de la Guerre Sociale, les trois officiers monétaires contemporains, L. Piso Frugi (n° 212), C. Vibius Pansa (n° 216) et Q. Titius (n° 214) adoptèrent chacun des types différents, le premier pour le quadrans, le second pour le quadrans et le sextans, le troisième pour le semis, le triens et le quadrans; mais ils conservèrent à l'as son ancien type. Cn. Blasio, au contraire, par une exception unique, mit sur le revers de ses as un trophée et une Victoire (n° 163), et modifia seulement le droit du quadrans en représentant Hercule avec une tête barbue. Les variations de type que l'on remarque sur les as des dernières émissions,

Pl. XXVIII, n° 9.

Pl. XXX, n° 7.

telles que deux ou trois proues de navire au lieu d'une seule (n° 212, 216, 230) et le remplacement de la tête de Janus par deux têtes (n° 214, 228, 230), n'ont pas d'importance pour le sujet que nous traitons. Nous verrons au chapitre des monnaies provinciales quel était le rapport existant entre le denier romain et les pièces de cuivre étrangères au système romain (comme celles des n° 167, 189).

En terminant ce paragraphe, nous émettons le vœu de voir un jour quelque archéologue, riche de science et d'expérience, approfondir l'étude des monnaies de la République. Évidemment on tirerait de l'examen de la coiffure, du vêtement, du style des diverses têtes de divinités quelques données chronologiques qui fixeraient d'une manière plus absolue et plus tranchée celles que nous ne faisons qu'indiquer.

§ X.

Légendes explicatives du type.

On voit sur les monuments de style archaïque des inscriptions qui en expliquent le sujet; il en est de même sur les monnaies. Nous rangeons dans cette catégorie le mot *Volcanom* qu'on lit sur les pièces de cuivre de la ville d'Aesernia. L'immuabilité des types rendait toute explication inutile pour les pièces à légendes latines. Le mot **ROMA** des monnaies romaines ne peut évidemment pas être pris dans ce sens, ne fût-ce qu'à cause de la place qu'il occupe sur les plus anciens deniers, où il se trouve toujours sur le revers et à l'exergue, au-dessous des Dioscures. L'usage d'employer des types variés et arbitrairement choisis par les monétaires, aurait pu amener ce genre de légendes. Cependant il n'en fut pas ainsi dans les premiers moments. Parmi les deniers antérieurs

à l'année 670, on ne peut en citer que six qui aient de semblables légendes en monogrammes ou en initiales : n° 156 $\Phi = \Phi\lambda\iota\pi\pi\omicron\varsigma$; n° 177 P(enates) P(ublici); n° 178 $\mathcal{A} = Apollo$ et $\mathcal{A}\mathcal{R} = Lare(s)$; n° 188 I(un)o. S(is)pes M(ater) R(egina); n° 206 D(ei) P(enates) P(ublici); n° 215 $\mathcal{A} = Ta(tius)$; sept autres ont les mots écrits en toutes lettres : n° 172 PROVOGO; n° 180 QVIRIN; n° 191 ROMA; n° 197 PIETAS; n° 201 NVMA POMPIL; n° 203 ROMA VICTRIX; n° 213 SALVS (voyez aussi le n° 110). Toutes ces pièces ne remontent pas au delà du vi^e siècle. Plus tard les légendes de cette espèce deviennent de plus en plus communes et de plus en plus complètes; elles finissent par se rapporter à des événements presque contemporains, comme sur le denier de M. Scaurus (n° 278).

Les légendes sont généralement au nominatif; on peut citer comme étant exceptionnellement au génitif les n° 230 NVMAE POMPILI, ANCI MARCI; n° 279 SALVTIS, n° 304 CONCORDIAE ou CONCORDIAI; enfin les pièces frappées à l'époque de la mort de César ou immédiatement après par Pallikanus, sur lesquelles on lit HONORIS, LIBERTATIS, FELICITATIS, ou celles de Pansa avec LIBERTATIS, IOVIS AXVR.

Les légendes qui font partie du sujet même sont à peu près du même genre, mais ne peuvent se classer dans la même catégorie. Ainsi M. AEMILIO. LEP sur le n° 155, M. sur le bouclier du n° 146, L. SVLL. FELI. DIC sur le n° 232.

§ XI.

Lettres et formes grammaticales.

Il ne peut entrer dans notre plan de réunir ici tous les textes épigraphiques que nous fournissent les monnaies; nous nous contenterons d'en faire connaître ceux qui peuvent aider aux recherches chronologiques.

Lettres.

A dans le nom de **ROMA** est la forme sinon unique, du moins la plus fréquente sur les pièces les plus anciennes. Dans la collection Borghesi, parmi les deniers frappés avant la réduction de 537, on voit **A** sur quatre pièces dont la légende est incuse, et dont l'une est sans emblème, tandis que les trois autres portent des emblèmes. Sur six pièces avec des emblèmes ou des monogrammes d'ateliers on voit **A** (1), ce qui pourrait faire croire que cette forme a été adoptée après l'usage des emblèmes, mais avant l'année 537, par conséquent dans la première moitié du VI^e siècle.

Nous ferons remarquer en même temps qu'à l'exception des anciennes séries avec les initiales **CA** (n° 12), **KA** (n° 13), la forme archaïque **A** n'est usitée que pour le nom de Rome et que la forme ordinaire **A** se trouve dans les monogrammes, même sur les pièces où *Roma* est écrit avec **A**. Il en résulte donc que la forme **A** ne peut servir à fixer la date des monnaies; mais la forme **A**, même quand elle ne se rencontre que dans le mot *Roma*, est toujours un indice de haute antiquité. C'est ce qui a lieu pour les pièces les plus anciennes lorsque les noms des monétaires sont en abrégé, et parmi les

(1) **ROMA** (incus) 4^{re}, 57, 4^{re}, 47, 4^{re}, 46, 4^{re}, 45; en caractères ordinaires et sans emblème 4^{re}, 47; (sur un autre denier de la même espèce, pesant 4^{re}, 63, on lit **ROMA**); avec l'ancre 4^{re}, 35; le croissant 4^{re}, 65; la branche de laurier 4^{re}, 62.—**ROMA**, avec le caducée 4^{re}, 51 (un autre avec **ROMA** 4^{re}, 20); avec le croissant (**C**) 4^{re}, 23; avec la massue 4^{re}, 30; avec la toise à mesurer, 4^{re}, 40; avec l'épée espagnole 4^{re}, 45, 4^{re}, 37; avec **ROMA** en monogramme 4^{re}, 35.

M.

Sur les victoriats à légendes incuses, trouvés en Espagne, l'**A** conserve également sa forme archaïque. Le double victoriat ayant malheureusement été percé auprès de l'**A**, la forme de cette lettre est difficile à distinguer, cependant on en voit assez pour s'assurer qu'elle était **A**.

B.

pièces plus récentes pour la plupart de celles qui ont au revers le type des Dioscures (n° 49, 50, 51, 72, 73, 74), même sur deux pièces qui ont la lettre L carrée (n° 41, 71), ainsi que sur quelques-uns des plus anciens *Bigati* (n° 60, 62, 63). Plus tard la forme **A** ne se voit plus du tout (1), excepté sur un denier de la Guerre Sociale (n° 222) ; elle disparaît donc de l'alphabet monétaire dans le courant du VI^e siècle. On sait qu'elle a été conservée plus longtemps dans l'alphabet des inscriptions ordinaires.

Les autres formes de l'A (n° 2) et l'A grec, usité surtout dans les monogrammes (n° 26, 48, 61, 63, 120, 178, 233), n'offrent pas d'intérêt pour la chronologie.

La lettre K ne se voit que devant l'A. Ainsi, nous lisons *Ka* (n° 13), alternativement avec *Ca* (n° 12),—excepté quand le mot est dérivé du grec comme dans le n° 9,—et dans le mot *Kalen* (n° 258). Le nom de *Palikanus* est écrit par un K sur tous les deniers de ce monétaire du temps de César.

La forme **l** est plus fréquente que L dans les premiers temps. On la voit sur les pièces de Luceria (n° 8), dans les monogrammes **Ϝ** (n° 29), **C℞** (n° 37), **W** (n° 84), **BA** (n° 53), **℔** à côté de **℔** (n° 27) ; de plus dans *C. Al* (n° 33), *L. Antes. Grag.* (n° 129), *M. Atili Saran.* (n° 72), etc. Nous pourrions pousser cette énumération beaucoup plus loin, mais nous ferons remarquer que la lettre L se trouve sur des pièces anciennes en même temps que **l** ; puis plus tard on trouve **l** sur des pièces relativement récentes, de sorte que la forme

(1) Nous doutons fort que la forme **A** se trouve réellement sur le n° 98. Il est en effet très-difficile de constater la forme véritable de cette lettre sur les exemplaires en mauvais état. Quant aux as, nous aimons mieux ne pas en parler à ce point de vue, parce que nous n'avons pas assez de documents sous les yeux pour nous renseigner exactement.

pointue de cette lettre n'est pas un criterium infailible d'ancienneté (1), quoique en général $\downarrow$ soit plus fréquent dans le vi^e et L dans le vii^e siècle.

O est souvent plus petit que les autres lettres sur les pièces anciennes, ainsi que dans l'ancien alphabet grec; mais cette remarque est sans utilité pour la chronologie, car on rencontre aussi de petits O dans le vii^e siècle, par exemple sur le denier n° 155.

P carré appartient surtout aux pièces anciennes, mais on le retrouve encore isolément sur quelques deniers de Lentulus (n° 207) et de Metellus Pius (n° 248). Le P fermé, de l'alphabet plus moderne, ne se rencontre jamais sur les monnaies, si ce n'est sur quelques pièces d'un travail négligé.

Y ne se voit que dans *Ypsae* (n° 274), et il est très-souvent remplacé par V, comme dans les formes *Hupsacus* (n° 273), *Eruc* (n° 287) et *Sibulla* (n° 294). Ensuite Y figure dans quelques séries de lettres, comme nous l'avons vu p. 177.

Lettres numériques.

84 av. J.-C.

Le signe $\downarrow$ veut dire *cinquante* (n° 19, 212, 262). $\downarrow$ qui a la même signification (n° 227, 230, 231, 232, 234, 241, 249, 253, 263, 265, 270) est employé sur les pièces frappées après l'année 670, mais depuis lors beaucoup plus souvent que le premier. On le voit en particulier sur les deniers de Jules César. La forme L ne se rencontre jamais sur les pièces de la République comme signe numérique; le quinaire de M. Antoine frappé à Lyon est probablement le premier exemple que nous en ayons.

Les chiffres sont rarement placés de manière à avoir une valeur soustractive; cependant on peut en citer quelques

(1) *Annales de l'Institut arch.*, 1863.

exemples devant l'X (1) et devant le C (2), rarement devant V (3), plus rarement encore devant L (4).

Quelquefois on barre les lettres qui servent de chiffres, afin de les distinguer des lettres ordinaires. C'est ainsi que l'on trouve sur les monnaies X ou X̄. Les signes V et IIS (5) n'étaient déjà plus employés à l'époque où cet usage de barrer les lettres prit naissance. On ne le voit jamais appliqué au chiffre XVI ni à l'S.

Lettres numériques
barrées.

Les plus anciennes pièces portant le signe X̄ sont dans notre III^e période; elles ne remontent donc pas au delà de l'an 620, et l'on n'en rencontre pas d'une date antérieure (6). Le premier que l'on trouvera sur notre tableau chronologique porte le n° 122. Depuis lors il semble avoir été généralement adopté, jusqu'à la suppression des indications de la valeur sur le denier; cependant l'X non barré se voit encore assez souvent, par exemple sur les n° 147, 148,

134 av. J.-C.

Pl. XXVII, n° 6.

(1) IIX Bursio (*Riccio, Cat.*, p. 102); IX Cens. Lim. Crep. (*ibid.*, p. 79); Titurius (*ibid.*, p. 192); XIX Silanus (*ibid.*, p. 126); XXIX (*ibid.*); XXXIX Farsuleius (*ibid.*, p. 91); LXXXIX (*ibid.*); CXXIX Ti. Claudius (*ibid.*, p. 65).

(2) XXC. L. Piso (*ibid.*, p. 57); XCIII Farsuleius (*ibid. Suppl.*, p. 10); XCVI, XCV, XCVIII (*ibid.*); VIC. Ti. Claudius (*ibid.*, p. 65); VC (*ibid.*).

(3) IV Bursio (*ibid.*, p. 102); Satrienus (*ibid.*, p. 180); XIV (*ibid.*); LXIV Lucretius Trio (*ibid.*, p. 132).

(4) XLI. Farsuleius (*ibid. Suppl.*, p. 10). Sur les monnaies de M. Antoine, que nous venons de citer, on lit les chiffres XL et XLI.

(5) [HS se voit plus tard sur les sesterces en cuivre frappés par M. Antoine (pl. XXXIII, n° 3)].

(6) Cavedoni (*Ripostigli*, p. 166) suppose que les chiffres barrés ont commencé à être usités vers 560, à cause de la date qu'il donne au denier n° 136; mais cette date étant, d'après Cavedoni lui-même, fort incertaine, rien ne nous paraît moins sûr que cette donnée qui, du reste, est formellement contredite par nos dernières études (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 43 et suiv.).

194 av. J.-C.

149, 161, 167, 169, 170-173, 181, 191 et même sur des pièces de la Guerre Sociale.

184 av. J.-C. Ainsi l'on peut avec certitude classer au VII^e siècle (après l'année 620) tous les deniers sur lesquels ✕ est barré, mais on doit observer en même temps que l'X n'est pas barré sur tous les deniers de cette époque.

On rencontre aussi quelquefois Ð avec une barre horizontale (n° 227) et M avec une barre perpendiculaire (n° 215), probablement avec la signification de 500 et de 1000.

Ponctuation. La *punctuation* est rarement négligée; cependant on lit SAFRA sur le n° 62, AVRVF sur le n° 103; par contre le point subsiste malgré la ligature dans la légende POMP (n° 85).

Ligatures. Les *ligatures* nécessaires dans les commencements pour quelques légendes (*Voy.* p. 171) ont été dans la suite conservées pour gagner de la place.

La règle adoptée plus tard d'indiquer distinctement chacune des lettres liées ensemble, par exemple de ne compter le T comme ligature du T et de l'I, à moins de prolonger la ligne du milieu †, souffre quelques exceptions dans les légendes monétaires : ainsi on voit PONT (n° 281), HLI (n° 182), CNFL à côté de CNOL (n° 166), et même Æ pour *Metel* (lus) (n° 166).

Abréviations. Les règles ordinaires de l'abréviation subsistent pour le *prænomen*; seulement on doit remarquer que sur les monnaies comme sur les anciennes inscriptions S signifie Spurius; SX (n° 46) ou bien SEX (n° 110 et 159), Sextus.

Quand le *nomen* et le *cognomen* ne sont pas écrits en toutes lettres, l'abréviation s'arrête en général sur une consonne (1); cependant cette règle souffre un grand

(1) Borghesi, *Decad.* I, 9, p. 26. *Œuvr. compl.*, t. I, p. 155; *Bull. napol.* IV, 47.

nombre d'exceptions, surtout dans les temps anciens. Ainsi nous avons AFRA (*nus*) (n° 62), AV (*relius*) (n° 20), CAE (*cilius*) (n° 82), DO (*mitius*) (n° 39) et DOMI (*tius*) (n° 167), PO (*m-peius*) (n° 110), VETV (*rius*) (n° 111), LICI (*nus*) (n° 170), LIMETA (*nus*) (n° 227), ME (*tellus*) (n° 24), METE (*llus*) (n° 131), SALINA (*tor*) (n° 243), SILA (*nus*) (n° 167), TO- (*dillus*) (n° 28), TORQVA (*tus*) (n° 169), TRIGE (*minus*) (n° 91), VNI (*manus*?) (n° 217).

E, I, EI sont employés indifféremment, avec la même valeur, sur les deniers du vi^e siècle. Ainsi nous lisons OPEMI (n° 44), plus tard OPEIMI (n° 55, 140, 141), DOME (*tius*) et DOMI (*tius*) (n° 133), DEIDI (n° 158), PREIMVS (n° 296), PREIVERNVN, alternativement avec PRIV- et PREV- (n° 273). Du temps de César et même après lui, on trouve encore LEIBERTAS et CASSEI. Cette dernière forme est naturellement un génitif et non un nominatif.

I prolongé au delà de la ligne pour indiquer un I long est rare; on le voit sur le denier de *Calidius* (n° 166), et sur les monnaies de *P. Accoleius Lariscolus*, vers l'an 711, on lit quelquefois LARI[—]SCOLVS (1).

V s'est conservé dans MAXSVMVS (n° 261); plus rarement on lit CRASSVPES à côté de CRASSIPES (n° 242).

O ne remplace jamais l'V dans les légendes monétaires; la forme ALIO (n° 189) nous paraît fort douteuse. Si le mot a été bien lu, c'est une exception ou un provincialisme : par contre, on doit admettre sans difficulté FOV = *Folv(ius)*, qu'on lit généralement, mais à tort, *Foulv(ius)*, comme équivalent de *Ful(vius)* (n° 166). Dans CLOVLI (n° 183), V a eu la valeur d'une consonne du moins dans les temps anciens; le nom de la famille

Voyelles
et diphthongues.

43 av. J.-C.

(1) Borghesi, *Decade VII*, 10, p. 44. *OEuvr. compl.*, t. I, p. 367.

Furia s'écrit soit avec OV (n° 182, 242), soit avec un V accentué (n° 291, comp. n° 83). L'V de BRVTI sur les pièces de D. Brutus frappées en 710 et 711 est surmonté d'un point (1). Le signe qui se voit au-dessus de l'V de MVSA (n° 298), mais qui ne se trouve pas sur l'V de MVSARVM, a été avec raison assimilé à l'accent grec d'une voyelle longue.

Nous devons faire remarquer à cette occasion que le syllabaire des monnaies de Bursio (n° 234) admet le V comme voyelle et comme consonne et que par conséquent l'on trouve VA.VE.VI.VO.VV (2).

Sur les pièces les plus anciennes, on ne voit guère que la forme AE, par exemple MAE, BAE(*bi*), LAECA, CAEPIO, PAETVS etc.

Les exemples de la diphthongue AI appartiennent probablement tous à la fin du VII^e siècle : AIMILIA (n° 281), CAISAR (n° 159), CONCORDIAL (n° 304). Une seule fois on lit AEI dans CAEICIANI (n° 193). — COIL (n° 49) se trouve alternativement avec COEL (n° 286).

Consonnes.

XS figure sur les pièces du VII^e siècle; par exemple MAXSVMVS (n° 261), AXSIVS (n° 283). Sur le denier n° 281 qui n'est pas très-ancien on voit plus souvent ALEXANDREA que ALEXSANDREA. L'orthographe des syllabes *Sex*, *Max*, *Sax* ne prouve rien.

Redoublement
des consonnes.

Les *consonnes doubles* font défaut sur les pièces très-anciennes. On y lit : CINA (n° 86), COTA (n° 92), GELI (n° 93), PILIPVS (n° 142), RENI (n° 100?), SARAN (n° 72), SISENA (n° 148), SVLA (n° 67), VARO (n° 48). Des traces de cette orthographe se sont conservées assez longtemps, car sur les

(1) Cavedoni, *Saggio*, p. 173, d'après deux exemplaires.

(2) VE.VI.VV, d'après le catalogue de Riccio.

as de Sylla on lit encore SVLA (n° 232), tandis que l'on voit SVLLA sur toutes ses pièces d'or et d'argent. On peut citer aussi MEMIES (n° 226), peut-être ALIO(?) sur le bronze correspondant au denier qui porte la légende ALLI (n° 189). Parmi les pièces frappées avant 670, les suivantes ont des

84 av. J.-C.

consonnes doubles : ALLI (n° 189), CASSI (n° 157 et 193), FLACCI (n° 174), HERENNI (n° 197), MAL ou MALLE (n° 194), MEMMI (n° 151, 175, 205), METELLVS (n° 143, 144), NATTA (n° 70), PHILIPPVS (n° 156), RVLLI (n° 211), TVLLI (n° 119). Les *voyelles doubles* ne figurent que dans FEELIX, qui s'écrit aussi FELIX sur les deniers de Faustus Sylla (n° 269), et dans C. NVMONIVS VAALA sur un denier frappé après la mort de César. Cette dernière famille semble avoir conservé pour son nom une orthographe déjà tombée en désuétude (Voir nos *Inscriptiones regni Neapolitani*, n° 91, et Orelli, n° 5310).

Voyelles doubles.

L'aspiration manque sur les plus anciennes pièces après les lettres C.P.T. Ainsi on lit CETEGVS (n° 179), CILO (n° 173), (tandis que sur le denier tout à fait semblable, frappé en 710, on lit CHILO), PILIPVS (n° 142), TAMPIL (n° 102), TALNA (n° 61; les fastes capitolins orthographient *Thalna*). Plus tard, la nouvelle orthographe ajouta une H à tous ces noms : cependant on lit encore TRIVMPVS et GRACCVS sur certaines monnaies du temps de César et d'Auguste.

Lettres aspirées.

On commence à trouver des lettres aspirées après 640 (1); ainsi nous avons parmi les pièces de notre iv^e période PHILIPPVS (n° 156), PHILI (n° 182), PVLCHER (n° 176); à la v^e, c'est-à-dire entre 650 et 670, THERMVS (n° 200), THORIVS (n° 188); vers 700, BROCCHVVS (n° 291), nom d'origine latine, comme Pulcher et Thorius, et dans

44 av. J.-C.

114 av. J.-C.

104-84 av. J.-C.

84 av. J.-C.

(1) *Annales de l'Inst. arch.*, 1863, p. 52 et suiv.

58 av. J.-C.

lequel l'aspiration a été adoptée. YPSAEVS et HYPSEAEVS se trouvent en même temps sur les deniers de l'année 696 (n° 273, 274), ce qui paraît assez singulier.

Suppression
des finales *m* et *s*.

La terminaison *i* que l'on trouve souvent sur les monnaies et dans les inscriptions de l'époque républicaine pour les noms de la seconde déclinaison en *-ius*, vient, suivant toute apparence, de la suppression des finales *m* et *s*. Comme on peut s'en convaincre en comparant les formes grecques, osques et latines, la prononciation de ces noms a varié dans l'origine entre *ios*, *ius*, *iis*, *is*, et il arriva ainsi tout naturellement qu'en supprimant l'*s* finale, on obtint la terminaison *-i*, ce qui ne pouvait être le résultat d'une abréviation ordinaire. Une fois cette forme adoptée, elle fut longtemps conservée par habitude : nous ne trouvons qu'un seul nominatif avec la terminaison *-ius*, en toutes lettres, sur les deniers frappés avant 650 : ACILIVS (n° 130); deux entre 650 et 670 : THORIVS (n° 188) et VIBIVS (n° 216). Il paraît donc qu'elle est à peu près contemporaine de la Guerre Sociale, ou du moins qu'elle n'est pas beaucoup plus ancienne. Les mots LARE (n° 178; en monogramme il est vrai) et ALBINV sur les deniers de 711 peuvent encore être cités comme des exemples de la suppression d'une consonne finale, ainsi que ITERV sur les deniers de Sylla (n° 232) et CAPTV sur ceux de Scaurus (n° 273) de l'année 696.

104 av. J.-C.

104 et 84 av. J.-C.

43 av. J.-C.

58 av. J.-C.

§ XII.

Fabrique.

La *dentelure des bords*, que Tacite considère, ainsi que le type du bige, comme les signes particuliers qui distinguent le denier républicain du denier impérial, a long-

temps passé pour un indice de haute antiquité. En effet, nous possédons un denier sans nom de monétaire, et au type des Dioscures, avec une roue comme emblème dans le champ, denier certainement fort ancien, que nous avons classé sous le n° 3 de notre tableau chronologique, attendu que tous les exemplaires répondent à l'ancien poids de 72 à la livre. Nous voyons aussi dans l'ouvrage de M. L. Müller (*Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. II, p. 142) que les Carthaginois semblent avoir été les premiers qui adoptèrent les pièces à bords dentelés, ce qui eut lieu vers l'an 500 de Rome. Il ne faut donc pas s'étonner que ce système de dentelure ait pu être employé momentanément à Rome, vers 537 ou un peu avant (1). Quoiqu'il en soit, ce denier est le seul de ce genre auquel on puisse attribuer une aussi haute antiquité; tous les autres sont relativement récents. Les premiers que nous voyons apparaître avec le bord dentelé, après cent-cinquante ans d'interruption (2), portent les noms de Licinius Crassus et de Cn. Domitius (n° 170); ce sont les seuls qui aient été frappés avant 650. Nous n'en connaissons que quatre autres antérieurs à 670 : les deniers de L. Cotta (n° 204), de L. Scipio Asiagenus (n° 187), de L. Memmius (n° 205) et de L. Sulpicius C. F. (n° 206). Les noms de Domitius et de Crassus, qui se trouvent avec ceux de cinq monétaires sur les premiers deniers dentelés frappés au VII^e siècle, pourraient faire penser que cette commission extraor-

254 av. J.-C.

17 av. J.-C.

104 av. J.-C.

84 av. J.-C.

(1) *Annales de l'Inst. arch.*, 1863, p. 25 et 26. — Voy. Friedlaender, dans le *Journal de Koehne, Zeitschrift*, t. II, p. 136.

(2) Cavedoni (*Ripostigli*, p. 178) est évidemment dans l'erreur lorsqu'il dit que la première émission des *serrati* eut lieu vers 600. — Voyez aussi Cavedoni, *Nuovi studii*, p. 7 et 8.

164 av. J.-C.

dinaire de sept membres a inauguré une ère nouvelle pour le monnayage, et que ces magistrats sont les auteurs de l'innovation; de plus, comme Crassus se trouve constamment nommé avant Domitius, on pourrait peut-être en conclure que c'est à lui qu'elle est due plus particulièrement.

73 av. J.-C.

Ce système de dentelure a duré jusque vers la fin de la République. Les deniers dentelés de L. Roscius Fabatus (n° 300) et autres, qui se sont trouvés pour la première fois dans le dépôt de Cadriano (n° 282, 289, 292, 303, 305), ont probablement été tous frappés après 681. Ceux de M'. Aquillius (n° 282) et de C. Hosidius Geta (n° 292) semblent être les plus récents, puisque ces magistrats prennent déjà sur leurs monnaies le titre de triumvir.

Au surplus, la dentelure n'a pas été de règle générale, et à l'époque même où elle était en usage, on fabriquait des pièces à la manière ordinaire. Hors de Rome, cette méthode n'a jamais été employée, et il est probable que tous les deniers nommés *Serrati* ont été fabriqués dans les ateliers de la capitale.

Flan.

Nous pouvons faire remarquer qu'en général le flan des pièces est épais et petit à la première et à la dernière époque, plat et large à l'époque intermédiaire (1).

Monnaies
hybrides.

Nous avons eu soin d'annoter les échanges de coins toutes les fois que nous en avons rencontré, car ce sont presque toujours des coins contemporains qui donnent lieu à ces combinaisons maladroites; mais il est difficile

(1) Borghesi, *Dec.*, I, 1, p. 8; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 139. Parmi les deniers de L. Sylla et de L. Manlius il se trouve des flans des deux espèces. Cavedoni, *Ripostigli*, p. 117.

de faire de ces erreurs de fabrique un *criterium* pour l'âge des monnaies.

L'*analogie de fabrique* a été peu utilisée pour la classification qui va suivre, quoique nous ayons souvent cité l'opinion de numismatistes expérimentés, surtout de Cave-doni. Il arrive maintes fois que le côté droit et le revers de la même pièce ne sont pas du même style, et les conséquences que les maîtres les plus habiles avaient tirées de faits semblables se sont trouvées complètement détruites par la découverte des trésors. On comprendra donc la réserve que nous avons dû nous imposer à ce sujet (1).

Analogie de style
et de fabrique.

(1) M. le comte de Salis, après des recherches consciencieuses sur l'analogie du style et des fabriques, est arrivé à un classement dont le résultat est impatiemment attendu par les numismatistes et qui pourra jeter un jour nouveau sur cette matière.

B.



CHAPITRE IX.

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES MONNAIES DE LA RÉPUBLIQUE.

§ I.

Considérations préliminaires.

Introduction.

La nomenclature suivante renferme toutes les monnaies frappées par le gouvernement romain depuis la suppression de l'as libral en 486, au commencement de la guerre punique, jusqu'à l'an de Rome 704.

268 av. J.-C.

50 av. J.-C.

Nous avons, comme de juste, éliminé les pièces mises en circulation par des faussaires anciens, ainsi que les imitations barbares; mais nous y faisons figurer les monnaies frappées par les Confédérés pendant la Guerre Sociale, et une liste abrégée des monétaires qui ont battu monnaie depuis 705 jusqu'en 711.

49-43 av. J.-C.

Nous avons groupé ensemble, autant que nous l'avons pu, toutes les pièces d'une même émission, et ces émissions ont été rangées suivant leur date. Cependant, un classement chronologique des monnaies de la République, année par année, est non-seulement impossible dans l'état

actuel de la science, il est même difficile de prévoir si jamais on y arrivera, à moins de nouvelles découvertes tout à fait inespérées. L'essayer maintenant serait donner l'incertain pour le certain. Mais il nous a semblé utile de réunir les monnaies en plusieurs groupes limités dans un espace de temps relativement restreint. Nous avons pris pour base de notre classification, le contenu des dépôts et les autres *criteria* chronologiques que nous avons développés au chapitre précédent. Le résumé que nous allons en donner fera mieux comprendre au lecteur de quelle façon nous avons conçu ce travail et quels sont les résultats que nous avons obtenus (1). Il ne manque pas de pièces dont la place peut être contestée et pour lesquelles les indications chronologiques se contredisent ; mais on trouvera généralement ensemble tout ce qui d'après

(1) M. Mommsen avait fixé les groupes et leur ordre, en prenant pour base le résultat des dépôts trouvés en Italie. La découverte des dépôts espagnols et l'étude à laquelle s'est livré M. Zobel sur l'état de conservation des pièces, ont modifié quelques-uns des résultats obtenus par M. Mommsen ; elles ont permis de multiplier les classes et de fixer pour l'émission des diverses sortes de monnaies des limites chronologiques plus restreintes, de sorte que ce classement a fait un grand pas depuis la publication de l'ouvrage allemand.

L'auteur a publié lui-même ces modifications pour le classement des monnaies d'argent, dans un mémoire inséré aux *Annales de l'Institut archéologique* de Rome, 1863. J'ai dû refondre les deux travaux et y intercaler les pièces de cuivre et d'or dont M. Mommsen ne s'était pas occupé. Mais faute de renseignements plus précis, j'ai dû me contenter de les donner dans l'ordre alphabétique à la fin de chacune des cinq périodes.

Enfin, j'ai cru pouvoir changer la place de quelques pièces, parce que les données fournies par M. Zobel ne m'ont pas semblé pouvoir infirmer les données différentes fournies par l'histoire et les autres *criteria* dont nous disposons ; mais je ne l'ai fait que rarement et j'ai eu soin d'en prévenir le lecteur.

nos connaissances actuelles peut raisonnablement être considéré comme pouvant ou devant être réuni. Cette classification fera le désespoir des amateurs qui jouent avec les médailles sans vouloir s'instruire; elle méritera, du moins nous nous en flattons, l'approbation des érudits qui doivent être scandalisés de trouver une pièce du temps de Cicéron à côté d'une pièce contemporaine d'Annibal, et qui pour la moindre recherche sont obligés de parcourir tous les cartons d'un médaillier, désagrément qui arrive sans cesse avec l'ordre alphabétique adopté jusqu'à présent.

Disposition du tableau chronologique.

On trouvera à chaque article du tableau chronologique :
 [1° Le *numéro d'ordre*; deux crochets [] renferment le numéro correspondant au nôtre dans l'ouvrage allemand. Le chiffre romain et le numéro suivant répondent à la classification adoptée par M. Mommsen dans les rectifications insérées aux *Annales* de l'Institut de Rome.

J'y ai joint, comme dans l'original, la date de l'émission de telle ou telle pièce, quand cette date m'a paru probable.]

B.

2° La *légende* contenant le nom de Rome ou toute autre indication (comme A.P.S.C.) tendant à montrer l'origine de la pièce et si elle appartient à une émission ordinaire ou extraordinaire. On a eu soin d'indiquer à côté des légendes le droit et le $\Re$ (revers), pour faire connaître la place qu'elles occupent sur l'une ou l'autre face des monnaies. — Pour les pièces de cuivre cette indication a été souvent omise parce que le nom du monétaire y est toujours sur le revers.

3° Le *nom du monétaire ou de l'atelier*, quand les pièces ont été frappées dans des succursales établies en province.

4° Les *espèces* qui composent la série frappée par le mo-

nétaire , avec une note relative à la marque de leur valeur.

— Pour l'argent, quand le contraire n'est pas indiqué, il est entendu que cette marque se trouve au droit.

5° *Le pied monétaire du cuivre.*

[Je renvoie aux annexes le tableau contenant une longue série de pesées de pièces de cuivre. J'ai pu augmenter le nombre de celles que donnait notre auteur ; mais ce travail est encore bien incomplet. On aura sur ce sujet des renseignements satisfaisants lorsque le second volume de l'ouvrage de M. le baron d'Ailly aura paru.] B.

Quant au poids des pièces d'argent, nous ne l'avons indiqué que par exception.

6° *Types.* Toutes les fois qu'il s'agissait des anciens types de l'argent ou du cuivre, on a évité d'en répéter la description. Pour les autres, nous avons résumé les travaux des meilleurs numismatistes, surtout ceux de Cavedoni. D'ailleurs, nous sommes loin de prétendre à donner ici une description complète et détaillée de chacune des monnaies.

En ce qui concerne les renseignements historiques, on les trouvera, comme de raison, plus développés et plus soignés ; ceux que nous présentons au lecteur ont été tirés soit d'ouvrages anciens, soit de ceux de Cavedoni et du comte Borghesi. Le savant n'y trouvera pas grand'chose de nouveau ; mais ce qu'il y a eu jusqu'ici d'incomplet, d'arbitraire et de contradictoire, a été écarté, et les opinions erronées sur la chronologie sont remplacées par des données plus sûres. Enfin nous avons autant que possible séparé ce qui est certain de ce qui est seulement probable.

7° *La forme des lettres.* Sous ce titre nous avons réuni toutes les particularités épigraphiques et grammaticales des légendes.

8° *La fabrique.* Cet article contient les signes particuliers du coin. Nous avons mentionné les imitations italiques, qui sont d'une si grande importance pour la chronologie. — Quand rien n'indique le contraire, nos observations s'appliquent surtout à l'argent.

9° *Le degré de rareté.* La lettre C indique les pièces communes, les chiffres R. R². R³. signifient les différents degrés de rareté d'après ce qui est généralement admis dans le commerce. En cela nous nous sommes surtout attaché aux appréciations de Cavedoni. Mais ces renseignements ne s'appliquent qu'aux deniers, à moins que le contraire ne soit spécialement énoncé.

10° *Les dépôts.* Il nous a paru indispensable de mentionner les dépôts des deniers avec le nombre des exemplaires qu'on y a trouvés.

Pour indiquer ces dépôts, nous avons employé des abréviations dont voici la clef :

- AR. — Arbanatz (France).
- C. — Cadriano.
- CI. — Cingoli.
- CARR. — Carrare.
- CAZL. — Cazlona (Espagne).
- COLL. — Collecchio.
- COR. — Cordoue (Espagne).
- FIES. ou F. — Fiesole.
- FR. — Frascarolo.
- LIR. — Liria (Espagne).
- MC. — Montecodruzzo.
- O. ou OL. — Oliva (Espagne).
- P. — Peccioli.
- PB. — Pozoblanco (Espagne).

- RC. — Roncarolo.
RF. — Roncofreddo.
SA. — Santa Anna.
SC. — San Cesario.
SF. — S. Bartolomeo in Sassoforte.
HSZ. — Hewisz-Szamos (en Transylvanie).
V. — S. Niccolo di Villola.

Enfin nous avons mentionné les restitutions de l'époque impériale et indiqué les pièces contremarquées par les empereurs.

11° [Pour rendre l'étude et la comparaison plus faciles, j'ai eu soin de mettre en marge les numéros des planches sur lesquelles j'ai réuni des exemples du monnayage républicain à ses différentes époques. A la fin de chaque article je renvoie aux planches de M. Cohen, souvent aussi à celles de M. Riccio, lorsque les pièces citées ne se trouvent pas dans l'ouvrage du premier.] B.

12° Les notes contiennent des renseignements sur les magistrats monétaires et sur leurs familles. Il est certain que l'identité du monétaire avec tel ou tel personnage historique ne peut être mathématiquement prouvée, surtout pour les pièces anciennes où la qualification ne suit pas le nom des magistrats, même quand on connaît parfaitement leur filiation. Par exemple, nous connaissons très-bien la généalogie de la famille *Domitia*, mais il n'est pas facile de déterminer auquel des *Cn. Domitius*, très-nombreux à chaque génération, peut appartenir telle pièce en particulier. L'hérédité des mêmes noms dans les familles et la rareté des noms propres sur les monnaies rend la détermination de l'individualité très-difficile. Lorsque l'âge d'une monnaie est suffisamment déterminé par des considérations probantes,

on peut, par induction, trouver l'individu auquel elle doit être attribuée; mais nous nous sommes efforcé de nous abstenir de ces inductions incertaines et trompeuses. Les recherches antérieures ont été utilisées, cependant nous ne les mentionnons que dans le cas où elles contiennent quelques renseignements de plus qu'une simple nomenclature de noms semblables à ceux qui se trouvent sur les monnaies.

Résumé analytique
du tableau chronologique.

Nous donnons ici, pour plus de clarté, le résumé de notre tableau chronologique.

268-154, av. J. C.

I^{re} PERIODE, *an de Rome* 486 à 600? (n^{os} 1-90).

Séries. Les monétaires de cette période frappent indistinctement des pièces d'argent et de cuivre, les autres des pièces de l'un de ces métaux seulement.

Pied monétaire. Tous les deniers taillés sur le pied de 72 à la livre sont groupés sous les n^{os} 1 à 6. Les deniers de 80 à la livre commencent avec le n^o 6, ainsi que le premier changement du revers. Du n^o 20 au n^o 28, les as pèsent sensiblement plus d'une once.

• *Indication de la valeur et nom de Rome.* } sans changement pendant toute la durée de la période.

Types du denier : Tête de Rome avec le casque ailé. ☉ Les Dioscures à cheval. Ces divinités sont d'abord l'unique type du revers; depuis le n^o 6 elles sont quelquefois remplacées par Diane dans un bige et, à partir du n^o 59, par le bige de la Victoire. Le type de la monnaie de cuivre reste invariable.

Forme des Lettres : Λ se voit dans le nom de Rome jusqu'au n^o 58, et alternativement avec A depuis le n^o 59, surtout pour les noms des monétaires. La lettre L carrée se trouve à côté de l pointue.

Fabrique. Le denier avec l'emblème de la roue est le seul qui ait le bord dentelé. Proportionnellement les victoriats sont plus épais que les deniers.

Classification et dates. Il est difficile de fixer au juste la fin de cette période. Nous savons qu'en 537 le poids du denier fut affaibli, et le monnayage espagnol prouve que jusqu'en 548 on n'avait apporté que peu de changements au monnayage primitif.

217 av. J.-C.

206 av. J.-C.

Nous réunirons donc :

Dans une 1^{re} partie toutes les pièces de fabrique ancienne dont on peut fixer la date de 486 à 550 (du n° 1 au n° 58).

268 à 204 av. J.-C.

Dans une 2^e partie celles qui, sans présenter de modifications importantes, sont cependant plus récentes et ont dû être frappées de 550 à 600 (du n° 59 au n° 90).

204 à 154 av. J.-C.

II^e PÉRIODE, DE 600 ? A 620 ? (n° 91-118).

154-134 av. J.-C.

Séries. L'émission de l'as est suspendue, on ignore si ce fut par une décision légale ou simplement par la désuétude. Nous sommes arrivé à constater ce fait curieux sans l'avoir soupçonné d'avance, sans même avoir eu l'idée qu'il en fût ainsi, uniquement par la constatation de l'état matériel des deniers contenus dans le dépôt d'Olivea et de leur classement suivant le degré de leur conservation.

La *marque de la valeur* se maintient sans changement ; seulement sur les deniers n° 95 à 99 le chiffre XVI remplace le chiffre X.

Le *nom de Rome* occupe en général le revers (excepté sur le n° 96, qui présente une anomalie). Sur la fin de cette période, les monétaires M. Fannius et C. Augurinus (n° 108 et 109) sont les premiers à le mettre au droit.

Types : Celui du droit ne change pas encore ; sur le revers les trois anciens types (les Dioscures, le bige de Diane et celui de la Victoire) alternent, dès le commencement de la période, avec les quadriges d'autres divinités. On voit sur trois deniers (n° 109, 110 et 111) des revers entièrement nouveaux et dont le sujet semble tiré de l'histoire particulière de la famille du monétaire.

Forme des lettres : On se sert, pour indiquer la valeur, de l'X ancien, et non encore de l'X barré.

Date et classification : Nous ne pourrions que répéter ici ce que nous avons dit plus haut et anticiper sur ce que nous dirons bientôt, de la difficulté d'attribuer à des personnages connus dans l'histoire les noms des monétaires. On verra cependant que ce groupe peu nombreux ne peut être placé que dans les premières années du VII^e siècle. M. Zobel ne trouve pas une grande différence entre l'état de conservation de ces pièces et celui des dernières pièces de la I^{re} période ; nous les plaçons en tête de la seconde. Ensuite viennent celles qui portent le chiffre XVI. Depuis le n° 103 la différence avec les pièces de la première période devient sensible.

134-114 av. J.-C.

III^e PÉRIODE, DE 620 A 640 (n° 119-154).

Dépôts. 363 exemplaires des deniers classés à cette période ont été trouvés à Oliva et 122 à Fiesole ; ainsi ces derniers ne forment que le tiers des premiers. La conservation est en général bonne.

Séries. L'as continue à manquer partout.

Indication de la valeur. Sans changement.

Nom de Rome. On le voit encore sur tous les deniers, mais il est souvent placé au droit, au lieu de se trouver sur le revers.

Forme des lettres. La forme X se montre dès le commencement de cette période; cependant X n'est pas encore tout à fait abandonné.

Classification et date. Tous nos *criteria* donnent bien à ces deniers la date indiquée (620-640); mais il nous a fallu renoncer à l'attribution ordinaire du n° 136 pour le conserver à cette période (voy. la note de ce n°). Il est évident que le n° 144 doit être attribué au consul de l'année 639; d'autres peuvent appartenir à des personnages qui parvinrent au consulat entre 631 et 641. A cette époque, la direction des monnaies n'était pas encore confiée à des magistrats ordinaires: on la donnait à des commissaires extraordinaires nommés par le Sénat selon les besoins du service. Il n'est donc pas impossible que plusieurs monétaires de l'époque des Gracques aient fait partie d'une de ces commissions.

134-114 av. J.-C.

[115 av. J.-C.

123-113 av. J.-C.

M. Zobel divisait les deniers de cette période en deux groupes dont le 1^{er} était composé des n° 125-138, 157, 183; il les considérait comme étant d'une fabrique plus parfaite et d'un meilleur dessin que ceux du second groupe (n° 140-146, 159); le reste (n° 119, 120, 122, 123, 139, 147) tient un peu de l'une et de l'autre espèce.

[On verra aux notes des n° indiqués, les raisons qui m'ont décidé à m'écarter du système de M. Zobel.] B.

IV^e PÉRIODE, DE 640 A 650 (n° 155 à 182).

114-104 av. J.-C.

Dépôts. Les pièces classées dans cette période se sont trouvées, en nombre à peu près égal, à Oliva (376) et à Fiesole (382); les n° 169, 172, 174 et 177 ne s'étant pas rencontrés à Cazlona, le premier peut-être à cause de sa rareté, les autres parce qu'ils étaient de trop fraîche

date pour avoir pu encore pénétrer en Espagne, nous les considérons comme les plus récents de cette période. Les deniers d'Oliua étaient sinon à fleur de coin, du moins très-beaux.

Séries. Les monétaires n'avaient encore frappé que les fractions de l'as, excepté Cn. Blasio (n° 163) et C. Fonteius (n° 164).

Indication de la valeur. On la trouve sur tous les deniers de cette période, excepté sur trois des plus récents : ceux de M. Furius Philus (n° 182), de C. Pulcher (n° 176) et de L. Caesius (n° 178).

La *nom de Rome* se voit sur la plupart des monnaies de cette période ; il manque cependant sur quelques pièces frappées par la commission que présidaient Licinius et Domitius (n° 170), ainsi que sur les deniers n° 174-178, c'est-à-dire sur les plus récents.

Légendes accessoires. Le titre de la magistrature et l'autorisation du Sénat font leur apparition sur les deniers (n° 168, 169 et 179).

Types. La tête de Rome commence à être remplacée par des types de fantaisie, tels que des têtes de divinités ou même des portraits comme ceux de Philippe et de Scipion sur les n° 156 et 163. Sur quelques pièces on trouve déjà des légendes explicatives du type (n° 156, 172, 177, 178).

Symboles divers. Dans le champ des deniers n° 164, 177 et 180 se montrent des lettres alphabétiques ou numérales latines. Cn. Blasio (n° 163), qui s'éloigne le plus des anciennes traditions, emploie comme signes monétaires, des lettres grecques, des monogrammes et des symboles proprement dits.

Forme des lettres. Les lettres aspirées *ch*, *ph*, *th* commencent à paraître.

Fabrique. Le bord dentelé est employé pour la première fois, ou peut-être repris après un long intervalle, par la commission réunie sous la présidence de Licinius Crassus et de Domitius Ahenobarbus (n° 170) ; mais cet exemple ne trouve pas encore d'imitateurs.

Chronologie et classification. Les deniers de Claudius Pulcher (n° 176), dont on peut fixer la date à 650, sont es plus récents de cette période. M. Zobel constate qu'ils étaient aussi bien conservés que ceux d'Appius Claudius et de M. Herennius (n° 194 et 197), de la V^e période, mais ils se sont trouvés en fort grand nombre et en quantité égale dans les dépôts d'Oliva et de Fiesole ; de plus, on n'en a pas rencontré à Cazlona. Ce denier ne peut donc pas être classé à la V^e période, mais il est un des plus récents de la IV^e. Les deniers n° 155, 156, 158, 160, 162 sont les moins bien conservés ; on peut leur adjoindre les n° 163 et 164. Les n° 161, 165-170, 181, 182 sont mieux conservés, et les n° de 171 à 178 sont les plus beaux.

104 av. J.-C.

V^e PÉRIODE, DE 650 A 670 (n° 183 à 220).

4-84 av. J.-C.

Dépôts. Excepté le n° 186, tous les deniers de cette période étaient moins nombreux à Oliva qu'à Fiesole. De même, à Cazlona, il ne s'en est rencontré que deux, et ce sont probablement les plus anciens. Toutes les variétés ont été trouvées à Fiesole, et les pièces d'Oliva étaient d'une très-belle conservation.

Séries. Le quinaire reparait sous une forme nouvelle. Les monétaires de la première partie de cette période n'ont pas frappé de pièces de cuivre, excepté M. Herennius (n° 197) et peut-être L. Julius (n° 198), si toutefois l'as

qui lui est attribué par Riccio est authentique. Ceux de la seconde partie en ont presque tous frappé en abondance ; nous avons même des as, du système oncial, de L. Memmius (n° 205), C. Sulpicius (n° 206), Lentulus (n° 207), C. Fabius (n° 208) ; peu après, L. Pison (n° 212) et D. Silanus (n° 213) inaugurèrent les as du système semi-oncial.

L'indication de la valeur n'est plus qu'une exception. Elle se voit encore sur les deniers n° 191, 204 et sur quelques-uns de ceux de L. Pison (n° 212).

Le *nom de Rome* ne se trouve non plus que par exception sur les n° 190, 191, 205, 207, 212, 213 ; et encore ne se voit-il pas sur toutes les pièces qui correspondent à ces numéros. (Voyez ce que nous avons dit, p. 169, des deniers frappés en 670 avec la légende EX.AP.)

Types. Il n'y a plus aucune règle fixe ; le choix des types, tant pour le droit que pour le revers, est laissé à la fantaisie des monétaires.

Dates et classification. Bien que toutes les pièces de cette période, trouvées à Oliva, soient belles, on peut distinguer trois degrés différents dans leur état de conservation. Les n° 186, 187, 188, 190, 195, 204 et 205 peuvent se ranger dans la première catégorie, qui est la moins bien conservée ; le n° 194 (auquel M. Zobel compare les deniers de Claudius Pulcher, de la période précédente) et le n° 197 appartiennent à la seconde ; le denier de M. Lucilius Rufus (n° 209) forme la troisième catégorie. Nous avons placé en tête ceux qui nous ont paru les plus anciens, en suivant pour les autres l'ordre alphabétique.

N^{os} 221-225.

Pièces frappées par les insurgés de la Guerre Sociale, de 664 à 672 au plus tard.

90-92 av. J.-C.

N^{os} 226-231.

Pièces enfouies dans le dépôt de Cingoli vers 668.

86 av. J.-C.

N^{os} 233-245.

Pièces enfouies dans le dépôt de Montecodruzzo, en 673 ; frappées de 667 à 673.

81 av. J.-C.

87-81 av. J.-C.

N^{os} 246-251.

Pièces enfouies dans le dépôt de Carrare vers 675, au plus tard en 680 ; frappées après 674 et avant 679.

79 av. J.-C.

74, 80, 75 av. J.-C.

N^{os} 252-258.

Pièces enfouies dans le dépôt de Hevisz-Szamos en Transylvanie, un peu après l'enfouissement de Carrare. Les sept deniers indiqués ne se trouvaient pas à Carrare ; ils sont par conséquent postérieurs à l'année 675. Le changement apporté par cette découverte au tableau chronologique de l'édition allemande, n'est sensible que pour les places occupées par les n^{os} 257 et 258. On peut penser que ce dernier aurait pu se trouver dans les dépôts de Roncofreddo et de Frascarolo s'il avait été moins rare.

79 av. J.-C.

N^{os} 259-265.

Pièces des dépôts de Roncofreddo et de Frascarolo, 680 à 685.

74-69 av. J.-C.

N^{os} 266-305.

Pièces enfouies à Cadriano, au plus tard en 705 ; frappées de 685 à 704 environ.

49 av. J.-C.

69-60 av. J.-C.

N^{os} 306-310.

Monnaies d'une date douteuse, mais frappées certainement peu de temps avant ou après 704.

50 av. J.-C.

§ II.

Tableau chronologique.

268-184 av. J.-C.

I^{re} PÉRIODE, DE L'ANNÉE 486 A 600.

268-224 av. J.-C.

1 (année 486—530 environ).

Légende : M ROMA ne se voit que sur les pièces frappées, et jamais sur les pièces coulées (1).

Espèces : Décussis, tressis, dupondius, as, semis, triens, quadrans, sextans et l'once, avec les marques de leur valeur respective (X, III, II, I, S, ..., ..., .., ..).

Pied monétaire : Triental (quatre onces); mais le poids va toujours en diminuant et, vers la fin de la période, tombe au-dessous de deux onces (2).

Pl. XXI, n^o 1,
2, 3.

Types du droit. Décussis : Tête de femme avec le casque à cimier terminé en bec d'oiseau (tête de Rome? Voyez p. 8, note h).

(1) Voy. ci-dessus, p. 7, note 1, ce que je dis à propos du décussis au type de la Victoire, donné par Arigoni. B.

(2) Parmi les pièces sur lesquelles le type n'est accompagné ni d'une légende ni d'un emblème, nous voyons dans l'ouvrage d'Olivieri le poids des as tomber jusqu'à 50^{rs},6 (= 1 once, 19 den.), celui des semis à 23^{rs},6 (= 20 den.), celui des triens jusqu'à 11^{rs},8 (= 10 den.), celui des quadrans à 2^{rs},9 (= 2 1/2 den.) et même 1^{rs},8 (= 1 1/2 den.), celui des sextans jusqu'à 5^{rs},9 (= 5 den.), celui des onces à 1^{rs},8 (= 1 1/2 den.). Ainsi les trois premières pièces de la série et le sextans ne descendent pas tout à fait jusqu'au pied oncial. Nous n'attachons pas une grande importance à l'exception que présentent l'once et le quadrans, car nous avons déjà eu occasion de remarquer l'irrégularité du monnayage des pièces divisionnaires. M.

J'ai pu, grâce à l'obligeance de M. le baron d'Ally, vérifier moi-même le poids des pièces de cette espèce que ce savant possède dans sa collection. J'ai trouvé pour les as, 60^{rs},32; 60^{rs},20; 58^{rs},55; 52^{rs},90; 51^{rs},90; 51^{rs},42; le plus faible pèse 28^{rs}, c'est-à-dire un peu plus d'une once; les semis pèsent : 27^{rs},69; 26^{rs},94; 21^{rs}, et le plus faible 17^{rs},45; les triens 17^{rs},94; 12^{rs},03; 11^{rs},23, et le plus faible 9^{rs},61; les quadrans, 6^{rs},82; 6^{rs},21, et le plus faible

Tressis : Même type.

Dupondius : Même type.

As : Tête de Janus.

Semis : Tête laurée de Jupiter.

Triens : Tête de femme casquée.

Quadrans : Tête d'Hercule, couverte de la peau de lion.

Sextans : Tête de Mercure, coiffée du pétase ailé.

Once : Tête de femme casquée.

Types du revers : Toujours la proue de navire; quelquefois, mais rarement, la proue est remplacée sur l'once par une corne d'abondance (Riccio, *Cat.*, p. 15, n° 89 et 90).

Fabrique : La fonte et la frappe ont été employées simultanément pour toutes les pièces de la série à l'époque qui précède immédiatement celle où l'on commence à voir des emblèmes de monétaires. Le décussis et le tressis sont toujours coulés et leur poids dépasse le pied sextantaire; on peut en dire autant du dupondius (1). En général, il n'y a pas une grande différence de poids entre les plus faibles des as coulés et les plus forts des as frappés. On en trouve dans Olivieri du poids de 53^{gr} (= 1 once, 21 den.), 51^{gr},9 (= 1 once, 20 den.), 50^{gr},6 (= 1 once, 19 den.) (2).

Il est vrai qu'il existe des as de ce poids sur lesquels on

4^{gr},16; les sextans, 9^{gr},54; 9^{gr},53; 9^{gr},15; 8^{gr},64; 8^{gr},19, jusqu'à 6^{gr},82; les onces enfin, 4^{gr},80; 4^{gr},51; 4^{gr},41. On le voit, ces nouvelles données ne font que confirmer les appréciations de M. Mommsen. B.

(1) Le seul dupondius frappé, que nous connaissons, pèse 39^{gr},50; il appartient donc à la série onciale faible ou peut-être à la série semi-onciale. (*Bull. de l'Inst. arch.*, 1862, p. 49).

(2) Comparez le poids des as de la collection d'Ally, p. 214, note 2. Voyez aussi dans les *Recherches sur la monnaie romaine*, t. I, de cet auteur, les divisions qu'il attribue aux séries de l'as coulé.

voit déjà les emblèmes et les noms des monétaires (p. 159, 160). Quant à la frappe, elle avait été adoptée beaucoup plus tôt pour les petites pièces que pour les grandes, et depuis la réduction de l'as au poids de quatre onces, il est rare de trouver des triens, des quadrans, des sextans et des onces coulés.

(Cohen, pl. LXX, n° 1 ; pl. LXXII, n° 1, 2, 3).

2.

I, 1, a.

Légende : M ROMA.

Espèces : Denier, quinaire, sesterce avec l'indication de leur valeur (X, V, IIS).

Pied monétaire : $\frac{1}{16}$ de la livre romaine.

Pl. XXII, n° 1, 2,
3, 4.

Types : Tête de femme avec le casque ailé. M Les Dioscures à cheval, galopant à droite, avec leurs manteaux flottants, leurs bonnets pointus et les lances en arrêt ; au-dessus de leurs têtes, deux étoiles.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \Lambda, \text{ plus rarement } \mathbf{A} \mathbf{A} \mathbf{A} \mathbf{A} \\ \mathbf{X} \end{array} \right.$

Fabrique : La légende est tantôt incuse, tantôt en relief (1).

Degré de rareté : C.

(1) M. Zobel observe que les deniers anonymes avec les Dioscures au revers, ceux surtout qui sont frappés sur des flans larges et minces avec un relief peu saillant et sur lesquels on trouve la forme Λ dans le mot ROMA semblent les plus anciens ; ils ont constamment été trouvés plus usés et plus frustes que les autres dans les dépôts espagnols. Sur ces pièces la tête de Rome n'est presque jamais ornée de boucles d'oreilles. Les pièces un peu moins larges, plus épaisses et dont le relief est plus saillant, paraissent moins anciennes ; sur celles-ci la tête porte presque toujours des boucles d'oreilles, et l'A est quelquefois moins archaïque. Il s'est trouvé deux pièces de cette sorte bien conservées et presque belles dans le dépôt d'Oliva. Les cinq pièces les plus fortes du trésor d'Oliva pesaient 4^{re},28 ; 4^{re},25 ; 4^{re},12 ; 4^{re},11 ; 4^{re},05. (*Annales de l'Inst. arch.*, 1863).

Dépôts : CAZL. OL (21, dont 16 avec ROMA, et 5 avec ROMA, presque tous usés). RC. FIES (21 avec ou sans emblèmes). CARR. PB (3). MC (97). RF. FR. C. SC. COLL. SA (11). SF (3). CI (2 usés).

(Cohen, pl. XLIII, n^{os} 1, 2, 3, 4, 6. — Riccio, pl. LXXI, *Incertaine*).

3 [6].

I, 1, b.

Légende : R ROMA.

Espèces : Deniers et quinaires avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire : $\frac{1}{12}$ de la livre romaine.

Type : Le même que sur le n^o 2; dans le champ un emblème.

Pl. XXII, n^{os} 5, 6
et 9.

On rencontre rarement le quinaire avec un emblème (1).

Forme des lettres : Comme au n^o 2.

Fabrique : Les lettres de la légende ne sont jamais incusées, mais en relief; on peut répéter au reste ce que nous en avons dit au n^o 2. Nous remarquerons seulement que les pièces qui portent le symbole de la roue, sont en général plates et à bord dentelé; cette particularité qui ne se retrouve que longtemps après sur les deniers des triumvirs monétaires, ne prouve rien contre leur ancienneté, puisqu'il existe des pièces dentelées, frappées en Afrique, que l'on peut faire remonter à l'année 535. Elles prouvent qu'après l'essai qui en avait été fait à Rome, probablement par un seul monétaire, cette méthode fut abandonnée pour n'être reprise que plus tard.

210 av. J.-C.

(1) L'émission du quinaire a cessé en Espagne vers 548 (*Bull. del'Inst. arch.*, 1862, *loc. cit.*), celle du sesterce avait cessé quelques années plus tôt. La prompte disparition de ces deux espèces explique pourquoi les emblèmes ne se voient jamais sur les sesterces et sont si rares sur les quinaires de nos collections. Quant aux monnaies d'or et de cuivre, l'emblème ne figure souvent que sur la pièce principale et non sur les fractions. B.

206 av. J.-C.

Dépôts : CAZL(?) OL(12 avec ROMA, fort usées; 2 d'entre elles avec la roue et dentelées, 3 avec le croissant, 2 avec l'étoile sous les chevaux, 2 avec la corne d'abondance, 1 avec le taureau cornupète, 1 avec le griffon, 1 avec le fer de lance). FIES (voyez le n° 2). CARR (avec le croissant, le taureau, le chien, etc.). MC. RF. FR. C. SC. COLL. SA(9). SF(3). PB(1).

(Cohen, pl. ALIII, n° 5).

EMBLÈMES OU SYMBOLES (1) QUI SE TROUVENT SUR LES PIÈCES
n° 3, 4, 7, 19, 94.

Abeille (Voy. Mouche).

Ancre. — Aureus de 60 sesterces.

— Denier $\mathfrak{R}$ Dioscures 4^{re}, 35 (Borghesi, belle conservation). — As, semis, triens, quadrans, sextans, once. L'as varie de 41^{re} à 12^{re}; il y a probablement deux séries. — Pour le triens, voy. Riccio, *Cat.*, p. 8.

Ane. — As du pied oncial (un as de 22^{re} dans Riccio, *Cat.*, p. 7).

Autel allumé. — Victoriât (Riccio, *Cat.*, p. 24).

Bâton ou plutôt *toise à mesurer* (*verga o piuttosto decempeda*, Borghesi). — Denier 4^{re}, 40 (belle conservation; la toise à mesurer est sur le revers, Borghesi); 3^{re}, 60 (belle pièce, l'emblème sur le côté droit, Borghesi); 3^{re}, 68 (très-belle pièce, l'emblème sur les deux faces, Borghesi). — Victoriât 2^{re}, 85 (très-beau, Borghesi).

Le même emblème au droit et une

palme sur le revers. — Denier $\mathfrak{R}$ Dioscures 3^{re}, 56 (belle pièce, communiquée par Borghesi).

Le même emblème au droit, symbole inconnu sur le revers. — Denier $\mathfrak{R}$ Dioscures 3^{re}, 05 (endommagé, communiqué par Borghesi).

Bâton nouveau, tantôt au droit, tantôt sur le revers ou sur les deux faces. — Denier (Dioscures). — Victoriât. — Quadrans et sextans (Pied oncial?). Pour le sextans, voir Riccio, *Cat.*, p. 9.

Bâton augural (Lituus; *bastone augurale ricurvo in piedi*). — Denier $\mathfrak{R}$ Dioscures. Voyez Riccio, *primo suppl.* p. 3.

Les deux bonnets des Dioscures. As, semis (Pied oncial; as = 29^{re}). — Sur le semis, voy. Riccio, *Cat.*, p. 207.

Bonnet de flamme. — Denier $\mathfrak{R}$

(1) Le type des victoriats et des pièces de cuivre est le type ordinaire. Quand la source n'est pas indiquée, le renseignement a été pris dans Riccio (*Monete di fam.*, p. 255-261).

Dioscures 3^{re},65 (Pièce endommagée, Borghesi.) Riccio, *primo supplemento*, p. 3.

Bonnet lauré. — Denier, victoriat, as, semis, triens, quadrans (Pied oncial très-fort?). Pour le semis et le triens, voy. Riccio, *Cat.*, p. 7 et 8.

Boisseau à mesurer le blé. — Victoriat 2^{re},38 (bel exemplaire, Borghesi).

Bouclier et lituus (trompette) en sautoir : emblème de la famille Decia, le nom de DECIVS MVS (au droit) se trouvant sur la restitution de cette pièce par Trajan. Il n'est plus fait mention de cette famille après le V^e siècle; Cicéron (*Philip.* XI, 6, 13; XIII, 13, 27) dit, comme par ironie, de P. Decius, qu'il prétendait descendre des Decii Mures. — Denier η Dioscures 3^{re},11 (assez beau, Borghesi).

Bouclier rond ou carré (Riccio, *Monet. di fam.*, p. 260). — Denier η Dioscures.

Bouquetin (caprone), voy. Chamols. — As, semis (Pied oncial? Riccio, *Cat.*, p. 8.)

Branche de laurier. — Denier η Dioscures 4^{re},62 (magnifique conservation, Borghesi). As sextantaire, à ce qu'il paraît. — [Le denier nous a été communiqué par Borghesi; sur l'as, voy. Riccio, *Cat.* p. 5.]

Caducée. — Denier η Dioscures 4^{re},51 (Borghesi, magnifique conservation); 4^{re},20 (*ibid.*, beau); as, triens, quadrans, sextans. — Pied sextantaire.

Casque avec un cimier en forme de faucille. — Denier η Dioscures 3^{re} (usé, Borghesi); victoriat 2^{re},72 (beau, Borghesi). As probablement du pied oncial fort.

Casque surmonté d'un croissant. — Denier η Dioscures. — Quadrans (Riccio, *Cat.*, p. 8 et 22).

Cep de vigne chargé de raisins. — As, suivant toute apparence, du pied oncial (2 as de 27^{re} chacun).

Cercle coupé de deux lignes qui forment un triangle dans le bas. — Denier η Dioscures (Riccio, *Monet. di fam.*, pl. LXVII, n° 1).

Chamois (Camoscio o capra selvaggia, Riccio). — As, semis, quadrans, du pied oncial fort (Riccio, *Cat.*, p. 7, 9, 10). C'est probablement le même symbole que l'on a indiqué quelquefois sous le nom de *Bouquetin*, quoique dans l'ouvrage de Riccio les deux symboles se suivent.

Cheval debout. — As, probablement du pied oncial (Riccio, *Cat.*, p. 7).

Chien debout. Emblème de la famille Antestia. — Denier η Dioscures 3^{re},80 (beau, Borghesi); victoriat, 2^{re},15 (beau, Borghesi); as, semis. Pied oncial fort. (*Semis* dans Riccio, *Cat.*, p. 7. — Olivieri).

Chouette. — Denier η Dioscures 3^{re},76 (bel exemplaire, Borghesi).

Corne d'abondance. — Denier η Dioscures 4^{re} (beau, Borghesi). — Victoriat 3^{re},07 (très-beau, Borghesi), as, semis, quadrans; probablement du pied sextantaire. (*Semis* dans Riccio, *Cat.*, p. 207; quadrans, *ibid.*, p. 8).

Couronne. — Pièce d'or de 60 sesterces. — Denier η Dioscures 4^{re}, (bel exemplaire, Borghesi). — As, semis. Pied sextantaire (moyenne de 4 as = 41^{re}).

Croissant. — Denier η 1^{re} les Dioscures 4^{re},65 (très-belle conservation : *mezza luna fra le teste dei Dioscuri*,

Borghesi); 4^{re}, 23 (très-belle conservation : *C fra le teste dei Dioscuri*, Borghesi; Riccio, *Mon. di fam.* p. 260.)
 2^e Diane dans un char attelé de cerfs (n° 94). Victoriât 2^{re}, 50 (belle pièce, Borghesi). as, semis, sextans : suivant toute apparence du pied sextantaire et demi-oncial (un as 41^{re}, d'autres à ce qu'on dit de 50^{re} et de 14^{re}). Il y a aussi des triens et des sextans avec la lettre C, qu'on doit peut-être rattacher à cette série (Riccio, *Cat.*, p. 19).

Croix oblique X. — Triens (Riccio, *Cat.*, p. 207).

Dauphin. — Denier η Dioscures 3^{re}, 22 (Borghesi, ex. usé). As, semis, quadrans. — Pied oncial (un as de 30^{re}).

Tête d'éléphant. Emblème des Metellus. (Voyez ci-après n° 136.)

Épée gauloise. — Denier η Dioscures. — Victoriât 3^{re}, 33 (très-bel exemplaire, Borghesi). — As, peut-être du pied oncial fort.

Épée recourbée. — Denier η Dioscures 4^{re} 45; 4^{re}, 37 (tous les deux très-bien conservés, Borghesi). Victoriât, as, triens. — Riccio, p. 260 cite le denier; Caproneal a publié les autres dans les *Ann. de l'Inst. arch.* 1842, p. 129.

Épieu de chasse. — Denier (Borghesi, *Dec.*, XVII, p. 22; *Œuvr. compl.*, t. II, p. 299). — Victoriât 3^{re}, 30 (bel exemplaire, Borghesi).

Épis. — Denier η 1^{re} Dioscures 3^{re}, 60 (Borghesi, *Dec.*, XVII p. 18). 2^e Victoire dans un bige. — Victoriât 3^{re}, 04 (Borghesi). — Quinaire η Dioscures 1^{re}, 85 (Borghesi). — As, semis, triens, sextans, once. Pied oncial fort (un as = 39^{re}).

Étendard (bandiera svolazzante). — As du pied oncial (?).

Étoile. — Aureus de 60 sesterces. — Denier η Dioscures 3^{re}, 90 (bel exempl. Borghesi). As, semis, quadrans. Pied oncial (moyenne de 3 as, = 24^{re}).

Fer de lance (posé horizontalement) — Denier η Dioscures 3^{re}, 55 (très-usé, Borghesi). — Victoriât 2^{re}, 80 (Borghesi, *Dec.*, XVII, p. 8). — Quinaire 1^{re}, 92 (Borghesi, *loc. cit.*) — As, semis, quadrans, sextans. Pied oncial (as de 31^{re}).

Fer de lance (?) (posé perpendiculairement) — Denier η Dioscures (Riccio, *Cat.*, p. 22; pl. III, n° 1).

Fleur. — Denier η Dioscures.

Feuille de vigne. — Triens? (Riccio, *Cat.*, p. 10).

Foudre. — Denier η Dioscures. — Victoriât 2^{re}, 33 (beau, Borghesi). — Quadrans. — (Denier dans Riccio, *Cat.*, p. 22, pl. III, n° 2; le quadrans *ibid.* p. 10).

Gouvernail. — Denier η Dioscures 3^{re}, 75 (belle pièce, Borghesi). Riccio, *Cat.*, p. 22, pl. III, n° 3.

Gouvernail et oiseau. — As du pied oncial (un as = 26^{re}).

Grappe de raisins. — As du pied sextantaire d'après Riccio, *Cat.*, p. 5.

Griffon. — Décrit quelquefois sous le nom de Pégase ou de Sphinx. Denier η Dioscures 3^{re}, 85 (très-beau, Borghesi). — As, semis. Pied oncial (moyenne de 5 as = 23^{re}).

Insecte. — Triens (Riccio, *Cat.*, p. 8, 10).

Lion. — As, semis. Pied oncial.

Louve allaitant les jumeaux. — As, triens, sextans. Pied oncial fort

(moyenne de 3 as = 30^{rs}). — Triens et sextans (Riccio, *Cat.*, p. 8, 10).

Marteau. — As, semis, triens. Pied oncial à ce que l'on prétend (Riccio, *Cat.*, p. 163, n^{os} 7, 8, 9. — Cohen, p. 342).

Marteau et bonnet de Flamme. On l'attribue ordinairement au Pontife C. Sempronius Tuditanus, Préteur en 557 (Tit. Liv. XXXIII, 42. Voy. Cavedoni, *Bullet. de l'Inst. arch.* 1844, p. 27); cependant cette série paraît être plus ancienne et remonter au delà de 537. — Denier (Dioscures, Cohen, pl. XLIII, n° 3) : 4^{rs}, 4 (Cab. de Berlin) et 2^{rs}, 90 (fruste, Borghesi). — As (Cohen, pl. LXX, n° 3), semis, triens, quadrans. Pied sextantaire (moyenne de 5 as = 48^{rs}). — Quadrans, Capranesi, *Ann. de l'Inst. arch.* 1842, p. 130.

Massue. — Denier $\mathfrak{N}$ Dioscures 4^{rs}, 30 (Borghesi, très-belle pièce). — Victoriat 2^{rs}, 24 (belle pièce, Borghesi). — As, sextans. Pied sextantaire (moyenne de 4 as = 53^{rs}).

Mouche. — Denier $\mathfrak{N}$ Bige de Diane. — Victoriat 1^{rs}, 83 (très-usé, Borghesi). — As, triens (l'as de 19^{rs}). Olivier appelle le symbole de cet as une abeille.

Navire. — Denier $\mathfrak{N}$ Dioscures. (Riccio, *Cat.*, p. 21).

Oreille. — Denier $\mathfrak{N}$ Dioscures 3^{rs}, 72 (bel exempl. communiqué par Borghesi).

Palme. — Denier $\mathfrak{N}$ Dioscures 3^{rs}, 51 (conservation passable, Borghesi).

Papillon. — Victoriat, as, triens. Pied oncial, à ce que l'on prétend. Le denier que donne Riccio, *Monet. di fam.*, p. 263, nous paraît incertain.

Papillon sur un cep de vigne, chargé de grappes de raisins, ou bien sur une

grappe. — As, semis. — Pied oncial d'après Riccio, *Cat.*, p. 7.

Pelle. — Denier $\mathfrak{N}$ Dioscures.

Pentagone. — Aureus de 60 sesterces. — Denier $\mathfrak{N}$ Dioscures, 3^{rs}, 71 (beau, Borghesi). — Victoriat, 2^{rs}, 64 (beau, Borghesi).

Porc. — Denier $\mathfrak{N}$ Dioscures. — Victoriat 3^{rs}, 06 (Pinder, p. 98) et 2^{rs}, 60 (Borghesi). As, semis, triens, quadrans. Pied oncial à ce que l'on prétend. — (Triens, Capranesi, *Ann. de l'Inst. arch.* 1842, p. 130).

Proue de navire. — Denier $\mathfrak{N}$ Dioscures 3^{rs}, 70 (bel exemplaire, Borghesi). — As, semis, quadrans, sextans. Pied oncial fort (2 as, en moyenne = 31^{rs}). — Quadrans, Riccio, *Cat.*, p. 8.

Roue à 6 rayons. — Denier $\mathfrak{N}$ Dioscures, bord dentelé, sur le pied de 72 à la livre. Cohen, p. 339. — Cavedoni, *Saggio*, p. 23; *Appendice A*, p. 286. — Riccio, *Monet. di fam.*, p. 260; *Cat.*, p. 22. — Friedländer dans Koehne's *Zeitschrift*, II, p. 136. — *Ann. de l'Inst. arch.* 1863, p. 25. — Cavedoni, *Nuovi studii*, p. 6.

Scorpion. Denier et quinaire (avec le bige de Diane). Quadrans (dans Riccio, *Cat.*, p. 10).

Serpent enroulé. — Denier $\mathfrak{N}$ Dioscures.

Taureau debout. — Denier $\mathfrak{N}$ Dioscures. As. Pied oncial probablement. (Riccio, *Cat.*, p. 5 et 7, décrit deux as, l'un avec le symbole du taureau debout, comme appartenant au système sextantaire, et l'autre avec le taureau cornupète comme oncial.)

Tête de femme. Emblème des Horatii Coclites. Un denier de cette es.

pièce, restitué par Trajan, porte sur le droit la légende **COCLES**; cependant cette famille n'est pas citée parmi les familles sénatoriales après le IV^e siècle de Rome, desorte qu'on est étonné d'en rencontrer l'emblème sur des pièces d'argent. — Denier η Dioscures, trouvé à SA. et à SF; 3^{re}, 72 (belle pièce, Borghesi).

Quatre torches (ou *quatre quenouilles*, d'après Cavedoni). — Victoriât (comp. Borghesi, *Dec.*, XVII, p. 18; *Œuvr. compl.*, t. II, p. 296). — Demi-victoriât avec tête d'Apollon. η Victoire couronnant un trophée (Morelli, *Incertaines*, pl. IV, C. — Cavedoni, *Ripostigli*, p. 156, n° 140).

Tourterelle ou *un oiseau à peu près*

semblable. — Denier η Dioscures. — As. — Pied oncial (31^{re}).

Trident. — Denier η Dioscures. 3^{re}, 55 (beau, Borghesi). — Victoriât.

Tronçon de colonne. — As. — Pied demi-uncia? (Riccio, *Catal.*, p. 9).

Victoire couronnant les Dioscures sur le denier, ou *une pointe de lance* sur le cuivre. — Denier η Dioscures (3^{re}, 75, assez bien conservé, Borghesi). — As, semis, triens, quadrans, sextans, once. — Pied oncial fort (moyenne de 5 as = 32^{re}.)

Victoire tenant une couronne, debout sur une proue ou bien planant au-dessus. — As, semis, triens, quadrans, sextans, once. Pied sextantaire (1 as = 49^{re}).

217 av. J.-C.

h [5] (vers l'an 537 de R.)

Légende : η ROMA.

Pl. XXII, n° 7, 8.

Espèces : As, semis, triens, quadrans, sextans, once avec la marque de leur valeur (1).

Pied monétaire : Triental réduit. L'as varie de 2 onces à 1 once et au-dessous (2).

Type : Ordinaire. Les emblèmes sont plus fréquents sur l'as que sur ses divisions.

Fabrique : Les pièces sur lesquelles on voit un emblème sont presque toutes frappées. Ces emblèmes ne se trouvent,

(1) Nous ne connaissons pas de décussis, de tressis ou de dupondius du pied sextantaire ou d'un pied monétaire inférieur. Le dupondius frappé répond seul à un as d'un poids sensiblement au-dessous de l'once. Jusqu'ici nous n'avons vu d'emblèmes que sur des as qui ne dépassent pas deux onces. Nous ne parlons pas du fer de lance qui se trouve sur le décussis d'Arigoni.

(2) Nous ne sommes pas bien convaincu qu'il existe des as semi-unciaux avec un emblème seulement, sans légende.

dans l'origine, que sur l'as, et l'on pourrait en inférer que les petites fractions ont été coulées à l'époque où l'on frappait déjà la pièce principale (1). Toujours est-il que les as coulés les plus faibles sont d'une once $\frac{1}{8}$, et qu'il se trouve des semis, des triens, des quadrans et des sextans coulés sur le pied oncial. Nous répétons ici ce que nous avons dit au n^o 4, que les petites fractions ne sont pas taillées assez régulièrement pour que leur poids ait de l'importance.

(Cohen, pl. LXX, n^{os} 2, 3, 12).

5 [h] (vers 526 ? peut-être plus tôt).

226 av. J.-C.

Légende : $\overline{\text{R}}$ ROMA.

Espèces : Double victoriat, victoriat et demi-victoriat sans la marque de leur valeur (2).

Pl. XXIII, n^{os} 1, 2,
3 et 4.

(1) Nous n'avons pas grande confiance dans les as semlonciaux coulés du *Cat. d'Ennery*. Olivieri et Gennarelli n'en donnent pas même du poids d'une once.

(2) Le seul exemplaire connu du double victoriat a été trouvé en Espagne près de Tortose; il a fait partie de la collection de M. A. Heiss à Madrid. La gravure que j'en donne est faite d'après une empreinte envoyée à M. Mommsen. Ce savant a bien voulu me la communiquer en me donnant les renseignements nécessaires pour modifier ce qu'il avait dit sur le victoriat dans l'ouvrage que je traduis. M. Mommsen remarque avec raison que la présence en Espagne du double victoriat et des victoriats à caractères incus, prouve que dans la première moitié du vi^e siècle, et avant la conquête romaine, les négociants italiens se servaient du victoriat plutôt que du denier dans leurs relations avec la péninsule Ibérique. Ce fait n'a rien qui doive nous surprendre, puisque le victoriat par son poids et sa valeur intrinsèque est identique à la drachme marseillaise. Ce ne fut qu'après leurs victoires en Espagne, en 548, que les Romains firent frapper des deniers à légendes celibériennes dans les ateliers monétaires qu'ils avaient établis dans la Tarraconnaise, à Osca.

206 av. J.-C.

Dans son ouvrage (p. 481, note 43), M. Mommsen avait admis, sous toutes réserves, l'existence d'un demi-victoriat au même type que le victoriat et

Pied monétaire : Poids primitif 3^{rs},41 ; poids réduit 2^{rs},93. Le double victoriat qui pèse 6^{rs},37 est trouvé.

Type : Le même pour les trois espèces. Tête laurée et barbue de Jupiter à droite. à Victoire à droite couronnant un trophée.

Forme des lettres : Presque toujours A.

Fabrique : La légende est quelquefois en caractères incus (4). Les plus anciennes pièces sont sans emblème, les autres avec emblèmes.

Degré de rareté : Le double victoriat est unique jusqu'à ce jour, le victoriat peu commun, le demi-victoriat très-rare.

avec la marque de sa valeur S, tout en prévenant qu'il ne le connaissait que par le témoignage de Riccio dans ses *Mon. di fam.*, p. 262, pl. LXXI, et que cette pièce ne se trouvait pas dans le *Catalogue* du même auteur. Il soupçonnait que le numismatiste napolitain s'était trompé dans son premier ouvrage en donnant comme un demi-victoriat la pièce d'un sesterce et demi marquée du chiffre IS (n° 218). Il résulte des recherches que j'ai faites tant au Cabinet de France que dans d'autres collections que les conjectures de M. Mommsen étaient parfaitement fondées, et que le victoriat en question avec la marque de sa valeur n'existe pas. Grâce à l'obligeance de M. le baron d'Ailly, qui a bien voulu me communiquer le résultat de ses études, j'ai pu compléter cet article en donnant un véritable demi-victoriat, d'après deux pièces de sa riche collection. L'une de ces pièces a 15 millimètres de diamètre et pèse 1^{rs},85, la seconde pèse 1^{rs},48 et a 13 millimètres de diamètre. On voit que les poids correspondent assez exactement aux deux poids du victoriat. C'est d'après la première de ces pièces que j'ai fait graver le n° 4 de la pl. XXIII.

B.

(1) Cette particularité qui ne s'est encore rencontrée sur aucun des victoriats trouvés en Italie, se voit sur quatre victoriats découverts en Espagne. L'un appartient à M. Mascarell à Jativa et pèse 3^{rs},47; deux autres se trouvent au musée national de Madrid et pèsent 3^{rs},11 (usé), et 3 grammes. Le quatrième est au musée Delgado et pèse 2^{rs},99. M. Zobel, à qui je dois ces renseignements, ajoute qu'un défaut du flan a fait disparaître la légende, mais que tout l'ensemble de la pièce présente tant de similitude de style et de

Dépôts. RF.LIR (1 ex.).

(Cohen, pl. XLIII, n° 15 et 16).

6 [10] (vers 525 de Rome).

I, 2.

229 av. J.-C.

Légende : Ɱ ROMA. — Nom d'atelier : Ɱ ROMA en monogramme ⱮⱮ (1).

Espèces : Denier, victoriat, quinaire, sesterce, as, semis, quadrans, sextans [B^{re} d'Ailly], toutes, excepté le victoriat, avec la marque de leur valeur (2).

Pl. XXIII, n° 5.

Pied monétaire du cuivre : Oncial fort et souvent sextantaire.

—*de l'argent :* Le denier pèse, d'après Borghesi, 4^{re}, 35; le sesterce de la collection Pembroke pèse 1^{re}, 15 (= 17,7, un peu usé. *Cat. Pembroke*, p. 122).

Types : Ordinaires.

Forme des lettres : A partout.

fabrique avec les trois autres, qu'il ne doute pas que sa légende n'ait été également incuse. Toujours est-il que nous en connaissons trois exemplaires bien authentiques. Le fait est intéressant à constater parce qu'il reporte la fabrication des victoriats à une époque assez reculée. La gravure que j'en donne pl. XXIII, n° 3, est faite sur les empreintes qui m'ont été communiquées par M. Zobel.

B.

(1) Le monogramme ne doit pas se lire ⱮⱮ (voyez le *Catalogue de la collection Pembroke*, p. 122). Riccio a voulu y découvrir les éléments du mot ROMIL et l'a attribué à la famille Romilia, mais cette explication est aujourd'hui abandonnée. On ne peut pas non plus admettre la leçon ROMA (n^{us}) que donne M. Cohen (*Rev. num.* 1858, p. 53), et celle de Charles Lenormant Q.MARI (*Ibid.*) ne nous paraît pas meilleure.

(2) Comp. pour le denier ce qu'en dit M. Cohen (*loc. cit.* et *Monnaies de la République romaine*, p. 343 et 344). Pour le victoriat, le quinaire, le sesterce et l'as, voir Riccio, *Cat.* p. 175, pl. IV, n° 22 et 24; pl. VI n° 3.

II.

15

Rareté : R¹ (1).

(Cohen, pl. XLIII, n° 5 et 7; pl. LXX, n° 6).

217 av. J.-C.
Pl. XXIII n° 6.

7 (Vers l'an 537 de Rome) (2).

1, 3.

Légende : R ROMA.

Espèces : Denier et quinaire avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire : $\frac{1}{80}$ de la livre.

Type : Tête de femme avec le casque ailé. R Diane dans un bige galopant à droite, le croissant au-dessus de la tête.
- Sans emblème, ou avec un scorpion, une mouche ou une abeille, un épi (Riccio, p. 261).

Forme des lettres :

X	$\left\{ \begin{array}{l} \text{sur les pièces marquées du scor-} \\ \text{pion ou de l'épi} \\ \text{sur les pièces marquées de la} \\ \text{mouche} \end{array} \right\}$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{Cavedoni, Ripostigli,} \\ \text{p. 241, n. 210.} \end{array} \right\}$
A		
A		
A		

(1) Le denier est fort rare; il ne s'est rencontré dans aucun des dépôts espagnols, ni, que nous sachions, dans ceux d'Italie. Sa place chronologique est indubitable, car de tous les deniers sur lesquels, outre le nom de **ROMA** on voit encore un monogramme, c'est le seul dont le poids soit de $\frac{1}{72}$ de livre. Tous les deniers de l'ancien poids se trouvent en tête de notre série (*Ripostigli di denari romani scoperti nella Spagna*, dans les *Annal. de l'Inst. arch.*, 1863).

B.

(2) M. Zobel regarde ces Bigati avec Diane comme beaucoup plus anciens que ceux avec le bige de la Victoire et sur lesquels on ne voit ni emblème ni nom de famille. Les Bigati avec le bige de Diane trouvés à Oliva étaient fort usés; la forme archaïque A ou A est constamment employée dans la légende, tandis que sur les autres on voit toujours l'A de forme plus récente. On a des quinaires avec le bige de Diane, on n'en connaît pas avec celui de la Victoire; enfin comme nous verrons ci-après, c'est sur les deniers avec le bige de Diane que se trouvent les plus anciens noms de famille. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863.)

B.

Rareté : Denier peu commun ; quinaire R^a.

Dépôts du denier : CAZL.OL (2 avec la mouche, usés). F (1 avec l'abeille, 2 avec deux rats?). MC(6).RF.FR.C.SC. COLL.SA (1).

(Cohen, pl. XLIII, n° 8, 13).

8 [11].

Légende : $\overline{\text{R}}$ ROMA se voit sur toutes les pièces frappées, excepté sur la demi-once *b*, mais cette légende ne se trouve ni sur les as, ni sur les semis coulés. — Nom de l'atelier : $\downarrow$ (*uceria*) sur toutes les pièces, ordinairement sur le revers, rarement au droit, quelquefois sur les deux faces. Par exemple, au droit $\downarrow$, au revers T sur le victoriat, le sesterce, le sextans, l'once ; ou bien au droit T, au revers $\downarrow$ sur la demi-once, ou bien encore au revers $\overline{\text{T}}$ en monogramme sur le victoriat et le sextans. Dans ce dernier cas le T, qui n'est pas encore expliqué, semblerait devoir faire partie du nom de l'atelier (?).

Espèces : Victoriat, quinaire, sesterce, as, dextans (S....) (1), semis, quincunx (.....), triens, quadrans, sextans, once, demi-once (Σ), toutes avec la marque de leur valeur, à l'exception du victoriat, du sesterce, de la demi-once *b*, et quelquefois de la demi-once *a*.

Pl. XXIII, n° 8.

Pied monétaire du cuivre : Il varie du triental à l'once, mais il ne descend guère jusqu'au semi-oncial (2). Il est probable que ces espèces n'existent pas toutes avec toutes les variétés de poids ; celles surtout qui n'appartiennent

(1) C'est probablement par erreur que Riccio donne un dodrans (S...) (*Mon. di fam.*, p. 264).

(2) *Suprà*, p. 170.

pas à la série romaine (dextans, quincunx, demi-once) ne se frappaient peut-être plus à la dernière époque de ce monnayage.

Lorsque les monnaies étaient taillées sur le pied sextantaire, le dextans n'existait certainement pas encore dans cette série, et lorsque le pied oncial fut introduit, le quincunx fut supprimé et remplacé par le dextans afin qu'il restât dans la série onciale une pièce matériellement semblable au quincunx de la série sextantaire, mais avec une valeur nominale double.

Pied monétaire de l'argent : Poids du victoriat 3^{rs},27 (avec $\downarrow$ au droit et T au revers, belle conservation, Borghesi) ; 3^{rs},26 (avec $\downarrow$ au droit, belle conservation, Borghesi) ; 2^{rs}81 ($\downarrow$ au revers, belle conservation, Borghesi) ; 2^{rs},47 (L T en ligature au revers, belle conservation, Borghesi). — Poids du quinaire : 1^{er},21 (Cabinet de Vienne). — Poids du sesterce : 0^{rs},98 (= 1 trapp. 2 ac. Riccio, *Monete di Lucera*, cl. IV, n° 15, p. 20).

Types du victoriat et du quinaire : Ordinaires.

- *du sesterce* : Tête de femme casquée. $\mathfrak{N}$ Un Dioscure à cheval galopant à gauche, le bras levé (1).
- *de l'as* : Ordinaire.
- *du dextans* : Tête de Cérès couronnée d'épis. $\mathfrak{N}$ Victoire dans un quadriges (Riccio, *Cat.*, pl. V, n° 2, et *Mon. di Lucera*, cl. IV, n° 1).
- *du semis* : Ordinaire (sur un semis triental on voit

(1) Quoique l'indication de la valeur ne soit pas marquée sur cette pièce, ce doit être un sesterce (Riccio, *Cat.*, pl. III, n° 19), le type indiquant un demi-quinnaire. Comp. ci-dessous le sextans, l'once et la demi-once. Le poids confirme cette supposition ; mais dans pareille circonstance cette preuve n'est pas suffisante.

dans le champ, au-dessus de la proue, une étoile, une massue et une aile. Riccio, *Cat.*, pl. V, n° 1).

Type du quincunx : Tête laurée d'Apollon. ☞ Les Dioscures galopant à droite, la lance en arrêt ; au-dessus deux étoiles (Riccio, *Cat.*, pl. V, n° 3, et *Monete di Lucera*, pl. III, cl. iv, n° 3).

- *du triens et du quadrans* : Ordinaires.
- *du sextans* : *a* Ordinaire ; quelquefois une massue au-dessus de la proue. *b* Tête de femme avec le casque à cimier terminé en bec d'oiseau. ☞ Les Dioscures galopant avec la lance en arrêt ou le bras levé (Riccio, *Cat.*, pl. V, n° 5 ; *Monete di Lucera*, pl. III, cl. iv, n° 4).
- *de l'once* : *a* Ordinaire. *b* Tête de femme avec le casque phrygien terminé en bec d'oiseau. ☞ Un Dioscure galopant avec la lance en arrêt (Riccio, *loc. cit.*) (1).
- *de la demi-once* : *a* Tête de Mercure avec le pétase ailé. ☞ Proue de navire (Riccio, *Cat.*, pl. V, n° 19 ; *Mon. di Lucera*, pl. V, cl. v, n° 48). *b* Têtes des Dioscures avec leurs bonnets laurés. ☞ Deux chevaux galopant ; au-dessus deux étoiles (Riccio, *Mon. di Lucera*, pl. IV, cl. iv, n° 8).

Forme des lettres : L et jamais L ; A et jamais A (Riccio, *Cat.*, p. 46).

Fabrique : Les as et semis trientaux sont quelquefois coulés (*Voy. les poids aux Annexes* du 1^{er} vol., p. 343).

(1) Le Dioscure isolé qui se voit sur l'once, les têtes des Dioscures et les chevaux sans cavalier de la demi-once, comparés aux types du sextans, indiquent bien une moitié. Comparez plus haut le quinaire et le sesterce.

229 av. J.-C.

9 [12]. (Après l'an 525 de Rome).

Légendes : $\overline{\text{R}}$ ROMA. — Nom de l'atelier : $\overline{\text{R}}$ KOP ($\chi\upsilon\rho\alpha$).— Magistrat : $\overline{\text{R}}$ AΓ..... (en monogramme $\overline{\text{R}}$ et $\overline{\text{A}}$) (1).*Espèces* : Victoriat sans la marque de sa valeur ; quinaire avec la marque de sa valeur (2).*Types* : Ordinaires.*Style* : Le style du quinaire est tout différent de celui des pièces frappées à Rome ; les chevaux sont séparés l'un de l'autre et galopent plus lourdement.*Forme des lettres* : $\overline{\text{A}}$.*Rareté* : R⁺.

10 [14].

Légendes : $\overline{\text{R}}$ ROMA. — Nom de l'atelier : $\overline{\text{R}}$ CROT (o).

Pl. XXIII, n° 9.

Espèce : Victoriat sans marque de sa valeur (3).

219 av. J.-C.

(1) C'est à tort que quelques auteurs ont pensé que ce dernier monogramme pouvait se lire TA. Quant à l'attribution du premier, elle est indubitable depuis que M. Friedlaender a constaté qu'il se trouvait également et de la même forme sur les monnaies autonomes de Corcyre. L'analogie de ces pièces avec celles de Luceria, sur lesquelles le nom de ROMA est inscrit à côté de l'initiale $\overline{\text{L}}$, et les données historiques (ci-dessus p. 90) ne peuvent que confirmer encore cette attribution. Mais nous ne voyons pas pourquoi Cavedoni (*Bullet. de l'Inst. arch.*, 1856, p. 77) veut que toutes ces pièces aient été frappées en 525, l'année même de la conquête de cette île par les Romains, puisque depuis lors elle resta entre leurs mains. Le poids coïncide assez avec celui du denier réduit à $\frac{1}{80}$ de livre.

(2) Ces deux pièces se trouvent dans le Cabinet de Berlin. Le victoriat pèse 2^r,8 et le quinaire 2^r,05 ; un quinaire de la coll. Blacas pèse 2^r,03. Le victoriat est gravé dans le *Cat. de Riccio*, pl. III, n° 15 (p. 144).

(3) On ne connaît pas de denier avec ce nom. Il ne se rencontre pas non plus sur un autre victoriat avec le prénom ou le nom entier du monétaire auquel on l'attribue assez généralement. Ces deux circonstances, jointes à l'analogie de cette pièce avec le victoriat de Vibio, nous ont décidé à l'attribuer à l'atelier monétaire établi à Crotone par les Romains. — Borghesi (*Dec. VI*, 4 ; *Œuvr. compl.* t. I, p. 304) a cependant attribué ce victoriat à T. Metillus

Pied monétaire : Poids, d'après Borghesi, 3^{es},05 (pièce usée); d'après M. Cohen (*Monn. de la République*, p. XII, 2^{es}63, bel exemplaire).

Type : Ordinaire.

Rareté : R.

(Cohen, pl. XXVII, *Metilia* n° 1).

11 [13]. (De 526 à 565 ?).

228-189 av. J.-C.

Légendes : R ROMA. — Nom de l'atelier : R VIB (o), en monogramme VB (1).

Espèces : Victoriât sans la marque de sa valeur; demi-victoriât avec S sur le revers.

Pied monétaire : Poids du victoriât 3^{es},30 (Cab. Blacas, très-beau); 3^{es},21 (très-beau, Borghesi); 3^{es} (très-beau, Borghesi, *Dec.* XVII, p. 17; *Œuvres compl.*, t. II, p. 295);

Pl. XXIII, n° 10.

ou plutôt Tl. Maecilius Croto, lieutenant d'Appius Claudius, préteur en Sicile l'an 539 de Rome, et dont il est question dans Tite-Live (XXIII, 31; cf. IV, 48.)

215 av. J.-C.

(1) Cavedoni avait proposé d'expliquer ce monogramme par VB (*Ripostigli*, p. 176, n. 155). Il donnait pour raison que sur l'exemplaire qu'il avait entre les mains, la barre l manquait, et que le premier jambage du V était un peu plus court que l'autre. Mais d'après les explications que nous avons données plus haut (p. 192), il nous semble que l'l peut très-bien être remplacé par le jambage qui est au milieu du monogramme; quant à la seconde objection, le premier jambage n'est pas plus court que l'autre, ni sur l'exemplaire que nous avons en sous les yeux, ni sur ceux de Borghesi, de Cohen, etc.

[Il en est de même de l'exemplaire de ma collection; voyez la planche XXIII, n° 10.]

B.

Nous nous en tiendrons donc à la leçon VB.

Comme il n'existe pas de deniers sur lesquels on lise ce monogramme, nous en concluons que ce victoriât n'a pas été frappé dans la capitale, mais dans quelque succursale monétaire en province, et nous n'hésitons pas à l'attribuer à la ville de Vibo dans le Bruttium. Cette ville changea de nom en 565 et prit depuis celui de Valentia. C'est donc entre la première émission de victoriâts et cette date que nous plaçons la fabrication de ces pièces.

189 av. J.-C.

2^{er}, 70 (Cohen, *Monn. de la République*, p. XII); 2^{er}, 61 (très-beau, Borghesi, *loc. cit.*). — Poids du demi-victoriat 1^{er}, 48; 1^{er}, 44 (Borghesi, *loc. cit.*).

Type : Ordinaire. Le demi-victoriat ressemble au victoriat.

Forme des lettres : Λ.

Fabrique : Ordinaire.

Rareté : Le victoriat commun ; le demi-victoriat rare. (Cohen, pl. XLI, *Vibia*, n° 1 et 2).

12 [15].

Légendes : Ɱ ROMA. — Nom d'atelier : CA sur les deux faces (1).

Espèces : As, semis, triens, quadrans, sextans, once, demi-once, toutes (excepté la demi-once) avec l'indication de leur valeur (2).

Pied monétaire : Oncial. Le poids de deux as = 25^{er} et 13^{er}.

Types : Ordinaires pour les six premières pièces. La double tête de Janus est formée de la réunion d'une tête de vieillard avec une tête jeune. Sur le semis on voit une massue au-dessus de la proue.

— *de la demi-once* : Tête de Mercure avec le pétase ailé.

Ɱ Proue de navire (*Voy. Riccio, Cat.*, pl. V, n° 21).

Forme des lettres : Λ.

(1) On peut considérer ces deux lettres comme les initiales du nom d'une ville d'Apulie, de Canusium par exemple. Les initiales du monétaire ne sont pas gravées sur les deux faces, et lorsqu'on trouve des lettres ainsi placées, on peut toujours supposer qu'elles désignent une ville (voyez n° 8 et 17). Dans le cas actuel, les espèces ne sont pas toutes de celles qui étaient frappées dans la capitale. Enfin, on les trouve surtout en Apulie (Comp. Borghesi et Cavedoni, *Bullet. arch. napolitano*, t. IV, p. 46 et suiv.).

(2) Riccio, *Monete di città*, p. 41.

Fabrique : Grecque. D'après Borghesi, l'as est de tous les as romains le plus beau comme style. Le triens est la plus belle et en même temps la moins rare de toutes les pièces de cette série (Riccio, *Monete di città*, p. 42).

Nous connaissons une monnaie romano-campanienne au type de la tête tourrelée avec un cavalier au revers (*Voir t. I, Annexes*, p. 370), et cinq pièces des Oeniades en Acarnanie, qui ont été surfrappées avec le coin de ce triens (Riccio, *Cat.*, p. 11 et 17; pl. V, n^o 18); il existe aussi un sextans romain de 33^{es},41 (= 1 1/4 once. Riccio, *Cat.*, p. 206), et par conséquent de la série onciale, qui a été surfrappé avec le coin de l'as dont nous nous occupons.

13 [16].

Légendes : Ɱ ROMA. — Nom d'atelier : Ɱ KA (1).

Espèces : Triens et sextans avec la marque de leur valeur (2).

Pied monétaire : Plus d'une once.

Types : Ordinaires. Au-dessus de la proue, un épi.

Forme des lettres : A (Riccio, *Cat.*, p. 18).

Fabrique : Mauvais style.

14 [17].

Légendes : Ɱ ROMA. — Nom d'atelier : Ɱ H (3).

(1) Par analogie avec la légende du n^o 12, on l'attribue en général à un nom de ville.

(2) Riccio ne donne que ces deux pièces dans son *Catalogue*, p. 18; dans ses *Monete di famiglia*, p. 264, il donne encore l'once et le quadrans, mais l'exactitude de cette dernière assertion ne nous semble pas prouvée.

(3) Le style de cette série n'est pas romain; de plus elle est complète, et il ne lui manque que le denier. C'est ce qui nous porte à regarder la lettre H comme l'initiale d'un nom de ville.

Espèces : Victoriât, quinaire, as, semis, triens, quadrans, sextans, once, toutes avec la marque de leur valeur, excepté le victoriât.

Pied monétaire du cuivre : Plus d'une once (un as = 35^{es}, un semis 22^{es}).

Pied monétaire de l'argent : Poids du quinaire 2^{es}, 12 (= 32,6 ; *Cat. Pembroke*, p. 122).

Types : Ordinaires.

Forme des lettres : A (*Riccio, Cat.*, p. 17).

Fabrique : Le triens est beau et nullement de fabrique romaine (*Riccio, Mon. di città*, p. 39).

Rareté : R.

15 [30].

Légendes : R̄ ROMA. — Nom de l'atelier : R̄ LX (1).

Espèces : As avec la marque de sa valeur.

Pied monétaire : Plus d'une once (un as = 39^{es}).

Type : Ordinaire.

16 [31].

Légendes : R̄ ROMA. — Nom de l'atelier : C au droit, M au revers (2).

Espèces : Victoriât.

Poids : 3^{es}, 16 (bien conservé, Borghesi) ; 3^{es}, 05 (coll. Blacas).

(1) Inédit. Borghesi : *Prora di nave, sopra cui l' | nota dell' asse fra un L e un X; sotto ROMA.*

(2) Riccio, *Monete di famiglie*, p. 262.

Type : Ordinaire.

Rareté : R.

17 [18].

Légendes : Ɱ ROMA. — Nom d'atelier : P tantôt sur les deux faces, tantôt au droit ou bien au revers seulement (1).

Espèces : As, dextans (S....), semis, quincunx (.....), triens, quadrans, dextans, once, demi-once (Σ), avec la marque de leur valeur (2).

Pied monétaire : Oncial (moyenne de trois as : 20^{es}).

Type de l'as : Ordinaire.

- *du dextans* : Tête de Cérès couronnée d'épis. Ɱ La Victoire dans un quadriga (Riccio, *Cat.*, pl. V, n° 7 et 8).
- *du semis* : Ordinaire.
- *du quincunx* : Tête laurée d'Apollon. Ɱ Les Dioscures galopant, la lance en arrêt ; au-dessus deux étoiles (Riccio, *Cat.*, pl. V, n° 9).
- *des triens, quadrans, sextans et once* : Ordinaire. (Sur le triens quelquefois une couronne de laurier).
- *de la demi-once* : Tête de Mercure avec le casque ailé. Ɱ Proue de navire (Riccio, *Cat.* pl. V, n° 22).

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \Gamma \\ \Lambda \end{array} \right.$ partout (Riccio, *loc. cit.*, n. 18).

Fabrique : Belle.

(1) On trouve le plus souvent cette série entre Lucera et Bari, et plus particulièrement à Ruvo (Riccio, *Monete di città*, note 50).

(2) Riccio, *Monete di città*, p. 42 et suiv.; *Catalogue*, p. 18.

18 [19].

Légendes : $\overline{\text{M}}$ ROMA. — Nom de l'atelier : $\overline{\text{M}}$ Q (1).

Espèces : Victoriât, quinaire, semis (2).

Pied monétaire du cuivre? — Poids du victoriât 2^{er}, 54 (bel exemplaire, Borghesi).

Type : Ordinaire.

Rareté : R.

217 av. J.-C

19 [9]. (An de Rome 537 et suiv.).

Légende : $\overline{\text{M}}$ ROMA.

Pl. XXIII,
n^{os} 11, 12 et 13.

Espèces : Pièces d'or de 60, 40 et 20 sesterces, avec l'indication de leur valeur ($\downarrow$ X, XXXX, XX).

Pied monétaire : $\frac{1}{96}$, $\frac{1}{144}$, $\frac{1}{288}$ de la livre romaine, ou bien 3, 2 et 1 scrupules.

Types : Tête de Mars casquée à droite. $\overline{\text{M}}$ Aigle à droite, les ailes éployées, tenant un foudre dans les serres. — Sur les pièces de 60 sesterces on voit quelquefois un emblème dans le champ : le pentagone, l'étoile, l'ancre, la couronne (Riccio, *Monete di fam.*, p. 267 ; *Cat.* p. 11).

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \downarrow = 50. \\ \Lambda. \end{array} \right.$

Fabrique : Grecque, belle en général (Riccio, *Cat.*, p. 11, n^o 2).

(Cohen, pl. XLIII, Fabrique campanienne, n^{os} 1, 2, 3).

(1) C'est probablement l'initiale d'un nom de ville, puisque nous avons le victoriât et le quinaire, tandis que le denier manque.

(2) Riccio, *Monete di famiglia*, p. 264.

20 [21].

I, 4.

Légendes : R ROMA. — **Monétaire :** R AV (*relius*), en monogramme A (1).

Espèces : Denier, as, semis, triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Plus d'une once (poids de 3 as, variant de 43^{es} à 32; moyenne 36^{es}) (2).

Types de l'argent : Tête de femme avec le casque ailé. R a Diane dans un bige, le croissant sur la tête, tantôt C et tantôt U (Riccio, *Cat.*, p. 23 et 47) (3). b Les Dioscures (4). Pl. XXIII, n° 14.

Types du cuivre : Ordinaires.

Forme des lettres : A et A dans ROMA et A dans le monogramme.

Rareté ; a R. b R².

Dépôts : a MC (1). COLL. SA (1).

(Cohen, pl. VII, n° 3 et pl. XLIX, n° 2. — Riccio, pl. VIII, n°, 6 et 7).

(1) C'est par erreur qu'on a cru pouvoir découvrir dans le monogramme A les éléments de la légende C.AV. Voyez Riccio, *Mon. di fam.*, p. 32. — Cavedoni, *Ripostigli*, p. 256.

(2) Tous les as analogues aux deniers compris entre les n° 20 et 28 inclusivement, dépassent sensiblement le poids d'une once.

(3) La variété du denier a est rare, car elle ne s'est pas trouvée dans le dépôt d'Oliva. B.

(4) La variété b ne se trouve ni dans l'ouvrage de M. Cohen, ni dans celui de M. Riccio. M. Mommsen n'en parle pas non plus; elle est donc encore plus rare que la variété a. Je la donne pl. XXIII, n° 14. Le style et la fabrication sont parfaitement semblables aux autres. Je ne doute pas que les deux variétés n'appartiennent au même monétaire. B.

21 [22].

I, 5.

Légendes : R̄ ROMA. — *Monétaire* : R̄ AVTR (*onius*), en monogramme **AR** (1).

Espèces : Denier et as avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Plus d'une once (un as pèse 30^{re}).

Poids du denier : 3^{re},95 (très-beau, Borghesi).

Types : Ordinaires pour l'argent comme pour le cuivre.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \mathbf{A} \text{ dans ROMA, et } \mathbf{A} \text{ dans le mono-} \\ \text{gramme (Borghesi).} \end{array} \right.$

Rareté : R³.

Dépôts : MC (1). OL (2 usés).

(Cohen, pl. VII, *Autronia* et pl. XLIX.)

214 av. J.-C.

22 [23]. (Vers l'an 540 de Rome.)

I, 6.

Légendes : R̄ ROMA. — *Monétaire* : R̄ TAMP (*ilus*), en monogramme **AT**. Quelquefois, sur le victoriat, ce monogramme est tracé de droite à gauche (Riccio, *Cat.*, p. 49, n° 8; pl. III, n° 18) (2).

Espèces : Denier, victoriat, quinaire, as, semis, triens,

(1) Ce n'est que sur la fin de la République que l'on connaît avec certitude l'existence d'une famille sénatoriale du nom d'Autronia. Cependant Macrobe (*Saturn.*, I, 11, 2) cite un Autronius Maximus qui vivait au ^v^e siècle.

218 av. J.-C.

(2) Le premier personnage de cette famille dont il soit question dans l'histoire est Q. Baebius Tamplius, qui fut envoyé auprès d'Annibal, en 536 (T. Liv., XXI, 7;—Cic., *Philipp.*, V, 10, 27). Il est probable que c'est ce personnage, qui en qualité de triumvir monétaire, fit frapper cette série de monnaies. Il eut deux fils : Gnaeus, préteur en 555 et consul en 572; Marcus, préteur en 562, consul en 573; tous les deux sont désignés comme Q. F. CN. N.

199 et 182 av. J.-C.

199 et 184 av. J.-C.

— Le denier n° 102 [59] a été frappé par ce dernier.

quadrans, sextans, once, toutes, excepté le victoriat, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Oncial fort (un as de M. le baron d'Ailly = 40^{sr},50; un autre de Borghesi = 26^{sr},35; semis = 20^r,80, coll. d'Ailly; 18^{sr},71, Riccio).

Poids du denier : 3^{sr},51 (avec le monogramme dans le champ; exemplaire usé, Borghesi); 3^{sr},49 (avec le monogramme entre les têtes des Dioscures : usé, Borghesi).

Poids du victoriat : 2^{sr},63 (belle conservation, Cohen, p. XII); = 2^{sr},20 (usé, Borghesi).

Type du denier : *a* Ordinaire. *b* ñ Diane dans un bige.

— *des fractions* : Ordinaire.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \Lambda \text{ ou } \mathbf{A} \text{ (cette dernière forme d'après} \\ \text{Borghesi) dans ROMA;} \\ \mathbf{A} \text{ dans le monogramme.} \end{array} \right.$
X.

Dépôts : *a* RC.MC (1). FR.COLL.CI (1 usé).

Rareté : *a* R². *b* un exemplaire connu.

(Cohen, *Baebia*, pl. VII, n° 1 et 2; pl. VIII, n° 3, 4; pl. XLIX, n° 1, 2, 3).

23 [34].

Légendes : ñ ROMA. — Monétaire : ñ MT, en monogramme $\mathfrak{M}$ (1).

Espèces : Denier (2), victoriat, quinaire.

Poids du denier : 3^{sr},60 (usé).

— *du victoriat* : 2^{sr},83; 2^{sr},45 (coll. Blacas).

(1) Borghesi, *Dec. XVII*, 1; *Œuvres compl.* t. II p. 287. Voyez ci-après les notes du n° 31.

(2) Collection Blacas.

Poids du quinaire : 2^{sr} et 1^{sr},96 (Borghesi).

Types : Ordinaires.

Rareté : R.

24

I, 7.

Légendes : ⑆ ROMA. — Monétaire: ME (*tellus*), en monogramme ME (1).

Espèces : Denier, victoriat, as, semis, triens, quadrans, sextans, toutes, excepté le victoriat, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Plus d'une once (3 as, tous les trois de 30^{sr}).

Poids du victoriat : 2^{sr},83 (bien conservé, Borghesi); 2^{sr},58 (Cohen, p. XII).

Types de l'argent et du cuivre : Ordinaires.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} X \\ A. \end{array} \right.$ (Cab. de Berlin).

Rareté : R.

(Cohen, pl. VIII, *Caecilia*, n^{os} 1, 2; pl. XLIX).

25.

Légendes : ⑆ ROMA. — Monétaire : ⑆ MD..., en monogramme MD (2).

Espèces : As, semis, triens, quadrans, sextans, once, toutes avec l'indication de leur valeur (3).

Pied monétaire : Plus d'une once. (Poids de 4 as, de 36

(1) La famille Caecilia portait le surnom de Metellus dès le vi^e siècle.

(2) On lit ordinairement ce monogramme M. Duillius; mais rien ne prouve que cette explication soit exacte.

(3) Riccio (*Catal.*, p. 86) donne un quadrans; l'once, *ibid.*, pl. VI, n^o 22.

à 26^{es}; moyenne 31^{es}. — Dans la collection d'Ailly : 37^{es}, 75 ; 35^{es}, 52 ; 33^{es}, 22 ; 30^{es}, 70 ; moyenne 34^{es}).

Types : Ordinaires. Un Taureau dans le champ, au-dessus de la proue.

(Cohen, *Incertaines*, pl. LXX, n° 5).

26 [27].

I, 8.

Légendes : R̄ ROMA. — Monétaire : R̄ PVR(*pureo*), en monogramme .

Espèces : Denier et as avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Plus qu'onceal (un as d'Olivieri = 34^{es}, un autre du baron d'Ailly = 30^{es}, 62).

Poids du denier : 3^{es}, 75 (bien conservé, Borghesi).

Types : Ordinaires.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{X} \\ \text{A très-distinctement (Riccio, Catal.,} \\ \text{pl. III, n° 12).} \\ \text{A (Borghesi).} \end{array} \right.$

Rareté : R¹.

Dépôts : C (Cavedoni, *Ripostigli*, p. 254). OL (1 usé). (Cohen, pl. XIX, *Furia*, n° 1 et pl. LV, n° 1).

27 [28].

I, 9.

Légendes : R̄ ROMA. — Monétaire : R̄ L.PL(*autius?*) H(*upsaeus?*), en monogramme , , ou bien  (1).

(1) Le premier monogramme se trouve dans le *Catalogue* de Riccio, pl. IV, n° 16, et dans Borghesi, *Dec.* V, 6; *Œuvres complètes*, t. I, p. 266; le second sur une pièce du Cabinet de Berlin; le troisième sur une pièce de la collect. Blacas. — Borghesi (*loc. cit.*) propose de traduire le monogramme par

Espèces : Denier, as, semis (1), triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Plus d'une once (as = 39^{gr}, Borghesi; = 41^{gr},30; 40^{gr},82; 37^{gr},73; 36^{gr},79, coll. du baron d'Ailly).

Poids du denier : 3^{gr},60 (bien conservé, Borghesi); 3^{gr},75 (coll. Blacas).

Types : Ordinaires.

Forme des lettres : $\begin{cases} \text{L et L dans le monogramme.} \\ \text{X} \\ \text{A.} \end{cases}$

Rareté : R.

Dépôt : CAZL.

(Cohen, pl. XXXII, *Plautia*, n° 1 et 2 et pl. LXII, n° 1).

28 [29] (2).

I, 10

Légendes : R̄ ROMA. — Monétaire : R̄... TOD... ou TO...

Espèces : Denier, as, semis, triens, quadrans, sextans (3), avec les marques de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Plus d'une once (un as = 35^{gr}, Borghesi; = 34^{gr},62; 34^{gr},40, coll. d'Ailly).

189 av. J.-C.

Lucius Plantius Hupsaeus; on connaît par Tite-Live (XXXVII, 47 et 50) un personnage de ce nom, préteur en 565. Mais nous avons de la peine à admettre cette explication parce qu'il nous semble que ce monogramme doit se lire plutôt LHPL que LPLH.

(1) Le semis est donné par Riccio, *Catalogue*, p. 160; le quadrans et le sextans sont dans la collection d'Ailly.

(2) Dans la série chronologique des deniers trouvés à Oliva, M. Zobel place celui-ci immédiatement après notre n° 3 et avant le denier avec le bige de Diane (notre n° 7). Il attribue la même ancienneté à notre n° 40 (*Ripostigli di denari romani scoperti nella Spagna. Voy. Ann. de l'Inst. arch.*, 1863).

B.

(3) Le triens a été donné par Riccio dans son *Catal.*, p. 193, le quadrans et le sextans sont dans la collection d'Ailly.

Type du denier : Tête de femme avec le casque ailé.

à Diane dans un bige, le croissant sur la tête ; au-dessous, dans le champ, un oiseau à courtes pattes, la queue relevée, perché sur la barre du T (1).

Type de l'as : Ordinaire ; le même oiseau dans le champ, au-dessus de la proue.

Forme des lettres : $\left. \begin{array}{l} X \\ \Lambda. \end{array} \right\}$

Fabrique : Ressemblant beaucoup à celle des numéros 20 et 40.

Rareté : R.

Dépôts : CAZL. OL (2 usés). F (1). MG (4). C (Cavedoni, *Ripostigli*, p. 254).

(Cohen, pl. XLIII, *Incertaines*, n° 9).

29 [26].

Légendes : à ROMA. — Monétaire : à L. F. P... .., en monogramme P (2).

Espèces : As, semis, triens, quadrans, sextans, once, avec la marque de leur valeur (3).

(1) Voyez l'opinion d'Aless. Visconti, sur cet oiseau (Borghesi, *Dec.* VII, 2; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 332. Il rapproche le nom de cet oiseau, d'un nom ou surnom qui ressemblerait à *Todus* (Festus, p. 352 et 353), mais que nous ne trouvons nulle part.

(2) On interprète ordinairement ce monogramme par L. Furius Philus; cependant il pourrait s'expliquer tout aussi bien par L. Furius Purpureo, ou un autre nom analogue.

(3) L'as, le semis, dans Riccio, *Monete di fam.*; le sextans, Riccio, *Catal.*; triens et once, Cohen, *Monn. de la République*; quadrans et sextans, Caprarnesi, *Ann. de l'Inst. arch.*, 1839, p. 281. Toute la série (excepté l'once) se trouve dans la collection d'Ailly.

Pied monétaire du cuivre : Plus qu'once (moyenne de 4 as de 37 à 31^{er}, = 34^{er}, Cab. de Berlin et collection Borghesi. — 33^{er}, 36; 33^{er}, 32; 32^{er}, 30; 31^{er}, 16; 30^{er}, 22, coll. d'Ailly).

Types : Ordinaires; sur l'as dans le champ, une Victoire volant ou debout.

Forme des lettres : $\mathcal{L}$ dans le monogramme.

(Cohen, pl. LV, *Furia*, n^{os} 4, 5, 6).

30 [20].

Pl. XXIV, n^o 1.

Légendes : $\mathcal{R}$ ROMA. — Monétaire : $\mathcal{R}$ L. A... P...., en monogramme $\mathcal{R}$ (1).

Espèces : As, semis (2), triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Plus d'une once (moyenne de 6 as de 36^{er} à 27^{er}, = 29^{er}).

Types : Ordinaires.

Forme des lettres : L (et non $\mathcal{L}$) dans le monogramme.

(Cohen, pl. XLVII, *Appuleia*, n^{os} 1, 2, 3, 4).

31 [32].

I, 11.

Légendes : $\mathcal{R}$ ROMA. — Monétaire : $\mathcal{R}$ MAT(ienus), en monogramme $\mathcal{M}$, rarement MATI avec le même monogramme (3).

Pl. XXIV, n^o 2.

(1) L'explication la plus probable est L. Aemilius Papus ou L. Aemilius Paullus.

(2) Semis, Riccio, *Monet. di fam.*, p. 242. — [Toute la série se trouve dans la collection d'Ailly]. B.

(3) C'est le marquis de Lagoy qui a publié le denier avec la légende MATI (*Rev. num.*, 1858, p. 317). Il ne faut pas confondre avec cette série les victoriats et les quinaires sur lesquels on voit le monogramme $\mathcal{M}$ (ci-dessus

Espèces : Denier, victoriat, as, semis, triens, quadrans, sextans, toutes, excepté le victoriat, avec la marque de leur valeur (1).

Pied monétaire du cuivre : Plus d'une once (moyenne de quatre as = 25^{fr},5).

Poids du denier : 4^{fr},16 (Borghesi, forte patine); 3^{fr},55 (Borghesi, passable); 3^{fr},55 (M. de Lagoy, *Revue num.*, 1858, p. 317, avec MAT); 3^{fr},5 (*ibid.* avec MATI); 2^{fr},93 (Cohen).

— **du victoriat :** 2^{fr},81 (bien conservé, Cohen, *Monn. de la République*, p. XII); 2^{fr},55 (Borghesi, *Dec. XVII*, p. 7; *Œuvres compl.*, t. II, p. 286).

Types : Ordinaires.

Forme des lettres : A dans, ROMA, A dans le monogramme.

Rareté : R.

Dépôts : CAZL.CARR.MC (6 usés). C.

(Cohen, pl. XXVII, *Matia*, n° 1, 2, 3, et pl. LIX n° 1 et 3).

32 [33].

I, 12.

Légendes : R̄ ROMA. — Monétaire : R̄ M.P., en monogramme MP.

n° 23 [34], Borghesi, *Dec. XVII*, 1, p. 8; *Œuvres compl.*, t. II, p. 286); le quadrans sur lequel on lit P. MAT est évidemment d'une époque plus récente et n'appartient pas au même monétaire (Voyez Cohen, *Monn. de la République*, pl. LIX, *Matia*, n° 3 et 4, et plus loin notre n° 115). A l'époque à laquelle appartiennent ces pièces, c'est-à-dire au vi^e siècle, nous ne connaissons parmi les familles romaines que le nom de Matienus qui puisse convenir à notre monétaire (Borghesi, *Dec. IV*, 9; *Œuvres compl.*, t. I, p. 245. Quant au cognomen Mato, auquel on aurait pu penser, il ne peut plus en être question depuis la découverte du denier avec la légende MATI.

(1) Quant au quinaire qui porte le monogramme MA (Ramus, *Cat. num. vet. Mus. Regis Daniæ*, II, p. 86), nous doutons de son existence : il est à sup-

Espèces : Denier (1), victoriat.

Poids du denier : 3^{sr},90 (bien conservé, Borghesi).

— du victoriat : 3^{sr},04 (Borghesi).

Types : Ordinaires.

Forme des lettres : A (Borghesi).

Rareté : R^a.

33 [35].

I, 12 bis.

Légendes : R̄ ROMA. — Monétaire : R̄ C.AL... (2).

Espèces : Denier avec la marque de sa valeur (3).

Type : Ordinaire.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{I} \text{ (Cohen).} \\ \text{A dans le mot ROMA, A dans AL} \\ \text{(Borghesi. Cohen).} \\ \text{X (Cohen).} \end{array} \right.$

Rareté : R.

(Cohen, pl. I, *Aelia* n° 2.)

34 [36].

I, 13.

Légendes : R̄ ROMA. — Monétaire : R̄ AVR(*elius*), en monogramme **AV**.

Espèces : Denier, quinaire, as, semis, triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur (4).

poser que cette fois, comme il arrive souvent, il a été confondu avec le quinaire marqué du monogramme **AK** (n° 23). Nous pensons qu'à l'époque où ces monnaies ont été frappées, l'émission des quinaires avait déjà été suspendue.

(1) Voyez Borghesi, *Dec. XVII*, p. 21 ; *Œuvres compl.*, t. II, p. 298.

(2) Le complément de ce nom est fort incertain : on en fait ordinairement le mot **ALLIVS**, par analogie avec le denier n° 189.

(3) Le poids de ce denier varie de 4^{sr},27 (d'après Cohen, p. XII, à 3^{sr},85 (bien conservé, Borghesi).

(4) Dans son mémoire sur les *Ripostigli di denari romani scoperti nella Spagna* (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863), M. Mommsen remarquait que tous les

Pied monétaire du cuivre : Probablement oncial? (As de la collection d'Ailly = 18^{gr},54; 13^{gr},94. — Semis (Modène) = 11^{gr},20).

Types : Ordinaires.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{A (Cab. de Berlin) et aussi} \\ \text{A (Riccio, pl. III, n° 5), dans le mot} \\ \text{ROMA;} \\ \text{A dans le monogramme.} \\ \text{X.} \end{array} \right.$

Rareté : R².

(Cohen, pl. VII, *Aurelia*, n^{os} 1 et 2 et pl. XLIX, n° 1).

35 [37].

I, 14.

Légende : ⌘ ROMA. — **Nom d'atelier** : ⌘ B (1).

Espèces : Denier.

Type : Ordinaire.

Rareté : R.

36.

Légende : ⌘ ROMA. — **Nom d'atelier** : C.

Pl. XXIII, n° 7.

Espèces : Denier.

Poids du denier : (?).

Type : Ordinaire.

monétaires de cette époque qui avaient émis de la monnaie de cuivre, avaient frappé aussi des as. Il ne citait que deux exceptions, et encore, disait-il, un jour on découvrira les as de ces deux séries. Les prévisions de notre savant auteur se sont en partie réalisées; puisque la riche collection de M. le baron d'Ailly contient la série *AR* tout entière (sauf l'once). Elles se sont encore réalisées en ce sens qu'il avait deviné la faiblesse de l'as, qui atteint à peine le poids de l'once, ce que prouvent les poids que j'ai donnés ci-dessus. B.

(1) Riccio, *Catal.*, p. 22.

Fabrique : Étrangère (1).

Rareté : R.

37 [38].

I, 15.

Légendes : R̄ ROMA. — Monétaire : R̄ CN.CALP(urnius),
en monogramme R̄ (2).

Espèces : Denier avec la marque de sa valeur (3).

Type : Ordinaire.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{A dans ROMA (Cab. de Berlin).} \\ \text{A dans le monogramme.} \\ \text{I dans le monogramme.} \\ \text{X.} \end{array} \right.$

Rareté : R⁺.

Dépôts : CAZL.RC.C.

(Cohen, pl. IX, *Calpurnia*, n° 1).

38 [39].

I, 16.

Légendes : R̄ ROMA. — Nom d'atelier : R̄ D (4).

(1) Le style du revers est lourd et contraste avec la beauté de la tête. On ne remarque pas dans les cheveux l'élégance et la légèreté ordinaires à ce type. Les étoiles sont formées de cinq points grossièrement marqués. J'ai classé ici cette monnaie dont ni M. Mommsen ni M. Cohen n'ont parlé. Par son poids, elle paraît ancienne. La lettre C est l'initiale d'un nom de ville; je le pense du moins par analogie avec les autres pièces sur lesquelles on ne voit qu'une lettre. Enfin le style indique qu'elle n'a pas été frappée à Rome. Mais peut-être est-ce la pièce (ci-dessus n° 35) indiquée comme portant la lettre B et contremarquée d'un croissant placé perpendiculairement (C). Dans ce cas, il y a évidemment erreur, car le C du denier n° 36 n'est pas un croissant. (Ma collection). B.

139 av. J.-C.

(2) Nous ne connaissons aucun personnage de ce nom plus ancien que le consul de l'an 615 Cnaeus (suivant Cassiodore), ou Lucius (d'après Valère Maxime, I, 3, 2) Calpurnius Piso. Voir Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 87.

(3) Le poids de ce denier est de 4^{gr},02 (Borghesi) [celui de ma collection, quoique un peu usé, pèse 4^{gr},26.] B.

[(4) Riccio, *Monete di fam.*, p. 260.

Espèces : Denier (1).

Type : Ordinaire.

Rareté : R.

Dépôt : CARR.

39 [40].

I, 17.

Légendes : R̄ ROMA. — Monétaire : R̄ CN.DO(mitius) sur l'argent; CN.DOME ou CN.DOMI ou CN.DOM sur le cuivre (2).

Espèces : Denier (3), as, semis, triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur (4).

Pied monétaire du cuivre : Oncial (1 as = 27^{re}).

Types : Ordinaires.

Forme des lettres : $\begin{cases} X \\ \Lambda \end{cases}$ (Borghesi).

Rareté : R.

Dépôts : CAZL.OL (1), abondait dans le trésor de Badulato (Riccio, *Cat.*, p. 84). F(1). MC(2). FR.C.SC.

(Cohen, pl. XVI, *Domitia*, n° 1, et pl. LIV, n° 1 et 2).

(1) Poids du denier 3^{re},72 (Borghesi).

(2) Ce personnage peut fort bien être Cn. Domitius L.F.L.N. Ahenobarbus qui fut consul l'an 562. Comparez, sur les variantes de la légende, Borghesi, *Dec.* XIV, 6, p. 26; *Œuvr. compl.*, t. II, p. 157. Sur les deux semis et le quadrans du Cabinet de Berlin on lit : DOME. — La forme DEOMI sur le quadrans donné par Riccio est sans doute une faute du graveur (*Catal.*, p. 84, n° 25, pl. VI, n° 17).

(3) Poids du denier 3^{re},60 (bien conservé, Borghesi).

(4) Borghesi (*loc. cit.*) avait rattaché cette série de cuivre au denier n° 167 [139] ci-dessous. Nous l'avions nous-même d'abord attribué à Domitius consul en 592, et classé au n° 133 [105]; mais une étude plus approfondie nous décide à le joindre au denier n° 39 malgré la très-haute antiquité de celui-ci. (Voir *Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 30 et 34.)

40 [41].

I, 18.

Légendes : ⌘ ROMA. — Monétaire : ⌘ TAL (na), en monogramme **A** et quelquefois **A** (collection Blacas) (4).

Espèces : Denier, as, semis, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur (2).

Pied monétaire du cuivre : Une once (moyenne de 5 as, = 26^{es}).

Type de l'argent : Ordinaire. ⌘ Diane dans un bige avec le croissant sur la tête.

— du cuivre : Ordinaire.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{L dans le monogramme sur l'as;} \\ \text{↳ d'après M. Cohen sur le denier,} \\ \text{que nous n'avons point vu.} \\ \text{X} \\ \text{A (Cohen).} \end{array} \right.$

Rareté : R³.

Dépôt : OL (1 seul en mauvais état).

(Cohen, pl. XXIV, *Juventia*, n° 1, et pl. LVII).

Pl. XXIII, n° 16.

41 [2].

I, 19.

Légendes : ⌘ ROMA. — Monétaire : ⌘ Q. L(*utatius*) C(erco), ou bien C (*atulus*?) (3).

(1) Borghesi remarque qu'il existe incontestablement quelques as avec le monogramme **A** sans L. Cependant nous n'avons pas osé en faire une catégorie à part, d'abord parce que cette différence est peu sensible et rarement observée, et puis parce qu'il nous paraît impossible de compléter d'une manière satisfaisante les initiales **AT** ou **TA**. Les lettres **TAL** se complètent parfaitement par *Talna*, surnom de la famille *Juventia*, plusieurs fois citée dans l'histoire depuis le milieu du VI^e siècle.

(2) Le sextans est donné par Riccio, *Catal.*, p. 128; il se trouve également (ainsi que toutes les pièces citées) dans la collection de M. le baron d'Ailly.

(3) Ce personnage est inconnu, car le denier ne peut être attribué ni à Q. Lutatius C.F.C.N.Cerco, consul l'an 513 et censeur l'an 518, son poids même indiquant une date trop récente; ni à Q. Lutatius Catulus, père du consul de l'an 652, parce qu'il est plus ancien. Comparez le n° 162.

Espèces : Denier avec la marque de sa valeur (1).

Type : Ordinaire.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{L (et non l), d'après la pièce du Ca-} \\ \text{binet de Berlin, et celle de Riccio,} \\ \text{Cat., pl. III, n° 13 (2).} \\ \text{A} \\ \text{X.} \end{array} \right.$

Rareté : R^e.

Dépôts : Badulato (Voir plus haut, p. 122, note 3). C (Cavedoni, *Ripostigli*, p. 254). CARR.

(Cohen, pl. XXV, *Lutatia*, n° 1).

42 [43].

I, 20.

Légendes : R̄ ROMA. — Monétaire : R̄ MA...., en monogramme AA (3).

Espèces : Denier, quinaire, as, semis, triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur (4).

Pied monétaire du cuivre : Oncial (un as, d'après Borghesi, = 20^{es}).

Poids du denier, d'après le même savant : 3^{es},55 (usé).

Types : Ordinaires.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{X} \\ \text{A, aussi dans le nom de Rome} \\ \text{(Borghesi).} \end{array} \right.$

(1) Le poids de ce denier est, d'après Borghesi, 3^{es},95 et 3^{es},62 d'après l'exemplaire de la collect. Blacas.

(2) La forme de la lettre est également carrée dans la gravure de M. Cohen, sur l'exemplaire du Cabinet de France et sur celui de ma collection. Voyez pl. XXIII, n° 15. B.

(3) Il n'y a pas une seule bonne raison à donner pour interpréter ce monogramme par MAX (*Maximus*). Voyez ce que nous disons plus loin au sujet du prétendu as avec la légende Q.MAX. n° 145.

(4) Le quinaire a été publié par M. Cohen, *Revue num.*, 1858, p. 52, et le triens par M. Riccio, *Catal.*, p. 88.

Rareté : R¹.

(Cohen, pl. XVII, *Fabia*, n° 1, et pl. LIV, n° 1 et 2).

45 [44].

I, 21.

Légendes : R ROMA. — *Monétaire* : R P.MAE(nius) sur l'argent, et MAE sur le cuivre, toujours en monogramme **ME** (1).

Espèces : Denier(2), as, semis, triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur (3).

Pied monétaire de l'as : Plus d'une once (24^{er}, Borghesi) 36^{er},75; 31^{er}, (collection d'Ailly); moyenne des cinq as de cette collection = 30^{er},70).

Types : Ordinaires. Sur l'as, dans le champ, au-dessus de la proue, un bouclier rond ou une patère?

(1) Il nous paraît douteux qu'il existe des deniers avec la légende **MAE** en monogramme (sans la lettre **P**), comme l'assure Cavedoni, *Ripost.*, p. 102. — MM. Riccio et Cohen attribuent à la famille Caecilia un as et un semis avec la légende **ME**, l'as d'après les exemplaires des collections Borghesi et Nott, le semis d'après l'exemplaire de la collection Nott; cependant il semble que la vraie leçon est constamment **MAE**. Borghesi nous écrivait à cette occasion : « Sarà un duplicato coll' asse della Maenia. La compagnia dello scudo mi aveva sedotto da prima a leggere **ME**, ancor qui, ma dopo che il Riccio assicurò che nel triente corrispondente da lui posseduto, p. 131, tav. XXXIX, n° 5 è chiara la lezione **ME**, mi è parso, che anche il mio asse non l'arifuti. » La famille Maenia est connue dans les v^e et vi^e siècles; ainsi on peut citer C. Maenius P.F.P.N., consul en 416; le magistrat monétaire dont il est ici question n'a pas laissé de trace dans l'histoire. On aurait pu aussi attribuer ces pièces à un Maellius; toujours est-il qu'on ne peut leur assigner une époque très-reculée, à cause du peu de rareté du denier.

(2) L'exemplaire de la collect. Borghesi pèse 3^{er},87.

(3) Le quadrans et le sextans se trouvent dans la collection de M. le baron d'Ailly. B.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \Lambda \text{ dans le nom de Rome;} \\ \Lambda \text{ et } \mathbf{\Lambda} \text{ dans le monogramme sur l'ar-} \\ \text{gent;} \\ \mathbf{\Lambda} \text{ sur le cuivre, d'après M. Cohen (1).} \\ \mathbf{X}. \end{array} \right.$

Rareté : C.

Dépôts : CAZL. OL (2 usés). FIES (2). RF.C (Cavedoni, *Ripostigli*, p. 254). SA (1).

(Cohen, pl. XXV, *Maenia*, n^o 1, pl. LVIII, n^o 1, et pl. XLIX, n^o 2.)

44 [45].

Légendes : $\mathfrak{R}$ ROMA. — Monétaire : $\mathfrak{R}$ OPEMI(us), en monogramme $\mathbf{O} \mathbf{\Sigma} \mathbf{V}$.

Espèces : As, semis, triens, quadrans, once, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire de l'as : Une once forte, (moyenne des quatre as de Riccio, de Berlin, d'Olivieri et de Vienne, = 29^{es}. — Les trois as de la coll. d'Ailly, 31^{es}, 62; 26^{es}, 92; 25^{es} 90).

Types : Ordinaires.

(Cohen, pl. LX, *Opeimia*, n^{os} 1 et 2).

45 [46].

Légendes : $\mathfrak{R}$ ROMA. — Monétaire : $\mathfrak{R}$ TP ou PT, en monogramme $\mathbf{P}$ (2).

(1) Sur l'un des deux exemplaires découverts à Oliva on trouve la forme ROMA, et sur l'autre ROMA. Sur ce dernier, le monogramme du monétaire a la forme $\mathbf{PWE}$. Nous ne pouvons expliquer cette forme que par une méprise du graveur; il a joint le point qui suit le $\mathbf{P}$ au premier jambage de l' $\mathbf{M}$ et il a barré ensuite les deux côtés de l' $\mathbf{M}$ au lieu de n'en barrer que le second (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, *loc. cit.*).

(2) Ces monnaies se trouvent surtout en Apulie. Voyez Riccio, *Monn. di città*, not. 52.

Espèces : As, semis, triens, quadrans, sextans, once, avec la marque de leur valeur (1).

Pied monétaire : Une once forte (moyenne de trois as = 28^{es}).

Types : Ordinaires.

(Cohen, pl. LXX, *Incertaines*, n° 4 et 8).

46 [47].

I, 22.

Légendes : Ɱ ROMA. — Monétaire : Ɱ S(e)X.Q(uinctilius)(2).

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur (3).

Type : Ordinaire.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{SX} = \text{Sextus.} \\ \text{X} \\ \text{A.} \end{array} \right.$

Rareté : R.

Dépôts : CAZL.MC (4).

(Cohen, pl. XXXV, *Quinctia*, n° 1).

47 [49].

I, 23.

Légendes : Ɱ ROMA. — Monétaire : Ɱ GR(acus?) (4), mais on lit C.R. sur l'exemplaire de la collection Blacas.

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur (5).

Type : Ordinaire.

(1) Voy. Riccio, *loc. cit.*

(2) On attribue généralement cette monnaie à la famille Quinctia, mais le prénom Sex. ne se rencontre jamais dans cette famille, tandis qu'il est souvent porté par des individus de la famille Quinctilia.

(3) L'exemplaire du comte Borghesi était bien conservé et pesait 3^{es},71.

(4) Ces initiales ont été complétées de cette manière parce que *Gracus* est le seul nom commençant par GR que l'on rencontre au VI^e siècle. On connaît, à cette époque, deux consuls de ce nom, l'un en 516 et l'autre en 539.

(5) Ce denier de la collection Borghesi est d'une bonne conservation et pèse 3^{es},51.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{G d'après Borghesi (Decad., VIII,} \\ \text{5; } \textit{Œuvres compl.}, \text{ t. I, p. 385),} \\ \text{et d'après Cavedoni (Ripost.,} \\ \text{p. 128);} \\ \text{C au Cabinet de Berlin et coll. Blacas.} \\ \text{A (d'après Borghesi et Cavedoni;} \\ \text{cette lettre est peu distincte sur} \\ \text{l'exemplaire de Berlin).} \\ \text{X.} \end{array} \right.$

Fabrique : Semblable au n° 48 ci-après.

Rareté : R¹.

Dépôt : CARR.

48 [51].

I, 24.

Légendes : $\mathfrak{R}$ ROMA.—Monétaire : $\mathfrak{R}$ C.VAR(o), sur quelques deniers et sur tous les quinaires, ainsi que sur un as cité par Borghesi; $\mathfrak{R}$ VAR sur les autres deniers; $\mathfrak{R}$ VARO en général sur toutes les pièces de cuivre. VAR a toujours la forme du monogramme $\mathfrak{VR}$ (1).

Espèces : Denier, quinaire, as, semis, triens, quadrans, sextans et once, toutes avec la marque de leur valeur (2).

(1) On attribue, en général, ces pièces à C. Terentius C.F.M.N., consul en 538, et qui perdit la bataille de Cannes; mais quoi qu'en dise le savant comte Borghesi (*Dec.* III, 3; *Œuvres compl.*, t. I, p. 198), nous ne voyons pas de raison déterminante pour adopter cette opinion, d'autant plus que l'as étant laissé sur le pied d'une once, on ne peut pas admettre qu'il ait été frappé avant 537. Nous croirions plus volontiers qu'il a été frappé par un fils ou petit-fils, d'ailleurs inconnus, du consul de 538.

(2) On peut contester que les pièces portant la légende C.VAR appartiennent au même monétaire que les pièces qui portent le monogramme $\mathfrak{VR}$; il est d'ailleurs très-rare à cette époque de trouver le prénom et le surnom réunis dans la même légende (ci-dessus p. 173).

Pied monétaire de l'as : Oncial (moyenne de six as = 25^{gr},5 (1)).

Poids du denier : 4^{gr} (avec C.VAR. belle conservation, Borghesi); 3^{gr},78 (avec VAR, usé, même coll.).

Types : Ordinaires.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \Delta \text{ dans ROMA;} \\ \Delta \text{ sur l'argent;} \\ \Delta \text{ sur le cuivre, dans le nom du monétaire.} \\ X. \end{array} \right.$

Rareté : R¹ avec VAR, R² avec C.VAR, R³ quinaire.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} \text{avec VAR. SA (1)} \\ \text{avec C.VAR.MC (1)} \end{array} \right\} \text{CARR.}$

(Cohen, pl. XXXIX, *Terentia*, n^{os} 1, 2, 3 et pl. LXVII, n^{os} 1, 2, 3.)

49 [65].

I, 25.

Légendes : R̄ ROMA. — Monétaire : R̄ L.COIL(ius) (2).

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur (3).

Type : Ordinaire.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \Delta \\ \text{L} \\ X. \end{array} \right.$

Rareté : R.

Dépôts : OL (1). G.

(Cohen, pl. XIII, *Cælia*, n^o 1).

(1) M. Mommsen doute fort que l'on puisse admettre que l'as du comte Borghesi ait été un as sextantaire, il s'en rapporte à sa série de pesées; cependant nous pouvons citer les as de M. le baron d'Ailly, qui pèsent 36^{gr},40; 31^{gr},73; 31^{gr},37; 27^{gr}. (Voyez nos pesées aux *Annexes*.) B.

(2) Tite-Live (XLIII, 21) nomme un L. Coelius vivant en 585.

(3) L'exemplaire du comte Borghesi, quoique fruste, pesait 3^{gr},25.

50 [77].

I, 26.

Légendes : R̄ ROMA. — Monétaire : R̄ L.ITI... (1).*Espèces* : Denier avec la marque de sa valeur (2).*Type* : Ordinaire.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \downarrow \\ X \\ \Lambda. \end{array} \right.$

Rareté : R¹.*Dépôts* : F(1).RF.OL (2 usés). CARR.(Cohen, pl. XIX, *Itia*).

51 [78].

I, 27.

Légende : R̄ ROMA. — Monétaire : R̄ C.IVNI(us) C. F. et sur les pièces de cuivre C. IVNI (3).*Espèces* : Denier, as, semis, triens, quadrans, sextans, once, avec la marque de leur valeur.*Pied monétaire du cuivre* : Oncial (moyenne de huit as = 25^{es}) (4).*Types* : Ordinaires.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \Lambda \\ X. \end{array} \right.$

Rareté : C.*Dépôts* : F(4). MC (12). RF.C.SC.SA (1). CASL.OL (4). CARR.CI (1 usé).(Cohen, pl. XXIII, *Junia*, n^o 1; pl. LVI, n^{os} 1 et 2).

(1) Nous ne trouvons mentionné nulle part ni le nom de la famille *Itia*, ni un autre nom de famille commençant par *Iti* ou *Itti*.

(2) Le denier de la collection Borghesi = 4^{es} (très-bien conservé). — L'as (avec la légende L.ITI. et un croissant dans le champ du revers) cité par Riccio (*Catal.*, p. 99) est évidemment l'as de Q. Titius, ci-dessous n^o 214.

(3) Personnage inconnu dans l'histoire.

(4) Poids du denier 4^{es},05 (bien conservé, coll. Borghesi).

52 [48].

I, 28

Légendes : ⌚ ROMA. — *Monétaire* : ⌚ C. SCR(ibonius) (1).

Espèces : Denier, as, semis, triens, quadrans, sextans, once, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (moyenne de 5 as = 22 grammes).

Poids du denier : 3^{re}92 (bien conservé, collect. Borghesi).

Types : Ordinaires.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} X \\ \Lambda \text{ et } A. \end{array} \right.$

Rareté : C.

Dépôts : F(6). MC(8). C. SC. COLL. SA(2). SF(1). CARR. CAZL. OL(3 dont 2 usés).

(Cohen, pl. XXXVI, *Scribonia*, n° 1.)

53 [60] (2).

Légende : ⌚ ROMA. — *Monétaire* : ⌚ BAL(3).

(1) Ce magistrat est probablement C. Scribonius Curio qui fut édile en 196 et 193 av. J.-C. 558 (T.-Liv., XXXIII, 42; XXXIV, 53), préteur en 561 (T.-Liv., XXXIV, 54), nommé Curio Maximus en 580 (T.-Liv., XLI, 21; XXXIII, 42), ou bien C. Scribonius cité par Tite-Live (XL, 31) comme ayant eu un commandement dans l'armée en 573, et qui était probablement fils du précédent. Le denier est fort commun, ce qui ne prouve pas une grande ancienneté.

181 av. J.-C.

(2) J'ai classé à la fin de la première partie de la première période toutes les monnaies de cuivre dont l'as dépasse le poids moyen de 26 grammes, et j'ai renvoyé les autres à la deuxième moitié du VI^e siècle. Cet ordre m'a paru rationnel et le seul conforme aux principes de classification que j'ai adoptés. Les légendes abrégées ou en monogrammes s'accordent du reste presque toujours avec les indications chronologiques fournies par le poids.

B.

(3) Nous hésitons entre BAL(bus) et BAL(a), et dans le premier cas, le monétaire appartient-il à la famille Acilia ou bien à la famille Naevia? Nous

Espèces : As, semis, triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire : Oncial (moyenne de quatre as = 27^{re}, 5).

— Les deux as de la collection d'Ailly pèsent 45^{re}, 80 et 33^{re}.

Types : Ordinaires.

Forme des lettres : A.

(Cohen, pl. XLVI, *Acilia*, n° 1).

54 [83].

Légendes : ⌚ ROMA. — Monétaire : ⌚ L.MAMILI(us) (1).

Espèces : As, semis, triens, quadrans, sextans (2), avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire : Oncial fort (moyenne de 4 as = 30^{re}) (3).

inclignons plutôt vers cette dernière opinion, car le surnom de *Balbus* est plus ancien dans la famille *Naevia* que dans la famille *Acilia* (T.-Liv. XLV, 13).

(1) La légende de l'as a été lue MAMIL par Olivieri (*Fondazione di Pesaro*, p. 50) et C.MAMIL par Borghesi (*Dec.*, IV, 2, p. 8; *Œuvres complètes*, t. I, p. 239). — Sur le triens du Cabinet de Berlin, il y a évidemment ⌚. MAMIL. M. Riccio et d'après lui, M. Cohen, donnent toujours C. MAMILI. Mais le fac-simile du premier *Catalogue* de Riccio, pl. V, n° 15 n'est pas clair, et celui qu'il donne p. 134 est indéchiffrable.

[Il y a évidemment erreur de la part de M. Riccio, et par conséquent cette erreur se retrouve dans l'ouvrage de M. Cohen. La légende est toujours ⌚. MAMIL ou ⌚. MAMIL. et C. MAMIL. n'existe pas. La forme de la lettre ⌚ pointue du prénom est moins prononcée sur quelques exemplaires que sur d'autres, et alors elle se rapproche davantage de C. J'ai pu vérifier le fait grâce à l'obligeance de M. le baron d'Ailly]. B.

La famille *Mamilia* a fourni des consuls à la République dès le v^e siècle. Il est impossible de déterminer quel est le membre de cette famille qui exerça les fonctions de triumvir monétaire.

(2) Le sextans appartient à la collection de M. le baron d'Ailly. B.

(3) La moyenne des as de la collection d'Ailly est de 26^{re}, 67; l'as du même cabinet avec le même type, mais sans autre légende que ROMA pèse

Types : Ordinaires. Sur la proue Ulysse appuyé sur un bâton (1).

Forme des lettres : *l*.

(Cohen, pl. LVIII, *Mamilia*).

88 [112].

Légendes : *ῃ* ROMA. — Monétaire : *ῃ* OPEI(*mius*) (2).

Espèces : As, semis, triens, quadrans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire : Oncial et plus (moyenne de onze as = 26^{re}). — Collection d'Ailly, 35^{re}, 26^{re} et 31^{re}, 26.

Types : Ordinaires.

(Cohen, pl. LXI, *Opeimia*, n^{os} 3 et 4).

22^{re}, 98. Cette série anonyme se compose de l'as, du semis, du quadrans et du sextans. B.

(1) La famille Mamilla prétendait descendre d'Ulysse. Denys d'Halicarnasse (*Antiq. Rom.*, IV, 45) dit que le gendre de Tarquin le Superbe se nommait Octavius Mamilius et descendait d'Ulysse et de Circé. Ὁς ἐκαλεῖτο Ὀκτάτοξ Μαρμίλιος· ἀνέφερε δὲ τὸ γένος εἰς Τηλέγονον τὸν ἐξ Ὀδυσσεύος καὶ Κίρκης, κατ'ᾧ καὶ δ'ἐν πολλοῖς Τύσκλη. Voyez Borghesi, *loc cit.*

B.

(2) Dans son édition allemande, M. Mommsen avait placé ce monétaire à une époque beaucoup plus basse, mais il est évident, d'après les données actuelles, qu'il a dû remplir sa charge vers la moitié du vi^e siècle. Le poids de l'as et la brièveté de la légende lui assignent une place certaine et tout à fait distincte des deux monétaires L.OPEIMI(us), et M.OPEIMI(us), avec les monnaies desquels celles-ci n'ont aucune analogie (*Annal. de l'Inst. arch.*, 1863, et les n^{os} 140 et 141 ci-après). B.

56 [56].

Légendes : Ɱ ROMA. — Monétaire : Ɱ C.SAE (*nius*) en monogramme (1).

Espèce : As.

Poids de l'as : 32 grammes.

Type : Ordinaire. Collection Blacas.

Pl. XXIV, n° 3.

57 [64].

Légendes : Ɱ ROMA. — Monétaire : Ɱ C.SAX ou bien SAX (2).

Espèces : As, semis, triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire : Une once forte (moyenne de six as avec la légende C.SAX — 28^{er}; de sept as avec la légende SAX = 26^{er}).—Collection d'Ailly 36^{er}, 38; 35^{er}, 33; 31^{er}, 57, avec C.SAX; 33^{er}, 82; 29^{er}, 92, sans la lettre C.

Types : Ordinaires.

(Cohen, pl. LII, *Cluvia*, n^{os} 1, 2, 3, 4, 5).

(1) Jusqu'ici nous ne connaissons pas de monétaire ayant porté ce nom. Il faut donc le joindre à la liste des familles.

Il est impossible d'établir de moyenne pour le poids de l'as et de déterminer au juste sur quel pied il a été taillé, mais le poids du seul exemplaire connu, sa fabrique, la forme des lettres, tout concourt à le classer plutôt dans la première moitié du VI^e siècle que dans la seconde.

B.

(2) Personnage inconnu.—Tite-Live (XLI, 28; XLII, 1; XLIV, 40), parle d'un C. Cluvius Saxula qui fut préteur pour la seconde fois en 581, lieutenant de Paul Émile en Macédoine, en 586; c'est à lui que Borghesi attribue ces monnaies; elles dateraient alors de la seconde moitié du VI^e siècle (Borghesi, *Dec. I*, 5; *Œuvres compl.*, t. I, p. 147).

173 av. J.-C.

168 av. J. C.

58 [99].

Pl. XXIV, n° 4.

Légendes : R ROMA. — Monétaire : R M.TITINI (us) (1).

Espèces : As, semis, triens, quadrans, sextans, once, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire : Plus d'une once (moyenne de cinq as = 31st,52) (2).

Types : Ordinaires (3).

(Cohen, pl. LXVIII, *Titinia*, n° 1 et 2).

Deuxième partie,
de l'an 550 à
l'an 600 de
Rome.

59 [3].

I, 33.

Légende : R ROMA (4).

193 av. J.-C.
178 av. J.-C.
103 av. J.-C.

(1) Nous connaissons trois personnages qui ont successivement porté ce nom : M. Titinius Curvus (T.-Liv. XXXV, 8), tribun du peuple en 561 et préteur en 576 (T.-Liv. XL, 59). — Un autre M. Titinius avait un commandement dans l'armée pendant la guerre de Sicile en 651 (Diodor. Sicul. p. 632, éd. Wess.). — Enfin un correspondant de Cicéron (Sueton., *de Rhet.* 2) portait le même nom. Il est évident que les monnaies dont nous nous occupons ne peuvent être attribuées qu'au premier de ces trois personnages.

(2) Il nous paraît difficile d'admettre avec Borghesi (*Dec.* XVII, 6, p. 48; *Œuvres compl.*, t. I, p. 320) que ces pièces ont été taillées sur le pied sextantaire. Cf. ce que nous avons dit plus haut, p. 160.

(3) Ce monétaire et L. Mamilius (n° 54) sont presque les seuls de cette époque qui aient écrit leurs noms tout au long. Le poids considérable de l'as ne permet cependant pas de faire descendre M. Titinius à une époque plus récente.
B.

(4) Contrairement à l'opinion émise dans l'Histoire de la monnaie romaine (*Römische Münzwesen*, p. 480), M. Mommsen constate dans les *Annales de l'Institut arch.* 1863 (p. 28 et 31), que les deniers au type de la Diane dans un bige, doivent être regardés comme plus anciens que ceux au type de la Victoire dans un bige. (Voyez ci-dessus n° 7). En effet, il n'existe pas de quinnaire au type de la Victoire, mais il en existe au type de Diane. De plus, plusieurs des familles dont les noms se voient sur les deniers au type de Diane sont historiquement plus anciennes que toutes celles qui se voient sur les deniers au type de la Victoire; enfin M. Mommsen regarde comme

Espèce : Denier, avec l'indication de sa valeur.

Types : Tête de femme avec le casque ailé. $\mathfrak{N}$ La Victoire dans un bige. Pl. XXV, n° 1.

Forme des lettres : $\left. \begin{array}{l} A \\ X. \end{array} \right\}$

Rareté : C.

Dépôts : F (10). MC (26 usés). RF. FR. C. SC. SA (2). SF (2).
CAZL. OL (23 dont 18 usés). CARR. CI (6 usés).
(Cohen, pl. XLIII, *Incertaines*, n° 11).

60 [90].

I, 29.

Légendes : $\mathfrak{N}$ ROMA. — **Monétaire** : $\mathfrak{N}$ NAT(a) (1).

Espèces : Denier, as, semis, triens, quadrans, sextans et once, avec la marque de leur valeur (2).

Pied monétaire du cuivre : Oncial (moyenne de 7 as = 25^{es});
moyenne des 6 as du baron d'Ailly, 27^{es}, 34, maximum
32^{es}, 15, minimum 23^{es}, 20.

Types du denier : Tête de femme avec le casque ailé. $\mathfrak{N}$
Victoire dans un bige.

— du cuivre : Ordinaire.

un des rares exemples d'erreurs monétaires, le poids exceptionnel 4^{es}, 2 et 4^{es}, 13 de deux deniers au type de la Victoire, qui lui avaient fait supposer qu'ils étaient taillés sur le pied de 72 à la livre, tandis qu'ils doivent être rangés parmi ceux de 84 à la livre. Il s'ensuit qu'il les classe ici malgré l'absence de tout emblème. Cette circonstance jointe au poids les avait fait regarder comme plus anciens. Dans les *Annales* (*loc. cit.*) M. Mommsen les avait même mis à la suite des quatre deniers portant les noms de NAT. C. TAL. SAFRA et SAR. J'ai pensé qu'il valait mieux les mettre avant ces monétaires.

B.

(1) Les Pinarli Nattae se rencontrent dans l'histoire depuis le IV^e siècle.

(2) L'once est citée dans Riccio, *Cat.*, p. 158.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{A et A (quelques fois d'après Cave-} \\ \text{doni) dans le nom de Rome;} \\ \text{A dans celui du monétaire.} \end{array} \right.$

Rareté : C.

Dépôts : F (2). C.SA.SF (4). OL (9 dont 8 usés). CARR.CI (3 usés). A Montecodruzzo et probablement aussi à Czlona ces deniers n'ont pas été indiqués séparément de ceux marqués NATTA (n° 70) qui sont plus récents.

(Cohen, pl. XXXI, *Pinaria*, n° 1 et 2 et pl. LXII, n° 1, 2 et 3).

61 [80].

I, 30.

Légendes : R ROMA . — Monétaire : R C.TALN(a) en monogramme AL (1).

Espèce : Denier, avec la marque de sa valeur.

Types : Tête de femme avec le casque ailé. R Victoire dans un bige.

Forme des lettres : X.

Rareté : C.

Dépôts : F(2). MC(3). RF.C.SC.OL(1 beau). CARR.

(Cohen, pl. XXIV, *Juventia*, n° 2).

(1) Personnage inconnu. L'ancienne interprétation C.ATIL. conservée par Cavedoni (*Ripost.* p. 54) contre l'opinion formelle de Borghesi (*Dec.* V, 5, p. 13; *Œuvres compl.* t. I, p. 262) nous semble inadmissible. Ce monétaire est inconnu; d'ailleurs le nom des Juventii est rare dans l'histoire. L'attribution à C. Juventius Labeo, admise par la plupart des numismatistes, repose sur la lecture erronée d'un passage de Tite-Live (XXXIII, 22), dans lequel on lit aujourd'hui d'accord avec les manuscrits Cn. Ligurius; le jurisconsulte C. Juventius, élève de P. Mucius (*Digest.*, I, 2, 2, 42), n'est pas assez ancien pour qu'on puisse lui attribuer ce denier.

62 [54].

I, 31.

Légendes : ⌚ ROMA. — Monétaire : ⌚ S(p) AFRA(nius) (1).*Espèces* : Denier, as, semis, triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur.*Pied monétaire du cuivre* : Oncial (moyenne de 14 as = 23^{es}).*Type du denier* : Ordinaire. ⌚ Bige de la Victoire.— *du cuivre* : Ordinaire. Dans le champ du revers le plus souvent un dauphin.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} X \\ A, \text{ rarement } \Lambda. \text{ Les deux formes se} \\ \text{voient dans le nom de Rome;} \\ \Lambda \text{ dans le nom du monétaire.} \end{array} \right.$

Fabrique : Quelques-unes de ces pièces sont presque barbares (Riccio, *Cat.*, p. 32) ; elles ressemblent beaucoup à celles de P. Sulla (n° 67) et de L. Saufeius (n° 69).*Rareté* : C.*Dépôts* : F(1). MC (13). RF.C.SC.SA (2). CARR.CAZL.OL (9 dont 6 usés). CI(1 usé).*(Cohen, pl. XLVI, *Afrania*, n° 1 et pl. XLVII, n° 2, 3, 4, 5).

63 [57].

I, 32.

Légendes : ⌚ ROMA (manque sur les onces). — Monétaire SAR(anus) (2).

(1) La famille Afrania était déjà sénatoriale au vi^e siècle (T.-Liv. XXXIX, 23, 55 ; cf. XLIII, 18). Sp. Afranius n'est du reste pas connu.

(2) Les Sarranus ou plus tard Serranus sont une branche de la famille Atilia, et leur ancienneté remonte au moins jusqu'à la guerre d'Annibal. — Le monétaire en question peut être M. Atilius Serranus qui, en 564, fut,

Espèces : Denier, as, semis, triens, quadrans, once, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (moyenne de six as = 24^{es}).

Type de l'argent : Ordinaire. $\mathfrak{R}$ Victoire dans un bige.

— **du cuivre :** Ordinaire. Un éléphant au revers de l'once au lieu de la proue de vaisseau.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{A (et d'après Cavedoni aussi } \Delta) \\ \text{dans le nom de Rome;} \\ \text{A souvent, } \Delta \text{ mais rarement (Cab. de} \\ \text{Berlin) dans le nom du moné-} \\ \text{taire sur le cuivre et sur l'argent.} \\ \text{X.} \end{array} \right.$

Rareté : C.

Dépôts : F (2). MC (5). RF.C.SF (1). CAZL.OL (7 dont 5 usés).

(Cohen, pl. VII, *Atilia*, n° 3 et pl. XLVIII, n° 4, 5, 6, 7).

64 [75].

I, 34.

Légendes : $\mathfrak{R}$ ROMA. — Monétaire : $\mathfrak{R}$ PVR (*pureo*) (1).

Espèces : Denier, as, semis, triens, quadrans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (moyenne de quatre as = 26^{es}).

Type de l'argent : Tête de femme avec le casque ailé.

avec deux autres anciens préteurs, nommé *Illvir Col. Ded.* (T. - Liv. XXXVII, 46 et 57), ou bien un autre personnage de la même famille qui fut préteur en 580 (T. - Liv. XLI, 21).

174 av. J.-C.

(1) Il ne faut pas confondre cette série avec celle du n° 26, dont le monogramme $\mathfrak{W}$ diffère essentiellement de la légende qui est écrite ici sur l'argent PVR et sur le cuivre PVR (Borghesi cité par Riccio, p. 96).

⌚ Diane dans un bige, le croissant sur la tête. Emblème dans le champ : *mu-
rex* (1).

Type de cuivre : Ordinaire.

Formes des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} X \\ \Gamma \text{ et } P. \end{array} \right.$

Fabrique : (Voyez le n° 65 ci-après).

Rareté : C.

Dépôts : F (2). MC (12). RF.FR.C.COLL.SA (2). CAZL.
OL (3 usés). CARR.

(Cohen, pl. XIX, *Furia*, n° 2, et pl. LV, n° 2).

65 [72].

I, 35.

Légendes : ⌚ ROMA. — Monétaire : ⌚ FLAVS (2).

(1) Le type du revers semble assigner une époque assez reculée à ce denier et aux deux suivants (de Flavius et de Spurilius, n° 65 et 66), qui ont dû être frappés vers le même temps, à en juger par la ressemblance de leur fabrique. Il est vrai que l'on pourrait nous objecter, pour les uns comme pour les autres, l'A ordinaire et nullement archaïque des légendes, et la présence du même type sur des deniers évidemment plus récents (n° 94) et que nous avons classés à la période suivante.

Cette série ne peut être attribuée à L. Furius Purpureo qui fut consul en 558, comme l'a cru Havercamp; mais elle peut appartenir à son fils, qui portait le même nom (T.-Liv., XXXI, 29. — Borghesi, *Dec.*, II, 4; *Œuvres compl.*, t. I, p. 167 et 168), et qui fut envoyé en Étolie par le consul P. Sulpicius Galba, en 554, pendant que son père était préteur dans les Gaules.

Borghesi (*loc. cit.*) pense que ces monétaires étaient collègues.

196 av. J. C.

200 av. J.-C.

B.

(2) Les anciens numismatistes avaient attribué cette pièce à la famille Flavia, et c'est à cette famille qu'on la trouve classée dans les ouvrages de Vaillant, Havercamp et Eckhel. Borghesi fait observer que FLAVS est ici pour FLAVVS, de même que l'on trouve dans les inscriptions DAVS pour DAVVS, IVENTVS pour IVVENTVS, etc. Flavius étant un surnom de la famille Decimia, c'est à cette famille, d'après l'avis du savant épigra-

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur.

Types : Tête de femme avec le casque ailé. $\mathfrak{R}$ Diane dans un bige, comme au n° 64.

Formes des lettres : $\left. \begin{array}{l} \text{b} \\ \text{x} \end{array} \right\}$

Fabrique : Semblable à celle du n° précédent et du n° suivant. La légende seule constitue une différence entre ces deniers. (Borghesi, *Dec.*, II, 4).

Rareté : C.

Dépôts : RC.F (6). MC (9). RF.FR.C.SC.COLLA.SA (4). CI (2 usés).

(Cohen, pl. XVI, *Decimia*).

66 [98].

I, 36.

Légende : $\mathfrak{R}$ ROMA. — Monétaire : $\mathfrak{R}$ A.SPVRI... (1).

Espèces : Denier et triens, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Probablement oncial?

184 av. J.-C.

phiste de Saint-Marin, qu'il faut restituer cette monnaie. D'ailleurs elle offre tant de ressemblance avec celle de P. Sula, dont la date est certaine, qu'il est assez naturel de la classer dans les premières années de la deuxième moitié du vi^e siècle de Rome et de l'attribuer à C. Decimius Flavius, qui fut préteur de la ville de Rome, en 570, et mourut la même année. (T.-Liv., XXXIX, 32 et 39). Voyez Borghesi, *Dec.*, II, 3; *Œuvres compl.*, t. I, p. 166.

(1) M. Zobel avait, d'après son état de conservation dans les dépôts espagnols, classé cette pièce un peu plus bas (*Ann. de l'Inst. arch.* 1863); mais je la mets ici, d'accord avec M. Mommsen, parce que la complète ressemblance de sa fabrique avec celle des deux précédentes m'engage à regarder, avec Borghesi (*loc. cit.*), les trois monétaires L. Furius Purpureo, C. Decimius Flavius et A. Spurilius comme collègues. B.

Nous devons relever en même temps l'erreur de quelques éditeurs de Tite-Live qui, d'un membre de cette famille Spurilia, tribun du peuple, ont fait un Sp. Icilius (T.-Liv., IV, 42).

Types du denier : Tête de femme avec le casque ailé.

↗ Diane dans un bige, comme au n° 65.

— **du triens** : Ordinaire.

Forme des lettres : X.

Fabrique : Semblable aux deux n° précédents.

Rareté : C.

Dépôts : F (4). MC (7). RF.C.SC.SF(1). CAZL.OL (6 dont 5 usés). CARR.CI (2 usés).

(Cohen, pl. XXXVIII, *Spurilia*).

67 [68]. (Vers l'an 560.) 1, 37.

194 av. J.-C.

Légendes : ↗ ROMA. — Monétaire : ↗ P.SVLA (1).

Espèces : Denier, as, semis, triens, quadrans avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (moyenne de onze as = 22^{es}).

(1) L'histoire cite deux personnages qui portèrent le nom de P. Cornelius Sylla. Le premier est P. Cornelius Rufinus, bisaïeul du dictateur, décemvir, qui remplit la charge de préteur en 542. Pendant sa magistrature, ayant consulté les livres sibyllins, il décida le sénat à établir des jeux en l'honneur d'Apollon; il fut surnommé Sibylla et par abréviation Sylla (Macrob. *Saturn.* I, 17); il fut donc le premier à porter ce nom, mais les monnaies dont nous nous occupons ne peuvent pas être de lui puisqu'il ne reçut ce surnom que pendant ou après sa préture, par conséquent postérieurement à son triumvirat monétaire. Le second est son fils, grand-père du dictateur, préteur en 568 (T.-Liv., XXXIX, 6 et 8), et c'est évidemment lui qui fit frapper cette série de monnaies, ce qui fixe approximativement la date de leur émission (Borghesi, *Dec.* II, 2; *Œuvres compl.*, t. I, p. 161 et suiv.). L'orthographe de *Sula* avec une seule L nous empêche de chercher ce monétaire à une époque postérieure à l'an 600, puisque le redoublement des consonnes se trouve déjà à la fin du VI^e ou dans les premières années du VII^e siècle. — Cf. Henzen, *Bull. de l'Inst. arch.* 1858, p. 12.

212 av. J.-C.

186 av. J.-C.

Type du denier : Tête de femme avec le casque ailé.
 ⌘ La Victoire dans un bige.

Pl. XXV, n° 3.

— **du cuivre :** Ordinaire. Sur la proue de vaisseau au revers de l'as et peut-être même au revers du triens, on voit quelquefois une tête de femme (une Sibylle?). (Borghesi, *Dec.* II, 2; *Œuvr. compl.* t. I, p. 161 et suiv.).

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{hors du monogramme ; dans le mo-} \\ \text{nogramme souvent SVA rare-} \\ \text{ment SVA.} \\ \text{A} \\ \text{X} \\ \text{SVLA se trouve toujours avec une} \\ \text{seule L, par conséquent sans} \\ \text{redoublement de consonne.} \end{array} \right.$

Fabrique : Elle a quelque ressemblance avec celle du n° 62.

Rareté : C.

Dépôts : RC.F (5). MC (14). RF.FR.C.SC.SA (6). CAZL.OL (9 dont 6 usés). CARR.CI (2 un peu usés).
 (Cohen, pl. XV, *Cornelia*, n° 16 et pl. LIII, n° 11 et 12).

68 [82].

I, 38.

Légendes : ⌘ ROMA. — Monétaire : ⌘ C.MAIANI(us) (1).

(1) Famille inconnue.

Espèces : Denier, as, (1) semis, triens, quadrans, once (2), avec l'indication de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (moyenne de dix-huit as = 25^{es}).

Type du denier : Tête de femme coiffée d'un casque ailé.

⌚ La Victoire dans un bige.

— du cuivre : Ordinaire.

Pl. XXV, n° 2.

Forme des lettres : X.

Rareté : C.

Dépôts : F (6). MC (8). RF.C.SC.SA (2). CAZL.OL (9 usés).
CARR.CI (1 usé).

(Cohen, pl. XXV, *Maiana*, et pl. LVIII, n° 1 et 2).

● [96].

I, 39.

Légendes : ⌚ ROMA. — Monétaire : ⌚ L.SAVF(*eius*) (3).

Espèces : Denier, as, semis, triens, quadrans, avec l'indication de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (moyenne de neuf as = 24^{es}). — [Quatre as de la collection d'Ailly, 30^{es}, 98 ; 30^{es}, 42 ; 29^{es}, 35 ; 28^{es}, 17].

Type du denier : Tête de femme avec le casque ailé.

⌚ La Victoire dans un bige.

(1) L'as attribué par M. Riccio à la famille *Æmilia* n° 1, à cause de sa légende *M.AIM.* n'est, d'après le témoignage de M. le baron d'Ailly, qu'un exemplaire mal conservé et mal lu de l'as de *C.MAIANI(us)* (*Lettre du C^{te} Borghesi à M. Mommsen*).

(2) L'once m'a été communiquée par M. le baron d'Ailly, qui la possède dans sa riche collection.

B.

(3) Cette famille n'est connue à Rome comme sénatoriale qu'après l'époque des Gracques ; mais de très-anciennes inscriptions de Préneste en font déjà mention. (*Rhein. Museum, Neue Folge*, V, 1847, p. 464, et *Murator*, p. 122.)

Type du cuivre : Ordinaire. Sur l'as, au-dessus de la proue, un croissant.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \downarrow \text{ constamment} \\ \text{X.} \end{array} \right.$

Fabrique : A peu près semblable à celle des monnaies de Sp. Afranius, n° 62.

Rareté : C.

Dépôts : RC.F(4). MC(11). RF.C.SC.COLL.SA(3). SF(3). CI(4 usés).

(Cohen, pl. XXXVI, *Saufeia*, et pl. LXV, n° 1, 2, 3).

70 [158].

I, 40.

Légendes : R̄ ROMA. — Monétaire : R̄ NATTA (1).

(1) Ce n'est pas sans hésitation que je place ici cette monnaie que le redoublement de la consonne et la forme de la lettre A au lieu de Λ dans le nom de Rome pouvaient faire descendre jusqu'au commencement du siècle suivant. Cependant j'ai cru devoir la laisser provisoirement à la place que lui donne M. Mommsen dans les *Annales de l'Institut arch.* 1863, p. 32 et je donne ici la traduction complète de ce que l'auteur dit à ce sujet :

B.

« Nous n'avons pas voulu changer la place que M. Zobel attribue à ce « denier d'après sa fabrique et son état de conservation dans les dépôts espagnols. Je suis persuadé, dit M. Zobel, que le denier qui porte la légende NAT (avec la forme archaïque Λ dans le mot ROMA et qui a son analogue dans le cuivre) ne doit pas être attribué au monétaire qui a fait frapper le denier portant la légende NATTA (avec la forme A dans le mot ROMA, et qui n'a pas d'analogue dans le cuivre). Le degré de conservation est à peu près le même, il est vrai, pour les exemplaires trouvés ensemble; je ne crois donc pas que l'on puisse les mettre bien loin l'un de l'autre. La fabrique du second est plus récente que celle du premier et se rapproche beaucoup de celle des deniers de Flavus et de P. Sula (n° 65 et 67 ci-dessus). Quelque singulier que puisse paraître le fait du redoublement de la consonne que d'autres indices ne permettent pas de placer en deçà du vi^e siècle, cette circonstance ne doit pas nous arrêter,

Espèces : Denier, avec l'indication de sa valeur.

Types : Tête de femme avec le casque ailé. R La Victoire dans un bige.

Forme des lettres : $\begin{cases} X \\ A. \end{cases}$

Rareté : C.

Dépôts : F(3). MC (24). RF. FR. C. SC. COLL. SA. CAZL. OL (8 dont 7 usés).

(Cohen, pl. XXXI, *Pinaria*, n° 1).

71 [84].

I, 41.

Légende : R ROMA. — Monétaire : R Q. MARC(ius) et au droit : LIBO (1).

Espèces : Denier, as, semis, triens, quadrans, sextans, once, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (moyenne de douze as = 25^{re}) (2).

Types : Ordinaires.

Forme des lettres : $\begin{cases} A \text{ dans le nom de Rome;} \\ A \text{ dans le nom du monétaire.} \\ X \\ L \text{ (et jamais l.)} \end{cases}$

« car nous pourrions citer exceptionnellement quelques exemples d'un redoublement semblable sur des monuments de cette époque, par exemple sur le tombeau des Scipion (*Corpus Inscr. lat.* vol. I, n° 33, 34 et 36) et sur celui de L. Mummius, consul en 609 (Cf. Ritschl, *de Titulo Mumaniano*, p. IV, et *de Titulo Aletrin.*, p. V). »

(1) Cette famille est du reste complètement inconnue.

(2) Poids du denier bien conservé d'après Borghesi = 4^{re}.

Rareté : C.

Dépôts : RC.F (6). MC (11). HF.FR.C.SC.SA(2). SF (1).
CAZL.OL(9 usés).CI (2 usés).

(Cohen, pl. XXVI, *Marcia*, n° 1 et pl. LVIII, n° 1,2,3,4).

72 [56].

I, 42.

Légendes : R̄ ROMA. — Monétaire : R̄ M.ATILI(us) (ou ATIL), au droit SARAN(us). Sur le cuivre seulement M.ATILI (1).

Espèces : Denier, as, semis, triens, quadrans, sextans, once, avec indication de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (moyenne de 12 as = 22^{es}).

Poids du denier : 4 grammes, le plus fort de 6 très-beaux exemplaires d'après Borghesi.

Type : Ordinaire.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{très-positivement sur l'argent} \\ \text{comme sur le cuivre.} \\ X \\ \text{et rarement A dans le nom de} \\ \text{Rome, A dans le nom du moné-} \\ \text{taire. } \textit{Saranus} \text{ s'écrit sans re-} \\ \text{doublement de la consonne.} \end{array} \right.$

Fabrique : Semblable à celle du n° précédent et du n° suivant (2).

(1) Voyez, sur cette famille, la note du n° 63. — Ce personnage est probablement celui qui fut préteur en 602 (Appian. *Hisp.*, 58).

(2) Cf. Cavedoni, *Annal. de l'inst. arch.*, 1849, p. 208. Peut-être ces trois monétaires étaient-ils collègues?
H.

Rareté : C.

Dépôts : F (3). MC (5). RF.FR.C.SC.PB(4). COLL.SA (4). SF (1). GAZL.OL (6 usés). CARR.CI (2 usés).

(Cohen, pl. VII, *Atilia*, n° 1 et 2; pl. XLVIII, n° 1 et 2).

73 [97].

I, 43.

Légendes : R̄ ROMA. — **Monétaire :** R̄ L.SEMP(ronius), au droit PITIO (1), sur les deniers et sur quelques as; tous les autres as et le reste de la série portent L.SEMP.; plus rarement on lit sur l'as SEMPR (2).

Espèces : Denier, as, semis, triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur (3).

Pied monétaire du cutoire : Oncial (moyenne de 13 as = 23^{es}).

Types : Ordinaires.

(1) Famille du reste inconnue.

(2) Voyez Riccio. *Mon. di Fam.*, p. 204.

(3) Poids du denier d'après Borghesi = 4^{es}. — Des sept pièces trouvées à Oliva, les trois plus fortes pesaient 4^{es},27, 4^{es},08, 4^{es},02. Elles sont assez belles. Les trois plus faibles pèsent un peu moins de 4^{es}. Ces poids exceptionnels prouvent que, même après la réduction, quelques monétaires ont pu frapper des monnaies avec un excédant de poids. La même remarque s'applique à quelques deniers espagnols, particulièrement à ceux qui portent la légende  et qui dépassent souvent le poids normal de 3^{es},95; cependant il est positif que le monnayage romain ne commença pas en Espagne avant l'an 548 de Rome, et par conséquent postérieurement à la réduction du poids du denier. (*Annal. de l'Inst. arch.*, 1863).

[L'exempl. de ma collection, qui est d'une assez belle conservation, pèse à peu près 3^{es},50.

B.

Forme des lettres :

$$\left\{ \begin{array}{l} \downarrow \text{ presque toujours;} \\ \text{L sur deux deniers du Cabinet de} \\ \text{Vienne.} \\ \text{P dans le monogramme } \Lambda\text{P.} \\ \text{P dans le surnom Pitio.} \\ \Lambda \\ \text{X.} \end{array} \right.$$

Rareté : C.

Dépôts : F(2). MC(11). RF.FR.C.SC.SA(5). PB(3). SF(1).
CAZL.OL (7 dont 6 usés). CARR.CI (2 usés).

(Cohen, pl. XXXVI, *Sempronia*, n° 2; pl. LXV et LXVI,
n° 1, 2, 3, 4).

74 [55].

I, 44.

Légendes : R ROMA. — Monétaire : au revers ou au droit
C.ANTESTI(us) (1).

Espèces : Denier, as, semis, triens, quadrans, avec indication de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (moyenne de 6 as = 23^{gr}).

Poids du denier : 3^{gr},81 (C.ANTE sur le droit, Borghesi, bel exempl.); 3^{gr},75 (C.ANTESTI sur le revers ou sur le droit indifféremment, Borghesi, bel exempl.).

Type : Ordinaire. Dans le champ un chien sur le droit ou sur le revers alternant avec la légende.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{X} \\ \text{A le plus souvent, quelquefois } \Lambda. \end{array} \right.$

(1) On peut attribuer ces monnaies à C. Antistius Labeo qui fut envoyé dans la Macédoine avec d'autres sénateurs, l'an 587 (T.-Liv., XLV, 17. — Cf. Drumann, *Geschichte Roms*, t. I, p. 56).

Rareté : C.

Dépôts : RC.F (5). MC (17). RF. FR. C (Cavedoni, *Ri-post.*, p. 256). SC.SF(2). CAZL.OL (14 dont 12 usés). CARR. CI (2 usés). PB (1).

(Cohen, pl. II, *Antestia*, n° 1 et 2; pl. XLVII, n° 1, 2, 3).

75 [164].

I, 45.

Légendes : ⌘ ROMA. — Monétaire : ⌘ C.TER(*entius*) LVC(*anus*) (1).

Espèces : Denier, as, semis, triens, quadrans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (moyenne de 10 as = 22^{gr}).

Poids du denier : 3^{gr},80 (bel exempl. Borghesi).

Pl. XXV, n° 4,
5, 6, 7, 8.

Type : Ordinaire. Dans le champ du côté de la tête sur le denier et au revers sur le cuivre, une Victoire tenant une couronne.

Forme des lettres : $\begin{cases} X \\ L \end{cases}$ (2).

Rareté : C.

Dépôts : F (2). MC (7). RF.FR.C.SC.SA (1). CAZL.OL (7 dont 6 usés). CARR.LIR (1).

(1) Ces monnaies pourraient être attribuées à C. Terentius Lucanus qui donna des combats de gladiateurs et dont Pline (*Hist. nat.*, XXXV, 7, 52) vante la magnificence, sans indiquer l'époque à laquelle il vivait.

(2) La forme de la lettre L carrée nous avait d'abord engagé à faire descendre cette série à une époque postérieure. Mais nous avons déjà pu constater que la forme L se rencontre sur des monnaies du VI^e siècle de Rome. D'un autre côté nous avons pour nous guider la présence de l'as dans cette série, l'état de conservation et la fabrique des exemplaires trouvés à Oliva, et ces considérations nous ont décidé à ne pas placer ces pièces plus bas que la fin du VI^e siècle. (Voy. *Ann. de l'Inst. arch.*, 1863.)

(Cohen, pl. XXXIX, *Terentia*, n° 4, et pl. LXVII, n° 4, 5, 6, 7).

76 [69].

I, 40.

Légendes : ⌚ ROMA. — Monétaire : ⌚ L.CVP (*tennius?*) (1).

Espèces : Denier, avec indication de sa valeur.

Poids du denier : 3^{re}, 85 (bel exemplaire, Borghesi).

Types : Ordinaires. Symbole : Une Corne d'abondance, dans le champ du côté de la tête.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{L} \\ \text{A (jamais A).} \\ \text{X.} \end{array} \right.$

Rareté : Peu commun.

Dépôts : RC.F (3). MC. (4). RF.FR.C.SC.SA (6). SF (1). CAZL.OL (4, dont 3 usés). CARR.CI (2 usés).

(Cohen, pl. XVI, *Cupiennia*, n° 1).

77 [81].

I, 47.

Légendes : ⌚ ROMA. — Monétaire : ⌚ CN.LVCR (*etius*), et au droit : TRIO (2).

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur.

Poids : 3^{re}, 95 (bel exemplaire, Borghesi).

(1) Personnage tout à fait inconnu, le nom même n'est pas certain; car on pourrait lire CVPITVS; cependant Borghesi (*Dec. X*, 2; *Œuvres compl.* t. I, p. 466), l'attribue de préférence à un Cupiennius ou Copiennius, et regarde, avec assez de vraisemblance, le symbole de la corne d'abondance (*copia*) comme une sorte d'arme parlante; mais les *Cupiennii* ne se rencontrent que vers la fin de la République.

(2) Le nom de cette famille n'est connu dans l'histoire que par cette série de monnaies et celle du n° 263.

Types : Ordinaires.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{b} \\ \text{X} \\ \text{A.} \end{array} \right.$

Rareté : C.

Dépôts : RC.F (10). MC (19). RF.FR.C.SC.COLL.SA (2).
SF (3). CAZL.OL (16 usés). CARR.LIR (1). CI (4 usés).
(Cohen, pl. XXV, *Lucretia*, n° 1).

78 [79].

I, 48.

Légendes : Æ ROMA. — Monétaire : Æ M.IVNI(us).

Espèces : Denier, avec l'indication de sa valeur.

Poids du denier : 3^{es}, 85 (très-bel exemplaire, Borghesi).

Types : Ordinaires. Dans le champ, au droit, une tête d'âne (1).

Forme des lettres : X, A.

Rareté : C.

Dépôts : RC.F (8). MC (26). RF.FR.C.SC.SA (2). CI (2 usés).

(Cohen, pl. XXIII, *Junia*, n° 2).

(1) M. Friedlaender (Koehne, *Zeitschrift*, II, p. 194) rattache l'emblème de la tête d'âne au surnom de *Silanus*. Cette opinion nous semble beaucoup plus plausible que celle de Caydoni (*Ripost.*, p. 94 et p. 245), qui le rattache au surnom de *Brutus* porté par M. Junius, M. F. L. N., consul en 576. Nous ne pensons pas cependant qu'on puisse attribuer ce denier à M. Junius Silanus, qui fut préteur en 542 (Drumann, *Geschichte Roms*, t. IV, p. 45. — Borghesi, *Ann. de l'Institut. arch.*, 1849, p. 7), et nous l'attribuons plutôt au fils ou même au petit-fils de ce dernier, car il est fort commun, et ne remonte pas beaucoup au delà de l'année 600.

176 av. J.-C.

212 av. J.-C.

184 av. J.-C.

79 [53].

I, 49.

Légendes : R̄ ROMA. — Monétaire : R̄ P.PAETVS (1).*Espèces* : Denier, avec l'indication de sa valeur.*Poids du denier* : 3^{er},85 (bel exemplaire, Borghesi).*Types* : Ordinaires.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \Gamma \text{ toujours (2).} \\ X \\ A. \end{array} \right.$

Rareté : C.*Dépôts* : RC.F (2). MC (11). RF. C. COLL. CAZL. OL (12 usés). CARR.CI (1 usé).(Cohen, pl. I, *Aelia*, n° 1).

80

Légendes : R̄ ROMA. — Monétaire : C.BLAS(io) (3).

(1) On ne connaît dans l'histoire que trois personnages de cette famille : P. Ailius Q.F.P.N. Paitus, consul en 553, censeur en 555; son frère, Sex. Ailius Q.F.P.N. Paltus Catus, consul en 556, censeur en 560; et le fils du premier Q. Ailius P.F.Q.N. Paetus, consul en 587. Nous ne pouvons pas attribuer cette pièce au consul de l'année 553, et elle a sans doute été frappée par un frère (inconnu dans l'histoire) du consul de 587. Nous ne pensons pas non plus que ce monétaire ait pu appartenir à la gens des *Autronii Paeti*, quoique le prénom de Publius ait été porté par plusieurs d'entre eux. La gens *Autronia* est fort ancienne (voir n° 21), mais la branche des *Paetus* qui en est issue ne remonte pas aussi haut.

(2) Borghesi, *Dec.* XVI, 9; *Œuvres complètes*, t. II, p. 272. Cab. de France, coll. Blacas.

(3) M. Mommsen attribuait la légende C. BLAS. à une erreur de M. Riccio. Il n'a par conséquent admis que le monétaire P. BLAS. Un as de ma collection, d'une superbe conservation, ne permet plus de mettre en doute l'existence du monétaire C. BLAS. Je le classe ici à son rang alphabétique, n'osant pas me prononcer sur la place qu'il doit occuper avant ou après P. BLAS. dont il était probablement le père ou le fils, mais il appartient certainement à la deuxième moitié du v^e siècle. B.

Espèce : As (ma collection).

Pied monétaire : Oncial (1 exempl. = 21^{es}, 73).

Types : Ordinaires.

Forme des lettres : L, A.

Rareté : R, d'après Riccio.

(Cohen, p. 102, n^o 9. — Riccio, *Cat.*, p. 62, n^o 4, pl. XV, n^o 4. — Morell., *Cornelia*, pl. I, n^o 3).

81 [66].

Légendes : R ROMA. — Monétaire : R P.BLAS(io) (1).

Espèces : As, semis, triens, quadrans, sextans, avec l'indication de leur valeur.

Pied monétaire : Oncial (moyenne de sept as = 23^{es}).

Types : Ordinaires.

Formes des lettres : L et L.

(Cohen, pl. LIII, *Cornelia*, n^{os} 5, 6, 7).

82 [62] (2).

Légendes : R ROMA. — Monétaire : A.CAE(cilius) (3).

(1) Tite-Live (XLIII, 5; XLV, 13) mentionne un Publius Cornelius Blasio, l'an de Rome 584. (*Voyez* la note du numéro précédent, au sujet de l'as de C. Blasio). 170 av. J.-C.

(2) J'ai rangé ici par ordre alphabétique les monnaies de cuivre que des raisons particulières m'ont empêché de classer ailleurs. Toutes, d'après leur poids, ont dû être frappées dans la seconde moitié du vi^e siècle de Rome.

B.

(3) Tite-Live (XXXVIII, 35) mentionne un édile de ce nom, l'an 565 de Rome. La famille Caecina, à laquelle on attribue généralement ces monnaies, n'était pas encore nationalisée à Rome à l'époque où elles ont été émises. (*Voyez* Borghesi, cité par Riccio, p. 40). 169 av. J.-C.

Espèces : As, semis, triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur; once, sans cette marque.

Pied monétaire : Oncial (moyenne de treize as = 26^{re}) (1).

Types : Ordinaires de l'as au sextans inclusivement; et sur l'once, tête de femme. $\mathfrak{A}$ Légende dans une couronne.

(Cohen, pl. L, *Caccina*, n° 1 et 2).

85 [78].

Légendes : $\mathfrak{A}$ ROMA. — *Monétaire* : $\mathfrak{A}$ L.FVRI(us) (2).

Espèces : As, triens, avec l'indication de leur valeur.

Pied monétaire : Probablement oncial (d'après Riccio, l'as pèse 24^{re}).

Types : Ordinaires.

Forme des lettres : ∇ , d'après Riccio, *Monete di fam.* p. 97. Cf. la pl. XXI.

Rareté : R.

(Riccio, *Mon. di fam.*, pl. XXI, *Furia*, n° 6 et 7).

(1) Riccio, *Cat.*, p. 53, n° 15. C'est par suite d'une faute d'impression qui a été copiée sur son premier ouvrage que la légende C. CAE y a remplacé A.CAE.

(2) Ces monnaies ne peuvent être attribuées à L. Furius Brocchus, qui vient beaucoup plus tard et ne fabriqua que peu de pièces d'argent. A cette époque, l'émission du cuivre avait été suspendue. On ne peut pas non plus les attribuer à L. Furius Purpureo, consul en 558, dont nous avons parlé au n° 64, et qui a émis des pièces de cuivre à peu près au même poids, mais avec la légende PVG.

84 [52].

Légendes : $\overline{\text{R}}$ ROMA. — Monétaire : $\overline{\text{V}}$ VAL(*erius*) en monogramme **W** (1).

Espèces : As, semis, triens, quadrans, sextans, once, avec l'indication de leur valeur.

Pied monétaire : Oncial (moyenne de cinq as = 25^{es}).

Types : Ordinaires.

Rareté : C.

(Cohen, pl. LXVIII, *Valeria*, n^{os} 1 et 2).

85 [93].

Légendes : $\overline{\text{R}}$ ROMA. — Monétaire : $\overline{\text{L}}$ L.POMP(*onius*) en monogramme **POMP** (2).

Espèces : As, semis, triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire : Oncial (moyenne de quatre as = 25^{es}).

Types : Ordinaires.

Rareté : R.

(Cohen, pl. LXIII, *Pompeia*, n^{os} 1, 2, 3, 4, 5).

(1) J'ai classé ces pièces à la seconde moitié du vi^e siècle de Rome, à cause de leur poids monétaire, bien que la légende courte et monogrammatique eût pu les faire classer à la fin de la première moitié du même siècle.

B.

(2) Le prénom de Lucius est rare dans la famille Pompeia, et ne se trouve qu'une seule fois dans Tite-Live (XLII, 65), mais il est surtout porté par des membres de la famille Pomponia. Nous croyons donc que l'abréviation **POMP** indique plutôt un Pomponius qu'un Pompeius.

86 [67].

Légendes : $\overline{\text{R}}$ ROMA. — Monétaire : $\overline{\text{R}}$ CINA (1).

Espèces : As, semis, triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire : Oncial (moyenne de onze as = 25^{re}).

Types : Ordinaires.

Forme des lettres : CINA, sans redoublement de consonnes.

Rareté : C.

(Cohen, pl. LIII, *Cornelia*, n^{os} 1, 2, 3).

87 [85].

Légendes : $\overline{\text{R}}$ ROMA. — Monétaire : $\overline{\text{R}}$ Q.MARI(us) (2).

Espèces : As, semis, triens, quadrans, sextans, once, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire : Oncial (moyenne de 2 as = 25^{re}, d'après Riccio. Deux as du baron d'Ailly pèsent 33^{re} et 32^{re}).

Types : Ordinaires.

Rareté ?

(Cohen, pl. LIX, *Maria*).

88 [145].

Légendes : $\overline{\text{R}}$ ROMA. — Monétaire : $\overline{\text{R}}$ MVRENA (3).

(1) Le premier personnage de ce nom, connu dans l'histoire, est L. Cornellius Cinna, consul en 627.

(2) Personnage inconnu.

(3) Ce nom ne paraît dans l'histoire que dans les premières années du VII^e siècle de Rome (Drumann, *Geschichte Roms*, t. IV, p. 183). Le personnage qui a frappé ces monnaies est complètement inconnu.

Espèces : As, semis, triens, quadrans, sextans, once, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire : Oncial (moyenne de onze as = 23^{es}).

Types : Ordinaires.

(Cohen, pl. LVII, *Licinia*, n^{os} 1 et 2).

89.

Légendes : Ɱ ROM̄A. — **Monétaire** : Ɱ SAL. en monogramme SA (i).

Espèces : As.

Pied monétaire : Oncial (l'as de la collection Blacas pèse 26^{es}, 60).

Fabrique : Semblable à celle des as précédents.

Rareté : R.

90 [89].

Légendes : Ɱ ROM̄A. — **Monétaire** : Ɱ TVRD (us) (2).

Espèces : As, semis, triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire : Oncial (moyenne de 17 as = 22^{es}).

Types : Ordinaires.

Rareté : C.

(Cohen, pl. LXII, *Papiria*).

(1) Je n'ai trouvé cette pièce dans aucun recueil, et je me suis assuré qu'elle n'existe ni au Cabinet de France ni dans la riche collection de M. d'Ailly. Son poids permet peut-être de la placer vers le milieu du vi^e siècle.
B.

(2) Tite-Live (XLI, 6) et Cicéron (*Epist. ad fam.*, IX, 21, 2) mentionnent le nom de Papirius Turdus.

124 — 124 av. J.-C.

II^e Période, de l'an 600 à 620 de Rome.

91 [71].

II, 1.

Légendes : R ROMA. — Monétaire : R C. CVR(iatius), et au droit, TRIGE(minus) sur l'argent; sur le cuivre C. CVR. seulement (1).

Espèces : Denier, semis, triens, avec la marque de leur valeur (2).

Pl. XXVI, n° 1.

Pied monétaire: Presque oncial (Riccio, *Cat.*, p. 82).

Types de l'argent : Tête de femme avec le casque ailé. R Déesse dans un quadriga couronnée par la Victoire.

— du cuivre : Ordinaires. (La Victoire ne se trouve pas sur la proue).

Forme des lettres : X.

Rareté : C.

Dépôts : F (1). MC(3). RF.C (Cavedoni, *Ripostigli*, p. 254). COLL. SA (4). CAZL (?). OL (5 usés).

(Cohen, pl. XVI, *Curiatia*, n° 1).

92 [126].

II, 2.

Légendes : R ROMA. — Monétaire : R M. AVRELI(us), et au droit, COTA, rarement sur l'argent et toujours sur le cuivre M. AVRELI (3).

128 av. J.-C.

(1) Ces monnaies ont probablement servi de prototype aux monnaies frappées par un autre monétaire de cette famille (Voy. ci-après, n° 101); elles doivent être attribuées, selon toute probabilité, à ce C. Curiatius, que Cicéron (*de Leg.*, III, 9, 20) nomme *homo omnium infamis*, et qui fut tribun du peuple en l'an 618 de Rome.

(2) Ce denier ne se trouve pas dans la liste des pièces découvertes à Cazelona; il est probable cependant qu'il y était, et dans l'inventaire qui en a été fait, on l'a confondu sans doute avec le denier n° 101. M. Zobel pense que ce monétaire et les deux suivants appartenaient au même collège (*Ann. de l'Inst. arch.* t. XXXV, p. 38).

(3) Sur les exemplaires que nous avons sous les yeux, la légende est positivement COTA. Le redoublement de la consonne sous la forme COTĀ ou

Espèces : Denier, et semis, avec la marque de leur valetur.

Pied monétaire du cuivre : Approximativement d'un demi-once, peut-être au dessus.

Types de l'argent : Tête de femme avec le casque ailé.
 Héracle dans un bige traîné par deux centaures.

— **du cuivre** : Ordinaires.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{A} \\ \text{X} \\ \text{L carré (et non l pointu).} \\ \text{COTA sans redoublement de la con-} \\ \text{sonne.} \end{array} \right.$

Rareté : R.

Dépôts : Badulato (p. 123, note 3 de la p. 122). MC(1). RF. C (Cavedoni, *Ripost.* p. 253). SC. SA (1). CAZL. OL (2 usés). LIR (1).

(Cohen, pl. VII, *Aurelia*, n° 8. — Riccio, pl. VIII, n° 3, semis).

même COTA, existe-t-elle réellement sur quelques exemplaires comme le pense Cavedoni (*Ripostigli*, p. 55)? C'est ce que nous ne saurions décider. — L'absence du *cognomen* sur quelques deniers prouve bien que le semis appartient au même monétaire que l'argent (Riccio, *Cat.*, p. 47, n° 14). — Parmi les personnages de ce nom connus dans l'histoire on compte : M. Aurélius Cotta, édile en 538 (T. Liv., XXIII, 30), plus tard décemvir (T. Liv. XXIX, 38) et ambassadeur (T. Liv. XXX, 26), et qui mourut en 555 (T. Liv. XXXI, 50); ensuite un second personnage du même nom, lieutenant de Scipion Asiaticus en 564 et 565 (T. Liv. XXXVII, 52). Nous pensons cependant que ces pièces ont été frappées par un troisième Aurélius, peut-être le fils ou le petit-fils de ce dernier. L'étendue de la légende, la forme de l'A, et surtout le changement dans le type du revers sur le denier, ne nous permettent pas de les faire remonter à une date assez ancienne pour les attribuer à l'un ou à l'autre des deux personnages que nous avons cités.

216 av. J.-C.

199 av. J.-C.

190 et 189 av. J.-C.

93 [144].

II, 3.

Légendes : ☉ ROMA. — Monétaire : ☉ CN.GELI(us) ou GEL (1).

Espèces : Denier, semis, triens, quadrans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Entre l'once et le 1/2 once [les trois semis de la coll. d'Ailly pèsent : 9^{sr},96, 8^{sr},68, et 8^{sr},15, les triens 7^{sr},03 et 4^{sr},80, les quadrans 6^{sr},03, 5^{sr},50, 2^{sr}94].

Types de l'argent : Tête de femme avec le casque ailé dans une couronne de myrte. ☉ Guerrier armé de toutes pièces enlevant une femme dans un quadrige.

— *du cuivre* : Ordinaire.

Forme des lettres : $\left. \begin{array}{l} \text{I X} \\ \text{L carré (et non l).} \\ \text{GELI sans redoublement de con-} \\ \text{sonne.} \end{array} \right\}$

Rareté : C.

Dépôts : F (2). MC (10). RF. FR. C. SC. SA (3). CAZL. PB (6). OL (12 dont 9 usés). CARR. CI (2 un peu usés).

(Cohen, pl. XXIX, *Gellia*, n° 1 et pl. LVI. — Riccio, pl. XXI, n° 20, 21 ; pl. LVII, n° 1, 2, 3).

(1) Nous n'avons pu vérifier s'il y a réellement deux L dans GELLI sur le triens comme l'indique M. Riccio (p. 98, pl. LVII, n° 2); la nouveauté du type du revers et la faiblesse du poids dans les monnaies de cuivre ne permettent pas de classer ce monétaire avant le vi^e siècle. On connaît deux personnages du nom de Cn. Gellius, celui contre lequel Caton l'Ancien fit un discours (Aul. Gell., XIV, 2) et l'historien qui écrivit dans la première moitié du vi^e siècle; ces deux personnages pourraient bien être un seul et même individu qui serait en même temps notre monétaire.

94 [8].

II, 4.

Légendes : ♂ ROMA. — (Sans nom de monétaire) (1).*Espèces* : Denier, avec la marque de sa valeur.

Types : Tête de femme avec le casque ailé. ♂ Diane dans un bige trainé par des cerfs. La déesse a le carquois sur l'épaule et une longue torche à la main. Dans le champ, au-dessous, un croissant. Pl. XXVI, n° 2.

Forme des lettres : X.*Rareté* : Peu commun.*Dépôts* : RG. MC (1). RF. OL (1 beau).(Cohen, pl. XLIII, *Incertaines*, n° 10).

95 [118].

II, 5.

Légendes : ♂ ROMA. — Monétaire : ♂ L.IVLI (us) (2).

(1) M. Mommsen, dans son *Histoire de la monnaie romaine*, avait classé cette pièce sous le n° 8, avec les plus anciennes et avant que l'usage ne se fût introduit de mettre sur les monnaies le nom du magistrat qui les avait fait frapper. Il la fait descendre maintenant de presque un siècle, parce qu'il ne s'en est trouvé qu'un seul exemplaire bien conservé à Oliva et aucun, ni à Cologna, ni à Carrare, ni même à Fiesole : ce qui, avec l'état de conservation de l'exemplaire d'Oliva, prouverait que ce denier a été frappé entre l'enfouissement de Cologna et celui d'Oliva, et qu'il était fort peu répandu même en Italie à l'époque de l'enfouissement de Fiesole. B.

(2) Ce monétaire est probablement le père de L. Julius, consul en 664. — Nous ne saurions le placer à l'époque d'Annibal comme le propose Cavedoni (*Ripost.*, p. 166 et 214). — Et à cette occasion qu'il nous soit permis d'exprimer notre étonnement de voir ce savant nous accuser d'avoir attribué la date de 668 aux deniers de L. Julius (*Bullet. italiano*, I, p. 60) et aux quatre suivants marqués également du chiffre XVI. Nous avons au contraire toujours protesté contre cette opinion. En effet nous voyons sur ces deniers le nom de Rome à sa place habituelle, à l'exergue du revers, et renfermé dans un cartouche, ou du moins séparé du champ par une ligne bien marquée. Ils ont tous pour type du revers les Dioscures, le bige ou le quadrigé, la plu-

90 av. J.-C.86 av. J.-C.

Espèces : Denier, avec l'indication de la valeur, XVI (1).

Poids du denier : 3^{es}, 85. (Borghesi, très-bel exemplaire).

Pl. XXVI, n° 8. *Types* : Ordinaires.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{L (et non l).} \\ \text{A.} \end{array} \right.$

Rareté : Peu commun.

Dépôts : RC. F (1). MC (3). RF. FR. C. CAZL. OL (3 usés). CARR. CI (3 usés).

(Cohen, pl. XIX, *Julia*, n° 1).

96 [116].

II, 6.

Légendes : NOM (2). — Monétaire : $\mathfrak{N}$ L. ATILI (us).

part ont été trouvés dans les dépôts de Fiesole et de Roncarolo; il n'y a pas de lettres numériques dans le champ, et les bords ne sont pas dentelés; comment donc pourrait-on les supposer contemporains de la Guerre Sociale, et les classer avec ceux qui portent également les marques X et XVI, et dont l'émission peut être fixée vers 668, à l'occasion de la loi Valeria?

86 av. J.-C.

(1) M. Riccio (*Cat.*, p. 100) attribue à ce monétaire un as taillé sur le pied oncial. En admettant que la légende de cet as ait été bien lue, on peut l'attribuer avec plus de vraisemblance à L. Julius César, fils du monétaire dont nous nous occupons, et qui fut consul en 664. Nous avons classé cet as avec les deniers de ce magistrat ci-dessous, n° 198.

90 av. J.-C.

(2) Borghesi (*Dec.*, XVI, 8; *Œuvres compl.*, t. II, p. 269) reconnaît dans le nom abrégé NOM le surnom de L. Atilius, qu'il appelle Nomentanus. Il en conclut qu'il appartenait à une troisième branche de la famille Atilia dont le surnom n'est pas mentionné dans l'histoire, et à laquelle il rattache le jeune Atilius qui, au dire de Tite-Live (XXXII, 27 et 28), combattait l'an 586 de Rome. Ce jeune homme pourrait même être le monétaire en question. Cependant la place occupée par ce surnom à l'exergue est exactement celle que devrait occuper le nom de ROMA. Le silence complet de l'histoire sur cette branche de la famille Atilia, dont nous connaissons déjà les Serranus et les Regulus, enfin la rareté même de cette pièce nous décident à rejeter l'explication proposée par Borghesi et à admettre plutôt la vraisemblance d'une erreur de la part de

68 av. J.-C.

Espèces : Denier, avec le chiffre XVI.

Type : Ordinaire. R Bige de la Victoire.

L'artiste qui fit le premier modèle et qui fut ensuite servilement copié par le graveur. Nous tenons cette opinion pour la seule soutenable, quoique la même faute se reproduise sur la pièce de la collection Borghesi et sur deux pièces du Cabinet de Vienne qui ne sont cependant pas du même coin. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 39).

[Quelque spécieuse que soit l'explication de M. Mommsen, qui répond ainsi à toutes les difficultés, je regrette pour mon compte de ne pouvoir l'adopter. Cette pièce est la seule de cette époque où un surnom, quoique nouveau et inconnu, remplace le nom de Rome à l'exergue; et il paraît difficile de la séparer du petit groupe qui porte le chiffre XVI. Comment croire cependant qu'une erreur aussi considérable ait pu être reproduite sur tous les coins? Cette erreur, admissible quand on ne connaissait encore que deux ou trois pièces semblables, l'est-elle encore aujourd'hui? A la pièce de la collection Borghesi et aux deux exemplaires de coins différents du Cabinet de Vienne, déjà cités, on peut ajouter celle du Cabinet de France, quatre pièces de coins différents de la collection d'Ailly et l'exemplaire de ma collection, sur lesquels le mot **NOM** est indubitable. M. d'Ailly m'assure avoir eu l'occasion de voir onze exemplaires bien conservés et non fourrés sur lesquels on lit distinctement **NOM**. Je suis donc forcé d'en revenir à l'opinion de Borghesi; et jusqu'à ce que l'on ait produit un exemplaire bien authentique portant le nom de **ROMA**, il faudra admettre que Patin a mal lu l'exemplaire qu'il avait entre les mains, ou que cette pièce étant usée il n'a pu lire que **OM** dont il a fait nécessairement **(R)OM(A)**. Mais si nous lisons **NOM** avec Borghesi, nous aurons une pièce avec un surnom à l'exergue, sans le nom de Rome ni sur le droit ni sur le revers et avec le chiffre XVI; ce sera donc une anomalie de plus, et logiquement, il faudra alors assigner à cette pièce une autre place dans l'ordre chronologique. L'exemplaire de ma collection, dont je donne ici un bois, offre une difficulté de plus, puisque le mot **NOM** est, à ce qu'il paraît, précédé d'une lettre qui ressemble à un A fort



usé du reste et peu clair. En attendant que toutes ces difficultés soient résolues, je laisse ce denier à la place que lui avait donnée M. Mommsen]. B.

Forme des lettres : L (et non l).

Rareté : R³.

Dépôts : MC (1). OL (2 usés).

(Cohen, pl. VII, *Atilia*, n° 4. — Riccio, pl. LII, n° 1).

97 [117].

II, 7.

Légendes : ⌚ ROMA. — Monétaire : ⌚ M.AVF(*idius*), au droit : RVS(*ticus*), et seulement M.AVF. sur le cuivre (1).

Espèces : Denier, semis, triens, quadrans (2), avec la marque de leur valeur, XVI (XAI sur l'exemplaire du Cabinet de Berlin).

Pied monétaire du cuivre : Semi-oncial suivant toute apparence (un semis = 5^{re}, 5).

Type de l'argent : ⌚ Jupiter dans un quadrigé.

— du cuivre : Ordinaire.

Forme des lettres : A.

Rareté : R³.

Dépôts : MC (1).

(Cohen, pl. VII, *Aufidia* et pl. XLVIII, n° 1 et 2).

Examinée à l'aide d'une forte loupe, il est impossible de prendre pour un A usé et à moitié effacé l'apparence de caractère qui semble exister avant le mot NOM; je suis persuadé que cette apparence de lettre n'est autre chose qu'un simple accident de la frappe. L'exemplaire du denier de L. Atilius conservé au Cabinet de France et un autre exemplaire de la collection Northwick, au Musée Britannique, ne donnent que le mot NOM et jamais il n'y a eu d'autre lettre avant ce mot. — Voyez sur ce denier les remarques de M. Agostino Olivieri dans la *Rivista della numismatica antica e moderna*, Asti, 1864, p. 110.

J. W.

179 av. J.-C.

(1) Cette famille est tout à fait inconnue dans l'histoire. M. Aufidius qui se chargea de la conservation du Capitole en 575 (Plin., *Hist. nat.*, XXXV, 3, 4), par cela même qu'il était entrepreneur de travaux publics, ne pouvait pas être sénateur.

(2) Le quadrans est cité dans le *Cat.* de Riccio, p. 47.

98 [119].

II, 8.

Légendes : ⌚ ROMA. — Monétaire : ⌚ C.TITINI(us) (1).*Espèces* : Denier, semis, triens, quadrans (2), avec la marque de leur valeur, XVI.*Pied monétaire du cuivre* : Oncial (un semis = 15^{es}).*Type du denier* : Ordinaire. ⌚ Victoire dans un bige.— *du cuivre* : Ordinaire.*Forme des lettres* : A (quelquefois Λ, d'après Cavedoni, *Ripost.*, p. 241).*Rareté* : R.*Dépôts* : F (1). MC (1). C.CAZL.OL (1). CARR.(Cohen, pl. XXXIX, *Titinia*. — Pour le bronze *voy.* Riccio, pl. XLVI, n^{os} 3 et 4).

99 [120] (3).

II, 10.

Légendes : ⌚ ROMA. — Monétaire : ⌚ C.VAL(erius) C.F. FLAC(cus) sur le denier, C.VAL.C.F. sur le semis (4).

(1) L'histoire a conservé le souvenir de plusieurs personnages du même nom, savoir : un tribun du peuple en 561 (T. Liv. XXXV, 8); un ancien soldat, C. Titinius Gadaeus en 651 (Diodor. Sicul., p. 532, éd. Wess.); enfin un soldat de la Guerre Sociale, Titinius Sisenna, cité par Nonius, *verbo Testudines*, p. 58, éd. Müller.

193 av. J.-C.

103 av. J.-C.

(2) Le quadrans est cité par Riccio, *Cat.*, p. 192.

(3) Pour ne pas séparer les deniers portant le chiffre XVI, j'ai interverti ici l'ordre adopté par M. Zobel et j'ai placé les pièces de C. Valerius avant celles de C. Rennius qui ne portent que le chiffre X. B.

(4) Le nom de Rome ne se trouve pas sur le semis publié par Capranesi (*Annales de l'Inst. arch.*, 1839, p. 282); c'est probablement un oubli. — Ce monétaire ne peut être aucun des personnages suivants, les seuls de ce nom connus dans l'histoire : C. Valerius Flaccus, *Flamen Dialis*, en 545 (T. Liv. XXVII, 8), édile en 555 (T. Liv. XXXI, 50 et XXXII, 7), préteur en 571 (T. Liv. XXXIX, 39, 45, 54). Ce magistrat est nommé P.F.L.N. par Tite Live (XXVII, 8; XXXI, 50. — Comparez les *Fastes* des années 559 et 570). Ces pièces sont d'une date trop ancienne pour pouvoir être attribuées au consul de 661 et au gouverneur des Gaules de 671 (voir n^o 237) qui portent le même nom.

209 av. J.-C.

199 et 189 av. J.-C.

99 et 83 av. J.-C.

Espèces : Denier et semis, avec la marque de leur valeur, X, et rarement XVI.

Pied monétaire du cuivre : Il se rapproche plus de l'once que de la $\frac{1}{2}$ once (un semis = 9^{es}).

Type du denier : Ordinaire. ♀ Victoire dans un bige.

— *du semis* : Ordinaire.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} X \\ L \text{ dans FLAC. } \downarrow \text{ quelquefois dans} \\ \text{le monogramme } W. \\ A. \end{array} \right.$

Rareté : Avec X, C; avec XVI, R.

Dépôts : Avec X : RC. F (2). MC (7). RF. FR. C. SC. SA (2). SF (1). CAZL. OL (11 usés). CARR. LIR (1). CI (2 usés); avec XVI : F (2).

(Cohen, pl. XL, *Valeria*, n° 1 et 2. — Pour le bronze voyez Riccio, pl. LXV, n° 1).

100 [95].

II, 9.

Légende : ♀ ROMA. — Monétaire : ♀ C.RENI(us) (1).

Espèces : Denier et quadrans, avec indication de leur valeur (2).

(1) Famille inconnue, de laquelle descendaient peut-être les Rennius de l'Empire. (Voyez Borghesi, *Dec.* VII, 3; *Œuvres compl.*, t. I, p. 335).

(2) Le quadrans a été publié pour la première fois par M. Minervini (*Bull. arch. nap.*, VII, p. 116). Ce savant réfute les étymologies données jusqu'ici du nom de Rennius; il pense que le type fait plus ordinairement allusion au surnom qu'au nom du monétaire et que par conséquent ce magistrat pouvait se nommer C. Rennius *Capella*; il rappelle à ce propos les types qui se rapportent aux surnoms de Pansa, de Trogu, de Mus, sur les monnaies des familles Vibia, Quinctia et Decia. Cette conjecture, quelque ingénieuse qu'elle soit, me paraît inadmissible. Je préfère voir ici avec

Pied monétaire du cuivre : Inconnu.

Type de l'argent : Tête de femme avec le casque ailé.

⌘ Déesse dans un bige attelé de boucs; elle est vêtue de la stola, et tient dans ses mains un fouet et un sceptre (1).

— **du cuivre** : Ordinaire. Au-dessus de la proue une chèvre.

Forme des lettres : X. La consonne n'est pas redoublée. Un petit o dans ROMA.

Fabrique : Semblable à celle du denier de Sex. Pompeius Fostlus, n° 110. (Cavedoni, *Ripost.*, p. 246).

Rareté : C.

Dépôts : RC. F (41). MC (23). RF. FR.C.SC.COLLA.SA(9). SF (2). CAZL. OL (24 usés). GARR. CI (11 usés).

(Cohen, pl. XXXVI, *Renia*).

101 [234].

II, 11.

Légendes : ⌘ ROMA. — Monétaire : ⌘ C.CVR(iatius)

Cavedoni (*Nuovi studii*, p. 24), une allusion au culte de la Junon Lanuvienne; ce savant est porté à croire que la gens Renna était originaire de Lanuvium, comme les familles Thoria et Papia, ce qui est du reste confirmé par une inscription fort ancienne trouvée dans les Marais-Pontins, et dans laquelle le nom de C. RENNIVS C. L. LAETVS se trouve mentionné à côté de ceux de L. Papius et de M. Thorius. (Marini, *Arval.*, p. 62).

B.

(1) Borghesi (*Decad.* VII, 3; *Œuvres compl.*, t. I, p. 334 et 335) voudrait reconnaître ici la Junon (Ἥρα αἰγοπάρκος) des Lacédémoniens, mais comment cette divinité se trouverait-elle sur une monnaie romaine? On ne peut admettre non plus que les Romains du sixième siècle aient fait dériver un nom de famille du mot grec βρύ qui signifie brebis et qui est connu seulement des glossographes. C'est pourquoi le nom de *Juno Caprotina* nous paraît préférable pour l'explication du type dont il s'agit.

F(ilius), au droit : **TRIG(eminus)**, et **C.CVR.F.** sur le cuivre (1).

Pl. XXVI, n° 4.

Espèces : Denier, semis, triens, quadrans, once, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Semi-oncial (la moyenne de sept semis donne un as de 4^{es}).

Type du denier : Ordinaire; semblable à celui du n° 91.

↳ Déesse dans un quadriga couronnée par la Victoire.

— *du cuivre* : Ordinaire; sur quelques variétés des diverses pièces de la série, on voit une Victoire au-dessus de la proue.

84 av. J.-C.

(1) Nous avons d'abord cru que le denier de C. Curiatius fils était postérieur à l'année 670, parce qu'il ne s'est pas rencontré dans le dépôt de Fiesole, et nous l'avions classé en conséquence. Mais son absence de ce dépôt peut parfaitement s'expliquer par sa rareté. Les pièces de cuivre du même monétaire semblent taillées sur le pied semi-oncial; cette faiblesse de poids n'est pas un argument sérieux contre la date plus ancienne que nous leur attribuons aujourd'hui, puisque l'as de la série n'existe pas et que nous ne possédons que les pièces divisionnaires; nous avons vu p. 163 que souvent ces pièces sont semi-onciales dans la série onciale. Nous ne craignons donc pas de nous tromper en assignant aux monnaies de C. Curiatius fils une date qui convient mieux à l'ancienneté de leur style. Ces monnaies seront, il est vrai, les seules antérieures à Sylla sur lesquelles la désignation **F(ilius)** n'est pas suivie du nom du père; mais cette circonstance ne saurait nous arrêter, car les monuments épigraphiques contemporains fournissent assez d'exemples de cette forme.

138 av. J.-C.

Après un examen attentif de leur fabrique et de leur état de conservation, ces deniers ont paru à M. Zobel un peu plus récents que ceux du père de ce monétaire qui n'ont d'autre différence que l'absence de la lettre **F** à la suite de la légende. On ne peut les attribuer au même monétaire, puisque cette absence de la lettre **F** se rencontre également sur le cuivre et sur l'argent, et que la Victoire ne se voit que sur les pièces de cuivre du fils. Nous attribuerons donc avec une certaine confiance les pièces sans la lettre **F** à C. Curiatius qui fut tribun du peuple en 616, et nous les avons classées au commencement de cette période sous le n° 91. Le fils a sans doute succédé à son père à peu d'années d'intervalle. (*Ann. de l'Inst. arch.* 1863, p. 40).

Forme des lettres : X.

Rareté : Peu commun.

Dépôts : MC (6). C.CAZL.OL (3 dont 2 usés et 1 beau).

CI (2 usés).

(Cohen, pl. XVI, *Curialia*, n° 2, et pl. LIV, n° 1 et 2).

102 [59].

II, 12.

Légendes : Ɱ ROMA. — Monétaire : Ɱ M. BAEBI(us)
et au droit : Q. F. TAMPIL(us) (1).

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur (2).

Types : Ordinaires. — Ɱ. Apollon dans un quadrige, tenant une branche de laurier, un arc et une flèche (3).

(1) La conservation de ce denier dans les dépôts récemment découverts, ne permet plus de lui assigner la date ancienne que nous lui avions d'abord donnée en l'attribuant à M. Baebius, Q.F.CN.N. Tamphilus, qui fut consul en 573. Ce denier a évidemment été frappé par un personnage du même nom vivant au VII^e siècle et dont l'histoire n'a pas conservé le souvenir.

181 av. J.-C.

(2) M. Cohen, (p. 57 en note) cite d'après Morell un as avec la légende **M. BAEBI**, dont l'authenticité lui paraît avec raison fort suspecte.

(3) Cavedoni (*Nuovi studii*, p. 16) reconnaît ici l'Apollon *Arnaxius* ou *Arnasius*, divinité de la ville d'Arna en Ombrie, aux environs de Pérouse. Cet Apollon reconnaissable aux mêmes attributs avec la légende explicative **ARNASI**, se voit sur des pièces de Trébonien Galle et de son fils Volusien, dont la famille était originaire d'Arna (Borghesi, *Archiv. stor. Italian.* t. XVI, 1^{re} partie, p. civ — cvi). Il en conclut que la famille Baebia venait également d'Arna et avait conservé à Rome le culte de sa patrie. Cet Apollon serait d'origine étrusque. Cf. Gerhard, *Etruskische Spiegel*, pl. LXXVII et LXXXIII.

B.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \downarrow \text{ plus souvent et rarement L, comme} \\ \text{sur un exempl. du Cabinet de Mu-} \\ \text{nich, et sur un autre de la coll.} \\ \text{Blacas} \\ \text{A} \\ \text{X.} \end{array} \right.$

Rareté : C.

Dépôts : F (8). MC (40). RF. FR. C. SC. COLL. SA (6). SF (4).
CAZL. OL (33 usés). CARR. LIR (2). CI (6 usés). AR (1).
(Cohen, pl. VIII, *Baebia*, n° 6. — Riccio, pl. VIII, n° 4).

103 [58].

II, 13.

Légendes : ⑆ ROMA. — *Monétaire :* ⑆ AV (*relius*) RVF
(us) (1).

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur (2).

Type : Ordinaire. ⑆ Jupiter dans un quadrigé.

Forme des lettres : X.

Rareté : R.

Dépôts : F (4). MC (2). CAZL. OL (5 usés). LIR (1 usé).
PB (1 beau).

(Cohen, pl. VII, *Aurelia*, n° 4).

104 [88 et 157].

II, 14 et 15.

Légendes : ⑆ ROMA. — *Monétaire :* ⑆ CARB. ou M. CARBO

(1) Famille inconnue. Ce denier et les suivants se trouvent dans les dépôts espagnols dans un état de conservation sensiblement supérieur aux précédents. (*Annales de l'Institut arch.*, 1863). C'est pourquoi nous les plaçons à la fin de cette période.

(2) Un exempl. de ce denier pèse 4^{gr}, 16. (*Rev. num.* 1856, p. 343).

sur le denier; CARB. sur le semis; CARBO sur le quadrans et le semis (1).

Espèces : Denier, semis, quadrans, avec la marque de leur valeur. Pl. XXVI, n° 2, 9, 10.

Pied monétaire du cuivre : Inconnu.

Type de l'argent : Ordinaire. Sur le denier avec la légende M. CARBO une branche dans le champ derrière la tête (2). η Jupiter dans un quadriges tenant le foudre et le sceptre.

— du cuivre : Ordinaire. Sur le semis, dans le champ

(1) Les deux deniers réunis ici sous le même numéro sont en général donnés à deux monétaires différents. Nous les avons attribués nous-même l'un au père du consul de 634, l'autre au frère cadet du même consul. M. Zobel les attribue à un seul et même personnage; il nous écrit à ce sujet : « On remarque deux styles différents dans les deniers de cette époque; « les uns sont d'une fabrique médiocre, les autres sont frappés sur des flans « plus larges, plats avec des lettres plus grandes et des têtes plus fortes et « d'un travail plus grossier. On en a un exemple dans les monnaies de « M. Baebius; ici la différence de fabrique se fait également remarquer, et « il y a de plus une légère différence dans la légende; le denier avec la légende CARB. est un peu plus plat; sur celui qui a pour légende M. CARBO « on voit une branche dans le champ derrière la tête; cependant le poids « des deux deniers est identique, leur conservation dans le trésor d'Olive « est semblable, et s'il y a une différence on peut dire que les pièces qui portent le prénom M sont plutôt un peu moins bonnes que les autres. » — Quoi qu'il en soit et bien qu'à cette époque la légende des monétaires ne présente pas en général de variantes, nous nous rangeons à l'opinion de M. Zobel (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 41).

130 av. J.-C.

[Ainsi, CARBO et M. CARBO seraient un seul et même personnage, probablement le fils de C. Papirius Carbo, préteur en 586 et père des deux consuls C. Carbo en 634, et de Ca. Carbo consul en 641. Cavedoni les attribue également à un seul et même monétaire, mais il en faisait remonter la date à la deuxième moitié du vi^e siècle].

168 av. J.-C.

120 av. J.-C.

118 av. J.-C.

B.

(2) Cette branche de *laurier* rappellerait, d'après Cavedoni, le souvenir de Papirius, le premier censeur.

B.



du revers une étoile d'après Borghesi (1) et M. Cohen;
un foudre sur le semis et sur le quadrans d'après Riccio et
M. Cohen.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} X. \\ \circ \text{ souvent petit et ainsi placé } [B^{\circ}], \\ \text{(Cavedoni, } Ripost., \text{ p. 245).} \end{array} \right.$

Rareté : C.

Dépôts : avec CARB : F (8). MC (17). RF.FR.C.SC.SA (3).
SF (1). PB (2). CAZL.OL (10 usés). CARR. LIR (1). CI (3 usés);
avec M.CARBO : RC.F (8). MC (35). RF.FR.C.SC.SA (4).
SF (1). CAZL.OL (12 usés). CARR. LIR.

(Cohen, pl. XXX, *Papiria*, n° 1 et 2; pl. LXII, n° 5).

105 [92] (2).

II, 16.

Légendes : R ROMA.—Monétaire : R C.PLVTI(us) (3).

Espèce : Denier, avec la marque de sa valeur (4).

Type : Ordinaire.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} X \\ \downarrow \\ A. \end{array} \right.$

Rareté : C.

(1) *Decad.*, XVII, 6, p. 49; *Œuv. compl.*, t. II, p. 321.

[Je ne connais que le semis du Cabinet de France sur lequel on voit
CAR. avec une étoile dans le champ]. B.

(2) M. Zobel (*Ann. de l'Institut. arch.*, loc. cit.), regarde ce denier et les
trois suivants comme tout à fait contemporains.

(3) C'est à tort que l'on a considéré ce personnage comme appartenant à
une des familles Plautia ou Plotia; la famille Plutia n'est pas connue dans
l'histoire.

(4) L'exempl. de la coll. Borghesi d'une belle conservation pèsait 3^{rs},73.

Dépôts : F (5). MC (17). RF. FR. C. SC. COLL. SA (4). CAZL. OL (15 usés). CARR. PB (1). CI (11 usés).

(Cohen, pl. XXXII, *Plautia*, n° 3. — Riccio, pl. XXXVII, n° 4).

106 [94].

II, 17.

Légendes : ⌘ ROMA. — Monétaire : ⌘ C. CATO (1).

Espèce : Denier, avec la marque de sa valeur.

Type : Ordinaire. ⌘ Victoire dans un bige.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{X} \\ \text{O plus petit et placé en haut : T}^\circ \\ \text{dans le nom de CAT}^\circ. \text{ (Cavedoni,} \\ \text{Ripostigli, p. 245).} \end{array} \right.$

Rareté : C.

Dépôts : F (7). MC (31). RF. FR. C. SC. COLL. SA (6). SF (1). CAZL. OL (34 presque tous usés). CARR. LIR (1). CI (11 usés).

(Cohen, pl. XXXV, *Porcia*, n° 4. — Riccio, pl. XXXIX, n° 2).

(1) L'histoire ne nous a conservé le souvenir que d'un seul membre de la famille Porcia qui ait porté ce nom avant l'époque de Sylla : C. Porcius M F. M. N. Cato, qui fut consul en 640. Cavedoni (*Ripostigli*, p. 245) parle d'un Hostilius qui portait le surnom de Cato et qui est cité comme préteur de l'année 547 par Tite Live (XXVII, 35; XXXVI, 10; XXXI, 4 et XXXVIII, 55). Mais son prénom est T. dans le premier passage, C. dans le second, L. dans le troisième et le quatrième; ce dernier prénom semble être le véritable. La lettre C ne s'était glissée dans le nom que par erreur et par suite d'une confusion avec C. Hostilius Tubulus dont il est fait mention au livre XXVII, chap. 35.

107 [87].

II, 18.

Légendes : ⌚ ROMA. — Monétaire : ⌚ Q. MINV(cius), au droit : RVF(us) (1).

Espèces : Denier (2) et quadrans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : (?).

Types : Ordinaires.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} X. \\ A. \end{array} \right.$

Rareté : C.

Dépôts : RG. F (5). MC (14). FR. C. SC. COLL. CI (7 usés). SA (3). CAZL. OL (21 usés). CARR. LIR (1).

(Cohen, pl. XXVIII, *Minucia*, et pl. LIX, n° 4).

108 [148 c, d].

II, 19.

Légendes : Au droit ROMA (sur le denier); ⌚ ROMA (sur le semis). — Monétaire : ⌚ M.FAN(nius) C.F. (3).

197 av. J.-C.
117 av. J.-C.

(1) Ce nom a été porté par le consul de l'année 557; par le père des deux frères qui en 637 furent envoyés par le Sénat comme arbitres à Gênes, et enfin par l'aîné de ces deux frères.

[Le monétaire en question pourrait bien être ce dernier personnage.]

B.

(2) Un exemplaire de ce denier d'une belle conservation (coll. Borghesi) pesait 3^{rs},85.

122 av. J.-C.

(3) M. Fannius C. F. pourrait être le père de C. Fannius M. F., consul en 632 (Hensen, *Inscr. lat. select.*, n° 5351). M. Zobel (*Ann. de l'Inst. arch.* 1863, p. 42) pense que ce denier est le premier sur lequel le nom de Rome a passé du revers sur le droit; il croit aussi que ce changement eut lieu uniquement parce que tout le champ du revers étant occupé par le quadrigé, le nom du monétaire se trouva relégué à l'exergue, à la place occupée ordinairement par le nom de Rome.

Espèces : Denier et semis, avec la marque de leur valeur.

Pl. XXVI, n° 11.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (?).

Type du denier : Ordinaire. $\mathfrak{N}$ Victoire dans un quadrige.

— *du cuivre* : Ordinaire.

Forme des lettres : X.

Rareté : C.

Dépôts : RC (9). F (18). MC (45). RF. FR. C. SC. COLL. SA (3). PB (1). CI (7 usés).

(Cohen, pl. XVIII, *Fannia*. — Riccio, semis, pl. LVI).

109 [154].

II, 20.

Légendes : Au droit : ROMA (sur l'argent); $\mathfrak{N}$ ROMA (sur le cuivre). — Monétaire : $\mathfrak{N}$ C.AVG (*urinus*) (1).

Espèces : Denier, semis (2), triens, quadrans, sextans, once, avec la marque de leur valeur.

(1) La famille Minucia qui portait le surnom d'Augurinus paraît descendre de M. Minucius Faesus qui fut un des cinq premiers augures élus par le peuple en 454 (T. Liv., X, 9); elle était par conséquent plébéienne. Nous avons prouvé ailleurs (*Rhein. Mus.*, N. F., XV, p. 208 et suiv.) que ce fut par erreur que les historiens du temps de l'Empire donnèrent ce surnom d'Augurinus aux anciens Minucius d'origine patricienne, comme les magistrats des années 257, 262, 263, 296, 297, 304, ou d'origine plébéienne, comme le consul de 449. Il n'y a que trois personnages de cette famille qui aient véritablement porté le surnom d'*Augurinus*; ce sont les deux Minucius magistrats monétaires (celui dont il est ici question et son fils (?)) qui occupa la même magistrature un peu plus tard (n° 137); le troisième est C. Minucius Augurinus (A. Gell., VI, 19), tribun du peuple en 567, mais qui remonte à une époque trop ancienne pour avoir fait frapper les monnaies dont nous nous occupons.

500 av. J.-C.

305 av. J.-C.

187 av. J.-C.

(2) Le prétendu as de ce monétaire a-t-il jamais existé? Cela nous semble fort problématique malgré l'assertion de M. Riccio (p. 148, pl. LXI, n° 1). M. Cohen ne le donne que d'après cet auteur et il ne l'a jamais vu lui-même. M. le baron d'Ailly ne l'a rencontré nulle part, et nous ne connaissons aucun

Pied monétaire du cuivre : Oncial selon toute apparence (la moyenne de cinq semis donne un as de 19^{es}).

Pl. XXVI, n^{os} 5,
6, 7.

Type du denier : Ordinaire.  Colonne ionique surmontée d'une figure tenant des épis et un sceptre ; la base est ornée d'épis et de têtes de lion ; deux clochettes (*tintinnabula*) sont suspendues au chapiteau ; à côté, deux hommes vêtus de la toge, dont l'un tient un bâton augural, tandis que l'autre, le pied posé sur un boisseau (?), tient dans ses mains un pain et un plat, ou peut-être encore un autre pain (1).

Types de cuivre : Ordinaires.

Forme des lettres : X.

Rareté : C.

numismatiste, de quelque autorité, qui l'ait jamais vu dans aucune collection ; son existence nous paraît d'autant plus douteuse que ce serait le seul as que l'on pût attribuer à un monétaire de cette période et de la suivante (600-620, 620-640). (*Ann. de l'Institut. arch.*, 1863, p. 36).

(1) Ce denier et les deux suivants nous offrent, d'après M. Zobel, les plus anciens exemples d'un changement complet dans le type du revers. Nous leur avons conservé la place que leur assigne cet auteur d'après leur état de conservation. Le denier d'Augurinus n'est pas mieux conservé que les meilleurs de cette période. Le style en est grossier et pourrait même le faire placer un peu plus haut. (*Annal. de l'Institut. arch.*, 1863, p. 42).

439 av. J.-C.
438 et 450 av. J.-C.

Ce type représente le monument érigé en 315 devant la porte Trigemina (Becker, *Roms Topogr.*, p. 165, 464, note 961) à L. Minucius, probablement celui qui fut consul en 296 et décemvir en 304, en récompense de la manière dont il avait pourvu aux approvisionnements de la ville. Pline (*Hist. nat.*, XXXIV, 5, 11 ; cf. XVIII, 3, 4), et Denys d'Halicarnasse (*περί ἐπιβουλῶν*, p. XXXVI, éd. C. Müller), d'accord avec le type de cette monnaie, font consister ce monument en une colonne surmontée d'une statue ; Tite-Live (IV, 16) au contraire prétend que c'était un bœuf doré. L'homme qui se tient auprès de la colonne et pose le pied sur un boisseau, est bien évidemment ce L. Minucius, et celui qui porte le lituus est probablement M. Minucius Faesus, l'un des premiers augures plébéiens nommés en 454 (T. Liv. X, 9. — Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. V, p. 255).

300 av. J.-C.

Dépôts : F. MC (4). RF. FR. C. CAZL. OL (3 usés). CI (1 usé).
(Cohen, pl. XXVIII, *Minucia*, n° 3; pl. LIX, n° 5; pl. LX,
n° 6. — Riccio, pl. XXXII, n° 1 et 2, et pl. LXI, n° 2, 3, 4).

110 [159].

II, 21.

Légendes : ♂ ROMA. — Monétaire : ♂ SEX. PO(*mpeius*) (?)
FOSTLVIS sur le denier; SEX. POM. sur le semis (1).

Espèces : Denier, semis, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Oncial.

Type du denier : Ordinaire; derrière la tête un vase à
lait. ♂ La louve allaitant les jumeaux sous le
figuier ruminal; trois oiseaux sur les bran-
ches; auprès, le berger Faustulus appuyé sur
son bâton.

— **du semis :** Ordinaire; au-dessus de la proue un
vase à lait.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} X \\ \Gamma \text{ ou } P. \end{array} \right.$

Fabrique : Semblable à celle du n° 100.

Rareté : C.

Dépôts : F (7). MC (18). RF. FR. C. SC. COLL. SA (5). SF (3).
CAZL. OL (12, dont 9 usés, 2 beaux et 1 fruste). CARR.
LIR (2). CI (5 usés).

(1) On préfère lire Pompeius au lieu de Pomponius, uniquement parce
que le prénom de Sextus est beaucoup plus fréquent et beaucoup plus an-
cien dans la famille Pompéa que dans la famille Pomponia, où il ne se
trouve qu'une seule fois. (T.-Liv., XXI, 51. — Borghesi, *Annales de l'Inst. arch.*,
1848, p. 240). Fostlus ou Faustulus indique évidemment ici le surnom du
monétaire, car à l'époque où cette pièce a été frappée, l'usage des légendes
complètes expliquant le sujet des types ne s'était pas encore introduit (p. 187).

Ce Sextus Pompeius peut être le père de Cn. Pompeius SEX. F. CN. N.
Strabo qui fut consul en 665, et le grand-père du triumvir.

(Cohen, pl. XXXIII, *Pompeia*, n° 1. — Pour le semis voyez Riccio, pl. XXXVIII, n° 5).

111 [169].

II, 22.

Légendes : ⌚ ROMA. — Monétaire : ⌚ TI.VETV(rius) ou VET(urius) B.... sur le quadrans; TI.VET au droit, sur le denier (1).

Espèces : Denier, quadrans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : (?).

Type du denier : Tête de Mars imberbe ou de Rome à droite, avec le casque orné de plumes. ⌚ Deux hommes cuirassés, l'un barbu, l'autre imberbe, tenant une lance dans la main gauche, et une épée nue dans la main droite, touchent ou frappent de leurs épées un jeune porc que tient dans ses bras un enfant à genoux (2).

(1) Le B qui termine la légende nous rappelle T. Betutius Barrus, citoyen d'Asculum, et qui vivait vers l'an 660 (Cicero, *Brut.*, XLVI, 169).

94 av. J.-C. Il va sans dire que nous ne lui attribuons pas ces monnaies, mais le monétaire qui les a fait frapper appartenait peut-être à la même famille.

(2) Ce type singulier rappelle le traité honteux conclu aux Fourches Caudines en 433 par les consuls T. Veturius Calvinus et Sp. Postumius Albinus, ou du moins celui qui accordait aux Campaniens et aux Samnites les droits de cité, et qui avait été conclu par les mêmes consuls en 420; mais nous ne voyons pas pourquoi le premier de ces événements, qui avait été de son temps considéré comme un malheur public, n'aurait pas pu être rappelé, sur les monnaies, deux cents ans après, comme un souvenir de famille. Ce qui nous porte à croire qu'en effet on doit reconnaître ici une allusion au traité des Fourches Caudines, c'est la fréquente répétition de ce type sur les monnaies Italiques frappées pendant la Guerre Sociale.

Types du quadrans : Tête d'Hercule coiffée de la peau de lion. ♀ Strigile, et vase à parfums (1).

Forme des lettres : X.

Fabrique : La tête a été reproduite sur les monnaies de la Guerre Sociale (voyez ci-dessous n° 222 b). Le revers a été reproduit également à la même époque (n° 222 d). Nous avons cependant de la peine à croire que le monétaire ait voulu copier, pour le revers, le type d'une pièce romano-campanienne d'or ou celui des pièces de Capoue et d'Atella.

Rareté : C.

Dépôts : RC.F (4). MC(10). RF.FR.C. COLL.SA (2). SF (2). CAZL.OL (4, dont 3 usés et 1 beau). CARR.CI (1 conservé). PB (2).

(Cohen, pl. XLI, *Veturia*, et pl. LXIX).

112 [70].

Légendes : ♀ ROMA. — Monétaire : ♀ C.CVP(iennius) (?).

Espèces : Semis, quadrans (?), avec la marque de leur valeur (2).

Pied monétaire : Oncial faible ou peut-être semi-oncial.

Type : Ordinaire.

(1) Le strigile et le vase à parfums représentés sur le quadrans, rappellent le *quadrante lavari* (Cic., *Pro Caelio*, XXVI, 62. — Horat., *Sat.*, I, 3, 137. — Juv., *Sat.*, VI, 447).

(2) L'existence du semis est mise en doute par M. le baron d'Ailly, qui pense que ce pourrait bien être un semis avec la légende C.CVR mal lue (Cavedoni, *Ripost.*, p. 266). Cependant le fac-simile qu'en donne M. Riccio (*Cat.*, pl. VI, n° 14) est bien clair. Pour ce qui est du quadrans, nous ne le connaissons que par Ramus (*Cat. num. vet. regis Daniae*, II, p. 49), qui a lu P.CVP? reste à savoir s'il a bien lu.

(Cohen, pl. LIV, *Cupiennia*. — Pour le semis et le quadrans *voy.* Riccio, pl. LV, n° 1 et 2).

113 [74].

Légendes : ⌚ ROMA. — Monétaire : ⌚ S(p). FV(rius).

Espèces : Triens, avec la marque de la valeur.

Pied monétaire : Oncial (?) (1).

Type : Ordinaire.

(Cohen, pl. LV, *Furia*, n° 3).

114 [76].

Légendes : ⌚ ROMA. — Monétaire : ⌚ L.H(*ostilius*) TVB(*ulus*) (2).

Espèces : Once, avec la marque de sa valeur.

Pied monétaire : (?).

Pl. XXVI, n° 19.

Type : Tête ordinaire d'un style un peu modernisé. ⌚ La légende en monogramme dans une couronne de laurier, au lieu de la proue.

(1) M. le baron d'Alilly possède un exemplaire de ce triens que l'on ne connaissait jusqu'ici que par M. Riccio (pl. LVII, n° 6); il pèse 9^{rs}, 10. Je l'ai mis à la fin de la 2^e période à cause de son poids, et parce qu'il se trouve le seul de son espèce; on pourrait peut-être penser qu'il a été frappé dès le commencement de cette période ou à la fin de la première par un fils ou un petit-fils de L. Furlus SP.F. SP.N. Purpureo, consul en 558.

B.

142 av. J.-C.

141 av. J.-C.

(2) Ce personnage est probablement L. Hostilius Tubulus qui fut prêteur en 612 (Cicero, *ad Atticum*, XII, 5, 3), et qui fut exilé en 613 (Cicero, *de Fin.*, II, 16, 54; IV, 28, 77).

Forme des lettres : **l** bien distinctement.

(Cohen, pl. LVI, *Hostilia*).

115 [86].

Légendes : **ROMA**. — Monétaire : **P.MAT**(*ienus* ?) (1).

Espèces : Quadrans, avec la marque de sa valeur.

Pied monétaire : Plus que semi-oncial (?). Un exemplaire de la collect. Borghesi pèse 3^{re},43, et un autre de la collect. d'Ailly 5,20.

Type : Ordinaire.

(Cohen, p. LIX, *Matia*, n^o 4).

116 [61].

Légendes : **ROMA**. — Monétaire : **MET**(*ellus*), en monogramme **Æ** (2).

Espèces : Semis, triens, quadrans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire : (?).

Types : Ordinaires; dans le champ, comme symbole ou emblème de la famille, un bouclier macédonien.

(Cohen, p. 60, *Caecilia*, n^{os} 10, 11, 12. (Il n'en donne

(1) Voyez ce que nous avons dit ci-dessus au n^o 31 à propos de la légende **MAT** (en monogramme). Tite-Live (XXIX, 6) cite un P. Matienus, tribun militaire en 549; mais cette pièce est évidemment beaucoup moins ancienne.

(2) Voyez ci-dessus au n^o 43, ce que nous pensons de la prétendue légende **ME** que l'on a cru lire sur quelques pièces de cuivre.

pas la gravure dans ses planches). — Riccio, pl. X, *Caecilia*, n° 23; pl. LIII, n° 8 et 9).

117 [91].

Légendes : Ɱ ROMA. — Monétaire : Ɱ Q.PLAET(orius) (1).

Espèces : Semis, avec la marque de sa valeur.

Pied monétaire : (?).

Type : Ordinaire.

(Cohen, pl. LXII, *Plaetoria*, d'après Riccio, pl. LXII).

118 [50].

Légendes : Ɱ ROMA. — Monétaire : Ɱ TE, en monogramme T (2).

Espèces : Triens, avec la marque de sa valeur.

Pied monétaire : Oncial.

Type : Ordinaire.

(1) On ne connaît de cette pièce que l'exemplaire de la collection Trivulzio à Milan, publié par Riccio, pl. LXII. La famille Plaetoria est connue comme sénatoriale depuis le VI^e siècle; le monétaire est le seul membre de cette famille ayant porté le prénom de Quintus.

(2) M. Cohen (p. 311, n° 19) attribue cette monnaie à la famille Terentia, mais il n'en donne pas la gravure dans ses planches, et il ajoute, aux éclaircissements, que cette attribution ne lui paraît même pas certaine. M. Riccio qui la donne pl. LXV, d'après un exemplaire de la collection Borghesi, se demande si ce ne serait pas une pièce de la famille Caecilia sur laquelle on aurait oublié l'M de la légende MET. B.

Troisième période, de l'année 620 à l'année 640.

134 — 114 av. J.-C.

119 [166].

III, 2.

Légendes : Au droit : ROMA. — Monétaire : $\overline{\text{M}}$ M.TVLLI(us) (1).

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur sur le revers.

Type : Ordinaire. $\overline{\text{M}}$ Victoire dans un quadriges, tenant une palme ; au-dessus une couronne de laurier.

C'est peut-être une allusion aux triomphes du roi Servius Tullius (homonyme du monétaire) et à la couronne de laurier, la première de cette espèce décernée à Rome (Dionys. Halicarn. *Ant. Rom.*, IV, 3. — Cavedoni, *Ann. de l'Inst. arch.* 1839, p. 317) (2).

Forme des lettres : X.

Rareté : C (3).

Dépôts : RC.F (4). MC (22). RF. FR. C. COLL. SA (5). PB (4). CI (5 usés).

(Cohen, pl. XXXIX, *Tullia*).

120 [165]

III, 3.

Légendes : $\overline{\text{M}}$ ROMA. — Monétaire : $\overline{\text{L}}$ L.TREBANI(us) (4).

(1) Cavedoni (*Saggio*, p. 186) avait attribué cette pièce à M. Tullius M.F.A.N. Decula, consul en 673. Mais cette attribution ne nous paraît plus admissible (*Annales de l'Institut arch.*, 1863, p. 44).

81 av. J.-C.

[On pourrait peut-être l'attribuer au père de ce même consul]. B.

(2) Ce denier et celui de A. Manlius Q.F. Ser. (ci-après n° 149) sont les seuls sur lesquels on trouve la valeur indiquée dans le champ du revers. Cavedoni, (*Ripost.* p. 196), remarque aussi que la fabrique a beaucoup de ressemblance avec celle du denier de P. Calpurnius (ci-après n° 123). B.

(3) Ce denier a été restitué par Trajan.

(4) Famille inconnue.

Pl. XXVII, n° 1,
2, 3, 4.

Espèces : Denier, semis, triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Plutôt oncial que semi-oncial (la moyenne de trois semis donne un as de 17 grammes).

Type du denier : Ordinaire. ♂ Jupiter dans un quadrigé tenant le foudre et le sceptre.

— *du cuivre* : Ordinaire.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} X \\ L \text{ (et non } \text{L)} \\ A \text{ dans le nom de Rome.} \end{array} \right.$

Rareté : C.

Dépôts : F (4). MC (9). RF. FR. C. SA (2). CAZL. OL (3 usés). LIR (1).

(Cohen, pl. XXXIX, *Trebania*, et pl. LXVIII, n° 1, 2, 3).

121 [100].

Légende : ♂ ROMA. (Sans nom de monétaire).

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur (1).

Type : Ordinaire; derrière la tête, le bonnet de la liberté. ♂ Jupiter tenant une palme et le foudre, dans un quadrigé au pas à droite.

(1) Cette monnaie ne s'est pas trouvée dans les dépôts espagnols, et elle n'est pas mentionnée dans ceux de l'Italie. M. Cohen ne la donne que d'après Riccio, et celui-ci la cite comme faisant partie de sa collection. Le symbole qui est derrière la tête ressemble, d'après la gravure, plutôt au bonnet de la liberté qu'à une urne. Cavedoni (*Nuovi studii*, p. 14) considère ce denier comme une pièce hybride, composée du droit de C. Cassius (n° 157) et du revers de M. Vargunteius (n° 132). Quoi qu'il en soit de l'authenticité de cette pièce, je la place ici à cause de son style, de la forme des lettres et en particulier du signe ✕ qui devint alors en usage, comme on le verra sur les pièces suivantes. B.

Forme des lettres : X, A.

Rareté : R¹.

(Cohen, pl. XLIII, *Incertaines*, n° 12).

122 [109].

III, 4.

Légendes : ⌚ ROMA. — Monétaire: ⌚ L.MINVC(us) (1).

Espèces : Denier, semis, triens, quadrans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Semi-oncial, selon l'apparence (un semis = 5^{re}).

Type du denier : Tête de femme avec le casque ailé, parée de pendants d'oreille en forme de grappe de raisins. ⌚ Jupiter dans un quadriges galopant à droite; il tient le foudre et le sceptre. pl. XXVII, n° 6.

— *du cuivre* : Ordinaires.

Forme des lettres : X, L (et non l).

Rareté : C.

Dépôts : F. (4). MC (11). RF. FR. C. SC. COLL. SA (1). CAZL. OL (7, dont 5 usés, 2 beaux). CARR. PB (3). CI (4 usés).

(Cohen, pl. XXVIII, *Minucia*, n° 2, et pl. LIX, n° 3 et 4).

(1) Le nom de Lucius Minucius a été porté dans les différentes branches de cette famille par plusieurs personnages dont l'histoire nous a conservé le souvenir; mais nous n'en connaissons aucun auquel on puisse attribuer cette émission de monnaies, puisqu'il ne faut plus songer à L. Minucius Thermus qui avait un commandement dans l'armée du consul A. Manlius en Istrie, pendant les années 574 et 576 (T.-Liv. XL, 35; XLI, 8) et auquel M. Mommsen l'avait d'abord attribuée (*Annales de l'Inst. arch.*, 1863). B.

123 [104].

III, 5.

Pl. XXVII, n° 5.

Légendes : R̄ ROMA. — Monétaire : R̄ P.CALP(urnius) (1).*Espèces* : Denier, semis, quadrans, avec la marque de leur valeur.*Pied monétaire du cuivre* : Oncial (un semis = 10^{es}).*Types de l'argent* : Semblables à ceux du n° précédent.

R̄ Femme tenant un fouet dans un bige, galopant à droite et couronnée par la Victoire; sur la croupe du cheval de droite le signe X.

— du cuivre : Ordinaires.

R̄ du semis : Au lieu d'une simple proue, on voit le navire entier, avec un personnage au gouvernail, et sur le milieu une Victoire ailée tenant une couronne.

R̄ du quadrans : Semblable à celui du semis, seulement le mot ROMA est inscrit sur le navire au lieu d'être à l'exergue, et sa place sous le navire est occupée par un poisson.

Forme des lettres : X, P et P.*Fabrique* : Flan large et plat comme pour le n° 119 (2).*Rareté* : R.*Dépôts* : F (1). MC (4). RF. FR. C. COLL. SA (1). PB (1 fleur de coin). CAZL. OL (6, dont un beau et 5 usés).(Cohen, pl. IX, *Calpurnia*, n° 2; pl. L, n° 1 et 2).

124 [163]. (vers l'an de Rome 630.)

III, 7.

Légendes : Au droit : ROMA. — Monétaire : R̄ C.SERVEILI(us) M.F. (3).

(1) P. Calpurnius Lanarius est le seul personnage de ce nom connu du temps de la République. Il prit part à la guerre de Sertorius (Cic. *de Officiis*, III, 16, 66. — Plutarch. *Sertorius*, VII). C'est à lui que Borghesi (*Desc. I*, 1; *Œuvres complètes*, T. I, p. 141) attribue ces pièces; nous ne pouvons adopter l'avis de ce savant et nous les croyons plus anciennes.

(2) Voyez la remarque de Cavedoni, *Ripost.* p. 196.

(3) M. Zobel avait d'abord cru ces monnaies beaucoup plus récentes et

Espèces : Denier, triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur.

attribuait leur mauvaise conservation dans les dépôts espagnols à la qualité inférieure du métal. Nous ne pouvons partager cette opinion en voyant que le nombre de ces pièces dans le dépôt d'Oliva dépasse autant celui du dépôt de Fiesole (*Annales de l'Inst. arch.* 1863. p. 45). Nous pensons que le monétaire en question n'est autre que C. Servilius M. F., père de P. Servilius C. F. M. N. Vatia Isauricus. Mais pour apporter plus de clarté dans l'étude des monnaies de cette famille, étude encore difficile et obscure malgré les savantes recherches de Borghesi (*Dec.* IX, 7; *Œuvres compl.* T. I. p. 441), nous allons donner ici la généalogie de la famille Servilia.

P. Servilius Q. f. Cn. n. Geminus, consul en 502.

C. Servilius Geminus membre d'une commission agraire en 535, vivait encore en 551 (T.-Liv. XXX, 19).

C. Servilius C. f. P. n. (*Fast. Capit.* 551, 552) appelé aussi Geminus par Tite-Live, fut consul en 551, membre d'une commission agraire en 553 (T.-Liv. XXXI, 4), pontife en 544 (T.-Liv. XXVII, 6), grand pontife en 570 (T.-Liv. XXXIX, 46; XL, 37) et décemvir (T.-Liv. XL, 42), mourut en 574 (T. Liv. l. cit.).

M. Servilius C. f. P. n. Pulex Geminus (*Fast. Capit.* 551, 552), augure en 543 (T.-Liv. XXVI, 43), consul en 552, membre des commissions agraires en 553 (T.-Liv. XXXI, 4), en 557 (T.-Liv. XXXII, 29), et en 560 (T.-Liv. XXXIV, 45), vivait encore en 587 (T.-Liv. XLV, 36).

M. Servilius, tribun militaire en 573 (T.-Liv. XL, 27), pontife en 584 (T.-Liv. XLIII, 11).

M. Servilius
(Connu seulement comme grand-père de l'Isaurien).

Servilius

C. Servilius M. f. Augur monétaire (n° 124), préteur, accusateur de Lucullus vers 652, accusé en vain par les fils de ce dernier, périt à Asculum en 664.

Caecilia, fille de Q. C. Servilius monétaire vers l'an 630 (n° 146), donicus (Drummann, *Geschichte Roms*, t. II, la Sicile vers 650, puis exilé. p. 23).

M. Servilius C. f. P. Servilius C. f. monétaire (n° 202).

M. n. Vatia Isauricus (*Fast. Cap.*) né vers l'an 625, consul en 675, mourut en 710.

Pied monétaire du cuivre : Semi-oncial suivant toute apparence.

-
- 44 av. J.-C. *Isauricus*, dont on connaît la vie, les parents et les aïeux, mourut en 710, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. (Suidas, v. Ἰσαυρός Μάρκος.—Dio Cass. XLV, 16. — Cic. *Philip.* II, 5, 42). Il porta déjà les armes en 654 (Cic. *pro. Rab. perd. reo*, VII, 21), et triompha comme propréteur en 666. La manière remarquable par laquelle Isauricus parvint au consulat en 675, est une raison pour le reconnaître dans... *Illus C. f. M. n. Vatia* de la table triomphale, au lieu d'y voir son frère, d'ailleurs inconnu, comme le voudrait Borghesi. C'est sans doute le même Σεραύριος ou Σεραυρίλιος (Pintarch. *Sylla*, X), dont Sylla appuya en vain la candidature pour une magistrature plus élevée, en 666. Il peut avoir été préteur en 664 et avoir brigué le consulat pour l'année 667, après avoir gouverné une province et avoir obtenu les honneurs du triomphe. Ayant échoué alors il l'obtint d'autant plus honorablement, après la victoire de Sylla qui se conduisit envers lui comme à l'égard de Nonius (*voy.* n° 271). Il était alors âgé de 40 ans au moins, et né par conséquent en 625 ou peu de temps auparavant, ce qui s'accorde avec les données que nous avons énumérées comme avec l'âge de sa mère Caecilia, fille de Q. Metellus Macedonicus, consul en 611 (Cic. *de Domo*, XLVII, 123. — Cf. Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 23). En effet elle avait eu quatre frères, et d'après l'époque de leurs consulats, on peut placer leur naissance entre 589 et 599. Nous trouvons dans ce qui nous reste des annales de cette époque : 1° que C. Servilius M. f., père de l'Isaurien, commanda une armée, et dès lors qu'il fut préteur (Cicero, *in Verrem*, III, 90, 211); 2° que C. Servilius fut gouverneur de la Sicile avant L. Lucullus, vers l'an 650, mais qu'il y eassuya une défaite et qu'après avoir été mis en jugement, il fut envoyé en exil (Diodor., *Sicul. Exc. Phot.* p. 536; *Exc. Val.* p. 123. — Florus, II, 7, éd. Jahn); 3° qu'un C. Servilius, après avoir été préteur, faillit être mis en accusation par L. Phillon qui lui avait servi probablement de questeur, mais que ce dernier n'en obtint pas l'autorisation (Cicero, *Div. in Q. Caec.*, XIX, 63, et *ibi Schol.* p. 123); 4° que Servilius Augur traîna devant la justice L. Lucullus préteur en 651 (Drumann, *Geschichte Roms*, t. IV, p. 120) et le força à s'expatrier; mais qu'il fut lui-même mis en jugement par les deux fils de celui qu'il avait accusé, Lucius et Marcus Lucullus, et qu'il fut acquitté (Pintarch. *Lucullus*, I. — Cic., *de Officiis*, II, 14, 50); 5° enfin nous trouvons encore que les Lucullus dont nous avons parlé, étaient ennemis déclarés de l'Isaurien (Cic. *de Provinc. cons.*, IX, 22.— Cf. *Acad. pr.* II, 1, 1). Nous avons encore le proconsul assassiné à Asculum en 664, et qui est nommé C. Ser-
- 88 av. J.-C.
- 100 av. J.-C.
- 88 av. J.-C.
- 79 av. J.-C.
- 88 et 90 av. J.-C.
- 87 av. J.-C.
- 129 av. J.-C.
- 143 av. J.-C.
- 165 et 165 av. J.-C.
- 104 av. J.-C.
- 103 av. J.-C.
- 90 av. J.-C.

Type du denier : Ordinaire ; derrière la tête une couronne de laurier. A Les Dioscures galopant en sens inverse et se regardant (1).

— **du cuivre :** Ordinaire. Le mot ROMA se trouve à l'exergue au-dessous de la tête, sur le cuivre comme sur l'argent. Sur le cuivre au-dessous de la proue, dans le champ, une couronne de laurier (2).

Forme des lettres : X.

Fabrique : Belle ; le revers a été copié plus tard par les Italiotes du temps de la Guerre Sociale.

Rareté : C.

Dépôts : RC. F (1). MC (15). RF. FR. C. SC. COLL. PB (2). SA (1). SF (2). CAZL. OL (24 dont 22 usés et 2 beaux) CARR. CI (2 usés).

vius par Orose (V, 18), Servius par Velléius Paterculus (II, 15), Servilius par Appien (*Bell. civ.* I, 38), Q. Servacus par Tite Live (*Epit.* LXXII).

On ne peut, il est vrai, attribuer tous les faits réunis ici au même Servilius. Servilius Augur, que les deux Lucullus poursuivirent inutilement en justice, ne peut être le même personnage que C. Servilius qui fut banni de Rome. Les monnaies sont d'accord sur ce point avec l'histoire, puisque nous rencontrons dans la première moitié du VII^e siècle deux monétaires de ce nom : C. Servilius vers l'an 630 (ci-après n° 146) et C. Servilius M. f. (n° 124) qui fut certainement le père de l'Isaurien. On ne peut décider avec certitude comment ces données particulières se partagent entre les deux personnages. Cependant l'inimitié existant entre l'Isaurien et les Lucullus, nous amène à croire que l'accusateur de Lucullus était le père de l'Isaurien. C'est d'après ce principe que nous avons partagé entre eux les diverses données dans le tableau généalogique.

124 av. J.-C.

(1) Nous pensons que ce monétaire avait choisi ce type à cause du surnom de *Geminus* qui distinguait plusieurs membres de sa famille.

(2) La série des monnaies de cuivre des deux Servilius qui en ont frappé ne commence qu'au triens. Cette singularité nous rappelle que cette famille d'après Pline (*Hist. nat.* XXXIV, 13, 38) honorait religieusement un *triens*. — *Serviliorum familia habet trientem sacrum, cui summa cum cura magnificentiaque sacra quotannis faciunt.*

(Cohen, pl. XXXVII, *Servilia*, n° 3; pl. LXVI, n° 2. — Riccio, pl. XLIII, n° 4, 5, 6; pl. LXIV, n° 3 et 5).

125 [101].

III, 8.

Légende : Ɱ ROMA. — Monétaire : Ɱ C.ABVRI(us) et au droit GEM(inus) (1).

Espèces : Denier, triens, quadrans, sextans, once, avec la marque de leur valeur (2).

Pied monétaire du cuivre : Plutôt oncial que semi-oncial.

Type de l'argent : Ordinaire. Ɱ Mars dans un quadrige.

— du cuivre : Ordinaire.

Forme des lettres : X.

Rareté : C.

Dépôts : F(3). MC(7). RF. FR. C. SG. COLL. SA(4). SF(1). CAZL. OL(10, dont 8 usés et 2 beaux). LIR(2).

(Cohen, pl. I, *Aburia*, n° 2; pl. XLVI, n° 1, 2).

126 [102].

III, 9.

Légendes : Ɱ ROMA. — Monétaire : Ɱ M.ABVRI(us) M.F.GEM(inus) sur le quadrans et l'once; Ɱ M.ABVRI. et

171 av. J.-C.

(1) Tite-Live (XLII, 35) cite un C. Aburius qui fut envoyé à Carthage comme ambassadeur en 583. Le monétaire est peut-être son fils ou un parent du même nom.

(2) M. Cohen (*Monn. de la République*, p. 2) cite un as de la collection d'Ennery, mais qui lui paraît avec raison être plutôt un as de la famille Vibia, refait ou mal conservé.

[L'once que je cite se trouve dans la collection de M. le baron d'Ailly].

B.

au droit **GEM.** sur le denier, et seulement **M.ABVRI** au revers sur le semis et le sextans (1).

Espèces : Denier, semis, quadrans, sextans, once, avec la marque de leur valeur (2).

Pied monétaire du cuivre : Plutôt oncial que semi-oncial. (On connaît un semis de 5^{es} et un quadrans fort de 9^{es}).

Type de l'argent : Ordinaire. ☉ Le Soleil tenant un fouet de la main droite, dans un quadrige galopant à droite.

— *du cuivre* : Ordinaire.

Forme des lettres : ✕.

Rareté : C.

Dépôts : RC. F(2). MC(16). RF. FR. C. SC. SA(4). CAZL. OL(19, dont 15 usés et 4 beaux). CARR. CI(3 usés).

(Cohen, pl. I, *Aburia*, n° 1 ; pl. XLVI, n° 3).

127 [148 a et b].

III, 10.

Légendes : ☉ ROMA. — Monétaire : ☉ **P.MAE(nius) ANT(ias)** sur le denier et sur l'once ; **P.MAE.ANT.M.F.** sur le quadrans (3).

(1) Tite-Live (XXXIX, 4 ; XLI, 14 et 15) parle d'un M. Aburius, tribun du peuple en 567 et préteur en 578.

187 et 176 av. J.-C.

[C'était probablement un des ancêtres de notre monétaire]. B.

(2) Le semis se trouve au Cabinet de Berlin ; l'once dans la collection de M. d'Ailly et dans le 1^{er} supplément de Riccio, pl. LI, n° 1.

(3) Borghesi (*Dec.* I, 3, p. 13 ; *Œuvres compl.*, t. I, p. 144) a rétabli la véritable lecture de la légende **P.MAE.ANT.M.F.** déjà déchiffrée par Vailant et qui depuis avait été lue inexactement **M.E.** — Ce savant l'interprétait par *Marci Alius*. M. Mommsen (n° 148 a) avait d'abord pensé que les deux lettres réunies en monogramme **MF** ne pouvaient être séparées et il supposait que M. Fannius avait été collègue de P. Maenius Antias, que leurs noms se trouvaient ensemble sur quelques-unes des pièces qu'ils avaient émises et isolément sur d'autres. (Foy. ci-dessus le n° 106). La nouvelle

Espèces : Denier, quadrans et once (1), avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire : Oncial (?)

Types de l'argent : Ordinaires. $\overline{\text{M}}$ Victoire dans un quadrige.

— *du cuivre* : Ordinaires.

Forme des lettres : X.

Fabrique du denier : Semblable à celle du denier de M. Porcius Laeca, n° 128. — Morell (*Maenia D.*) donne une pièce hybride composée du droit du denier de P. Maenius avec le revers de celui de M. Porcius Laeca.

Rareté : C.

Dépôts : RG. F(3). MC (19). RF. FR. C. SC. SA (6). CAZL. OL. (31, dont 25 usés et 6 beaux). CARR. CI (3 usés).

(Cohen, pl. XXV, *Maenia*. n° 2 ; pl. LVIII, n° 2. — Riccio, pl. XXIX, n° 2, 6).

128 [113].

III, 11.

Légendes : $\overline{\text{M}}$ ROMA. — Monétaire : $\overline{\text{M}}$ M.PORC(ius)
et au droit LAECA (2).

classification, proposée par M. Zobel, et basée sur les dépôts espagnols a modifié l'opinion du savant auteur de cette histoire (*Annales de l'Inst. arch. loc. cit.*) qui en est revenu purement et simplement à l'opinion de Borghesi, et il lit comme lui *Marci Filius*. Ce monétaire dont l'histoire ne parle pas, pouvait être selon lui un descendant de C. Maenius P.F.P.N. qui triompha des Antiatesen 416, et avait légué à la famille le surnom de Antias (T.-Liv., VIII, 13).
B.

(1) L'once ne se trouve pas dans l'ouvrage de M. Cohen, elle a été publiée dans les *Mem. numismat.* de Diamilla, I, p. 57 et pl. IV, n° 6. Il s'en trouve un bel exemplaire dans le médaillier de M. le baron d'Ailly.

(2) Nous ne connaissons de cette famille, avant l'époque de Sylla, que le monétaire dont il est ici question, celui qui a frappé les monnaies n° 172 et P. Porcius Laeca, préteur en 559.

Espèces : Denier, avec la marque de la valeur.

Type : Ordinaire. ♂ La Liberté tenant un bonnet et un sceptre, et couronnée par la Victoire, dans un quadriga galopant à droite.

Le choix de ce type est une allusion évidente aux trois lois qui portent le nom de *Porcia* sur le droit de *provocation* (Cic. *de Republica*, II, 31, 54) ; la date de la promulgation de ces lois n'est pas très-certaine ; on sait seulement que la plus importante des trois est antérieure à l'époque des Gracques (Cic. *in Verr.* V, 63, 163) et qu'une autre est due à l'initiative de Caton l'Ancien. (Festus, sub verb. *Pro Scapulis*, p. 234, éd. Muller).

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{L.} \\ \text{X.} \end{array} \right.$

Rareté : C.

Dépôts : RC. F(11). MC(32). RF. FR. C. SC. COLL. SA(7). SF(1). CAZL. OL (31, dont 25 usés et 6 beaux). CARR. LIR (8). PB (2).

(Cohen, pl. XXXIV, *Porcia*, n° 2).

129 [103].

III, 12.

Légendes : ♂ ROMA (manque quelquefois sur le quadrans. Borghesi, *Dec.* VIII, 4, p. 11 ; *Œuvres complètes*, t. I, p. 382).—Monétaire : ♂ L.ANTES(*tius*) et au droit GRAG(*ulus*) ; sur quelques quadrans et sur tous les sextans L.ANTES. seulement (1).

(1) Voy. ce que dit Borghesi (*Dec.* VIII, 4 ; *Œuvres compl.* T. I, p. 380) au sujet du surnom et de l'emblème ou symbole que l'on voit sur les pièces de ce monétaire.

Espèces : Denier, triens, quadrans, sextans, once. L'indication de la valeur manque sur l'once et parfois sur le quadrans. *Voy.* Rauch, dans le *Zeitschrift* de Koehne, II, p. 141 (1).

Pied monétaire du cuivre : Oncial ou semi-oncial.

Type de l'argent : Ordinaire. ☉ Jupiter dans un quadrige (2).

Types du cuivre : Ordinaires.

Sur quelques quadrans et sur le triens une corneille est posée sur la proue (3).

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{↳ distinctement sur tous les exem-} \\ \text{plaires,} \\ \text{✕.} \end{array} \right.$

Fabrique : Semblable aux monnaies de M. Aburius, n° 126.

Rareté : C.

Dépôts : RC (les monnaies de la famille Antestia sont relativement très-nombreuses dans ce dépôt). F(10). MC(41).

(1) L'once a été publiée par Riccio (*Cat.* p. 34, n° 28).

(2) Riccio (*Monete di famiglia*, p. 1, *Aburia*, n° 4) cite deux deniers hybrides dont l'un est fourré; le droit est de la famille Antestia avec la légende GRAG. et le revers de M. Aburius (ci-dessus n° 126); on en connaît un troisième dans le Cabinet de Munich.

[Ces pièces hybrides que l'on peut attribuer à une maladresse des ouvriers monétaires qui se sont trompés de coin prouvent au moins que ces deux séries ont été frappées en même temps et on pourrait en conclure que M. Aburius M. F. Geminus était collègue de L. Antestius Gragulus]. B.

(3) Borghesi (*Dec.* VIII, 4; *Œuvres compl.* t. I, p. 380) fait observer avec Eckhel (*Doct. num. vet.*, t. V, p. 70 et 136) que, lorsqu'un surnom signifie un objet quelconque, cet objet remplace souvent le surnom : et il en conclut que cet oiseau qui serait alors un geai, remplace, sur les pièces de cuivre, le surnom de *Graculus* qui y manque quelquefois, et qui est sur toutes les pièces d'argent. B.

RF. FR. C. SC. COLL. SA (8). SF (1). CAZL. OL (49, dont 44 usés, 5 beaux). CARR. LIR (8). CI (3 usés). AR (1).

(Cohen, pl. II, *Antestia*, n° 3 ; pl. XLVII, n° 4 et 5).

130 [123].

III, 13.

Légendes : ⌚ ROMA. — Monétaire : au droit, légende circulaire : M.ACILIVS.M.F. sur l'argent ; ⌚ M.ACILI sur le cuivre (1).

Espèces : Denier, semis, triens, (2) quadrans, avec la marque de leur valeur. (Si toutefois ces pièces appartiennent toutes au même monétaire ?).

Pied monétaire du cuivre : Probablement semi-oncial.

Type de l'argent : Ordinaire. ⌚ Hercule dans un quadrigé à droite portant un trophée et une massue.

— *du cuivre* : Ordinaire.

Formes des lettres : X.

Fabrique : La légende est circulaire du côté de la tête ; les lettres sont placées à égale distance l'une de l'autre entre deux cercles de grénétis.

Rareté : R.

Dépôts : RC. MC (5). RF. C. SC. SA (2). SF (1). CAZL. OL (15 usés et 6 beaux). CI (2 usés).

(Cohen, pl. I, *Acilia*, n° 2, et pl. XLVI, n° 3.) — Riccio, pl. I, n° 3, quadrans (?).

(1) Personnage inconnu dans l'histoire. Nous ne connaissons aucun membre de la famille Acilia dans les branches des Balbus ou des Glabrio qui ait porté le prénom de Marcus.

(2) Le triens est au Cabinet de Vienne (Arneth, *Synopsis*, p. 2), le semis décrit par Riccio provient de la collection Noth.

[La collection d'Ally possède plusieurs semis, un quadrans et un triens].

151 [131].

III, 14.

Légendes : Ɱ ROMA. — Monétaire : au droit : Q.METE (llus) ; sur le triens quelquefois METE. sans prénom (1).

Espèces : Denier, semis, triens, quadrans, once, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Oncial très-faible (la moyenne de 12 semis donne un as de 17^{es}).

Type de l'argent : Ordinaire. Ɱ Jupiter tenant un rameau de laurier et le foudre, dans un quadrigé au pas à droite.

— *du cuivre* : Ordinaires pour le semis, le triens, le quadrans. Sur l'once la proue du revers est remplacée par une couronne de laurier au centre de laquelle est inscrite la légende (2).

Forme des lettres : X.

Rareté : Peu commun.

(1) La grande ressemblance du denier de Q. Metellus avec celui de M. Vargunteius (ci-après, n° 132) rend très-acceptable la supposition émise par Borghesi (*Dec.* XIV, 6; *Œuvres compl.* t. II, p. 155) que ces deux monétaires ont été collègues. Ce savant leur donne pour troisième collègue Cn. Domitius (n° 167), mais nous ne pouvons être de son avis. En effet si le type du denier est le même, les accessoires sont différents. Ainsi le signe qui indique la valeur est X (au lieu de X), le nom de Rome est au droit et celui du monétaire au revers; enfin nous expliquerons plus loin les raisons qui nous portent à croire que Cn. Domitius était collègue de M. Silanus et de Q. Curtius.

Nous connaissons un grand nombre de Metellus qui ont porté le prénom de Quintus. Il nous est difficile de décider par conséquent auquel d'entre eux on doit attribuer ces monnaies. Il est probable que c'est l'un des trois personnages de cette famille qui fut consul dans les années 631, 645 et 656.

(2) Le dessin de M. Cohen est la reproduction de celui de M. Riccio, qui avait fait dessiner l'exemplaire du Museo Classense à Ravenne, cité par Borghesi. [Note de M. Noël des Vergers, dans les *Œuv. compl.* de Borghesi, t. II, p. 155] B.

Dépôts : RG. F(1). MC (7). RF. C. COLL. CAZL. OL (10, dont 7 usés et 3 bien conservés). CI (5 usés). AR (1).

(Cohen, pl. VIII, *Caecilia*, n° 3, et pl. L, n° 3, 4, 5. — Riccio, pl. IX, n° 6; pl. X, n° 21, 22, 23, 24).

132 [132].

III, 15.

Légende : R̄ ROMA. — Monétaire : au droit : M.VARG (unteius) (1).

Espèces : Denier, semis, triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur (2).

(1) Personnage inconnu dans l'histoire mais qui appartient évidemment à la famille Vargunteia. On connaît un L. Vargunteius, sénateur, compromis dans la conjuration de Catilina. (Sallust. *Catilina*, XVII. — Cic. *Pro Sulla*, II, 6). Un autre Vargunteius, lieutenant de Crassus, se laisse surprendre pendant la retraite avec quatre cohortes qui furent taillées en pièces. (Plutarch. *Crassus*, XXVIII). Enfin Suétone (*de Grammaticis*, 2) parle d'un Q. Vargunteius, grammairien latin qui vécut peu après Ennius dont il divisa les Annales en dix-huit livres.

(2) L'a attribué par quelques auteurs à ce monétaire (Cohen, p. 325, *Vargunteia*, n° 2. — Riccio, pl. XLVIII, n° 2) n'existe pas. C'est par erreur qu'on a lu sur cet as VARG au lieu de VARO. M. Kenner, conservateur au Cabinet impérial de Vienne, constate dans une lettre adressée à M. Mommsen que la légende VARO est parfaitement claire; la pièce provient de la collection Tiepolo et elle se trouve décrite à la famille Vibia dans le catalogue de cette collection (Venetis, 1736) dont l'auteur a également lu VARO (*Annales de l'Inst. arch.* 1863, p. 35). Quant à la pièce de la collection de M. L. Reynies à Lausanne, elle a été publiée avec la prétendue légende M.VARG par M. Riccio. Mais cette légende n'existe pas, et M. Riccio, tant dans la description que dans la gravure qu'il en donne, a gratuitement ajouté le prénom M. qui ne se lit pas dans le catalogue de M. Reynies (*Annal. de l'Inst. arch. loc. cit.*). C'est donc par l'ouvrage de Riccio que M. Cohen a été induit en erreur. — M. le baron d'Ailly a examiné la pièce originale avec grande attention; ce numismatiste expérimenté a reconnu sans hésiter que la légende est bien VARO et non VARG. légende peu distincte, il est vrai, qui se rapporte à la famille Terentia, mais qui

Pied monétaire du cuivre : Oncial.

Type de l'argent : Ordinaire. ♂ Jupiter dans un quadrigé au pas, à droite, tenant un rameau de laurier et le foudre.

Types du cuivre : Ordinaires.

Forme des lettres : X.

Fabrique : Voyez la note 1, p. 324.

Rareté : C.

Dépôts : F (4). MC (22). RF. FR. C. SC. COLL. SA (1). CAZL. OL (11, dont 9 usés et 2 beaux). CARR, LIR (5). CI (8 peu usés).

(Cohen, pl. XL, *Vargunteia*, n° 1; pl. LXIX, n° 1, 2, 3, 4).

133 [105].

III, 17.

Légendes : ♂ ROMA. — Monétaire : ♂ CN.DOM(itius) (1).

Espèces : Denier (2), avec la marque de la valeur.

avait été mal lue : « Toutes les fractions de ce monétaire, observe « M. d'Ailly, portent la sigle M de son prénom; or cette sigle n'aurait pas « plus fait défaut sur l'as que sur les autres pièces. » Ainsi disparaît encore une des exceptions que l'on aurait pu opposer à la règle que M. Mommsen et M. Zobel ont parfaitement établie de l'absence de l'as pendant la 2^e et la 3^e période des monnaies de la République, de l'an 600 à l'an 640. B.

164-114 av. J.-C.

122 av. J.-C.

162 av. J.-C.

(1) Ce monétaire est probablement Cn. Domitius Ahenobarbus, consul en 632, fils de celui qui fut consul en 592 et qui lui-même avait été magistrat monétaire. (Voy. ci-dessus n° 39).

(2) Borghesi avait réuni la série de cuivre avec les deniers de CN.DOMI(itius), ci-après n° 167; nous avons cru devoir les réunir plutôt au CN.DOM(itius) dont nous donnons ici le denier, mais rien n'empêche de les réunir au denier frappé par son père (n° 39) et c'est ce que nous avons fait (*Annales de l'Institut arch.* 1863).

[Cette attribution est encore une application du principe posé par MM. Mommsen et Zobel de l'absence de l'as pendant cette période et cette application, en confirmant la règle, ne peut rencontrer de la part des numismatistes aucune objection sérieuse]. B.

Type : Ordinaire ; derrière la tête un épi. η La Victoire dans un bige ; au-dessous un homme nu combattant un lion.

Forme des lettres : X.

Rareté : C.

Dépôts : RC. F (8). MC (10). RF. FR. C. SC. COLL. SA (1). SF (1). CAZL. OL (10 usés, 3 beaux). CARR. LIR. CI (2 usés). PB (1).

(Cohen, pl. XVI, *Domitia*, n° 2).

134 [107].

III, 18.

Légendes : η ROMA. — Monétaire : η M.MARCI(us) M.F. sur le cuivre, et M.MARC(ius) sur l'argent (1).

Espèces : Denier, triens, quadrans, avec la marque de leur valeur.

Pl. XXVII, n° 7,
8, 9.

Pied monétaire du cuivre : Presque oncial suivant toute apparence.

(1) Il est certain aujourd'hui que la véritable leçon est M.MARCIWF. et que ce monétaire est le descendant de l'édile Manlius Marcius qui, suivant Pline (*Hist. nat.* XVIII, 3, 15), distribua le premier au peuple du blé au prix minime d'un as par boisseau. (*M. Marcius aedilis plebis primus frumentum populo in modios assibus dedit*). Voyez Minervini (*Bull. de l'Inst. arch.* 1841, p. 25). (Note de M. Mommsen dans les *Œuvres compl.* de Borghesi, t. I, p. 192).

M. Riccio (*Cat.* p. 136), cite des quadrans avec M.MARCI.M.F., M.MARC. et W.MARCI, mais ces diverses leçons ne se présentent pas avec un degré de certitude satisfaisant.

[J'ai tout lieu de croire qu'en effet la ligature MF qui se voit sur le triens de la planche LVIII de M. Cohen est une erreur échappée au graveur et qu'il faudrait remplacer par WF. M. d'Ailly qui possède quinze spécimens portant le nom de ce monétaire, de valeurs diverses, m'a assuré qu'il ne s'y rencontre pas une seule pièce avec MF].

B.

Type du denier : Ordinaire ; derrière la tête un boisseau à mesurer le blé. $\mathfrak{N}$ La Victoire dans un bige ; au-dessous deux épis (1).

— *du cuivre* : Ordinaires.

Forme des lettres : $\times$.

Rareté : C.

Dépôts : F (8). MC (25). RF. FR. C. SC. COLL. SA (3). SF (1). CAZL. OL (10 beaux). CARR. LIR (3). CI (5 usés).

(Cohen, pl. XXVI, *Marcia*, n° 3, et pl. LVIII, n° 6 et 7).

135 [115].

III, 20.

Légendes : $\mathfrak{N}$ ROMA. — *Monétaire* : $\mathfrak{N}$ T.Q (*uinctius*) (2).

Espèces : Denier, semis, triens, quadrans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (deux semis = 10^{es}) (3).

Type du denier : Ordinaire ; derrière la tête l'*apex* qui fait allusion au surnom de Flamininus. Au-dessous des Dioscures, le bouclier macédonien (4).

(1) Les symboles du droit et du revers se rapportent au trait d'histoire relatif à M'. Marcius, ancêtre du monétaire et que nous avons rappelé à la note précédente. Cf. Cavedoni, *Nuovi studii*, p. 20.

226 av. J.-C.
198 av. J.-C.
197 av. J.-C.

(2) Il ne faut évidemment pas confondre notre monétaire avec T. Quinctius T.F.L.N. Flamininus, né vers 528, consul en 556 et vainqueur de Philippe en 557. En effet le bouclier macédonien fait allusion à la bataille de Cynocéphales et Flamininus n'est certainement pas devenu monétaire après avoir été consul. Du reste toutes les indications monétaires s'accordent pour donner une date plus récente à ce magistrat monétaire ; il suffirait de la forme de l' $\times$ barré $\times$. On pourrait attribuer ces monnaies à son fils, consul en 604, mais avec plus de vraisemblance encore, et c'est ce que nous préférons, à son petit-fils, consul en 631.

180 av. J.-C.
123 av. J.-C.

(3) Poids du denier dans la collection Borghesi, 3^{es}, 82 (bien conservé).

(4) Voyez ce que nous avons dit dans la note 2.

Type du cuivre : Ordinaire.

Forme des lettres : ✕.

Rareté : C.

Dépôts : RC. F (5). MC (9). RF. FR. C. SA (4). CAZL. OL (7, dont 3 usés et 4 beaux). CARR. CI (2 usés).

(Cohen, pl. XXXV, *Quinctia*, n° 2 et pl. LXIII, n° 1, 2).

136 [172].

III, 21.

Légende : Æ ROMA. — (Sans nom de monétaire).

Espèces : Denier, semis, triens, quadrans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Il paraît être semi-oncial (2 semis = 8^{re} et 7^{re}).

Types du denier : Ordinaire. Æ Déesse dans un bige, peut-être la *Piété*, représentée exactement comme sur les deniers de Sextus Pompée (Borghesi, *Dec.* VIII, 6; *Œuvres compl.*, t. I, p. 389), tenant un sceptre et une branche de laurier; au-dessous du char, dans le champ, une tête d'éléphant avec sa clochette, emblème de la famille Metella. (Borghesi, *loc. cit.* et *Œuvres compl.*, t. I, p. 388) (1).

— *du cuivre* : Ordinaire; dans le champ une tête d'éléphant.

Forme des lettres : ✕.

(1) Ce denier qui porte l'emblème des Metellus ne peut pas représenter véritablement la déesse Pietas, ou s'il la représente, c'est que cette famille professait un culte particulier pour cette déesse, longtemps avant que Q. Caecilius Metellus Pius, qui fut consul en 674, n'eût pris le surnom de Pius en 655 (Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 41).

[J'ai suivi la classification de M. Mommsen (*Ann. de l'Inst. arch.* 1863, p. 47) en laissant cette série à la troisième période, ce qui exclut l'attribution de Borghesi. Du reste la divinité qui est dans le bige peut bien être tout autre que la Piété].

B.

Rareté : C.

Dépôts : RC. F (1). MC (12). RF. FR. C. SC. COLL. SA (2).
CAZL (?). OL. (12, dont 10 usés et 2 beaux). CARR.
(Cohen, pl. VIII, *Caecilia*, n° 5 et pl. L, n° 6 et 7).

137 [155].

III, 22.

Légendes : R̄ ROMA. — Monétaire : R̄ TI.MINVCI.C.F.
AVGVRI NI ou AVGVRI NI. (Riccio, *Cat.*, p. 149. — Cohen,
p. 219) ; sur le cuivre seulement TI.AVGVRINI (Riccio, *loc.*
cit.) ou TI.AVGVR I (1).

Espèces : Denier, semis, triens, quadrans, avec la marque
de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Semi-oncial ou plus proba-
blement oncial.

Type du denier : Répétition du n° 109, denier de C. Au-
gurinus.

— *du cuivre* : Ordinaire. Au-dessus de la proue le bâ-
ton augural. (Borghesi, *Dec.* IV, 2; *Œuvres compl.*,
t. I, p. 229).

Forme des lettres : X.

Rareté : C. (2).

(1) On peut supposer que ce monétaire, du reste inconnu, est le fils du monétaire C. Augurinus (n° 109). L'emploi du génitif nous paraît tellement extraordinaire pour cette époque (voir p. 173) que nous nous demandons s'il n'y a pas ici tout simplement une faute du graveur qui ayant mis NI au lieu de IN a réparé ensuite son erreur en intercalant un I de manière à faire INI (?). Comparez le n° 182, denier de M. Furius, auquel peut s'appliquer la même remarque.

(2) Nous pensons que la ressemblance du denier de Ti. Minucius avec celui de C. Augurinus l'aura fait confondre avec ce dernier, et que c'est pour cela que nous ne le trouvons pas mentionné parmi les pièces du dépôt de Cazzola (*Annales de l'Inst. arch.* 1863, p. 48).

Dépôts : F (4). MC (13). RF. FR. C. SC. SA (3). SF (1). OL (18, dont 12 usés, 5 beaux, 1 fruste). CARR. (2).

(Cohen, pl. XXVIII, *Minucia*, n° 4 et pl. LX, n° 7).

138 [122].

III, 23.

Légendes : ⌚ ROMA sur le cuivre; au droit ROMA sur l'argent. — Monétaire : ⌚ M.ACILI(us) et au droit BALBUS; le cognomen manque sur le cuivre (1).

Espèces : Denier, semis, quadrans (2), avec l'indication de leur valeur. (Si toutefois ces pièces appartiennent toutes au même monétaire).

Pied monétaire du cuivre : Oncial ou semi-oncial (?).

Type de l'argent : Ordinaire, mais la tête est placée au centre d'une couronne de laurier. ⌚ Jupiter tenant le sceptre et lançant la foudre, dans un quadrigé galopant à droite et conduit par la Victoire; dans le champ sous les chevaux un bouclier rond.

— **du cuivre :** Ordinaire.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{L dans ACILI; } \downarrow \text{ dans la ligature} \\ \text{BA.} \\ \text{✕.} \end{array} \right.$

Rareté : Peu commun.

(1) Ce personnage est probablement M'. Acilius Balbus, consul en 640; il doit être le fils ou le petit-fils de M'. Acilius L.F.K.N. Balbus, consul en 604. La forme **M'** (Manius) se trouve dans Cassiodore et dans quelques manuscrits de Pline (*Hist. nat.* II, 29, 98; 56, 147). **M** se voit dans d'autres manuscrits du même auteur et dans Julius Obsequens (XXXVII).

(2) Pour le semis, voyez Riccio, *Monet. di famiglie*, aggiunta, p. 243; pour le quadrans *Cat.* p. 207, *primo supplemento*, p. 3.

114 av. J.-C.

150 av. J.-C.

Dépôts : F(1). MC(2). RF. C. SC. SA(4). SF(1). CAZL. OL(2, dont 1 fruste et 1 beau). CARR. CI(1 usé).

(Cohen, pl. I, *Acilia*, n° 1 et pl. XLVI, n° 3. — Riccio, pl. LXVI, semis).

139 [114].

III, 6.

Légendes : ♂ ROMA. — Monétaire : ♂ L.POST(umius) ALB(inus) (1).

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur.

Type : Ordinaire; derrière la tête l'*apex*, allusion évidente au sacerdoce du père ou du grand-père. ♂ Mars portant un trophée, dans un quadriges galopant à droite (2).

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{X.} \\ \text{L, mais la forme n'est pas toujours} \\ \text{bien accusée et se rapproche} \\ \text{quelquefois de l.} \end{array} \right.$

Fabrique : Tout à fait semblable à celle des pièces frappées par les deux monétaires du nom d'Opeimius qui suivent.

Rareté : C.

Dépôts : RC. F(3). MC(8). RF. FR. C. SC. COLL. CAZL. OL(8, dont 5 usés et 3 beaux). CARR. CI(1 conservé).

(Cohen, pl. XXXV, *Postumia*, n° 1. — Riccio, pl. XL, n° 3).

168 av. J.-C.
164 av. J.-C.

(1) Ce personnage est sans doute le fils ou le petit-fils de L. Postumius SP.F.L.N. Albinus, *Flamen Martialis* en 586, consul en 600, et dont parle Tite Live (XLV, 15). Il avait été édile en 593. (Cavedoni, *Nuovi studi*, p. 24) [La grande ressemblance de la fabrique de cette pièce et de celles des Opeimius m'a paru une raison suffisante pour rapprocher ces monnaies et modifier en ce point l'ordre adopté par MM. Mommsen et Zobel (*Annales de l'Inst. arch.* 1863, p. 45)].

B.

(2) Allusion à la dignité de *Flamen Martialis*. Voy. Borghesi, *Dec.* VII, 8; *Œuvres compl.*, t. I, p. 358.

B.

140 [110].

III, 24.

Légendes : Ɱ ROMA. — Monétaire : Ɱ L.OPEIMI(us) et sur le quadrans L.OPEIM. ou L.OPEI (1).

Espèces : Denier, semis, quadrans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : (?).

Type du denier : Ordinaire ; derrière la tête une couronne de laurier.

Type du semis : Ordinaire ; au-dessus de la proue une couronne de laurier. Ɱ Victoire tenant dans la main une couronne, dans un bige galopant à droite (2).

— *du quadrans* : Ordinaire. Ɱ Quelquefois une mas-sue placée dans une couronne remplace la proue traditionnelle.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{L (et non l).} \\ \text{X.} \end{array} \right.$

Fabrique : Semblable à celle du n° précédent et à celle du n° suivant.

Rareté : C.

Dépôts : F(1). MC(8). RF.C.SC.SA(1).SF(1).OL(7 frustes, 1 beau). CARR. Cl(7 usés).

(Cohen, pl. XXX, *Opeimia*, n° 1 et pl. LXI, n° 5. Pour le quadrans, voyez Riccio, pl. LXI, *Opimia*, n° 2, 3).

(1) C'est probablement le même personnage qui fut consul en 633. M. Zobel trouve une telle ressemblance entre les deniers des deux Opimius et celui de Q. Philippus, n° 142, qu'il pense qu'ils ont fait tous les trois partie du même collège.

121 av. J.-C.

(2) Il est probable que ce denier se trouvait aussi dans le dépôt de Carzona, quoiqu'il n'en soit pas question, mais qu'il a été confondu avec celui de M. Opimius, n° 141, avec lequel il a une grande ressemblance.

141 [111].

III, 25.

Légendes : ⸙ ROMA. — Monétaire : ⸙ M.OPEIMI(us) (1).*Espèces* : Denier, avec la marque de sa valeur.*Type* : Ordinaire ; derrière la tête un trépied. En rapprochant ce symbole de l'Apollon du revers, on peut y voir une allusion au sacerdoce, *sacris faciundis* (Borghesi, *Dec.* VII, 8; *Œuvres compl.*, t. I, p. 357). ⸙ Apollon dans un bige, armé d'un arc, d'une flèche et d'un carquois.*Forme des lettres* : ✕.*Fabrique* : Identique avec le n° précédent.*Rareté* : C.*Dépôts* : F(4). MC. (5). RF.FR.C.SC.SA(3). SF(1). CAZL. OL(3, dont 2 usés et 1 beau). CARR.(Cohen, pl. XXX, *Opeimia*, n° 2. — Riccio, pl. XXXIV, n° 2).

142 [151].

III, 27.

Légendes : ⸙ ROMA. — Monétaire : ⸙ Q.PILIPVS (2).*Espèces* : Denier, avec la marque de sa valeur.*Types* : Ordinaires. ⸙ Cavalier armé d'une lance et vêtu du costume grec avec le casque diadémé. Dans le champ, casque royal macédonien orné de cornes de bouc (3).*Forme des lettres* : ✕, L (et non ʌ).

(1) Personnage inconnu.

91 av. J.-C.
169 av. J.-C.

(2) Nous pensons que ce monétaire n'est autre que le père de L. Marcius, Q.F.Q.N. Philippus, consul en 663, et qui n'est du reste jamais cité dans l'histoire. Q. Marcius qui en 585 combattit contre Persée, roi de Macédoine (Tit.-Liv. XLIV, 3), est sans doute le père de notre monétaire et le grand-père du consul.

(3) Borghesi (*Dec.* III, 7; *Œuvres compl.*, t. I, p. 208) a démontré que c'est bien un des Philippe, rois de Macédoine, que l'on a voulu représenter ici.

Le nom de **PILIPVS** est écrit sans redoublement de la consonne P et sans l'aspiration h.

Rareté : C.

Dépôts : RC. F(7). MC. (14). RF.FR.C.COLL.SA(4). CAZL. OL(15, dont 11 usés et 1 beau). CARR.LIR(1). CI(6 usés). (Cohen, pl. XXVI, *Marcia*, n° 4. — Riccio, pl. IV).

143 [127].

III, 28.

Légendes : Au droit **ROMA** (manque sur le quadrans). —
Monétaire : Ɱ **C.METELLVS**; aussi **METEL.** et **METE** (1).

— Le plus ancien personnage que nous connaissions de la famille Marcia est Q. Marcius Q.F.Q.N. Philippus, consul en 473. Les Marcius Philippus étaient une ancienne famille plébéienne qui avait la prétention de descendre des rois de Macédoine ou du moins de leur devoir son cognomen pour uneraison quelconque qui nous est restée inconnue. Nous ne savons pas non plus si c'est à cette tradition que l'on doit rapporter le surnom de *rex*, porté par la branche patricienne de cette famille, ni d'où vient la dénomination de Marcius Philippus que la *Chronique de Rome* (voy. l'édition que nous en avons donnée p. 645, dans le mémoire intitulé : *Über den Chronographen vom Jahre 354*, dans les *Abhandl. der phil. hist. Classe der K. Säch. Gesellschaft der Wissenschaften*, t. I, Leipzig, 1850), donne au roi Ancus, aïeul de toutes les branches de cette famille. (Ovid., *Fast.* VI, 801). — Quoiqu'il en soit, s'il est vrai que L. Marcius Q.F. Philippus, père de celui qui fut consul en 568 conclut avec Philippe, roi de Macédoine, un traité d'hospitalité qui profita à son fils lors de son ambassade auprès du roi Persée, en 583, ce traité doit être considéré comme le résultat et non comme l'origine des anciens rapports de la famille Marcia avec les rois de Macédoine et n'a pu avoir aucune influence sur le choix du type qui nous occupe. Il est du reste fort possible que ce traité n'ait été conclu que par Q. Philippus lui-même lors de sa première ambassade, en 571, auprès du roi Philippe (Polyb. XXIV, 4, 6, 10. — T.-Liv. XXXIX, 48; XL, 2, 3), et que Tite-Live se trompe lorsqu'il dit que ce traité était un *Paternum hospitium* pour Persée comme pour l'ambassadeur romain.

(1) Le nom de Rome et la marque de la valeur prouvent que ce denier a été frappé avant la Guerre Sociale; sa rareté explique son absence du dépôt

281 av. J. C.

186 av. J.-C.

171 av. J.-C.

183 av. J. C.

Espèces : Denier, semis, quadrans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Un peu au-dessous de l'once.

Type de l'argent : Ordinaire. ♂ Jupiter dans un bige d'éléphants, et couronné par la Victoire, allusion à la victoire du proconsul L. Metellus, à Panorme l'an 504.

250 av. J.-C.

— *du cuivre* : Ordinaire. Quelquefois dans le champ une tête d'éléphant; la légende se trouve parfois sur la proue; les pièces sans la tête d'éléphant et portant la légende au-dessus de la proue (Riccio, *Caecilia*, n° 22, 23) forment peut-être une série à part.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} L \text{ (et non pas } \downarrow) \\ \times \end{array} \right.$

Rareté : R.

Dépôts : MC (2). RF. FR. C. COLL. CAZL. OL (3 usés, 2 beaux). CI (3 usés).

(Cohen, pl. VIII, *Caecilia*, n° 8; semis, p. 63, n° 31 et 33.

— Riccio, semis et quadrans, pl. LIV. n° 13, 14, 15).

144 [128].

III, 29.

Légendes : ♂ ROMA sur le cuivre; au droit ROMA sur l'argent. — *Monétaire* : ♂ M.METELLVS.Q.F. et sur le cuivre, au revers M.METELLVS seulement (1).

de Fiesole. Le monétaire est sans doute C. Metellus Caprarius, officier dans l'armée, lors de la guerre de Numance en 620 (Cic. *de Officiis*, II, 66, 267), et consul en 641 (*Annal. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 49).

134 et 113 av. J.-C.

115 av. J.-C.

(1) Ce monétaire ne peut être que M. Caecilius Q.F. Metellus, consul en 639. Le rapprochement de ce denier avec les deux suivants (n° 145 et 146) est dû à Cavendon (*Saggio*, p. 33) et ne peut être plus juste.

Espèces : Denier, semis, triens, quadrans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Oncial. (La valeur moyenne de 4 semis donne un as de 19^{es}).

Type de l'argent : *a* Ordinaire. Le casque ailé est orné d'une étoile, et les pendants d'oreille sont formés de trois pendeloques. *℞* Bouclier macédonien; au centre une tête d'éléphant; autour, une couronne de laurier, allusion aux victoires remportées par des généraux de cette famille en Sicile (504) et en Macédoine (606). Pl. XXVII, n° 11 et 12.

b Tête diadémée d'Apollon. Même revers (1).

— **du cuivre** : Ordinaire. Le nom est inscrit sur la proue; dans le champ souvent un bouclier.

Forme des lettres : { *.
L (sur le cuivre on lit parfois *l*).

Fabrique : Ressemble fort aux deniers de Q. Maximus (n° 145) et de C. Servilius (n° 146).

Rareté : *a* C. *b* peu C.

Dépôts : *a* F (2). MC (6). RF. FR. C. SC. SA (2). CAZL. PB (4). OL (9 dont 5 usés et 4 beaux). CARR. CI (3 usés). *b* RF. FR. C. SC.

(Cohen, pl. VIII, *Caecilia*, n° 6 et 7; pl. L, n° 8, 9, 10).

145 [129].

III, 30.

Légendes : *℞* ROMA sur le cuivre; au droit ROMA sur l'argent. — Monétaire : au droit Q. MAX(imus) (2).

(1) Le denier *b* a été restitué par Trajan.

(2) Le monétaire est probablement Q. Fabius Maximus, fils de Servilianus, consul en 638

Espèces : Denier, semis, triens, quadrans, avec la marque de leur valeur (1).

Pied monétaire du cuivre : Il se rapproche plus de l'once que de la demi-once.

Type de l'argent : *a* Ordinaire. Le casque ailé est orné d'une étoile, les pendants d'oreille sont formés de trois pendeloques. *à* Corne d'abondance et foudre en sautoir (2); autour, deux couronnes.

b Tête laurée d'Apollon; dans le champ, une lyre. *à* Même revers.

— *du cuivre :* Ordinaire (3).

Forme des lettres : ✕.

Fabrique : Voyez le n° précédent et le n° suivant.

Rareté : *a* Peu commun. *b* R.

Dépôts : *a* RC.F(4). MC (6). FR. C. SC. COLL. OL (4, dont 2 usés et 2 beaux).

(1) Le triens inédit est au Cabinet de Berlin. Pour le quadrans, voy. Cohen, pl. LIV, *Fabia*. n° 3, et Riccio, *Cat.*, p. 89, n° 22-26.

(2) C'est le type des monnaies de Valence en Espagne (Cavedoni, *Saggio*, p. 43); il est probable que ce type fait allusion à une victoire remportée près de cette ville sur Viriathus par Q. Fabius Maximus Æmilianus vers 609, ou plus probablement par Q. Fabius Maximus Servilianus vers 612. (Appian., *Hispanica*, LXV, LXVII-LXIX).

(3) L'as attribué à ce monétaire n'existe pas, ce qui confirme l'opinion de l'absence de l'as à cette période comme à la précédente. En effet le prétendu as n'avait été donné par les auteurs que d'après Ramus qui l'aurait vu au Cabinet de Copenhague. Or M. L. Müller écrit à ce sujet (lettre particulière à M. Mommsen) : « La médaille a été mal lue; **MAX.** n'existe pas sur la proue, comme le dit Ramus. On n'y voit pas non plus « **Q. MAX.** comme l'ont rapporté MM. Cohen et Riccio, mais seulement **AA**; « il n'y a jamais eu de lettre ni avant ni après ce monogramme, et cette « pièce est évidemment la même que le n° 2, p. 131, de M. Cohen. » (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 49. Voyez ci-dessus n° 42). B.

145 av. J.-C.

142 av. J.-C.

b RF. C. COLL. CI (3 peu usés).

(Cohen, pl. XVII, *Fabia*, n° 3, 4, et pl. LIV, n° 3).

146 [130].

III, 31.

Légendes : R ROMA, sur le cuivre (manque quelquefois sur le quadrans) ; au droit ROMA, sur l'argent. — Monétaire : R C.SERVEIL(ius) ; sur le cuivre C.SERVEILI (1).

Espèces : Denier, triens, quadrans, avec la marque de leur valeur.

Type de l'argent : a Ordinaire ; le casque ailé est orné d'une étoile, les pendants d'oreille sont formés de trois pendeloques ; derrière la tête, dans le champ le lituus. R Un cavalier armé d'une cuirasse, d'un casque et d'un bouclier orné de la lettre M (*Marcus*) galopant et perçant de sa lance un autre cavalier sans casque (2), armé d'une cuirasse, d'un bouclier et d'une longue épée.

Pl. XXVII, n° 10.

b Tête laurée d'Apollon. Même revers (3).

(1) Pour la généalogie de la famille Servilla, voy. le n° 124.

(2) Allusion à M. Servilius Pulex Geminus, consul en 552, et qui fut blessé et couvert de cicatrices dans vingt-trois combats singuliers, dont il sortit vainqueur. (T.-Liv., XLV, 39. — Plutarch. *Paulus Æmilius*, XXXI. — Borghesi, *Dec.*, IX, 7 ; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 441). Le même personnage fut augure pendant plus de quarante ans, et il légua le surnom d'augure à ses descendants ; de là le *lituus* qu'on trouve sur leurs monnaies.

202 a. J.-C.

(3) Ces trois derniers monétaires M. Metellus, Q. Maximus et C. Servilius ont frappé deux classes distinctes de deniers avec des revers tout à fait identiques, mais avec la tête de Rome sur les uns, et la tête d'Apollon sur les autres. Cette similitude amène avec raison Cavedoni (*Saggio*, p. 33) à cette conclusion que ces trois magistrats formaient un seul et même collège. Cependant, tandis que l'on trouve les deniers avec la tête de Rome dans le dépôt de Cazona et dans les dépôts plus récents, ceux qui

Type du cuivre : Ordinaire : sur le quadrans, au-dessus de la proue, deux épis.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{L sur le denier } a, \text{ L sur le denier } b. \\ \text{X.} \end{array} \right.$

Fabrique : Voyez les deux n^{os} précédents. Sur le denier *b*, lettres latines du côté du droit.

Rareté : *a* C. *b* R².

Dépôts : *a* F (4). MC (6). RF. FR. C. SA (5). CAZL. PB (1). OL (7 dont 4 usés, 3 beaux). CI (3 usés).

b RF.

(Cohen, pl. XXXVII, *Servilia*, n^{os} 1 et 2 ; pl. LXVI, n^o 1. — Riccio, triens, pl. LXIV, n^o 1).

147 [140].

III, 1.

Légendes : ROMA, au droit sur le denier, au revers

portent la tête d'Apollon manquent à Fiesole, à Montecodruzzo et dans les deux plus anciens dépôts espagnols, sans que cette absence puisse être attribuée à leur rareté; de plus sur les deniers de Servilius avec la tête de Rome, la lettre *L* est pointue et carrée *L* sur les autres, où paraît la tête d'Apollon. Tous les moyens de critique numismatique s'accordent parfaitement pour faire classer la première espèce à l'époque qui nous occupe, tandis que la tête du droit et les lettres numérales que l'on voit sur les autres leur assigneraient une date beaucoup plus récente, et les feraient descendre peut-être jusqu'au temps de Sylla. D'un autre côté nous devons avouer que le nom de Rome et le signe indiquant la valeur qui s'y lisent étaient tout à fait tombés en désuétude à cette époque; aussi nous serait-il difficile de trouver dans la généalogie si connue des Metellus, un jeune M. Metellus Q.F. vivant à cette époque. Nous serons donc obligé de supposer que, pour une raison qui nous est restée inconnue, ces trois deniers ont été re-frappés avec un changement du côté du droit, trente ou quarante ans après leur première émission. (*Annales de l'Institut arch.*, 1863, p. 49 et 50).

[En attendant que ce doute soit éclairci, et ne sachant où les placer, je les laisse provisoirement sous les mêmes n^{os} que ceux qui portent la tête de Rome, sauf à les remettre plus tard à leur ordre chronologique, s'il y a lieu de les changer de place].

B.

sur le quadrans; manque sur le semis. — Monétaire : $\mathfrak{R}$ Q.FABI(us) et au droit LABEO; sur le quadrans seulement Q.FABI (1).

Espèces : Denier, semis (2), quadrans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Semi-oncial, ou plutôt oncial faible.

Type de l'argent : Ordinaire. $\mathfrak{R}$ Jupiter dans un quadrigé, tenant le foudre et le sceptre; sous les chevaux, un éperon de navire, allusion probable à la victoire navale du préteur Q. Fabius Labeo l'an 565. (T.-Liv., XXXVII, 60; XXXVIII, 47).

189 av. J.-G.

— *du cuivre* : Ordinaire.

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{X} \\ \text{O petit.} \end{array} \right.$

Rareté : C.

Dépôts : RC. F (15). MC (51). RF. FR. C. SC. COLL. SA (10). SF (1). CAZL. PB (1). OL (15 dont 11 usés, 3 beaux et 1 fruste). CARR. CI (17 peu usés).

(Cohen, pl. XVII, *Fabia*, n° 2 et pl. LIV, n° 5).

(1) Le monétaire est sans doute un descendant de Q. Fabius Labeo, préteur en 565, et consul en 571, peut-être celui dont parle Cicéron (*Brutus*, 189 et 188 av. J.-C. XXI, 81).

[M. Mommsen (*Annales de l'Inst. arch.*, 1863, p. 44) place les pièces de ce monétaire en tête de cette troisième période, tout en ajoutant que tant pour leur conservation que pour le nombre des pièces trouvées à Oliva et qui égale celles trouvées à Fiesole, il serait peut-être plus juste de les placer à la fin. M. Zobel ne les a évidemment placées au commencement que pour être fidèle à son système de deux groupes. J'ai dit plus haut (p. 209) qu'il me semblait plus naturel de n'avoir pas égard à ces groupes. J'ai donc cru être plus dans la vérité en les mettant ici.] B.

(2) Pour le semis, voyez Riccio, *Cat.*, p. 207.

148 [137].

III, 32.

Légendes : Au droit ROMA. — Monétaire : à CN.CORNEL(ius) L.F. et au droit SISENA (1).

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur.

Type : Ordinaire. à Jupiter, dans un quadrigé, foudroyant un géant; au-dessus, tête du Soleil, le croissant de la Lune et deux étoiles (2).

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{X.} \\ \text{L (et non pas l).} \\ \text{Le surnom SISENA est écrit sans} \\ \text{redoublement de la consonne.} \end{array} \right.$

Fabrique : Flan large et mince.

Rareté : R¹.

(Cohen, pl. XIV, *Cornelia*, n° 1. — Riccio, pl. XIV, n° 37).

149 [149].

III, 33.

Légendes : Au droit ROMA. — Monétaire : à A.MANLI (us) Q.F. et au droit SER... (3).

(1) Nous n'avons rencontré ce nom nulle part, mais la famille est souvent citée (T.-Liv., XXXIX, 45. — Dio Cass. XXXVI, 1. — *Senat. Cons. de Asclep. Glazomen. sociisque*, dans Haubold, *Ant. rom. monum. legalia*, p. 90. — *Corpus inscr. lat.*, n° 203, p. 110.

(2) Ce denier très-rare et les deux suivants ne se trouvent dans presque aucun des dépôts explorés jusqu'à ce jour, et manquent tout à fait dans ceux de l'Espagne : nous les plaçons ici, parce que les deux premiers, ayant le nom de Rome du côté de la tête et le troisième l'X barré, ne peuvent être antérieurs à l'année 620 et qu'ils ne peuvent non plus être postérieurs à 650, puisqu'ils ont le nom de Rome et l'indication de leur valeur. (*Annal. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 50).

(3) La légende se trouvant répartie sur les deux faces de la pièce, l'explication de SER par *Sergia (tribus)*, d'après Eckhel (*Doct. num. vet.*, t. V, p. 244. — Borghesi, *Dec.* I, 8, p. 24; *Œuvres compl.* t. I, p. 154), ne nous paraît pas possible, d'autant plus que les deux parties de la légende sont indé-

Espèces : Denier, avec le signe de la valeur sur le revers. Pl. XXVII, n° 12.

Type : Ordinaire ; le casque à aigrette. ☉ Le Soleil dans un quadrige de face ; dans le champ un croissant et deux étoiles (1).

Forme des lettres : X.

Rareté : R¹.

(Cohen, pl. XXV, *Manlia*, n° 1).

150 [156].

III, 34.

Légendes : ☉ ROMA sur le cuivre et au droit sur l'argent.

— Monétaire : ☉ C. NVMITORI (us) ; sur le quadrans et le sextans C. NVMITOR ; quelquefois sur le quadrans C. NVM (2).

Espèces : Denier, semis, triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur.

pendantes l'une de l'autre. (*Voy.* p. 180). **SER** est plutôt l'abréviation d'un cognomen, Serenus ou Serranus. Nous ne pouvons pas non plus adopter l'attribution de cette pièce aux branches célèbres de la famille Manlia, parce que le prénom de Quintus ne leur appartient pas. Nous aimerions mieux rapprocher le nom de ce monétaire de Q. Manlius, tribun du peuple en 685. (*Cic. in Verrem*, I, 10, 30, où ce personnage est nommé Mallius ; et *pro Cluentio*, XIII, 38).

69 av. J.-C.

(1) Cavedoni (*Annales de l'Inst. arch.*, t. XI, p. 306 ; *Nuovi studii*, p. 15) croit voir dans la réunion de ces astres une allusion aux victoires de Cn. Manlius Vulso, dans l'Orient ; il ne partage pas les doutes de M. Mommsen sur l'origine de cette famille.

B.

(2) C'est à tort qu'on a voulu attribuer cette pièce à la famille Numonia. On connaît un C. Numitorius qui fut proscrit par Marius en 668 (*Appian., Bell. civ.*, I, 72. — *Florus*, II, 9, éd. de Jahn). Un chevalier romain du même nom (peut-être le fils du précédent) porta témoignage contre Verrès en 684 (*Cic. in Verrem*, V, 63, 163). Le monétaire dont nous nous occupons n'est évidemment pas ce dernier personnage, puisqu'il n'était pas sénateur ; mais son père pourrait bien avoir frappé ces monnaies.

86 av. J.-C.

70 av. J.-C.

Pied monétaire du cuivre : Oncial selon toute apparence (la moyenne de quatre semis donne un as de 19^{es}).

Type du denier : Ordinaire.  Victoire dans un quadrigé tenant une couronne de laurier.

— *du cuivre* : Ordinaire.

Forme des lettres : ✕ (d'après Riccio, pl. IV, n° 12).

Rareté : R^a.

(Cohen, pl. XXX, *Numitoria*, n° 1 et pl. LX, n° 1 et 2).

151 [153].

Légendes :  ROMA. — Monétaire :  C.MEMMI (us) (1).

Espèces : Semis et quadrans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre? (Un semis = 9^{es}).

Type : Ordinaire ; à la proue une tête de femme que couronne un génie ailé.

(Riccio, pl. LXI, *Memmia*, n° 1 et 2).

152 [168].

Légendes :  (?) ROMA. (?) — Monétaire :  (?) C. V...C... (2).

Espèces : Quadrans.

Pied monétaire : (?).

Type : Ordinaire.

(1) Époque incertaine; peut-être ce Memmius était-il l'ami de Lucrèce. Voy. plus loin le n° 226.

(2) Peut-être C. Valerius Catullus, d'après Borghesi, qui possédait cette monnaie inédite.

153 [160].

Légendes : R ROMA. — Monétaire : R Q. MOLO (1).

Espèce : Triens, avec la marque de la valeur (2).

Pied monétaire du cuivre : Semi-oncial, selon toute apparence.

Type : Ordinaire.

154 [167].

Légendes : R ROMA. — Marque d'atelier : R V.

Espèces : Semis, triens (3).

Pied monétaire de l'as : Semi-oncial (?).

Type : Ordinaire.

Quatrième période de l'année 640 à l'année 650.

114-104 av. J. C.

155 [124].

IV, 1.

Légende : Au droit ROMA.

Espèces : Denier, avec la marque de la valeur.

Type : Tête de femme diadémée et laurée. R Trois arceaux supportant la statue d'un cavalier armé ; autour la légende : M. AEMILIO LEP (ido) (4).

Pl. XXVIII, n° 1.

(1) Cette légende n'est donnée que par M. Riccio (*Cat.*, p. 170). Comp. le monétaire L. Pomponius Molo (n° 201). Cette monnaie ne serait pas d'une époque très-récente, puisque le nom de Rome s'y trouve encore.

(2) Riccio, *Cat.*, p. 170. — Le triens de Q. Molo n'est pas décrit dans les *Monete di famiglia*.

(3) Riccio, *Cat.*, p. 19.

(4) C'est à tort que l'on croit généralement reconnaître ici le pont Émilien (Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. V, p. 127). Cette monnaie est plus ancienne que le pont qui ne fut construit qu'en 733 par le consul M'. Æmilius Lepidus. (Voy. nos *Epigraph. Analect.*, n° 17. *Berichte der K. Säch. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig*, 1850, p. 323, et le commentaire sur l'in-

Forme des lettres : ✕. L'O est tellement petit qu'il avait été pris pour un point par Eckhel ; cependant le point véritable se trouve à côté. (Cavedoni, *Saggio*, p. 31). .

Rareté : Très-commun.

Dépôts : F(19). MC. (57). RF. FR. C. SC. COLL SA(3). CAZL. OL (22 dont 11 usés, 8 beaux, 3 frustes). CARR. LIR(3). AR. (2). CI (6 conservés).

(Cohen, pl. I, *Æmilia*, n° 3. — Riccio, pl. II, n° 4).

156 [152].

IV, 2.

Légendes : Ɱ ROMA sur le cuivre; ROMA (en monogramme) au droit sur l'argent. — Monétaire : Ɱ L. PHILIPVS (1).

Pl. XXVIII, n° 2
3, 4.

scription du pont Fabricius, dans le *Corpus Inscr. Lat.*, n° 600, p. 174) La légende circulaire est au datif, par conséquent elle se rapporte au personnage en l'honneur de qui la statue avait été élevée et non au monétaire ; c'est probablement la copie de celle qui se trouvait sur le monument lui-même, et ce monument devait être un arc de triomphe dans le genre de ceux de Fabius et de Calpurnius (Oros., V, 9). On connaît deux personnages du nom de Manius Lepidus plus anciens que Sylla : c'étaient le père et le grand-père de celui qui fut consul en 596. Le grand-père peut être celui qui fut décemvir en 518 et dont parlent les *Fastes Capitolins*. Cet arc de triomphe a peut-être été élevé en l'honneur de l'un de ces deux personnages.

158 av. J.-C.
236 av. J.-C.

[Il est probable que le monétaire, contre l'usage adopté de son temps, n'a pas mis son nom sur ce denier, parce qu'il portait celui de son ancêtre. Cavedoni (*Nuovi studii*, p. 14 et 15), pense qu'au lieu d'un arc de triomphe il faut voir ici les substructions voûtées des rostrs au Forum où il suppose qu'était placée la statue de M. Æmilius, comme l'ont été plusieurs autres du même genre. Les monnaies de Lollius Palikanus (Cohen, pl. XXV, *Lollia*, n° 2) montrent bien que le soubassement des rostrs était en forme d'arcades, et si l'on ne voit pas ici la saillie des rostrs, c'est que l'espace libre entre les arcades est occupé par les lettres de la légende LEP. (Cf. D. Delfsen, *Ann. de l'Inst. arch.*, 1860, p. 139)].

B.

135 av. J.-C.

(1) Ce personnage est sans doute le fils du monétaire Q. PILIPVS (n° 142). Il naquit vers 619, brigua en vain le consulat pour l'année 661, devint consul en 663, et censeur en 668 ; et peut fort bien avoir été triumvir monétaire entre 640 et 650.

Espèces : Denier, quadrans, once, avec l'indication de leur valeur ; celle-ci se trouve au revers sur le denier.

Pied monétaire du cuivre : (?).

Type du denier : Portrait d'homme coiffé du casque des rois de Macédoine. Dans le champ, devant la tête, on lit : Φ(ιλίππος) (1). ἥ Statue d'un guerrier à cheval tenant une branche de laurier dans la main droite (2).

— **du quadrans.** Ordinaire. ἥ Ordinaire ; sur la proue un coq.

— **de l'once :** Tête de Saturne, quelquefois la faucille ou harpé derrière la tête. ἥ Une proue surmontée d'un chien ; quelquefois un chien seul. (Cohen, p. 203, n° 21 et 22).

Forme des lettres : X.

Rareté : C.

Dépôts : F(2). MC(4). RF.C.SC.COLL.SA(1).CAZL.OL (3 beaux). CARR.

(Cohen, pl. XXVI, *Marcia*, n° 5 et pl. LVIII, n° 8 et 11).

157 [134] (postérieur à 641) (3).

III, 19.

(1) Voy. sur le surnom de Φιλίππος ce que nous avons dit au n° 142.

(2) Cette statue est peut-être celle de Q. Marcius Tremulus, consul en 448 et qui lui fut érigée sur le Forum après sa victoire sur les Herniques. (T. Liv. IX, 43. — Cic., *Philipp.* VI, 5, 13. — Plin., *Hist. nat.*, XXXIV, 6, 23. — Becker, *Roms Topogr.*, p. 323). Rien ne peut faire supposer que cette statue représente Philippe de Macédoine.

(3) *Annales de l'Inst. arch.*, 1863, p. 47, où le denier est placé à la troisième classe, mais M. Mommsen observe lui-même qu'il serait mieux à la fin de cette classe. J'ai pensé qu'il vaut encore mieux le mettre à la quatrième, comme postérieur à l'année 641.

Légendes : R ROMA. — Monétaire : R C.CASSI(us) (1).

Espèces : Denier, dodrans, bes, avec l'indication de leur valeur S. et S : (2).

Pl. XXVIII, n° 5,
6, 7.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (la moyenne de quatre dodrans donne un as de 18^{er}).

Types de l'argent : Ordinaire. Derrière la tête, une urne.

— Ce symbole fait allusion au procès des Vestales, jugé en 641. (Voir n° 284, 285). R La Liberté dans un quadrigé à droite, tenant un bonnet et un sceptre.

— *du dodrans* : Tête de Vulcain coiffée du bonnet conique à droite (3) ; dans le champ derrière la tête, des tenailles. R Proue.

— *du bes* : Tête de Bacchus ceinte de lierre (d'après Borghesi, *Dec.*, IV, 7 ; *OEuv. compl.*, t. I, p. 240), ou de Vénus ceinte de fleurs (Riccio). R Proue.

Forme des lettres : X. Les consonnes sont doublées.

Rareté : C.

Dépôts : F(3).MC(17).RF.FR.C.SC.COLL.CAZL.OL (12, dont 9 frustes, 3 beaux). CARR.PB(1).CI (4 usés). AR(1). (Cohen, pl. XI, *Cassia*, n° 1 et pl. LII, n° 2 et 3).

96 av. J.-C.
137 av. J.-C.

127 et 113 av. J.-C.

(1) Ce monétaire est C. Cassius L. F. Longinus, qui fut consul en 658, fils de L. Cassius Longinus qui, comme tribun du peuple en 617, fit passer la loi (dite *Cassia*) sur le vote par écrit dans les jugements du peuple, consul en 627 et en 641, l'un des juges du procès des Vestales. Ces pièces sont évidemment postérieures à cette dernière année, puisque le symbole de l'urne des votes fait allusion à ce procès.

(2) Riccio donne bien un as (*Cassia*, n° 2), mais Borghesi n'a jamais rencontré d'as appartenant à cette série (*Dec.* IV, 7 ; *OEuv. compl.* t. I, p. 240 et suiv.) et nous doutons fort de son authenticité.

(3) C'est par une erreur du graveur que cette tête est représentée laurée et sans bonnet dans l'ouvrage de M. Cohen, pl. LII, n° 2. B.

158 [138].

IV, 3.

Légendes : Au droit **ROMA** en monogramme. — Monétaire : ⷀ **T.DEIDI(us)** (1).

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur.

Types : Ordinaire. ⷀ Guerrier l'épée au côté, le bouclier au bras gauche, frappant avec un fouet (ou un cep de vigne?) un autre guerrier qui se défend avec l'épée et se couvre de son bouclier. Type encore inexpliqué.

Forme des lettres : ✕.

Rareté : R.

Dépôts : F(2). MC(3). RF. C. CAZL. OL (2 dont 1 beau et 1 usé).

(Cohen, pl. XVI, *Didia*).

159 [106].

III, 26.

Légendes : ⷀ **ROMA**. — Monétaire : ⷀ **SEX.IVLI(us)** **CAISAR** (2).

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur (3).

(1) Ce monétaire est peut-être T. Didius T. F. Sex. N. qui devint consul en 656, ou peut-être et même probablement, celui qui l'année suivante, 657, déploya tant de zèle dans le procès de Caepion. (*Annales de l'Inst. arch.*, 1863, p. 54. — Cic., *de Orat.*, II, 47, 197. — Cf. notre *Hist. Rom.*, t. II, p. 178).

98 et 97 av. J. C.

(2) Ce monétaire ne peut être ni Sex. Julius Sex. F. L. N. Caesar qui fut consul en 597, ni Sex. Julius, préteur en 631; il pourrait être le fils d'un de ces deux personnages. (Cic. *ad Her.*, II, 13, 19, et *de Domo*, LIII, 136. — Drumann, *Geschichte Roms*, t. III, p. 119).

157 et 123 av. J.-C.

(3) M. Zobel (*Annales de l'Inst. arch.*, 1863, p. 48) fait remarquer qu'il existe une grande analogie entre le denier de Sex. Julius et ceux de P. Nerva et de M. Ciplius (n^{os} 160 et 161); je ne comprends pas alors pourquoi il sépare ces magistrats qui ont pu être collègues, en mettant le premier dans la 3^e classe? — Je l'ai remis à la place qui, je crois, est la sienne. Cependant je dois faire remarquer que si l'analogie est frappante entre les deniers de P. Nerva et de M. Ciplius, je ne trouve pas qu'on puisse en dire

Type : Ordinaire ; dans le champ, derrière la tête, une ancre. ♀ Vénus dans un bige à droite, couronnée par Cupidon placé derrière le char. (Borghesi, *Dec.*, I, 6; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 149).

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{✱ (1).} \\ \text{L et non l.} \end{array} \right.$

Rareté : R.

Dépôts : MC(2).RF.FR.C.OL (1 beau).

(Cohen, pl. XIX, *Julia*, n° 2).

160 [146].

IV, 4.

Légendes : ♂ ROMA sur le cuivre ; au droit, ROMA sur l'argent. — Monétaire : au droit P.NERVA sur le cuivre ; au revers P.NERVA sur l'argent (2).

Espèces : Denier, semis, triens, quadrans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (moyenne de deux semis = 16^{er}).

Types du denier : Buste de femme à gauche, coiffé d'un casque à deux plumes, tenant de la main droite un javelot appuyé sur l'épaule ; au bras gauche,

autant du denier de Sex. Julius qui me paraît bien différent pour le style et pour la fabrique ; de plus il est frappé sur un flan très-large et le flan des deux autres deniers est remarquablement petit et épais. B.

(1) Ce chiffre a la forme ✱ sur les exemplaires du Cabinet de Munich et de la collection Blacas. Cf. Cavedoni, *Ripost.*, p. 92. Il est figuré X dans la planche de M. Cohen, pl. XIX, *Julia*, n° 2.

(2) Nous ne voyons pas ce qui a pu déterminer les numismatistes à donner ce denier à la famille Silla. Le cognomen Nerva se trouve bien dans cette famille, mais beaucoup plus tard, et le premier Silius que nous sachions positivement l'avoir porté est P. Silius, P. F. Nerva, consul en 734. Nous aimons mieux attribuer cette série de pièces à P. Licinius Nerva, gouverneur de la Sicile en 651. (Dionis *Frag.*, XCIII. — Diodor. Sicul., p. 532, édit. Wesseling. — Drumann, *Geschichte Roms*, t. IV, p. 197).

20 av. J.-C.

103 av. J.-C.

un bouclier dont l'épisme est un cavalier galopant à gauche ; au-dessus de la tête, un croissant. ⑧ Trois hommes revêtus de la toge dans l'enceinte des comices (*Saepta*) ; l'un dépose son vote dans l'urne, le second semble remettre son vote au troisième. Derrière ces hommes, deux lignes parallèles ; au-dessus le pied et la partie inférieure d'un siège ou d'un banc (1).

Type du semis : Ordinaire ; au-dessus de la proue, une femme faisant une libation.

— *du triens* : Ordinaire.

(1) Ce type n'a pu être encore expliqué d'une manière satisfaisante, parce qu'on attribuait le denier à la famille Sillia. L'explication devient facile si on le restitue à la famille Licinia. En effet, C. Licinius Crassus, tribun du peuple en 609, fut le premier qui rassembla le peuple dans une enceinte clôturée. *Primus populum ad leges accipiendas in septem jugera forensia e comitio eduxit.* (Varro, *de Re Rustica*, I, 2, 9). Gœtting corrige avec raison in *saepta*. (Cf. Cic. *pro Sest.*, XXXVII, 79.— Becker, *Roms Topograph.*, p. 323, note 588). Ce même tribun fut le premier qui, à la tribune aux harangues, se tourna du côté du Forum au lieu de se tourner vers le Comitium. (Cic., *pro Lael.*, XXV, 96 : *Primus instituit in forum versus agere cum populo*). Ce que nous voyons sur la médaille en question, est évidemment une estrade, élevée de quelques marches, sans doute le *Pons* dont il est souvent question à l'occasion des votes. (Becker-Marquardt, t. II, 3, p. 101). Un citoyen encore sur les marches de l'estrade (on ne voit que la partie supérieure du corps) reçoit des mains du *Rogator* son bulletin de vote, pendant qu'un autre citoyen déjà monté sur l'estrade dépose son vote dans l'urne placée sur un piédestal. (Becker-Marquardt, t. II, 3, p. 102, note 400). Les lignes parallèles qui se voient par derrière et le siège dont on aperçoit la partie inférieure sont, d'après l'ingénieuse explication de Cavedoni (*Ripostigli*, p. 133), les cordes tendues qui séparaient les tribus, les unes des autres, et le siège ou le banc des tribuns. (Becker-Marquardt, t. II, 3, p. 100). — Les choses ne se passaient pas encore ainsi en 609, cela est certain, puisque les bulletins de vote ne furent introduits qu'en 614, mais P. Licinius Nerva, descendant du tribun C. Licinius, voulant rappeler sur ce denier le souvenir de son ancêtre, a représenté la scène telle qu'elle avait lieu de son temps.

145 av. J.-C.

145 av. J.-C.

140 av. J.-C.

Type du quadrans : Ordinaire; au-dessus de la proue, un animal, peut-être une chèvre. (Borghesi, *Dec.*, IV, 3; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 230).

Forme des lettres : X.

Rareté : C.

Dépôts : F(7).MC(14).RF.FR.C.SC.SA(3).SF(1).CAZL.OL. (8, dont 5 usés, 3 beaux). CARR.LIR(12).CI (2 conservés). (Cohen, pl. XXXVIII, *Silia*, et pl. LXVI, n° 1, 2, 3. — Riccio, pl. XLIV, n° 1, 2, 3).

161 [135].

IV, 16.

Légendes : R ROMA (sur quelques quadrans du côté du droit). — Monétaire : au droit M.CIP1(us)M.F. (1).

Espèces : Denier, semis, triens, quadrans et once (2), avec la marque de leur valeur.

(1) Cette famille n'est pas connue comme sénatoriale. La place occupée par le nom du monétaire sur le droit ne permet pas d'assigner à cette pièce une très-haute antiquité.

[M. Mommsen (*Annales de l'Inst. arch.*, 1863, p. 55) et M. Zobel avaient placé cette série vers le milieu de la IV^e période; mais tout en la classant ainsi, M. Mommsen ajoute : « Le nombre de ces deniers dans le dépôt « d'Oliva dépasse de beaucoup celui des mêmes deniers dans celui de Fic- « sole, ce qui pourrait les faire mettre dans la III^e période; les autres indi- « cations numismatiques conviennent parfaitement à la III^e période, et « l'état de conservation n'est pas en général très-bon. » — Ailleurs (*loc. cit.*, p. 48, n° 26), M. Mommsen remarque qu'il existe une grande affinité entre les deniers de Sex. Jul. Caesar, et ceux de P. Nerva et de M. Cippus (voy. ci-dessus, n° 159). Cependant il respecte le classement de M. Zobel et met le 1^{er} à la fin de la III^e période, le 2^e au commencement de la IV^e et le 3^e au milieu de la IV^e. Les observations de notre savant auteur, autant que l'affinité qui existe entre ces pièces, m'ont décidé à réunir au commencement de la IV^e période les séries de ces trois monétaires qui probablement ont été collègues].

B.

(2) Le semis donné par Riccio, pl. LV, n° 2, d'après Morell, a été refait au burin. (Cohen, *Monn. de la Républ.*, p. 86). Le semis du Cabinet de Vienne est antique, à ce qu'il paraît.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (1).

Type du denier : Ordinaire. η La Victoire dans un bige.
Au-dessous, dans le champ, un gouvernail.

Types du cuivre, semis et triens : Ordinaires.

Quadrans : Au revers, un gouvernail.

Once : Tête d'Hercule. η Un gouvernail.

Forme des lettres : X.

Rareté : Très-commun.

Dépôts : F (67).MC(88).RF.FR.C.SC.COLLA(10).SF(5).
CAZL.OL (90, dont 73 usés, 15 beaux, 2 frustes). CARR.
LIR(1).CI(15 conservés). AR(7).

(Cohen, pl. XII, *Cipia*, pl. LII, n° 1 et 2).

162. [147].

IV, 5.

Légendes : η ROMA sur le quadrans ; au droit ROMA sur le denier (manque sur l'once). — Monétaire : η Q. LV-TATI(us) Q(uaestor) ; au droit CERCO. Sur le cuivre au revers Q.LVTATI seulement (2).

Espèces : Denier, quadrans, once (3), avec la marque de leur valeur.

(1) Le semis du Cabinet de France pèse 13^{es} 73 ; celui de Vienne 15^{es} ; le triens de la collection d'Ailly pèse 7^{es} 30 ; enfin, l'once (Tête d'Hercule. η Gouvernail) pèse 3^{es} 70 (collection d'Ailly). B.

(2) Personnage inconnu. Voyez au n° 41 ce que nous disons de Q. Lutatius Cerco, consul en 513. Cn. Lutatius Cerco est nommé à l'occasion d'une ambassade en 581 (T.-Liv., XLII, 6). Le nombre de ces deniers trouvés dans le dépôt d'Oliva est très-faible en comparaison de celui des mêmes pièces trouvées à Fiesole ; peut-être cette circonstance aurait-elle dû nous les faire classer à la fin de cette période vers 650 ? (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 54).

(3) Pour l'once, voy. Diamilla, *Memorie numismatica*, I, p. 56.

Pied monétaire du cuivre ?

Type du denier : Tête jeune casquée, probablement celle de Mars (Borghesi, *Dec.*, I, 4, p. 15 ; *Œuv. compl.*, t. I, p. 146). ☉ Galère (la proue ornée d'une tête casquée) dans une couronne de chêne, allusion à la victoire navale remportée par C. Lutatius Catulus en 513.

241 av. J.-C.

- *du quadrans* : Ordinaire ; les bonnets des Dioscures au-dessus de la proue.
- *de l'once* : Ordinaire ; le casque de Minerve est orné d'étoiles et de deux plumes. ☉ La légende dans une couronne de chêne remplace la proue.

Forme des lettres : ✕.

Rareté : C.

Dépôts : F(15).MC (26).RF.FR.C.SC.COLLA.SA(5).SF(1).GAZL.OL. (45 usés, 3 beaux). CARR.

(Cohen, pl. XXV, *Lutatia*, n° 2. — Pour le quadrans, voy. Riccio, pl. XXIX, n° 3).

163 [181].

IV, 6.

Légendes : ☉ ROMA (sur l'as, au droit). — Monétaire : au droit CN.BLASIO.CN.F; sur le semis CN.BLASIO seulement (1).

(1) La légende CN.BLASIO.CN.F.CN.N. est une erreur de lecture échappée à Morell, *Cornelia*, pl. I, n° 2, A, et cette erreur a été partagée par M. Cohen (p. 103). L'N de la fin n'existe pas, comme il est facile de le voir sur la planche même de M. Cohen, et CN. doit se lire avant Blasio sur l'as, comme sur le denier. — Le monétaire qui a frappé cette série était probablement un descendant de Cn. Cornelius Blasio, préteur en Sicile en 380 sous le 2^e consulat de Scipion l'Africain l'Ancien. (T.-Liv., XXXIV, 42 et 43). Ce Blasio, préteur en Sicile, était peut-être lui-même petit-fils de Cn. Cornelius L.F.Cn.N. Blasio, consul en 484 et 497, censeur en 489 (voy. n° 81).

194 av. J.-C.

270 et 257 av. J.-C.
265 av. J.-C.

Espèces : Denier, as (1), semis, quadrans, avec la Pl. XXVIII, n° 8, 9.
marque de leur valeur (2).

Pied monétaire du cuivre : Oncial (moyenne de 3 as = 22^{gr}. Quatre as de M. le baron d'Ailly pèsent 34,46; 29,68; 28,67; 25,32).

Type du denier : Tête casquée de Scipion l'Ancien. (Visconti, *Iconog. rom.*, I, 9.—Borghesi, *Dec.*, II, 8; *OEuv. compl.*, t. I, p. 182). Dans le champ un symbole. ♂ Jupiter debout, tenant le foudre et le sceptre, entre Junon à sa droite, tenant un sceptre, et Pallas casquée à sa gauche qui couronne le souverain des Dieux. (Borghesi, *loc. cit.*). L'aigle se voit quelquefois aux pieds de Jupiter. Dans le champ, symbole et monogramme en lettres grecques (3).

— **de l'as :** Ordinaire. ♂ Victoire couronnant un trophée, ou d'après Cavedoni (*Nuovi studii*, p. 17) érigeant un trophée auquel elle fixe un casque avec un marteau qu'elle tient à la main (4). (Cf. *Annales de l'Inst. arch.*, t. XXI, p. 194).

(1) Cet as est le premier qui ait été frappé après une longue interruption. L'as du numéro suivant a été frappé en même temps ou à peu près.

(2) L'aureus dont parle La Nauze est faux (Cohen, p. X).

(3) Ce revers rappelle que l'image de Scipion l'Ancien était conservée au Capitole dans le temple de Jupiter, dans lequel ce grand homme passait pour avoir eu de son vivant de fréquents entretiens avec la divinité. (T.-Liv. XXVI, 19.—Val. Max., I, 2, 2.—Aul. Gell., VI [VII], 1.—Aur. Victor, *de Viris illust.*, XLIX).

Dans les cérémonies funèbres en l'honneur des membres de cette famille, le cortège s'arrêtait sur le Forum pour entendre l'oraison funèbre. On voyait alors l'image de Scipion l'Africain descendre du Capitole et se joindre aux autres images des ancêtres du défunt. (Appian. *Hisp.*, XXIII).

(4) Type des médailles d'Agathocle, roi de Syracuse; on trouve ce même sujet sur quelques vases peints. (Voyez Ch. Lenormant et J. de Witte, *Étude des monum. céramograph.*, t. I, pl. XCIV). B.

Type du semis : Ordinaire.

— *du quadrans* : Tête d'Hercule barbu à gauche (Coll. d'Ailly).

Forme des lettres : X.

Fabrique : Symbole du côté du droit; le symbole est quelquefois remplacé par un monogramme ou une lettre grecque sur le revers. — Avec la contremarque de Vespasien. (Cohen, p. XXXIX).

Rareté : C.

Dépôts : F (10). MC (20). RF. FR. C. SC. COLL. SA (5). SF (1). AR (3).

(Cohen, pl. XIV, *Cornelia*, n° 4 et pl. LIII, n° 8. Semis, p. 103 du texte. — Riccio, semis, pl. XV, n° 3).

164 [143].

IV, 7.

Légendes : R̄ ROMA. — Monétaire : R̄ C.FONT(eius) (1).

Espèces : Denier, as, semis, triens, quadrans, once, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (un semis = 13^{es}; moyenne des quatre as de la collection d'Ailly = 26^{es}, 10).

Type de l'argent : Double tête imberbe de Janus. Les passages d'Arnohe (III, 29) et de Cicéron (*de Le-*

91 av. J.-C.

75 à 73 av. J.-C.

(1) Ce personnage est probablement L.(?) Fontelus qui périt à Asculum en 663. (Velleius Paterculus, II, 15.—Applan. *Bell.civ.*, I, 38.—Cic., *pro Fonteio*, XVIII, 41). L'histoire ne nous a pas conservé son prénom, mais ce prénom devait être Caius, si toutefois notre attribution est exacte, et qu'on ait bien fait d'attribuer à son fils les pièces du n° 233. C. Fontelus, lieutenant (*legatus*) du gouverneur des Gaules, de 679 à 681 (Cic. *pro Fonteio*, VIII, 18), ne peut être le monétaire qui a fait frapper ces monnaies, comme le pensait Borghesi, cité par Cavedoni (*Ripostigli*, p. 202).

gibus, II, 22, 56) ne disent pas d'une manière explicite que *Fons* ou *Fontus*, fils de Janus, ait été représenté de cette manière (1). $\hat{M}$ Galère naviguant à la rame. Type non encore expliqué.

Type du cuivre : Ordinaire pour toute la série, l'once exceptée. Dans le champ de l'as une ancre. (Borghesi, *Dec.*, IV, 2; *Œuv. compl.*, t. I, p. 228).

— *de l'once* : Ordinaire. $\hat{M}$ Mars dans un quadrige (2).

Forme des lettres : X.

Fabrique : Marques accessoires. Lettres latines avec points jusqu'au nombre de 7 sur le droit.

Rareté : C.

Dépôts : F (9). MC (16). RF. FR. C. SC. COLL. SA (4). SF (4). CAZL. OL (10 dont 5 usés, 4 beaux et 1 fruste). CARR.LIR. CI (7 usés).

(Cohen, pl. XVIII, *Fonteia*, n° 1 et pl. LV, n° 1, 2, 3, 4).

165 [108].

IV, 9.

Légendes : $\hat{M}$ ROMA.—Monétaires : $\hat{M}$ Q.MAR(*cius*), C.F...,

(1) Il suffit de savoir que Fons était fils de Janus (comme le fait observer Cavedoni, *Nuovi studii*, p. 20), pour en conclure qu'il était représenté avec une double tête. Ainsi sur les rares pièces d'or de la famille Livinella, au droit desquelles paraît la tête du triumvir Marc-Antoine (Cohen, pl. XXV, n° 8. — *Num. chron.* 1865, pl. I, n° 6), Antéon, fils d'Hercule auquel le triumvir faisait remonter son origine (Plutarch., *M. Antonius*, IV), est représenté comme son père avec la peau de lion, seulement sous des traits plus jeunes.— *Voy. sur Fontus*, Ch. Lenormant, *Nouv. galerie mythol.*, p. 7.

B.

(2) L'once se trouve dans la collection de M. le baron d'Ailly. Dans l'ouvrage de M. Cohen, la tête du semis est imberbe; elle est barbue dans Riccio, pl. XX, n° 8.

L.R..... (Quintus Marcius, C. Fabius? Lucius Rustius?) ou bien à C.F...., L.R..., Q.M. (1).

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur.

Types : Ordinaires. à Victoire dans un quadrigé.

Forme des lettres : X et quelquefois X̄.

Rareté : Peu commun.

Dépôts : F (1). MC (11). RF. FR. G. SA (1). OL (à dont 2 usés et 2 beaux). LIR (5). CI (1 un peu usé).

(Cohen, pl. XXVI, *Marcia*, n° 2. — Riccio, pl. XXX, n° 6).

166 [133].

IV, 10.

Légendes : Au droit ROMA. — Monétaires : a à M.CA-LID(ius), Q.METEL(ius), CN.FOLV(ius). (Voy. p. 193).

b à Q.MET(ellus), M.CALID(ius), CN.FVL(vius).

c CN.FOLV(ius), M.CAL(idius), Q.MET(ellus) (2).

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur.

Type : Ordinaire. à La Victoire tenant une couronne dans un bige galopant à droite.

Forme des lettres : X̄. Æ = METEL et CNFL (Cab. de

(1) Ces trois monétaires sont inconnus. Les deux derniers noms sont douteux.

(2) Le seul Calidius que nous connaissons est le célèbre orateur, qui fut préteur en 697 et mourut gouverneur de la Gaule Cisalpine vers 705. (Hieronym., *ad Ol.*, CLXXIX, 2; CLXXX, 4. — Cic., *Brut.*, LXXIX, 274). Tout en admettant qu'il ne soit parvenu aux places supérieures de la magistrature que dans un âge très-avancé, il est impossible qu'il ait été triumvir monétaire à l'époque dont il est question ici. — Quant à Q. Metellus, nous avons à choisir parmi les nombreux personnages de ce nom qui furent consuls en 631, 645, 656, 674, 694, 697, à l'exception des deux et peut-être des trois premiers; mais rien ne saurait fixer notre choix. — On trouve beaucoup de Fulvius mentionnés dans l'histoire du vi^e siècle; nous n'en connaissons pas un seul au vii^e.

Berlin) ou CNL (Cavedoni, *Saggio*, p. 134), CALID, avec un l plus long que les autres lettres. (*Voy.* p. 193).

Rareté : C.

Dépôts : F(17). MC (14). RF. FR. C. SC. SA (4) CAZL. OL (19 dont 5 usés, 13 beaux, 1 fruste). CARR. LIR (3). CI (5 usés).

(Cohen, pl. VII, *Calidia* et pl. XVIII, *Fulvia*).

167 [139].

IV, 11 et 12.

Légendes : ROMA (manque sur le cuivre; au droit sur le denier *a*, au revers sur le denier *b*). — Monétaires : Les noms des trois collègues figurent sur le cuivre. Au droit : CN. DOMI(*tius*). R̄ M.SILA(*nus*), Q.CVRTI(*us*). — Sur l'argent ils se divisent : sur le denier *a* R̄ CN.DOMI(*tius*) (1); sur le denier *b* R̄ M.SILA(*nus*), au droit Q.CVRT(*ius*); l'ordre inverse est rare (2). Sur le denier *c* au droit : Q.CVRT(*ius*). R̄ CN.DOMI(*tius*) (3).

Espèces : Denier, semis, triens, quadrans, sextans (4), once, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (un semis = 11^{es}).

(1) C'est probablement le Cn. Domitius qui fut consul en 658, et non celui qui le fut en 632. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 54).

96 av. J.-C.
123 av. J.-C.

(2) M. Silanus est probablement le fils de M. Junius D. F. Silanus (Borghesi, *Ann. de l'Inst. arch.*, 1849, p. 9), qui fut consul en 645. — Q. Curtius est un personnage inconnu, probablement le père de Q. Curtius, qui remplissait les fonctions de juge d'instruction en 684. (*Cic. in Verrem*, I, 61).

109 av. J.-C.

(3) Riccio, *Primo suppl.*, p. 8. — Cavedoni, *Bull. arch. napol.*, N.S.t.V, p. 126.

70 av. J.-C.

(4) Pour le sextans, *voy.* Borghesi, *loc. cit.*, p. 10.

Type du denier : Ordinaire. ♂ Jupiter dans un quadrigé au pas, tenant le foudre et une branche de laurier, sur les deniers *a* et *c*; tenant le sceptre et lançant la foudre, dans un quadrigé au galop; au-dessus le bâton augural, sur le denier *b*.

— *du semis*. Ordinaire. ♂ Une massue.

— *du triens*. Ordinaire. ♂ Bouclier orné d'une tête de Méduse ou peut-être simplement l'égide de Minerve.

— *du quadrans* : Ordinaire. ♂ Une massue, une flèche, un arc.

— *du sextans* : ♂ Caducée.

— *de l'once* : Tête de Vénus diadémée. ♂ Lyre.

Forme des lettres : X.

Fabrique : Souvent grossière. (Riccio, *Cat.*, p. 82).

Rareté : *a* C. *b* C. *c*. R.

Dépôts : *a* F(7). MC(10). RF. FR. C. COLL. SA(4). SF(1). CAZL.OL (5, dont 3 usés et 6 beaux). CARR.

b F(15). MC(35). RF. FR. C.SC.COLL.SA(6).SF(2).CAZL.OL (17 dont 9 usés, 6 beaux, 2 frustes). CARR.LIR (2). CI (9 conservés).

c (?).

(Cohen, pl. XVI, *Curtia* et *Domitia*, n° 3; pl. LIV, *Curtia*, n° 1, 2, 3, 4. — Riccio, pl. XVIII, *Curtia*, n° 1, 2, 3 et *Domitia*, n° 7 et pl. LVI, *Curtia*, n° 1 et 2).

168 [162].

IV, 13.

Légendes : Au droit ROMA; EX-S.C. — Monétaire : ♂ M.SERG(us) SILVS Q(uaestor) (1).

Espèces : Denier, avec marque de la valeur.

Types : Ordinaire. ♂ Cavalier armé de la cuirasse et du casque, galopant à gauche; il tient dans les mains l'épée, le bouclier et la tête à longs cheveux d'un ennemi vaincu, probablement d'un Gaulois. (Cavedoni, *Ripostigli*, p. 263). — Allusion à M. Sergius Silus, bisaïeul de Catilina, et qui quoique privé d'un bras se distingua par sa valeur dans la seconde guerre punique et contre les Gaulois. (Plin., *Hist. nat.*, VII, 28, 104 et 105).

Forme des lettres : ✕.

Rareté : Très-commun.

Dépôts : RC.F (34). MC (55). RF. FR. C. SC. COLL. SA (13). SF(2). CAZL. OL (29 dont 26 usés, 3 beaux). CARR. LIR (6). PB (1 à fleur de coin).

On rencontre aussi ce denier poinçonné avec la contre-marque IMP.VES. (Borghesi, *Dec.* III, 8; *Œuv. compl.*, t. I, p. 210 et 211).

(Cohen, pl. XXXVII, *Sergia*).

169 [150].

IV, 15.

Légendes : Au droit ROMA; ♂ EX S.C. — Monétaire : ♂ L.TORQVA(tus) Q(uaestor) (1).

commandement dans l'armée de Paul-Emile en 586 (T.-Liv., XLIV, 40), et probablement aussi par son père dont le nom ne se trouve nulle part. Considérant l'époque où cette pièce a été frappée, on doit l'attribuer au père plutôt qu'au grand-père du célèbre conspirateur.

168 av. J.-C.

(1) Morell (*Manlia*, A) donne un denier sur lequel le droit de celui-ci se trouve réuni au ♂ de T. Manlius, monétaire de Sylla, (n° 232 a). On a voulu en conclure que le même personnage avait frappé les deux pièces, et qu'après avoir battu monnaie pour le sénat comme questeur, il avait exercé les mêmes fonctions dans l'armée de Sylla, à quelques années d'intervalle. M. Mommsen ne voit aucune raison pour admettre ou pour rejeter

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur.

Type : Ordinaire ; autour le torques. R Cavalier armé du casque et du bouclier galopant à gauche, la lance en arrêt.

Forme des lettres : X.

Rareté : C.

Dépôts : F (2). MC(9). RF. G. COLL. SA (5). SF (1). OL (1 beau). LIR (1). PB (2).

(Cohen, pl. XXVI, *Manlia*, n° 5).

170 [199].

IV, 17.

Pl. XXVIII, n° 11.

Légendes : Au droit ROMA, sur le denier a ; ne se trouve pas sur les autres. — Monétaires : a, b, c, d, e. R L.LIC(inius), CN.DOM(itius) (à l'exergue).

a Au droit : M.AVRELI. R SCAVRI.

b Au droit : L.COSCO(ni). M.F.

c Au droit : C.MALLE(oli). C.F.

d Au droit : L.POMPONI.CN.F.

e Au droit : L.PORCI.LICI(ni) (1).

complètement cette opinion (texte allemand, p. 547). Cependant elle n'est plus admissible avec la classification actuelle (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 55), puisque dans cette hypothèse notre denier aurait été frappé en 666, et celui de Sylla, n° 232 a en 667. Il me semble plus simple d'admettre ou que la médaille hybride est l'œuvre d'un faussaire, ou que le monétaire de Sylla a copié un de ses deniers sur celui de son parent qui d'ailleurs, par le torques, rappelait une des gloires de sa famille. On peut ajouter ce que dit M. Mommsen (texte allemand, *l. cit.*), qu'au surplus l'un des deux, le pro-questeur de Sylla, s'appelait L. Manlius, sans aucun surnom, et l'autre L. Torquatus, et qu'il n'y a pas de raison déterminante pour en faire un seul et même personnage. B.

(1) M. Zobel fait observer que dans les dépôts espagnols, les deniers de Licinius et de Domitius étaient loin d'être les plus beaux de cette classe.

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur.

Type du denier : Ordinaire. ♀ Mars dans un bige.

Forme des lettres : X pour b, c, d, e; ✕ pour a.

Fabrique : Bord dentelé.

Rareté : C.

Ils se rapprochent assez des précédents, mais ils sont fort inférieurs comme conservation aux suivants, et surtout à ceux de Clodius Pulcher (n° 176). Aucune variété ne s'est rencontrée à fleur de coin; celle de L. Pomponius ne l'est pas non plus, mais elle est d'une bonne conservation, et, ce qui est assez singulier, c'est que le D est retourné sur toutes les variétés dans le nom de Cn. Domitius. Ainsi on y lit **DOM** (au lieu de **DOM**). Un des deniers du monétaire L. Porcius est également assez beau; toutes les autres pièces sont sans exception ou d'une conservation médiocre, ou fort usées. Au premier coup d'œil on peut voir que ces monnaies sont plus anciennes que celles de la V^e période. A moins qu'on ne refuse toute confiance aux faits matériels, il faudra donc changer les attributions des deniers suivants, surtout celle du denier de C. Pulcher, basée sur son éloge qui dit formellement qu'il fut monétaire avant d'être édile (ce qui eut lieu en 655), ou renoncer à attribuer la série de deniers (n° 170) aux deux censeurs L. Licinius et Cn. Domitius. Or la charge de L. Licinius et de Cn. Domitius n'est pas énoncée sur ces pièces, et Cavedoni avait pensé qu'on pouvait les attribuer à deux magistrats plus anciens, mais du même nom que les censeurs de 662 et également collègues; nous pensons qu'il est plus simple de les attribuer à ces mêmes magistrats, non pas comme censeurs, mais comme directeurs extraordinaires de la monnaie. D'ailleurs, n'avons-nous pas vu (p. 48) que jusque vers cette époque il n'y eut pas de triumvirat monétaire régulier? Au reste, il est impossible d'admettre que ces deniers aient été frappés pendant une autre magistrature de ces deux personnages qui auraient été revêtus de pouvoirs extraordinaires pour surveiller la fabrication des monnaies; en effet ce ne fut pas pendant leur questure, car L. Licinius Crassus l'exerça en Asie; ce ne fut pas pendant leur tribunat, parce qu'ils ne l'eurent pas ensemble; Crassus l'obtint en 667, et Domitius en 650. Ce ne fut pas non plus pendant leur édilité, puisque Crassus l'eut en même temps que Q. Scaevola; enfin ce ne fut pas pendant leur préture, parce que l'époque à laquelle Crassus et Domitius ont pu l'obtenir est évidemment postérieure à celle où les pièces qui portent leurs noms ont été frappées. Mais rien n'empêche d'admettre que vers les années 645-650 on ait mis à la tête de l'administration de la monnaie une commission de sept

99 av. J.-C.

92 av. J.-C.

87 et 104 av. J.-C.

109 — 114 av. J.-C.

Dépôts : a F (4). MC (5). RF. FR. C. SC. COLL. SA (2). SF (1). CAZL. CARR. LIR. PB (3). AR (2).

b RC. F (3). MC (6). RF. FR. C. SC. SA (1). SF (1). OL (6). PB (5).

c F (2). MC (5). RF. C. SC. SA (3). OL (3). PB (2). CI (4 usés).

d RC. F (5). MC (16). RF. FR. C. COLL. SA (1). SF (1). OL (7). LIR (1). PB (3).

e RC. F (3). MC (4). RF. FR. SA (1). CAZL. OL (2). CARR. PB (1).

Sur les 18 exemplaires du dépôt d'Oliva, 4 étaient frustes, 7 beaux et 7 usés. Les 14 de Pozoblanco étaient tous beaux.

Cohen,	Riccio,
<i>a</i> pl. VII, <i>Aurelia</i> , n° 5.	pl. VIII, n° 5.
<i>b</i> pl. XV, <i>Cosconia</i> , n° 1.	pl. XVII, n° 5.
<i>c</i> pl. XXXIII, <i>Poblicia</i> , n° 1.	pl. XXXVIII, n° 1.
<i>d</i> pl. XXXIV, <i>Pomponia</i> , n° 1.	pl. XXXIX, n° 1.
<i>e</i> pl. XXXIV, <i>Porcia</i> , n° 1.	pl. XXXIX, n° 1.

membres, composée de deux sénateurs et de cinq personnages plus jeunes et moins illustres, et que l'on ait choisi pour la première de ces fonctions, précisément les deux sénateurs qui ont été plus tard collègues comme censeurs, en 602.

92 av. J.-C.

Les cinq derniers monétaires sont tous inconnus, excepté C. Malleolus C. F., peut-être celui qui devint tristement célèbre par sa condamnation à mort pour avoir assassiné sa propre mère, en 653. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 55 et suiv.).

101 av. J.-C.

171 [125].

IV, 18.

Légendes : ♂ ROMA. — Monétaire : ♂ M.AQVIL(tius) (1).*Espèces* : Denier, avec la marque de la valeur.*Type* : Tête radiée et diadémée du Soleil. ♂ Diane dans un bige, le croissant sur la tête et entourée de quatre étoiles. Bien qu'il n'y ait que quatre étoiles, il est évident que cette réunion du Soleil, de la Lune et des étoiles fait allusion aux divinités diurnes (2).*Forme des lettres* : X.*Rareté* : R.*Dépôts* : F (2). MC (10). RF.C.SA (2). SF (1). CAZL.OL (1 beau). CARR.LIR (2). CI (1 usé).(Cohen, pl. VI, *Aquila*, n^o 1. — Riccio, pl. VII, n^o 4).

172 [161].

IV, 19.

Légende : Au droit ROMA. — Monétaire : au droit P.LAECA. (3).*Espèces* : Denier, avec la marque de la valeur.*Types* : Ordinaires. ♂ Guerrier armé d'une cuirasse et d'une épée, et accompagné d'un licteur portant les fais-

(1) Ce denier semble trop peu ancien pour pouvoir être attribué à M' Aquilius M'F.M'N. qui fut consul en 653, mais nous pouvons l'attribuer à son fils. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 57).

101 av. J.-C.

(2) Cavedoni (*Nuovi studii*, p. 15) pense que la réunion du Soleil avec la Lune et quatre étoiles indique plutôt l'orient et fait allusion au triomphe de M' Aquilius M'F.M'N. proconsul, vainqueur en Asie, en 627. (*Fes, Frammenti de' Fasti*, p. 28. — Cf. Appian. *Bell. civ.*, I, 22).

127 av. J.-C.

B.

(3) Personnage inconnu. (*Voy.* le n^o 128).

ceaux étendant la main sur la tête d'un citoyen en toge; au-dessous on lit **PROVOCO** (1).

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{X} \\ \text{L et non l.} \\ \text{P.} \end{array} \right.$ **ROMA** est écrit en tout petits caractères au-dessus de la tête, au droit.

Rareté : C.

Dépôts : F. (10). MC. (20). RF.FR.C.SC.COLL.SA (2). OL (4 dont 1 beau, 2 frustes, 1 à fleur de coin). CARR.LIR (2). (Cohen, pl. XXXIV, *Porcia*, n° 3).

173 [142].

IV, 20.

Légendes : Au droit **ROMA**. — Monétaire : $\mathfrak{R}$ **L.FLAMINI** (us). **CILO** (2).

Espèces : Denier, avec la marque de la valeur.

Type du denier : Ordinaire. $\mathfrak{R}$ Victoire dans un bige.

Formes des lettres : X. — o petit, et souvent placé ainsi **L^o** (Cavedoni, *Ripostigli* p. 245).

L'aspiration manque dans le mot *Cilo*.

(1) Cavedoni (*Ripostigli*, p. 121) voit ici une allusion à l'extension du droit de *Provocation* accordée aux citoyens romains, même à l'encontre du commandement militaire. (Sallust. *Bell. Jugurth.* LXIX). Ce changement important dans la législation remonte évidemment à une des trois lois Porcia sur le droit de *provocation* (comp. le n° 128). — Ce denier ne se trouvait pas dans le dépôt de Cologna; il ne s'en est rencontré qu'un fort petit nombre à Oliva; nous devons donc le regarder comme un des moins anciens de ce dépôt. (*Ann. de l'Inst. arch.* 1863, p. 57).

(2) Ce personnage n'est pas nommé dans l'histoire; nous supposons qu'il doit être un des ancêtres de L. Flaminius Chilo qui en 710 frappa des deniers avec le même revers et la même légende, mais qui, se conformant à l'usage de son temps, supprima le mot **ROMA** et l'indication de la valeur X et ajouta un H à l'orthographe de son cognomen (*Chilo*).

Fabrique : Barbare. (Riccio, *Cat.*, p. 91).

Rareté : Très-commun.

Dépôts : F (45). MC (90). RF.FR.C.SC.COLLA.SA (7).
SF (4). CAZL.OL (39, 4 usés, 26 beaux, 7 frustes, 2 à fleur
de coin). CARR.LIR (13). CL. (24 usés).

(Cohen, pl. XVIII, *Flaminia*, n° 1).

174 [194].

IV, 21.

Légendes : Sans le nom de Rome. — Monétaire : $\mathfrak{M}$ L.VALE-
RI.FLACCI (1).

Espèces : Denier, avec la marque de la valeur.

Type : Buste ailé de la Victoire. $\mathfrak{M}$ Mars casqué tenant
la lance et un trophée. Dans le champ l'*Apex* et un épi de
blé. La signification de ce dernier symbole est inconnue.

Forme des lettres : X.

Rareté : C.

Dépôts : F (10). MC (27). RF.FR.C.SC.SA (1). OL (9 dont
7 beaux et 2 frustes). CARR.LIR (1).

(Cohen, pl. XL, *Valeria*, n° 3).

(1) Le type du revers semble indiquer que ce monétaire est un fils de
L. Valerius Flaccus, consul en 623 et prêtre de Mars, ou bien L. Valerius,
L. F. L. N. Flaccus, consul en 654 ; Interroi en 672 (*Fast. Cap.* 672), ou
bien encore L. Valerius Flaccus, qu'il ne faut pas confondre avec le précéd-
ent dont le père n'est pas connu, et qui fut consul en 668. (*Voy. notre Hist.*
romaine, t. II, p. 315).

[Il est plus probable cependant que le monétaire en question est, en effet,
le consul de l'année 668 ; ce denier ne s'étant pas rencontré à Castlona
doit être nécessairement classé parmi les plus récents de cette quatrième
période. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 57).]

B.

131 av. J.-C.

100 av. J.-C.

82 av. J.-C.

86 av. J.-C.

175 [188].

IV, 22.

Légendes : (le nom de Rome manque). — Monétaire : ⌚ L. MEMMI(us) (1).

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur.

Types : Tête d'un jeune homme couronnée de chêne. ⌚ Les Dioscures debout tenant leurs chevaux par la bride; au-dessus deux étoiles.

Forme des lettres : X.

Rareté : C.

Dépôts : F (19). MC (28). RF. FR. C. SC. COLL. SA (11). CAZL. OL (15, dont 11 beaux, 7 frustes, 1 à fleur de coin). CARR.

(Cohen, pl. XXVII, *Memmia*, n° 1).

176 [178].

IV, 23.

Légendes : . . . — Monétaire : ⌚ C.PVLCHER (2).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Ordinaire. ⌚ Victoire dans un bige.

(1) Ce personnage est probablement le père de deux fils du même nom qui naquirent entre les années 640 et 650 et que nous retrouverons à l'époque suivante (n° 205 et 226).

104 av. J.-C.
99 av. J.-C.
148 av. J.-C.
99, 95, 92 av. J.-C.

(2) Ce denier a sans doute été frappé vers 650 et certainement avant 655 par C. Pulcher dont nous connaissons l'*elogium*. (Orelli, n° 569). Fils d'Appius Claudius qui fut consul en 611, il fut questeur, puis monétaire, édile en 655, préteur en 659, consul en 662. (Borghesi, *Dec. XIV*, 9; *Œuvr. compl.*, t. II, p. 171. — Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 182 et 184, n° 29 et 37). Il était le frère aîné du monétaire Appius Claudius, dont il sera fait mention sous le n° 194. (Cic. *pro Planco*, XXI, 51; nous pensons comme Borghesi qu'il faut lire dans ce passage *fratre* au lieu de *patre*). C'était un personnage très-influent et dont il est souvent fait mention à cette époque. (Cic. *loc. cit.* et *Brut.* XLV, 167).

Rareté : Très-commun.

Dépôts : F (25). MC (34). RF.FR.C.SC.COLL.SA (7). SF (1). CAZL. OL (23, 16 beaux, 6 frustes, 1 à fleur de coin). CARR.LIR (4). AR (4).

(Cohen, Pl. XII, *Claudia*, n° 2).

177 [198].

IV, 24.

Légende : . . . — Monétaire : $\mathfrak{M}$ W.FONTEI(us) (1).

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur.

Types : Deux têtes imberbes accolées couronnées de myrte ou de laurier, au-dessus deux étoiles; dans le champ quelquefois les deux lettres : P.P. (*Penates publici*?) (2). $\mathfrak{M}$ Galère garnie de rames; un pilote au gouvernail (3).

Forme des lettres : X.

Fabrique : Sur le revers les lettres de l'alphabet latin depuis A jusqu'à X, seules ou accompagnées de points.

Rareté : C.

(1) Ce denier ne s'est pas trouvé dans le dépôt de Czlona, et il n'a évidemment été frappé que vers la fin de cette période; il est cependant encore trop ancien pour être attribué au personnage de ce nom qui fut questeur en 669 ou 670, comme nous l'avions d'abord pensé. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 57).

(2) Comp. le n° 208. Cette explication semble préférable à celle donnée par Borghesi (*Dec. VI, 7*; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 317) *Penates Praestites*, car cette dernière épithète convient plutôt aux Lares et à Jupiter. — On n'a point encore expliqué jusqu'ici pourquoi les Dioscures jouent un si grand rôle sur les deniers de Fontelus. Le culte qu'on leur rendait à Tusculum, patrie des Fontelus, ne paraît pas un motif suffisant.

(3) Cf. le n° 164, où l'on a donné l'explication de la double tête imberbe représentant le fils de Janus, nommé Fontus, allusion à la famille Fontela.

B.

Dépôts : F (7). MC (12). RF.FR.C.SC.SA (5). SF (1). OL (5 beaux). CARR.

(Cohen, pl. XVIII, *Fonteia*, n° 2 et 3. — Riccio, pl. XX, n° 2).

178 [174].

IV, 25.

Légende. . . — Monétaire : R L. CAESI(us) (1).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Buste jeune et diadémé d'Apollon (?) lançant une flèche (2); dans le champ Λ ou bien $\tilde{\Lambda}$, (*Apollon*) (3). R Deux jeunes gens assis tenant des sceptres; entre eux, un chien qu'ils caressent; dans le champ on lit : ΛR , *Lare(s)*; au-dessus entre les deux figures une tête de profil.

Forme des lettres : Λ , Λ .

Rareté : C.

Dépôts : F (6). MC (4). RF.FR.C.SC.SA (3). SF (1). CAZL.OL (6 dont 2 usés, 3 beaux, 1 fruste). CARR. LIR (2).

(Cohen, pl. VIII, *Caesia*).

(1) Ce personnage est peut-être le père de L. Caesius, cité par Cicéron (*ad Quint. fratrem*, I, 1, 4, 14; II, 2, 4) dans ses lettres des années 694 et 695.

(2) Ou plutôt un foudre ?

B.

(3) Nous ne pouvons admettre avec Eckhel (*Doct. num. vet.* t. V, p. 157 et 219) que l'explication la plus probable de ce monogramme soit *Argento Publico*, d'abord parce que cette formule ne se trouve jamais en monogramme, ensuite parce que nous voyons sur le revers un deuxième monogramme qui signifie *Lares*. Le même monogramme, dont la lettre Λ affecte la forme grecque, se retrouve avec le même buste sur le n° 233. On pourrait joindre l'emblème de la flèche (?) (A. Gell., V, 12), ce qui conduirait au nom d' ΛP (ollo), d'autant plus qu'il est impossible d'y trouver les éléments du nom de Rome que l'on y a cherché.

179 [136].

IV, 26.

Légendes : R ROMA; au droit EX.S.C. — Monétaire : R CETEGVS (1).

Espèces : Denier, avec le signe indiquant sa valeur.

Type : Tête de Rome avec le casque sans ailes, orné d'un cimier terminé en forme de bec d'oiseau. R Jeune garçon nu, coiffé d'un bonnet phrygien ou d'un casque semblable à celui de la tête du droit, tenant une branche ou une palme sur son épaule, et monté sur un bouc, galopant à droite; le tout dans une couronne.

Évidemment, d'après la juste appréciation de l'abbé Cavedoni, c'est Attis, qu'il faut reconnaître ici, nourri du lait d'une chèvre, et une allusion à l'établissement de son culte à Rome en 550, sous le consulat de M. Cethegus, ancêtre du monétaire. (*Bull. de l'Inst. arch.*, 1844, p. 23).

204 av. J.-C.

Forme des lettres : X.

L'aspiration manque dans le surnom CETEGVS.

Rareté : Exemplaire unique au Cabinet de France.

(Cohen, pl. XIV, *Cornelia*, n^o 2).

180 [141].

IV, 27.

Légendes : R ROMA. — Monétaire : R N.FABI(us) PICTOR (2).

(1) Et non CETHEGVS par un TH en monogramme. Voy. Ch. Lenormant, *Rev. numismatique* 1842, p. 215. Ce personnage est peut être P. Cornelius Cethegus qui, après avoir été préteur, joua depuis un rôle dans les troubles de 66. (Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 557). — Ce denier ne s'est trouvé dans aucun des dépôts connus; nous l'avons placé dans cette période à cause de la formule EX. S. C. qui ne se rencontre pas dans les précédentes. (*Ann. de l'Inst. arch.* 1863, p. 58).

88 av. J.-C.

(2) Ce monétaire est sans doute un petit-fils ou un arrière-petit-fils de Q. Fabius Pictor, auquel il est fait allusion dans le type du revers. Il n'est

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur.

Type : Ordinaire.  Guerrier casqué, assis, tenant un bonnet de flamine dans sa main droite; de la main gauche il tient une lance appuyée sur un bouclier rond sur lequel on lit : QVIRIN(alis), allusion à Q. Fabius Pictor, *Flamen Quirinalis*, de 565 à 587. (T. Liv. XXXVII, 47; XLV, 44) (1).

189 av. J.-C.
167 av. J.-C.

Forme des lettres : X.

Fabrique : Ordinairement il se trouve dans le champ, des deux côtés, des lettres de l'alphabet latin. Le tableau de leurs combinaisons, que donne Cavedoni (*Appendice A*, p. 257), ne s'accorde pas avec ce que dit Riccio (*Cat.* p. 89). Il nous semble qu'il doit exister un rapport entre chaque lettre du droit et une lettre du revers.

Rareté : R.

Dépôts : RC. MC (4). SA (1). CAZL.CARR.

(Cohen, pl. XVII, *Fabia*, n° 6).

pas connu dans l'histoire, à moins que ce ne soit N. Fabius Pictor, dont Cicéron (*de Divin.* I, 21, 43) parle comme d'un écrivain. Ce denier ne s'est pas trouvé dans le dépôt d'Olliva et ne peut être classé qu'à cette période. Les lettres de l'alphabet qui se trouvent dans le champ, ne permettent pas de le classer à la période précédente, le nom de Rome et l'indication de la valeur semblent l'exclure de la suivante, où on ne les rencontre qu'exceptionnellement. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 58).

(1) Le guerrier est barbu et, d'après Cavedoni (*Nuovi studii*, p. 19), le personnage ici figuré doit être plus ancien que Fabius Pictor, *Flamen Quirinalis*. Le savant modénais voudrait y voir C. Fabius Dorso (Val. Max. I, 1, 11), qui donna un grand exemple de piété, au quatrième siècle de la fondation de Rome, en sortant du Capitole, alors assiégé par les Gaulois, pour aller sur le mont Quirinal offrir un sacrifice votif. (*Statum Fabiae gentis sacrificium*). Cf. T.-Liv. V, 46 et 52.

B.

181 [121].

IV, 8.

Légendes : Au droit **ROMA**. Sans nom de monétaire.*Espèces* : Denier, avec la marque de sa valeur (1).

Type : Ordinaire, mais la tête est plus petite et d'un style particulier. $\hat{R}$ Femme casquée à la phrygienne, (la déesse Rome) assise sur des armes, contemplant Romulus et Rémus allaités par la louve; dans le champ deux oiseaux, probablement des vautours, allusion à la fondation de Rome (2).

Forme des lettres : X.*Rareté* : Très-commun.

Dépôts : F (9). MC (11). RF. FR. C. SC. COLL. SA (3). CAZL (?). OL (9 dont 5 usés, 3 beaux et 1 fruste). PB (1 à fleur de coin). CI (1).

(Cohen, pl. XLIII, *Incertaines*, n° 14. — Riccio, pl. LXXI, n° 5).

182 [183].

IV, 14.

Légendes : $\hat{R}$ **ROMA**. — Monétaire : au droit **M.FOVRI**. (3) **L.F.** $\hat{R}$ **PLI** (4), probablement pour **PHILI**.

(1) Le poids des deniers de cette espèce est à peu près le même que celui des autres. (Cavedoni, *Saggio*, p. 125). — Eckhel (*Doct. num. vet.*, t. V, p. 43) est d'une autre opinion.

(2) La singularité du type, l'absence probable de ce denier du dépôt de Cazona (malgré son peu de rareté), jointes à sa belle conservation dans celui de Pozoblanco, semblent des raisons suffisantes pour faire descendre ce denier de quelques années et pour le faire classer à la fin de la quatrième période, au lieu de le placer au commencement. Je n'ose le faire passer dans la cinquième, à cause de l'indication de sa valeur qu'il conserve encore et à cause de quelques autres raisons numismatiques qui avaient engagé MM. Mommsen et Zobel à le mettre au commencement de la quatrième période. — Ce denier a été restitué par Trajan. B.

(3) Personnage inconnu; le dernier personnage de cette famille dont il soit fait mention dans l'histoire est L. Furius Philus, consul en 618 et qui peut être le père du monétaire.

136 av. J.-C.

(4) Sic sur l'exemplaire du Cabinet de Berlin et sur celui de la collection II.

Pl. XXVIII n° 12.

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.*Types* : Double tête barbue et laurée de Janus. $\hat{R}$ Rome casquée et debout, tenant un sceptre et couronnant un trophée d'armes gauloises ; au-dessus une étoile (1).*Forme des lettres* : OV pour V. (*Voy.* p. 193).*Rareté* : Très-commun.*Dépôts* : RC.F (27). MC (52). RF.FR.C.SC.COL.L.SA (10). CAZL.OL (20 dont 16 usés, 4 beaux). CARR.LIR (1). PB (16 à fleur de coin).(Cohen, pl. XIX, *Furia*, n° 3. — Riccio, pl. XXI, n° 3).

104-84 av. J.-C.

Cinquième période de l'an 650 à l'an 670.

185 [179].

III, 16.

Légendes : Au droit ROMA sur le denier (ne se trouve pas sur le quinaire). — Monétaire : $\hat{R}$ T.CLOVLI (us) (2).

Borghesi (*Dec. XVII*, 5, p. 39 ; *Œuv. compl.*, t. II, p. 313). Cependant le génitif **PHILI**, qui serait l'explication la plus naturelle, est une rare exception (p. 192 et 173) ; peut-être faut-il y voir une faute échappée au graveur. (Comp. le n° 137).

(1) La figure casquée qui couronne le trophée ne peut être que la déesse Rome, la place qu'occupe la légende **ROMA** semble indiquer qu'elle est destinée à donner l'explication de cette figure, plutôt qu'à désigner que cette pièce est une pièce romaine. — Cette considération, jointe à l'absence de l'indication de la valeur et au changement du type, m'a semblé une raison suffisante pour contrebalancer celles qui avaient décidé MM. Zobel et Mommsen à classer ce denier dans la première moitié de la quatrième période. Le grand nombre d'exemplaires trouvé à Czlona s'explique par le peu de rareté de ces pièces ; c'est pour la même raison qu'elles sont aussi les plus nombreuses des espèces trouvées à Pozoblanco ; leur conservation (à fleur de coin) les range évidemment parmi les plus récentes de ce dernier dépôt.

B.

(2) Personnage inconnu appartenant à l'ancienne famille patricienne des Cluilius ou Cloelius. La forme primitive de ce nom a dû être Clovilius (comparez la forme osque *Clovatius*). En retranchant la voyelle, on en a formé

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur ; quinaire, avec la marque de sa valeur (1).

Type du denier : Ordinaire ; dans le champ, derrière la tête une couronne de laurier. à Victoire dans un bige ; au-dessous un épi. Pl. XXIX, n° 1 et 2.

Clovlus ou Clulius (Dionys. Halicarn. XI, 62) et en retranchant la consonne V, on en a formé Clollius, Cluilius, Cloelius. Tite-Live (IV, 11) parle d'un certain T. Cloelius.

(1) M. Mommsen a classé ce monétaire à la troisième période, se rangeant à l'opinion de M. Zobel. D'après ce dernier, le nombre des pièces trouvées à Oliva dépasse trop celui du dépôt de Fiesole et leur conservation laisse trop à désirer, pour que l'on puisse les classer plus bas qu'entre les années 620 et 640. Mais M. Mommsen ajoute que tous les autres *criteria* monétaires indiquent une époque plus récente. Cloulius se trouverait être le premier monétaire qui eût repris la fabrication des quinaires, depuis longtemps abandonnée ; il aurait été imité par C. Sabinus et C. Egnatuleius, ses contemporains, suivant toute probabilité, et cette émission n'aurait plus été reprise ensuite que longtemps après, par C. Fundanius et M. Caton, à la cinquième période, ce qui est peu probable. Mais, chose plus frappante encore, il eût été le seul monétaire de cette époque qui aurait omis l'indication de la valeur sur une partie de ses pièces (les deniers), et le nom de Rome sur les autres (le quinaire) ; de plus il aurait contremarqué ses quinaires d'une série de lettres, ce qui ne se voit qu'à la quatrième période. Pour le classer comme le propose M. Zobel, il faudrait donner une plus grande ancienneté à la loi Clodia qui démonétisa le victoriat valant $\frac{3}{4}$ de denier et qui ordonna l'émission du demi-denier au type de la Victoire. Une grande partie de ces difficultés serait évitée si on supposait qu'il a existé deux monétaires du même nom, dont l'un plus récent n'aurait, comme Sabinus et Egnatuleius, frappé que des quinaires, et l'autre, plus ancien, n'aurait frappé que des deniers ; cependant, même avec cette hypothèse, ajoute M. Mommsen, il serait difficile de classer le plus ancien des Cloulius dans la troisième période, à cause de l'absence de la marque qui indique la valeur monétaire. Ces observations m'ont décidé à reléguer au commencement de la cinquième période les pièces marquées du nom de Cloulius, tout en étant assez disposé à donner les deniers et les quinaires à deux monétaires différents ; je les laisse cependant, comme notre auteur, réunis sous le même numéro. (Cf. *Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 46).

B.

Type du quinaire : Tête laurée de Jupiter, à droite. η Victoire couronnant un trophée au pied duquel est assis un captif enchaîné.

Fabrique : Dans le champ du droit sur le quinaire, lettres de l'alphabet latin avec des points jusqu'à X.

Rareté : C.

Dépôts : Denier. F (4). MC (13). FR.C.SC.COL.L.SA (2). CAZL.OL (12 usés). CARR.LIR (2). PB (3).

Quinaire. RF. CARR.

(Cohen, pl. XII, *Cloulia*, n° 1 et 2).

184 [182].

Légendes : η ROMA. — Monétaire : au droit C.EGNA-TVLEI (us) C.F. (1).

Espèce : Quinaire, avec la marque de sa valeur (Q) sur les deux faces.

Pl. XXIX, n° 5.

Types : Tête laurée d'Apollon. η Victoire écrivant sur le bouclier d'un trophée, dont le casque, orné de cornes de taureau, paraît indiquer une origine gauloise ou germanique. Aux pieds du trophée, un *carnix* et un autre objet. (Cavedoni, *Ripostigli*, p. 258) (2).

Fabrique : Eckhel (*Doct. num. vet.* t. V, p. 92, 94), cite un exemplaire fourré qui offre la réunion du droit du quinaire d'Egnatuleius avec le revers de celui de

(1) Ce personnage est inconnu. Nous ne connaissons du reste de cette famille que L. Egnatuleius, questeur en 710, et dont Cicéron parle plus d'une fois.

(2) L'objet qui est aux pieds du trophée est évidemment une trompette (*carnix*) et non une torche; quant au deuxième objet, ce n'est pas une corne mais un piquet de bois destiné à consolider le poteau qui porte le trophée.

T. Cloulius (n° 183), et un autre exemplaire, où le même droit se trouve accouplé avec le revers de M'. Acilius III vir (n° 279).

Rareté : C.

Dépôts : RF.CARR.

(Cohen, pl. XVII, *Egnatuleia*).

185 [195].

Légendes : . . . — Monétaire : $\overline{\text{P}}$ P.SABIN (us) (1).

Espèces : Quinaire, avec la marque de sa valeur (Q).

Type : Tête laurée de Jupiter. $\overline{\text{V}}$ Victoire couronnant un trophée. Pl. XXIX, n° 4.

Fabrique : Lettres de l'alphabet latin, quelquefois accompagnées de points, dans le champ sur les deux faces.

Rareté : C.

Dépôts : RF.CARR.

(Cohen, pl. XL, *Vettia*, n° 1).

(1) Personnage inconnu, appartenant peut-être à la famille Vettia. On ne connaît pas d'autre famille dans laquelle le prénom Publius et le cognomen Sabinus aient été aussi souvent portés, du moins à cette époque. (Borghesi, *Dec.*, XI, 7; *Œuvr. compl.*, t. II, p. 28).

[Je ferai remarquer ici la grande ressemblance qui existe entre le quinaire de Cloulius (n° 183) et celui de Sabinus (n° 185); le quinaire d'Egnatuleius (n° 184) au contraire, est bien différent. Sur ce dernier quinaire, le nom du monétaire est au droit et le nom de Rome à l'exergue du revers; de plus la tête de Jupiter est remplacée par celle d'Apollon. Ces différences me feraient presque douter de la contemporanéité du quinaire d'Egnatuleius et des deux autres. M. Mommsen cependant pense que ces trois monétaires ont été collègues. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 46). B.

186 [191].

V, 1.

Légendes : Ɱ D.S.S. (1) lettres gravées en creux à l'exergue sur une tablette. — Monétaire : Ɱ TI-Q.... (2).

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur.

Types : Buste à gauche lauré et barbu d'Hercule, couvert de la peau du lion, tenant la massue sur l'épaule. Ɱ Éphèbe nu et lauré conduisant deux chevaux galopant à gauche. Sous les chevaux un rat (3).

Forme des lettres : Y, Z, se trouvent parmi les lettres accessoires dans le champ. (Voy. ci-dessus, p. 177. — Cavedoni, *Ripostigli*, p. 125).

Fabrique : Lettres de l'alphabet latin seules ou accompagnées de points dans le champ du revers.

Rareté : C.

Dépôts : F (6). MC (13). RF.FR.C.COLLA.SA (3). OL (9 dont 6 beaux, 3 frustes). CARR.

(Cohen, pl. XXXVI, *Quinctia*, n° 4).

187 [201].

V, 2.

Légende : . . . — Monétaire : Ɱ L.SCIP(io) ASIAG (enus) (4).

(1) *De Senatus Sententia*.

(2) Ce prénom n'appartient ni à la famille Quinctia, ni à la famille Quinctilia.

(3) Il est vraisemblable que le rat est l'emblème de la famille du monétaire. Mais ce serait aller trop loin que d'y reconnaître une allusion aux surnoms *Mus* ou *Trogus* et de le rapporter à T. Quinctius Trogus (Cavedoni, *Ripost.* p. 125, d'après Varron, *de Lingua lat.* V, 90, 92, en supposant même que ce nom y a été bien lu). — Le nombre relativement considérable des deniers de cette espèce trouvés à Oliva prouve que cette pièce est assez ancienne; c'est ce qui nous décide à la placer au commencement de cette série (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 61).

Ce denier a été restitué par Trajan; il en existe un exemplaire au Musée Britannique.

(4) Ces pièces s'étant rencontrées dans le dépôt de Cologna et en petit nombre dans celui d'Oliva doivent nécessairement être classées parmi les

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur.

Types : Tête laurée de Jupiter à gauche. $\overline{\text{P}}$ Jupiter dans un quadrigé.

Fabrique : Bord dentelé. Dans le champ, du côté du droit ou du côté du revers, lettres, souvent accompagnées de points, de l'alphabet latin depuis A jusqu'à X, comme sur les pièces de L. Memmius (n° 205). Une pièce fourrée du Cabinet de Vienne montre ce revers avec la légende **ASIAO** au lieu de **ASIAG**, réuni au droit du denier de P. Clodius M.F. avec le type de la tête d'Apollon (Riccio, *Claudia*, n° 13). Voyez Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. V, p. 92. — Arneth, *Synopsis*, II, p. 10. — Cf. *Wiener Sitzungsberichte*, t. IX, p. 918 et 922. — On trouve aussi ce denier avec la contre-marque **IMP.VES.** (Eckhel, *loc. cit.*, t. I, p. CVII).

Rareté : C.

Dépôts : F (17). MC (22). RF.FR.C.SC.COL.L.SA (2). CAZL. OL (9 dont 1 beau, 6 frustes, 2 à fleur de coin). CARR. LIR (1). AR (3).

(Cohen, pl. XIV, *Cornelia*, n° 3. — Riccio, pl. XVI, n° 36).

188 [193].

V, 3.

Légendes :..... — Monétaire : $\overline{\text{P}}$ L.THORIVS BALBVS (1).

plus anciennes de cette période : nous les attribuerons donc avec Cavedoni (*Saggio*, p. 42; *Ripost.*, p. 195) au consul de l'an 671, plutôt qu'à son fils (Appian., *Bell. civ.* I, 85), comme le surnom d'*Asiagenus* nous l'avait d'abord fait supposer. Ce surnom nous avait semblé convenir mieux au fils qu'au père que l'on désigne ordinairement, comme il l'est d'ailleurs dans les *Fastes Capitolins*, par le surnom d'*Asiaticus*. (*Ann. de l'Inst. arch.* 1863, p. 61). Ch. Lenormant (*Revue numism.*, 1856, p. 332) attribue aussi ce denier au vainqueur même d'Antiochus.

(1) L. Thorius Balbus, originaire de Lanuvium, contemporain de Cicéron et viveur fameux, fut tué dans une bataille, quand L. Torquatus, préteur en 705,

83 av. J.-C.

49 av. J.-C.

Espèces : Denier, sans la marque de la valeur.

Type : Tête de Junon Lanuvienne couverte de la peau d'une chèvre ; à côté on lit I.S.M.R. (*Juno Sispes Mater Regina*). Le monétaire était originaire de Lanuvium. ♂ Taureau galopant à droite, allusion au nom du monétaire, *taurus, torus*. On peut aussi penser à la ville de *Thurium* en Lucanie dont les monnaies ont précisément pour type un taureau cornupète.

Fabrique : Lettres de l'alphabet latin depuis A jusqu'à X, dans le champ du revers. — Ces pièces sont rarement fourrées (Cohen, p. XVIII).

Rareté : C.

Dépôts : F (39). MC (76 bien conservés). RF.FR. C.SC. COLL.SA (9). SF (4). CAZL.OL (1 fruste). CARR. LIR (6). (Cohen, pl. XXXIX, *Thoria*. — Riccio, pl. XLV, n° 1).

189 [170].

V, 4.

Légendes : — Monétaire : ♂ C.ALLI(us) au droit BALA sur l'argent ; ♂ C.ALIO(?), et au droit BALA sur le cuivre (1).

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur, et pièces de cuivre étrangères à la série romaine (2).

était encore enfant. (Cic., *de Fin.* II, 20). Il est donc probable que le monétaire en question est bien celui des Thorius qui combattit contre Sertorius sous les ordres de Metellus, et qui en 675 fut tué dans un combat contre Hirtiluleius (Florus, II, 10, éd. de Jahn); Plutarque (*Sertorius*, XII) le nomme Θωράκιος. — Les L. Turlus dont il est quelquefois fait mention dans l'histoire semblent appartenir à une tout autre famille que les Thorius. — Le dépôt de Caglione contenait un grand nombre de deniers de L. Thorius; ce denier est donc assez ancien pour avoir été frappé une vingtaine d'années avant la mort du monétaire auquel il est attribué. (*Ann. de l'Inst. arch.* 1863, p. 61).

(1) Famille inconnue. — La pièce de cuivre du *Museo Classense* à Ravenna, donnée par M. Riccio, peut inspirer des doutes.

(2) Les pièces de cuivre frappées dans la capitale à cette époque portent encore le nom de Rome et l'indication de la valeur, ce qui nous empêche de

Type de l'argent : Tête diadémée de femme. R Diane dans un bige de cerfs.

Pl. XXIX, n° 5.
et 6.

— *du cuivre* : Poing fermé. R Légende dans une couronne de laurier (1).

Forme des lettres : Ordinaire sur l'argent.

Quant au cuivre, si les archaïsmes que l'on signale existent véritablement sur ces pièces, on pourrait les expliquer en disant qu'elles ont été frappées dans quelque province, comme on explique la légende des monnaies de Memmius (n° 226). **ALIO** à l'ablatif pourrait s'expliquer, en supposant que le mot *Practore* est sous-entendu.

Fabrique : Le flan est remarquablement petit et épais ; il a plus d'une ressemblance avec celui de L. Julius L. F. Caesar (n° 199). (Cavedoni, *Saggio*, p. 52). — Lettres de l'alphabet latin dans le champ du côté du droit ; un symbole qui varie, dans celui du revers.

Rareté : C.

Dépôts : F (22). MC (15). RF.FR.C.SC.SA (5). CARR.LIR (6). AR (1).

(Cohen, pl. I, *Ælia*, n° 3, et pl. XLVI, n° 1).

190 [171]. An de Rome 660.

V, 5.

Légendes : Au droit **ROMA**, seulement sur le denier c. — Monétaire : a, c R **L.SATVRN(inus)** — b R **L.SAT** (2).

considérer les pièces de cuivre au nom de **C.ALIO** comme des onces d'un nouveau type. Il existe également des pièces de cuivre de Q. Curtius et de ses collègues (n° 167) et de L. Axius Naso (n° 283), frappées, comme celles-ci, pour les besoins d'une province et se rattachant au denier romain.

(1) Cette pièce publiée par Paternò (*Monete consolari-sicule*, pl. I, n° 4) semble avoir été copiée sur celle que donne M. Riccio, pl. LJ; le poids n'en est pas indiqué. Quant à la substitution de la forme **l** à la forme **L**, nous n'y avons aucune confiance.

(2) Borghesi (*Dec. XVI*, 10; *Œuvres compl.*, t. II, p. 279) a remarqué avec

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur.

Types : *a* Ordinaire. ♂ Saturne dans un quadrige, allusion au nom du monétaire; *b* le droit *a* répété des deux côtés; *c* le revers *a* des deux côtés.

Fabrique : Grande ressemblance avec le denier de C. Coelius Caldus, n° 195. (Borghesi, *Dec.* XVI, 10, p. 25; *Œuvres compl.*, t. II, p. 279). Lettres de l'alphabet latin depuis A jusqu'à X dans le champ du droit *b*, ou dans celui du revers *a*, *c*; elles sont quelquefois accompagnées de points.

Rareté : *a* C. *b* et *c* R².

Dépôts : *a* F (28). MC (60 bien conservés). RF.FR.C.SC. COLL.SA (12). SF (5). OL (1 fruste). CARR.LIR (9).

b F (1). MC (1).

c RF.

(Cohen, *a* pl. VI, *Appuleia*, n° 2; *b* n° 1; *c* n° 3.—Riccio, pl. LII).

191 [173].

V, 6.

Légendes : *a* ♂ ROMA. — Monétaires : au droit L.METEL (*lus*), A.ALB(*inus*) S(*p*)F. ♂ C.MALL(*eolus*) (1).

109-100 av. J. C.

raison que le cognomen ne se voit régulièrement seul sur les monnaies que lorsqu'il est suffisant pour indiquer clairement la famille du monétaire; or, à l'époque qui précède Sylla, il n'y avait que la famille Appuleia qui portât le surnom de Saturninus. Nous avons donc pensé pouvoir attribuer cette monnaie au seul homme connu qui ait porté ce nom vers le milieu du VII^e siècle, c'est-à-dire au fameux démagogue qui fut tribun du peuple en 651 et 654 (voy. notre *Hist. rom.* t. II, p. 179, not. 197) et qui pouvait bien avoir été magistrat monétaire, peu de temps avant son premier tribunat, mais nous avons dû renoncer à cette opinion devant l'évidence des faits. Ce denier n'ayant pu être frappé que dans la période de 650 à 660, ne peut être attribué à ce personnage. (*Ann. de l'Inst.*, 1863, p. 61).

(1) Ces pièces ayant été copiées par les insurgés Italiotes ont dû être frappées avant la guerre des Marses. Cependant, d'après ce que nous avons dit

b Au droit ROMA (très-rare). R C.MALL(*colus*).

c Au droit ROMA. R C.MAL(*leolus*).

d Au droit ROMA (rarement R). R A.ALBINVS S.F.

e Au droit ROMA. R A.ALBINVS S.F.

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur ; celle-ci manque quelquefois sur le denier b et toujours sur le denier e. (Cavedoni, *Appendice C*, p. 145).

Types : a, b. Tête laurée d'Apollon (?) ; au-dessous un croissant ou une étoile. R Rome tenant l'épée et la lance, assise à gauche sur des armes et couronnée par la Victoire (1).

c. Tête de Mars coiffée d'un casque à cimier ; dans le champ un marteau, emblème du monétaire. R Héros nu, la chlamyde rejetée sur l'épaule, l'épieu dans la main droite, le pied posé sur une cuirasse, se tenant debout devant un trophée, dans l'attitude du repos. Dans le champ derrière

au n° 170 (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 55), nous ne pouvons plus admettre avec Borghesi (*Dec. XVI*, 9 ; *Œuv. compl.*, t. II, p. 272) que C. Publius Malleolus est le même qui frappa monnaie avec Crassus et Domitius (n° 170) ; mais ce Malleolus peut bien être celui qui mourut en 674, étant questeur. — L. Metellus est sans doute celui qui fut préteur en 683 et consul en 686 (Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 56). — A. Albinus Sp. F. est sans doute le fils de Sp. Postumius Albinus qui fut consul en 644 ; c'est peut-être lui qui ayant embrassé le parti de Marius fut tué en 672, dans le combat livré devant la porte Colline. (Appian., *Bell., civ.* I, 93). Ces monnaies ne peuvent pas être de beaucoup antérieures à la Guerre Sociale, car Metellus ne peut être né longtemps avant l'année 644. — De plus ces deniers sont en général fort communs, et leur petit nombre dans les dépôts espagnols prouve bien qu'on doit les regarder comme les plus récents de cette période. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 61).

(1) ROMA se trouve sur le revers de ces pièces comme explication du type. Voyez dans l'ouvrage de M. Cohen (p. 258, n° 6) la pièce sur laquelle le mot ROMA se lit deux fois ; mais la gravure, pl. XXXIII, *Poblicia*, n° 6, n'est pas tout à fait conforme à la description ; ROMA ne s'y voit que sur le revers.

80 av. J.-C.

71 av. J.-C.

68 av. J.-C.

110 av. J.-C.

82 av. J.-C.

110 av. J.-C.

lui, ou bien une proue, ornée tantôt d'un caducée, tantôt d'une sauterelle, ou bien une tablette garnie de crochets pour la suspendre, et divisée en deux parties. Sur l'une de ces parties on voit toujours la lettre P et sur l'autre souvent le nom du monétaire C.MAL. Mais quand ce nom est écrit au-dessous, il n'est pas répété sur la tablette qui alors reste vide. (Borghesi, *Dec.* XVI, 9; *Œuv. compl.*, t. II, p. 272) (1).

d. Tête laurée d'Apollon (?); derrière une étoile. η Les Dioscures à pied faisant boire leurs chevaux à une fontaine; au-dessus un croissant (2).

e. Tête de Diane armée du carquois et de l'arc (3). η Trois cavaliers galopant la lance en arrêt; devant eux un guerrier renversé; au-dessus l'extrémité de deux étendards (4). (Cavedoni, *Saggio*, p. 174).

(1) On n'a pas encore pu trouver pour ce type, une explication satisfaisante, cependant il se pourrait qu'il fût également allusion à la soumission et à la pacification de l'Italie; la tablette en particulier peut indiquer la loi *Plantia-Papiria*, ou la loi *Pompela*, décrétées toutes deux en 665. Toujours est-il que s'il faut l'attribuer à une loi *Publicia*, ce ne peut pas être celle qui est relative aux jeux de dés, la seule que nous connaissions jusqu'ici sous ce nom. (*Digest.* XI, 5, 3).

89 av. J.-C.

(2) Allusion à la victoire d'A. Postumius Albus sur le lac Régille en 258 et à l'apparition des Dioscures à Rome, auprès de la fontaine Juturna, le soir de la bataille. (Dionys. Halicarn., VI, 13. — Becker, *Roms Topograph.* p. 298), et pour cela, la Lune se trouve représentée à côté. (Cavedoni, *Saggio*, p. 174).

496 av. J.C.

(3) En comparant cette pièce avec le n° 250, on voit clairement qu'on n'a pas voulu représenter ici Diane Cornia, déesse de Tusculum (Plin., *Hist. nat.*, XVI, 44, 91), en mémoire de la bataille du lac Régille, qui avait eu lieu sur le territoire de cette ville (Tit.-Liv. II, 19), mais la Diane du mont Aventin, protectrice du Latium soumis à Rome. (Cavedoni, *Bull. de l'Inst. arch.* 1845, p. 185).

(4) Allusion à la même bataille dans laquelle, d'après Florus (I, 5) et Aurelius Victor (*de Viris illustribus*, XVI) dont le récit diffère de celui des autres historiens, la victoire fut décidée par une manœuvre singulière du général romain qui fit jeter les enseignes dans les rangs des ennemis et lança la cavalerie à bride abattue sur leur infanterie. (Voy. Schweigler, *Römische Geschichte*, t. II, p. 63).

Formes des lettres : X sur les deniers *a*, *b*, *d*; X ou X̄ indifféremment sur le denier *c*. — P ou P̄ sur la tablette.

Fabrique : Le revers des deniers *a*, *b*, est une imitation des monnaies étoliennes (Cavedoni, *Ripostigli*, p. 157); il a été copié sur quelques monnaies de la Guerre Sociale, n^o 221, 1. (Borghesi, *Dec.* XVI, 9, p. 17; *Œuvr. compl.* t. II, p. 272). — Cavedoni (*Bull. arch. Napol.* N. S. t. V, p. 129) cite une pièce sur laquelle le droit du denier *d* se trouve réuni au revers du denier *a*.

Rareté :	$\left\{ \begin{array}{l} a \\ c \\ e \end{array} \right\} C.$	<i>b</i> R.
		<i>d</i> Peu commun.
Dépôts :	$\left\{ \begin{array}{l} a \\ b \\ c \\ d \\ e \end{array} \right\}$	<i>a</i> F (17). MC (35 très-bien conservés). RF.FR.SC.COLL.CARR.OL (7).
		<i>b</i> F (1). MC. RF.FR.C.CARR.
		<i>c</i> F (14). MC (14). RF.FR.C.SC.SA (3). SF (1). CARR.OL (3).
		<i>d</i> F (2). MC (4). FR.C.SA (1). CARR.
		<i>e</i> F (15). MC (7). RF.FR.C.SC.COLL.SA (1). CARR.OL (1).
Cohen	$\left\{ \begin{array}{l} a \\ b \\ c \\ d \\ e \end{array} \right\}$	<i>a</i> pl. VIII, <i>Cæcilia</i> , n ^o 4.
		<i>b</i> pl. XXXIII, <i>Poblicia</i> , n ^{os} 5 et 6.
		<i>c</i> pl. XXXIII, <i>Poblicia</i> , n ^{os} 2, 3, 4.
		<i>d</i> pl. XXXV, <i>Postumia</i> , n ^{os} 3 et 4.
		<i>e</i> pl. XXXV, <i>Postumia</i> , n ^o 2.

192 [175],

V, 7.

Légendes : Ɑ AD FRV(mentum) EMV(ndum) EX.S.C.—Monétaires : au droit PISO CAEPIO Q(uaestores) (1).

(1) On lit dans l'auteur anonyme des livres *ad C. Herennium*, I, 12, 21 :
Cum L. Saturninus legem frumentariam de semissibus et trientibus la-
11.

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur.

Pl. XXIX, n° 7.

Type : Tête de Saturne avec la harpé, allusion à l'*Aerarium Saturni* des questeurs. (Cavedoni, *Appendice*, p. 164.)
 ♂ Les deux questeurs assis l'un près de l'autre; dans le champ des épis.

Fabrique : Symboles accessoires du côté du droit.

Rareté : C.

Dépôts : F (5). MC (12). RF.FR.C.SC.COLL.SA (2). CARR. LIR (1). AR (1).

(Cohen, pl. X, *Culpurnia*, n° 24.)

195 [176].

V, 8.

Légendes : — Monétaire : ♂ L.CASSI(us) et au droit CAECIAN(us) (1).

... turus esset, Q. Caepio, qui id temporis quaestor urbanus erat, docuit senatum aerarium publici non posse largitionem tantam. C'est avec raison que Cavedoni (*Appendice*, p. 164) fait l'application de ce passage à notre denier; la famille des Servillius Caepio était trop connue, à l'époque à laquelle appartient nécessairement cette pièce, pour que l'on puisse douter de l'identité du personnage. La questure de Caepion dont parle le rhéteur anonyme que nous avons cité, eut lieu lors du premier ou plus vraisemblablement lors du second tribunat de Saturninus, c'est-à-dire en 103 ou 100 av. J.-C. (Voy. notre *Hist. rom.* t. II, p. 199.) Le Sénat avait probablement accordé aux questeurs urbains des fonds extraordinaires pour l'achat des blés que la guerre de Sicile avait fait renchérir; à cette occasion on frappa une grande quantité de ces deniers, dans l'intention de montrer les efforts du gouvernement pour livrer au peuple le blé à meilleur compte. On comprend très-bien que Caepion s'opposa énergiquement à la proposition d'abolir la *Recognitio* qui avait été exigée jusqu'à cette époque pour les livraisons de blé. — Pison doit être L. Pison fils de L. Pison Caesoninus, consul en 642, et père du consul du même nom en 606. (Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 62.) Ce denier ne s'est pas trouvé en abondance dans les dépôts espagnols, mais cette circonstance ne nous empêchera pas de le classer entre les années 651 et 654, comme nous l'avions déjà fait. (*Ann. de l'Inst. arch.* 1863, p. 62.)

112 av. J.-C.
65 av. J.-C.

(1) Famille inconnue; comparez L. Cassius Caecianus dans une inscription qui n'est probablement pas antérieure au temps d'Auguste. (Gruter, p. 864, n° 11. — Cf. Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. V, p. 166.)

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Tête de Cérès couronnée d'épis. à Deux taureaux attelés à une charrue.

Forme des lettres : AEI, comme dans le nom CAEILIVS de l'inscription d'Ateste (Henzen, n° 5114) qui remonte à l'an 613 ou à l'an 638.

141 ou 116 av. J.-C.

Fabrique : Lettres de l'alphabet latin quelquefois avec des points depuis A jusqu'à X du côté du droit et du revers, accouplées en ordre inverse, comme sur le tableau suivant :

A	B	C	D	E	F	G	H	I	K
X	V	T	S	R	Q	P	O	N	M

(Friedländer, *Oskische Münzen*, p. 87. — Riccio, *Cat.* p. 63, *primo suppl.* p. 6).

Le nombre et la position des points auprès des lettres sont les mêmes sur le droit et sur le revers. — Riccio (*l. cit.*) cite une pièce fourrée sur laquelle se trouvent réunies les lettres G. et C.

Rareté : C.

Dépôts : F (8). MC. (15). RF.FR.C.SC.COLL.SA (3). SF (1). CARR.

(Cohen, pl. XI, *Cassia*, n° 2.)

194 [177]. Vers l'an de Rome 655.

V, 9

99 av. J.-C.

Légendes : — Monétaires : a à AP.CL (*audius*) ; T.MAL- (*lius?*) Q (*uaestores*) VR (*bani*). b à T.MAL (*lius?*) , AP.CL (*audius*) Q (*uaestores*) VR (*bani*) (1).

(1) Eckhel (*Doct. num. vet.*, t. V, p. 250) n'admet pas pour le sigle Q.VR. l'explication *quaestores urbani*, parce que, dit-il, l'indication des magistratures ne se trouve pas sur les anciens deniers. Borghesi, de son côté

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Tête de femme avec le casque ailé; dans le champ derrière la tête un objet triangulaire ou quadrangulaire avec un trou au milieu. ☉ La Victoire dans un trige.

Fabrique : Flan petit, style fin et soigné. — Il existe des pièces de cette espèce avec la contremarque de Vespasien. (Eckhel, *Dort. num. vet.*, t. I, p. CVII.)

Rareté : C.

Dépôts : F (64). MC (99). RF FR.C.SC.COLLA.SA (18). OL

(*Dec.*, XV, 7; *Œuvres compl.* t. II, p. 218), objecte à cette interprétation l'absence de la formule EX.S.C. et propose en conséquence l'explication Q. VR(*binus*). Mais on peut lui répondre que les pièces ne portent déjà plus ni le nom de Rome ni l'indication de leur valeur, que rien n'indique en elles une haute antiquité, qu'elles ont été trouvées à Fiesole et appartiennent par conséquent à l'époque où l'on voit de temps en temps paraître quelques titres de magistrature, sans l'adjonction de la formule EX.SC. (*Voy.* p. 174 et 175.)

Nous ne connaissons dans l'histoire qu'un seul Appius Claudius, qui puisse avoir été questeur dans le second tiers du VII^e siècle. Ap. Claudius, consul en 611, est trop ancien; celui qui fut tribun du peuple en 607 (Appian. *Bell. cir.*, I, 68) et qui fut tué aux portes de Rome en 672 (Plutarch. *Sylla*, XXIX) ne l'est pas assez. L'*Interrex* de l'an 677 (Sallust. *Hist.* I, 49, 22, éd. Dietsch) et qui doit être le même que le consul de 700, est encore moins ancien. Il ne nous reste plus de tous les Claudius qui appartiennent à ces générations que Ap. Claudius, Ap. (non C.) F. Pulcher, fils du consul de 611 et frère cadet du monétaire (n° 176), préteur lui-même en 665, consul à un âge déjà avancé en 675, et qui mourut proconsul de Macédoine en 678. (Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 184, n° 37. — Borghesi, *Dec.* XIV, 9; *Œuvres compl.*, t. II, p. 171.) Ce personnage peut bien en effet avoir été questeur de la ville en 655.

Le nom du collègue de Claudius ne peut être déterminé d'une manière certaine. Le monogramme ne nous fournit pas les éléments de MANL; le prénom de Titus n'appartient pas à la famille Publicia, et par là même *Malleolus* n'est pas plus possible que *Manlius*. En dernière analyse, il ne reste plus d'autre nom que celui de Mallius, famille à laquelle appartenait Cn. Mallius, Cn. F. consul en 649.

(5 dont 1 beau, 3 frustes, 1 à fleur de coin). CARR. LIR (10).
AR (12).

(Cohen, pl. XL, *Urbina*, n° 1 et 2.)

195 [180].

V, 10.

Légendes :...—Monétaire : a ñ C.COIL(ius) CALD(us) (1).
b ñ CALD(us).

Espèces : Denier, sans marque de sa valeur.

Type : Ordinaire. ñ La Victoire dans un bige galopant à gauche.

Fabrique : Lettres de l'alphabet latin depuis A jusqu'à X seules ou accompagnées de points, sur le revers. Ce denier ressemble beaucoup à celui de L. Saturninus, n° 190.

Rareté : C.

Dépôts :	{	a F (4). MC (12). RF.FR.C.SC.SA (3). LIR (1). OL (1 fruste). CARR.
		b F (12). MC (22). RF.FR.C.SC.COLL.SA (7). SF (1). LIR (2). OL (1 fruste). CARR AR (1).

(Cohen, pl. XIII, *Coelia*, n° 2 et 3.)

(1) Cette pièce a été frappée probablement par C. Coelius C. F. Calvus, *homo novus*, d'après l'expression de Cicéron (*de Oratore*, I, 25, 117). Ce personnage avait été tribun du peuple peu après 647 (Oros. V, 15), consul en 660. (Borghesi, *Dec.* XVI, 10, p. 25; XVII, 6, p. 46; *Œuv. compl.*, t. II, p. 280 et 318. — Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 409.) — Cette attribution peut se soutenir quoi qu'on puisse songer aussi au fils de ce même personnage, C. Calvus IMP. AVGUR, n° 286. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 62.)

[J ajouterai qu'il faudrait classer cette pièce parmi les plus récentes de la série si elle est du fils, et parmi les plus anciennes si elle est du père. — Il me paraît difficile avec la place que lui donne M. Mommsen, que le monétaire ait pu être tribun du peuple peu après 647, aussi dans son *Histoire de la monnaie romaine* (texte allemand, p. 563) lui avoir-il appliqué la date approximative de 645, date qui n'est plus admissible, d'après sa nouvelle classification.]

B.

196 [184].

V, 14.

Légende : . . . — Monétaire : $\mathfrak{R}$ C.FVNDAN(ius) Q(uaestor)
et sur le quinaire : $\mathfrak{R}$ C.FVND A. Q. (1).

Espèces : Denier, quinaire, sans la marque de leur valeur (2).

Pl. XXIX, n° 8, v.

Types du denier. Ordinaire. $\mathfrak{R}$ Triomphateur dans un quadriges, le sceptre et la branche de laurier à la main; sur un des chevaux un jeune garçon qui tient une branche de laurier sur l'épaule (3).

Type du quinaire : Tête laurée de Jupiter. $\mathfrak{R}$ La Victoire couronnant un trophée, auprès un captif à genoux et un *carnix*.

Fabrique : Lettres latines avec ou sans points du côté du droit.

Rareté : C.

72 av. J.-C.

(1) Ce personnage est peut-être le père, d'ailleurs inconnu, de C. Fundanius, C. F. tribun du peuple en 687, et beau-père de Varron. (Varro, *de Re rustica*, I, 2, 1. — Borghesi, *Dec.* XVII, 4, p. 32-33; *Œuv. compl.*, t. II, p. 307 et 308. — *Lex de Thermens.*, dans Gruter, p. 500. — Muratori p. 582. — Orelli, n° 3673. — Haubold, *Ant. rom. monum. leg.*, p. 134. — *Corpus inscript. lat.*, n° 204, p. 114.)

(2) La lettre Q. se trouvant également sur le denier ne peut pas être prise, sur le quinaire, comme indication de sa valeur.

101 av. J.-C.

(3) Voy. Cavedoni (*Ann. de l'Inst. arch.* 1839, p. 312), et Borghesi (*loc. cit.*). Le triomphateur représenté ici pourrait fort bien être C. Marius, qui triompha en 653, et dont le fils avait alors une dizaine d'années; le prisonnier qu'on voit sur le quinaire serait alors le roi Teutobodus (Cavedoni, *loc. cit.*), mais on pourrait aussi reconnaître ici un autre triomphateur que Marius, qui aurait eu un fils, ou un jeune parent à mettre sur un des chevaux de son char. (Voy. le n° 245).

Ce denier ne s'est pas trouvé dans les dépôts espagnols. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 62.)

Dépôts : Denier. F (6). MC (10). RF.FR.C.SC.COLL.SA (1).
SF (1). Quinaire. CARR.
(Cohen, pl. XVIII, *Fundania*, n° 1 et pl. XIX, n° 2.)

197 [185].

V, 12.

Légendes : R̄ ROMA, sur le cuivre seulement. — Monétaire : R̄ M.HERENNI(us) (1).

Espèces : Denier, semis, quadrans, once, avec la marque de la valeur, sur le cuivre seulement.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (un semis = 16^{es}).

Types du denier : Tête diadémée de la Piété, PIETAS.

R̄ Homme nu qui s'enfuit, emportant son père sur ses épaules (2).

(1) Herennius est comme Herius un ancien prénom et tout à la fois un nom de famille samnite. (*Voy. nos Unteritalische Dialect.*, p. 261.) Cette famille est fort peu ancienne à Rome; avant la Guerre Sociale nous ne connaissons que les personnages suivants qui lui aient appartenu :

1^o C. Herennius qui, d'après une donnée peut-être erronée, fut *triumvir col. deduct.* en 536. (T. Liv. XXI, 25.).

218 av. J.-C.

2^o Herennius Siculus (Val. Max. IX, 12, 6) qui fut emprisonné en 633, comme ami de C. Gracchus, et qui échappa au supplice par une mort volontaire; il était aruspice et par conséquent selon toute apparence il n'était pas né à Rome et ne fut certainement jamais sénateur.

121 av. J.-C.

3^o C. Herennius qui, en qualité de patron de la famille Maria, refusa de porter témoignage contre C. Marius, dans le procès qui lui fut intenté en 639 (Plutarch. *Marius*, V) et ne fit pas non plus partie du sénat.

115 av. J.-C.

4^o M. Herennius, consul en 661, probablement l'aïeul de Herennius, M. F. Picens, consul en 720 (Orelli, n° 110). Le monétaire peut être le consul de 661, ou son fils, père du consul de 720.

93 av. J.-C.

54 av. J.-C.

(2) Les deux frères, Amphinomus et Anapias de Catane, qui, lors d'une éruption de l'Etna, emportèrent leurs vieux parents sur leurs épaules (Val. Max. V, 4, 4) et furent surnommés *les pieux* (οἱ καλοῦμενοι εὐσεβεῖς, Paus. X, 28, 4). — D'après Solin (V), le lieu de leur sépulture portait le nom de *Campus piorum*. Ils sont représentés sur les monnaies de Catane, tantôt ensemble et tantôt isolément (Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. I, p. 203).

Types du semis et du quadrans : Ordinaires.

— *de l'once* : ☉ Deux cornes d'abondance au lieu de la proue.

Fabrique : Lettres latines, avec ou sans points sur le droit, ou sur le revers.

Rareté : C.

Dépôts : F (19). MC (42). RF.FR.C.SC.COLLA.SA (7). SF (2). OL (1 à fleur de coin).

(Cohen, pl. XIX, *Herennia*, n° 1. — Riccio (bronze), pl. LVII, n° 1, 2, 3.)

ainsi que sur les monnaies de M. Herennius et sur celles de Sextus Pompée. (Eckhel, *loc. cit.*, t. VI, p. 28 et 30.) Dans l'une et l'autre circonstance le type se rapporte en partie à la localité de Catane et en partie à la personne même du monétaire. Le plus ancien Herennius connu d'origine romaine et que rien ne nous empêche de considérer comme le père ou le grand-père de notre monétaire, l'aruspice et l'ami de C. Gracchus, Herennius Siculus peut bien avoir été originaire de Catane. (Borghesi, *Dec.* XV, 4; *Œuvres compl.*, t. II, p. 206.) Quant à la pièce de Sex. Pompée elle a été certainement frappée en Sicile et sans doute à Catane.

Il est bon d'observer sur le denier d'Herennius le rapport frappant qui existe entre ce revers et la tête de la Piété du droit; de même sur la pièce de Sex. Pompée, les deux frères de Catane sont évidemment en rapport avec le surnom de *Pius* qui se lit sur toutes ses pièces; on sait pour quoi Sex. Pompée tenait à constater ainsi sa piété.

Quant au monétaire Herennius, fils ou petit-fils de l'ami de C. Gracchus, en choisissant ce type il voulait probablement faire allusion à la *fidélité* de son aïeul, fidélité qu'il scella de son sang par une mort volontaire; cette explication s'accorde parfaitement avec cette espèce de culte voué aux Gracques, après leur mort. (Plutarch. *C. Gracchus*, XVIII, et notre *Hist. rom.* t. II, p. 123 et 195.) C'est aussi probablement à cause de ce souvenir qu'Herennius, lorsqu'il brigua le consulat, fut préféré à L. Philippus, sans aucun mérite personnel reconnu et sans avoir rendu aucun service signalé, à une époque où un homme nouveau (*novus homo*) parvenait difficilement aux honneurs (Cicero, *Brut.* XLV, 166; *pro Murena*, XVII, 36.)

198 [186].

V, 13.

Légendes : — Monétaire : $\bar{\eta}$ L.IVLI(us) (1).*Espèces* : Denier, sans la marque de sa valeur. As (d'après Riccio).*Pied monétaire du cuivre* : Oncial?*Type de l'argent* : Ordinaire; dans le champ un épi. $\bar{\eta}$ Victoire dans un bige.— *du cuivre* : Ordinaire; d'après Riccio, le nom du monétaire se trouverait inscrit sur la proue (2).*Rareté* : C.*Dépôts* : F (6). MC (6). RF.FR.C.SC.SA (2). CARR.(Cohen, pl. XX, *Julia*, n° 3.)

199 [187].

V, 14.

Légendes : — Monétaire : $\bar{\eta}$ L.IVLI(us) L.F. et au droit CAESAR (3).*Espèces* : Denier, sans la marque de sa valeur.*Types* : Tête imberbe, probablement de Mars, casquée.

(1) Voyez le n° 95.

(2) Cet as, qui est décrit dans le *Catalogue* de Riccio p. 100, ne se trouve pas dans les *Monete delle famiglie di Roma*. — En supposant qu'il soit authentique, ce qui n'est pas prouvé, il est plus rationnel de l'attribuer à ce monétaire ou à son fils (n° 199) qu'à L. Julius, qui vivait au commencement du VII^e siècle. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 59.) Voy. les notes du n° 199.(3) Cette légende convient tout aussi bien au consul de l'année 684 (Drummann, *Geschichte Roms*, t. III, p. 119, n° 20. Comp. p. 126, n° 25) qu'à son fils consul en 690 (Drummann, *loc. cit.*, t. III, p. 120, n° 22); mais l'époque à laquelle cette pièce fut frappée, le 2^e tiers du VII^e siècle, convient mieux au père, qui joignait à son nom l'indication L. F. pour se distinguer de son père L. Julius Sex. F. Caesar, tandis que cette désignation était inutile pour le fils. — Ajoutons que les dépôts espagnols confirment cette attribution. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 62.)

90 av. J. C.

64 av. J.-C.

(Borghesi, *Dec.* I, 4, p. 16; *OEurr. compl.* t. I, p. 146) (1).
 ♀ Vénus dans un char traîné par deux Amours qui volent;
 dans le champ. une lyre.

Fabrique : Lettres latines, quelquefois avec des points,
 aussi bien sur le droit que sur le revers. Flan de très-petite
 dimension.

Rareté : C.

Dépôts : F (10). MC (20). RF.FR.C.SC.SA (4). SF (1).
 CARR.LIR (1) et 1 usé dans le deuxième dépôt d'Oliva.
 (Cohen, pl. XX, *Julia*, n° 4.)

200 [189]. •

V, 15.

Légendes : . . . — Monétaire : ♀ Q. THERM(us). M.F. (2).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur (3).

Type : Tête jeune avec le casque à crinière orné de plu-
 mes. ♀ Deux guerriers combattant; l'un est armé à la ro-
 maine, l'autre qui semble être un barbare porte un casque
 avec des cornes et un bouclier échancré; entre eux un
 guerrier romain renversé.

Rareté : C.

(1) Borghesi (*loc. cit.*) pense qu'il faut reconnaître ici plutôt la tête de
 Rome, et il compare cette tête avec celle qui est figurée sur les monnaies
 de la famille Minucia (Cohen, pl. XXVIII, *Minucia*, n° 5) et sur celles de la
 famille Poblícia (Cohen, pl. XXXIII, *Poblícia*, n° 2, 3, 4). Voy. n° 191, 200.

(2) Ce monétaire ne peut être Q. Minucius Thermus, tribun du peuple en
 692, et préteur en 702, puisque la pièce a été frappée au plus tard en 670. —
 On pourrait plutôt l'identifier avec Minucius Thermus qui brigua en vain le
 consulat pour l'année 690. (Cicero, *ad Atticum*, I, 1, 2.)

(3) L'armure semble indiquer un guerrier thrace (Cavedoni, *Ripost.*,
 p. 109); le type rappellerait donc la mort de Q. Minucius Thermus, consul
 en 561, tué en combattant les Thraces en 565. (Tit.-Liv. XXXVI, 41, 46 et
 49.) — Ce denier a été restitué par Trajan.

62 et 62 av. J. C.
 84 av. J.-C.

64 av. J. C.

193 av. J.-C.
 189 av. J.-C.

Dépôts : F (19). MC (44). RF.FR.C.SC.COLL.SA (7). CARR. LJR (9) et 1 bel exemplaire à fleur de coin dans le deuxième dépôt d'Oliva.

(Cohen, pl. XXVIII, *Minucia*, n° 5.)

201 [190]

V, 16.

Légendes : — Monétaire : Au droit **L.POMPON(ius)** MOLO (1).

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Tête laurée d'Apollon. R^o Numa diadémé et tenant le lituus dans la main droite, sacrifie devant un autel allumé. Près de lui un homme tenant un bouc (2). A l'exergue on lit : **NYMA POMPI(ius)** (3). Pl. XXIX, n° 11.

Fabrique : Elle ressemble à celle des pièces de L. Metellus, C. Malleolus, A. Albinus (n° 191).

Rareté : C.

Dépôts : F (3). MC (9 bien conservés). FR.C.SA (2). SF (1). Il est à remarquer que cette pièce ne s'est pas rencontrée à Roncofreddo.

(Cohen, pl. XXXIV, *Pomponia* n° 2.)

(1) Famille inconnue. Cf. n° 153.

(2) Numa n'a point la tête voilée, suivant l'usage romain ; il paraît donc qu'il sacrifie un bouc à Apollon, suivant les rites grecs. Ceci rappelle un passage de Tite-Live (XXV, 12) qui se rapporte à l'année 542 : *Senatus consultum factum est, ut decemviri sacra graeco ritu facerent, Apollini bove aurato et capris duabus albis auratis.* (Cavedoni, *Nuovi studii*, p. 22.) B.

212 av. J.-G.

(3) La famille Pomponia prétendait descendre de Pompo, fils de Numa. (Plut. *Numa*, XXI.)

202 [192].

V, 17.

Légendes : — Monétaire : $\mathfrak{M}$ M. SERVEILI(us) C.F. (1).*Espèces* : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Ordinaire. $\mathfrak{M}$ Deux cavaliers armés d'épées et de boucliers combattant à pied auprès de leurs chevaux. C'est probablement la représentation d'un des vingt-trois combats singuliers de M. Servilius Geminus Pulex, consul en 552 (2).

202 av. J.-C.

Fabrique : Lettres de l'alphabet grec dans le champ du droit, de l'alphabet latin dans celui du revers, de sorte que les deux alphabets vont en sens inverse. (ΑΩ.ΒΥ.ΧΧ.ΔΦ etc.) Travail assez grossier, probablement d'un atelier de province.

Rareté : C.*Dépôts* : F (13). MC (4). C. SA (1). CARR. LIR.

(Cohen, pl. XXXVII, *Servilia*, n° 4. — Riccio, pl. XLIII, n° 1.)

203 [197].

V, 18.

Légendes : — Monétaire : Au droit M.CATO (3).

83 av. J.-C.

(1) Voy. les n° 124 et 146 avec les notes. — Ce personnage est probablement le plus jeune des deux frères qui combattaient en 672 dans l'armée des aristocrates (*optimatum*). (Velleius Paterculus, II, 28. — Cf. Licinian. p. 27, édit. de Bonn.) Il n'est pas connu dans l'histoire, tandis que son frère obtint les honneurs du triomphe en 666, et plus tard le titre d'Isauricus. — Ce denier n'a ni la marque de sa valeur, ni le nom de Rome, mais des lettres alphabétiques. Il a dû être frappé vers le milieu du VII^e siècle.

83 av. J.-C.

(2) Voyez au n° 124 la généalogie de cette famille.

95 av. J.-C.

91 av. J.-C.

(3) Ce personnage est sans doute le père de Caton d'Utique qui mourut pendant qu'il brigait la préture, après 659, année de la naissance de son fils, et avant 663, comme il résulte de la tutelle confiée alors à M. Livius Drusus, mort en 663. (Aul. Gell. XIII, 20, 14). Cette attribution est d'au-

Espèces : Denier et quinaire, sans la marque de leur valeur.

Type du denier : Tête de femme diadémée; à côté le mot ROMA, qui, à cause de la légende complémentaire VICTRIX du revers, se rapporte évidemment à la tête. (Borghesi, *Dec. IV*, 4, p. 14; *OEuvres compl.* t. I, p. 234.) R Victoire ailée, assise tenant une palme et une patère; rarement à la place de ce dernier attribut, on voit une couronne de laurier (Borghesi, *Dec. IV*, 4; *OEuvr. compl.*, t. I, p. 232); à l'exergne, le mot VICTRIX; sur le siège quelquefois ST.... (1).

Type du quinaire : Tête jeune couronnée de lierre. Le revers semblable à celui du denier, sans les lettres ST.

Fabrique : Sur le quinaire on voit des lettres latines et rarement des lettres grecques du côté du droit (*voyez Riccio, Cat. p. 171*, contrairement à ce que dit Cavedoni, *Ripostigli*, p. 121), ou bien des lettres numérales depuis I jusqu'à XX, ou bien encore des symboles accessoires. Les deux côtés ont été imités plus tard sur les deniers italiotes. On trouve aussi cette pièce avec la contre-marque IMP.VES. (Bor-

tant moins douteuse que les deniers du fils, que nous verrons plus tard frappés vers 705, sont essentiellement pareils à ceux de son père, et que toutes les indications monétaires concourent à la même présomption. Elle est encore confirmée par la découverte des dépôts espagnols. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1873, p. 63.)

49 av. J.-C.

(1) Allusion à l'édicule consacré à la *Victoria Virgo* par Caton l'Ancien, grand-père du monétaire, après ses succès en Espagne, en 561 (T.-Liv. XXXV, 9). L'explication des lettres ST par le mot *stipendium* (Borghesi, *Dec. IV*, 4; *OEuvres compl.*, t. I, p. 234) ou *stata, stabilis* (Cavedoni, *Saggio*, p. 58) n'est pas satisfaisante.

193 av. J.-C.

ghesi, *Dec.* III, 8; *OEuvr. compl.*, t. I, p. 211), et elle a été restituée par Trajan.

Rareté : C.

Dépôts : Denier. F (32). MC (25 bien conservés). RF.FR. C.SC.COLL.SA (2). CARR.CI (5).

Quinaire. RF.CARR.

(Cohen, pl. XXXV, *Porcia*, n^{os} 5 et 6.)

204 [200].

V. 19.

Légende : — Monétaire : $\mathfrak{L}$ L.COT(1a) (1).

Espèces : Denier, avec la marque de sa valeur.

Types : Tête de Vulcain; dans le champ des tenailles, le tout dans une couronne de myrte. $\mathfrak{A}$ Aigle éployé sur un foudre dans une couronne de laurier, type des monnaies de Lipara : il rappelle la conquête de cette île par L. Cotta en 502. (Cavedoni, *Saggio*, p. 132.)

262 av. J.-C.

Forme des lettres : $\mathfrak{X}$.

Fabrique : Bord dentelé, lettres de l'alphabet latin sur le droit ou sur le revers, rarement sur les deux côtés à la

(1) Ces monnaies ne peuvent, à cause de la dentelure du bord, appartenir à une époque antérieure à l'année 662; le monétaire n'est donc pas ce L. Aurelius Cotta qui, vers l'an 651, déploya comme tribun du peuple tant d'activité dans le procès de Caepion (Cic. *de Oratore*, II, 47, 197), et qui plus tard devint préteur (Cic. *ibid.*, III, 11, 42; *Brutus*, XXXVI, 137; LXXIV, 259), mais ce monétaire doit être le fameux L. Cotta, préteur en 684 et consul en 689, appartenant au parti modéré et qui, selon tout apparence, rencontra beaucoup d'obstacles dans sa carrière. Il peut fort bien avoir été monétaire avant l'année 670; Galus, son frère aîné, brigua le tribunat du peuple dès l'année 663. Les dépôts espagnols confirment cette attribution. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 63).

92 av. J.-C.

103 av. J.-C.

70 et 65 av. J. C.

84 av. J.-C.

91 av. J.-C.

fois. (Riccio *Cat.* p. 47.) Riccio (*Monete di famiglia* p. 2) cite cinq exemplaires fourrés de cette pièce.

Rareté : C.

Dépôts : F (6). MC (6). FR.SC.COLL.SA (2). OL (2 frustes). CARR.

(Cohen, pl. VII, *Aurelia*, n° 7. — Riccio, pl. VIII, n° 2).

205 [202].

V, 20.

Légendes : M ROMA, sur le cuivre; au droit ROMA, sur l'argent. — Monétaire : M L.MEMMI(us) GAL(eria); mais sur le cuivre L.MEMMI seulement (1).

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur; as, semis, quadrans, avec cette marque.

Pied monétaire du cuivre : Oncial; la moyenne de deux as = 23^{rs}.

Type du denier : Tête de Saturne; derrière la tête dans le champ la harpé. M Vénus dans un bige, couronnée par l'Amour, qui s'approche d'elle en volant.

Type du cuivre : Ordinaire; la proue du revers est ornée d'une tête de femme (Vénus) couronnée par l'Amour.

Fabrique : Bord dentelé. Lettres de l'alphabet latin avec ou sans points, tantôt du côté du droit, tantôt sur le revers. Ces pièces sont souvent fourrées. (Riccio. *Monete di famiglia*, p. 2.)

Rareté : C.

(1) Pour la généalogie de cette famille, voyez les notes du n° 226. La dentelure du bord et le poids de l'as nous ont déterminé à placer cette série à cette époque, et les dépôts espagnols ont confirmé notre attribution. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 63.)



Dépôts : F (9). MC (21). RF.FR.C.SC.COLLA.SA (3). OL (3 dont 1 fruste et 2 à fleur de coin). CARR.LIR (1).

(Cohen, pl. XXVII, *Memma*, n° 2 et pl. LIX, n° 1, 2, 3.)

206 [203].

V, 21.

Légende : ♂ ROMA, sur le cuivre seulement. — Monétaire : ♂ C.SVLPICI(us) C.F.; sur le cuivre C.SVLPI. C.F. (1).

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur, as, (2) et quadrans, avec cette marque.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (un as = 28^{es}).

Types du denier : Têtes des Pénates couronnées de myrte, ou de laurier, D(ri) P(enates) P(ublici). Voy. le n° 177 (3). ♂ Deux hommes tenant chacun une lance dans la main gauche et la main droite étendue sur une truie couchée par terre avec ses petits (h).

63 av. J. C.

(1) Il est difficile de dire avec quelque certitude quel est ce monétaire; c'est peut-être C. Sulpicius, préteur en 691 (Cic. *Catilin.*, III, 3, 8), ou comme le pense Borghesi (*Dec.*, XI, 8; *Œuvres compl.*, t. II, p. 33; cf. le travail de Borghesi, *Censori*, p. 87; *Œuvres épigr.*, t. II, p. 60), le Galba qui servait dans la guerre de Mithridate (Appian. *Mithridot.*, XLIII. — Plutarque., *Sylla*, XVII). Il ne faut pas le confondre avec Σεργίλλος (Servilius) dont parle Plutarque (*Sylla*, X. — Cf. le n° 146). La dentelure de la pièce indique l'époque de son émission.

(2) As (Riccio, *Cat.*, pl. VI, n° 6. — Borghesi, *Dec.*, XI, 8; *Œuv. compl.*, t. II, p. 29 et 30).

La planche LXVII de M. Cohen donne la légende C.SVLPI pour l'as et pour le quadrans, sans les lettres C.F. qui se voient sur la planche XLV de Riccio.

(3) La légende comme le type du revers font allusion à Lavinium, ville qui semble avoir été le berceau de la famille Sulpicia. (Cf. Tacit. *Annal.*, III, 48.)

(4) Allusion au prodige qui fixa l'emplacement pour la fondation de Lavi-

Types du cuivre : Ordinaire. Sur l'un des côtés de l'as on voit une palme au lieu du signe | (?)

Fabrique : Bord dentelé. Lettres latines sur le revers.

Rareté : C.

Dépôts : F (1). MC (10). RF.FR.C.SA (1). SF (1). CARR (1, *Bull. de l'Inst. arch.* 1861, p. 127). LIR (2 à fleur de coin dans le 2^e dépôt d'Olive).

(Cohen, pl. XXXVIII, *Sulpicia*, n° 1 et pl. LXVII, n° 1 et 2. — Riccio, pl. XLV, n° 1, 2, 3).

207 [204].

V, 22.

Légendes : Au droit ROMA, sur le denier, ou bien, mais rarement P(ublica)E. S(enatus) C(onsulto) ; jamais sur l'as. — Monétaire : Ɱ LENT(ulus), MAR(celli) F(ilius) (1).

num où devaient être déposés les Pénates de Troie. Ces personnages qui sont le plus souvent représentés armés, semblent être les Pénates eux-mêmes (Dionys. Halicarn. I, 66) ; ils apparurent à Énée, dans un songe, et lui promirent l'empire de Rome après celui de Lavinium. (Aur. Victor, *de Origine gent. rom.*, XII. — Dionys. Halicarn. I, 56. — Cf. Schwegler, *Römische Geschichte*, t. I, p. 285. — Borghesi, *loc. cit.* ; *Œuvr. compl.* t. II, p. 30).

(1) Le premier Lentulus Marcellinus que nous rencontrons dans l'histoire, est P. Lentulus, fils de M. Claudius Marcellus, (Cic. *Brut.*, XXXVI, 136) qui combattit à Aquae Sextiae, en 652 (Plutarque. *Marius*, XX et XXI. — Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 404, n° 23) et père de Cn. Cornelius P. F. Lentulus Marcellinus, consul, en 698, (Drumann, *l. cit.*, t. II, p. 405, n° 31). Il était donc né au plus tard en 636, mais vraisemblablement plus tôt, ce qui s'accorde également avec l'âge de M. Claudius Marcellus Aemilianus, son frère (Drumann, *l. cit.*, t. II, p. 404, n° 24 et 25). C'est donc à tort qu'on confond d'ordinaire ce personnage avec P. Lentulus Marcellinus qui fut envoyé à Cyrène comme premier questeur, en 679 (Sallust., *Hist.*, II, 39, éd. de Dietsch) ; il nous paraît plus vraisemblable que ce dernier personnage est son fils aîné, mort de bonne heure, suivant tout apparence, et, par conséquent, un frère de Gnaeus, consul en 698. Il se pourrait également que Lentulus Marcellinus, qui servit sous les ordres de Pompée, en qualité

102 av. J.-C.

56 av. J.-C.

118 av. J.-C.

75 av. J.-C.

56 av. J.-C.

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur; as avec cette marque (1).

Pied monétaire de l'as : Oncial, (moyenne de deux as = 25^{es}).

Type de l'argent : Tête d'Hercule jeune avec la peau de lion et la massue; dans le champ derrière la tête un bouclier. R Rome debout armée du casque et de la lance, couronnée par le Génie du peuple qui tient une corne d'abondance; le tout dans une couronne de laurier.

Type de l'as : Ordinaire; dans le champ la triquéttra (2).

Forme des lettres : Γ (Cavedoni, *Appendice A*, p. 231).

67 av. J.-C.

de lieutenant, dans la guerre contre les Pirates, en 687 (*Appian. Mithridat.*, XCV.—*Florus*, I, 40, éd. Jahn), au lieu d'être le père du consul de 698, fût le même personnage que Publius, questeur en 679, ou peut-être le consul Gnaeus lui-même. — La légende peut se lire de deux manières différentes : *Lentulus Mar(celli) F(ilius)*, et alors elle se rapporterait au père; ou bien *Lentulus Mar(cellinus) F(ilius)*, et alors elle indiquerait l'un des fils. La première leçon a été adoptée par Eckhel (*Doct. num. vet.* t. V, p. 188), et cette opinion est corroborée par l'exemple parfaitement semblable de Albinus Brutus F; d'ailleurs, il est tout naturel que le père ne s'intitule pas simplement P. *Lentulus P. F.*, parce que ainsi on aurait pu le confondre

71 av. J.-C.

avec P. Cornelius P. F. *Lentulus Sura*, son contemporain et consul en 683. Enfin, toutes les indications monétaires prouvent que la pièce de bronze doit avoir été frappée avant la réduction de l'as à une demi once, et avant la complète disparition du nom de Rome sur les deniers, c'est-à-dire avant l'année 665 (comp. p. 168); elle ne peut donc point appartenir au questeur de l'an 679.— Cette attribution est confirmée par les dépôts espagnols. (*Ann. de l'Inst. arch.* 1863, p. 63).

89 av. J.-C.
75 av. J.-C.

(1) L'as ne se trouve ni dans Cohen ni dans Riccio. *Voy. Capranesi, Ann. de l'Inst. arch.* 1842, p. 131. — Arneth. *Synopsis num. rom.*, p. 30, n° 4. — Borghesi, (*Dec.* XVII, 6, p. 49; *Œuvres compl.*, t. II, p. 32ⁿ) cite un as inédit de la collection d'Ailly.

212 av. J.-C.

(2) Borghesi (*loc. cit.*) pense que la triquéttra fait allusion à la conquête de Syracuse par M. Claudius Marcellus, en 512; depuis lors Syracuse fut toujours sous le patronage de cette famille, et chaque année elle célébrait la fête de Marcellus. (*Drumann, l. cit.*, t. II, p. 309).

Fabrique : Une lettre latine ou grecque seule ou avec des points, sur le droit et sur le revers.

Rareté : Avec le nom de Rome, peu commun ; avec P.E. S.C. R.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} \text{Avec ROMA : F (4). MC (5). RF. FR. C. SC.} \\ \text{SA (1). CARR. AR (3).} \\ \text{Avec P.E.S.C. : SA.} \end{array} \right.$

(Cohen, pl. XIV, *Cornelia*, n° 5 et 6).

208 [205].

V, 23.

Légendes : $\mathfrak{R}$ ROMA, sur le cuivre ; quelquefois au droit EX A(*rgento*) PV(*blico*), sur l'argent. — Monétaire : $\mathfrak{R}$ C.FABI(us) C.F. (1).

(1) Nous hésitons fort à adopter l'ancienne opinion remise en honneur par Borghesi (*Dec.* IV, 2 et *Dec.* XVII, 6, p. 49 ; *Œuv. compl.*, t. I, p. 227 et 228, et t. II, p. 320), d'après laquelle l'oiseau ressemblant à un ibis qui se voit au revers de ces monnaies, ferait allusion au surnom de *Buteo*. On peut se demander d'abord, si l'oiseau appelé *Buteo*, $\epsilon\pi\iota\omicron\pi\chi\omicron\varsigma$, sorte de vautour, répond bien à celui que l'on voit ici. De plus, les Fabius auxquels appartient le surnom de *Buteo*, qui étaient patriciens, ne sont plus mentionnés après le sixième siècle, et autant que nous sachions, ils n'ont jamais porté le prénom Gaius. L'attribution du surnom *Buteo* à un neveu de Scipion Émilien nous paraît le résultat d'une erreur (*Appian. Hisp.*, LXXXIV). Au reste le nombre des emblèmes qui peuvent faire allusion à un cognomen, comme *Purpureo* (n° 64), *Silanus* (n° 78), *Gragulus* (n° 129), *Malleolus* (n° 191), *Crassipes* (n° 242) est beaucoup plus restreint qu'on ne le suppose communément. — Il est par conséquent très-vraisemblable que ces pièces, qui ont été frappées peu de temps avant 665 (comp., p. 468) (ce qu'indique encore l'absence du cognomen) n'appartiennent pas à un membre de l'ancienne et illustre famille Fabia, et que le monétaire en question est fils de C. Fabius Hadrianus, préteur en 670 (C. Fabius, T.-Liv., *Epit.* LXXXIV et LXXXVI. — C. Fabius Hadrianus, Schol. *ad Cic. in Verrem*, p. 194, éd. Orelli. — Fabius Hadrianus, Oros. V, 20. — Hadrianus, Cic. *in Verrem*, I, 27, 70 et V, 36, 91. — Val. Max., IX, 10, 2. — Diodor. *Fragm. Vatic.*, p. 138, éd. Dindorf).

89 av. J.-C.

84 av. J.-C.

Espèces : Denier et as, sans la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Oncial (un as = 22^{sr}).

Type du denier : Tête de femme voilée et tourelée. $\mathfrak{M}$ La Victoire dans un bige ; au-dessous un oiseau ressemblant à un ibis ou à une cigogne (1).

Type de l'as : Ordinaire ; le même oiseau en avant de la proue.

Fabrique : Lettres latines avec ou sans points sur le revers des pièces où se trouvent les sigles EX.A.PV ; lettres latines ou grecques avec ou sans points du côté du droit sur les autres.

Rareté : C.

Dépôts : Avec EX.A.PV. : F (5). MC (25). RF. C. COLL. SA (1). SF.

Sans ces lettres : MC.RF.FR.C.SC.COLL.SA (3). CI (9).

(Cohen, pl. XVII et XVIII, *Fabia*, n^{os} 7 et 8 et pl. LIV, n^o h).

209 [206].

V, 24.

Légende : Au droit PV(*blice*). — Monétaire : $\mathfrak{M}$ M.LVCI-LI(us) RVF(us) (2).

(1) Cavedoni reconnaît dans cet oiseau un *buteo*, espèce de héron, d'après Pline (*Hist. nat.*, X, 8, 9 : *Buteonem appellant Romani familia etiam ex eo cognominata, cum prospero auspicio in ducis (Fabii) navi sedisset*). Pline le confond à tort avec le fabuleux *ττορρορ*. Mais la forme que lui a donnée le graveur convient parfaitement au *butio* ou *buteo qui in paludiferis bubit aquis* (*Philom.* 42, ap. Wernsdorf, *Poetae latini minores*, t. VI, p. 396) ; et sa position sur la proue du navire au revers de l'as offre une coïncidence frappante avec le texte de Pline (Cavedoni, *Nuovi studii*, p. 19. — Cf. *Revue numism.*, 1857, p. 355). B.

(2) Cette famille n'est pas connue d'ailleurs. Borghesi (*Censori*, p. 55 ; *Œuvres épigraph.*, t. II, p. 37, pense que le monétaire M. Lucilius pourrait

Espèces : Denier, sans la marque de la valeur.

Type : Tête de femme avec le casque ailé, le tout dans une couronne de laurier. ♂ La Victoire dans un bige galopant à droite.

Rareté : C.

Dépôts : F (20). MC (20 bien conservés). RF. FR. C. SC. COLL.SA (5). OL (1 à fleur de coin, le plus beau de toute la trouvaille). CARR. LIR (7).

(Cohen, pl. XXV, *Lucilia*. — Riccio, pl. XXVIII).

210 [207].

V, 25.

Légendes : ♂ ROMA, sur le cuivre seulement ; au droit ARG(ento) PVB(lico), sur l'argent. — Monétaire : ♂ L.SENTI(us) C.F. (1).

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur ; quadrans, avec cette marque.

Pied monétaire du cuivre ?

Type de l'argent : Tête de Rome avec le casque ailé. Pl. XXIX, n° 10.

Être le même personnage que le tribun du peuple auquel le censeur (celui de l'année 690 selon toute apparence) M' Acilius infligea une fustigation (Fronto, *ad M. Caes.*, V, 26, 27, éd. Mal). Cependant le denier porte la légende PV (*blice*) et ne semble pas avoir été frappé longtemps avant 670 (p. 168) ; alors l'attribution de Borghesi n'est plus vraisemblable.

64 av. J. C.

84 av. J.-C.

(1) Personnage inconnu. C'est probablement le fils de C. Sentius, préteur et propréteur de Macédoine de 665 à 667 (Oros., V, 18. — T.-Liv., *Epit.* LXX. — Plutarch. *Sylla*, XI. — Varro, *ap. Plin.*, *Hist. Nat.*, XIV, 15, 96. — Cic. *in Verrem*, III, 93, 217 ; *pro Planco*, VIII, 19 ; *in Pisonem*, XXXIV, 64. — Cf. Borghesi, *Dec.* XVI, 2, p. 5 ; *Œuv. compl.*, t. II, p. 240). Cette famille semble n'avoir adopté que plus tard le surnom de Saturninus. (Cf. Cic. *pro Planco*, *l. cit.*). — Quant à l'époque, on peut comparer ce que nous avons dit à la page 168. — Cette attribution est confirmée par les dépôts espagnols. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 63).

89 et 87 av. J.-C.

♁ Jupiter tenant le sceptre, et le foudre dans un quadriga galopant à droite.

Type du cuivre : Ordinaire.

Fabrique : Lettres latines du côté du revers.

Rareté : C.

Dépôts : F (11). MC (20 bien conservés). RF.FR.C.SC. COLL.SA (3). CARR.LIR (7).

(Cohen, pl. XXXVII, *Sentia*. — Pour le quadrans, voy. Riccio, pl. LXIV).

211 [208].

V, 26.

Légende : ♁ P(ublice). — Monétaire : ♁ P.SERVILI.M.F. et au droit RVLLI (1).

Espèces : Denier, sans marque de sa valeur.

Type : Buste casqué de Pallas avec l'égide (2) sur la poitrine. ♁ La Victoire tenant une palme, dans un bige galopant à droite.

On rencontre aussi cette pièce avec la contremarque IMP.VES. Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. I, p. CVII. — Borghesi, *Dec.* III, 8 ; *Œuvres compl.*, t. I, p. 210. — Riccio, *Cat.*, p. 185.

Rareté : C.

(1) Ce monétaire est sans doute P. Servilius Rullus, dont parle Pline (*Hist. nat.*, VIII, 51, 210), et dont le fils, qui portait le même nom, fut tribun du peuple en 691. — Voyez ce que nous avons dit p. 169 au sujet de la date de cette pièce.

(2) Cavedoni (*Ripostigli*, p. 132) voit avec quelque vraisemblance dans ce type, semblable à celui du triens frappé par d'autres monétaires de la famille Servilla, une allusion au triens que vénérât cette famille. (Voy. les n^{os} 124 et 146.) Nous avons cité le passage de Pline relatif à ce culte à la page 317, note ?.

Dépôts : F (8). MC (38). RF.FR.C.SC.COLL.SA (12). SF (2). CARR.LIR (5).

(Cohen, pl. XXXVIII, *Servilia*, n° 6).

212 [209].

V, 27.

Légende : ⌚ ROMA, rarement sur le denier et sur l'as, quelquefois en monogramme ⌚A (Cabinet de Berlin) ; jamais sur le quinaire, le sesterce, le semis et le quadrans. ⌚ EL(ege) P(apiria?), souvent sur le sesterce.—Monétaire : ⌚ L.PISO.L.F.FRUGI, sur quelques deniers ; ⌚ L.PISO.FRUGI, sur la plupart des deniers et sur l'as, le semis et le quadrans a ; ⌚ PISO FRUGI sur quelques deniers, ou bien ⌚ L.PISO.L.F. et au droit FRUGI. Au droit PISO. ⌚ FRUGI ou ⌚ FRUGI seulement, sur le sesterce ; ⌚ L.PISO sur le quadrans b. On rencontre aussi FRVG. ou FRV. au lieu de FRUGI (1).

(1) C'est Borghesi (*Annates de l'Inst. arch.*, 1849, p. 12) qui le premier a expliqué la légende E.L.P. par *Ex lege Papiria*, loi de l'an 605. Nous avons vu plus haut qu'en effet cette loi est la loi généralement connue sous le nom de *Plautia-Papiria*, et qui fut promulguée cette même année. Elle conférait le droit de citoyen romain à tous les confédérés italiotes en masse et contenait différentes dispositions relatives aux monnaies (voy. p. 73 et 149). Le grand nombre de ces monnaies peut être attribué avec beaucoup de vraisemblance aux frais occasionnés par la Guerre Sociale. On a dû convertir alors en argent monnayé la réserve en lingots qui se trouvait dans le trésor public ; c'est à cette circonstance que nous devons de savoir à combien se montait cette réserve en 603 (voy. p. 109, note 2). Il est probable qu'à cette époque le triumvirat monétaire n'était pas encore une magistrature régulière (p. 56) et que le Sénat confia en 605 ou 606 à Pison (n° 212) et à Silanus (n° 213) des pouvoirs spéciaux pour une émission extraordinaire de monnaies.

89 av. J.-C.

97 av. J.-C.

89 et 88 av. J.-C.

Le premier de ces deux personnages est vraisemblablement L. Piso Frugi L.F.L.N. (Cic. *in Verrem*, IV, 25, 56 et 57) dont la naissance ne peut être postérieure à l'année 642, époque approximative de la mort de son père, alors

112 av. J.-C.

Espèces : Denier, quinaire, sesterce, as, semis, quadrans ; la marque de la valeur se trouve rarement sur le denier ; jamais sur le quinaire et le sesterce, presque toujours sur le cuivre.

Pied monétaire du cuivre : Semi-oncial.

Type du denier : Tête laurée d'Apollon. $\mathfrak{A}$ Cavalier au galop tenant dans la main droite une palme, un fouet, une hache, un trident, une épée ou une torche.

— **du quinaire** : Même tête. $\mathfrak{A}$ La Victoire debout tenant une palme et une couronne.

— **du sesterce** : Même tête. $\mathfrak{A}$ Cheval au galop.

— **de l'as** : Tête de Janus. $\mathfrak{A}$ Ordinaire ; au-dessus de la proue *a* Victoire tenant une palme ; *b* quelquefois deux navires avec leurs rames, leur proue et leurs aplustres (Riccio).

— **du semis et du quadrans** : *a* Ordinaire.

— **du quadrans** : *b* Tête d'Apollon. $\mathfrak{A}$ Un gouvernail et une ancre en sautoir.

Forme des lettres : $\left. \begin{array}{l} \text{\textcircled{X}} \\ \downarrow \end{array} \right\} = 50 \text{ toujours ; } \Gamma \text{ quelquefois.}$

Fabrique : Dans le champ lettres latines quelquefois accompagnées de points ; doubles lettres latines le plus souvent en monogramme ; chiffres entre autres CC|CC (10,000)

87 av. J.-C.

74 av. J.-C.

préteur en Espagne. Voy. Drumann, *Geschichte Roms.* t. II, p. 83, n° 17. Pison se porta accusateur de P. Gabinius en 67 ou peu après (Cic. *Div. in Caec.* XX, 64. — Drumann, *loc. cit.* t. III, p. 63) et devint lui-même préteur en 680 (Cic. *in Verrem*, I, 46, 119 ; IV, 25, 56) ; c'est lui encore qui passe à bon droit pour être le père de C. Pison, le mari de Tullia, né vers 670 (n° 270). Les monnaies s'accordent avec ces données ; en effet celles de L. Pison ont dû être frappées, comme nous l'avons vu, en 665 ou 666, et celles de C. Pison sont la copie de celles de son père, comme cela arrive presque toujours quand le père et le fils sont successivement monétaires (voy. p. 181).

(Cavedoni, *Ripost.*, p. 60). Symboles accessoires, sur le droit et sur le revers (1).

Rareté : Le denier *a* est commun ; il a dû être frappé en grande quantité, puisque l'on a un coin marqué du chiffre 10,000.

Denier *b* R⁺. — Quinaire R. — Sesterce R⁺.

Dépôts : { Denier, F(211).MC(186 bien conservés). RF.
FR.C.SC.COLL.SA(33).SF(7).CARR.
LIR(30).AR(18).
Quinaire. CARR.

(Cohen, pl. IX, *Calpurnia*, n° 3 à 21 et pl. L, n° 3, 4, 5, 6. — Riccio, pl. X, n° 6, 7, 8, 9, 10 et pl. LIV, n° 1, 2, 3, 4, 5).

213 [210]. Vers 665 ou 666.

V, 28.

89 ou 90 av. J.-C.

Légende : ROMA, au revers sur les deniers *a*, *b* ; au droit sur le denier *c* ; toujours sur le denier *a*, quelquefois sur les deniers *b*, *c* ; au droit ROMA ou bien EL(eg)P(*apiria*?) sur le sesterce, jamais sur le cuivre. — Monétaire : Æ D. SILANVS.L.F. sur les deniers ; Æ D.SILANVS, sur quelques deniers de la variété *a* et sur le sesterce (2).

(1) Cavedoni (*Nuovi studii*, p. 4) cite d'après Eckhel et Sestini les lettres grecques Ε, Δ, Ξ, Π, Ω, comme se trouvant quelquefois sur les deniers de la famille Calpurnia. L'ouvrage de M. le baron d'Ailly fournira les plus minutieux détails sur les symboles et les lettres accessoires.

B.

(2) Nous ne connaissons ni le monétaire ni son père ; d'ailleurs le nom de L. Silanus ne se trouve mentionné nulle part au temps de la République, car Silanus qui fut gouverneur d'Asie en 678, s'appelait, d'après les manuscrits de Plin (*Hist. nat.* II, 35, 100. — Cf. XXXV, 11, 131, et surtout les notes de Haase dans son *Velleius Patereulus*, II, 42, 3), Silanus et non L. Silanus. L'attribution de l'inscription de Canosa (*Inscript. Neapol.* n° 641) :

76 av. J.-C.

Espèces : Denier et sesterce, sans la marque de leur valeur, as et semis (1), avec cette marque.

Pied monétaire du cuivre : Semi-oncial.

Pl. XXX, nos 1, 2,
3, 4, 5.

Type du denier : a Tête de femme avec le casque ailé.

â Victoire ailée dans un bige galopant à droite.

b Tête diadémée de Salus avec le nom SALVS écrit au-dessous; autour un torques (2). â La Victoire dans un bige; au-dessous une mouche.

c Masque de Silène couronné de branches de pin, au-dessous quelquefois une charrue, le tout dans un torques. La charrue fait peut-être allusion au surnom Bubulcus que portait la famille Junia.

â Victoire ailée dans un bige, galopant à droite; dans le champ, au-dessous un carnix.

Type du sesterce : Semblable à celui du denier a.

— du cuivre : Ordinaire.

Fabrique : Denier. a Lettres latines depuis A jusqu'à X du

L. SILANO M. F. D. N. PR. AVGVRI à Silanus qui était gouverneur d'Asie en 678 (comme le suppose Borghesi, *Ann. de l'Inst. arch.*, 1849, p. 15) est devenue fort douteuse, surtout depuis qu'il est moins certain que ce gouverneur s'appelât positivement Lucius; l'omission du nom de famille indique d'ailleurs une époque plus récente. Il est beaucoup plus vraisemblable que ce monument appartient à L. Silanus qui brigua inutilement le consulat en 733 (Dio Cass. LIV, 6. — Borghesi, *loc. cit.* p. 22, n° 17) et qui peut bien avoir été le fils de M. Silanus, lieutenant de César en 700 (Borghesi, *ibid.*, n° 15) et le petit-fils de D. Silanus, gouverneur de l'Espagne en 653 (Borghesi, *ibid.*, n° 6). On ne connaît d'ailleurs aucun D. Silanus L. F. qui pourrait avoir été monétaire en 665 ou 666, car le consul de l'an 692 était le fils d'un Marcus (Borghesi, *loc. cit.* n° 10). Le poids cité par Reinesius (II, 56) avec la légende : D. IVNIVS, L. F. SILANVS Q. VRB. est d'une authenticité fort douteuse.

(1) Le semis est cité par Riccio, *Cat.*, p. 126.

(2) Allusion au temple consacré à la Santé par L. Junius Bubulcus Brutus en 542, peut-être aussi à la parenté des Silanus avec les Manlius Torquatus. (Borghesi, *Ann. de l'Inst. arch.* 1849, p. 8).

31 av. J.-C.

54 av. J.-C.

101 av. J.-C.

89 ou 88 av. J.-C.

212 av. J.-C.

côté du droit, chiffres depuis I jusqu'à XXX sur le revers. (Borghesi, *Dec.*, V, 3; *OEuvr. compl.*, t. I, p. 256).

b Lettres latines du côté du droit et symbole accessoire sur le revers, quand le nom de Rome ne s'y trouve pas.

c Quelquefois lettres latines sur le droit.

Rareté : Deniers *a*, *b* C. — *c* R. — Sesterce R².

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ F(106).MC(162 bien conservés).RF.FR.} \\ \quad \text{C.SC.COLL.SA(17). SF(2). CI(44 beaux).} \\ b \text{ F (12). MC (10). RF.FR.C.COLL.SA (2).} \\ \quad \text{CI (2 beaux).} \\ c \text{ F (7). MC (2 bien conservés). RF.FR.} \\ \text{Sans distinction de type. CARR.LIR (12).} \end{array} \right.$

(Cohen, pl. XXIII, *Junia*, n° 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et pl. LVI, n° 3).

214 [213].

V, 29.

Légende : — Monétaire : Æ Q. TITI(us) (1).

Espèces : Denier, quinaire, as, sans la marque de leur valeur; semis, triens, quadrans avec cette marque.

Pied monétaire du cuivre : Semi-oncial.

Type du denier : *a* Tête avec une longue barbe pointue, et un diadème ailé. Æ Pégase volant (2).

(1) La famille Titia est connue comme famille sénatoriale depuis le VII^e siècle; on trouve Sex. Titius, tribun du peuple en 656; mais le nom du monétaire n'est cité nulle part, car on ne peut le confondre avec Q. Titius, qui s'occupait de négoce et qui vint trouver Sylla en 668, après la bataille de Chéronée (Plutarch., *Sylla*, XVII); en outre on doit plutôt lire Q. Tillius que Q. Titius dans le texte de César (*Bell. civ.* III, 42), puisque l'on rencontre un Q. Tillius Sossius dans les actes des frères Arvales, 63 ans après J. C.

(2) Le type de la tête barbue reste encore inexpliqué. Voy. Borghesi, *Dec.* XI,

99 av. J. C.

86 av. J.-C.

Type du denier b Tête diadémée et couronnée de lierre d'une Bacchante. $\approx$ Semblable à celui du denier a.

- *du quinaire* : Buste ailé de la Victoire. $\approx$ Semblable à celui du denier a.
- *de l'as* : Ordinaire. Tête non laurée de Janus, avec une longue barbe pointue. (Borghesi, *Dec.* VII, 5, p. 12; XI, 2, p. 12; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 338 et t. II, p. 11); à côté de la proue un croissant, une palme, ou les bonnets des Dioscures.
- *du semis* : Tête laurée d'Apollon. $\approx$ Minerve casquée dans un quadrigé, et tenant la lance. (Borghesi, *Dec.* VII, 5; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 338) (1).
- *du triens* : Masque barbu de Silène couronné de lierre (Borghesi, *Dec.* VII, 4; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 336 et 337). $\approx$ Cérès tenant deux torches, devant elle un porc; autour une couronne de laurier. (Bor-

1 et 2; *Œuv. compl.*, t. II, p. 5 et 7). Ce savant croit reconnaître le Mercure gaulois dans une tête semblable sur les monnaies gauloises de cuivre.

[Il est plus vraisemblable que les monnaies gauloises de Tatinos sont une imitation ou contrefaçon de celles de Q. Titius (*Revue numismatique*, 1817, t. XII, p. 254). — On pourrait attribuer cette tête à Bacchus Pailax. (*Ann. de l'Inst. arch.* t. XI, p. 316. — Cavedoni, *Nuovi studii*, p. 26). — Ch. Lenormant (*Nouv. galerie myth.* p. 6) veut y reconnaître le dieu Mutinus Titinus. Cf. *Revue num.* 1838, t. III, p. 11)].

B.

Quant au Pégase, ce type pourrait également être gaulois. (Borghesi, *Dec.* XI, 1 et 2, p. 13; *Œuv. compl.*, t. II, p. 12). — Ce denier a été restitué par Trajan.

(1) Ces types se retrouvent sur le denier contemporain de C. Vibius Pansa, n° 216 a. Le nombre disproportionné d'exemplaires des deniers b trouvés dans le dépôt de Fiesole a fait croire à Cavedoni (*Ripostigli*, p. 200) que le denier a n'était pas encore en pleine circulation lorsque ce dépôt fut enfoui; mais les autres dépôts montrent que ce nombre disproportionné ne prouve rien; on peut l'expliquer en supposant que le propriétaire du dépôt venait de recevoir au moment de l'enfouissement et pour une raison quelconque 400 deniers tous semblables et sortant de la monnaie.

ghesi, *Dec.* VII, 4; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 335 et suiv.) (1).

Type du quadrans : Tête semblable à celle du denier *a*.

⌘ Masque de Silène comme sur le droit du triens.

Fabrique : Très-grossière, les as souvent de forme presque ovale. (Borghesi, *Dec.* XI, 2, p. 12; *Œuvr. compl.*, t. II, p. 10).

Rareté : C.

Dépôts :	{	Denier <i>a</i> F (39). MC (70 bien conservés).
		RF. FR. C. SC. COLL. SA (16). SF (3). CI (43 beaux).
		Denier <i>b</i> F (400). MC (45). RF. FR. C. SC. CI (77 beaux). COLL. SA (15). SF (5). CARR. LIR (21).
		Quinaire RF. CARR.

(Cohen, pl. XXXIX, *Titia*, n° 1, 2, 3 et pl. LXVIII, n° 1, 2, 3, 4).

215 [214].

V, 30.

Légendes : Au droit A(rgento) PV(blico) sur le denier *b* et quelquefois aussi sur le denier *a*. — Monétaire : ⌘ L.TI-TVRI(us) L.F.SABINVS sur l'as; ⌘ L.TITVRI(us), et au droit SABIN(us) sur le denier (2).

(1) On donne ordinairement à tort cette pièce pour un quadrans. Les types sont semblables à ceux des deniers contemporains de C. Vibius Pansa n° 216 *d*, pour le droit et 216 *c*, pour le revers.

(2) Ce monétaire est peut-être Titurius, qui eut un commandement dans la guerre de Sertorius (Sallust., *Hist.* II, 28, éd. de Dietsch), et dont le fils Q. Titurius Sabinus fut lieutenant de César. — Quant à l'as avec la légende TVRIL dont parle M. Cohen, p. 318, n° 1, voici comment Borghesi s'exprime à ce sujet : *Posseggo ancor io quest' asse, sul quale leggo chiaramente TVRIL. Tuttavolta la corrispondenza del peso e della fabbrica mi fa dubitare, che*

Espèces : Denier et as, sans la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Semi-oncial.

Type du denier : a Tête du roi T. Tatius, à côté on voit les lettres TA(*tius*) (en monogramme), ou bien une palme.  Deux jeunes gens enlevant des jeunes filles. — Enlèvement des Sabines.

b Même tête; ordinairement dans le champ une palme.  Une jeune fille (Tarpéia) élevant les bras et ensevelie sous les boucliers que jettent sur elle des hommes debout à ses côtés; au-dessus un croissant et une étoile (1).

c Même tête.  Victoire dans un bige, tenant une branche de laurier.

Type de l'as : Ordinaire, quelquefois au-dessus de la proue, la Victoire tenant une palme et une couronne. La tête de Janus ressemble quelquefois à celle que l'on voit sur l'as de Q. Titius, n° 214 (2).

sia uno dei soliti della Tituria, in cui si sono consuete le prime lettere dell' epigrafe (L. Ti.) TVRI.L. (f.) e risparmiata l'ultima per angustie di spazio. Per mancanza poi di metallo non è leggibile la leggenda dell' esergo, che deciderebbe ogni questione. (Lettre à M. Mommsen). L'empreinte qu'en donne Riccio (*Cat.*, p. 194, pl. VI, n° 8) semble favorable à cette supposition; il faut observer cependant que Capranesi (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1842, p. 134 et pl. O, n° 14) a publié un semis avec la légende L. TVR en monogramme et que Riccio (*l. cit.*) a fait connaître un quadrans avec TVR également en monogramme. — Cf A. de Barthélemy, *Revue num.* 1859, p. 188 et pl. V, n° 1.

(1) Properce (V, 4, 23) fait aussi jouer un rôle à la Lune dans l'histoire de Tarpéia et il paraît que l'édicule de la Lune sur la Graecostasis se rattache à cette tradition (Kal. Pinc. a. d. IX K. Sept.). Sur les deniers de P. Pétronus Turpilianus on voit également tantôt la mort de Tarpéia, et tantôt un croissant et une étoile, ce qui est une coïncidence digne de remarque.

(2) Lorsque le dépôt de Fiesole fut enfoui, il n'y avait en circulation que les deux premières espèces (Cavedoni *Ripostigli*, p. 200). — Un dépôt

(Borghesi, *Dec.* XI, 2, p. 12; *Œuvr. compl.*, t. II, p. 11).

Fabrique : Le denier *c* est d'un travail différent et beaucoup plus soigné que celui des deniers *a*, *b*. (Cavedoni, *Append.* A, p. 183).

Sur le denier *c*, lettres latines ou chiffres romains jusqu'à CV, même D, M, seuls ou suivis de chiffres, jusqu'à XVIII, ou bien chiffres grecs, ou bien encore symboles accessoires du côté du revers (1).

Rareté : C.

Dépôts : Denier *a* F (18). MC (90 bien conservés). RF. FR. C. SC. COLL. SA (18). SF (3). CARR. LIR (5).

Denier *b* F (10). MC (96 bien conservés). RF. FR. C. SC. COLL. SA (12). CARR. LIR (1).

Denier *c* MC (67). RF. FR. C. SC. COLL. SA (11). SF (6). CARR. LIR (1).

(Cohen, pl. XXXIX, *Tituria*, n° 1, 2, 3, 4, 5, 6 et pl. LXVIII).

216 [215].

V, 31.

Légendes : ♂ ROMA sur les as *b* et *c*. — Monétaire : ♂ C. VIBIVS. C.F. et au droit PANSa, sur les deniers; ♂ C. VIBI. PANS sur l'as *b* et sur le semis; ♂ C. VIBIVS sur l'as *a*; ♂ C. VIBI sur le quadrans et le sextans *c*, ainsi que sur l'as *b* (Cabinet de Berlin); ♂ C. PANSa sur l'as *c* (2).

de 1216 deniers trouvés à Glulia (province de Teramo) consistait presque exclusivement en monnaies de la famille Tituria. (*Bull. de l'Inst. arch.* 1839, p. 180).

(1) Morell (*Sestia*, III) et Eckhel (*Doct. num. vet.*, t. V, p. 94) citent un denier de ce monétaire dont le droit se trouve réuni au type d'un quinaire de L. Sestius proquesteur de Brutus.

(2) A en juger par la ressemblance du nom et du type, comme d'après l'époque déterminée par les indices monétaires, ce personnage est sans doute

Pl. XXX, n° 6. 17.

Espèces : Denier et as *b*, *c*, sans la marque de leur valeur; as *a*, semis, quadrans, et sextans, avec cette marque (1).

Pied monétaire du cuivre : Semi-oncial.

Type du denier : *a* Tête laurée d'Apollon. $\hat{A}$ Pallas casquée dans un quadriges, tenant un trophée et un bouclier. *Voy.* le semis n° 214.

b Le même quadriges sur les deux faces.

c Tête laurée d'Apollon. $\hat{A}$ Cérès marchant, tenant deux torches dans les mains; devant elle un porc; quelquefois une couronne de laurier entoure le type. *Voy.* le triens n° 214.

d Masque de Silène couronné de lierre; au-dessous un thyrses, des *tintinnabula*, des crotales ou un triangle. (Borghesi, *Dec.* VII, 4; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 335. — *Comp.* le triens, n° 214). $\hat{A}$ Masque barbu de Pan avec des oreilles de chèvre, allusion au surnom du monétaire (Eckhel *Doct. Num. vet.*, t. V, p. 340); au-dessous un pedum, des flûtes ou la syrinx.

Type de l'as : *a* Ordinaire.

b Tête de Janus. $\hat{A}$ Trois proues.

c Tête de Janus. $\hat{A}$ Trois proues, au-dessus les têtes des Dioscures, deux étoiles et une palme (2).

43 av. J.-C. le père de C. Vibius C. F. C. N. Pansa, consul en 711, sur le compte duquel nous ne savons du reste rien si ce n'est qu'il fut proscrit en 672 ou 673 (Dio Cassius, XLV, 17).
82 — 81 av. J.-C.

(1) Les pièces de cuivre appartiennent sans doute au père puisqu'il n'en fut frappé aucune à Rome, lorsque le fils battait monnaie en 711.

(2) Sur un des as de la collection Borghesi la tête de Janus n'est pas laurée et a une barbe pointue, absolument comme sur l'as de Q. Titius n° 214. (Borghesi, *Dec.* VII, 5; *Œuvr. compl.* t. I, p. 339 et 340).

Type du semis : Ordinaire.

— **du quadrans et du sextans** : Buste ailé de la Victoire. $\mathfrak{N}$ Proue de navire.

Forme des lettres : On trouve Y parmi les lettres gravées sur le denier a.

Fabrique : Sur les deniers, a, b, c, chiffres avec ou sans points, ou lettres latines avec ou sans points. Les lettres M. et X. accompagnées de trois points (Riccio, *Cat.*, p. 200) rendent inadmissible l'opinion de Cavedoni (*Ripost.*, p. 142) qui voyait dans S.S. etc. les indications de diverses fractions de l'as. Sur le denier d, symboles accessoires se rattachant aux têtes des divinités, sur les deux côtés.

Rareté : Deniers a, c, C². b, R. d, R².

Dépôts : Denier a F (46). MC (323 bien conservés). RF. FR. C. SC. COLL. SA (30). SF (14). CARR. LIR (19).

Denier b MC (4 bien conservés). RF.

Denier c F (4). MC (2 bien conservés). RF. SA (1). CARR. LIR (1).

Denier d MC (3 bien conservés). FR. CARR.

(Cohen, pl. XLI, *Vibia*, n° 3, 4, 5, c, 7, 8, 9, 10 et pl. LXIX, n° 1, 2, 3.)

217 [63].

Légendes : $\mathfrak{N}$ ROMA (manque quelquefois. Voy. Riccio, *Cat.* p. 206). — Monétaire : $\mathfrak{N}$ VNI (1).

Espèces : Pièce d'un sesterce et demi(?), sans la marque de sa valeur (2).

(1) Borghesi (*Dec.* XVII, 5; *Œur. compl.*, t. II, p. 311) suppose que ces pièces appartiennent à Clandius Unimanus, préteur en 605 (*Oros.* V, 4. — *Florus*, I, 33, éd. de Jahn. — *Aur. Victor, de Viris illustr.* LXXI). Cependant tout concourt à leur faire assigner une date beaucoup plus récente.

(2) Il est aussi difficile de déterminer précisément la valeur de cette monnaie que sa date. — Si l'on admettait la supposition de Borghesi, nous

Pl. XXX, n° 8.

Type : Tête laurée d'Apollon. R La Victoire couronnant un trophée.

Rareté : R¹.

(Cohen, pl. XII, *Claudia*, n° 1.)

218 [196].

Légendes : R ROMA.

Espèces : Pièce d'un sesterce et demi, rarement avec la marque de sa valeur IS (1).

aurions ici le seul exemple d'un demi-victoriat portant un nom de monétaire; mais si cette pièce est de fabrique plus récente, elle doit valoir ou un sesterce et demi (*voy.* n° 218) ou représenter le quinaire. Le type convient également à ces deux espèces, et le poids 1^{re},78 (Berlin) et 1^{re},34 (suivant Borghesi) ne décide rien. La présence de cette pièce parmi d'autres quinaires à Valfenera est en faveur de la dernière supposition. (*Voy.* p. 102, note 2.)

[Les observations de M. Mommsen dans les *Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, *passim*, et la comparaison de cette pièce avec les autres monnaies divisionnaires de cette époque m'ont décidé à la classer provisoirement à la fin de la 5^e période. Ce qui est positif, c'est qu'elle est de fabrique récente et n'appartient pas au milieu du 6^e siècle, comme notre auteur l'avait cru d'abord, en la classant à la première période.] B.

(1) Cette espèce de monnaie sur laquelle on voit régulièrement des contre-marques d'ouvriers ne peut être antérieure à l'année 630 (p. 176) et appartient probablement au second tiers du 7^e siècle. Nous avons vu plus haut (p. 85 et suiv.) qu'on pouvait considérer ces pièces comme une continuation, ou plutôt comme une nouvelle émission des demi-victoriats. Le poids confirme cette opinion; quant au type, il est certainement une réminiscence de l'ancien victoriat, mais il ne reproduit pas celui de l'ancien demi-victoriat. Cette espèce n'a jamais été frappée en grande abondance.

Lorsque l'on recommença à frapper des quinaires, on leur donna un type pareil à celui du victoriat, et on leur assimila ce qui restait dans la circulation d'anciens victoriats ou demi-victoriats. La nouvelle pièce d'un sesterce et demi frappée alors pour la première fois reçut un type assez sem-

Types : Tête laurée d'Apollon. ♂ La Victoire couronnant un trophée. Pl. XXIX, n° 12.

Fabrique : Ordinairement lettres latines avec ou sans points, ou bien des points seuls (Borghesi, *Dec.* XVII, 2, p. 19; *Œuvr. compl.*, t. II, p. 296 et 297) ou des chiffres (Riccio, *Monete di fam.*, p. 262) ou bien des emblèmes particuliers (quatre torches, ou quatre quenouilles) (1).

Rareté : R.

(Cohen, *Incertaines*, pl. XLIII, n° 16.)

219 [211].

Légendes : ♂ L.P.D.A.P. (2).

blable à celui du quinaire sur lequel la tête de Jupiter est remplacée quelquefois par celle d'Apollon.

Le demi-victoriat, comme nous l'avons déjà remarqué en son lieu (p. 102), peut fort bien être une pièce d'un sesterce et demi, avec sa valeur indiquée par **IS** au lieu de **S**; quant aux pièces à peu près semblables sur lesquelles on voit quatre flambeaux ou la légende **VNI** (n° 217) on peut fort bien ne pas les placer à l'époque du victoriat et les considérer ou comme des pièces d'un sesterce et demi, ou comme des quinaires d'une époque plus récente.

(1) Nous avons donné plus haut sous le n° 3 (cf. p. 222) cette monnaie sur laquelle on voit la tête d'Apollon, et au revers la Victoire couronnant un trophée, et dans le champ quatre flambeaux que Cavedoni (*Ripost.*, p. 156, not. 140) regarde comme quatre quenouilles. Nous l'avons considérée comme un demi-victoriat, à cause de l'existence prétendue d'un victoriat tout à fait pareil. Mais tandis que la pièce avec la tête d'Apollon est indubitable, la pièce analogue avec la tête de Jupiter n'est connue que par le témoignage de Riccio (*Mon. di fam.*, p. 262). Le silence du *Catalogue* de cet auteur (p. 23) semble prouver qu'en effet elle n'existe pas. Ainsi tombe l'objection que l'on pouvait faire contre ce que nous avons établi dans la note précédente, que les pièces où l'on voit la Victoire au revers de la tête d'Apollon n'appartiennent pas à la série des victoriats mais au nouveau quinaire émis en vertu de la loi Clodia. Il est probable, quoique nous ne le sachions pas positivement, que les quatre flambeaux sont une marque particulière d'ouvrier plutôt qu'un emblème de monétaire.

(2) Ces lettres n'ont point encore été expliquées d'une manière satisfaisante. Borghesi (*Dec.* VIII, 3; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 379) a proposé de lire :

Espèces : As, semis, triens, quadrans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Semi-oncial.

Type : Ordinaire.

(Cohen, *Incertaines*, pl. LXX, n° 9. — Riccio, pl. XXXVII, *Plautia*, n° 5 et 6 et pl. LXII, n° 3, 4.)

220 [212].

Légendes : **ROMA**. — Monétaire : **M. FABRINI(us)** (1).

Espèces : Semis, triens, quadrans, sextans, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire de l'as : Se rapproche plus de la demi-once que de l'once.

Type : Ordinaire.

(Cohen, pl. LIV, *Fabrinia*, n° 1, 2, 3, 4.)

90-81. J.-C.

Pièces de la Guerre Sociale, de 664 à 672.

221 [216].

Légendes : **ITALIA** (sur les deniers *k* au droit, *l* tantôt au droit, tantôt au revers, *m* au revers); **VI-III** sur les deniers *a*, *b*, *n* au revers, *e*, *h* au droit. Les deniers *c*, *d*, *f*, *g*, *i*, sans légende.

L.P(lautius) D(ecianus) A(edilis) P(lebeius); mais jamais les édiles plébéiens n'ont frappé des monnaies de cuivre. (Voy. p. 54). Cavedoni (*Bullet. de l'Inst. arch.*, 1844, p. 187) supposait que l'on pouvait interpréter ces sigles par **Lege Papiria Diminutum Assis Pondus**, mais la seconde moitié de cette restitution n'est basée sur aucune preuve solide, tandis que la première est en quelque sorte confirmée par les légendes des sestercies de Pison et de Silanus (n° 212 et 213). On pourrait peut-être lire **Lege Papiria De Aere Publico**.

(1) Famille inconnue. L'époque de ces pièces est incertaine, mais la faiblesse de leur poids prouve qu'elles ne peuvent pas être fort anciennes.

Espèces : Deniers *a*, *b* (?) avec le signe X, *l* avec les signes X ou XVI indifféremment, les autres, sans la marque de leur valeur.

Types : *a* Tête de femme avec le casque ailé; devant X. *⌚* Les Dioscures galopant la lance en arrêt; au-dessus deux étoiles. (Friedländer, *Oskische Münzen, Bundesgenossen Krieg*, pl. IX, n° 7.)

b La même tête; dans le champ une couronne. *⌚* Les Dioscures s'élançant en sens inverse avec leurs lances tournées vers la terre. (Riccio, *Mon. di città*, p. 8) (1).

c Tête d'un Dioscure (ou de Vulcain d'après Cavedoni, *Bull. de l'Inst. arch.* 1853, p. 123), coiffée d'un bonnet conique lauré; au dessus une étoile. *⌚* Minerve ou l'Italie (Avellino, *Bull. arch. nap.* II, p. 8 et 25) casquée, armée d'une lance et d'un bouclier dans un bige galopant à droite. (Friedländer, *loc. cit.*, pl. X, n° 22.)

d Buste de femme casquée, à gauche, dans le champ I. *⌚* Personnage couvert d'une peau de lion, armé d'une épée et tenant une lance dans la main gauche; il pose la main droite sur la tête d'un taureau dont on ne voit que la partie antérieure. Le taureau est l'emblème de l'Italie. (Friedländer, *loc. cit.*, n° 23.)

e Tête de femme laurée à gauche. *⌚* Figure debout, casquée et revêtue de la cuirasse, tenant la lance de la main droite, et la main gauche appuyée sur le parazonium, posant le pied sur une enseigne militaire (ou un casque?); à côté la partie antérieure d'un taureau couché, à l'exergue une lettre ou un chiffre qui varie. (Friedländer, *loc. cit.*, pl. IX, n° 1.)

f Buste casqué de femme à gauche, la poitrine couverte

(1) Ce type a été copié des deniers de la famille Servilia. *Voy.* n° 124.

d'une cuirasse, et couronné par la Victoire. η Personnage armé d'une cuirasse; à côté de lui un demi-taureau et un trophée avec quatre boucliers. (Friedländer, *loc. cit.*, pl. XI, n° 5.)

g La même tête à droite couronnée par la Victoire. η Deux guerriers dont l'un tient une lance et a la tête ceinte d'un diadème, se tendent les mains; à côté, l'avant d'un navire portant une espèce de pavillon (?); sur le pont du navire deux boucliers et deux lances; à l'exergue la lettre A ou d'autres signes. (Friedländer, *loc. cit.*, pl. X, n° 13. — Borghesi, *Bull. de l'Inst. arch.* 1851, p. 61.) Il est hors de doute que ce type fait allusion à l'alliance conclue entre les peuples italiotes et Mithridate, et à la descente sur les côtes d'Italie, promise par ce dernier. (Diodor. Sicul., t. II, p. 540, éd. Wess. — Friedländer, *loc. cit.*, p. 84.) (1).

h, i, k Tête de femme laurée, tantôt à droite tantôt à gauche. η Jeune homme agenouillé devant une lance, tenant un porc, que huit guerriers, quatre de chaque côté, touchent avec la pointe de leurs épées. (Friedländer, *loc. cit.*, n° 11, 12, 18.) Ce type fait probablement allusion au traité des Fourches Caudines, l'an 433. *Voy.* n° 111.

321 av. J.-C.

Pl. XXX, n° 9.

l Tête de femme laurée à droite; devant X. η L'Italie, casquée, la lance dans la main droite, et la main gauche posée

(1) Ursinus (*Famil. Rom.*, p. 72) et après lui Morell (*Cornelia*, pl. V, n° II) donnent une pièce semblable avec la légende **SVLA.IMP.** Borghesi (*Dec. VIII*, 1; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 373 et suiv.; *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1851, p. 61) et Cavdoni (*Bullet. de l'Inst. arch.*, 1837, p. 200; 1843, p. 143; 1844, p. 24; 1850, p. 202) croyant à son existence ont cherché à expliquer cette légende singulière; mais nous ne l'avons rencontrée nulle part, et nous sommes assuré qu'elle n'existe pas au Cabinet de France où l'on prétendait qu'elle se trouvait. (*Voy.* Friedländer, *Oskische Münzen*, p. 84.) L'erreur d'Ursinus est assez excusable à une époque où l'on connaissait peu les chiffres ainsi que les lettres tracées de droite à gauche et renversées qui se trouvent souvent à l'exergue des pièces de la Guerre Sociale.

sur le parazonium, assise sur des boucliers et couronnée par la Victoire debout derrière elle. (Friedländer, *loc. cit.*, pl. X, n° 14, 15 et 16.)

m Tête de femme diadémée. $\mathfrak{M}$ La Victoire assise, tenant une palme à la main (1). (Friedländer, *l. cit.*, pl. X, n° 17.)

n Tête de Bacchante, couronnée de lierre, à droite; le tout dans une couronne de laurier. $\mathfrak{N}$ Taureau terrassant une louve, dans le champ une lettre osque. Ce type fait allusion à la destruction de Rome par l'Italie.

Forme des lettres : X et lettres osques.

Fabrique :

toujours sur le revers.

a Quelquefois des chiffres osques.
Sur les variétés *c*, *n*, lettres osques ou symboles accessoires dans le champ. (Riccio, *Mon. di città*, p. 7.)

e Lettres osques ou chiffres à l'exergue.

f, *g*, *i* Chiffres osques à l'exergue.

h Lettres osques.

k Lettres latines isolées ou disposées deux par deux (2) la première réunie avec la dernière : AX et ainsi de suite, (Friedländer, p. 86) ou bien chiffres à l'exergue.

l, *n* Quelquefois des lettres latines à l'exergue ou dans le champ.

Rareté : Toutes ces variétés sont rares, surtout *b*, *d*, *h*, *m*, *n*.

Dépôts : *e* MC (1). *g* MC (1).

222 [217].

Légende : *a* $\nabla \mid \searrow \exists \Gamma \vdash \sqsupset$. — Monétaire : Au droit $\Pi \Pi \Pi \Pi \Pi \Pi \searrow$.
 $\searrow \vdash \Gamma \nabla \mathfrak{M} \searrow$. légende circulaire autour de la tête entre double grènetis.

(1) Cf. *Vitula*, nom donné à la Victoire. Piso ap. Macrob. *Saturn.*, III, 2.

(2) Voy. *suprà*, p. 387.

b Tête casquée, à droite, avec des favoris le long des joues et le menton rasé (Mars). $\mathfrak{A}$ Semblable au n° 224, *h*, *i*, *k*, avec quatre guerriers au lieu de huit. (Friedländer, *loc. cit.*, pl. IX, n° 10.)

c Comme le n° 224 *b*. (Friedländer, *loc. cit.*, pl. IX, n° 8.) Pl. XXX, n° 10.

c^s Semblable; seulement au lieu de la légende osque on lit ITALIA du côté du droit. (Friedländer, n° 20; à Berlin, Munich, Paris) (1).

d Tête imberbe, casquée à gauche. $\mathfrak{A}$ Semblable au dernier *b*, mais avec deux guerriers au lieu de quatre. (Friedländer, *l. cit.*, pl. IX, n° 9.)

e Tête de femme couronnée de lierre à droite. $\mathfrak{A}$ Taureau frappant de ses cornes une louve renversée à terre. (Friedländer, *loc. cit.*, pl. IX, n° 6.)

f Tête de femme casquée à gauche. $\mathfrak{A}$ Comme au n° 224 *e*. (Friedländer, *l. cit.*, pl. IX, n° 3.)

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \times c, c^s, \times b. \\ \mathfrak{A} \text{ dans ITALIA (d'après les exemplaires de Berlin et de Munich).} \end{array} \right.$

Fabrique : *f* Lettres osques sur le revers.

Rareté : R.

225 [218].

Légendes : Au droit $\nabla \text{I} \text{J} \text{ET} \text{I} \text{J}$. — Monétaire : $\mathfrak{A} \text{OMI} \text{I} \text{J} \text{V} \text{J}$.
10. (Friedländer, pl. IX, n° 2) (2).

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur.

(1) Un exemplaire du Cabinet de France porte au revers la légende ITALIA et n'a pas de nom osque.

(2) La quatrième lettre du nom n'est pas un I, comme l'a lu Swinton, mais un K, comme le disent Avellino, (*Bull. arch. Nap.*, t. VI, p. 78-79.)

Type : Semblable au n° 224 e.

Fabrique : Lettres osques à l'exergue sur le revers.

Rareté : R².

224 [219]. (probablement de 664 à 666).

Légendes : Au droit ITALIA. — Monétaire : $\bar{\eta}$ Q. SILO (1).

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Semblable au n° 224 h, i, k. (Friedländer, *loc. cit.*, pl. X, n° 49.)

Rareté : Un seul exemplaire connu, au Cabinet de France. (Millingen, *Sylloge of anc. coins*, pl. I, n° 1.)

225 [220].

Légendes — Monétaire : $\bar{\eta}$ IM 21-31. IM.

Espèces : Aureus, sans marque de sa valeur (2).

Pl. XXX, n° 11.

Friedländer (p. 77) et Riccio (*Mon. di città*, p. 6); ce qui est encore confirmé par l'exemplaire acheté à la vente Northwick pour le Cabinet de Berlin. La cinquième lettre d'après Swinton, qui l'a copiée sur deux exemplaires, est un l, et d'après Riccio qui a cru voir deux lettres, l i; d'après Avellino, c'est l; l'exemplaire de Berlin est malheureusement usé à cet endroit. C'est probablement la lecture de Swinton qui est la bonne. En effet, *Luvkis* ou *Luvikis* est employé comme prénom sur une lame de plomb trouvée à Capoue (*Bull. arch. Nap. N. S. t. V*, p. 100). L'histoire ne parle pas d'un général Italiote qui ait porté le nom de N. Lucius Maril F.

68 ansav. J. C.

(1) Comparez le n° 222, p. 424, note 2. — Q. Pompeidius Silo mourut en 666. (Tit.-Liv., *Epit.* LXXVI.)

(2) Cette monnaie, connue depuis 1830, a passé au Cabinet de France avec la collection de M. le duc de Luynes. (Riccio, *Mon. di città*, App. p. 14.) La légende en langue osque est caractéristique et si correcte qu'aucun faussaire italien n'eût été alors en état de l'inventer. Tous les indices monétaires concourent à prouver son authenticité; on n'a jamais pu lui opposer une seule preuve plausible ni même réfuter ce que M. Friedländer (*Osk. Münzen*, p. 73 et suiv.) dit en sa faveur; au contraire, depuis lors le duc de

Poids : Égal au statère d'or attique (p. 116).

Type : Tête de Bacchante couronnée de lierre à droite. à Ciste mystique contre laquelle est appuyé un thyrses orné d'une bandelette flottante. Sur la ciste, une nébride.

Rareté : Exemplaire unique, au Cabinet de France. (Friedländer, *Oskische Münzen*, p. 73.)

Monnaies trouvées dans le dépôt de Cingoli, enfouies vers 671 et frappées de 668 à 671. 86-83 ans av. J.-C.

226 [226].

Légendes : Au droit EX.S.C.—Monétaires : R L.C. MEMIÉS. L.F. GAL(eria) (1).

Luynes, l'un des premiers numismatistes pratiques, a démontré avec certitude l'authenticité de cette pièce remarquable. (Pinder et Friedländer, *Beiträge zur älteren Münzkunde*, I, p. 176.) Cf. *supra*, p. 116.

(1) Il est évident, d'après les documents que nous possédons, que les deux frères Lucius et Gaius qui ont fait frapper le denier n° 226, ont servi ensemble en qualité de questeurs dans l'armée opposée à Sertorius; Cicéron (*pro Balbo*, II, 5) dit positivement que Gaius occupa cette charge, mais comme nous savons que ce personnage fut préteur en 696, il ne peut être en même temps le questeur Memmius qui fut tué en 679 à la bataille de la Turia. 88 av. J.-C. 73 av. J.-C.

Le denier au type des Dioscures avec la légende L. MEMMI. a été, d'après tous les indices monétaires, classé vers le milieu du VII^e siècle, et attribué au plus ancien membre connu de cette famille, portant le prénom de Lucius, sous le n° 175. Le denier n° 205 avec la légende L. MEMMI. GAL. et ayant pour type le char de Vénus, aussi bien que les pièces de cuivre qui s'y rattachent, semble beaucoup plus récent, et d'après les lettres qui se trouvent dans le champ et d'autres indices, peut se placer entre les années 662 et 665. En effet d'une part le denier est dentelé et s'est trouvé à Fiesole et de l'autre le cuivre appartient au système oncial; il a donc été probablement frappé par le second L. Memmius, beau-frère de Pompée, pendant son triumvirat monétaire. Les pièces de cuivre de C. Memmius (n° 151) ne se distinguent de celle de Lucius que par la légende; elles portent les unes et les autres des symboles relatifs au culte de Vénus, symboles qui ne se voient ni sur les anciens de- 92 et 89 av. J.-C.

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur (1).

Types : Tête de Saturne ; derrière elle la faucille ou harpé.

- 111 av. J.-C. niers de la même famille, ni sur les plus récents. (n° 175, 296.) On peut donc les attribuer avec vraisemblance au frère de ce Lucius ; mais il se peut aussi qu'elles aient été frappées par son oncle qui fut tribun du peuple en 643. C'est pour cette raison que nous les avons classées avant Sylla ; enfin les deniers avec la légende **L. C. MEMIES L. F. GAL.** ne peuvent pas, quoi qu'en dise Borghesi (*Dec.* XVII, 6, p. 46 ; *Œuv. compl.* t. II, p. 318), être attribués aux deux frères de la première génération ; car s'ils avaient été frappés avant l'année 654, on en aurait trouvé dans le trésor de Fiesole ; or comme il ne s'en est pas rencontré un seul à Fiesole, et qu'ils étaient en grand nombre et d'une belle conservation dans le dépôt de Montecodruzzo, ils ont dû être frappés entre les années 607 et 675 ; de plus le type est le même que celui des deniers frappés par le beau-frère de Pompée pendant son triumvirat monétaire. Les deux frères Memmius, comme nous l'avons dit, servaient alors ensemble dans l'armée d'Espagne en qualité de questeurs ; la mention du **S. C.**, sur les monnales militaires, convient parfaitement aux monnales frappées par des généraux du parti de Sylla, et se retrouve encore sur les deux deniers n° 237 et 238 ; l'absence des pièces de cuivre correspondantes, l'archaïsme des lettres, singulier pour cette époque, la fabrique à demi-barbare, tout semble s'accorder pour faire croire que ces monnales ont été frappées en Espagne, et pour les faire attribuer aux questeurs **L. et C. Memmius** ; il faut encore remarquer que d'après Cicéron (*pro Balbo*, II, 5), **C. Memmius** n'arriva pas en Espagne en même temps que Pompée en 677, mais qu'il s'y trouvait avant lui ; on pourrait donc admettre que les deux frères furent envoyés en Espagne avant Annus et dès l'année 672 pour y combattre Sertorius, et que ce fut alors qu'ils frappèrent ces deniers.
- 77 av. J.-C. [D'après ce que nous avons vu ci-dessus, il faudra faire remonter ces deniers à quelques années plus haut, si comme tout porte à le croire, le dépôt de Cingoli a été enfoui en 671 au plus tard. Il est vrai qu'il ne s'y trouvait qu'un seul denier des frères **L. et C. Memmius**, ce qui peut faire penser qu'à l'époque de son enfouissement ils étaient encore fort rares en Italie.]
- 82 av. J.-C.

B

- 86 av. J.-C. (1) Borghesi (*Dec.* I, 7, p. 19 ; *Œuv. compl.* t. I, p. 149) propose d'attribuer le denier de **L. MEMMI.** (n° 205) et les pièces de cuivre de **C. MEMMI.** (n° 151) à la même émission, mais cette combinaison ne nous paraît pas possible ; les trouvailles prouvent que les deniers de **L. et C. Memmius** sont postérieurs à l'année 666, tandis que les pièces de cuivre sont du système oncial et par conséquent frappées avant 665. D'ailleurs nous avons vu
- 89 av. J.-C.

♀ Vénus dans un bige couronnée par l'Amour volant au devant d'elle (1).

Forme des lettres : L (et non l).

La consonne M n'est pas redoublée. — Le nominatif du pluriel de la seconde déclinaison se termine en *es*.

Fabrique : Presque barbare. (Eckhel, *Doct. num. vet.* t. V, p. 96 et p. 251.) Lettres latines avec ou sans points du côté du droit.

Rareté : C.

Dépôts : MC (44 bien conservés). RF.FR.C.SC.SA (2). SF (1). CARR.LIR (1). CI (1).

(Cohen, pl. XXVII, *Memmia*, n° 3.)

(p. 54) que les magistrats autres que les triumvirs monétaires et qui ne battaient monnaie qu'en vertu d'un *sénatus-consulte* ne frappaient ordinairement que des pièces d'argent, et si ces deux monnaies avaient la même origine, pourquoi les lettres S. C. qui se trouvent sur l'argent ne se verraient-elles pas aussi sur le cuivre ? Enfin à cause de la différence du style et de l'orthographe, il semble qu'on doit attribuer plutôt une commune origine au denier de L. Memmius et aux pièces de cuivre qui portent le même nom (n° 205), et les séparer de celles qui portent le nom de Gaius et qui appartiennent, sans doute, à une autre émission.

(1) Vénus couronnée par l'Amour se voit sur toutes les monnaies des deux frères Memmius (n° 151, 205) ; voilà pourquoi, comme l'a très-bien remarqué Borghesi (*Dec.* I, 7, p. 20 ; *Œuv. compl.* t. I, p. 150), Lucrèce (I, 1-28) dans la belle dédicace de son poëme au plus jeune des deux frères, invoque Vénus comme sa protectrice :

Memniadae nostro quem tu, Deu, tempore in omni
Omnibus ornatum voluisti excellere rebus.
Æneadum genetrix hominum divumque voluptas
Alma Venus.

Te sociam studeo scribundis versibus esse,
Quos ego de Rerum Natura pangere conor.

Pour mettre plus de clarté dans la classification des monnaies de la famille *Memmia* nous en donnons ici la généalogie.

C. Memmius tribun militaire en 620. (Frontin. *Strategem.* IV, 1, 1. — Plutarch.

Apophth. Scipion. Min. XVII).

C. Memmius
tribun du peuple en
643, tué pendant sa
candidature au con-
sulat en 654; né par
conséquent vers 611.

Frères
(Cic., *Brut.*
XXXVI, 136.)

L. Memmius
avocat, vivait encore
en 664 (Cicer. *Brut.*
LXXXIX, 304). Moné-
taire du denier n° 175.

L. Memmius L. f. Gal.
(son prénom connu
seulement par les mé-
dailles) servit en 672
en Sicile, sous les or-
dres de Pompée (Plu-
tarch. *Pomp.*, XI);
questeur en Espagne
pendant la guerre de
Sertorius; tué en 679 à
la bataille de la Turia
(Plutarch. *Sertorius*,
XXI. — Oros., V, 23);
a frappé les deniers
n° 205 et 226.

U Pompeia,
sœur du
triumvir.

C. Memmius L. f. Gal.
(c'est à tort qu'on l'a
appelé *Gemellus*, à
cause de C. Maenius Ge-
mellus dont parle Cicé-
ron dans ses lettres *ad*
fam. XIII, 19, 2). Mem-
mius n'avait pas de sur-
nom, sans quoi on le
verrait sur ses mon-
naies à la place de ce-
lui de la tribu. Ques-
teur en Espagne pen-
dant la guerre de
Sertorius avant et
pendant l'année 677
(Cic., *pro Balb.* II,
5); il était donc né
avant 650. Il intenta
un procès à M. Lucul-
lus en 688 (Plutarch.,
Lucullus, XXXVII; *Cat.*
Min. XXIX). Préteur
en 696, propréteur de
Bithynie en 697 (Ca-
tull. *Carm.* X, 28) et
imperator (monnaie de
son fils n° 296); con-
damné pour cause de
brigues illégales pendant
sa candidature au con-
sulat en 701. L'ami de
Lucrèce (659-702). Il a
frappé le denier n° 151
pent-être et le n° 226.

U Fausta,
fille du dic-
tateur Sylla,
née en 665.

C. Memmius tribun du peuple en 700
(Cicer. *ad Quintum fratrem*, III, 5, 15
et ailleurs). Comme la chronologie ne
permet pas d'en faire le fils de Fausta,
on peut le considérer comme le fils de
Pompeia.

C. Memmius C. f., comparut dans le
procès de Scaurus en 700 (Ascon. *in*
Scaur. p. 29); il a frappé le denier
n° 296.

227 [230].

Monétaires : *a* Au droit L.CENSORIN (us). R P. CREPVS(US), C.LIMETA(nus) (1).

b Au droit L. CENSORIN (us). R C.LIMETAN(us), P.CREPVS(US).

c R L.CENSOR(inus).

d R P. CREPVS(US).

e R C.MAMIL(ius) LIMETAN(us).

Espèces : Deniers, sans la marque de leur valeur (2).

Types : *a, b* Tête de femme (Vénus?) diadémée, voilée et ornée d'un collier. R Divinité féminine dans un bige.

c Tête laurée d'Apollon, un sceptre sur l'épaule. R Le satyre Marsyas nu portant une outre sur l'épaule et levant la main; derrière lui une colonne surmontée d'une statue drapée (3).

(1) L'époque à laquelle ces deniers ont été frappés est assez exactement déterminée par les trouvailles et les autres *criteria* monétaires, mais il n'est pas possible de déterminer quels étaient les monétaires eux-mêmes. Ces monnaies ne donnent aucun éclaircissement sur la famille Crepusia. — On connaît un personnage nommé C. Mamilius Limetanus, tribun du peuple en 644, mais nous ne pouvons pas lui attribuer ces pièces; nous ne pouvons pas non plus songer à Mamilius qui a donné son nom à la loi agraire de 700 (*Gromatici lat.*, II, 226). — L. Censorinus est probablement un frère du monétaire C. Marcius Censorinus (n° 230) tué en 673 et père de L. Marcius L. F. C. N. Censorinus, consul en 715.

110 av. J.-C.

54 av. J.-C.

81 av. J.-C.

39 av. J.-C.

(2) Le semis avec la légende L. CENSORIN (collection Nott, voy. Riccio, *Marcia*, n° 15) ne nous inspire pas de confiance, et il se pourrait que cette pièce ne fût autre chose qu'un exemplaire mal lu du semis de C. CENSORI (n° 230).

(3) Ce type représente probablement la statue de Marsyas (Eckhel *Doct. num. vet.* t. IV, p. 493) élevés sur le Forum (Becker, *Roms Topogr.*, p. 321). La colonne qui est par derrière peut bien être celle dont parle Festus (verb. *Statua*, p. 290, éd. Müller) comme ayant été élevée à un comédien sur le Vulcanal; c'est l'opinion de Cavedoni (*Ripostigli*, p. 105) ou bien encore

d Tête laurée d'Apollon. $\mathfrak{A}$ Cavalier brandissant une lance (1).

e Tête de Mercure coiffée du pétase ailé; dans le champ derrière son épaule un caducée (2). $\mathfrak{A}$ Ulysse en costume de matelot coiffé du pileus, appuyé sur un bâton, et reconnu par son chien qui vient au devant de lui (3).

Forme des lettres : $\left\{ \begin{array}{l} \text{D} = 500 \text{ sur le denier } b. \text{ (Cavedoni,} \\ \text{Ripost., p. 78, note. — Ric-} \\ \text{cio, Cat., p. 81, n}^\circ 84\text{).} \\ \text{L} = 50 \text{ toujours (4).} \end{array} \right.$

Fabrique : *a*, *b* Chiffres romains sur le revers.

c Rarement avec des symboles accessoires correspondant sur les deux côtés, ou bien avec des symboles accessoires au droit et des lettres ou chiffres au revers.

la colonne *Maenia*, car la statue qui la surmontait n'était évidemment pas équestre. (Becker, *loc. cit.* p. 322.) Mais comment justifier le choix d'Apollon et de Marsyas pour type de ces monnaies? Nous l'ignorons; il se pourrait que la famille *Marcia* eût quelque prétention à faire remonter sa généalogie jusqu'à Marsyas. Cavedoni (*Saggio*, p. 54), fait observer les rapports qui existent entre les noms *Marsyas* et *Marcia*.

(1) Ce type fait probablement allusion à quelque trait de bravoure d'un membre de la famille *Crepusia*, mais dont le souvenir ne nous a pas été conservé.

(2) Mercure était l'aïeul de la maison d'Ulysse, et par conséquent de la famille *Mamilia*. Sa présence sur les pièces de cette famille est donc parfaitement justifiée. (Ovid. *Metam.* XIII, 146. — Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. V, p. 242.)

(3) La famille *Mamilia*, originaire de Tusculum, faisait remonter sa généalogie jusqu'à *Mamilia* fille de Télégone et petite-fille d'Ulysse (Festus, verbo *Mamiliorum*, p. 130, 131, éd. Müller. — T.-Liv., I, 49. — Cf. p. 280, note 1).

(4) Dans le Cabinet de Berlin LXXXII et CII avec les types *a*, *b*. — CCCCIX avec le type *d*.

d Lettres latines et symboles accessoires au droit et chiffres au revers.

e Lettres latines ou monogramme TA ou AT du côté du droit, bord dentelé (1).

Rareté : C.

<i>Dépôts :</i>	<i>a, b</i>	MC (4 bien conservés). RF.FR.C.SC. SA (4). CARR.LIR (1).
	<i>c</i>	MC (10 bien conservés). RF.FR.C.SC. COLL.SA (17). SF (1). CARR.LIR (11). AR (1).
	<i>d</i>	MC (16 bien conservés). RF.FR.C.SC. COLL.SA (14). SF (2). CARR.LIR (6). CI (1). AR (5).
	<i>e</i>	MC (2 bien conservés). RF.FR.C.SC. COLL.SA (6). SF (3). CARR.LIR (5). AR (5).
<i>Cohen :</i>	<i>a, b</i>	Pl. XXVI, <i>Marcia</i> , n° 10 et 11.
	<i>c</i>	Pl. XXVI, <i>Marcia</i> , n° 9.
	<i>d</i>	Pl. XVI, <i>Crepusia</i> n° 9.
	<i>e</i>	Pl. XXV, <i>Mamilia</i> .

228 [231].

Légende : — Monétaire : $\overline{\text{L}}$ L. RVBRI(us). Au droit DOSSEN (nus) sur le denier *a*, le quinaire et l'as; $\overline{\text{L}}$ L. RVBRI et au droit DOS. sur les deniers *b, c*; DOS. sur le semis; L. RVBRI sur le quadrans et le sextans (2).

(1) Cette pièce a été restituée par Trajan.

(2) Personnage inconnu à moins que ce ne soit le sénateur L. Rubrius fait prisonnier à Corfinium en 705. (César, *Bell. civ.*, I, 23).

Espèces : Denier, quinaire, as, semis, quadrans, sextans; la marque de la valeur, seulement sur le semis, le quadrans et le sextans.

Pied monétaire du cuivre : Semi-oncial.

Type du denier : a Tête laurée de Jupiter, le sceptre sur l'épaule. ♂ Char (*tensa*) attelé de quatre chevaux, orné d'un foudre et surmonté d'une Victoire volant et tenant une couronne (1).

b Tête de Junon voilée et diadémée, le sceptre sur l'épaule. ♂ Même char (*tensa*) orné d'un foudre ou d'un aigle tenant un foudre et surmonté d'une Victoire (2).

c Buste casqué de Pallas, l'égide sur la poitrine. ♂ Char semblable orné d'un aigle sur un foudre, et surmonté d'une Victoire dans un bige (3).

— du quinaire : Tête de Neptune avec le trident. ♂. La Victoire marchant une palme à la main; devant elle un autel de forme ronde avec l'*omphalos* de Delphes; un serpent est enroulé autour de cet autel (4).

(1) Voyez Borghesi, *Dec.* XVI, 6; *Œuv. compl.*, t, II, p. 258. Cette monnaie et les suivantes ont été souvent mal décrites. — Ce denier a été restitué par Trajan.

(2) Ce denier a été restitué par Trajan.

(3) On voit sur ces trois deniers les trois divinités du Capitole et les revers représentent les chars honorifiques de ces mêmes divinités; ces types font allusion aux jeux du cirque et à l'entrée solennelle des chars. (Voy. Borghesi, *loc. cit.*, et Cavedoni, *Ann. de l'Inst. arch.*, 1849, p. 205). Nous ignorons ce qui a pu déterminer le choix de ces types. Ce que nous savons de la loi Rubria-Acilia (*Corpus inscr. graec.* n° 2485) que Cavedoni rappelle à cette occasion, ne semble pas indiquer que cette loi ait eu aucun rapport avec cette solennité. — Le denier c a aussi été restitué par Trajan.

(4) Nous ignorons quel rapport peut exister entre ces emblèmes du culte

- Type de l'as* : *a* Tête de Janus; entre les deux têtes, un autel avec l'*omphalos* et entouré d'un serpent. R . La proue de navire.
- *de l'as* : *b* Double tête composée d'une tête d'Hercule avec la peau de lion, et de la tête de Mercure coiffée du pétase ailé. R . La proue; devant, un temple, dans lequel on voit un autel avec l'*omphalos* et le serpent.
- *du semis et du quadrans* : Ordinaires.
- *du sextans* : Tête de Mercure avec le pétase ailé et le caducée. R . La proue et le temple comme sur l'as *b*.

Rareté : C.

<i>Dépôts</i> :	{	Denier <i>a</i> MC. (50 bien conservés). RF.FR.C.
		SC.COLL.SA (12). SF (1). CARR.CI.
		— <i>b</i> MC (28 bien conservés). RF. FR.C.SC.
		COLL. SA (6). SF (3). CARR.
		— <i>c</i> MC. (29 bien conservés). RF.FR.C.SC.
		COLL. SA (8). SF (3). CARR.
		— <i>b</i> et <i>c</i> CI (13). Quinaire. CARR.

(Cohen, pl. XXXVI, *Rubria a*, n° 1; *b*, n° 2; *c*, n° 3; quinaire, n° 4 et pl. LXIV, n° 1, 2, 3 et 4.)

229 [232].

Légende :... — Monétaire : R CN.LENTVL(us) sur le denier; CN.LENT sur le quinaire, l'as et le semis (1).

d'Esculape et la loi *Rubria*, car il serait absurde de rappeler à cette occasion le médecin *Rubrius* (Plin. *Hist. Nat.* XXIX, 1, 4), qui vivait sous l'empire, par conséquent longtemps après l'époque à laquelle appartiennent ces monnaies.

(1) Ce personnage ne peut être que Cn. Cornelius Lentulus Marcellinus qui fut consul en 698 et qui, en 680 pendant sa questure, fit frapper le denier n° 269.

86 et 74 av. J.-C.

Espèces : Denier, quinaire, as et semis ; marque de la valeur sur le semis seulement.

Pied monétaire du cuivre : Semi-oncial.

Type du denier : Tête de Mars jeune et casquée, avec la lance sur l'épaule. ♂ La Victoire dans un bige (1).

— *du quinaire* : Tête de Jupiter. ♂ La Victoire couronnant un trophée.

— *du cuivre* : Ordinaire ; quelquefois dans le champ de l'as la triquétra à côté de la proue. (Riccio, *Cat.* p. 76, n° 76).

Rareté : C.

Dépôts : { Denier MC (308). RF.FR.C.SC.COLLA.SA (23).
SF (4). CARR.CI (8). AR (1).
Quinaire RF.CARR.CI (10).

(Cohen, pl. XIV, *Cornelia*, n° 7, 8, et pl. LIII, n° 9 et 10.)

C'est ici qu'on doit classer cette pièce d'or énigmatique, quoique indubitablement bonne, dont l'unique exemplaire se trouve au Cabinet de France.

♂ CN.LENTVL. — Tête de Jupiter dans une couronne de laurier. ♂ Aigle sur un foudre. (Morell, *Cornelia*, pl. V, E. — *Rev. num.*, 1856, pl. X, n° 7. — Cohen, pl. XIV, *Cornelia*, n° 9).

72 av. J.-C.

Borghesi (*Dec. XVII*, 4, p. 31 ; *Œuv. compl.*, t. II, p. 305), propose de l'attribuer à Cn. Lentulus Clodianus, consul en 682, mais l'âge de ce personnage et l'époque ne coïncident pas d'une manière satisfaisante et d'ailleurs on voit dans le champ de l'as la triquétra, emblème connu des Marcellus, et qui prouve bien que le monétaire est un Cornelius Lentulus Marcellinus.

[(1) On le trouve avec la contre-marque : IMP.VES. (Borghesi, *Dec. III*, 8 ; *Œuvres compl.*, t. I, p. 210 et 211).

Le poids de cette pièce est de 7^{sr},80 (=146 $\frac{1}{8}$ d'après de la Nauze, *Mém. de l'Académie*, vol. XXX, p. 368). — M. F. Lenormant (*Mon. des Lagides*, p. 140 et *Revue num.*, 1856, p. 336) avait d'abord indiqué 7^{sr},65 comme poids de cet aureus, mais il l'a ensuite rectifié à 7^{sr},90. — Riccio (*Mon. di fam.*, p. 63, n° 17) cite un denier d'argent du même type que l'aureus dont nous venons de parler; mais cette pièce n'a jamais existé. (*Voy. Cavedoni, Ripostigli*, p. 72. — Cohen, *Monnaies de la République*, p. 104, note 1.)

Le poids de cette pièce est celui des derniers aureus du règne d'Auguste; mais alors on ne trouve pas de monétaire qui ait porté le nom de Cn. Lentulus, et le type et la légende des monnaies d'or et d'argent sont tellement différents qu'il semble impossible d'admettre que cette pièce ait été fabriquée à cette époque. Il ne nous reste donc plus qu'à la classer à l'époque de Sylla ou de Pompée, en lui attribuant un poids de $\frac{1}{12}$ de livre ou de 2 deniers, et de la considérer comme concordant avec les pièces d'argent et de cuivre que nous venons de décrire.

230 [233].

Légendes : Ɱ ROMA seulement sur le cuivre. — Monétaire : Ɱ C. MARCI(us) CENSO(rinus) sur l'as *a*; Ɱ C. CENSORI (rarement CENSOR) sur le denier *b* et le semis; Ɱ C. CENSO sur le denier *a* et l'as *b* (1).

Espèces : Denier, as, semis; marque de la valeur sur le semis seulement.

(1) On peut supposer que ce personnage est C. Censorinus du parti de Marius qui périt jeune encore, à ce qu'il paraît, en 673. (Cic. *Brut.* LXVII, 237; XC, 311. — Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 585 et 467). Comparez le n° 227, p. 431, note 1.

Pied monétaire du cuivre : Semi-oncial.

Type du denier : a Tête barbue de Numa Pompilius (1),
et tête imberbe d'Ancus Marcius, accolées.
â Deux chevaux galopant, et sur l'un un jeune
homme armé d'un fouet sautant de l'un sur
l'autre.

b Tête d'Apollon; quelquefois une lyre dans le
champ. â Cheval en course, quelquefois couronné
par une Victoire volant au-dessus (2).

— *de l'as : a* Têtes de Numa et d'Ancus, comme sur le
denier *a*; à côté on lit **NYMAE POMPILI. ANCI**
MARCI ou **NYMA POMPILI(us)**, **ANCVS MARCI**
(us) (3). â Deux proues; entre elles une colonne
surmontée de la Victoire tenant une palme et une
couronne (4).

b Semblable au précédent. â Deux arcs; sous l'un
on voit une proue, sous l'autre la Victoire comme
ci-dessus.

(1) La famille Marcia qui portait le surnom de *rex* faisait remonter sa
généalogie à Mamercus, fils de Numa. (Plutarch., *Numa*, XXI).

(2) Les types des deniers *a*, *b*, de même que les deniers n° 212 et 270 des
Pisons font allusion aux jeux célébrés en l'honneur d'Apollon, dont l'insti-
tution avait eu lieu en vertu d'un oracle du devin Marcius (T. Liv., XXV,
12) et dont le préteur C. Calpurnius Pison demanda au Sénat la continuation
en 543 (T. Liv., XXVI, 23; XXVII, 11). Il n'y avait pas seulement à ces
jeux des courses de chars, mais aussi des courses de cavaliers (*desultores*) qui
conduisaient deux chevaux et qui pendant la course sautaient de l'un sur
l'autre. (L. Friedländer dans le *Manuel* de Marquardt, t. IV, p. 518-519).

(3) Nous n'avons pas encore rencontré la légende au nominatif que
donne M. Cohen à la pl. LVIII, n° 9 et 10.

(4) La colonne est placée à côté des vaisseaux; elle représente un phare
ou un monument du port et n'est pas posée sur l'un des vaisseaux comme
on lit dans quelques descriptions (Cavedoni, *Nuovi studii*, p. 20).

Type du semis : Ordinaire.

Fabrique : Sur les deniers *a*, *b* on voit quelquefois des lettres latines du côté du droit, des symboles accessoires, des lettres numérales, ou des lettres latines ou grecques sur le revers.

Rareté : C.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} \text{Denier } a \text{ MC (65). RF. FR. C. SC. COLL. SA (4).} \\ \text{SF (4). CARR. CI (4).} \\ \text{Denier } b \text{ MC (27). RF. FR. C. SC. SA (6). CARR.} \\ \text{CI (4).} \end{array} \right.$

(Cohen, pl. XXVI, *Marcia*, n° 6 et 7, et pl. LVIII, n° 9 et 10.)

231 [246].

Légende : Au droit S. C. — Monétaire : $\mathfrak{A}$ TI. CLAVD(ius)
TI. F. AP.N (1).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type du denier : Tête de Diane accompagnée de l'arc et du carquois. $\mathfrak{A}$ Victoire dans un bige.

Forme des lettres : 1 = 50.

Fabrique : Bord dentelé. Lettres numérales sur le revers jusqu'à CLXV au moins; une autre série avec A devant le

(1) Probablement Tiberius Nero qui dans la guerre des Pirates en 687 avait un commandement sur la flotte sous les ordres de Pompée (Appian. *Mithridat.*, XCV.—Florus, I, 40, éd. Jahn) et qui en 691 donna son avis dans l'assemblée du Sénat. (Sallust., *Catilina*, L.—Appian. *Bellum civile*, II, 5). Ce personnage est sans doute le grand-père de l'empereur Tibère, mais nous ne connaissons ni son père ni son grand-père. — C'est la première fois que nous trouvons le nom du grand-père du monétaire mentionné sur les monnaies. (*Supra*, p. 173).

67 av. J.-C.

63 av. J.-C.

[Ce denier s'étant trouvé dans le dépôt de Cingoli est évidemment antérieur à l'époque que lui assigne Cavedoni (*Oeuv. compl.* de Borghesi, t. I, p. 186, note de Cavedoni) entre 675 et 681.]

79 et 78 av. J.-C.

B.

nombre et allant au moins jusqu'à CXXV. Borghesi, (*Dec.*, II, 9; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 185) explique A par *Alter* (?).

Rareté : C.

Dépôts : RF.FR.C.SC.COLL.SA (9). SF (3). LIR (8). HSZ. CI (1 assez beau). AR (6).

(Cohen, pl. XII, *Claudia*, n° 3.)

88 et 81 av. J.-C.

Pièces de Sylla frappées de 666 à 673 (1).

252 [224].

Monétaires : a R L. SVLLA IMP(erator) ou IM.; au droit L. MANLI(us) PRO.Q(uaestore).

82 av. J.-C.

(1) A la fin de l'an 672, la loi Valeria conféra à Sylla la dictature et il prit la même année le titre de *Felix* (Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 474 et 475); depuis lors il ne s'appela plus que *Felix dictator* et quitta, comme de raison, le titre d'*imperator* qui ne convenait plus à la magistrature purement civile qu'il occupait.

Ce changement de titre se trouve confirmé par les *Fastes Capitolins*. Il avait conservé jusqu'alors son titre d'*imperator* (Cic. *Brutus*, XLVIII, 179; *Philipp.*, XIV, 8, 23; *Pro Rab. Post.*, X, 26. — *Epigram. ap. Appian. Bell. civ.*, I, 97). Le titre de *imperator iterum*, que lui donnent quelquefois les médailles, ne se rapporte pas aux nombreuses victoires qu'il remporta sur Mithridate, de 667 à 670; car un général ne pouvait être proclamé *imperator* qu'une seule fois dans la même guerre (Dio Cass. LX, 21). Mais il est probable que ce titre lui avait été déjà donné une fois, soit dans sa campagne de Cilicie, qu'il fit en qualité de propréteur en 682 (Plutarch., *Sylla*, V), soit pendant la Guerre Sociale, et on avait tenu compte de ce renouvellement de titre, comme nous le verrons aussi pour L. Æmilius Paulus (n° 280). Cependant il ne faudrait pas regarder les monnaies sur lesquelles on lit IMP. comme plus anciennes que celles sur lesquelles on trouve IMP. ITERVM; car nous savons par les inscriptions, que l'usage d'ajouter *iterum* commença seulement à s'introduire vers cette époque, et qu'il n'était pas encore devenu une règle fixe ni exactement suivie. Les trois premières pièces ont donc pu être frappées entre les années 667 et 672. On lit dans Plutarque (*Lucullus*, II) au sujet de L. Lucullus : Δι' ἐκείνου ἐπέστη τὸ πλείστον ἐν Πελοποννήσῳ παρὶ τὸν Μιθριδατικὸν πόλεμον καὶ Λουκούλῳ ἀπ' ἐκείνου προσηγορεύθη καὶ διετίθεσαν ἐπὶ πλείστον ὑπὸ τῶν στρατιωτικῶν χρειαῶν ἐν τῷ πολέμῳ λαμβάνων ἀμοιβὴν ταχέϊαν. Lorsque Sylla, après la guerre contre Mithridate, imposa une

87-84 av. J.-C.

92 av. J.-C.

87-82 av. J. C.

b R L. SVLA. IMPE.

contribution de guerre aux villes de l'Asie Mineure, il ordonna à Lucullus de faire rentrer cette contribution et de battre monnaie : τὰ τε χρῆματα ταῦτα παῖσαι καὶ νόμισμα κόψαι. Lucullus, qui avait servi sous les ordres de Sylla en Asie comme questeur, et ensuite comme proquesteur, resta dans cette province après le départ de son général. (Cic. *Acad. pr.*, II, 1, 1 : *in Asiam quaestor profectus ibi permultos annos admirabili quadam laude provinciae praefuit*). Il eut donc par deux fois l'occasion de battre monnaie ; la première fois en 667, dans le Péloponnèse pendant le siège d'Athènes, ensuite depuis 671 après le départ de Sylla. Nos monnaies s'accordent parfaitement avec ces données historiques, seulement elles ne portent pas le nom de Lucullus. En effet, comme nous l'avons déjà vu, elles ont été frappées à diverses époques, les unes avant, les autres après le départ de Sylla ; ensuite la fabrique des pièces avec la légende IMP. ITERVM convient bien à une émission faite hors de Rome. Troisièmement enfin (et c'est ce qu'il y a de plus remarquable), l'émission exceptionnelle des monnaies d'or de Sylla ne s'explique que parce qu'elle eut lieu en Grèce et dans l'Asie Mineure, par conséquent dans les pays où la monnaie d'or était d'un usage général.

87 av. J.-C.

83 av. J.-C.

On pourra se demander comment il se fait que ces pièces dont plusieurs sont assez communes, et qui ont dû être frappées entre les années 666 et 672, ne se sont cependant pas rencontrées dans les dépôts de Fiesole et de Montecodruzzo, enfouis en 666-670 et en 672, et ne se sont trouvées qu'en très-petit nombre dans celui de Roncofreddo enfoui en 683 ; mais il ne faut pas oublier que les communications furent presque entièrement interrompues entre l'Italie et l'Orient pendant la période de 667 à 670, et que les pièces d'or de Sylla (Plutarque le dit formellement) étaient avant tout destinées à circuler en Orient. Il ne faut donc nullement s'étonner que ces pièces n'aient pénétré en Italie que quelques années plus tard.

68-62 av. J.-C.

88-84, 81 av. J.-C.

71 av. J.-C.

Les pièces de cuivre au contraire peuvent bien avoir été frappées dans l'Italie méridionale pendant la guerre de 672, d'autant plus que tout ce qu'on en connaît jusqu'à ce jour se trouve dans la collection d'un Napolitain, et que l'as entre autres a été positivement trouvé à Maddaloni dans la Campanie. (Riccio, *Cat.*, p. 76).

82 av. J.-C.

Il n'est pas probable que L. Manlius soit le même personnage que L. Torquatus qui frappa le denier n° 169 ; on pourrait plutôt penser à L. Manlius, gouverneur de la Gaule Narbonnaise vers 677, (Oros. V, 23.—T.-Liv. *Epit.* XC), nommé L. Mallius, par César (*Bell. civ.*, III, 20), ou L. Lollius, par Plutarque (*Sertorius*, XII). — (Voy. Drumann, *Geschichte Roms*, t. IV, p. 357.—Borghesi, *Dez.* VII, 9, p. 39 ; *Œuv. compl.*, t. I, p. 364.)

77 av. J.-C.

A. Manlius A. F. est le personnage qui joua un rôle dans la guerre contre Jugurtha ou bien Manlius qui prit part vers cette époque à une délibération du Sénat relative aux habitants de Tibur. Un des deux Manlius nommé sur les pièces de Sylla est sans doute celui qui combattit à côté de ce général auprès de la porte Colline (Plutarque, *Sylla*, XXIX).

c Au droit **L. SVLLA.** R IMPER.ITERVM ou
ITERV (1).

d Au droit **A. MANLI(us) A.F. Q(uaestor)** (2).

Espèces : a, c, d aureus; a, c deniers; b as, triens et
sextans (3). Marque de la valeur sur le cuivre seulement.

Pied monétaire de l'or : $\frac{1}{80}$ de la livre (a, c, d) ou $\frac{1}{16}$
de la livre. *Voy. supra*, p. 118.

— *du cuivre* : Se rapproche plus de la demi-
once que de l'once.

Pl. XXXI, n^{os} 1,
2 et 3.

Types de l'aureus et du denier a : Tête de femme avec le
casque ailé; à côté **L** ou **T** (h). R Jupiter dans un quadrigé
tenant une branche de laurier ou le caducée et couronné
par la Victoire (5).

(1) **ITERV**, *voy. Cavedoni, Saggio*, p. 143.

(2) Telle est la légende de l'exemplaire du Cabinet de France. Cohen,
pl. XXVI, *Manlia* n^o 4. La légende n'est pas complète sur la pièce de la col-
lection Pembroke : **A. MAN...** et **L. SVLL. FE...** (*Num. Pembr.* 1,
pl. VIII, avec moins d'exactitude que dans le *Catal.* p. 77).

(3) Le triens et le sextans sont cités par Riccio, *Cat.* p. 76, mais sans
qu'il en donne la description.

138 av. J.-C.
97 av. J.-C.

(4) Le signe **L** ou **T** qui sur une partie de ces pièces se lit après le nom
MANLI n'a pas encore été expliqué d'une manière satisfaisante; peut-être
est-ce un chiffre indiquant les 50 années de l'âge de Sylla? Nous retrou-
vons un fait analogue sur les pièces de M. Antoine : Sylla était né en 616,
nous avons vu p. 440, note 1 que ces pièces ont dû être frappées en 667.

[Cavedoni (*Nuovi studii*, p. 17) conteste cette explication de **L** = 50 et son
attribution à l'âge de Sylla en la remplaçant par une autre plus contestable
encore. Il pense que la lettre **T** signifie *triumphalis*, ce qui donnerait lieu
de croire que ces pièces avaient été frappées d'avance pour être distribuées
en largesses à l'occasion du triomphe de Sylla.] B.

(5) Quoi qu'en dise Eckhel (*Doct. num. vet.*, t. V, p. 190) le triomphateur qui
est dans le char n'est certainement pas Sylla. A cette époque on n'aurait pas
encore osé représenter ainsi sur les monnaies un fait contemporain, et d'ail-
leurs ces pièces ont été frappées plusieurs années avant le triomphe de
Sylla qui n'eut lieu qu'en 673.

81 av. J.-C.

b as : Type ordinaire.

c aureus et denier : Tête de Vénus diadémée; devant, Cupidon tenant une palme. ☉ Le *praefericulum* et le *lituus* entre deux trophées (1).

d aureus : Tête de femme casquée. ☉ Statue équestre; à côté on lit : L. SVLL(ae) FELI(ci) DIC(tatorī) (2).

Forme des lettres : Sur l'as on lit L.SVA, ce qui fixe les données incertaines sur la forme de la lettre *v* qui est aiguë dans la ligature sur l'as seulement. (Voy. Riccio, *Cat.*, pl. V, n° 12 et 13, et *Mon. di fam.*, p. 243. — *Bull. de l'Inst. arch.*, 1844, p. 187; 1856, p. 79. — Cohen, pl. LIII, *Cornelia*, n° 13.)

La consonne *v* n'y est pas redoublée, comme sur les pièces d'or et d'argent.

Fabrique : *a* Le flan tantôt petit et épais, tantôt mince

[Dans les *Nuovi studii* (p. 17), Cavedoni conteste cette appréciation de notre auteur. Un fait analogue se trouve sur les pièces d'or de Pompée. Jupiter est toujours représenté le buste nu, et le foudre à la main comme sur les monnaies de Q. et de C. Metellus, de C. Domitius et de M. Vargunteius (n° 143, 131, 167 et 132). Ici le personnage est en costume triomphal; les deniers peuvent, d'après Cavedoni, avoir été frappés quelque temps avant le triomphe de Sylla qui eut lieu en 673 pour servir aux largesses qui devaient se faire dans cette occasion].

B.

(1) Appien (*Bell. civ.*, I, 79) parle du pontificat de Sylla; les deux trophées font allusion à son titre de *imperator iterum*. Nous verrons une allusion semblable sur les monnaies émises par Paul Émile : PAVLLVS TER, sur le denier n° 280. L'allusion aux deux trophées de Chéronée ne nous semble pas admissible (Pausanias, IX, 40. — Plutarch., *Sylla*, XIX, et de *Fort. Rom.* IV).

(2) L'inscription FELI se rapporte à la statue, et doit se lire FELI(ci) plutôt que FELI(x). Appien (*Bell. civ.*, I, 91) raconte en effet que pendant la dictature de Sylla, on lui érigea aux rostrs une statue équestre et dorée avec l'inscription Κορηγίου Σύλλα ἡγεμόνος εὐτυχούς. (Cic. *Philipp.*, IX, 6, 13. — Velleius Paterc. II, 61. — Sueton. *Caesar*, 75. — Dio Cass. XLII, 18; XLIII, 49. — Cf. Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 474.)

et large (Borghesi, *Dec.* I, 1, p. 8; *Œuv. compl.*, t. I, p. 140).

c Les pièces d'argent sont toutes de fabrique grossière (Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. V, p. 190).

Rareté : *a*, *b*, *c*, *d* C; *e* R.

Dépôts : *a* RF.FR. (en grand nombre, Cavedoni, *Saggio*, p. 19). C.SC.COLL.SA(15).SF(4).LIR(10). Dans le trésor de *Diamante*, 40 exemplaires bien conservés (Riccio, *Mon. di fam.*, p. 134).

c FR.C.COLL.SA(5).LIR(2).

(Cohen, pl. XXV, *Manlia*, n° 2 et 3; pl. XXVI, n° 4; pl. XV, *Cornelia*, n° 17 et pl. LIII, n° 13.)

La pièce d'or suivante, sans légende, a été décrite dans le *Catalogue de la Coll. Thomas*, p. 297, n° 2132, et à cause de son poids, 5^{sr},462 (= 84,3^{sr} anglais), elle a été classée parmi les monnaies de Sylla, comme valant la moitié de l'aureus ordinaire. En voici la description :

Tête de Diane avec l'arc et le carquois.  Statue de Diane d'Éphèse; dans le champ un cerf et une abeille.

Cette pièce est donc parfaitement semblable à celle qui est décrite par Mionnet (t. III, p. 151; *Suppl.*, t. VI, pl. III, n° 2), ayant le poids ordinaire attique (8^{sr},4=158,5 grains), et la légende ΕΦΕΣΙΩΝ. Par son poids, cette pièce se rapproche il est vrai beaucoup plus de $\frac{1}{6}$ de la livre romaine (= 5^{sr},46) que du pied monétaire des pièces d'argent du système perse ou des statères d'Égine (*voy.* t. I, p. 16); il est possible qu'elle ait été frappée à Éphèse par ordre de Sylla.

Pièces trouvées dans le dépôt de Montecodruzzo,
enfouies en 673 et pièces contemporaines.

81 av. J.-C.

233 [221].

Légendes : a) ROMA seulement sur le cuivre; au droit EX. A(rgento) P(ublico), sur les pièces d'argent b, c. — Monétaire : a Au droit M. FONTEI(us) C. F.; sur le cuivre M. FONT (1). Le nom du monétaire manque sur les pièces b, c.

Espèces : a, b Deniers; c quinaire sans la marque de leur valeur; as, semis (2) et once, avec la marque de leur valeur.

Pied monétaire du cuivre : Semi-oncial.

Types du denier et du quinaire : Tête jeune, au-dessous un foudre; à côté A, monogramme du nom d'Apollon. Voy. n° 178. b Génie ailé monté sur un bouc; au-dessus les bonnets des Dioscures (3); à l'exergue un thyrsé : le tout dans une couronne.

— de l'as et du semis : Ordinaires; au-dessus de la proue les bonnets des Dioscures et deux étoiles.

— des onces : a b Ordinaire.

b b Quadrigé au lieu de la proue.

(1) M' Fontelus C. F. n'est certainement pas le même M' Fontelus qui a frappé le denier n° 177 (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 57); il fut questeur vers 670, et frappa ces pièces pendant sa questure; son père C. Fontelus est probablement celui qui étant triumvir monétaire a frappé le denier n° 164, et fut tué à Asculum en 663. C'est par erreur que Cavedoni (*Ripostigli*, p. 202) attribue ce denier à un prétendu cousin, complètement inconnu, du questeur de 670.

84 av. J.-C.

(2) Semis. Voy. Riccio, *Cat.* p. 92.

(3) Comp. Cavedoni, *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1815, p. 181. On ne comprend pas trop pourquoi M' Fontelus avait choisi ce type.

91 av. J.-C.

Fabrique : Morell (*Fonteia* D) donne une médaille hybride composée du droit du denier de C. Egnatius, n° 261 c, et du revers du n° 233.

Rareté : Denier a C; b R². Quinaire R¹.

Dépôts : a MC (41 bien conservés). RF. FR. C. SC COLL. SA (13). SF(3). CARR. LIR(8).

b MC. FR. C (Cavedoni, *Ripostigli*, p. 254). COLL.

a, b AR(4).

(Cohen, pl. XVIII, *Fonteia*, n° 4, 5, 6, 7 et 8; pl. LV, n° 5.)

234 [222].

Légendes : b Ɱ EX. A(*rgento*) P(*ublico*). — Monétaire : a Ɱ L. IVLI(us) BURSIO (1). Sur les pièces b, c le nom du monétaire manque.

Espèces : a, b Deniers; c quinaire, sans la marque de leur valeur.

Types du denier : Tête de Génie laurée, avec des ailes aux tempes; dans le champ un trident. Ɱ Victoire tenant une couronne dans un quadriga galopant à droite.

— **du quinaire** : Même tête. Ɱ Génie nu ailé, dansant et tenant un trident ou un foudre ou plutôt essayant de rompre un foudre sur son genou. (Borghesi, *Dec.*, VI, 8; *OEuvr. compl.*, t. I, p. 318).

Forme des lettres : L = 50.

Fabrique : Symboles accessoires toujours sur le droit, et

(1) Cette famille n'est pas connue. L'analogie des pièces de L. Julius Bursio avec celles de M^r Fontelus C. F. (n° 233) est frappante. Bursio était sans doute le collègue de Fontelus dans la questure urbaine.

presque toujours sur le revers des chiffres, des lettres ou bien des syllabes latines. On connaît depuis BA.BE.BI.BO.BV jusqu'à VA, etc. (p. 194) XA, etc., et même la série QA, etc. (*Voy. Borghesi, Dec.*, VI, 8; *OEuvr. compl.*, t. I, p. 317. — Cavedoni, *Ripostigli*, p. 92, 173, 252).

Rareté : a C; b R; quinaire R⁴.

Dépôts : a MC (167 bien conservés). RF.FR.C.SC.COLLA.SA (18).SF(7).CARR.LIR(21).AR(9).

b MC.C.COLLA.

(Cohen, pl. XX, *Julia*, n° 5, 6, 7.)

235 [223].

Légendes : R P(ublico) A(rgento). — Monétaires : R M. FAN(nius), L. CRIT(onius), et au droit ÆD(iles) PL(ebei) (1).

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur.

Types : Tête de Cérès couronnée d'épis; deux magistrats assis sur leur siège, devant eux, un épi.

Forme des lettres : L ordinairement; mais l se voit clairement sur un denier du Cabinet de Berlin dans l.CRIT; ÆD.PL. manque sur ce même denier. CR† a été lu avec certitude; CRT qui se voit quelquefois (Cohen), doit être considéré comme une faute du graveur.

Rareté : R.

(1) M. Fannius remplit avant 674 les fonctions de *Judex quaestionis*. (Cic. *pro Sex. Roscio*, IV, 11). Cette charge était donnée en général aux magistrats qui avaient été édiles. Fannius avait donc exercé cette magistrature en 672 ou un peu avant. — L. Critonius n'est pas connu; il est peut-être le père de Critonius qui fut édile en 710 (Cic. *ad Atticum*, XIII, 21, 3, — Appian. *Bell. civ.*, III, 28).

80 av. J.-C.

82 av. J.-C.

44 av. J.-C.

Dépôts : MC (5 bien conservés). RF.FR.C.SC.COLL.SA(3).
CARR.AR(1).

(Cohen, pl. XVI, *Crilonia*.)

236 [225] (an de Rome 672).

Légende : Au droit S.C. — Monétaire : ♂ Q. ANTO(nius)
BALB(us) PR(aetor) (1).

Espèces : Denier, sans marque de sa valeur.

Types : Tête laurée de Jupiter. ♂ La Victoire dans un quadrigé.

Fabrique : Bord dentelé. Lettres latines jusqu'à X avec des points sur le droit ou sur le revers, rarement sur les deux côtés à la fois. (Riccio. *Cat.*, p. 36, n° 16).

Rareté : C.

Dépôts : MC (13 à fleur de coin). RF.FR.C.SC.COLL.
SA(13).SF(4).CARR.LIR(24).AR(9).•

(Cohen, pl. III, *Antonia*, n° 1.)

237 [227].

Légende : ♂ EX. S. C. — Monétaire : ♂ C. VAL(erius)
FLAC(cus) IMPERAT(or) (2).

(1) Cavedoni (*Saggio*, p. 32) a fixé le premier la date de ce denier en faisant remarquer qu'en 672 on fit porter à la monnaie les trésors des temples pour payer les troupes (Val. Max. VII, 6, 4. *Senatus consulto aurea atque argentea templorum ornamenta, ne militibus stipendia deessent conflata sunt*) et que cette même année, Q. Antonius étant préteur et gouverneur de la Sardaigne pour Marius, en fut expulsé par L. Philippus, lieutenant de Sylla (T.-Liv. *Epit.* LXXXVI).

(2) C. Valerius Flaccus était dans le courant de l'été de 671 gouverneur des Gaules, et déjà *imperator* (Cic. *pro Quinctio*, VII, 28; cf., VI, 24). C'est

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Buste de la Victoire. à Aigle légionnaire entre deux enseignes de cohortes sur lesquelles on lit : *H(astati)* et *P(rincipes)* (1).

Fabrique : Lettres latines jusqu'à X, ou symboles accessoires du côté du droit.

Rareté : C.

Dépôts : MC (2 bien conservés). RF. FR. C. SC. COLL. SA (2). CARR. AR(1).

(Cohen, pl. XL, *Valeria*, n° 4.)

238 [228].

Légende : Au droit EX. S. C. — Monétaires : *a*, *b* Au droit C. ANNIVS (*a* ANNI) T. F. T. N. PRO. COS (2); *a* à L. FA-

lui qui conféra le droit de citoyen romain au Gaulois C. Valerius Caburus (Caesar, *de Bell. Gall.* I, 47). Il obtint les honneurs du triomphe après le 12 mars 673. Licinianus (p. 39, éd. de Bonn) dit qu'il triompha des Celtibériens et des Gaulois : *Ex Celtiberia et Gallia*. Il avait déposé la magistrature, l'année même que Cicéron parla pour P. Quinctius. Lucius Flaccus, neveu du monétaire, et préteur en 691, servit d'abord sous ses ordres, et fit ensuite la campagne de Cilicie sous P. Servilius Isauricus en 676. Diverses circonstances, et en particulier son triomphe, montrent que bien qu'il eût commandé dans la Gaule sous le gouvernement du parti contraire, cependant il s'était réconcilié avec Sylla ; il ne faut par conséquent pas s'étonner de voir mentionner le S. C. sur ses monnaies, comme sur celles des généraux du parti de Sylla (n° 226, 236). On peut en conclure que ses monnaies ont dû être frappées vers la fin de son commandement : le trésor de Montecodruzzo, enfoui en 673, ne contenait que deux exemplaires de ce denier qui est cependant assez commun, ce qui prouve qu'alors ces pièces étaient nouvelles, et n'étaient pas encore très-répandues en Italie.

(1) Ce denier a été restitué par Trajan.

(2) C. Annius était probablement le fils de T. Annius Rufus consul en 626, petit-fils de T. Annius Luscus consul en 601. Ici se trouve men-

81 av. J.-C.

63 av. J.-C.

78 av. J.-C.

81 av. J.-C.

128 et 153 av. J.-C.

**Bl(us) L.F. HISP(aniensis) Q(uaestor) ; b ñ C.TARQVITI(us)
P. F. Q(uaestor).**

Espèces : Denier, sans marque de la valeur.

Type : a Tête de femme diadémée; dans le champ ordinairement un caducée et une balance. ñ La Victoire dans un quadrigé.

b Tête semblable. ñ La Victoire dans un bige.

Fabrique : a Lettres avec ou sans points, ou symboles accessoires sur le droit ou sur le revers. Travail ordinaire.
b. Chiffres sur le revers. Travail très-grossier. (Cavedoni, *Ripostigli*, p. 21).

tionné encore une fois le nom du grand-père du monétaire. *Voy.* n° 231.
107 av. J.-C. C. Annius avait servi comme officier dans la guerre contre Jugurtha en 647
82 ou 81 av. J.-C. (Sallust. *Bell. Jugurt.* LXXVII). Sylla alors maître de l'Italie l'envoya à la fin de 672, ou au commencement de 673, en Espagne pour combattre Sertorius, général du parti de Marius; Annius l'expulsa de la province après l'avoir battu, mais il fut remplacé dès l'année 674. (Plutarch. *Sertorius*, VII.—Drumann, *Geschichte Roms*, t. I, p. 42; t. IV, p. 353). Les deniers d'Annius ont été frappés en Espagne dans les deux provinces qu'il gouvernait, et par deux questeurs différents, ce qui explique la différence de fabrique qu'on remarque entre les deux variétés.

L. Fabius Hispaniensis *senator ex proscriptis* (il est quelquefois nommé Tucius ou Titius dans les manuscrits) est cité parmi les partisans de Sertorius qui prirent part à l'assassinat de ce général. (Sallust, *Hist.* III, 4, éd. Dietsch).

Frontin (*Stratagem.* II, 5, 31) nomme C. Tarquitius parmi les officiers de l'armée de Sertorius, et il l'appelle C. Tarquitius Priscus (*Tarquinius* ou *Arquinius Priscus* dans les manuscrits de deux fragments de Salluste, *Hist.* III, 3, 4). Il était aussi du nombre des meurtriers de Sertorius; comp. dans Tacite (*Ann.*, XII, 59; XIV, 46) et sur les monnaies, d'après Eckhel (*Doct. num. vet.*, t. II, p. 402), M. Tarquitius Priscus, gouverneur de Bithynie. Il se peut que ce soit l'historien Tarquitius Priscus (voy. ci-dessus, p. 13, en note) que Virgile nomme en même temps que Aelius Stilo et Varron, et aux écrits duquel les fragments de Salluste que nous avons cités, semblent se rapporter. Il peut paraître assez singulier de voir deux questeurs du lieutenant de Sylla servir ensuite dans l'armée de Sertorius, mais il ne faut pas s'en étonner.

Rareté : *a*, R. *b*, R².

Dépôts : *a* MC (1). RF.C.SC.COLLA.SA (3). SF (1). CARR LIR (7). AR (7).

b. RF.C.SC.SA (4). CARR.

(Cohen *a*, pl. II, *Annia*, n° 1, 2, 3 et 4 ; *b*, pl. XXXVIII, *Tarquitia*).

239 [229].

<i>Monétaires</i> :	{	<i>a</i> R̄ GAR...., OCVL...., VER.... (1).
		<i>b</i> R̄ GAR. VER. OCVL.
		<i>c</i> R̄ OCVL. GAR. VER.
		<i>d</i> R̄ OCVL. VER. GAR.
		<i>e</i> R̄ VER. GAR. OCVL.
		<i>f</i> R̄ VER. OCVL. GAR.
		<i>g</i> Sans légende et sans nom de monétaire.

(1) La leçon **GAR** (au lieu de **CAR**), a été définitivement établie par Borghesi (*Dec. III*, 6 ; *Œuv. compl.*, t. I, p. 206). Ce savant avoue pourtant qu'assez souvent on voit **CAR**. mais ceci ne prouve rien, parce que dans l'écriture en petites lettres et peu soignée on met souvent **C** pour **G**. — M. Cohen (p. 80) remarque que sur les monnaies on ne voit jamais **OGVL**. mais toujours **OCVL**. et Borghesi (*loc. cit.*) a lu de même. — Morell donne (*Ogulnia*, B), une pièce qui au lieu de la légende ordinaire du denier *d*, porte la suivante : **Q. OGVL. CAL. VER. CAR**. Mais Morell a probablement emprunté cette pièce à Goltzius, et c'est vraisemblablement par erreur qu'elle a été mise dans la liste des pièces trouvées à Cadriano (Cavedoni, *Ripostigli*, p. 32) ; elle n'existe dans aucune collection, et les numismatistes les plus expérimentés, notamment M. le Baron d'Ailly, ne l'ont jamais vue. Après avoir ainsi éliminé ce denier comme faux, nous pourrions dire avec raison que ces trois noms sont trois surnoms (*cognomina*) ; car à cette époque le nom de famille ne se mettait pas seul sur les monnaies. Il faudra donc rayer de la liste des familles monétaires la *Carvilia* ou *Gargilia*, la *Gargonia*, l'*Ogulnia*, la *Vergilia* ou *Verginia* ; mais il faut avouer que les légendes ainsi rétablies n'en sont peut-être que plus difficiles à com-

Espèces : a, b, c, d, e, g Deniers : a, b, c, d, e, f As, sans marque de leur valeur (1).

Pied monétaire du cuivre : Semi-oncial.

Type du denier : Tête de Jupiter jeune couronnée de chêne; au-dessous le foudre. R. Jupiter tenant le foudre dans un quadriga galopant à droite.

— *de l'as : Ordinaire.*

Fabrique : Lettres latines sur les deniers, qui ont la légende a, b, c, d, e (non sur g), toujours du côté du revers. L'as ressemble à celui de M' Fonteius, n° 233 (Riccio).

Rareté : a, b, c, d, e, R². g, C.

Dépôts : a, b, c, d, e MC (4 bien conservés). RF.C.SC. COLL.SA (1).

a CARR.C.LIR (13 beaux).

g MC (194 bien conservés). RF.FR.C.SC.COLL.SA (29). SF (4).

(Cohen, *a, b, g*, pl. XI, *Carvilia*, n° 1, 2, 3, et pl. LI, n° 1 et 2; *c, d*, pl. XXX, *Ogulnia*, n° 1 et 2; *e*, pl. XL et pl. LXIX, *Vergilia*; *d*, pl. LX, *Ogulnia*.)

240 [235].

Légende : — Monétaire : R. C. LICINIVS. L.F. MACER (2).

piéter. Les deniers *a, b, c, d*, existent avec la contremarque de Vespasien (Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. I, p. CVII).

(1) Borghesi (*loc. cit.*; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 208) fait remarquer que la légende *f* ne se voit que sur les as, et jamais sur les deniers. M. Cohen ne donne que les légendes *a, b, c, d, e*. Il se peut qu'il existe des as, correspondant avec le denier anépigraphe *g*, que Borghesi a joint aux deniers *a, b, c, d, e*, et que ces monétaires aient fait frapper des as semi-onciaux, sans le nom de Rome et sans marque de valeur.

(2) Sans aucun doute ce personnage est l'historien C. Licinius Macer qui devint tribun du peuple en 681 (Drumarn, *Geschichte Roms*, t. IV, p. 194) et qui doit avoir été triumvir monétaire pendant la dictature de Sylla.

Espèces : Denier, sans marque de sa valeur.

Type : Buste jeune diadémé (Apollon?), brandissant une triple lance (ou plutôt un foudre?) (1). $\hat{\eta}$ Pallas dans un quadrigé, armée de pied en cap et combattant.

Fabrique : Flan singulièrement grand et mince. (Borghesi, *Dec.*, I, 1, p. 8; *OEuvr. compl.*, t. I, p. 139 et 140).

Rareté : C.

Dépôts : MC (15 bien conservés). RF.FR.C.SC.COLL. SA (12). SF (4). CARR.LIR (7). AR (1).

(Cohen, pl. XXIV, *Licinia*, n° 1.)

241 [236].

Légende : — Monétaire : Au droit C. NORBANVS (2).

Espèces : Denier, sans marque de sa valeur.

Type : Tête diadémée de Vénus. $\hat{\eta}$ Proue, faisceau de verges avec la hache, caducée et un épi de blé. Chiffres romains de I à XXI. — Même revers sans proue; la série de chiffres commence également par I (Riccio, *Cat.*, p. 202), et non à XXII comme le pense Cavedoni, *Ripost.*, p. 141 (3).

(1) *Voy.* n° 178.

(2) Ce magistrat est probablement le fils, inconnu dans l'histoire, de C. Norbanus, consul en 671, et le père de C. Norbanus C. F. Flaccus; consul en 716 et en 730. Lorsque les dernières bandes itallotes assiégeaient Rhéglum vers l'année 667, avec l'intention de transporter la guerre en Sicile, après la prise de cette ville, C. Norbanus, alors gouverneur de l'île (Cic. *in Verrem*, III, 49, 117; V, 4, 8) réunit des troupes, et fit des préparatifs de défense tels, que les insurgés abandonnèrent cette entreprise, et levèrent le siège de Rhéglum (Diod. Sicul., t. II, p. 540, éd. Wess.). C'est peut-être en souvenir de cet événement que le type de ce denier réunit les emblèmes qui peuvent caractériser une flotte, un général, une levée de troupes, et des approvisionnements (Cavedoni, *Saggio*, p. 192).

(3) Cette pièce a été restituée par Trajan.

83 av. J.-C.

88 et 84 av. J.-C.

87 av. J.-C.

Forme des lettres : $\perp = 50$.

Fabrique : Lettres numérales du côté du droit. D'après Morell (*Norbana*, IV), il existe une pièce hybride sur laquelle le droit du denier de Norbanus est réuni au revers de celui de L. Censorinus (n° 227 c).

Rareté : C.

Dépôts : MC (12). RF.FR.C.SC.COLL.SA (10). SF (1). CARR.LIR (7).

(Cohen, pl. XXIX, *Norbana*, n° 2.)

242 [237].

Légende : — Monétaire : $\text{P. FOVRIVS CRASSIPES}$ (rarement **CRASSVPES**) AED. CVR (1).

Espèces : Denier, sans marque de sa valeur.

Types : Tête tourrelée de Cybèle; dans le champ un gros pied. P Chaise curule (2).

Forme des lettres : OV (*Voy.* page 193).

Rareté : C.

Dépôts : MC(31). RF.FR.C.SC.COLL.SA(2). SF(1). CARR.

(Cohen, pl. XIX, *Furia*, n° 4.)

243 [238] (3).

Légende : $\text{D(e) S(enatus) S(ententia)}$ sur la proue.—

(1) *Voy. Cavdoni, Ripostigli*, p. 20 et 88. Cette famille est connue dès le ^{vi} siècle (T. Liv. XXXV, 40; XXXVIII, 42; XLII, 28; XLII, 1).

Le monétaire qui a frappé ce denier est inconnu, c'était peut-être le père de *Furius Crassipes* qui épousa en 698 la fille de Cicéron (Drumaun, *Geschichte Roms*, t. VI, p. 697).

(2) La chaise curule caractérise les édiles curules qui présidaient aux jeux mégalésiens. (*Voyez* n° 267.)

(3) Les trois pièces suivantes, n° 243, as, n° 244, quadrans et n° 245, aureus, sont contemporaines de l'enfouissement de l'an 673.

DÉPÔT DE MONTECODRUZZO. — N° 244 ET 245. 455

Monétaires : $\mathfrak{R}$ C. CASSIVS (ordinairement CASSI), L. SALINATOR (ordinairement SALIN). On trouve aussi L. SALIN.

C. CASSIVS (1).

Espèces : As, avec la marque de sa valeur.

Pl. XXXII, n° 9.

Pied monétaire : Semi-oncial.

Type : Ordinaire.

(Cohen, pl. LII, *Cassia*, n° 1.)

244 [239].

Légende : — Monétaire : $\mathfrak{R}$ C. RVF(us).

Espèces : Quadrans, avec la marque de sa valeur (Cohen, p. 218, n° 3).

Pied monétaire : (?).

Type : Ordinaire. Tête d'Hercule. $\mathfrak{R}$ Proue de vaisseau. (Cohen, pl. LIX, *Minucia*, n° 2).

245 [240].

Légende : — Monétaire : Au droit MAGNVS. $\mathfrak{R}$ PRO. COS (2).

(1) Morell, *Cassia*, II, B. L'as étant semi-oncial peut être attribué à C. Cassius L. F. Varus, consul en 681. L. Salinator est totalement inconnu, à moins que ce ne soit Julius Salinator, officier dans l'armée de Sertorius, et tué en 673 (Plutarch., *Sertorius*, VII). Cet as ne peut avoir été frappé ni par un Livius Salinator du vi^e siècle, ni par L. Oppius Salinator, prêteur en 563 (T. Liv. XXXII 28; XXXV, 23 et 24; XXXVI, 2), ni par Salinator qui fut accusé de concussion, et absous par ses juges peu avant 632 (Appian., *Bell. Civ.*, I, 22).

73 av. J.-C.

81 av. J. C.

191 av. J.-C.

122 av. J.-C.

(2) C'est un fait bien connu et suffisamment prouvé que Pompée, après ses victoires en Afrique en 673, reçut le surnom de *Magnus*, par les acclama-

81 av. J. C.

Espèce : Aureus.

Pied monétaire : $\frac{1}{32}$ de la livre (*Voy.* p. 118).

Pl. XXXI n° 12.

Type : Tête de l'Afrique couverte d'une peau d'éléphant entre le *praefriculum* et le *lituus*, le tout dans une cou-

81, 71 et 61 av. J.-C.

tions de l'armée ou par celles de son entourage immédiat, peu importe, et les hésitations pleines de contradictions d'Appien ne peuvent pas le faire révoquer en doute (Plutarch. *Pompeius*, XIII. — Plin., *Hist. nat.*, VII, 26, 96. — Diodor. Sicul., XXXVII, p. 541, éd. Wess. — Dio Cass. XXXVII, 21. — T. Liv. XXX, 45. — Appian. *Mithridat.*, XCVII, 118, 121 ; *Bell. civ.*, II, 86). Ainsi, ces pièces d'or dont le revers fait allusion à un triomphe, ont été frappées à l'occasion de la guerre d'Afrique en 672, ou pour la campagne d'Espagne en 683, ou en 693 pour la guerre des Pirates, ou enfin pour celle de Mithridate. Cavedoni (*Appendice B*, p. 149) a adopté la deuxième hypothèse; Eckhel (*Doct. num. vet.*, t. V, p. 281) la troisième; nous penchons pour la première. En effet la tête coiffée de la dépouille d'un éléphant ne peut représenter que l'Afrique, et il est difficile de ne pas y voir une allusion aux victoires africaines, et en particulier à la grande chasse d'éléphants organisée par Pompée après la défaite des ennemis (Plutarch. *Pompeius*, XII), ainsi qu'au projet abandonné depuis, mais qu'il avait formé de monter au Capitole dans un char attelé d'éléphants (Plutarch. *l. cit.*, XIV. — Plin., *Hist. nat.*, VIII, 2, 4. — Licinian. *Gran.*, p. 39, éd. de Bonn). Le titre de *proconsul* peut paraître singulier, mais Pompée après avoir refusé le titre d'*imperator* et avoir été salué de *Magnus* par ses soldats, se montra assez avide d'honneurs extraordinaires pour qu'on puisse le croire capable d'avoir préféré mettre sur ses monnaies le titre de **MAGNVS PRO COS.** plutôt que le titre plus ordinaire d'*imperator*, sans mentionner son nom propre; nous verrons plus tard la même singularité sur les deniers de Metellus (n° 248). On peut objecter, il est vrai, que Pompée, à son retour d'Afrique triompha avec le titre de *propréteur* et non avec celui de *proconsul* (Licinian., *loc. cit.*), mais il y a entre ces deux titres une distinction de rang, et non une différence d'autorité; on connaît les rapports assez froids qui régnaient alors entre Sylla et Pompée. Ce dernier envoyé en Sicile et en Afrique *cum imperio* (T. Liv. *Epit.*, LXXXIX), sans avoir rempli auparavant aucune magistrature régulière, peut bien avoir en Afrique pris de sa propre autorité le titre de *proconsul* et avoir ensuite à son retour à Rome *triomphé* avec celui de *propréteur*; tout le reste s'explique facilement. Les aurens de Pompée ressemblent par leur poids et leurs types à ceux de Sylla; ils n'ont évidemment pas été frappés à Rome, mais dans une province, La légende consacrée

ronne de laurier ou de myrte. ñ Personnage dans un quadrigé tenant une palme; il est couronné par la Victoire qui vole au-dessus; sur un des chevaux est assis un jeune garçon tenant une palme et une baguette.

(Cohen, pl. XXXIII, *Pompeia*, n° 2. — Riccio, *Cat.*, pl. II, n° 15).

Pièces trouvées dans le dépôt de Carrare enfoui entre
les années 675 et 679.

79-78 av. J.-C.

246 [224 e].

Légende : ñ Q. sans nom de monétaire (1).

le titre de *Magnus* que l'armée avait donné à son général par acclamation, et semble comme sur les pièces de Sylla anticiper sur les honneurs du triomphe qui devaient lui être accordés à Rome.

Le lituus et le *praefriculum* conviennent à la dignité d'augure dont Pompée était revêtu. (Cic. *Philip.* II, 2, 4. *Voy.* le n° 275). Quant au jeune garçon qui est sur le cheval, il est évident que ce n'est pas un fils de Pompée puisqu'à cette époque il n'en avait pas encore; mais à défaut d'enfant de l'imperator, cet honneur s'accordait souvent à des parents. (Cic. *pro Mur.* V, 11. — Appian. *Pun.*, LXVI. — Sueton. *Tib.* VI). Ce jeune garçon pourrait donc être Sextus Pompée auquel Sylla confia en même temps qu'à son propre beau-fils M. Scaurus (préteur en 698) la direction du jeu de la guerre de Troie, célébré par les jeunes gens (Plutarch. *Cato Min.* III); il est dit expressément que c'était le fils du frère de Pompée (ἀδελφεοῦς). Il est à croire que Plutarque a voulu désigner Cn. Pompeius Magnus, le rival de César; mais on sait que Pompée n'avait qu'une sœur, mariée à Memmius, et point de frère. Aussi, d'après Borghesi (*Ann. de l'Inst. arch.* 1848, p. 242), le personnage dont il s'agit serait plutôt Cn. Pompeius Strabo, le père de Pompée; le passage n'est pas clair; Plutarque aurait dû désigner Sextus Pompée comme le fils de l'oncle du grand Pompée. En tout cas, Sextus Pompée né vers 650, et consul seulement en 719 (Borghesi, *loc. cit.*), peut bien avoir assisté comme *praetextatus* au triomphe de 673.

56 av. J.-C.

93 et 35 av. J.-C.
81 av. J.-C.

(1) D'après ce que nous avons vu p. 58 et suiv., on peut supposer que le Q de ces monnaies anonymes indique qu'elles ont été frappées par le *questeur* d'un général d'armée. Cette supposition se trouve confirmée par l'exemple

Espèces : Aureus et denier, sans marque de la valeur.

Pied monétaire de l'or : 1/36 de la livre (voy. p. 117, note 2).

Types de l'or et de l'argent : Tête diadémée de femme.
 ⌚ Double corne d'abondance (le même type que celui de la ville de Valentia dans le Bruttium).

Fabrique : Lettres latines sur le droit.

Rareté : R.

Dépôts : FR.C. COLL. CARR.

(Cohen, pl. XV, *Cornelia*, n° 18.)

247 [241].

Légende : ⌚ EX.S.C. (1) sans nom de monétaire.

Espèces : Denier et as, sans marque de leur valeur.

Pied monétaire de l'as : Semi-oncial.

Type du denier : Tête diadémée de Vénus. ⌚ Corne d'abondance entourée d'une bandelette, le tout dans une couronne de laurier (2).

des tétradrachmes et des cistophores sur lesquels on voit : Q. et LEG. avec cette signification. Cavedoni (*Ripostigli*, p. 147) a attribué ces monnaies à Sylla; cette attribution nous a semblé devoir être conservée parce que le poids de l'aureus les classe évidemment à l'époque du monnayage de Sylla et de l'ompée. — Le denier est la seule des pièces de Sylla qui ait été trouvée dans le dépôt de Carrare (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 67). Il ne se trouve pas plus que les autres ni à Fiesole ni à Montecodruzzo.

(1) Nous ne savons pourquoi cette pièce est ordinairement classée à la famille Julia; M. Cohen remarque avec raison que cette attribution est incertaine. C'est un des cinq deniers qui manquent au dépôt de Montecodruzzo, et se trouvent à celui de Carrare. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 67).

(2) Eckhel (*Doct. num. vet.*, t. VI, p. 192) pense que cette corne d'abondance pourrait être l'emblème du Sénat.

Type de l'as : Ordinaire; au-dessus de la proue, un guerrier appuyé sur sa lance, et devant, un épi (Cavedoni, *Bull. de l'Inst. arch.*, 1844, p. 28).

Fabrique : Lettres latines du côté du droit.

Rareté : R.

Dépôts : RF.SC.CARR.

(Cohen, pl. XX, *Julia*, n° 8 et pl. LVI, n° 1.)

248 [244].

Légende :— Monétaire : *a* R̄ Q.C(*aecilius*) M(*etellus*) P(*ius*) I(*mperator*); *b* R̄ IMPER(*ator*) (1).

Espèces : Denier, sans marque de sa valeur (2).

(1) Q. Caecilius Metellus est le premier de cette famille qui ait porté le surnom de *Pius*. Dans sa jeunesse il avait frappé les pièces que nous avons données sous le n° 136. Celles dont nous nous occupons à présent, n'ont pu être frappées que plus tard, lorsque après avoir été consul en 674, il fut envoyé comme gouverneur en Espagne, où il resta jusqu'en 663. Plutarque (*Sertorius*, XXII.—Cf. Drumann, *Geschichte Roms*, t. IV, p. 370) dit qu'il y fut acclamé *imperator* par son armée en 679; mais Plutarque est une autorité qui mérite peu de confiance quand il s'agit de chronologie; et nous croirions volontiers qu'il prit ce titre peu de temps après son arrivée en Espagne vers 675. Quoi qu'il en soit, même en admettant avec Cavedoni (*Saggio*, p. 38) qu'il l'ait déjà obtenu en Italie, pendant la guerre contre les Marses en 666 (ce que contredisent Plutarque, *loc. cit.*, et Velleius Paterculus, II, 15) toujours est-il qu'il avait dû le quitter à l'époque de son consulat en 674, et qu'il ne put pas le reprendre arbitrairement, sans une nouvelle acclamation de l'armée (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1843, p. 68); quoi qu'il en soit, ces pièces doivent être postérieures à son arrivée en Espagne; elles ne se sont trouvées ni à Montecodruzzo, ni à Fiesole, mais il s'est rencontré deux exemplaires du denier *a*, et un du denier *b*, à Liria, et le denier *a* est une des cinq pièces manquant à Montecodruzzo dont le dépôt de Carrare contenait un petit nombre d'exemplaires. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, *l. cit.*).

(2) Morell (*Caecilia*, II, 3) est le seul auteur qui mentionne un sémis avec la légende Q. MET. PIVS; mais nous doutons fort de l'authenticité de cette pièce.

80 av. J.-C.

71 av. J.-C.

75 av. J.-C.

79 av. J.-C.

88 av. J.-C.

80 av. J.-C.

Type : *a* Tête diadémée de la Piété; dans le champ, une cigogne. *℞* Éléphant, emblème de la famille Caecilia (roy. n° 136 et 144).

b Tête semblable. *℞* Le lituus et le praefericulum, dans une couronne de laurier (1).

Forme des lettres : Tantôt P tantôt Γ; les deux formes se voient très-clairement sur les exemplaires du Cabinet de Berlin.

Rareté : C.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ RF.FR.C.SC.COLL.SA (6). SF (2).} \\ \text{CARR.LIR (2).} \\ b \text{ RF.FR.C.SC.COLL.SA (4). SF (2).} \\ \text{LIR (1).} \end{array} \right\} \text{AR (4).}$

(Cohen, pl. VIII, *Caecilia*, n° 10 et 11.)

249 [250].

Légende :—*℞*. S. C. (manque sur les coins marqués de I jusqu'à XXIV, et se trouve sur les coins depuis XXVI jusqu'à C $\bar{\text{L}}$). — Monétaire : Au droit C.MARI(us) C.F.CAPIT(o) (sur les coins de I à XXVIII); *℞* C.MARI(us) C.F. et au droit CAPIT(o) (sur les coins de XXXIV à C $\bar{\text{L}}$) (2).

(1) Les insignes d'augure se trouvent sur les monnaies de Q. Metellus et sur celles de son fils. Ce fait peut nous surprendre, car l'un et l'autre furent pontifes, et le père mourut pendant son pontificat. (Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 43 et 45).

(2) Famille inconnue. Voy. Borghesi (*Dec.* III, 5; *Œuv. compl.*, t. I, p. 203), au sujet de ces variétés. Le nom de T. Marius C. F. Capito a été complété d'après une inscription donnée par Muratori, p. 678, 6. Ces pièces étaient belles et nombreuses dans le dépôt de Carrare. On peut supposer que C. Marius et les deux monétaires suivants ont été collègues dans le

Espèces : Denier, sans marque de valeur.

Type : Tête de Cérès couronnée d'épis. R Laboureur conduisant une charrue attelée de deux taureaux (1).

Forme des lettres : L = 50.

Fabrique : Bord dentelé, série de chiffres romains, sur le droit et sur le revers. Symboles accessoires, sur le revers des pièces marquées S.C. Il existe deux exemplaires (dont l'un est fourré) ayant tous deux le nombre XII sur le droit et CXXIII sur le revers (Riccio, p. 1). Ce denier est très-souvent fourré. (Cohen, p. XVIII).

Rareté : C.

Dépôts : RF (de toutes les variétés). FR.C.SC.SA (8). SF (1). CARR.LIR (2).

(Cohen, pl. XXVI, *Maria*, n° 1, 2, 3.)

250 [254]. (An de Rome 673 à 685).

Légende : — Monétaire. R A.POST(umius) A.F.S(p). N.ALBIN(us) (2).

Espèces : Denier, sans marque de sa valeur.

Type : a Tête de Diane avec l'arc et le carquois; au-dessus un bucrâne de face. R Personnage revêtu de la toge debout sur une montagne et près d'un

triumvirat et ont battu monnaie en 674 ou 675, immédiatement après l'enfouissement du dépôt de Montecodruzzo. (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1862, p. 67 et 68). 80 et 79 av. J.-C.

(1) Ce denier a été restitué par Trajan.

(2) Ce monétaire est probablement le même A. Albinus que César nomma gouverneur de Sicile en 705. (Appian. *Bell. civ.*, II, 48). Drumann (*Geschichte Roms*, t. III, p. 490) l'a confondu à tort avec Postumius, le confident de César, qu'Appien et Cicéron nomment souvent; il était le fils du monétaire A. Albinus Sp. F. n° 191. 49 av. J.-C.

autel allumé, aspergeant avec un rameau le taureau destiné au sacrifice (1).

b Tête de femme les cheveux dénoués et à demi voilée. **HISPAN(ia)**. à Personnage revêtu de la toge, étendant la main droite vers une aigle légionnaire plantée en terre; à la gauche de ce personnage, un faisceau consulaire avec la hache (2).

Fabrique : Bord dentelé.

Rareté : C.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ RF.FR.C.SC.COLL.SA (3). SF (1). CARR.} \\ b \text{ RF.FR.C.SC.COLL.SA (6). SF (1). CARR.} \\ \text{LIR (4).} \end{array} \right.$

(Cohen. pl. XXXV, *Postumia*, n° 5 et 6.)

(1) Borghesi (*Fasti*, II, p. 43) reconnaît avec raison dans ce type une allusion au taurobole du mont Aventin (T. Liv. I, 45) dans lequel les augures virent l'annonce de la domination de Rome sur les villes du voisinage; le bucrâne qui se voit du côté de la tête représente les cornes de taureau, suspendues au temple. La famille Postumia avait probablement adopté ce type parce que ce fut un Postumius Albus qui, par la victoire du lac Régille, soumit le Latium et accomplit ainsi la prédiction. C'est aussi pour cette raison que sur les monnaies de cette famille on rencontre presque toujours des allusions au culte de Diane.

(2) Nous ne connaissons pas d'explication assez satisfaisante pour ce type. Parmi le grand nombre de celles qui ont été proposées, l'opinion de Cavendish (*Bull. de l'Inst. arch.*, 1838, p. 161) semble être une des plus plausibles: il voit dans ce type une allusion aux levées extraordinaires ordonnées par L. Lucullus et A. Albinus, consuls en 603, pour la guerre d'Espagne. Cependant la hache dans le faisceau consulaire reste toujours un embarras, car dans les levées qui avaient lieu dans l'intérieur de Rome, on ne portait pas les faisceaux avec les haches; de plus, nous voyons bien le général et ses insignes, mais pas d'enrôlés; enfin ce n'est pas Albinus, mais Lucullus, qui alla en Espagne, et le choix de ce fait est au moins singulier dans une famille si riche en exploits glorieux. Nous croyons plutôt que ce type fait

251 [257].

Légende : — Monétaire. ñ L·RVTILI(us) ; au droit, FLAC(cus) (1).

Espèces : Denier, sans marque de sa valeur.

Type : Tête de femme avec le casque ailé. ñ La Victoire dans un bige.

Rareté : C.

Dépôts : RF.FR.C.SC.COLL.SA (6). SF (2). CARR.LIR (8 et 1 incuse).

(Cohen, pl. XXXVI, *Rutilia*.)

Dépôt de Hewisz-Szamos en Transylvanie enfoui vers 680.

74 av. J.-C.

252 [245].

Légende : — Monétaire. ñ L·CASSI(us). Q·F. (2).

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur.

allusion à un événement dont le souvenir est entièrement perdu pour nous; peut-être à une circonstance de la campagne d'Espagne (574 à 576) d'Albinus qui fut ensuite consul en 581.

180 ou 178 av. J.-C.

178 av. J.-C.

[Ces pièces se sont trouvées en très-petit nombre à Carrare.] B.

(1) Famille inconnue. Cicéron (*Pro Cluentio*, LXV, 182) parle d'un sénateur nommé L. Rutilius, qui siégea comme juge dans le procès de Cluentius. Il s'est trouvé à Carrare très-peu d'exemplaires de ce denier; Cavedoni (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 67) n'en cite qu'un seul, mais très-bien conservé; nous pensons que ce monétaire a été le collègue des deux précédents.

[Cavedoni (*Nuovi studii*, p. 25) attribue également ce denier au sénateur L. Rutilius qui, dit-il, a dû exercer la charge de triumvir monétaire entre les années 673 et 677; on voit que le savant Modénais se trouve d'accord avec notre auteur.] B.

81 et 77 av. J.-C.

(2) A l'époque où ce denier a dû être frappé, nous ne connaissons qu'un seul Cassius; c'est celui qui fut préteur en 688, et qui, compromis dans la conjuration de Catilina, fut condamné à mort. Son père est inconnu. Salluste (*Catilina*, XVII) et Asconius Pedianus (*in Tog. Cand.*, p. 82. — Cf. Schol.

- 66 av. J.-C.

Type : Tête de Bacchus (*Liber*) couronnée de lierre (1).

⌘ Tête jeune de *Libera* couronnée de pampres et de raisins.

Fabrique : Travail fort délicat.

Rareté : C.

Dépôts : HSZ (4). RF.FR.C.SC.SA (4). LIR (3). AR (1).

(Cohen, pl. XI, *Cassia*, n° 3.)

253 [251].

Légende : Au droit S.C. — Monétaire : ⌘ C.NAE(vius)

BAL(bus) (2).

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Tête diadémée de Vénus. ⌘ La Victoire dans un trige.

Forme des lettres : L = 50.

Fabrique : Bord dentelé. Lettres latines depuis A jusqu'à

Bob., p. 387) lui donnent le surnom de Longinus, mais en général, on ne le nomme que L. Cassius, et c'est ainsi que le désigne Cicéron. Dans cette famille l'on portait rarement le cognomen. On pourrait aussi attribuer ce denier à L. Cassius, tribun militaire en 685 (Cic. *in Verrem*, I, 10, 30). Cependant ce dernier personnage paraît plus jeune.

69 av. J.-C.

49 J. av. J.-C.

(1) Allusion au temple consacré en 261 à Cérès, à Liber et à Libera, par Spurius Cassius (Becker, *Roms Topograph.*, p. 471). Comp. la tête toute semblable de *Liber* sur le denier n° 257 c. La *Libera* italienne était invoquée à l'époque des vendanges (Pieller, *Röm. Mythologie*, p. 440 et suiv.); la couronne de pampres lui convient donc parfaitement, quoique cet attribut ait fait naître des doutes à Eckhel (*Doct. num. vet.*, t. V, p. 167), sur le nom à donner à cette divinité. Les rapports existant entre le temple de Cérès et la Liberté plébéenne (Pieller, *loc. cit.*, p. 433) et le culte particulier de la famille Cassia pour cette dernière divinité (n° 157 et 294), rentrent dans le même ordre d'idées.

168 av. J.-C.

(2) Personnage inconnu. Tite-Live (XLV, 13) mentionne un L. Naevius Balbus, sénateur en 586.

X du côté de la tête, lettres latines ou chiffres sur le revers.

Rareté : C.

Dépôts : RF.FR.C.SC.COLL.SA (15). SF (6). LIR (12). HSZ (3).

(Cohen, pl. XXIX, *Naevia*.)

254 [252].

Légende : — Monétaire : $\mathfrak{A}$ L.PAPI(us) (1).

Espèces : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Tête de Junon Lanuvienne couverte d'une peau de chèvre et ornée d'une bandelette (2). $\mathfrak{A}$ Griffon courant.

Fabrique : Bord dentelé, symboles accessoires, correspondant des deux côtés. (Borghesi, *Dec.* IV, 1 ; *OEuvr. compl.*, t. I, p. 224 et suiv.). On voit rarement le même chiffre sur les deux faces. Parmi les symboles accessoires on voit aussi une tablette portant le mot PAPI ; on y a reconnu une allusion à la loi Papia sur les Vestales, rendue à une époque que nous ne connaissons pas. (Mercklin, *Coopt.*, p. 75.) Il ne peut en effet être ici question de la seconde loi Papia publiée en 689 ; mais le symbole correspondant étant le *scrinium*, il est évident qu'il ne s'agit ici que d'un acte privé et non d'un acte public. Cette pièce est très-souvent fourrée. (Cohen, p. XVIII).

68 av. J.-C.

Rareté : C.

(1) Personnage inconnu ; peut-être est-il le père de L. Papilius Celsus qui fut monétaire à l'époque de César.

(2) La famille Papia était originaire de Lanuvium. (Drumann, *Geschichte Roms*, t. I, p. 43.)

Dépôts : RF. FR. C. SC. COLL. SA(8).SF(1).LIR.(2).
HSZ(1).

(Cohen, pl. XXX, *Papia*, n° 1.)

255 [253].

Légende : Au droit ROMA. — Monétaire : R C.PUBLICI(us) Q.F(1).

Espèces : Denier, sans marque de sa valeur.

Type : Tête de femme jeune et casquée, deux plumes sur le casque ; le mot ROMA désigne certainement la tête casquée comme représentant la déesse Rome. R Hercule étouffant le lion ; à côté la massue et le carquois.

Forme des lettres : Y, Z.

Fabrique : Bord dentelé ; du côté du droit une lettre qui varie, et du côté du revers la même lettre renversée.

Rareté : C.

Dépôts : RF.FR.C.SC.COLL.SA(4).SF(2).LIR(2).HSZ(1).
(Cohen, pl. XXXIII, *Publicia*, n° 7.)

256 [255].

Légende : Au droit S.C. — Monétaire : R L-PROCILI(us) F(ilius) (2).

66 av. J.-C.

(1) Peut-être un fils de Q. Publicius, préteur en 688. (Cic. *pro Cluentio*, XLV, 126.)

56 av. J.-C.

(2) Cicéron (dans son épître *ad Quint. fratrem*, II, 8, 1) parle d'un Proci-
lius à l'occasion d'une délibération du sénat en 698 ; il fut condamné pour
meurtre ou pour tout autre crime en 700. (Cic. *ad Atticum*, IV, 15, 4 et 16, 5.)
Il est probable que l'historien de ce nom et ce personnage ne font qu'un.
(Varro, *de lingua latina*, V, 148, 154.—Plin. *Hist. nat.*, VIII, 2, 4.) Proci-
lius jouissait d'une certaine réputation pour la connaissance de l'histoire
romaine, car Cicéron (*ad Quint. fratrem*, II, 8, 1 ; *ad Atticum*, II, 2, 2), de-
mande s'il vaut mieux consulter Dicéarque ou Proci-
lius ; c'est sans doute ce dernier personnage qui est le monétaire en question.

54 av. J. C.

Espèce : Denier, sans marque de sa valeur.

Type : *a* Tête laurée de Jupiter. $\overline{\text{R}}$ Junon Lanuvienne debout armée d'une lance et d'un bouclier, et coiffée de la peau de chèvre; devant elle le dragon (1).

b Tête de Junon Lanuvienne couverte de la peau de chèvre. $\overline{\text{R}}$ Junon Lanuvienne dans un bige, le dragon sous les pieds des chevaux.

Fabrique : *b* Bord dentelé.

Rareté : C.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ RF.FR.C.SC.COLL.SA (10). SF(2). LIR(4).} \\ \text{HSZ.} \\ b \text{ RF.FR.C.SC.SA (5). LIR(7).} \end{array} \right.$

(Cohen, pl. XXXV, *Proclia*, n° 1 et 2.)

257 [259].

Légende : — Monétaire : $\overline{\text{R}}$ M.VOLTEI(us) M.F. (2).

Espèce : Denier, sans marque de sa valeur.

Types : *a* Tête laurée et barbue de Jupiter. $\overline{\text{R}}$ Temple orné de quatre colonnes doriques avec un foudre ailé sur le fronton et trois portes; celle du milieu est plus grande que les deux autres.

b Tête d'Hercule jeune couverte de la peau de lion. $\overline{\text{R}}$ Sanglier courant.

c Tête jeune et diadémée de *Liber* couronnée de feuilles de lierre et de corymbes. $\overline{\text{R}}$ Cérès

(1) Ce type s'explique parfaitement, si l'on suppose que la famille Proclia était originaire de Lanuvium.

(2) Il n'est pas question de cette famille comme famille sénatoriale; seulement un L. Vulteius est nommé par Cicéron (*in Verrem*, III, 66, 155) et par Florus (II, 13, p. 98, éd. Jahn).

dans un char traîné par deux dragons et tenant une torche dans chaque main.

d Tête laurée d'Apollon. $\text{\textcircled{R}}$ Trépied avec le serpent; à droite du trépied, on lit S(enatus) C(onsulto), à gauche, D(e) T(hesauro?).

e Tête jeune à longs cheveux, avec un casque sans cimier, autour une couronne de laurier ou d'olivier; les épaules couvertes de la chlamyde. $\text{\textcircled{R}}$ Cybèle avec une couronne tourrelée, assise sur un char attelé de lions, et tenant une patère à la main (1).

(1) Jusqu'ici, les types de ces cinq monnaies n'ont pas été expliqués d'une manière satisfaisante : ils se rapportent aux cinq grandes fêtes célébrées annuellement à Rome à cette époque, savoir : la fête de Rome, la fête Plébéienne, celles de Cérès, d'Apollon et les jeux Mégalaïens. — Le denier a, avec la tête de Jupiter et le temple du Capitole, se rapporte aux jeux Romains : *ludos antiquissimos qui primi Romani appellati sunt... Jovi, Junoni, Minervaeque esse faciundos*. (Cic. *in Verrem*, V, 14, 36.) — Les jeux Plébéïens furent fondés par C. Flaminius en 534 (voy. notre *Hist. rom.*, t. I, p. 788) ; leur programme est très-peu connu, car on ne peut considérer comme tel ce que nous savons de leurs rapports avec l'*epulum Jovis* (Marquardt, *Handb.*, t. IV, p. 293). Nous croyons reconnaître dans les types du denier b (tête d'Hercule et au revers un sanglier) une allusion à ces jeux. Hercule n'était pas seulement le protecteur des luttes de la palestra, il présidait encore aux concours de musique dont il était considéré comme le dieu tutélaire, et on voyait dans le cirque Flaminius, à côté du temple où il était honoré avec les Muses, un second temple qui lui était particulièrement consacré sous le titre de *Magnus Custos*. (Becker, *Roms Topogr.*, p. 612, 618.) — Le denier c, sur lequel on voit d'un côté une tête jeune couronnée de lierre dans laquelle on reconnaît facilement celle de Liber (comp. n° 252) et au revers Cérès dans un char attelé de dragons, se rapporte bien évidemment aux fêtes de Cérès (*Cerealia*, comp., n° 296), qui, d'après le témoignage de Cicéron (*in Verrem*, V, 14, 36), se célébraient en l'honneur des trois divinités honorées dans le temple de Cérès : *Cereri, Libero, Liberaeque*; l'origine de ces fêtes est fort ancienne, mais nous ne pouvons en fixer la date d'une manière certaine. — Le denier d, avec la tête d'Apollon et le trépied, se rapporte évidemment aux jeux fondés en 542 en l'honneur

Fabrique : c Symboles accessoires sur le revers. — e Symboles accessoires sur le droit et chiffres grecs sur le revers.

d'Apollon (comp., n° 230). La seconde partie de la légende SC. DT. a été expliquée jusqu'ici par *donum tulit*, ce qui ne signifie rien et ne semble pas conforme aux usages monétaires des Romains. L'explication de *thesauro*, nous paraît beaucoup plus convenable, puisque la collecte qui se faisait pour la célébration de ces fêtes en était une des particularités les plus remarquables, et avait déjà été mentionnée par l'oracle à l'époque de leur fondation ; on peut même appliquer à cette partie de la cérémonie le passage suivant de Varron (*de ling. lat.* V, 181) : *Etiam nunc Diis cum thesauris asses dant, stipem dicunt*. L'explication entière de la légende serait donc *senatus consulto, de thesauro* et signifierait que les frais de cette fête étaient couverts en partie par le trésor public, et en partie par le produit de la collecte ; l'oracle cité par Tite Live (XXV, 12) dit : *Cum populus dederit ex publico partem, [partem] privati uti conferant pro se atque suis*. — Enfin sur le denier e, nous voyons la Mère des Dieux sur son char trainé par des lions ; elle était la protectrice particulière des jeux *Mégalésiens*, institués en 550 ; la tête casquée jeune et imberbe attribuée d'abord à Minerve, puis à Mars jeune, a été ingénieusement expliquée par Cavedoni (*Saggio*, p. 76 ; *Ripostigli*, p. 145) ; ce savant, rapprochant le type du droit de celui du revers, y reconnaît une tête de Corybante que l'on voit souvent sur d'autres monuments représentée de la même façon, imberbe avec de longs cheveux, un casque d'une grande simplicité et une chlamyde. Il nous semble que sans sortir de cet ordre d'idées, on pourrait donner à cette tête le nom d'Attis dont la présence sur le droit d'une pièce au revers de laquelle se trouve Cybèle, nous paraît plus convenable que celle d'un simple Corybante. On peut comparer à ce sujet les fragments d'un hymne en l'honneur d'Attis cités par l'auteur des *Philosophumena*, saint Hippolyte, Origène ou un autre (*Refutatio omnium haeresium*, V, 9) : οὐ καλοῦσι.... Αἰμόνιοι (?) Κορύβαντα. (Cf. Gerhard, *Griechische Mythologie*, § 149.) — Les fêtes de Flore (*voy.* n° 301) et de la Victoire (*voy.* n° 271) qui sont moins anciennes et moins importantes ne sont pas représentées sur ces monnaies.

[Cavedoni (*Nuovi studii*, p. 27 et 28) donne son adhésion complète à l'attribution faite par M. Mommsen des types de ces cinq deniers aux cinq jeux principaux du peuple romain, puis il ajoute : « Je préfère toujours attribuer la tête en question (denier e) plutôt à un Corybante qu'à Attis, et j'en ferais même plus particulièrement la tête de Corybas, fils de Jason et de Cybèle, qui après l'apothéose de son père, passa avec sa mère et son oncle Dardanus en Asie, où il répandit le culte de la Grande Mère des Dieux, « qu'il appela Cybèle du nom de sa propre mère. (D'odor. Sicul. V, 49.) Ce

204 av. J.-C.

Rareté : a C. b, c, d, e R.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ RF.FR.C.SC.SA (7). SF (1). LIR (6).} \\ b \text{ RF.FR.C.SC.SA (4). LIR (2). HSZ (1).} \\ c \text{ RF.FR.C.SC. COLL. SA (7). SF (1). LIR (7).} \\ \text{HSZ.} \\ d \text{ RF.} \\ e \text{ RF.FR.C.SC. COLL. SA (6). SF (1). LIR (4).} \end{array} \right.$

(Cohen, pl. XLII, *Volteia*, n^{os} 1, 2, 3, 4, 5.)

258 [285].

Légende : — Monétaire : Au droit **KALENI**. à **CORDI** (1).

Espèce : Denier, sans marque de la valeur.

Type : Tête laurée de l'*Honneur*, et tête casquée de la *Valeur*; à côté on lit les deux mots **HO(nos)**, **VIRT(us)** (2). à

« mythe qui se liait à l'origine troyenne de Rome, est selon moi le sujet
« d'un bas-relief publié par M. Gerhard (*Antike Bildwerke*, pl. XXII); il re-
« présente un Corybante semblable à celui qui est figuré sur le denier de
« M. Volteius, tenant son bouclier élevé en l'air et placé debout entre Cy-
« bèle assise sur son trône, et une femme voilée que je crois être la mère
« du héros, arrivée de la Samothrace. Ce bas-relief ornait l'un des côtés
« d'un autel carré trouvé à Sorrente et semble appartenir à l'époque de
« Marc-Aurèle. »

B.

61 av. J.-C.
59 et 47 av. J.-C.

(1) L'étude des monnaies permet d'attribuer ce denier à Q. Fufius Q. F. C. N. Calenus, le fameux tribun du peuple de l'année 693, préteur en 695 et consul en 707, le seul sénateur de ce nom qui nous soit connu. — Quant à son collègue Cordus, c'est un personnage inconnu et la famille elle-même est incertaine. On trouve ce *cognomen* à l'époque de l'Empire porté par des Caesius et des Cremutius; du temps de la République nous ne connaissons que le meurtrier de Porsenna que Denys d'Halicarnasse (V, 26) et quelques auteurs plus récents appellent Cordus au lieu de Scaevola (Schwegler, *Römische Geschichte*, t. II, p. 183), mais ces témoignages nous semblent insuffisants pour faire descendre ce monétaire de la famille Mucia.

(2) Nous ne pouvons déterminer au juste la signification de ce type. Le revers pourrait faire penser qu'il est question de la pacification de l'Italie après la Guerre Sociale. Quant à *Honos* et *Virtus*, Eckhel (*Doct. num. vet.*,

L'Italie vêtue d'une tunique talaire tenant une corne d'abondance et tendant la main à Rome diadémée; celle-ci vêtue de la tunique courte, ceinte du parazonium, tenant le sceptre dans la main gauche, pose le pied sur un globe; à côté sont écrits les noms ITAL(ia), ROM(a) (1); dans le champ, derrière l'Italie, un caducée ailé.

Fabrique : Bord dentelé.

Rareté : R.

Dépôts : C. SC. COLL. SF. (1). LIR (1). HSZ (1).

(Cohen, pl. XVIII, *Fusia*.)

J'ajoute ici les détails suivants extraits de l'*Archiv für Kunde Oesterreichischer Geschichts-Quellen*, vol. XXIV, p. 377 et suiv.

A Hewisz-Szamos (Oberes Weissenburger Comitatus) en Transylvanie, dans l'année 1844, on a trouvé un dépôt contenant :

9 deniers consulaires sans noms de monétaire. — Tête de Rome. R/ Les Dioscures; dans le champ un croissant (3). — Tête d'Apollon. R/ Jupiter dans un quadriges (3). — Tête de Rome. R/ Victoire dans un bige (3 dont un incus).

111 pièces de monétaires :

N° de notre classification.

126. *Aburia* (1). Tête de Rome. R/ Quadriges du Soleil. Riccio, *Mon. di fam.*, n° 1.

t. V, p. 256) voit dans ce type, mais ceci ne nous semble pas probable, une allusion à C. Mucius, l'architecte du temple consacré par Marius à l'*Honneur* et à la *Valeur*. On classe généralement le monétaire Cordus à la famille Mucia sans qu'il y ait pour cela de raison bien déterminante.

(1) Cette image de la Paix qui suivit la guerre de Sylla s'accorde parfaitement avec l'époque à laquelle nous ramènent les indices monétaires.

[Cette pièce classée d'abord entre 680 et 700 ayant été trouvée dans le dépôt de Transylvanie doit évidemment être de quelques années plus ancienne, et le type du revers permet de la classer après la pacification de l'Italie; son absence des dépôts de Roncofreddo et de Frascarolo peut s'expliquer par sa rareté; il est cependant assez singulier que le premier dépôt où elle paraît soit en Transylvanie, cette pièce ayant été probablement frappée à Rome.]

B.

79. *Aelia*. Paetus (1). Rome. $\mathcal{N}$ Dioscures. Riccio, n° 1.
155. *Aemilia*. Lepidus (1). Tête laurée et diadémée. $\mathcal{N}$ Statue équestre. Riccio, n° 5.
74. *Antestia*. Caius (1). Tête de Rome. $\mathcal{N}$ Dioscures. Riccio, n° 1.
129. — Grag. (1). Tête de Rome. $\mathcal{N}$ Jupiter dans un quadriges. Riccio, n° 7.
236. *Antonia*. Balbus (1). Tête de Jupiter. $\mathcal{N}$ Quadriges de la Victoire. Riccio, n° 1.
63. *Atilia*. Saranus (1). Tête de Rome. $\mathcal{N}$ Bige de la Victoire. Riccio, n° 7.
- 191 a. *Caecilia*. L. Metel. (3). Tête d'Apollon. $\mathcal{N}$ Rome assise sur des armes. Riccio, n° 37.
- 248 a. — Metellus Pius (1). Tête de la Piété. $\mathcal{N}$ Éléphant avec une sonnette au cou. Riccio, n° 40.
106. *Calidia*. Tête de Rome (1). $\mathcal{N}$ Bige de la Victoire. Riccio, n° 1.
212. *Calpurnia*. Tête d'Apollon (2). $\mathcal{N}$. L. Piso Frugi. Cavalier. Riccio, n° 6.
239. *Carvilia*. Car. Ogul Ver. (1). Tête de Jupiter jeune ou d'Apollon Vedius. $\mathcal{N}$ Quadriges de Jupiter. La légende du revers est effacée. Riccio, n° 1.
252. *Cassia*. L. Q. f. (1). Tête de Liber. $\mathcal{N}$ Tête de Libera. Riccio, n° 9.
161. *Cipia*. M. M. f. (1). Tête de Rome. $\mathcal{N}$ Bige de la Victoire. Riccio, n° 1.
176. *Claudia*. C. Pulcher (2). Tête de Rome. $\mathcal{N}$ Bige de la Victoire. Riccio, n° 3.
231. — Tiberius (3). Tête de Diane. $\mathcal{N}$ Bige de la Victoire. Riccio, n° 10.
195. *Coelia*. Calvus (3). Tête de Rome. $\mathcal{N}$ Bige de la Victoire. Riccio, n° 2.
229. *Cornelia*. Lentulus (1). Tête de Mars. $\mathcal{N}$ Bige de la Victoire. Riccio, n° 16.
207. — Marcellus f. (1). Buste d'Hercule. $\mathcal{N}$ La Valeur ou Rome couronnée par le Génie du peuple romain. Riccio, n° 34.
148. — Sisena (1). Tête de Rome. $\mathcal{N}$ Jupiter combattant les géants, accompagné des signes du Soleil, de la Lune et des étoiles. Riccio, n° 43.
232. — Sulla Imperator (1). Tête de Rome. $\mathcal{N}$ Sylla dans un char triomphal couronné par la Victoire. Riccio, n° 54.
- 227 d. *Crepusia*. P. (2). Tête d'Apollon. $\mathcal{N}$ Cavalier. Pièce fourrée. Riccio, n° 2.
- 227 a. — L. Censorinus (1). Tête de Junon Moneta. $\mathcal{N}$ La déesse dans un bige. Riccio, n° 1.
235. *Critonia*. M. Fan. L. Crit. aed. pl. (1). Tête de Cérès. $\mathcal{N}$ Les deux édiles assis. Dans le champ P.A. Riccio, n° 1.
101. *Curiatia*. C. (1). Tête de Rome. $\mathcal{N}$ Junon *Curitis* (?) dans un quadriges couronnée par la Victoire. Riccio, n° 1.

147. *Fabia*. Labeo (2). Tête de Rome. R) Jupiter dans un quadrigé, tenant le sceptre et le foudre; dessous un éperon de navire. Riccio, n° 1.

173. *Flaminia*. Cilo (2). Tête de Rome. R) Bige de la Victoire. Riccio, n° 1.

233. *Fonteia*. M' (1). Tête d'Apollon Vedius. R) Génie allié monté sur un bouc. Riccio, n° 9.

258. *Fufia*. L. Kalenus (1). Têtes de l'Honneur et de la Valeur. R) Rome et l'Italie se donnant la main. Riccio, n° 1.

166. *Fulvia*. Cn. (1). Tête de Rome. R) Bige de la Victoire. Riccio, n° 1.

196. *Fundania*. C. (1). Tête de Rome. R) Triomphateur dans un quadrigé. Riccio, n° 1.

242. *Furia*. Crassipes (1). Tête de Cybèle. R) Chaise curule. Riccio, n° 16.

182. — *Philus* (5). Double tête de Janus. R) Rome couronnant un trophée. Riccio, n° 11.

197. *Herennia*. M. (1). Tête de la Piété. R) Un des jeunes gens de Catane emportant son père sur ses épaules. Riccio, n° 1.

234. *Julia*. Bursio (1). Tête ailée de jeune homme. R) Victoire dans un quadrigé. Riccio, n° 5.

78. *Junia*. M. (1). Tête de Rome. R) Les Dioscures. Riccio, n° 7.

213 a. — *Silanus* (3). Tête de Rome. R) Victoire dans un bige. Riccio, n° 12.

240. *Licina*. Macer (1). Buste d'Apollon Vedius. R) Pallas dans un quadrigé. Riccio, n° 12.

162. *Lutafia*. Cerco (4). Tête de Mars. R) Galère. Riccio, n° 2. Sur un des revers, la tête de Mars est incuse.

230 b. *Marcia*. C. Censorinus (1). Tête d'Apollon. R) Cheval en course; au-dessus une oreille. Riccio, n° 19.

227 c. — L. Censorinus (1). Tête d'Apollon. R) Marsyas avec l'outre sur l'épaule, au pied d'une colonne surmontée d'une statue. Riccio, n° 13.

71. — *Libo* (1). Tête de Rome. R) Les Dioscures. Riccio, n° 4.

142. — Q. Pilipus (1). R) Le roi Philippe de Macédoine à cheval. Riccio, n° 21.

205. *Memmia*. L. (1). Tête de Saturne. R) Vénus dans un bige. Riccio, n° 6.

122. *Minucia*. L. (1). Tête de Rome. R) Jupiter dans un quadrigé. Riccio, n° 15.

200. — Q. Thermus (3). Tête de Rome. R) Combat de deux guerriers près d'un troisième blessé. Riccio, n° 13.

253. *Naevia*. Balbus (3). Tête de Vénus. R) Victoire dans un trige. Riccio, n° 1.

254. *Papia*. L. (1). Tête de Junon Sispita. R) Griffon. Riccio, n° 1.

70. *Pinaria*. Natta (1). Tête de Rome. R) Bige de la Victoire. Riccio, n° 1.

255. *Publicia*. C. (1). Tête de Rome. R) Hercula et le lion. Riccio, n° 10.

191 c. *Publicia*. C. Malleolus (1). Tête de Mars. R) Héros nu, le pied posé sur une cuirasse; devant, un trophée et une proue de navire. Riccio, n° 6.

110. *Pompeia*. Fostlus (2). Tête de Rome. R) La louve et les jumeaux, avec le berger Faustulus. Riccio, n° 6.

170 d. *Pomponia*. L. (1). Tête de Rome. R) Bige de Mars. Riccio, n° 1.

106. *Porcia*. Cato (2). Tête de Rome. R) Bige de la Victoire. Riccio, n° 2.

172. — *Laeca* (2). R) Provoco. Guerrier accompagné d'un lieteur, étendant la main au-dessus d'un citoyen en toge. Pièce fourrée. Riccio, n° 1.

128. — *Laeca* (1). R) Quadriga de la Liberté couronnée par la Victoire. Riccio, n° 4.

191 e et 139. *Postumia*. Albinus (3). Tête de Diane. R) Trois cavaliers poursuivant un ennemi. — Tête de Rome. R) Mars dans un quadriga. Riccio, n° 3 et 4.

256 a. *Proclia*. L. (3). Tête de Jupiter. R) Junon Saplita. Riccio, n° 1.

69. *Saufeia*. L. (1). Tête de Rome. R) Bige de la Victoire. Riccio, n° 1.

210. *Sentia*. L. (2). Arg. pub. Tête de Rome. R) Jupiter dans un quadriga. Riccio, n° 1.

168. *Sergia*. Silus Q. (2). Tête de Rome. R) Cavalier. Riccio, n° 1.

211. *Servilia*. Rullus (1). Tête de Pallas. R) Bige de la Victoire. Riccio, n° 11.

214 a et b. *Titia*. Q. (4). Tête ailée et barbue. R) Pégase. — Tête de Bacchante. R) Pégase. Riccio, n° 1 et 4.

215 b. *Tituria*. Sabinus (3). Tête de Tattius. R) Tarpéa entre deux guerriers. Riccio, n° 3.

194. *Urbina* (1). Tête de Rome. R) Victoire dans un trige. Riccio, n° 1.

99. *Valeria*. Flaccus (1). Tête de Rome. R) Bige de la Victoire. Riccio, n° 1.

111. *Veturia*. Tiberius (1). Tête de Mars. R) Deux guerriers prêtant serment sur un porc. Riccio, n° 1.

216 a. *Vibia*. C. Pansa (5). Tête d'Apollon. R) Pallas tenant un trophée dans un quadriga. Riccio, n° 5.

257 b. *Volteia*. M. (1). Tête d'Hercule. R) Sanglier. Riccio, n° 2.

On a trouvé en même temps 318 drachmes de Dyrrhachium, 27 autres à peine lisibles, et un anneau d'argent, pesant en tout 43^{rs}, 59.

Les détails que l'on trouve dans le même recueil, vol. XXIX, p. 308 et suiv.; p. 311 et suiv. sur les trouvailles de Tersacte près de Flume, et de Grosspold en Transylvanie, fournissent des relevés analogues.

Dans la première de ces localités on a trouvé à deux reprises différentes en 1858 et en 1860 une cinquantaine de deniers de l'époque républicaine. A Grosspold, on a trouvé en 1860 environ 500 pièces appartenant également aux temps de la République.

B.

Monnaies trouvées dans les dépôts de Roncofreddo et de Frascarolo, enfouis de 680 à 685 et monnaies contemporaines.

74 69 av. J.-C.

259 [242].

Légende : $\mathfrak{A}$ EX.S.C. — Monétaire : *a* $\mathfrak{A}$ CN.LEN(*ulus*) Q(*uæstor*); *b* $\mathfrak{A}$ LENT(*ulus*) CVR(*ator*) $\times$.FL(*andis*) (1).

Espèces : Denier, sans marque de la valeur.

Types : Tête barbue et diadémée, avec un sceptre; à côté on lit : G(*enius*) P(*opuli*) R(*omani*). $\mathfrak{A}$ Le globe terrestre entre un sceptre et une couronne de laurier d'un côté, et un gouvernail de l'autre.

Rareté : *a* C. *b* R.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ RF. FR. C. SC. COLL. SA (12). SF (2). LIR (5).} \\ \text{AR (10).} \\ b \text{ C. SC. SA (1). SF (1). LIR (1).} \end{array} \right.$

(Cohen, pl. XIV, *Cornelia*, n° 10 et 11.)

(1) Les dépôts ayant constaté que cette pièce a été frappée entre les années 673 et 685, nous n'hésitons pas à croire qu'elle a été frappée à l'occasion des grands armements de terre et de mer, que le Sénat ordonna de préparer contre Mithridate et les Pirates en 680, et en particulier au crédit de 18 millions de deniers voté pour la construction d'une flotte destinée au gouverneur d'Asie (Plutarch. *Lucullus*, XIII); le type convient parfaitement à cette explication. Le magistrat qui fit frapper cette pièce est Cn. Cornelius P.F. Lentulus Marcellinus, fils du monétaire du n° 207. En 684, Cicéron (*in Verrem*, II, 42, 103) le qualifiait de *clarissimus adolescens*; il fut préteur en 695, consul en 698. (Borghesi cité par Cavedoni, *Ripostigiti*, p. 26. — Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 405). D'après son âge, il peut bien avoir été questeur en 680 et avoir en cette qualité battu monnaie en vertu d'un sénatus-consulte.

81 et 69 av. J. C

74 av. J.-C.

70 av. J.-C.

69 et 66 av. J.-C.

74 av. J.-C.

260 [243]. (An de Rome 680?)

Légende : Au droit S.C. — Monétaire : ⌚ P.LENT(ulus)
P.F.L.N. et au droit Q(uaestor) (1).

Espèce : Denier, sans marque de sa valeur.

Type : Tête d'Hercule barbue (2). ⌚ Le Génie du peuple romain imberbe assis sur la chaise curule, le pied posé sur le globe, et couronné par la Victoire.

Rareté : R.

Dépôts : SA.AR (1).

(Cohen, pl. XIV, *Cornelia*, n° 12.)

261 [247]. (An de Rome 673 à 685).

Légende : — Monétaire : ⌚ C.EGNATIVS. CN.F.CN. N.
et au droit MAXSVMVS (3).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Types : a Buste de Vénus, portant Cupidon sur l'épaule droite. ⌚ Figure de divinité (la Liberté) dans

(1) A l'époque à laquelle appartient cette monnaie, il n'existe qu'un seul
57 av. J.-C. Lentulus qui puisse l'avoir frappée, P. Lentulus Spinther, consul en 697,
dont le père se nommait Publius et dont le grand-père est inconnu. (Dru-
mann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 533.) La grande analogie de ce type avec celui
du denier précédent rend très-plausible l'hypothèse de Cavedoni (*Ripostigli*,
p. 206), qu'elles ont été frappées en même temps; il est aussi très-possible que
57 et 56 av. J.-C. P. Lentulus, consul en 697, et Cn. Lentulus, consul en 698, aient été ques-
teurs ensemble. Cette pièce est si rare qu'il n'est pas étonnant qu'elle ne se
soit pas trouvée dans les dépôts plus anciens.

(2) On a cru lire OSCA sur quelques exemplaires de cette pièce, mais
cette prétendue légende nous paraît être tout simplement Q.S.C., et la
ressemblance de la tête avec celle des deniers espagnols n'est pas assez fra-
ppante pour faire penser qu'on ait eu l'intention de les copier.

(3) Personnage inconnu dans l'histoire. Cicéron (*ad Atticum*, XIII, 34)
46 av. J.-C. parle d'un Egnatius Maximus vivant en 709.

un bige, couronnée par un jeune garçon ou par la Victoire ; dans le champ le bonnet de la liberté.

b Buste ailé de Cupidon avec l'arc et le carquois sur l'épaule. $\mathfrak{A}$ Temple distyle dans lequel on voit les images de deux divinités, un dieu et une déesse de face et debout ; au-dessus le foudre et le bonnet de la liberté (1).

c Tête diadémée de la Liberté ; derrière elle un bonnet. $\mathfrak{A}$ Deux femmes debout ; l'une (Rome), casquée, pose le pied sur une tête de loup ; l'autre (Vénus) diadémée, caressée par Cupidon qui arrange sa chevelure ; des deux côtés un éperon de navire et une rame (2).

Fabrique : *a* Bord dentelé ; lettres numériques sur le droit. (Riccio, *Cal.*, p. 87). *b* Lettres numériques sur le revers. *c* Lettres latines sur le revers.

Rareté : *a*, *b* R. *c* Peu commun.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} \textit{a} \text{ FR.C (Cavedoni, Ripost., p. 254). SC.AR(2).} \\ \textit{b} \text{ RF.FR.C.SC.} \\ \textit{c} \text{ C.SC.COLL.SA. (6) LIR. (3).} \end{array} \right.$

(Cohen, pl. XVII, *Egnatia*, n° 1, 2, 3.)

262 [248].

Légende : Au droit S.C. — Monétaire : $\mathfrak{A}$ L.FARSVLEI(us)
et au droit MENSOR (3).

(1) Cavedoni (*Ripostigli*, p. 81) appelle avec raison ce temple : *aedes Jovis Libertatis*.

(2) La réunion de Vénus et de Rome se rapporte évidemment à la fable de l'origine troyenne de Rome.

(3) Famille inconnue. Voyez ce que nous disons *supra*, p. 141, sur l'époque à laquelle cette pièce appartient.

Espèces : Denier, sans marque de sa valeur.

Type : Tête de femme diadémée; dans le champ, un bonnet. $\mathfrak{N}$ Guerrier armé d'un casque, d'une cuirasse et d'une lance, conduisant un bige sur lequel un autre personnage revêtu de la toge s'apprête à monter. Au-dessous un scorpion, mais seulement quand les chiffres se trouvent sur le droit. Ce type est encore inexpliqué.

Forme des lettres : $\downarrow = 50$ (1).

Fabrique : Chiffres sur le droit ou sur le revers.

Rareté : C.

Dépôts : RF.C.SC.COLL.SA (7). SF (3). LIR (5). AR (4).
(Cohen, pl. XVIII, *Farsuleia*, n° 1 et 2.)

263 [249].

Légende..... — Monétaire : $\mathfrak{N}$ L.LVCRETI(us) TRIO (2).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : *a* Tête radiée du Soleil (*Lucretius* de *lux*?). $\mathfrak{N}$
La Lune avec sept étoiles (*septem triones*).

b Tête laurée de Neptune, le trident sur l'épaule.

$\mathfrak{N}$ Génie ailé monté sur un dauphin (3).

Forme des lettres : $\perp = 50$.

Fabrique : Lettres numérales du côté du droit sur le denier *b*.

Rareté : C.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ RF.FR.C.SA (3). SF (2). LIR (1). AR (2).} \\ b \text{ RF.FR.C.SC.COLL.SA (4).} \end{array} \right.$

(Cohen, pl. XXV, *Lucretia*, n° 2 et 3.)

(1) L'archaïsme du chiffre $\downarrow$ (= 50) est digne de remarque.

(2) Comp. le n° 77.

(3) Ces deux pièces ont été restituées par Trajan.

DÉPÔTS DE RONCOFREDDO ET DE FRASCAROLO. — N° 264-5. 479

264 [256]. (An de Rome 673—685).

Légende : Au droit S.C. — Monétaire :  L.RVSTI (us) (1).

Espèce : Denier, avec la marque de sa valeur, dont la présence à cette époque est singulière.

Type : Tête casquée de Mars.  Bélier debout (2).

Forme des lettres : X.

Fabrique : Lettres numérales sur le droit.

Rareté : C.

Dépôts : RF.C.SC.COLL.SA (5). SF(1). LIR (2). AR(2).

(Cohen, pl. XXXVI, *Rustia*, n° 1.)

265 [258].

Légende : — Monétaire :  P.SATRIENVS (3).

Espèce : Denier, sans marque de la valeur.

Type : Tête casquée de Mars.  Louve marchant ; au-dessus le mot ROMA qu'il faut prendre comme une légende explicative (p. 166). Cependant jamais le nom de *Roma* n'a été donné à la louve. (Voy. Schwegler, *Römische Geschichte*, t. I, p. 423).

Forme des lettres : L = 50.

Fabrique : Lettres numérales du côté de la tête. Morell (*Satriena*, II) donne une pièce hybride sur laquelle ce revers est joint à un autre qui porte la légende : TI.CAESAR DIVI AVG. F. AVGVSTVS.

(1) Personnage inconnu. On connaît un Rustius, qui fit la campagne contre les Parthes en 701 sous les ordres de Crassus. (Plutarch., *Crassus*, XXXII.) Voy. p. 141, pour l'époque à laquelle nous classons cette pièce.

(2) Le bélier est l'emblème du mois de mars, le premier mois de l'année avant Jules César (voy. notre *Chronologie*, p. 307, Berlin, 1859). On voit également des têtes de bélier auprès des bustes des deux Fortunes d'Antium, sur les deniers de Q. Rustius, monétaire du temps d'Auguste.

(3) Cette famille est inconnue.

Rareté : C.

Dépôts : RF.FR.C.SC.COLL.SA (8). SF (1). LIR(2).AR(1).
(Cohen, pl. XXXVI, *Satriena*.)

Monnaies trouvées dans le dépôt de Cadriano enfoui en
704 ou 705.

50 ou 49 av. J.-C.

266 [260]. (An de Rome 685).

Légende : Au droit S.C. — Monétaire : $\bar{\eta}$ P. GALB(a)
AED. (ou AE). CYR. (1).

Espèces : Denier, sans marque de sa valeur.

Type : Tête voilée de Vesta, peut-être allusion au pontificat du monétaire comme les emblèmes du revers. $\bar{\eta}$ Couteau de sacrifice, simpulum et hache sacerdotale ornée d'une tête de lion (2).

Fabrique : Cette pièce se trouve souvent fourrée. (Cohen, p. XIX).

Rareté : R.

Dépôts : C.SC.COLL.SF (2). LIR (1).

(Cohen, pl. XXXVIII, *Sulpicia*, n° 2.)

(1) P. (Sulpicius) Galba est le personnage récusé comme juré par Verrès (Cic. *in Verrem*, I, 7, 18), en 684, et qui brigua inutilement le consulat pour l'année 691. (Asconius, *in Tog. Candid.*, p. 82). Il est fait mention de lui comme pontife en 697. (Cic. *de harusp. respons.*, VI, 12). On peut fixer avec assez de certitude l'année de l'édilité de Galba, d'après la loi annale. Ce ne peut être toutefois en 684, puisque cette année-là il remplit les fonctions de juré. Il ne faut pas le confondre avec P. Sulpicius, juré comme lui dans le procès de Verrès en 684, questeur en 685 (Cic. *in Verrem*, I, 10, 30), d'abord parce que Galba qui espérait devenir consul en 691, ne pouvait exercer la questure en 685; et d'autre part parce que P. Galba fut récusé par Verrès, tandis que P. Sulpicius ne le fut pas, et siégea au nombre des jurés. Il ne faut pas non plus le confondre avec l'augure Galba (Cic., *ad Atticum*, IX, 9, 3) qui est évidemment Ser. Sulpicius Galba, partisan de César.

(2) Ce denier a été restitué par Trajan.

267 [261]. (An de Rome 685).

Légendes : $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ R} \text{ EX.S.C.} \\ b \text{ Au droit : S.C.} \\ c, d, e \text{ R} \text{ EX.S.C.} \\ f \text{ R} \text{ S.C.} \\ g \text{ R} \text{ S.C.} \end{array} \right.$

Monétaires : $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ R} \text{ M. PLAETORIVS. AED. CVR. et au} \\ \text{droit CESTIANVS.} \\ b \text{ R} \text{ M. PLAETORIVS. M.F. AED. CVR. et} \\ \text{au droit CESTIANVS.} \\ c, d, e \text{ R} \text{ M. PLAETORI. CEST.} \\ f \text{ R} \text{ M. PLAETORIVS (ou PLAETORI)} \\ \text{CEST.} \\ g \text{ R} \text{ M. PLAETOR. CEST. (1).} \end{array} \right.$

Espèces : Deniers, sans la marque de la valeur.

Types : *a* Tête tourrelée de Cybèle; dans le champ devant la tête un globe; derrière, la partie antérieure d'un lion. Un bandeau autour. *R* Chaise curule; dans le champ un symbole qui varie, le tout dans un bandeau (2).

(1) M. Plaetorius est probablement le même que Plaetorius qui fut l'accusateur de Fontelius en 684 (Cic. *pro Fonteio*, I, 2; XVI, 36); il fut édile, selon toute apparence, en 685 (Cic. *pro Cluentio*, XLV, 126. — Drumann, *Geschichte Roms*, t. V, p. 335), puis préteur en 688. (Cic. *pro Cluentio*, LIII, 147). Son père pourrait être M. Plaetorius, que Sylla fit tuer en 672 (Valer. Max., IX, 2, 1. — Oros. V, 21).

(2) Ce type, et celui du n° 242, qui lui ressemble, se rapportent évidemment aux fêtes *Mégalésiennes* que célébraient les édiles curules. Les autres types sont restés jusqu'ici sans explication satisfaisante; on n'a pas même pu déterminer d'une manière certaine les divinités qu'ils représentent. Au surplus, ils ne paraissent pas pouvoir se rapporter aux trois autres fêtes

70 av. J.-C.

69 av. J.-C.

66 av. J.-C.

62 av. J.-C.

- b* Tête jeune casquée, couronnée de laurier, d'épis, de pavots et de lotus; des ailes aux épaules; derrière elle un arc et un carquois; devant, une corne d'abondance, le tout dans un bandeau. ♀ Aigle sur un foudre; le tout dans un bandeau.
- c* Tête jeune imberbe avec des cheveux flottants. ♀ Caducée ailé.
- d* Tête de femme les cheveux élégamment tressés en réseau, les bandeaux relevés en forme de couronne autour d'un diadème, et parée de boucles d'oreille et d'un collier. ♀ Caducée ailé.
- e* Tête semblable à la précédente. ♀ Praefericulum et torche allumée.
- f* Tête semblable aux deux précédentes. ♀ Fronton de temple dont le tympan est orné d'un géant anguipède.
- g* Tête de femme avec les cheveux relevés sur la nuque. ♀ Tête imberbe de face; comme base un cartouche qui se termine aux deux extrémités en queue d'aronde et qui porte pour inscription le mot **SORS**; au-dessous, des traits incertains.

Fabrique : *a*, avec symboles accessoires sur le revers; *b*, sans symboles accessoires; *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, symboles accessoires, ou plus rarement lettres grecques du côté du droit.

Rareté : *a*, *b*, *c*, *d* C. *e*, *f*, *g* R.

que faisaient célébrer les édiles curules, savoir : les *fêtes de Rome*, en l'honneur de Jupiter, de Junon et de Minerve, les *Céréales*, en l'honneur de Cérès, de Liber et de Libera, enfin la *fête de Flore*. Voy. ci-dessus le n° 257 et plus bas les n° 296 et 301.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ C. SC. COLL. SA (8). SF (1). LIR (3). AR (15).} \\ b \text{ C. SC. COLL. SA (6). SF (1). LIR (6).} \\ c \text{ C. SC. SA (2). SF (1).} \\ d \text{ C (Cavedoni, } Ripost., \text{ p. 254). SA (2).} \\ e \text{ C. SA (1).} \\ f \text{ C. SC.} \\ g \text{ C.} \end{array} \right.$

(Cohen, pl. XXXII, *Plaetoria*, n° 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9).

268 [262]. (Avant l'an de Rome 688).

Légende : S.C. sur les deux côtés. — Monétaire : $\mathfrak{R}$ **L. PLAE-TORI(us) L.F Q(uaestor)** (1).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Tête diadémée de femme (Juno Moneta) ; à côté, on lit : **MONETA**. $\mathfrak{R}$ Athlète nu tenant une palme sur l'épaule et le ceste à la main (2). Pl. XXXI, n° 6.

Fabrique : Symboles accessoires sur le revers, se rapportant tous à la palestra ; sur une pièce hybride on trouve le droit des deniers de M. Plaetorius (n° 267 *d, e*) avec le revers du nôtre (Morell, *Plaet.*, II, A), et sur un autre le droit de L. Plaetorius avec le revers de M. Plaetorius (n° 267 *e*) (Morell, *ibid.*, II, B).

Rareté : R³.

(1) Ce denier peut être attribué à L. Plaetorius, qu'on trouve cité en 688 comme sénateur, et qui par conséquent avait été questeur. (Cic. *pro Cluent.*, LX, 165. — Borghesi, *Decad.* II, 7 ; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 180).

66 av. J.-C.

(2) Allusion évidente au cognomen *Cestianus*, porté par cette famille. (Borghesi, *Dec.* II, 7 ; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 182. — Cf. n° 267). Le mot *caestus* (de *caedere*) et le mot *καετός* ont dû se confondre de bonne heure dans la prononciation. (Festus, verb. *Caestus*, p. 45, éd. Müller).

Dépôt : C.

(Cohen, pl. XXXII, *Plactoria*, n° 1).

269 [263]. (Vers l'an de Rome 690).

Légende :.... — Monétaire : a Au droit FAVSTVS (1); b
 FAVSTVS.

Espèce : Deniers, sans la marque de leur valeur.

Type : a Tête diadémée de Diane surmontée du croissant; derrière elle le lituus (2). b Un magistrat romain assis (*Sylla*), devant lui un homme imberbe agenouillé (*Bocchus*) tient une branche d'olivier à la main; derrière lui également agenouillé, un captif barbu (*Jugurtha*); à côté, on lit le mot : FELIX (3).

- (1) Ces monnales semblent pouvoir être attribuées à Faustus Sylla, fils du dictateur, né vers 665; il les aurait fait frapper comme triumvir monétaire vers 690. Tandis que les deniers frappés par ce même Faustus en 700 (n° 275) célèbrent la gloire de Pompée, ceux-ci se rapportent seulement à Sylla; ceci s'explique d'ailleurs par suite du mariage de Faustus avec la fille de Pompée, après 695. (Drumann, *Geschichte Roms*, t. IV, p. 591).
- 89 et 64 av. J.-C. du dictateur, né vers 665; il les aurait fait frapper comme triumvir monétaire vers 690. Tandis que les deniers frappés par ce même Faustus en 700 (n° 275) célèbrent la gloire de Pompée, ceux-ci se rapportent seulement à Sylla; ceci s'explique d'ailleurs par suite du mariage de Faustus avec la fille de Pompée, après 695. (Drumann, *Geschichte Roms*, t. IV, p. 591).
- 64 av. J.-C. (n° 275) célèbrent la gloire de Pompée, ceux-ci se rapportent seulement à Sylla; ceci s'explique d'ailleurs par suite du mariage de Faustus avec la fille de Pompée, après 695. (Drumann, *Geschichte Roms*, t. IV, p. 591).
- 59 av. J.-C. (2) Le dictateur Sylla honorait particulièrement Diane. (Velleius Paterculus, II, 25. — *Inscrip. Neap.*, n° 3575. — Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 459. — Comp. le denier de L. Buca, n° 306). Il était augure (comp. le n° 232, p. 443, note 1). Il ne peut pas y avoir ici d'allusion à la qualité d'augure de Faustus lui-même (Drumann, *loc. cit.*, t. II, p. 510); quand même on aurait la preuve qu'il était déjà en possession de ce titre lorsqu'il fit frapper ces monnales, puisque tout sur ces pièces se rapporte à son père.

(3) Allusion à l'offrande en or, consacrée au Capitole par Bocchus, lorsqu'il fut déclaré l'ami des Romains (Plutarch. *Marius*, XXXII; *Sylla*, VI). On dit que ce même sujet était gravé sur le cachet de Sylla. Val. Max. VIII, 14, 4 : *L. Sulla Jugurthae a Boccho rege ad Marium perducti totam sibi laudem tam cupide adseruit, ut annulo, quo signatorio utebatur, insculptam illam traditionem haberet*. Plutarque (*Sylla*, III), dit : *Ἐν δὲ τῇ γραφῇ Βόκχος μὲν παραδιδούς Σύλλας δὲ παραλαμβάνων τὸν ἱερὸν θάνατον*.

- *b* Buste jeune diadémé et avec la peau de lion sur les épaules, avec le mot **FEELIX**, écrit à côté (1). $\hat{R}$ Diane dans un bige, le lituus à la main; dans le champ, le croissant de la lune et trois étoiles (2).

Forme des lettres : **FEELIX** et **FELIX**, le premier conservé tel qu'il s'écrivait au temps du dictateur (*voy. supra*, p. 195).

Rareté : R.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ C.SC.COLL.SA (2). LIR (1).} \\ b \text{ SA.SF (1).} \end{array} \right.$

(Cohen, pl. XV, *Cornelia*, n° 24 et 25).

270 [264]. (Vers l'an de Rome 693).

Légende : — Monétaire : $\hat{R}$ **C. PISO. L. F. FRVGI** (rarement **FRVG. FRV. FR.**) (3).

(Comparez ce que dit le même Plutarque dans la vie de *Marius* (X), et dans son traité : *Reip. gerend. praecepta*, XII. — Plin., *Hist. nat.*, XXXVII, 1, 9. — Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. V, p. 193).

(1) Ce type fait probablement allusion à la même offrande, et l'on doit reconnaître ici la tête de Jugurtha.

[Cette attribution est contestée par Cavedoni (*Nuovi studii*, p. 18), par la raison qu'en 649 lorsqu'il fut livré à Sylla par Bocchus, Jugurtha n'était plus jeune. Cette tête avait été attribuée précédemment à Bocchus lui-même par Eckhel (*loc. cit.*), mais avec peu de vraisemblance suivant l'opinion de Visconti (*Iconographie grecque*, t. III, c. 19). Le savant modénais (*Ripostigli*, p. 75) mettant en regard cette tête avec la gravure d'un miroir étrusque (Gerhard, *Etruskische Spiegel*, pl. CLXXXIII) pense qu'elle représente Hercule Callinicus].

B.

(2) Le denier *b* a été restitué par Trajan.

(3) Ce personnage est certainement C. Piso Frugi L. F. (Cic. *ad Atticum*, I, 3, 3). Il était fils de L. Piso L. F. Frugi, monétaire du denier n° 212; en 687, très-jeune encore, il avait été fiancé à la fille de Cicéron; il

105 av. J.-C.

67 av. J. C.

Espèce : Denier, sans la marque de la valeur.

Pl. XXXI, n° 7. *Type* : Tête d'Apollon avec un diadème très-simple, quelquefois avec une couronne de laurier, rarement avec l'arc, le carquois ou le trident sur l'épaule. R. Cavalier quelquefois ailé, quelquefois portant une espèce de capuchon sur la tête, le plus souvent tenant une branche d'olivier, un fouet ou une torche, rarement un globe, sur un cheval galopant à droite ou à gauche (1).

Forme des lettres : L = 50.

Fabrique : Elle est tout autre et meilleure que celle des deniers de L. Pison (n° 212); les pièces de Gaius ont un relief plus saillant et sont toujours de 0^{re},4 environ plus fortes. (Friedländer, dans le journal de Kœhne, *Zeitschrift*, II, p. 142). Lettres latines et grecques; monogrammes, lettres numérales, symboles accessoires sur le droit et sur le revers.

Rareté : C.

Dépôts : C. SC. COLL. SA (8). SF (1). AR (6).

(Cohen, pl. IX, *Calpurnia*, n° 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21).

57 av. J.-C.

58 av. J.-C.

61 av. J.-C.

67 av. J.-C.

mourut en 697, à peine âgé de 30 ans. (Drumann, *l. cit.* t. II, p. 83 et suiv.). Il fut questeur en 696, et par conséquent monétaire au plus tard en 693.—Ce denier ne s'étant trouvé ni à Montecodruzzo, ni à Roncofreddo, on ne peut l'attribuer au consul de l'année 687. (Cf. Drumann, *loc. cit.*, t. II, p. 92).

(1) Le type ressemble à celui du denier n° 212 frappé par le père de notre monétaire, et fait, comme ce denier, allusion aux jeux Apollinaires fondés par un de leurs ancêtres. *Voy.* n° 230, p. 438, note 2.

On a dit qu'il s'était rencontré un exemplaire de ce denier à Frascarolo; mais cette donnée ne concorde ni avec son absence du dépôt de Roncofreddo, ni avec la date certaine qui peut lui être attribuée d'après d'autres indices; elle est probablement le résultat d'une erreur facile à expliquer quand on sait la manière dont ce trésor a été décrit. (*Voy.* p. 140 et 141).

271 [265] (Vers l'an de Rome 694).

Légende : Au droit S.C. — Monétaire : Au droit SV-FENAS (1).

Espèce : Denier, sans la marque de la valeur.

Type : Tête barbue de Saturne ; dans le champ, derrière elle la harpé et un objet indéterminé, peut-être un vase à serrer de l'argent ou un bonnet. *Voy.*, quant à la fabrique, ci-après le n° 274, p. 490, note 3. R Rome armée de la lance et de l'épée, assise sur un monceau d'armes, et couronnée par la Victoire ; à côté, on lit : SEX.NONI(us) PR(aetor) L(udos) V(ictoriae) P(rimus) F(ecit) (2).

Rareté : C.

Dépôts : C.SC.SA (13). SF (3). LIR (4). AR (4 très-beaux). (Cohen, pl. XXIX, *Nonia*).

(1) Ce magistrat est sans doute M. Nonius Sufenas, tribun du peuple en 698, et propréteur en 704, selon toute apparence. (Cic. *ad Atticum*, VI, 1, 13 ; 56 et 50 av. J.-C. VIII, 15, 3, (?) — Plutarch. *Cicero*, XXXVIII). Nous avons restitué le prénom uniquement d'après le texte de Cicéron (*ad Atticum*, VI, 1, 13). La tête de Saturne qu'on voit sur le droit de ces pièces, pourrait faire penser que Nonius Sufenas les a fait frapper pendant sa questure urbaine, charge qu'il a dû remplir vers l'an 694.

60 av. J.-C.

(2) Nous ne pouvons admettre l'explication des lettres L.V. par *Ludos Votivos* ; les jeux votifs sont aussi anciens que Rome même ; d'après la nature des choses, comme d'après l'analogie des deniers n° 296 et 301, il ne peut évidemment être ici question que de jeux périodiques annuels. L'explication proposée par Pighius (*Annales*, III, p. 265) *Ludos Victoriae*, est donc la plus probable ; il s'agirait alors des jeux institués en 672, en l'honneur de la victoire de la porte Colline. Ces jeux étaient dans les attributions des préteurs. Sex. Nonius qui fut le premier à les faire célébrer doit avoir été préteur en 673. C'est sans doute ce même Nonius qui échoua en 666 dans sa candidature, parce qu'il était neveu de Sylla (Plutarch. *Sylla*, X. — Drummann, *l. cit.*, t. II, p. 513. — Cf. *supra*, le n° 124, p. 316, note de la généalogie de la gens Servilia), mais après la victoire de Sylla il fut dédommagé de cet échec d'une manière éclatante.

62 av. J.-C.

61 et 68 av. J.-C.

272 [266] (Vers l'an de Rome 696).

Légende : — *Monétaire* : (1).

Espèces : Deniers sans la marque de leur valeur (2).

509 av. J.-C.

Type : *a* Tête de M. Junius Brutus, consul en 245. A côté on lit : **BRVTVS**. *h* Tête de C. Servilius Structus Ahala, qui en 315 étant maître de la cavalerie tua Sp. Maelius, lequel passait pour aspirer à la royauté; à côté on lit : **AHALA**.

439 av. J.-C.

b Tête de la Liberté; à côté : **LIBERTAS**. *h* Consul accompagné de deux licteurs avec les faisceaux et les haches, et précédé d'un accensus; au-dessous : **BRVTVS**.

Rareté : C.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ C. SC. COLL. SA (16). SF (3). LIR (2) AR (2).} \\ b \text{ C. SC. COLL. SA (12). SF (3). LIR (2). AR (5).} \end{array} \right.$

(Cohen, pl. XXIII, *Junia*, n° 11 et 12).

(1) Le monétaire n'a pas mis son nom sur ces pièces, mais il le fait connaître (comme on le voit aussi pour les deniers n° 155 et 281) en donnant sous la forme d'une légende explicative les noms de quelques-uns de ses ancêtres, et en même temps ceux du libérateur et des tyrannicides des familles Junia et Servilia. Ces deniers peuvent donc être attribués avec beaucoup de probabilité à Q. Caepio Brutus, propre fils de M. Junius Brutus et de Servilia, et fils adoptif de Q. Servilius Caepio. Ce personnage était né en 669 et il peut avoir été triumvir monétaire en 696 et par conséquent avoir fait parade de sa théorie sur le tyrannicide quinze ans avant de la mettre en pratique.

85 av. J.-C.

88 av. J.-C.

(2) Nous regardons comme douteux, l'aureus cité par Riccio (*Cat.*, p. 126, n° 106, et p. 185, pl. II, n° 18), parce que le denier est évidemment antérieur à l'an 700 et que l'émission des monnaies d'or ne commença à Rome qu'en 705. Le type des prétendus aureus est le même que celui du denier; leur poids nous est inconnu.

54 av. J.-C.

49 av. J.-C.

273 [267] (Vers l'an de Rome 696).

Légende : Au droit EX.S.C. — Monétaire : Au droit M.SCAVR(us) AED.CVR. R P.HVPSAEVS (ou HVPSAE.)
• AED.CVR (1).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Un roi à genoux, retenant de la main gauche un chameau, et présentant de la main droite une branche d'olivier; on lit au-dessous : REX.ARETAS (cette légende manque quelquefois) (2). R Jupiter dans un quadriges, avec les mots : C.HVPSAE(us) COS.PREIVER(num) (ou PREIVE. PREIVI. PREIV.)CAPTV. (rarement CAPT.etCAPTVM). (Ca-

Pl. XXXI, n° 5.

(1) On assure que le mot AED. est quelquefois orthographié AID. (Eckhel, *Mus. Caes., Plautia*, n° 13). L'édilité de Scaurus tombe certainement en 696 (Cicero, *pro Sestio*, LIV, 116.—Drumann, *Geschichte Roms*, t. I, p. 29). Cette pièce montre que le Sénat accorda exceptionnellement aux deux édiles curules le droit de faire une émission de monnaies, à l'occasion des jeux qu'ils devaient faire célébrer. Les anciens historiens (*voy.* Drumann, *loc. cit.*) nous parlent des sommes énormes que particulièrement Scaurus dépensa à cette occasion, et l'abondance de ces monnaies en est une nouvelle preuve. Il passe pour avoir supporté à lui seul la plus grande partie des dépenses qui furent faites en cette circonstance. Nous ne connaissons son collègue que par les monnaies. Comp. le n° 274.

58 av. J.-C.

(2) Arétas, le roi des Nabatéens de Pétra, fit sa soumission aux Romains entre les mains de M. Scaurus, alors gouverneur de Syrie, vers 692 ou 694. (Joseph. *Ant. Jud.* XIV, 5, 1; *Bell. Jud.*, I, 3, 1. — Drumann, *Geschichte Roms*, t. I, p. 29. — Borghesi, *Decad.* XV, 1; *OEuv. compl.*, t. II, p. 185). C'est la plus ancienne monnaie, dont le type représente un fait contemporain important (comp. p. 187). M. le duc de Luynes (*Rev. num.*, 1858, p. 294) attribue à ce roi une série de pièces d'argent et de cuivre dont les légendes, en caractères sinaitiques, signifieraient *Aretas rex Nabat. Philodemus* et *Chulda regina Nabat*. Les pièces d'argent pèsent 4^{rs},70, 4^{rs},53, 4^{rs},23, 4^{rs},05, et malgré leur poids un peu fort semblent être des drachmes attiques. Les légendes des pièces de cuivre, d'après le même savant, signifieraient : *Obolus argenti*, et *hemiobolium argenti*.

62-60 J.-C.

vedoni, *Appendice*, p. 189. — Borghesi, *Dec.* XV, p. 1; *OEuvr. compl.*, t. II, p. 185). Dans le champ au-dessous, souvent un scorpion. Comp. le n° suiv. 274 (1).

Forme des lettres : On lit toujours **HVPSAEVS** sur ce denier et toujours **YPSAEVS** sur le denier suivant; **PREIV.** toujours ici, **PRIV.** ou **PREV.** sur le suivant, et **CAPTIV** au lieu de **CAPTVM** (2).

Rareté : C.

Dépôts : C.SC.COLL.SA (34). SF (9). LIR (23). AR (23). (Cohen, pl. I, *Aemilia*, n° 1 et 2. — Riccio, *Cat.*, pl. IV, n° 17).

274 [268] (Vers l'an de Rome 696?)

Légende : Au droit **S.C.** — Monétaire : Au droit **P. YPSAE(us)** (3).

(1) Cette pièce a été restituée par Trajan.

(2) Voyez sur cette suppression de la lettre M ce que dit M. Adr. de Longpérier dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1852, t. XXI, p. 370 et suiv., et dans le *Bulletin de l'Académie des Sciences de Belgique*, t. XIX, 2^e partie, 1852, p. 397 et suiv. Comp. sur les lettres M et N omises dans l'écriture, ce qui a été dit au sujet de l'*Anousvara* dans la *Revue numismatique*, 1856, p. 76, 87; 1858, p. 23; 1864, p. 333 et suiv. J. W.

(3) Ce denier passe en général pour être contemporain du précédent, et pour avoir été frappé par P. Plautius Hypsaeus pendant son édilité. Cavedoni (*Ripostigli*, p. 210) fait cependant remarquer qu'il diffère pour l'orthographe et le style des monnaies émises par les édiles Scaurus et Hypsaeus; il serait plutôt disposé à l'attribuer aux deux questeurs Sufenas et Hypsaeus, ainsi que celui que nous avons décrit sous le n° 271. Ces deux pièces se ressemblent beaucoup et on en a même fait une troisième, en se servant de la face de l'une et du revers de l'autre; mais Cavedoni n'a pas observé que ces deniers ont été frappés par ordre du Sénat et par conséquent à Rome; celui de Sufenas porte même l'indication de la questure urbaine,

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Types : a Tête de Neptune à droite; dans le champ, derrière la tête, un trident. ♀ Jupiter dans un quadrigé; sous le char, souvent un scorpion. A l'exergue, on lit : C.YPSAE(us) COS. PRIV(ernum) (PREV. sur l'exemplaire de Berlin) CEPIT (1).

b Tête d'Amphitrite (Borghesi, *Dec.* XI, 9; *Œuv. compl.*, t. II, p. 34 et 35); dans le champ un dauphin (2). ♀ Semblable au précédent.

tandis que Hypsaëus était questeur de Pompée en Asie. (Asconius, in *Milone*, p. 36. — Cic. *pro Flacco*, XXI, 50). Les dates ne peuvent pas non plus s'accorder, car Sufenas était probablement questeur en 694, et Hypsaëus l'avait été probablement en 690, puisqu'il fut édile en 696, et que cette année-là même, Pompée se trouvait en Asie. Il semble donc préférable de s'en tenir à l'opinion générale, et d'admettre que le denier (n° 274) a été frappé par Hypsaëus seul, et le précédent (n° 273) par Scaurus, ce qui suffit d'après nous, pour expliquer la différence de la fabrique et de l'orthographe; les historiens, il est vrai, ne parlent pas de l'édilité d'Hypsaëus; la date en est cependant à peu près certaine, puisqu'il brigua le consulat pour l'année 702.

60 av. J.-C.

64 et 58 av. J.-C.

59 av. J.-C.

(1) Cette pièce est le seul monument qui donne le *cognomen grec* YPSAE(us) à un des anciens membres de la famille Plautia; nous pensons que c'est par erreur; le personnage auquel cette légende fait allusion est sans doute C. Plautius Decianus, consul en 425 (T.-Liv., VIII, 20), et non son homonyme C. Plautius Venno, le conquérant de Privernum en 413, et dont nous ne trouvons pas le nom sur les listes triomphales. (T.-Liv., VIII, 1. — Borghesi, *Decad.*, XV, 2; *Œuv. compl.*, t. II, p. 191 et suiv. — *Voy. notre Hist. rom.*, t. I, p. 329). La légende ne s'applique évidemment pas au monétaire et nous paraît destinée à célébrer le triomphe qui suivit la conquête de Privernum; nous ne pouvons comme Eckhel trouver dans le type de Jupiter figuré au revers une représentation de Ζεύς Ὑψιστος et une allusion au *cognomen* du monétaire. — Borghesi (*loc. cit.*; *Œuv. compl.*, t. II, p. 197) a fait observer que le scorpion est l'emblème de la Commagène où Hypsaëus exerçait un commandement sous les ordres de Pompée pendant sa campagne d'Asie.

329 av. J.-C.

341 av. J.-C.

(2) Cavedoni (*Ann. de l'Inst. arch.*, t. XXI, p. 309) avait reconnu dans cette tête celle d'Ino ou de Leucothoë; depuis (*Nuovi studii*, p. 21) il a préféré,

Forme des lettres : Voy. ce qui a été dit au n° 273.

Fabrique : Elle a beaucoup de ressemblance avec celle des deniers de Sufenas, n° 271. — Morell (*Nonia*, III) donne une médaille hybride sur laquelle le revers de ce denier se trouve réuni au droit du denier de Sufenas, n° 271.

Rareté : C.

Dépôts : C.S.COLL.SA (6). SF (4). LIR (4).

(Cohen, pl. XXXII et XXXIII, *Plautia*, n° 4 et 5).

275 [269] (An de Rome 700).

Légendes : Au droit S.C. — Monétaire : Tantôt au revers, tantôt au droit **FAVST(us)** (toujours en monogramme $\sqrt{AS}$) manque quelquefois (1).

Espèce : Deniers, sans la marque de leur valeur.

avec plus de probabilité, l'attribuer à Leuconoé, fille de Neptune (*Leuconoi Neptuni filia ex Themisto Hypsei filia*. Hygin. *Fab.* 157). Il paraîtrait d'après cette explication que les Hypsaëus faisaient remonter leur origine à Neptune, de même que les Bursio considéraient comme leur auteur Byrseus, qui avait jadis donné l'hospitalité à Neptune, à Mercure et à Apollon. (Hygin. *Fab.*, 195). B.

55 av. J.-C.

(1) Le type de ces monnaies indique qu'elles ont été frappées en 699 ou très-peu de temps après ; nous leur donnons la date de 700 qui est celle de la questure de Faustus Sylla ; nous pensons même qu'il était questeur urbain puisqu'il habitait Rome. (Asconius, in *Scaur.*, p. 20). Pompée faisait alors de grands efforts pour subvenir à l'alimentation de la capitale dont il était chargé. Le Sénat lui accorda une subvention extraordinaire de quarante mille sesterces pour acheter des blés, et suppléer ainsi à l'absence de récoltes, causée par les inondations du Tibre. (Dio Cass. XXXIX, 63. — Cic. *ad Quintum fratrem*, III, 7 ; II, 5). Faustus Sylla, gendre de Pompée et alors questeur urbain, fut sans doute chargé de l'émission de monnaies que ces dépenses nécessitaient. Les types de ces pièces sont comme un reflet de la position politique de Rome à cette époque. Car c'était le moment où Pompée cherchait à s'emparer de la dictature.

Types : a Tête diadémée de Vénus, couronnée de myrte ; sur l'épaule un sceptre (1). ῥ Trois trophées posés de face entre le praefericulum et le lituus (2).

b Tête d'Hercule jeune couverte de la peau de lion (3). ῥ Globe sur lequel sont indiqués les continents et les mers, au milieu de trois couronnes ; des deux côtés de la couronne inférieure, un aplustre et un épi ; au-dessus du globe, une quatrième couronne de feuilles entremêlées de pierreries avec un ornement de métal au milieu et relié par des bandellettes (4).

(1) Ce type fait allusion au temple de Vénus Victrix consacré par Pompée en 699. (Becker, *Roms Topograph.*, p. 676).

55 av. J.-C.

(2) On voyait trois trophées sur le cachet de Pompée (Dio Cass. XLII 18), d'où lui vient le titre de τὸ τρίτον αὐτοκρατόρων que lui donnent les inscriptions. (*Corp. inscr. graec.*, n° 3608). C'est probablement par erreur qu'un cachet tout semblable est attribué à Sylla (Dio, *loc. cit.*) car Sylla ne fut jamais que *imp. iterum* (voy. ci-dessus n° 232). Nous avons vu d'ailleurs que Sylla avait adopté pour type de son sceau la scène dans laquelle Jugurtha est livré par Bocchus (n° 269). Pompée était de plus augure (n° 245).

(3) A l'exemple d'Hercule, Pompée avait, jeune encore, parcouru l'univers en conquérant. (Plin., *Hist. nat.*, VII, 26, 95. — Cavedoni, *Ann. de l'Inst. arch.*, 1839, p. 301).

[Il regardait Hercule comme son protecteur. A la bataille de Pharsale, il avait donné comme mot d'ordre à ses soldats : *Hercules invictus*. (Appian. *Bell. civ.*, II, 76. Καὶ τὰ συνθήματα ἀναβιδόντες, ὁ μὲν Καῖσαρ, Ἀφροδίτην Νικηφόρον, ὁ δὲ Πομπήϊος Ἡρακλέα Ἀνίκητον). Cf. *Ann. de l'Inst. arch.* 1868, p. 203].

J. W.

(4) Les trois couronnes semblables font allusion aux trois couronnes triomphales (*coronae triumphales*) décernées à Pompée pour ses victoires dans les trois parties du monde. (Val. Max., V, 1, 10. On peut citer aussi son trophée *περὶ οἰκουμένης* (Dio Cass. XXXVII, 21. — Cicero, *pro Balbo*, VI, 16. *Cujus tres triumphī testes essent totum orbem terrarum nostro imperio teneri*). Les ornements de navire et les épis font allusion à l'ap-

Rareté : a C. b Peu commun.

Dépôts : { a C.SC.COLL.SA (1). AR (1).
b C.SC.COLL.SA (3). SF (1).

(Cohen, pl. XV, *Cornelia*, n° 21, 22, 23).

276 [270] (An de Rome 700).

Légendes : a Au droit S.C. — Monétaire : Au droit CN.
PLANCIVS.AED.CVR.

b Au droit S.C. — Monétaire : Au droit A.
PLAVTIVS.AED.CVR (1).

- 57 av. J.-C. provisionnement de la ville confié à Pompée en 697, sans qu'il soit nécessaire de l'attribuer à la défaite des Pirates. La grande couronne de métal est sans doute la couronne de laurier en or avec laquelle Pompée fut autorisé à paraître dans les fêtes publiques en 691. (Vell. Pat. II, 40. — Dio Cass. XXXVII, 21. — Borghesi, *Dec.* IX, 8; *Œuv. comp.*, t. I, p. 449 et suiv.).
- 58 av. J.-C. (1) Cn Plancius, questeur ou proquesteur en Macédoine en 696, tribun du peuple en 698, était édile curule en 700. (Drumann, *Geschichte Roms*, t. VI, p. 46. — Wunder, *Prolegom. in Planc.*, p. LXVIII). Son collègue était A. Plautius ou Plotius, tribun du peuple comme lui en 698 (Dio Cass. XXXIX, 16), édile curule en 700 (Cicero, *pro Plancio*, VII, 17; XXII, 53), préteur en 703 (Cicero, *ad Atticum*, V, 15, 1). Il est douteux que les deux édiles ne soient entrés en charge qu'au mois de septembre, comme on le croit généralement; rien dans le texte de Cicéron ne peut le faire supposer, et d'ailleurs la monnaie de Plotius fait allusion aux jeux Mégalésiens qui se célébraient en avril; il est positif que le premier scrutin sur cette élection, et qui n'eut aucun résultat, avait eu lieu avant le premier janvier 700 (Cic. *pro Planc.* XX, 49), et que le procès intenté à Plancius pour coalition électorale (*sodalitium*) fut jugé au mois de septembre de la même année (Wunder, *loc. cit.*). Une particularité de ce procès de coalition, si singulier sous différents points de vue, mérite d'être examinée de plus près : l'accusation a-t-elle suspendu l'entrée en fonctions de Plancius ou bien l'instruction du procès a-t-elle eu lieu pendant sa magistrature? Cette seconde hypothèse est sans doute la véritable, et les comices qui décidèrent l'élection des édiles pour l'année 700 eurent lieu dans les premiers jours de cette année.
- 54 av. J.-C.

Espèce : Deniers, sans la marque de leur valeur.

Types : *a* Tête de femme coiffée d'un bonnet plat, peut-être Diane Planciana (Orelli, n° 2880. — Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. V, p. 275); derrière, un arc et un carquois. *Æ* Bouquetin à droite; derrière un arc et un carquois (1).

b Tête tourrelée de Cybèle; allusion aux jeux Mégalésiens (2). *Æ* Homme barbu agenouillé, vêtu d'anaxyrides et d'un ample manteau; il tient de la main gauche un chapeau par la bride, et une branche d'olivier dans la main droite. Autour on lit : BACCHIVS IVDAEVS (3).

Rareté : C.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ C. SC. COLL. SA (6). LIR (2). AR (3).} \\ b \text{ C. SC. COLL. SA (11). SF (2). AR (5).} \end{array} \right.$

(Cohen, pl. XXXII, *Plancia*; pl. XXXIII, *Plautia*, n° 6).

(1) On trouve cette pièce avec la contremarque IMP. VES. (Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. I, p. CVII. — Borghesi, *Decad.* III, 8; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 210. — Cohen, p. XXXIX).

(2) *Voy. supra*, n° 257 et 267.

(3) Ce denier est évidemment une imitation de celui de Scaurus (n° 273) frappé peu de temps auparavant; l'événement auquel il fait allusion doit avoir de l'analogie avec la soumission d'Arétas et a eu lieu pendant la campagne de Pompée en Orient et au corps d'armée commandé par A. Plotius. Ce dernier devenu tribun du peuple en 698 se déclara pour le parti de Pompée. (Dio Cass., XXXIX, 16). Il est donc très-possible qu'il ait servi sous ses ordres dans sa campagne de Judée. Le nom de Bacchius ne se trouve nulle part cité dans l'histoire. Le duc de Luynes (*Rev. num.*, 1858, p. 384) croit reconnaître dans ce nom la forme juive du nom d'Aristobule et attribue par conséquent à la déesse protectrice de la ville de Jérusalem la tête de divinité gravée sur le droit; mais cette opinion est contestable. S'il en était ainsi, le titre de *Rex* accompagnerait le nom du roi juif, et d'ailleurs Aristobule fit sa soumission à Pompée lui-même.

277 [271] (An de Rome 701).

Légende : ♂ S.C. — Monétaire : Au droit **MESSAL(la)**
F(ilius). ♂ **PATRE.COS** (1).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Buste de femme casquée à droite; sur l'épaule gauche un javelot (2). ♂ Chaise curule au-dessous de laquelle on voit un sceptre et un diadème (allusion aux rois qui obéissaient au consul de Rome).

Rareté : R³.

Dépôt : AR (1).

(Cohen, pl. XL, *Valeria*, n° 5).

278 [272] (An de Rome 696 à 704).

Légende : — Monétaire : ♂ **CAESAR** (3).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Simpulum, aspersoir, hache ornée d'une tête de

61, 53, 32, 31
av. J.-C.

(1) Quatre personnages de ce nom ont été consuls pendant les années 693, 701, 722 et 723; auquel faut-il s'arrêter? Borghesi (*Decad.* VIII, 10; *Œuv. compl.*, t. I, p. 402 et suiv.), après avoir examiné la question, se décide en faveur du consul de l'année 701, puisqu'il est prouvé que les trois autres n'avaient point eu de fils adultes à l'époque de leur consulat; du reste le fils de ce M. Valerius Messalla, consul en 701, nous est lui-même inconnu.

(2) Cavedoni (*Ripostigli*, p. 139; *Nuovi studi*, p. 26) croit que cette tête est celle de Mars imberbe. B.

(3) Toutes les indications monétaires qui peuvent déterminer la date de cette pièce et son type, faisant allusion au pontificat, se réunissent pour la faire attribuer à César le dictateur, et à une époque antérieure à la guerre civile. S'il en est ainsi, il est évident qu'elle a dû être frappée pendant le gouvernement de César dans les Gaules entre les années 696 et 701.

lion ou de loup, bonnet sacerdotal (1). ☉ Un éléphant contre lequel se dresse un serpent (2).

Rareté : C.

Dépôts : C. SC (bien conservé). COLL. SA (50). SF (19).

LIR (134). AR (132).

(Cohen, pl. XX, *Julia*, n° 10).

279 [273] (An de Rome 700).

Légende : — Monétaire : ☉ M. ACILIUS III VIR (3).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Tête laurée de femme à droite ; légende explicative

(1) Ces objets sont l'emblème du pontificat ; on les voit aussi sur les pièces du triumvir Lépidus, *pontifex maximus* (Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. VI, p. 34), et du pontife Cn. Domitius Calvinus (Eckhel, *loc. cit.*, t. V, p. 203). César devint pontife en 682 et *pontifex maximus* en 691.

72 et 63 av. J.-C.

(2) Ce type rappelle à Cavedoni (*Ripostigli*, p. 92) le texte de Pline (*Hist. nat.*, VIII, 12, 33) : (*Dracones*) *obvii deprehensi in adversos (elephantos), erigunt se oculosque maxime petunt*. On sait que l'éléphant était l'emblème de la famille de Jules César. (Drumann, *Geschichte Roms*, t. III, p. 116).

Ce denier a été restitué par Trajan.

(3) On connaît un M. Acilius qui combattit dans la guerre civile sous les ordres de César, en 706 (Caesar, *de Bello civili*, III, 15, 16, 39) ; c'est sans doute lui qui peu de temps après devint gouverneur de la Sicile (Cic. *ad Famil.* XIII, 30) et de la Grèce (*ibid.*, VII, 30, 3 et 31, 1). On croit reconnaître son nom sur un as de Palerme. (*Bull. de l'Inst. arch.*, 1834, p. 74 ; *ibid.*, 1835, p. 43. — Morell, *Acilia*, I, A). La légende de cet as serait M. ACILI. PRO... mais cette lecture n'est pas suffisamment constatée. Enfin les fastes de Venusium font mention de M. Acilius consul subrogé en 721. On trouve le prénom M. et non pas M' dans le manuscrit de Jucundus. (Rossi, *Fasti municip. di Venosa*, p. 26). Ce dernier Acilius est ordinairement considéré comme étant le même personnage que le consulaire Acilius Aviola. (Val. Max. I, 8, 12. — Pline, *Hist. nat.*, VII, 52, 173). Comme le prénom M. (*Marcus*) ne nous paraît nulle part complètement avéré, nous pensons que ce personnage peut être le monétaire du denier n° 279 ; l'époque de son émission est déterminée par le titre de triumvir monétaire que nous voyons ici pour la première fois. (Cf. *supra*, p. 175).

48 av. J.-C.

33 av. J.-C.

Pl. XXXI, n° 2.

SALVTIS (1). $\hat{a}$ La Santé debout tenant de la main droite un serpent; autour la légende explicative : **VALETY** (*dinis*).

Fabrique : Cette pièce se trouve rarement fourrée. (Cohen, p. XVIII).

Rareté : C.

Dépôts : C. SC. COLL. SA (33). SF (7). LIR (6). AR (19).

(Cohen, pl. I, *Acilia*, n° 3).

280 [274]. (An de Rome 700).

Légende : — Monétaire : *a* Au droit **PAVLLVS LE-
PIDVS** (2) ; *b* Au droit **PAVLLVS LEPIDVS**. $\hat{a}$ **LIBO** (3) ;

(1) Ce type rappelle le verbe grec *ἀσώπει* que la famille *Acilia* pouvait donner comme étymologie à son nom, avec d'autant plus de raison que le premier médecin grec qui vint à Rome avait obtenu du gouvernement le privilège d'ouvrir une boutique dans la rue *Acilia*. (Plin., *Hist. nat.*, XXIX, 1, 12). Du reste les mots *salus* et *valetudo* sont ordinairement regardés comme synonymes, et il est possible que la même divinité ait été représentée sous différents noms des deux côtés de ce denier.

(2) *Borghesi* (*Censori*, p. 101, 107; *Œuvr. épigr.*, t. II, p. 65 et suiv.) a porté beaucoup de lumière sur tout ce qui se rapporte à *Paullus Æmilius L.F.M.N. Lepidus*. Son père était consul en 704, et il fut exilé avec lui en 50 et 43 av. J.-C. 711. (Dio Cass., LIV, 2). C'est à cette occasion que nous trouvons son nom mentionné pour la première fois dans l'histoire. Il fut plus tard à la tête du parti républicain dans l'île de Crète (Appian. *Bell. civ.*, V, 2); ensuite il fit la paix avec le gouvernement établi, devint consul en 720, et censeur en 732.

(3) *L. Scribonius Libo* jouait déjà un rôle important dans le Sénat en 696 (Cicero, *ad Famul.*, I, 1, 3), et il est souvent nommé parmi les principaux chefs du parti de Pompée dans la guerre civile pendant l'année 705 et les années suivantes; plus tard, il fit également sa paix avec le parti vainqueur, et devint consul en même temps que *Paulus*, en 720.

Les deniers dont nous nous occupons ont été frappés les uns conjointement par les deux monétaires, les autres par un seul des deux, car **LIBO** qui se lit sur le denier *b*, ne peut pas être réuni à la légende **PVTEAL SCRIBON.**, parce que l'abréviation **LIBO**(*nis*), qui d'ailleurs n'est pas romaine, n'est pas conciliable avec la légende du denier *c*.

Les édiles *Scaurus* et *Hysæus* (n° 273 et 274) ont frappé des monnaies

ce dernier nom manque quelquefois ; *c* Au droit LIBO.

Espèces : Deniers, sans la marque de la valeur (1).

Types : *a* Tête de femme voilée, avec la légende explicative CONCORDIA. $\mathfrak{A}$ Trophée; à droite, le général romain, la main droite étendue, et à gauche un prisonnier en costume grec, les mains attachées derrière le dos, ayant deux jeunes garçons devant lui (Persée et ses fils); légende explicative : PAVLLVS.TER (2).

b Tête de femme voilée; à côté le mot CONCORD (ia). $\mathfrak{A}$ Autel (ou plutôt margelle de puits) orné d'une guirlande de laurier et de deux lyres; au bas, un marteau ou des tenailles,

dans le même genre. Cependant, comme sur celles du n° 280 on ne lit pas S.C, il paraîtrait que Paulus et Libo étaient triumvirs monétaires. Ces deux familles avaient entre elles des liens de parenté. (Dio Cass., XL, 64). La femme de Paulus était fille d'une Scribonia. (Drumann, *Geschichte Roms*, t. I, p. 10. — Cavdoni, *Saggio*, p. 84).

(1) L'aureus de la collection Pembroke (I, pl. VII, et *Cat.*, n° 325), pesant 6^{rs},92 et portant le type du denier *a* est certainement faux; et on peut en dire autant de celui qui est figuré sur la pl. I, n° 1 du *Cat.* de Riccio, p. 226. Quant à l'aureus du Cabinet de Vienne (Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. V, p. 130) avec le type du denier *b*, sa fausseté a été constatée dans les *Wiener Sitzungs Berichte*, t. IX, p. 922.

(2) Cette légende fait allusion aux trois victoires de L. Æmilius Paulus en Espagne, l'an 564; en Ligurie, l'an 573, et en Macédoine, en 586; le mot *imperator* est donc sous-entendu. Nous avons vu de même sur les pièces de Sylla (n° 232) deux trophées en rapport avec la légende IMPERATOR ITERVM. L'auteur de la pièce a évité de nommer les trois triomphes de Paulus que nous voyons mentionnés plus tard sur une inscription (Gruter, 298, 2), et dans Velleius Paterculus (I, 9). C'est dans ce sens qu'il faut rectifier ce qui a été dit dans les *Annales de l'Institut archéologique* de 1858, p. 178.

190, 181 et 168
av. J.-C.



ou le bonnet de Vulcain ; autour de l'autel, on lit : PVTEAL SCRIBON(ianum) (1).

c Tête imberbe. A côté on lit : BON(us) EVENT(us).

Â Type et légende semblables au denier b (2).

Rareté : a, b, c C.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ C.SC.COLL.SA (18). SF (7). LIR (8). AR (13).} \\ b \text{ C.SC.COLL.SA (7). LIR (1).} \\ c \text{ C.SC.COLL.SA (22). SF (5). LIR (14).} \end{array} \right.$

C'est probablement par erreur que Cavedoni (*Rip.*, p. 209) cite un exemplaire de la variété c comme ayant été trouvé à Frascarolo.

(Cohen, pl. I, *Aemilia*, n° 9 et 10 ; pl. XXXVI, *Scribonia*, n° 2).

281 [275] (An de Rome 693?)

Légende : — Monétaire : — (3).

Espèces : Deniers, sans la marque de la valeur.

(1) Nous ignorons complètement quel est le Scribonius Libo qui érigea cet autel sur le Forum. (Becker, *Roms Topograph.* p. 280).

[Ce monument est plutôt la margelle d'un puits qu'un autel. En l'examinant attentivement sur quelques pièces, on voit parfaitement qu'il était creux ; il y avait autour trois lyres, dont deux seulement se voient, et trois festons. (Cf. Schiassi, *Guida al Museo*, p. 20. — Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. V, p. 301. — *Bull. de l'Inst. arch.*, 1847, p. 79. — Cavedoni, *Nuovi studii*, p. 25].

B.

(2) Les variétés a et c de ce denier ont été restituées par Trajan.

(3) Ces pièces ont été frappées, suivant toute apparence, par un M. Lepidus, mais qui, à l'exemple de M' Lepidus (n° 155) et de Brutus (n° 272), ne désigne son nom que par celui de ses ancêtres. Nous devons en conséquence les attribuer au triumvir Lépidus, qui devint préteur en 705, et qui, par conséquent, peut avoir été monétaire en 693. Les lettres S.C. sur les deniers a, b font partie de la légende ; ce qui le prouve, c'est que cette formule ne se trouve pas sur le denier c (comp. le n° 249).

Types : a Tête de femme tourrelée ; à côté le mot ALEXSANDREA, ou plus souvent ALEXANDREA. ¶ Personnage en costume romain posant un diadème sur la tête d'un enfant revêtu du costume grec, et tenant le sceptre. On lit à côté : M. LEPIDVS TVTOR. REG(is) S.C. PONF (sic) MAX. (1).

b Tête de femme voilée ; quelquefois dans le champ une couronne et un vase. ¶ Façade latérale d'une basilique, avec les mots : M. LEPIDVS AIMILIA. REF(ecta) S.C (2).

c Tête de femme diadémée et laurée ; dans le champ des deux côtés, souvent un vase et une couronne, rarement une palme. (Riccio, *Cat.*, p. 31, n° 33 et *primo suppl.*, p. 3). ¶ Jeune

(1) Ce type représente probablement M. Lepidus, consul en 567 et 579, pontifex maximus en 574, et, dans sa jeunesse, membre de la commission qui, en 554, fut envoyée en Égypte et au roi Philippe pour protéger Ptolémée V Épiphanes pendant sa minorité. (Drumann, *Geschichte Roms*, t. I, p. 2). La faute de chronologie commise par Valère Maxime (VI, 6, 1), qui fait aller à Alexandrie Lepidus déjà *pontifex maximus bis consul*, ne se trouve pas reproduite sur la monnaie, puisque, d'après la disposition de la légende, les différents titres honorifiques ne doivent pas se lire à la suite les uns des autres. Le type se rapporte évidemment aux négociations qui se suivaient à Rome vers 693 pour décider du sort de l'Égypte. Leur résultat fut la consécration du pouvoir que les Lagides exerçaient déjà de fait. (Voy. notre *Hist. rom.*, t. III, p. 151).

167 et 175 av. J.-C.
180 av. J.-C.
200 av. J.-C.

¶ (2) Cette légende ne doit pas être lue comme formant un sens suivi (comp. le n° 273). Il s'agit ici de la restauration de la basilique Émilienne par M. Æmilius Lepidus, consul en 676. Pline (*Hist. nat.*, XXXV, 3, 13) dit : *M. Æmilius collega in consulatu Q. Lutatii non in basilica modo Æmilia, verum et domus sue (clipeas) posuit* (Becker, *Roms Topograph.* p. 302), et il ne peut être question en aucun cas de la reconstruction du même édifice par L. Paulinus, en 699.

61 av. J. C.

78 av. J.-C.

55 av. J.-C.

cavalier avec de longs cheveux, orné de la bulla, et portant un trophée; à côté on lit :
M. LEPIDVS-AN(norum) XV.PR(ogressus) H
(ostem) O(ccidit) C(ivem) S(ervavit) ou bien
 seulement **M. LEPIDVS (1)**.

Fabrique : *a* Se trouve souvent fourrée; *b* est presque toujours fourrée. (Cohen, p. XIX).

Rareté : *a*, *b* R². *c* R.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ C.SA (1).} \\ b \text{ C.SA (1). AR (1).} \\ c \text{ C.COLL.SA (3). SF (1). AR (1).} \end{array} \right.$

(Cohen, pl. I, *Aemilia*, n^{os} 4, 5, 6, 7 et 8).

282 [276]. (Vers l'an de Rome 700).

Légende : — Monétaire : à **M.AQVIL(lius) M.F.M.N.**
 et au droit **III. VIR (2)**.

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Tête de femme casquée : **VIRTVS.** à Un guerrier

(1) On lit dans Valère Maxime (III, 1, 1) : *Aemilius Lepidus puer etiam tum progressus in aciem hostem interemit, civem servavit; cujus... operis index est in Capitolio statua bullata et incincta praetexta, senatus consulto posita.* — L'auteur avait évidemment sous les yeux l'inscription qui est reproduite sur la monnaie; c'est pourquoi il faut lire **PR(ogressus)** et non pas **PR(aetextatus)**, d'autant plus qu'il était inutile d'exprimer dans l'inscription ce que la statue disait assez d'elle-même. Cet événement ne se trouve pas mentionné ailleurs que dans Valère Maxime.

Le denier *c* a été restitué par Trajan.

(2) Le monétaire est sans doute un descendant du consul de l'année 653. Il n'est pas connu dans l'histoire, mais la date du denier est à peu près déterminée par la mention du titre de triumvir monétaire dans la légende (*supra*, p. 175).

relève une femme demi-nue et les cheveux épars qui s'affaisse sur elle-même; au-dessous SICIL(ia), allusion à la répression de la révolte des esclaves en Sicile par le consul M' Aquillius, de 653 à 655.

101-99 av. J.-C.

Fabrique : Bord dentelé.

Rareté : C.

Dépôts : C. SC. COLL. SF (3). LIR (3). AR (6).

(Cohen, pl. VI, *Aquilina*, n^o 2).

283 [277]. (An de Rome 680 à 704).

Légende : Au droit : S.C. — Monétaire : Ḃ L.AXSIVS.L.F. et au droit NASO (1).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur (2).

Type : Tête de Mars (Borghesi, *Dec.* I, 4; *OEuvr. compl.*, t. I, p. 144 et 145) coiffée d'un casque orné de deux plumes. Ḃ Diane dans un bige de cerfs (3).

Pl. XXXI, n^o 9.

Fabrique : Lettres numériques latines sur le droit et sur le revers.

Rareté : R².

Dépôt : C.

(Cohen, pl. VII, *Aesia*, n^{os} 1 et 2).

284 [278]. (An de Rome 680 à 704).

Légende : — Monétaire : Au revers ou au droit Q. CASSIVS (4).

(1) Cette famille n'est pas connue du temps de la République.

(2) Les monnaies de cuivre frappées en Sicile sur lesquelles on lit NASO n'ont probablement rien de commun avec ce denier.

(3) Ce ne sont pas des cerfs, mais des *axis*, et ces animaux font allusion au nom de la famille *Aesia*, d'après l'observation de M. A. de Longpérier. (*Voy. Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXI, p. 357). J. W.

(4) Ce monétaire est probablement Q. Cassius, questeur en 699, et tri-

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Types : *a* Tête de femme voilée, **VEST(a)** (1). $\mathfrak{N}$ Temple dans lequel est placée une chaise curule; dans le champ l'urne des votes, et un bulletin de vote avec les deux lettres **A(bsolvo)** **C(on-demno)** (2).

b Tête de femme diadémée, **LIBERT(as)**. $\mathfrak{N}$ Semblable au précédent.

c Tête jeune (**Bonus Eventus?**) un sceptre sur l'épaule. $\mathfrak{N}$ Aigle sur un foudre, entre un lituus et un *praefericulum*.

Rareté : C.

49 av. J.-C.

du peuple en 705 (Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 153), auquel l'historien de la guerre d'Alexandrie (*Bell. Alex.* XLVIII sqq.) donne le surnom de Longinus, dont ne parlent ni Cicéron ni César. Q. Cassius, lieutenant de ce dernier en 706 (Drumann, *loc. cit.*, t. II, p. 161), nous paraît d'une époque trop récente pour que nous puissions lui attribuer ce denier.

(1) Il paraît qu'il existe une pièce de la collection Fontana parfaitement semblable à celle-ci, seulement le mot **VEST.** y est remplacé par le mot **IOCVS.**

[Malgré l'autorité de Sestini, cette pièce m'inspire peu de confiance, et comme le dit M. Cohen (p. 82, note 2), elle me fait l'effet d'être simplement une copie barbare de la pièce *a*].

B.

113 av. J.-C.

(2) Les deux deniers *a*, *b* font comme les n^{os} 157 et 285 allusion au procès intenté en 641 par C. Cassius contre les Vestales, dans l'intérêt de la démocratie : la chaise curule représente ici le siège du juge. C'est à tort qu'on veut reconnaître habituellement dans l'urne et le bulletin de vote une allusion à la loi Cassia de l'an 617 sur le vote par écrit dans les jugements du peuple, car, dans les comices, les votes n'étaient pas déposés dans une urne mais dans des cistes, et la pièce suivante nous montre que le peuple votait alors d'après la loi Cassia par ces mots : *Antiquo et Vti rogas*, et non par les verbes : *Absolvo*, *Condemno*. Ces tablettes représentent donc plutôt la *stella* et *cortacula* employées par les tribunaux des *quaestiones*, et dont il fut fait usage dans le procès des Vestales.

Le denier *a* a été restitué par Trajan.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ C. SC. SA (5). LIR (1).} \\ b \text{ C. SC. COLL. SA (2).} \\ c \text{ C. SC. COLL. SA (18). SF (1). LIR (1).} \end{array} \right\} \text{AR (8).}$

(Cohen, pl. XI, *Cassia*, n^{os} 6, 7, 8).

283 [279]. (An de Rome 700).

Légende : — Monétaire : $\text{P} \text{ LONGIN(us) III.V(ir) (1).}$

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Tête de femme voilée (Vesta); dans le champ, derrière la tête, une urne, allusion au procès des Vestales en 641 (voyez le n^o précédent). P Citoyen romain déposant dans l'urne un bulletin de vote marqué V(*ti rogas*), allusion à la loi Cassia de l'an 617 sur les votes.

118 av. J.-C.

137 av. J.-C.

Fabrique : Lettres latines du côté du droit.

Rareté : C.

Dépôts : C. SC. COLL. SA (15). SF (2). AR (8).

(Cohen, pl. XI, *Cassia*, n^{os} 4 et 5).

286 [280] (Peu de temps avant l'an de Rome 700).

Légende : — Monétaire : $\text{P} \text{ CALDVS. III. VIR (2).}$

(1) Ce denier ne peut être attribué à C. Cassius, meurtrier de César, questeur en 700, tribun du peuple en 705, préteur en 710. Car bien que souvent cité dans l'histoire, nulle part on ne lui donne le surnom de Longinus. (Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 117, n^o 12). Lucius, son frère cadet, lieutenant de César en 706, tribun du peuple en 710 (Drumann, *loc. cit.*, t. II, p. 152), porte ce surnom dans les commentaires de César (*Bell. civ.*, III, 34, 36, 56) et dans une inscription (Orelli, n^o 587); il paraît avoir été le premier de la famille Cassia qui l'ait porté. C'est donc à lui que nous attribuons le denier en question dont la date se trouve d'ailleurs déterminée par la mention du titre de triumvir monétaire. (Voy. *supra*, p. 175).

54, 49 et 44 av. J.-C.

48 et 44 av. J.-C.

(2) Ce monétaire est sans doute C. Coelius L.F.C.N. Calvus (Cic. *ad Fam.*, II, 19), questeur de Cléon en 703; Borghesi (*Dec.*, VI, 9 et 10;

51 av. J.-C.

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur (1).

Types : a Portrait d'homme sans barbe; à côté on lit :

C.COEL(ius)CALDVS.COS. (quelquefois, mais rarement le mot COS. manque); derrière la tête, une tablette portant les lettres L(íbero) D(amno) (2). Æ Tête jeune radiée; dans le champ, un bouclier long sur lequel on lit quelquefois S(ol)(?) (Borghesi, *Dec.* VI, 9; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 319 et 320) et un bouclier rond (3).

b Le même portrait avec les mots : C.COEL(ius) CALDVS.COS; dans le champ une enseigne militaire ornée de franges et sur laquelle on lit : HIS(pania), et une seconde enseigne surmontée d'un sanglier ou un javelot espagnol (4). Æ Personnage préparant un *lectisternium*; au-dessous on lit : L.CALDVS.VII.VIR.EPVL(o) ou EPV. ou EP. vraisemblablement le père du monétaire. On voit à côté deux trophées, l'un orné d'un bouclier long, l'autre d'un bouclier rond; au-dessous se trouve la légende tracée sur deux lignes perpendiculaires : C.

Œuv. compl., t. I, p. 319 et suiv.) nous fournit des éclaircissements à ce sujet.

(1) L'aureus dont parle Eckhel (*Doct. num. vet.*, t. V, p. 175) est faux.

(2) C. Coelius, C. F. Caldus, grand-père du monétaire, et le premier de cette famille qui se soit distingué, fut tribun du peuple en 647, et obtint pendant son tribunat la loi sur le vote secret dans les procès pour attentat contre la République (*Perduellio*). Il fut ensuite consul en 660.

(3) Borghesi voit ici, comme dans le trophée qui se trouve sur le revers du denier 6, une allusion à une victoire remportée en Orient.

(4) Allusion à des faits d'armes d'ailleurs inconnus, arrivés probablement pendant la préture en Espagne de C. Coelius Caldus, de 652 à 656, qui fut ensuite consul en 660, comme nous venons de le dire. (Borghesi, *l. cit.*, t. I, p. 327).

107 av. J.-C.

94 av. J.-C.

102-98 av. J.-C.

84 av. J.-C.

CALDVS.IMP.A(*ugur*), ou plus rarement, **AV.** comme sur un exemplaire de Borghesi, et sur un autre de Riccio (*Cat.*, p. 67, n° 67. — Borghesi, *Dec.* VI, 9; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 325) **X** (*vir*, probablement *sacris faciundis*). Ce personnage est selon toute apparence un oncle du monétaire, qui ne nous est pas connu, mais qui avait été proclamé *imperator* en Orient, à en juger d'après la disposition des trophées.

Rareté : R.

Dépôts : { *a* C.

{ *b* C.SC.SA (3). SF (2). AR (2).

(Cohen, pl. XIII, *Coelia*, n° 4, 5, 7, 8, 9 et 10).

287 [281]. (An de Rome 680-704).

Légende : Au droit **S.C.** — Monétaire : Au droit **C.CON-SIDI.NONIANI** (1).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Tête diadémée de Vénus. η Temple sur la pointe d'un rocher, entouré de murailles; au-dessus de la porte, on lit le mot **ERV**C(*ina*) (2).

Rareté : R.

Dépôts : C.SC.COLL.

(Cohen, pl. XIII, *Considia*, n° 1).

(1) Personnage inconnu. Comp. M. Considius Nonianus, préteur en 702.

(2) Ce type représente le temple qui dominait la ville d'Éryx en Sicile. Il était consacré à Vénus Érycine, dont le culte fut introduit de bonne heure à Rome, et se répandit dans toute l'Italie. (Comp. Preller, *Römische Mythologie*, p. 385, 391).

288 [282]. (An de Rome 680 à 704).

Légende : — Monétaire : $\mathfrak{N}$ L.COSSVTI(us) C.F. et au droit SABVLA (1).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Tête de Méduse ailée à gauche. $\mathfrak{N}$ Bellérophon brandissant sa lance, monté sur Pégase volant à droite.

Fabrique : Lettres numérales sur le revers.

Rareté : Peu commun.

Dépôts : C.SC.SA (1). LIR (1).

(Cohen, pl. XVI, *Cossutia*, n° 1).

289 [283]. (An de Rome 680 à 704).

Légende : — Monétaire : $\mathfrak{N}$ Q.CREPER(eius) M.F.ROCVS, ou Q.CREPEREI(us) ROCVS (2).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Tête d'une divinité marine avec de longs cheveux flottants; dans le champ, derrière la tête, un poisson ou un autre emblème qui rappelle la mer ou la marine. $\mathfrak{N}$ Figure imberbe armée du trident conduisant deux hippocampes (3).

Fabrique : Bord dentelé; lettres latines sur le droit et sur le revers. Cette pièce est souvent fourrée. (Cohen, p. XIX).

Rareté : R².

Dépôts : C.COLL.SA (3). SF (1). LIR (3).

(Cohen, pl. XVI, *Crepereia*, n° 1 et 2).

(1) Famille inconnue dans l'histoire.

(2) Cicéron (*in Verrem*, I, 10, 30) nomme en 684 un sénateur portant le nom de M. Creperelius; nous pensons que c'est le père de ce monétaire.

(3) Voy. Cavedoni (*Ripost.*, p. 77) au sujet de ces types. B.

290 [284]. (Vers l'an de Rome 700).

Légende : — Monétaire : *a* Au droit P.FONTEIVS. P.F. CAPITO.III.VIR (1); *b* Au droit P.FONTEIVS. CAPITO.III.VIR.

Espèce : Deniers, sans la marque de la valeur.

Types : *a* Tête avec barbe naissante, casquée; un trophée sur l'épaule. *à* Cavalier brandissant un javelot contre un ennemi armé d'un casque gaulois et d'un bouclier long (Cavedoni, *Ripostigli*, p. 258), qui est sur le point d'égorger un troisième combattant renversé à terre et sans armes; à côté on lit : *M.FONT(cius) TR.MIL* (2).

b Tête de femme diadémée et voilée; à côté on lit : *CONCORDIA*. *à* Édifice à trois étages soutenu par des arcades et des colonnes. Autour on lit : *T.DIDI(us) IMP.VIL(lam) PVB(licam refecit)* (3).

Rareté : *a* R. *b* R².

(1) Ce monétaire est probablement le père adoptif de P. Clodius, P. Fonteius, né vers l'an 675. (Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 223). Dès le vi^e siècle, on voit figurer des personnages portant le nom de Fonteius Capito parmi les notabilités plébéiennes.

(2) L'histoire ne parle pas de l'événement représenté sur cette pièce.

(3) Nous n'avons aucune donnée sur la construction ou la reconstruction de la *villa publica* sur le champ de Mars (Becker, *Roms Topograph.*, p. 624) par T. Didius. Ce personnage est sans doute celui qui commanda l'armée en Espagne en qualité de consul ou de proconsul, de 656 à 661. (Cf. notre n° 158). Nous ne savons pas non plus quel rapport a pu exister entre ce Didius et les membres de la famille Fonteia.

70 av. J.-C.

66-65 av. J.-C.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ C. SC. COLL. SA (10). LIR (3). AR (6).} \\ b \text{ C. SC. SF (1). LIR (2).} \end{array} \right.$

(Cohen, pl. XVIII, *Fonteia*, n° 9 et 10).

291 [286]. (Vers l'an de Rome 700).

Légende : — Monétaire : $\mathfrak{N}$ L.FVRI.CN.F. et au droit BROCCHI III.VIR (1).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Tête de Cérès couronnée d'épis; à côté un épi et un grain d'orge. $\mathfrak{N}$ Chaise curule entre deux faisceaux de verges avec des haches (2).

Forme des lettres : $\mathfrak{V}$ dans FVRI sur tous les deniers (Borghesi, *Dec.* VI, 3; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 302 et 303). Suivant Riccio (p. 97), le même signe se trouve aussi sur la monnaie de cuivre du n° 83.

Rareté : C.

Dépôts : C. SC. COLL. SA (15). LIR (4). AR (4).

Nous ne croyons pas que cette monnaie ait pu se trouver dans le dépôt de Frascarolo, ce qui la ferait remonter à l'an 683 environ (p. 140) (3).

(Cohen, pl. XIX, *Furia*, n° 5).

(1) Valère Maxime (VI, 1, 13) parle d'un Cn. Furius Broccus, sans déterminer l'époque à laquelle il vivait; la famille d'ailleurs ne nous est pas connue. Nous devons nécessairement placer vers 700 l'émission de ce denier, sur lequel le titre de triumvir monétaire est énoncé.

(2) Type encore inexpliqué. Il nous semble impossible qu'on ait voulu représenter ici l'anecdote d'un affranchi que Cavedoni (*Bullet. de l'Inst. arch.*, 1852, p. 60) raconte d'après Pline (*Hist. nat.*, XVIII, 6, 41).

(3) Voy. sur ce sujet Cavedoni, *Nuovi studii*, p. 3.

292 [287]. (Vers l'an de Rome 700).

Légende : — Monétaire : $\mathfrak{R}$ C.HOSIDI(us) C.F. et au droit GETA III.VIR (1).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Tête de Diane, avec ou sans le diadème, ayant pour attributs une flèche et un arc. $\mathfrak{R}$ Sanglier transpercé d'un trait et attaqué par un chien (2).

Fabrique : Bord dentelé, quand la tête de Diane est sans diadème.

Rareté : Avec le bord uni C. Avec le bord dentelé R.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} \text{Le denier commun, C.SC.COLL.SA(9).SF(2).} \\ \text{LIR(11).AR(11).} \\ \text{Le denier rare, C.SA(2).SF(1).} \end{array} \right.$

(Cohen, pl. XIX, *Hosidia*, n° 1 et 2).

293 [288]. (An de Rome 695 ? 699 à 700 ?).

Légende : Au droit : S.C. — Monétaire : $\mathfrak{R}$ P.CRASSVS M.F. (3).

(1) Ce magistrat est probablement le même qui fut ensuite proscrit en 711. (Dio Cass., XLVII, 10. — Appian., *Bell. civ.*, IV, 41).

(2) Comp. les intéressantes recherches de M. Adrien de Longpérier (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXI, p. 354 et suiv.) sur le type des deniers de la famille Hosidia. Le savant numismatiste reconnaît dans le type du revers le sanglier de Calydon et fait remarquer le rapport du mot $\mathfrak{R}$ avec le nom de la famille *Hosidia*. Le sanglier de Calydon est accompagné de son nom HVS sur une coupe de la Pinacothèque de Munich, signée des artistes Archiclès et Glaucytès. (Gerhard, *Auserlesene Vasenbilder*, t. III, pl. CGXXXV et CCXXXVI. — *Monuments inédits de l'Inst. arch.*, t. IV, pl. LIX. — H. Brunn, *Geschichte der griechischen Künstler*, t. II, p. 691 et suiv. — Cf. J. de Witte, *Revue de Philologie*, t. II, p. 394 et suiv.).

J. W.

(3) Ce personnage est sans doute P. Licinius M. F. Crassus, le plus jeune fils du triumvir, qui combattit dans les Gaules sous les ordres de César, de

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Tête diadémée de Vénus, couronnée de myrte.  Chevalier romain armé de la cuirasse, le casque sur la tête, la lance à la main, et le bouclier à ses pieds, conduisant son cheval par la bride pour le présenter au censeur (1).

Rareté : Peu commun.

Dépôts : C. SC. SA (2). LIR (1). AR (1).

(Cohen, pl. XXIV, *Licinia*, n° 2).

294 [289]. (Vers l'an de Rome 693).

Légende : — Monétaire :  L. TORQVAT(us) III. VIR(2).

Espèce : Denier, sans la marque de la valeur.

Type : Tête de Sibylle ceinte d'un bandeau ; à côté on lit SIBVLLA(3).  Trépied ; au-dessus un petit praefericulum entre deux étoiles ; le tout dans un torques (4).

53, 54 et 55 av. J.-C. 696 à 698, et périt dans la guerre contre les Parthes, en 701. Il a probablement fait frapper ce denier qui porte les lettres S. C. pendant sa questure vers

59 ou 55-54 av. J.-C. 696 ou entre 699 et 700.

65 av. J.-C.

89 av. J.-C.

(1) Allusion à la censure de M. Crassus, père du monétaire, en 689, et de son aïeul, P. Crassus, en 665. (Borghesi, *Dec.*, IX, 1 ; *Œuv. compl.*, t. I, p. 420. — Drumann, *Geschichte Roms*, t. IV, p. 116, n° 30).

(2) Ce monétaire est très-probablement L. Manlius Torquatus, préteur 49 et 46 av. J.-C. en 705, qui périt en Afrique en 708. (Drumann, *Geschichte Roms*, t. VI, p. 326, n° 65. — Borghesi, *Dec.*, VII, 9 ; *Œuv. compl.*, t. I, p. 359). Il peut avoir été monétaire vers l'an 693.

61 av. J.-C.

(3) Sic positivement sur un exemplaire que nous connaissons. Eckhel (*Doct. num. vet.*, t. V, p. 244) en cite un autre. Les lettres sont rarement bien distinctes.

(4) Emblème du *quindecimvirat* auquel se rapporte aussi la tête de la Sibylle. (Borghesi, *Decad.*, VII, 9 ; *Œuv. compl.*, t. I, p. 359 et suiv.).

Forme des lettres : V, plus rarement Y (1).

Rareté : R.

Dépôts : C. COLL. SA (2).

(Cohen, pl. XXVI, *Manlia*, n° 6 et 7).

295 [290]. (An de Rome 680-704).

Légende :.... — Monétaire : $\bar{\eta}$ PHILIPPVS (2).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Tête imberbe diadémée; dans le champ derrière la tête le lituus; au-dessous on lit : ANCVS (3). $\bar{\eta}$ Série d'arcades, entre les arceaux desquelles on lit : AQVA MAR (cia), rarement MARC. ou MARCI. (Riccio, *Cat.*, p. 139); au-dessus est placée une statue équestre (4).

Rareté : Très-commun.

Dépôts : C. SC. COLL. SA (25). SF (5). LIR (8). AR (12).

(Cohen, pl. XXVI, *Marcia*, n° 8).

(1) Sur les deux exemplaires gravés dans l'ouvrage de M. Cohen, on voit Y et non V. Cavedoni (*Nuovi studii*, p. 4) signale aussi la même forme sur un exemplaire à fleur de coin à lui appartenant; il en est de même sur l'exemplaire de ma collection.

B.

(2) Ce personnage est ou bien L. Marcius Philippus, consul en 698, ou Q. Philippus, proconsul en 699 (Cicero, *ad Fam.*, XIII, 73, 74), ou, plus probablement, L. Marcius Philippus, fils du premier, qui devint tribun du peuple en 705 (Caesar, *de Bell. civ.*, I, 6), et préteur en 710.

56 av. J.-C.

55 av. J.-C.

(3) C'est à Ancus Marcius qu'on attribue généralement le premier établissement de l'aqueduc qui porte son nom. (Plin., *Hist. nat.*, XXXI, 3, 41).

49 et 44 av. J.-C.

(4) Cette statue est probablement celle de Q. Marcius Rex qui, pendant sa préture en 608, amena jusque sur le Capitole l'eau appelée *aqua Marcia* (Plin., *Hist. nat.*, XXXI, 3, 41; XXXVI, 15, 121. — Frontinus, *de Aquaeduct. VII*), et à qui l'on érigea une statue sur ce lieu même, en souvenir de ce bienfait signalé. (Orelli-Henzen, n° 5088, 6858. — *Bullet. de l'Inst. arch.*, 1845, p. 121).

146 av. J.-C.

Le denier n° 295 a été restitué par Trajan.

II.

296 [291]. (An de Rome 680 à 704).

Légende:.... — Monétaire: Au droit : **C.MEMMI(us)C.F.** (1).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Types : *a* Tête de Cérès couronnée d'épis. Ce type fait allusion aux fêtes nommées *Cerialia*. $\bar{\eta}$ Trophée d'armes probablement orientales. (Borghesi, *Dec.* VI, 9, p. 37; *OEuvr. compl.*, t. I, p. 325). Autrès du trophée un prisonnier à genoux; à côté on lit : **C. MEMMIVS. IMPE-RATOR** (2).

— *b* Tête barbue de Quirinus avec une couronne de laurier; à côté on lit : **QVIRINVS** (3). $\bar{\eta}$ Cérès assise, tenant trois épis dans la main droite, une torche dans la main gauche; devant elle un dragon; autour du revers on lit : **MEMMIVS. AED. CERALIA. PREIMVS. FECIT** (4).

58 av. J.-C.

34 av. J.-C.

57 av. J.-C.

(1) Ce monétaire est sans doute le fils de C. Memmius, préteur en 696, et peut avoir été consul en 720.

(2) Borghesi a sans doute avec raison rapporté cette légende au père du monétaire, C. Memmius, propréteur de Bithynie en 697. (*Voy.* n° 226, p. 430, généalogie de la famille Memmia). Ses exploits ne nous sont pas connus.

(3) On n'a pu jusqu'ici expliquer pour quelle raison la famille Memmia a mis la tête de Quirinus sur ses monnaies. Cette famille avait la prétention d'être du nombre des familles d'origine troyenne (Servius, *ad Virg. Aen.*, V, 117), peut-être faisait-elle remonter sa généalogie jusqu'à Quirinus? Toujours est-il constant que son nom n'est pas très-anciennement cité dans l'histoire. L'apostrophe adressée par Catulle (*Carm.*, XXVIII, fin.) à Memmius et à Pison : *Opprobria Romuli Remique*, fait sans doute allusion à cette prétention, d'autant plus que les Calpurnius, qui étaient plébéiens comme les Memmius, prétendaient descendre de Numa. (Plutarch., *Numa*, XXI).

302 av. J.-C.

(4) Un passage de Tite-Live (XXX, 39), ordinairement mal interprété, prouve que les fêtes de Cérès existaient déjà en 552 à l'état de jeux réguliers, et que les édiles plébéiens étaient chargés de leur célébration; d'après cette donnée, s'il arrivait par hasard que les édiles venaient à manquer, le

Rareté : a pas C. b C.

Dépôts : $\begin{cases} a \text{ C. SC. SA(5). SF(1). LIR(2).} \\ b \text{ C. SC. COLL. SA(1).} \end{cases}$

(Cohen, pl. XXVII, *Memmia*, n° 4 et 5).

297 [292]. (Vers l'an de Rome 695).

Légende : — Monétaire : a R] Q. POM(pei)RVFI; b.

R] Q. POMPEI.RVF(i) (1).

Espèces : Denier, sans marque de valeur.

Types : a Portrait d'homme; à côté on lit RVFVS.COS.
nom de l'aïeul paternel du monétaire, collègue
de Sylla, pendant le consulat de 666. R] Por-
trait d'homme; à côté on lit SVLLA.COS. aïeul
du monétaire du côté maternel.

88 av. J.-C.

b Chaise curule entre une flèche et une branche
de laurier (voy. n° 141), c'est probablement
une allusion au décemvirat *sacris faciundis*
(Cavedoni, *Saggio*, p. 165); à côté on lit :
Q. POMPEI(us). Q.F. RVFVS.COS. R] Chaise
curule entre une couronne de laurier et un

soin de ces fêtes était confié à un dictateur. Nous ignorons l'époque de leur institution; mais ce fut probablement peu de temps auparavant, puisque la famille *Memmia* n'est pas citée avant la guerre d'Annibal. (Comp., n° 257, p. 468, note).

Ce denier a été restitué par Trajan.

(1) Ce personnage, qui portait le même nom que son père, est le fils de Q. Pompeius Rufus et de Cornélie, petit-fils du côté paternel, de Q. Pompeius Rufus, consul en 666, et, du côté maternel, du dictateur Sylla; il fut tribun du peuple en 702 (Drumann, *Geschichte Roms*, t. IV, p. 312), et par conséquent monétaire vers 695.

88 av. J.-C.

82 av. J.-C.

89 av. J.-C.

lituns (voy. n° 232, p. 443, note 1, et n° 269, p. 484, note 2) ; au-dessus on lit SVLLA.COS.

Fabrique : Morell (*Cornelia*, pl. IV, A) cite une pièce hybride sur laquelle le revers du denier *a*, avec la légende SVLLA.COS. se trouve réuni au droit du n° 272 *a*, avec la légende BRVTVS.

Rareté : *a* R. *b* C.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ C.SA(1).LIR(1).} \\ b \text{ C.SC.SA(9).SF(2).LIR(1).AR(5).} \end{array} \right.$
(Cohen, pl. XV, *Cornelia*, n° 19 et 20).

298 [293]. (An de Rome 680 à 704).

Légende :.... — Monétaire : Au droit sur le denier *a* ; au revers sur le denier *b* Q.POMPONI(us)MVSA(1).

Espèce : Denier, sans marque de valeur.

Types : *a* Tête laurée d'Apollon. ® Hercule revêtu de la peau de lion, armé de l'arc et de la massue, jouant de la lyre; HERCVLES.MVSARVM (2).
b Tête laurée d'Apollon (Borghesi, *Dec.*, XIV, 3; *Œuvr. compl.*, t. II, p. 144) ; dans le champ les attributs d'une des Muses. ® Une des neuf Muses debout avec ses attributs. (Voy. Borghesi, *Dec.*, VI, 1 ; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 292).

(1) Famille inconnue au temps de la République ; pour les Pomponius Musa du temps de l'Empire, voy. Borghesi, *Dec.*, VI, 2 ; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 300.

(2) Ces types reproduisent probablement le groupe d'Hercule et des neuf Muses, que Nobilior dédia en 567 dans le temple d'Hercule (*Herculis Musarum*). (Becker, *Roms Topograph.*, p. 612). — Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. V, p. 283).

Forme des lettres : V ou V toujours dans MVSA, mais jamais dans MVSARVM. Cavedoni (*Saggio*, p. 171) pense que ces signes correspondent aux différents accents grecs des mots Μοῦσα et Μόσων.

Fabrique : Morell (*Pomponia*, pl. III, n° 2) donne une médaille hybride sur laquelle on voit le revers du denier b réuni avec le droit de celui de Q. Pomponius Rufus, n° 309.

Rareté : R.

Dépôts : $\left\{ \begin{array}{l} a \text{ C. SC. COLL. SA (3).} \\ b \text{ C. SC. COLL. SA (7). SF (2). LIR (3).} \end{array} \right\} \text{AR. 8.}$

(Cohen, pl. XXXIV, *Pomponia*, n° 4—15).

299 [294]. (An de Rome 680 à 704).

Légende : — Monétaire : $\mathfrak{N}$ C. POSTVMI(us)TA....
ou AT.... (1).

Espèce : Denier, sans marque de sa valeur.

Type : Tête de Diane avec l'arc et le carquois sur l'épaule ; les cheveux relevés et attachés sur le haut de la tête. $\mathfrak{N}$ Chien courant ; au-dessous, dans le champ, un épieu de chasse (2).

Rareté : C.

(1) Famille inconnue. — On ne sait si la syllabe AT ou bien TA appartient au nom propre.

(2) Ces types trouvent leur explication dans le culte que la famille Postumia rendait à Diane (n° 250, p. 462, note 1 ; cf. n° 191). La ressemblance de ces types, avec ceux d'une pièce beaucoup plus ancienne de la ville de Larinum (Friedlaender, *Oskische Münzen*, pl. VI, n° 7), sur laquelle Cavedoni (*Ripostigli*, p. 123) attire l'attention, nous semble être l'effet du hasard.

[Cavedoni (*Nuovi studi*, p. 24) pense que l'on pourrait conclure du rapprochement que la famille Postumia était originaire de Larinum]. B.

Dépôts : FR (sauf erreur, voy. p. 141). C.SC.COLL.SA (6).SF(2).LIR(7).AR(7).

(Cohen, pl. XXXV, *Postumia*, n° 7).

300 [295]. (An de Rome 680 à 704).

Légende : — Monétaire : Au droit L. ROSCI.
R FABATI (1).

Espèce : Denier, sans marque de sa valeur.

Type : Tête de Junon Lanuvienne, couverte d'une peau de chèvre (2). R Jeune fille nourrissant un dragon (3).

Fabrique : Bord dentelé. — Symboles accessoires correspondant du côté du droit et du côté du revers. (Borghesi, *Dec.*, IV, 1; *OEuvr. compl.*, t. I, p. 223). Cette pièce est très-souvent fourrée. (Cohen, p. XIX).

Rareté : C.

Dépôts : C.SC.COLL.SA (10).SF(5).LIR(3).AR(5).

(Cohen, pl. XXXVI, *Roscia*).

301 [296]. (An de Rome 680 à 704).

Légende : — Monétaire : R C. SERVEIL(ius)C.F.(h).

54 av. J.-C.

49 av. J.-C.

43 av. J.-C.

(1) Lieutenant de César dans les Gaules en 700 (Caesar, *de Bell. Gall.*, V, 24 et 53), préteur en 705 (Caesar, *Bell. civ.*, I, 3, 8, 10. — Cic. *ad Atticum*, VIII, 12, 2. — Dio Cass., XLI, 5). Il fut tué à la bataille de Modène, en 711. (Cic. *ad Famil.*, X, 33, 4).

(2) Il faut évidemment voir ici une allusion à l'origine du monétaire, d'autant plus que le comédien Q. Roscius était également originaire de Lanuvium.

(3) Cette épreuve imposée aux jeunes filles de Lanuvium est mentionnée par plusieurs auteurs. (Propert., V, 8, 3. — Ælian., *Hist. Anim.*, XI, 16).

(4) Aucun personnage de ce nom n'est nommé dans l'histoire à l'époque où les indices monétaires et les trouvailles nous ont fait classer ce denier. — Le lituus semblerait indiquer que le monétaire appartenait à la branche des Servilius qui portait le surnom d'*Augur*.

Espèce : Denier, sans marque de sa valeur.

Type : Tête de Flore avec des boucles d'oreille, un collier et une couronne de laurier mêlée de fleurs ; à côté on lit : **FLORAL(ia)PRIMVS** ; dans le champ, derrière la tête, un lituus (1). Au revers Deux jeunes guerriers armés du casque et du bouclier en face l'un de l'autre, et se présentant mutuellement leurs épées (2).

Rareté : C.

Dépôts : C.SC.COLL.SA(8).SF(4).LIR(6).AR(5).

(Cohen, pl. XXXVII, *Servilia*, n° 5).

302 [297]. (An de Rome 680—704).

Légende : — **Monétaire** : Au droit **SER.SVLP**
(*icius*) (3).

Espèces : Denier, sans marque de sa valeur.

(1) Les deux édiles L. et M. Publicius Malleolus (Ovid. *Fast.*, V, 267. — Festus, sub verb. *Publicius*, p. 228, éd. Müller. — Tacit., *Annales*, II, 49. — Varro, *de Ling. lat.*, V, 158) firent célébrer pour la première fois les fêtes en l'honneur de Flore, à l'occasion de l'ouverture de la rue Publicia et de la construction du temple de Flore en 514. (Plin., *Hist. nat.*, XVIII, 29, 206. — Velleius Paterc., I, 14). Il serait possible que ce type représentât la première célébration régulière de ces jeux convertis en une fête annuelle en 581. (Ovid. *Fast.*, V, 329). Nous ignorons le nom des édiles de cette année, et il se pourrait que l'un d'eux fût un fils de C. Servilius, consul en 551, et portant le même nom que son père. Le denier n° 301 désigne bien C. Servilius C. F. comme le fondateur des fêtes de Flore, puisque le nom qui se trouve sur le revers, si d'un côté il est destiné à indiquer le monétaire, de l'autre il complète la légende du droit (comp. les n° 155, 272, 281).

(2) Sujet inexpliqué jusqu'à ce jour. — Ce denier a été restitué par Trajan.

(3) Ce monétaire est probablement Ser. Sulpicius Galba qui servit sous les ordres de C. Pomptinus dans les Gaules, en 693 (Dio Cass., XXXVII, 49), et devint préteur en 700. (Drumann, *Geschichte Roms*, t. III, p. 701).

240 av. J.-C.

173 av. J.-C.

203 av. J.-C.

61 av. J.-C.

54 av. J.-C.

Type : Tête jeune laurée. $\mathfrak{A}$ Trophée composé de débris de navires; à droite de ce trophée, un prisonnier, coiffé peut-être du bonnet phrygien, semble placé devant une lance dont on voit la pointe au-dessus de sa tête; à gauche un autre homme vêtu du costume grec, coiffé du chapeau des voyageurs. (Cavedoni, *Saggio*, p. 180; *Appendice*, p. 167) (1).

Fabrique : Pièce souvent fourrée. (Cohen, p. XIX).

Rareté : R¹.

Dépôts : C. SF (1). LIR (1).

(Cohen, pl. XXXVIII, *Sulpicia*, n° 3).

303 [298]. (An de Rome 680—704).

Légende : Au droit S.C. — Monétaire : $\mathfrak{A}$ T.VETTIVS et au droit SABINVS (2).

Espèces : Denier, sans marque de sa valeur.

Type : Portrait d'un homme barbu; au-dessous on lit : TA(tius) (3). $\mathfrak{A}$ Personnage revêtu de la toge et tenant un sceptre, dans un bige, au pas à gauche; au-dessus on lit : IVDEX; derrière le bige, un épi (4).

209 et 208 av. J.-C.

(1) Suivant l'opinion de Cavedoni, ce type fait allusion à la vente des Éginètes captifs (représentés par le prisonnier *sub hasta*) après la prise d'Égine par P. Sulpicius Galba, proconsul en 545 et 546, et à la permission accordée aux autres Grecs de racheter leurs concitoyens. (Polyb., IX, 40; XXIII, 8).

89 av. J.-C.

(2) Ce personnage est peut-être T. Vettius dont parle Cicéron (*pro Flacco*, XXXIV, 84), préteur en 695, et désigné comme gouverneur de l'Afrique.

(3) A en Juger par son surnom, le monétaire descendait d'une famille sabinienne, et c'est probablement pour cela qu'il a pris comme type de ses deniers le portrait d'un roi romano-sabin.

(4) Type inexpliqué jusqu'à présent. Il est très-probable que le mot IVDEX ne fait point partie du nom du monétaire, mais se rapporte au type; peut-être a-t-on voulu représenter ici Tatius ou plutôt Numa, comme roi-

Fabrique : Bord dentelé.

Rareté : R.

Dépôts : C.SC.COLL.AR(1).

(Cohen, pl. XL, *Vettia*, n° 2).

304 [299]. (Vers l'an de Rome 696).

Légende : — Monétaire : $\bar{\eta}$ L. VINICI(us) (1).

Espèces : Denier, sans marque de valeur.

Type : Tête de femme laurée ; auprès on lit : CONCORDIAI (Cabinet de Berlin) ou CONCORDIAE. $\bar{\eta}$ La Victoire volant ; elle tient une palme ornée de quatre couronnes (2).

Rareté : R.

Juge sur un char (la plus ancienne *sella curulis*). Eckhel (*Doct. num. vet.*, t. V, p. 337) rappelle à l'occasion de ce type l'*Interrex* Sp. Vettius, qui fit voter le peuple pour l'élection de Numa. (Plutarch., *Numa*, VII).

[A l'appui de l'opinion de M. Mommsen, et en particulier de l'attribution de ce type à Numa, Cavedoni (*Nuovi studii*, p. 27) cite le passage suivant de Cicéron (*de Republica*, V, 2) : *Nullus privatus erat disceptator aut arbitris litis, sed omnia conficiebantur judiciis regis*. Et il ajoute : cette explication justifie également l'épi qui se voit derrière le char du roi-juge, puisque nous lisons dans Cicéron (*loc. cit.*, II, 14) : (Numa) *primum agros, quos bello Romulus ceperat, divisit viris civibus, docuitque sine depopulatione atque praeda posse eos, colendis agris, abundare commodis omnibus; amoremque eis otii et pacis iniecit, quibus facillime justitia et fides convallescit, et quorum patrocinio maxime cultus agrorum perceptioque frugum defenditur*].

B.

(1) Ce monétaire est probablement L. Vinicius, tribun du peuple en 703, 51 et 53 av. J.-C. et consul en 721 ; il paraît avoir été le premier sénateur de cette famille. (Borghesi, *Dec.*, XVII, 5, p. 41 ; *Œuv. compl.*, t. II, p. 311 ; *Ann. de l'Inst. arch.*, 1848, p. 236). Il fut monétaire vers 696.

58 av. J.-C.

(2) Cavedoni (*Ripostigli*, p. 214). — Vaillant avait déjà reconnu dans ces quatre couronnes celles que l'on voit, avec d'autres distinctions honorifiques accordées à Pompée, sur un denier presque contemporain de Faustus Sylla, n° 275 b.

Dépôts : C.

(Cohen, pl. XLII, *Vinicia*, n° 1).

305 [300]. (An de Rome 680 à 704).

Légende : — Monétaire : $\mathfrak{R}$ L.VOL...L.F.STRAB(o) (1).

Espèces : Denier, sans marque de sa valeur.

Type : Tête laurée de Jupiter. $\mathfrak{R}$ Europe sur le taureau, retenant de ses deux mains son voile qui flotte au-dessus de sa tête; dans le champ, un foudre et une feuille de lierre (2).

Fabrique : Bord dentelé; lettres latines du côté de la tête.

Rareté : R¹.

Dépôts : C.

(Cohen, pl. XLII, *Volteia*, n° 6).

Pièces de date incertaine.

306 [301].

Légende : — Monétaire : Au droit L.BVCA (3).

(1) Le monogramme de cette monnaie **VO** ne peut guère s'expliquer autrement que par **VLO** ou **VOL**, ce qui formerait peut-être *Volonius*, comme on trouve souvent *Fluius* pour *Flovius*, etc. On lit ordinairement *Vol*, et l'on attribue le denier n° 305 à la famille *Volteia*, tandis qu'il pourrait appartenir tout aussi bien aux familles *Volcatia*, *Volumnia* ou *Volusia*. Aucune de ces explications n'est satisfaisante et ne peut servir à déterminer d'une manière certaine quelle est la famille du monétaire.

(2) Le motif qui a déterminé le choix de ce type nous échappe.

41 av. J.-C.

(3) L. Aemilius Buca était monétaire en 710. (Voy. au § suivant); mais sur ses pièces la légende est sur le revers, et, à l'exception du quinaire, le nom du dictateur se trouve du côté du droit; de plus, il y a tant de différence entre ces pièces et le denier n° 306, que l'on peut avec raison attri-

Espèces : Denier, sans marque de sa valeur.

Type : Tête diadémée de Vénus. Cavedoni (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1854, p. 62) croit avoir reconnu la lettre V sur le diadème.  Personnage dormant, étendu sur une peau, la tête appuyée sur un rocher, une couverture étendue sur les jambes; deux femmes descendant de la montagne s'approchent de lui; l'une d'elles porte un voile flottant et un croissant sur la tête; la seconde est ailée, et tient une baguette (et non pas une palme) (1).

Rareté : R³.

(Cohen, pl. I, *Aemilia*, n° 11).

307 [302].

Légende : — Monétaire :  M.PISO.M.F.FRUGI (2).

buer celui-ci à un autre personnage du même nom et d'une époque un peu plus reculée. Le monétaire de 710 étant désigné comme *fils* dans le procès de Scaurus, en 700 (Ascon. in *Scaur.* p. 29), son père, qui portait le même nom, vivait sans doute encore à cette époque (Borghesi, *Dec.*, IX, 3; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 424), mais il n'en résulte cependant pas que le père ait été également monétaire.

54 av. J.-G.

(1) Voy. Riccio, *Cal.*, pl. IV, n° 1. Cavedoni donne une description exacte de ce type dans les *Annales de l'Inst. arch.*, 1854, p. 62. Ce type passe d'ordinaire pour représenter un songe qu'avait eu Sylla avant de marcher sur Rome en 686, et dans lequel la Bellone asiatique lui avait apparu et lui avait remis un foudre pour écraser ses ennemis. (Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. V, p. 121. — Borghesi, *loc. cit.*). Mais il faut observer que le foudre ne se voit pas sur la monnaie, et que les historiens ne parlent pas de la montagne. Toutefois, si cette explication est bonne, on pourrait supposer qu'il devait exister un lien de parenté entre L. Buca et la famille de Sylla; cette supposition a même un certain degré de vraisemblance, puisque, dans le procès de Scaurus, son fils figure parmi les parents de Faustus. (Ascon., *loc. cit.* — Borghesi, *loc. cit.*).

88 av. J. C.

(2) Nous ne connaissons d'autre personnage qui ait porté ce nom que M. Calpurnius M. F. Piso Frugi, consul en 693, auquel on doit aussi attribuer l'inscription donnée par Gruter, p. 190, 4. Cependant il ne nous paraît pas bien certain que cette pièce puisse remonter au delà de l'an 705.

61 av. J.-C.

49 av. J.-C.

Espèce : Denier, sans marque de valeur.

Types : *a* Tête jeune diadémée; dans le champ une couronne et une coupe. $\wp$ Patère et couteau des sacrifices placés au-dessous de la légende; le tout dans une couronne de laurier.

b Hermès; dans le champ une couronne et une coupe. $\wp$ Semblable au précédent.

Rareté : R¹.

Dépôts : *a* SA (1).

(Cohen, pl. X, *Calpurnia*, n° 22 et 23).

308 [303].

Légende : — Monétaire : Au droit **MARCELLINVS** (1).

Espèce : Denier, sans la marque de sa valeur.

Type : Portrait de M. Marcellus, conquérant de Syracuse; derrière lui la triquétra, emblème de la Sicile. $\wp$ Marcellus portant un trophée dans un temple (les dépouilles de Virdomarus); à côté on lit : **MARCELLVS. COS. QVINQ(uies)** (2).

Rareté : R.

Dépôts : SA (2).

(Cohen, pl. XII, *Claudia*, n° 4).

309 [304].

Légende : Au droit **S C.** — Monétaire : $\wp$ **Q. POMPONI(us)**, et au droit **RVFVS.**

Espèces : Denier, sans marque de sa valeur.

Types : Tête laurée de Jupiter. ☉ Aigle éployé, posé sur un sceptre, et tenant une couronne de laurier dans une de ses serres.

Fabrique : Symboles accessoires ou lettres numérales sur le revers. Morell (*Pomponia*, pl. III, 2) et Borghesi (*Dec.*, VI, 2; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 300) citent une pièce hybride sur laquelle le droit de ce denier se trouve réuni avec le revers du denier de Q. Pomponius Musa, n° 298 b.

Rareté : R^a.

Dépôts : COLL.

(Cohen, pl. XXXIV, *Pomponia*, n° 3).

310 [305].

Légende : — Monétaire : Au droit VIBIVS. ☉ NORBANVS (1).

Espèces : Denier, sans marque de sa valeur.

Types : Tête laurée d'Apollon. ☉ Hercule nu assis et tenant la massue; à ses pieds le lion couché; dans le champ un croissant.

On n'a jamais connu qu'un seul exemplaire de ce denier; nous ne savons où il se trouve aujourd'hui.

(1) Le P. Antonio Benedetti, jésuite à Fermo, possédait un exemplaire de cette monnaie pour l'authenticité de laquelle Odorico et Pietro Borghesi se sont prononcés. C'est au fils de ce dernier que nous en devons la description (*Dec.*, X, 10; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 514 et suiv.). Depuis lors cette pièce a disparu sans que nous ayons pu en trouver une empreinte ou un dessin. En supposant que la légende ait été bien lue, ce denier n'a pu être frappé par un monétaire nommé Vibius Norbanus, puisque Norbanus est à lui seul un nom de famille. Il est plutôt présumable que le nom du monétaire manque sur le revers, et qu'il faut l'attribuer à deux monétaires... Vibius et... Norbanus. Comp. les observations de M. Cohen (*Monn. de la République romaine*, p. 230).

M. Hoffmann a reçu dernièrement d'un de ses correspondants, en Italie le contenu intégral d'un petit dépôt de pièces d'argent découvert récemment. Il a bien voulu me le confier, et j'ai pu l'étudier au point de vue de la conservation; les moins bien conservées de ces pièces sont de la catégorie généralement appelée pièces incertaines; les plus récentes sont des monnaies samnites de la Guerre Sociale. Ces dernières, au nombre de quatorze, sont magnifiques de conservation, et elles ont évidemment été enfouies avant d'avoir circulé. Toutes sont de types connus excepté une seule dont je donne plus bas le dessin.

Je joins ici la liste des cent cinquante-quatre pièces par ordre de conservation. Cet ordre correspond, à une ou deux exceptions près, avec l'ordre de conservation indiqué par M. Zobel pour les deniers trouvés en Espagne, et qui ont été décrits par M. Mommsen dans les *Annales de l'Institut archéologique de Rome*, 1863, pages 1 et suiv. Elles correspondent aussi avec l'ordre de conservation des pièces trouvées à Arbanatz, dans le département de la Gironde et dont Cavedoni a donné le détail dans le *Bulletin* de la même Société, 1863, p. 14 et suiv., sur les indications que lui avait fournies M. le duc de Luynes (1).

Pour plus de clarté, je renvoie aux planches des ouvrages de M. Cohen et de M. Friedlaender.

Deux pièces incuses de mé-		
diocre conservation.	}	2
ROMA , sans légende et sans	{	<i>Incertaines</i> , pl. XLIII, n° 2,
emblème. N° 2 de notre ta-		
bleau chronologique.		usées. 2
Semblable avec une étoile. N° 3.	{	<i>Incertaines</i> , pl. XLIII, n° 3,
		usée. 1
» avec un croissant. N° 3.	{	<i>Incertaines</i> , pl. XLIII, n° 3,
		usée. 1
» corne d'abondance. N° 3.	{	<i>Incertaines</i> , pl. XLIII, n° 3,
		usées. 3
» roue (à bord dentelé). N° 3.	{	<i>Incertaines</i> , pl. XLIII, n° 3,
		un peu moins usée. 1
<i>A reporter</i>		10

(1) Cf. *Revue Numism.* 1860, p. 230.

	<i>Report.</i>	10
Au revers de Diane dans un bige de cerfs. N° 94.	<i>Incertaines</i> , pl. XLIII, n° 10, très-usée.	1
M. CALID. Q. METEL. CN. FOL. (1). N° 166.	<i>Calidia</i> , pl. VIII, une très-usée, l'autre usée.	2
L. COSCO. M. F. L. LIC. CN. DOM. N° 170.	<i>Cosconia</i> , pl. XV, très-usée.	1
M. METELVS. Q. F. N° 144.	<i>Caecilia</i> , pl. VIII, n° 6, très-usées.	2
TI. MINVC. AVGVRINI. N° 137.	<i>Minucia</i> , pl. XXVIII, n° 4, très-usée.	1
Bige de la Victoire sans légende et sans emblème. N° 59.	<i>Incertaines</i> , pl. XLIII, n° 11, usées.	2
SAR. N° 63.	<i>Atilia</i> , pl. VII, n° 3, usée.	1
NAT. N° 60.	<i>Pinaria</i> , pl. XXXI, n° 2, usée.	1
C. MAIANI. N° 68.	<i>Maiania</i> , pl. XXV, usées.	2
NATTA. N° 70.	<i>Pinaria</i> , pl. XXXI, n° 1, usée.	1
C. IVNI. C. F. N° 51.	<i>Junia</i> , pl. XXIII, n° 1, usées.	3
CN. LVCR. TRIO. N° 77.	<i>Lucretia</i> , pl. XXV, n° 1, un peu plus usée que les précédentes.	1
M. ATIL. SARAN. N° 72.	<i>Atilia</i> , pl. VII, n° 1, usée.	1
C. PLVTI. N° 105.	<i>Plautia</i> , pl. XXXII, n° 3, frottée.	1
C. CATO. N° 106.	<i>Porcia</i> , pl. XXXV, n° 4, une frottée, une assez bien.	2
C. SERVEILI. N° 146.	<i>Servilia</i> , pl. XXXVII, n° 1, un peu plus usée que les autres.	1
M. FAN. C. F. N° 108.	<i>Fannia</i> , pl. XVIII, une frottée, l'autre un peu mieux.	2
Q. MINV. RVF. N° 107.	<i>Minucia</i> , pl. XXVIII, n° 1, une assez fatiguée, deux belles.	3
	<i>A reporter.</i>	38

(1) L'état dans lequel cette pièce et la suivante se trouvent est dû sans doute à quelque circonstance particulière, car elles ne sont évidemment pas contemporaines de celles qui sont dans les mêmes conditions.

	<i>Report.</i>	38
C.CVR.TRIGE. N° 91.	<i>Curiatia</i> , pl. XVI, n° 1, une frottée, les autres assez bien.	3
C.ABVRI.GEM. N° 125.	<i>Aburia</i> , pl. I, n° 2, frottées.	4
M.ABVRI.M.F.GEM. N° 126.	— pl. I, n° 1, frottée.	1
L.OPEIMI. N° 140.	<i>Opimia</i> , pl. XXX, n° 1, frottées.	2
Q.PILIPVS. N° 142.	<i>Marcia</i> , pl. XXVI, n° 4, frottées.	2
Q.METE. N° 131.	<i>Caecilia</i> , pl. VIII, n° 3, frottées.	2
P.CALP. N° 123.	<i>Calpurnia</i> , pl. IX, n° 2, frottée.	1
M.PORC.LAECA. N° 128.	<i>Porcia</i> , pl. XXXIV, n° 2, frottées.	2
P.PAETVS. N° 79.	<i>Ælia</i> , pl. I, n° 1, bien conservées.	2
C.RENI. N° 100.	<i>Renia</i> , pl. XXXVI, un peu moins bien que les précédentes.	5
M.BAEBI.Q.F.TAMP. N° 102.	<i>Baebia</i> , pl. VIII, n° 6, assez bien conservées.	3
M.CARB. N° 104.	<i>Papiria</i> , pl. XXX, n° 1, assez bien conservées.	3
CN.DOMI. N° 167.	<i>Domitia</i> , pl. XVI, n° 3, assez bien conservées.	3
C.FONT. N° 164.	<i>Fonteia</i> , pl. XVIII, n° 4, assez bien conservées.	2
M.FOVRI.L.F. N° 182.	<i>Furia</i> , pl. XIX, n° 3, trois assez bien conservées, deux belles.	5
M.CIPI.M.F. N° 161.	<i>Cipia</i> , pl. XII, assez bien conservées.	8
Q.FABI LABEO. N° 147.	<i>Fabia</i> , pl. XVII, n° 2, quatre belles, une très-belle.	5
Biges et tête d'éléphant. N° 136.	<i>Caecilia</i> , pl. VIII, n° 5, belle.	1
M.AEMILIO.LEP. N° 155.	<i>Æmia</i> , pl. I, n° 3, belles.	2
Q.LVTATI.CERCO. N° 162.	<i>Lutatia</i> , pl. XXV, n° 2, belles.	3
C.CASSI. N° 157.	<i>Cassia</i> , pl. XI, n° 1, belle.	1
	<i>A reporter.</i>	98

	<i>Report.</i>	98
M. SERGI. SILVS Q. N° 168.	<i>Sergia</i> , pl. XXXVII, belle.	1
L. FLAMINI. CILO. N° 173.	<i>Flaminia</i> , pl. XVIII, n° 1, belles.	3
L. POMPONI. CN. F. L. LIC. CN. DOM. N° 170.	<i>Pomponia</i> , pl. XXXIV, n° 1, belle.	1
AP. CL. T. MAL. Q. VR. N° 191.	<i>Urbina</i> , pl. XL, n° 1, deux belles, une très-belle.	3
C. COIL. CALD. N° 195.	<i>Coelia</i> , pl. XIII, n° 2, belle.	1
C. FABI. C. F. EX. A. PV. N° 208.	<i>Fabia</i> , pl. XVII, n° 7, deux belles, une fatiguée.	3
M. LVCILI. RVF. N° 209.	<i>Lucilia</i> , pl. XXV, trois belles, une fatiguée.	4
Sans légende. # Char de la Victoire. Sous le char, un épi. N° 59.	<i>Incertaines</i> , pl. XLIII, n° 8 et 11, très-belle (1).	1
L. THORIVS. BALBVS. I. S. M. R. N° 188.	<i>Thoria</i> , pl. XXXIX, très-belles.	3
C. ALLI. BALA. N° 189.	<i>Ælia</i> , pl. I, n° 3, très-belles.	3
L. SATVRN. N° 190.	<i>Appuleia</i> , pl. VI, n° 2, très-belles.	2
C. MAL. N° 191 c.	<i>Poblicia</i> , pl. XXXIII, n° 4, très-belle.	1
L. CASSI. CAECIAN. N° 193.	<i>Cassia</i> , pl. XI, n° 2, très-belle.	1
C. FVNDAN. Q. N° 196.	<i>Fundania</i> , pl. XVIII, n° 1, très-belle.	1
L. IVLI. N° 198.	<i>Julia</i> , pl. XX, n° 3, très-belles, un peu frottées.	2
L. IVLI. L. F. CAESAR. N° 199.	<i>Julia</i> , pl. XX, n° 4, très-belle, un peu frottée.	1
Q. THERM. M. F. N° 200.	<i>Minucia</i> , pl. XXVIII, n° 5, une belle, une très-belle.	2
	<i>A reporter.</i>	131

(1) Cette pièce, par sa conservation, est une véritable anomalie au milieu de toutes les autres. Il me paraît difficile d'admettre qu'elle soit contemporaine de la Guerre Sociale, sa conservation est due à quelque circonstance particulière.

	<i>Report.</i>	131
L. MEMMI. N° 175.	{ <i>Memmia</i> , pl. XXVII, n° 1, très-belle.	1
C. PVLCHER. N° 176.	{ <i>Claudia</i> , pl. XII, n° 2, très- belle.	1
P. SERVILI. M. F. RVLLI. N° 211.	{ <i>Servilia</i> , pl. XXXVIII, n° 6, très-belle.	1
L. PISO-FRUGI. N° 212.	{ <i>Calpurnia</i> , pl. IX, n° 10 et 11 (deux avec Roma), très- belles.	3
D. SILANVS. L. F. ROMA. N° 213.	{ <i>Junia</i> , pl. XXIII, n° 6, 7, 9, très-belles.	3
Total.		140

Pièces de la Guerre Sociale.

Tête laurée. VIΛETHY.	{	Friedlaender, <i>Oskische</i> <i>Münzen</i> ,	
Figure debout, bœuf couché. N° 221 e.		pl. IX, n° 1. Fleur de coin.	2
Même tête sans légende.	{	" n° 12.	1
Huit chefs. N° 221 i.		"	
Même tête. ITALIA.	{	pl. X, n° 18.	3
Huit chefs. N° 221 k.		"	
Même tête à droite.	{	" "	1
Même revers. <i>Ibid.</i>		"	
Tête d'homme casquée à droite. VIΛETHY.	{	pl. IX, n° 10.	2
Quatre chefs. >HTNNN>. N° 222 b.		"	
Tête avec casque ailé.	{	" n° 7.	2
Les Dioscures à droite; à l'exergue VIΛETHY. N° 221 a.		"	
Tête avec casque à panache à gauche. QVTNDBWIE.ΛETHY. VM.	{	" n° 9.	1
Deux chefs. >HTNNN>. N° 222 d.		"	

A reporter. 152

Report. 152

Tête couronnée de pampres à droite. $\Delta VT N O 8 M E . \checkmark T - V M .$	Fleur de coin (semblable à la pièce, pl. IX, n° 6, sauf que le revers est tourné à droite au lieu d'être à gauche) (1).	1
*) Taureau terrassant la louve, à droite. $I \Pi N N \Pi . > .$ — Collect. Blacas. N° 222 e	inédite (2).	1
Tête semblable, sans légende, le tout dans une couronne de laurier.		
*) Semblable. $V I \checkmark \checkmark 3 T \checkmark \checkmark ;$ dans le champ N. — Collect. Blacas. N° 221 n.		



Total général. . . . 154

B.

(1) La pièce, sur laquelle paraît le groupe du taureau terrassant la louve, tourné à droite, est très-rare, mais elle a été publiée plusieurs fois. Voy. Friedlaender, *loc. cit.*, p. 80. Cette pièce est gravée dans l'ouvrage de Dutens, *Explication de quelques médailles*, p. 222. — *Mus. Pembroke*, II, pl. LXXXVII; cf., *Cat.*, n° 285. — Millingen, *Considérations sur la numismatique de l'ancienne Italie*, suppl., pl. II, n° 10.

J. W.

(2) C'est le seul exemplaire des monnaies de la Guerre Sociale qui, à ma connaissance, porte la légende *Vitellii*, avec le redoublement de la lettre *I*. Cependant l'authenticité de cette pièce ne m'inspire aucun doute.

J. W.

§ III.

Tableau des monnaies d'or et d'argent frappées de 705 à 711 (1).

45 av. J.-C. An 705 et suiv. **CAESAR. Énée portant Anchise. — Denier.**
 Pl. XXXI, n° 10. Commun. — V. COLL. SA. SF. P.
 (Cohen, pl. XX, *Julia*, n° 9).

Pl. XXXI, n° 1. — **CAESAR ou CAESAR.IMP.** Quelquefois
 avec le chiffre III. Trophée. — Aureus (2),
 denier, quinaire.
 Or très-rare ; argent très-commun. —
 V. COLL. SA. SF. P. LIR (78).
 (Cohen, pl. XX, *Julia*, n° 13-16).

(1) Il n'existe pas de pièces de cuivre frappées à cette époque par ordre du gouvernement. La seule pièce de cuivre de César, frappée par le préfet C. Clovius, en 708-709, et qui porte la légende **DIC. TER.**, n'est pas de fabrique romaine. (Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. VI, p. 7, et t. V, p. 169 et 173). Les armes qui y sont représentées sont espagnoles, et, d'après cela, l'on peut supposer que cette pièce a été frappée en Espagne pendant la campagne de cette année. (Ramus, *Cat. num. vet. Mus. regis Daniae*, t. II, *Caesar*, n° 34). Comme le type de cette pièce diffère complètement du type officiel des as, on doit la classer avec les monnaies provinciales. Cf. *Ann. de l'inst. arch.*, 1863, p. 75. — Cohen, pl. LIII, *Clovius*, n° 6.

(2) L'aureus a été décrit par M. Cohen (*Médailles impériales*, t. I, p. 8, n° 11), et publié dans la *Revue numism.*, 1860, pl. XVI, n° 3. — Cf. *Num. Chronicle*, new ser., vol. V, 1865, pl. I, n° 1, et vol. VII, 1867, p. 258 et suiv. Un exemplaire de ce rare aureus se trouvait dans la collection Blacas.

J. W.

An 705 et suiv. **MAGN. PRO. COS.; CN. PISO. PRO. Q.** — Pl. XXXI, n° 13.

Denier.

Rare. — V. COLL. LIR (3).

(Cohen, pl. X, *Calpurnia*, n° 25).

— **MAGN. PRO. COS.; VARRO. PRO. Q.** —

Denier (1).

(1) Nous ne connaissons pas de pièces plus difficiles à classer convenablement que les quatre pièces suivantes de Pompée ou de ses fils:

1° **MAGN. PRO. COS.** et au droit: **VARRO. PRO. Q.** — Denier.

Buste de Jupiter Terminalis. — Ce type fait probablement allusion au nom de *Terentius* que Varron peut avoir rapproché de *Terminus*, comme il a fait dériver *terminus* de *terra* ou *terere* (*de Ling. lat.*, V, 21, éd. Müller), et, comme son élève Verrius, cité par Festus (p. 350 et 351, éd. Müller), fait dériver *terentium* de *terra*.

2° Sceptre entre un aigle et un dauphin. — Il existe quelques deniers fort rares sur lesquels le type du droit se trouve répété des deux côtés, par suite sans doute d'une erreur de la part des ouvriers de la monnaie.

Rare. — V. SA (1). — Cohen, pl. XXXIX, *Terentia*, n° 5 et 6.

2° **MAGN. PRO. COS.** et au droit: **CN. PISO. PRO. Q.** — Denier. — Tête diadémée de Numa, **NUMA**, allusion à l'origine de la famille *Calpurnia*, qui avait la prétention de descendre d'un fils de Numa, nommé *Calpus*. (Plutarch., *Numa*, XXI).

Pl. XXXI, n° 13.

3° Proue de vaisseau.

Rare. — V. COLL. — Cohen, pl. X, *Calpurnia*, n° 25.

3° **CN. MAGNVS. IMP.** et au droit: **M. PUBLICI. LEG. PRO. PR.** — Denier. — Tête de femme jeune et casquée.

4° Un général, l'épée au côté, se tenant à la proue d'un navire, sur le point de débarquer, saisit une palme que lui présente une femme (*Hispania*) qui porte deux lances sous le bras, et un bouclier rejeté sur le dos.

Ces pièces sont pour la plupart d'un travail assez grossier, et elles ont probablement été fabriquées par un artiste de province. (Cavedoni, *Ripost.*, p. 118). Trois exemplaires de cette pièce se trouvaient dans la collection Pellissier, formée à Tunis (*Exploration scient. de l'Algérie*, t. XVI, p. 435).

Rare. — COLL. SA. (3). — Cohen, pl. XXXIII, *Publicia*, n° 8.

Borghesi et Cavedoni prétendent, il est vrai, qu'on a trouvé aussi cette

Rare. — V.SA.

(Cohen, pl. XXXIX, *Terentia*, n° 6).

pièce dans le trésor de Roncofreddo; mais cette donnée nous semble peu probable, et ne repose sans doute que sur une erreur, car elle est en contradiction avec ce que nous connaissons d'ailleurs de cette trouvaille, et comme, d'un côté, trois exemplaires s'en sont trouvés à Santa Anna, et que, de l'autre, le prix n'en est pas très-élevé chez les marchands d'antiquités, cette pièce ne peut pas, par conséquent, être d'une très-grande rareté. Pietro Borghesi, qui a décrit le trésor de Santa Anna, indique sous la rubrique de la famille *Publicia* la pièce n° V de Morell. Mais Morell a réuni sous le même numéro deux deniers différents; celui qui nous occupe et le n° 170 c de notre tableau chronologique, qui porte le nom de C. Malleolus; et comme, d'ailleurs, nous savons que ce denier a positivement été trouvé à Roncofreddo, il est probable que les observations de Borghesi et de Cavedoni s'appliquent à cette pièce (n° 170 c), et non à celle qui fait l'objet de notre remarque. — Cf. *Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 73, note.

[Cavedoni (*Bull. arch. italiano*, t. I, p. 57) fait quelques observations sur la conjecture de M. Mommsen, lequel répond à ces observations dans les *Annales de l'Institut archéologique* (l. cit.), et persiste dans sa manière de voir]

J. W.

4° n° CN.MAG.IMP.

On a prétendu, mais ceci est une erreur, que le mot ROMA se trouve sur cette monnaie de cuivre. — As frappé sur le pied d'une once. (Voy. p. 457 et 158, note). — Type ordinaire. Riccio en a publié une empreinte dans son *Catalogue*, pl. VI, n° 1. — Cohen, pl. LXIII, *Pompeia*, n° 6.

49 av. J.-C.

Les trouvailles prouvent que les trois deniers en question manquent dans les plus anciens dépôts et, en particulier, dans celui de Cadriano, enfoui en 705; ils ne sont pas très-communs, il est vrai, mais ils ne sont pas non plus assez rares pour admettre qu'aucun ne puisse s'être trouvé dans ce dépôt qui était considérable. Il est donc probable qu'ils n'ont été frappés qu'en 705, ou même après.

67 av. J.-C.

Pour ce qui regarde en particulier les deux premiers, qui évidemment ne doivent pas être séparés, il semblerait probable qu'ils ont été frappés pendant la guerre des Pirates, en 687, puisque M. Terentius Varro a pris part à cette guerre sous les ordres de Pompée. Eckhel (*Doct. num. vet.*, t. V, p. 281), Borghesi, et enfin Cavedoni (*Saggio*, p. 113; *Ripost.*, p. 210) sont

705 et suiv. L. LENT. C. MARC. COS. (ou autre légende analogue). — Denier.

tous de cette opinion. (Varro, *de Re rust.*, II, præf. 7. — Plin., *Hist. nat.*, III, 11, 101; VII, 30, 115; XVI, 4, 7. — Appian., *Mithridat.*, XCV. — Drumann, *Geschichte Roms*, t. IV, p. 408). Seulement il est bon d'observer que le même Varron avait aussi un commandement dans l'armée de Pompée en Espagne en 705, et tout porte à croire que c'est alors qu'il fit frapper ces pièces. Sa position officielle n'est pas autrement indiquée, si ce n'est qu'il est désigné par César (*Bell. civ.*, I, 38; II, 17) comme lieutenant (*legatus*) de Pompée. Il est tout simple qu'il ait eu un rang inférieur au consulaire L. Afranius et au préteur M. Petreius, et il peut avoir été *Legatus pro quaestore*. Dans son *Cursus honorum*, le tribunat du peuple est la plus haute fonction qui lui soit assignée. (A. Gell., XIII, 12). Ce personnage mit à contribution les trésors des temples, et se fit payer des sommes considérables par les Romains établis en Espagne. Ses exactions, d'après César (*Bell. civ.*, II, 18 et 21), montèrent à cent quatre-vingt mille sesterces et à vingt mille livres pesant d'argent.

49 av. J.-C.

Si Varron a été proquesteur sous les ordres de Petreius dans l'Espagne ultérieure, Cn. Piso doit avoir occupé la même charge dans l'Espagne citérieure, car les deux pièces ont évidemment été frappées en même temps, et offrent de grandes ressemblances quant au style et à la fabrique. Dans la guerre des Pirates et dans celle de Mithridate, nous ne trouvons aucun personnage qui ait porté le nom de Pison, quoique les principaux lieutenants de la guerre des Pirates surtout nous soient presque tous parfaitement connus; le Πόσιλος Πείρων cité par Appien (*Mithridat.*, XCV. — Cf. Dion. Cass., XXXVII, 44. — Plutarch., *Cat. Minor*, XXX; *Pompeius*, XLIV. — Joseph., *Ant. Jud.*, XIV, 4, 2) est, d'après l'opinion de Burghesi, cité par Cavedoni (*Saggio*, p. 115), M. Pupius Piso, consul en 693.

61 av. J.-C.

Dans la guerre civile, au contraire, nous trouvons un personnage de ce nom qui répond parfaitement aux exigences de la situation: c'est Cn. Piso Cn. F. (Drumann, *Geschichte Roms*, t. II, p. 90), qui combattit en Afrique dans l'armée des républicains (*Bell. Afr.*, III, 18. — Tacit., *Ann.*, II, 43), et plus tard sous les ordres de Brutus et de Cassius (Tacit., *l. cit.*) Rien n'empêche d'admettre qu'il avait déjà occupé un emploi en Espagne, et qu'il était passé de là en Afrique avec Afranius, Petreius et quelques autres officiers de l'armée d'Espagne. La légende *Magnus Proconsul*, au lieu d'*Imperator*, confirme notre hypothèse, car, au moment où ces pièces ont dû être frappées pendant l'été de l'année 705, Pompée, proconsul en Espagne depuis 699, n'avait encore remporté aucune victoire qui eût pu lui mériter le titre d'*Imperator*. Il serait singulier que les partisans de Pompée, qui ont

49 et 55 av. J.-C.

Rare. — V.SA.SF.LIR (1).

(Cohen, pl. XV, *Cornelia*, n° 14).

haute monnaie partout pendant cette guerre, s'en fussent abstenus uniquement en Espagne, où de tous temps on avait l'habitude de frapper des pièces romaines en grande quantité. Enfin, le type qui représente un sceptre (ou plutôt le poteau destiné à supporter un trophée) placé entre un aigle et un dauphin, et la galère du revers, conviennent parfaitement à la position des partisans de Pompée en Espagne, dont toute la force reposait sur la coopération des légions de l'Occident avec la flotte de l'Orient. — D'après tout ce que nous venons de dire, nous pouvons donc considérer comme parfaitement établi que ces monnaies ont été frappées en 705 par les proquesteurs de l'armée d'Espagne. Borghesi, cité par Cavedoni (*Saggio*, p. 114), a repoussé avec raison, quoique en ne faisant valoir que des arguments assez faibles, l'opinion qui, au besoin, pourrait s'appuyer sur le résultat des trouvailles, à savoir : que ces deniers ont été frappés par Cn. Pompée, le fils, pendant la campagne d'Espagne de 709; comme Pompée, le fils, obtint aussi par la suite le titre d'*Imperator*, il aurait pu commencer par prendre celui de proconsul, et de ce qu'il avait un proquesteur nommé M. Minatius Sabinus, on ne peut pas en conclure qu'il n'a pas eu d'autre proquesteur. Et quoique les types des monnaies de Varron et de Pison semblent mieux se rapporter aux partisans de Pompée de 705 qu'à ceux de 709, cette dernière opinion pourrait être soutenue. Mais ce qui doit trancher la question, c'est que Varron ne prit aucune part à la seconde campagne d'Espagne, et que Cn. Pompée le père ne met jamais son prénom sur les monnaies, tandis que Cn. Pompée le fils le met toujours, ce qui est conforme aux usages dans le langage familier. On disait Pompée quand on parlait du père, et on ajoutait le prénom quand on voulait désigner le fils.

Le troisième denier ne présente que peu de difficultés. Il porte la légende **CN.MAGNVS.IMP.** et **M.PUBLICI.LEG.PRO.PR.**, et se rapproche singulièrement des deniers sur lesquels on lit : **CN.MAGNVS IMP.** ou **CN.MAGNVS IMP.F.** et **M.MINAT.SABIN.PR. Q.** (Cohen, pl. XXVIII, *Minatia*, n° 1-4) qui, incontestablement, appartiennent à Cn. Pompée, le fils, et qui ont été frappés vers la fin de l'année 708, ou au commencement de l'année 709, pendant la seconde guerre d'Espagne. Il y a accord parfait, non-seulement quant aux noms des chefs, mais aussi dans les types évidemment conçus dans le style du pays. Eckhel (*Doct. num. vet.*, t. V,

45 av. J.-C.

40 et 45 av. J.-C.

Pl. XXXII, n° 13.

46 et 45 av. J.-C.

705 et suiv. **L. LENT. C. MARC. COS.; NERI. Q. VRB.**
ou seulement **Q.** — Denier.

p. 282) a fait observer avec raison que le type ne convient nullement au père, mais, par contre, qu'il s'applique parfaitement au fils, lequel, après la bataille de Thapsus, se promena dans la Méditerranée et vint aborder en Espagne (Drummann, *Geschichte Roms*, t. III, p. 629 et 630). Cavedoni (*Saggio*, p. 113) était de cet avis, jusqu'à la découverte faite à Roncofreddo du denier attribué à M. Publius. Aussi, plus tard, le même savant (*Ripost.*, p. 205), ainsi que Borghesi, cité par Cavedoni (*Ripost.*, p. 26) sont portés à donner cette pièce à Pompée le père et à la rapporter au temps des guerres de Sertorius en 670. Mais une fois le malentendu éclairci, l'attribution tombe du même coup.

75 av. J.-C.

On ne doit guère s'étonner que le proquesteur M. Minatius Sabinus, aussi bien que le propréteur M. Publius, soient entièrement inconnus, quelque ces noms doivent désigner des personnages notables du parti du jeune Pompée dans son expédition aventureuse. On peut, du reste, reconnaître M. Minatius, ou du moins un membre de sa famille dans une ancienne inscription (*Inscript. regni Neapol.*, n° 277), où est cité un **M. MINATIVS. M. F. POM. SABINVS.**

Quant à l'as portant la légende **CN. MAG. IMP.**, d'après ce que nous avons dit, il ne peut rester aucun doute pour l'attribuer au fils et pour admettre qu'il a été frappé à la même époque que les deniers dont il a été question. Mais si Borghesi (*Dec.*, III, 10; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 219), cité par Dureau de la Malle (*Économie politique*, t. I, p. 83) et par Cavedoni (*Appendice C*, p. 142), propose de reconnaître ici un général (*imperator*) entièrement inconnu du nom de Cn. Magulnius ou Cn. Magius, cette hypothèse ne peut supporter l'examen; car le poids de l'as, taillé sur le pied oncial, anormal pour cette époque, ne peut laisser aucun doute sur l'attribution, puisque tous les as à la tête de Janus offrant les traits de Pompée le père (Cohen, pl. LXIIJ, *Pompeia*, n° 8), et en particulier les as qui appartiennent sans aucun doute à Sextus Pompée, ont exactement le même poids (*supra*, p. 157 et 158, note). La meilleure preuve, comme nous l'avons dit, en est que le père ne prend jamais sur la monnaie le nom de Gnaeus, le fils, toujours. On doit ajouter encore que les monnaies du plus jeune fils de Pompée portent les légendes **SEX. MAG. PIVS IMP.**, ou **MAGNVS PIVS IMP.**, ou **MAGNVS PIVS IMP. F.** en sorte qu'on peut adopter pour règle que le père prend toujours sur la monnaie le titre de **MAGNVS**; le fils aîné, de **CN. MAGNVS**; le se-

Rare. — V.S.F.P.

(Cohen, pl. XXIX, *Neria*).

cond, de **SEX. MAGNVS PIVS** ou simplement **MAGNVS PIVS**. (Voy. *supra*, p. 145). Cavedoni (*Ripost.*, p. 222) prétend, il est vrai, que la légende **MAGNVS PIVS IMP. F.** appartient au fils aîné; mais on ne comprend pas pourquoi le plus jeune des fils de Pompée n'aurait pas pris le titre de *Filius*, quand d'ailleurs il n'y a aucune preuve que Gnaeus ait pris le surnom de **PIVS**. Quant à la pièce d'or avec la légende **S. POM.** (Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. VI, p. 30. — Riccio, *Monete di fam.*, p. 184. — Cohen, pl. XXXIV, *Pompeia*, n° 11), elle semble fautive, ou du moins d'une authenticité bien douteuse, quand on pense à la désignation inouïe pour ces temps du prénom de Sextus par une simple **S**.

[M. Mommsen (*Ann. de l'Inst. arch.*, 1863, p. 73 et suiv.) ajoute les réflexions suivantes :

« Les monnaies de Sextus Pompée se divisent en deux groupes bien distincts. Dans le premier, évidemment le plus ancien, il prend simplement le titre d'**IMP.**; dans le second, il a les titres d'**IMP. ITER.** et aussi de **PRAEF. CLAS. ET ORAE MARIT. EX S. C.** (Cohen, pl. XXXII, *Pompeia*, n° 5-9, et pl. XXXIV, n° 10). Au premier groupe appartiennent d'abord le denier avec l'image de la Piété, **PIETAS**, et la légende : **SEX. MAG. PIVS IMP.** ou **SEX. MAGN. IMP. SAL.** (Cohen, pl. XXXIII, *Pompeia*, n° 3 et 4) et tous les as, tant ceux qui portent la légende **MAGNVS PIVS IMP.** (Cohen, pl. LXIII, *Pompeia*, n° 8) que ceux qui ont été frappés avec le nom du lieutenant Epius et la légende **MAGN. PIVS IMP. F.** (Cohen, pl. LXIII, *Pompeia*, n° 7, et pl. LIV, *Eppia*), tandis qu'on doit réunir dans le second groupe tous les autres deniers et toutes les pièces d'or. Maintenant il résulte de l'examen du dépôt de Liria que le premier groupe est antérieur à l'automne de 711, et que le denier avec le type de la Piété manque dans les dépôts italiens enfouis à cette date uniquement parce qu'il était encore peu répandu. Ce denier de fabrication assez grossière, ainsi que les deniers de Cn. Pompée, le frère aîné de Sextus, est d'origine espagnole; il a été frappé probablement en 710, quand, quelques mois après la bataille de Munda, Sextus renouvela la guerre en Espagne; il s'y maintint dans les derniers mois de la vie de César et après la mort du Dictateur jusqu'à l'automne de 710 époque à laquelle sa présence fut ré-

Pl. XXXII, n° 14.

43 av. J.-C.

44 av. J.-C.

705 et suiv. **S. C. C. COPONIVS. PR. Q.; SICINIVS. III.****VIR. — Denier.**

Commun. — V. COLL. SA. P. LIR (2).

(Cohen, pl. XIV, *Coponia*, n° 1 et 2).— **Q. SICINIVS. III. VIR; FORT. P. R. — Denier.**

Commun. — V. COLL. SA. P. LIR (2).

(Cohen, pl. XXXVIII, *Sicinia*).— **M. CATO. PRO. PR.; VICTRIX. — Denier, quinaire (1).**

clamée en Italie; car au printemps de 711 il obtint le commandement de la flotte. C'est vers ce temps, à ce qu'il paraît, peut-être après la défaite de Pollion, au printemps de 710, qu'il prit le titre d'*Imperator*. Drumann, *Geschichte Roms*, t. IV, p. 562. Le mot **SAL.** qui sur quelques deniers se trouve à la suite d'**IMP.** indique tout simplement, à ce que nous croyons, *imperator sal(utatus)*, formule connue, et sinon tout à fait convenable pour être placée sur les monnaies, peut-être admissible sur des pièces de fabrique à moitié barbare, émises dans une province. Ainsi s'explique l'énigme de cette émission d'as, faite par les fils de Pompée, à une époque où tous les autres monétaires négligeaient de faire fabriquer des monnaies de bronze. Il est clair maintenant que tous ces as, rares partout ailleurs, mais communs dans les dépôts espagnols (Gaillard, *Cat. de la Collection de la Torre*, p. 103) ont été fabriqués dans ce pays pour avoir cours dans la péninsule qui, d'après d'autres indices, bien plus longtemps que l'Italie, a maintenu au nombre de ses espèces monnayées l'as et ses divisions]. » J. W.

(1) M. Mommsen avait pensé que les pièces qui portent la légende **M. CATO. PRO. PR.** avaient été frappées en Sicile, où Caton commandait en chef, plutôt qu'en Afrique, où il n'exerçait pas l'autorité suprême. Cave-doni, dans l'article qu'il consacre à l'examen du livre de notre auteur

Commun. — V.SA.P.LIR.

(Cohen, pl. XXXV, *Porcia*, n° 7, 8, 9).

48 et 46 av. J.-C. An 706-708.

Q.METEL.PIVS.SCIPIO.IMP. — Denier.

Commun. — V. COLL. SA. SF. P. LIR (10).

AR (4).

(Cohen, pl. VIII, *Caecilia*, n° 9 .

— **Q.METEL.PIVS SCIPIO** ou **SCIP.IMP.**; **P. CRASSVS.IVN.LEG.PRO.PR.**; quelques pièces avec **G.T.A.** (*Genius Terrae Africae*). — Aureus et denier.

Rare. — V.SA.

(Cohen, pl. VIII, *Caecilia*, n° 12 et 13).

49 av. J.-C.

(*Nuovi studii*, p. 22-23), fait remarquer que Caton ne fit que toucher à Syracuse en 705, et qu'il abandonna la Sicile aussitôt qu'il se vit menacé par les forces supérieures des partisans de César. (Cicero, *ad Atticum*, VII. 15; X, 16. — Plutarch., *Cato*, LVII). Il n'eut certainement pas alors le temps de battre monnaie, tandis qu'à Utique, qu'il avait fortifiée et approvisionnée, il fut pour ainsi dire obligé d'avoir un atelier monétaire, puisqu'il envoyait des sommes considérables (*multa pecunia*) avec des vivres et des armes au camp de Scipion. (Plutarch., *Cato*, LVIII). Et comment aurait-il pu, pendant son court séjour en Sicile, faire fabriquer le grand nombre de coins connus des deniers, aussi bien que des quinaires qui portent son nom? L'absence du nom du général en chef ne serait pas, d'après Cavedoni, un fait isolé, puisque, sur les monnaies de C. Coponius, préteur en 705, il n'est pas fait mention de Pompée, ni des consuls de cette année. Il ajoute que les pièces de Caton, trouvées dans le dépôt de Santa Anna étaient fort usées et presque toutes frustes.

B.

706-708 Q. METELL. SCIPIO IMP.; EPIVS. LEG.F.C. Pl. XXXI, n° 11.

— Denier.

Rare. — SA.SF.P.LIR (9).

(Cohen, pl. XVII, *Eppia*).

707 C. CAESAR. IMP. COS. ITER; A. ALLIENVS. 47 av. J.-C.

PRO.COS. — Denier.

Très-rare. — P.

(Cohen, pl. II, *Alliena*).

707-708. CAESAR.DICT.ITER. — Aureus (1). 47 et 46 av. J. C.

Très-rare.

(Cohen, pl. XX, *Julia*, n° 18).

(1) Il n'existe aucune monnaie d'or de César que l'on puisse avec certitude faire remonter avant l'an 708; la rare pièce d'or avec la légende **DICT.ITER.** et celle qui a été frappée, d'après le système de César, par Metellus Scipion, avant la bataille de Thapsus (6 avril 708), prouvent que le monnayage de l'or de César a commencé à la fin de 707 ou au commencement de 704. C'est à tort qu'on cite des monnaies d'or de César, ou frappées d'après le système de César, antérieures à cette époque : par exemple, les pièces de M. Arrius Secundus, de C. Numonius Vaula et de L. Servius Rufus, que Cavedoni (*Ripost.*, p. 222) rapporte sans preuve à l'année 705-6. Ces médailles sont mal classées, à moins qu'elles ne soient fausses, aussi bien que les pièces d'or, imitées des deniers bien connus portant les noms des deux consuls de l'an 705, L. Lentulus et C. Marcellus. (Riccio, *Cat.*, p. 72, n° 84); il en est de même de l'aureus de César ayant pour type un trophée. (*Voy.* Cohen, p. 158, n° 17). Les pesées qui ont été faites de cette dernière pièce, 8^{gr},67, exemplaire du Cabinet de Vienne (Arneth, *Wiener Sitzungsberichte*, t. IX, p. 922) et 8^{gr},52 (= 160.5, autrefois du Cabinet de Paris, Letronne, *Considérations générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines*, p. 6 et 75) suffisent pour constater la fausseté de cet aureus. — M. Cohen (p. XX et suiv.) a indiqué les pièces d'or qui sont incontestablement fausses.

46 av. J.-C.

[Je ne saurais admettre les conclusions de M. Mommsen, car le rare aureus de César au type du trophée (*sup.*, p. 532, note 2) est d'un poids exceptionnel.

- Pl. XXXII, n° 3. 708. COS. TERT. DICT. ITER. AVGVR. PONT.
MAX. — Denier.
Commun. — V. COLL. SA. SF. LIR (3).
(Cohen, pl. XX, *Julia*, n° 17).
-
- Pl. XXXII, n° 1. 708 C. CAESAR. COS. TER.; A. HIRTIVS. PR. —
Aureus.
(Cohen, pl. XIX, *Hirtia*).
-
- 46 et 45 av. J.-C. 708-709 C. CAES. DIC. TER.; L. PLANCVS. PR. ou
Pl. XXXII, n° 4. PRAEF. VRB. — Aureus et demi-aureus (qui-
naire d'or).
(Cohen, pl. XXVIII, *Munatia*, n° 1, 2, 3).
-
- CN. MAGNVS. IMP.; M. POBLICI. LEG. PRO.
PR. — Denier (1).
Rare. — COLL. SA. P. LIR. (17).
(Cohen, pl. XXXIII, *Poblicia*, n° 8).
-
- Pl. XXXII, n° 13. — CN. MAGNVS. IMP. F. ou CN. MAGN. IMP.;
M. MINAT. SABIN. PR. Q. — Denier.
Très-rare. — LIR (1).
(Cohen, pl. XXVIII, *Minatia*, n° 1, 2, 3, 4).
-

L'exemplaire de la collection Blacas pèse 5^{rs},40. (Cohen, *Revue numism.*, 1860, p. 361). — La question des monnaies d'or frappées par César sera examinée de nouveau dans la troisième partie de cet ouvrage (*l'Empire*).

J. W.

(1) Voyez la note de la page 533.

705-709. **C.ANTIVS.C.F.RESTIO** ou **C.ANTIVSRES-**
TIO; DEI PENATES (sur quelques pièces). —
 Denier, quinaire, sesterce.

Rare. — V.COLL.SA.P.LIR (1).

(Cohen, pl.III, *Antia*, n° 1, 2, 3, 4).

49-45 av. J.-C.

— **S.C.** (sur quelques pièces); **T.CARISIVS.**
III.VIR. — Denier, quinaire, sesterce.
 Commun. — V.COLL.SA.SF.P.LIR (9).
 (Cohen. pl. X, *Carisia*, n° 8, 9).

— **C. CONSIDIVS. PAETVS** ou **C. CONSIDI-**
PAETI. — Denier, quinaire, sesterce (1).
 Commun. — V.COLL.SA.S.SF.P.LIR (6).
 (Cohen, pl. XIII, *Considia*, n° 4-10).

— **S.C.** (sur quelques pièces); **M.CORDIVS.**
RVFVS.III.VIR ou **M.CORDIVS RVFVS.** —
 Denier, quinaire et sesterce (2).

(1) Borghesi (*Dec.*, XIV, 4; *Œuv. compl.*, t. II, p. 152) a reconnu avec vraisemblance dans les monnaies de C. Considius Paetus celles que les partisans de Pompée firent frapper en 705 à Apollonia d'Illyrie (*Cic.*, *ad Fam.*, XIII, 29), et dans le monétaire le personnage désigné sous le nom de C. Considius Illius, auquel César accorda son pardon après la bataille de Thapsus. (*Bell. Afric.* LXXXIX).

(2) M^r Cordius Rufus, doit, selon Cavedoni (*Saggio*, p. 102; *Ripost.*, p. 217), avoir été un des monétaires de Pompée de l'an 705, à cause de la ressemblance de ses monnaies avec les types des médailles du Pont. Cette

49 av. J.-C.

Très-commun. — V. COLL. SA. SF. P. LIR
(13).

(Cohen, pl. XIV, *Cordia*, n° 1-6).

705-709. **L. HOSTILIUS SASERNA.** — Denier.
Commun. — V. COLL. SA. SF. P. LIR (2).
(Cohen, pl. XIX, *Hostilia*, n° 1-4).

— **A. LICINIUS NERVA. III. VIR. ou A. LICINI
NERVA; FIDES.** — Denier, quinaire, ses-
terce.

Rare. — V. SA. SF. P.

(Cohen, pl. XXIV, *Licinia*, n° 3-7).

— **PALIKANVS; HONORIS ou LIBERTATIS
ou FELICI...** — Denier, quinaire, sesterce.

Rare. — COLL. SA. P. (Cf. *supra*, p. 143,
note 1). LIR (2).

(Cohen, pl. XXV, *Lollia*, n° 1, 2, 3).

— **L. PAPIUS CELSVS. III VIR. ou L. PAPIUS
CELSVS ou CELSVS. TRIVMPVS** (sur quel-
ques deniers). — Denier, quinaire, sesterce.

supposition peut être juste, mais les preuves font défaut. Quant aux trium-
virs monétaires C. Antius, T. Carisius et A. Licinius, que Cavedoni regarde
comme ayant émis des monnaies pour le parti de Pompée en l'an 706, cette
supposition est encore moins vraisemblable que la précédente; il est même
très-douteux que pour cette année on ait nommé de nouveaux monétaires.

Rare. — V. COLL. SA. SF. LIR (1).
(Cohen, pl. XXX, *Papia*, n° 2-5).

705-709 L. PLAVTIVS. PLANCVS. — Denier.
Commun. — V. COLL. SA. SF.
(Cohen, pl. XXXIII, *Plautia*, n° 7).

— L. VALERIVS. ACISCVLVS. — Denier, quinaire, sesterce.
Rare. — SA. SF. P. LIR (2).
(Cohen, pl. XL, *Valeria*, n° 6-14).

710 CAES. DIC. QVAR. COS. QVINC. — Aureus.
(Cohen, pl. XX, *Julia*, n° 19. — Voir Cavdoni, *Nuovi studii*, p. 14).

— L. AEMILIVS. BVCA. IIII. VIR. ou L. BVCA ; Pl. XXXII, n° 6.
CAESAR ou bien CAESAR. IMP. ou bien
CAESAR. IM. P. M. ou bien CAESAR. DICT.
PERPETVO. Sur quelques pièces PAXS. —
Denier, quinaire, sesterce (1).

(1) Les cinq monétaires L. Aemilius Buca, L. Flaminius Chilo, M. Mettius, P. Sepullius Macer et C. Cossutius Maridianus ne peuvent, à aucun titre, avoir fait fabriquer des monnaies avant 710, puisque sur leurs deniers on voit la tête du Dictateur, qu'un décret, émané cette année même du Sénat, prescrivait de mettre sur la monnaie (Dio Cass., XLIV, 4. — Zonar., X, 12); il est difficile d'assigner à ces deniers, quinaires et sesterces une date plus récente, puisque, après le meurtre de César, son image aussitôt disparut de la monnaie et que les monétaires, au temps du triumvirat, met-

Rare. — SA.SF.P.

(Cohen, pl. II, *Aemilia*, n° 12-17).

(Premières pièces avec l'effigie de César
et avec l'indication du collège des *IIII viri*).

talent sur les monnaies, non-seulement la tête de César, mais encore celles des personnages vivants qui gouvernaient la République. Il est vrai que dans ce cas surgit une nouvelle difficulté; nous aurions, pour l'an 710, cinq monétaires au lieu de quatre, ou bien il faudrait admettre que Maridianus a exercé ses fonctions après la mort de César, et peut-être sous l'influence de M. Antoine, quoique ses monnaies ne portent que la tête de César; les pièces frappées par Maridianus diffèrent des pièces portant les noms des quatre autres monétaires par les titres donnés au Dictateur et par d'autres traits encore. Quant aux monnaies de Macer, dont une reproduit l'effigie de M. Antoine avec la barbe, signe de deuil (Cohen, pl. XXXVII, *Sepullia*, n° 11), on peut mettre en question si elles n'appartiennent pas plutôt à l'an 711. Cependant il faut dire que le titre donné à César sur les monnaies de Maridianus, comme sur celles de Macer, ne convient pas à un personnage déjà mort, et on sera porté à admettre que, dans l'année agitée 710, il y a eu en réalité cinq monétaires, c'est-à-dire qu'un des préposés de la monnaie était aussitôt remplacé par un autre. En effet, les monnaies de M. Mettius ne donnent pas à César le titre de Dictateur à vie, tandis que sur les monnaies de Maridianus le Dictateur porte ce titre aussi bien que celui de *Parens patrias*. Lorsqu'au commencement de l'an 710, en janvier ou février, César prit la dictature à vie (Drumann, *Geschichte Roms*, t. III, p. 661, n. 3), Mettius sortit de charge, et Maridianus lui succéda; ainsi s'expliqueraient les différences qu'on remarque sur ces monnaies.

Mais, en aucun cas, les difficultés que nous avons signalées ne nous autorisent à placer en l'an 709, contrairement à la tradition reçue, le décret du Sénat en vertu duquel l'image de César devait figurer sur la monnaie.

[Il n'y a que des différences très-légères entre les monnaies portant l'effigie de César, et frappées aux noms des cinq monétaires, L. Aemilius Buca, L. Flaminius Chilo, M. Mettius, P. Sepullius Macer et C. Cosutius Maridianus. Et après avoir attentivement examiné ces différences, et malgré l'hésitation d'Eckhel (*Doct. num. vet.*, t. VI, p. 7 et 8), il me semble que rien ne s'oppose aux conclusions auxquelles s'arrête M. Mommsen. — Il est vrai de dire que M. Cohen (*Médailles impériales*, t. I, p. 9 et suiv.), à l'exemple d'Eckhel, a partagé les monnaies portant la tête de Jules César entre les années 709 et 710].

J. W.

- 710 L.FLAMINI·CHILLO·IIII·VIR·PRI(mus) FLA
(vit), ou L.FLAMINIVS IIII VIR. — Denier.
Rare.
(Cohen, pl. XVIII, *Flaminia*, n° 2 et 3).
-

- M.METTIVS ou M.METTI; CAESAR·IMP. Pl. XXXII, n° 6.
ou IMPER. ou DICT·QVART. — Denier, quinaire, sesterce.
Rare.
(Cohen, pl. XXVIII, *Mettia*, n° 1-5).
-

- P. SEPVLLIVS·MACER ou P. SEPVLLIVS (1); CAESAR·IMPER. ou bien DICT·PERPETVO. ou PARENS·PATRIAE. Sur les quinaires et les sesterces le nom de César n'est pas inscrit. — Denier, quinaire, sesterce.
Rare. — SA·SF·P·LIR (2).
(Cohen, pl. XXXVII, *Sepullia*, n° 1-9).
-

- C.COSSVTIVS·MARIDIANVS·A·A·A·F·F.
ou C·MARIDIANVS; CAESAR·DICT·PERPE-
-

(1) M. Cohen (p. 203, note 3) a suivi l'erreur de Riccio (*Monete di fam.*, p. 207, n° 7) qui décrit un quinaire de Macer sur lequel se trouveraient les lettres S·C. Cette erreur de Riccio est réfutée par la gravure qu'il donne du quinaire, quoique très-probablement cette gravure n'ait été faite que d'après une description. Borghesi (*Dec.*, V, 4; *Œuvr. compl.*, t. I, p. 260 et suiv.), auquel Riccio a emprunté cette description, ne parle pas des lettres S·C.

TVO ou bien **DICT.IN.PERPETVO.** ou **PARENS PATRIAE.** — Denier.

Rare.

(Cohen, pl. XVI, *Cossutia*, n° 2, 3, 4).

Pl. XXXII, n° 10.

710-711 SC; C. NORBANVS. L. CESTIVS. PR. (ou vice versa). — Aureus (1).

(Cohen, pl. XXIX, *Norbana*, n° 1).

— **ALBINVS. BRVTI. F.;** quelquefois **PIETAS.**
— Denier.

Commun. — **V. COLL. SA. SF. P. LIR** (2).

(Cohen, pl. XXXV, *Postumia*, n° 8, 9).

711 ALBINVS. BRVTI. F.; C. PANSA. — Denier.

Rare. — **V. COLL. SA** (sur l'époque où ce denier a été frappé, voyez p. 142, note 3).

(Cohen, pl. XLI, *Vibia*, n° 16).

— **C. VIBIVS. C. F. C. N. PANSA.** ou **C. PANSA.**
Sur quelques deniers **IOVIS AXVR;** sur d'autres **C. PANSA. C. F. C. N ; LIBERTATIS.**

(1) Admettre que Norbanus et Cestius sont deux préfets de la ville nommés par César en 708-9, et que leurs monnaies d'or ainsi que celles de Plancus, sont de ces deux années, est une hypothèse dépourvue de tout fondement, quoique cette attribution soit généralement admise. Nous pensons plutôt, comme il sera démontré au commencement de la troisième partie de cet ouvrage (*l'Empire*), que ces pièces d'or, fabriquées d'après le système adopté pour les monnaies de César, ont été frappées, non sans doute par deux préfets, mais par deux préteurs, avec l'autorisation du Sénat, après la mort du Dictateur, quand le pouvoir de ce corps eut été rétabli.

— Denier et sesterce (sur l'époque, voyez p. 142, note 3).

Commun. — V. COLL. SA. SF. LIR (4).

(Cohen, pl. XLI, *Vibia*, n° 12-15).

711 P. ACCOLEIVS. LARISCOLVS. — Denier (1).

Peu commun. — SF.P.

(Cohen, pl. I, *Accoleia*, n° 1-2).

— PETILLIVS. CAPITOLINVS. — Denier.

Rare. — SF.P.

(Cohen, pl. XXX, *Petilia*, n° 1 et 2).

— M. ARRIVS. SECYNDVS et sur l'aureus pl. XXXII, n° 7.
F.P.R. (*Fortuna Populi Romani*). — Aureus, denier (2).

Très-rare.

(Cohen, pl. VII, *Arria*, n° 1, 2 et 3).

(1) D'après l'étude des dépôts, on peut mettre ces monnaies en l'an 711 (*supra*, p. 143). Lariscolus et Capitolinus peuvent avoir été des questeurs militaires appartenant à l'armée du Sénat; car les monétaires du Sénat pour cette année sont connus et portent d'autres noms.

(2) Borghesi (*Dec.*, XIV, 10; *Œuvr. compl.*, t. II, p. 178 et suiv.) a attribué, sur des preuves solides, les monnaies de C. Clodius C. F. à Clodius qui, en 712, combattait sous les étendards de Brutus. (Drumann, *loc. cit.*, t. II, p. 388). Ces monnaies, de même que celles des trois autres monétaires, ne peuvent être convenablement placées dans une autre année que 711, et non, avec Cavedoni (*Ripost.*, p. 222), en 705-6. Les preuves en seront fournies dans la troisième partie de notre ouvrage.

711 C.CLODIVS.C.F; VESTALIS. — Aureus, denier.

Rare.

(Cohen, pl. XII, *Claudia*, n° 5).

— C.NVMONIVS.VAALA. — Aureus, denier.

Très-rare.

(Cohen, pl. XXX, *Numonia*, n° 1 et 2).

— L.SERVIVS.RVFVS et sur l'aureus TVSCVL (um). — Aureus, denier.

Très-rare.

(Cohen, pl. XXXVIII, *Sulpicia*, n° 4-5).

710-712. C.CASSI.PR.COS. ou IMP.; M.AQVINVS LEG; LIBERTAS. — Aureus, denier.

Très-rare.

(Cohen, pl. XI, *Cassia*, n° 10 et 11).

Pl. XXXII, n° 8.

— C. CASSI. IMP.; LENTVLVS. SPINT. Sur quelques pièces LEIBERTAS. — Aureus, denier.

Rare. — P.

(Cohen, pl. XII, *Cassia*, n° 13, 14, 15).

— C.CASSI.IMP.; M.SERVILIVS.LEG. — Aureus, denier.

Très-rare.

(Cohen, pl. XI, *Cassia*, n° 9 et 12).

710-712, CAEPIO. BRVTVS. PROCOS. ou bien
Q. CAEPIO BRVTVS. IMP. ou autre légende
semblable; LEIBERTAS. — Denier.

Rare.

(Cohen, pl. XXXVIII, *Servilia*, n° 7 et 8).

— (Sans nom de monétaire, mais probable-
ment du même). LEIBERTAS (ancres et gou-
vernail). — Quinaire (1).

Rare.

(Cohen, pl. XXIII, *Junia*, n° 13).

— Semblable avec un trophée. — Denier.

— BRVTVS; LENTVLVS. SPINT. — Aureus,
denier.

(1) On rapproche ordinairement ce quinaire du denier, au type du bonnet de la Liberté, entre deux poignards et portant la légende LIBERTAS. P. R. RESTITVTA (Cohen, pl. XXIII, *Junia*, n° 14 et 15); mais ce denier a été reporté avec toute espèce de raison par M. Cohen (*Médailles impériales*, t. I, p. 249, n° 267) à l'interrègne républicain qui suivit la mort de Néron.

[On peut comparer quant aux médailles autonomes romaines de l'époque impériale l'intéressant travail du duc de Blacas, inséré dans la *Revue numismatique*, 1862, p. 197 et suiv.] J. W.

Rare.

(Cohen, pl. XV, *Cornelia*, n° 26).

710-712 Q. CAEP. BRVT. IMP.; C. FLAV. HEMIC.
LEG. PRO PR. — Denier.

Très-rare. — P.

(Cohen, pl. XVIII, *Flavia*).

— M.BRVTVS IMP.; COSTA.LEG.; L.BRV-
TVS PRIM. COS. Sur le denier BRVTVS
IMP.; COSTA LEG. — Aureus, denier.

Très-rare.

(Cohen, pl. XXIV, *Junia*, n° 18, et pl. XXX,
Pedania).

Pl. XXXII, n° 12.

— BRVT. IMP.; L.PLAET.CEST. quelquefois
EID.MAR. — Aureus, denier.

Rare.

(Cohen, pl. XXIV, *Junia*, n° 16).

— Q.CAEP.IMP.; M.SERVILIUS.
LEG. — Aureus, denier.

Très-rare.

(Cohen, pl. XXXVIII, *Servilia*, n° 9).

— BRVTVS.IMP.; CASCA.LONGVS. — Au-
reus, denier.

R².

(Cohen, pl. XXIV, *Junia*, n° 17; pl. XXXVIII, *Servilia*, n° 10).

710-712 **Q·CAEPIO BRVTVS PRO COS.; L·SESTI.**
ou **L·SEST·PRO·Q.** — Aureus, denier, quinnaire.

Très-rare.

(Cohen, pl. XXXVIII, *Sestia*, n° 1, 2 et 3).

— **Q·CORNVFICI·AVGV·IMP.** — Aureus, denier.

Très-rare.

(Cohen, pl. XV, *Cornuficia*, n° 1, 2 et 3).

— **MVRCVS·IMP.** — Denier.

Très-rare.

(Cohen, pl. XXXVIII, *Statia*).

Après ces pièces doivent se classer les monnaies des triumvirs Octave, M. Antoine et Lépide, en 711 et suiv.; celles de Sex. Pompée; celles de leurs lieutenants (1); celles

(1) Dans le dépôt de Peccioli, qui a été enfoui vers l'an 716, et certainement pas beaucoup plus tard, on a trouvé plusieurs deniers des triumvirs *Reip. Const.* (p. 143):

C. Caesar, III vir r.p.c.; s.c. — Cohen, *Julia*, p. 163, n° 51.

C. Caesar, III vir r.p.c.; popul. jussu. — Cohen, p. 162, n° 48.

Caesar, III vir r.p.c.; Caesar dic. per. — Cohen, p. 162, n° 47.

M. Antonius III vir r.p.c. — Cohen, *Antonia*, p. 27, n° 25.

des monétaires P. Clodius M. F., L. Livineius Regulus, C. Mussidius Longus, C. Vibius Varus de l'an 716; enfin les monnaies impériales proprement dites, dont il sera fait mention dans la troisième division de cet ouvrage.

M. Antonius, r.p.c.; Caesar dic. — Cohen, p. 24, n° 4.

M. Antonius, imp.; Caesar dic. — Cohen, p. 23, n° 2.

M. Antonius, imp., III vir. r.p.c.; Pietas cos. — Cohen, p. 28, n° 32.

M. Antonius, imp. aug. III vir r.p.c.; M. Barbat. q.p.; Caesar, imp. pont. III vir r.p.c.

C. Caesar, III vir r.p.c.; Balbus pro pr.

C. Caesar III vir r.p.c.; Salvius cos. desig.

Le denier de Q. Nasidius se trouvait également dans le dépôt de Peccioli.

CONCORDANCE DES NUMÉROS DE LA TRADUCTION B AVEC CEUX
DU TEXTE ALLEMAND M.

B.	M.	B.	M.	B.	M.
1	1	55	112	108	148 c.
2	2	56		109	154
3	6	57	64	110	159
4	5	58	99	111	169
5	4	59	3	112	70
6	10	60	90	113	74
7	7	61	80	114	76
8	11	62	54	115	86
9	12	63	57	116	61
10	14	64	75	117	91
11	13	65	72	118	50
12	15	66	98	119	166
13	16	67	68	120	165
14	17	68	82	121	100
15	30	69	96	122	109
16	31	70	158	123	104
17	18	71	84	124	163
18	19	72	56	125	101
19	9	73	97	126	102
20	21	74	55	127	148 a. b.
21	22	75	164	128	113
22	23	76	69	129	103
23	34	77	81	130	123
24	24	78	79	131	131
25	25	79	53	132	132
26	27	80		133	105
27	28	81	66	134	107
28	29	82	62	135	115
29	26	83	73	136	172
30	20	84	52	137	155
31	32	85	93	138	122
32	33	86	67	139	114
33	35	87	85	140	110
34	56	88	145	141	111
35	37	89		142	151
36		90	89	143	127
37	38	91	71	144	128
38	39	92	126	145	129
39	40	93	144	146	130
40	41	94	8	147	140
41	42	95	118	148	137
42	43	96	116	149	149
43	44	97	117	150	156
44	45	98	119	151	153
45	46	99	120	152	168
46	47	100	95	153	160
47	49	101	234	154	167
48	51	102	59	155	124
49	65	103	58	156	152
50	77	104 { a.	88	157	134
51	78	b.	157	158	138
52	48	105	92	159	106
53	60	106	94	160	146
54	83	107	87	161	135

SUITE DE LA CONCORDANCE DES NUMÉROS DE LA TRADUCTION B
AVEC CEUX DU TEXTE ALLEMAND M.

B.	M.	B.	M.	B.	M.
162	147	212	209	262	248
163	181	213	210	263	249
164	143	214	213	264	256
165	108	215	214	265	258
166	133	216	215	266	260
167	139	217	63	267	261
168	162	218	196	268	262
169	150	219	211	269	263
170	199	220	212	270	264
171	125	221	216	271	265
172	161	222	217	272	266
173	142	223	218	273	267
174	194	224	219	274	268
175	188	225	220	275	269
176	178	226	226	276	270
177	198	227	230	277	271
178	174	228	231	278	272
179	136	229	232	279	273
180	141	230	233	280	274
181	121	231	246	281	275
182	183	232	224 a.b.c.d.	282	276
183	179	233	221	283	277
184	182	234	222	284	278
185	195	235	223	285	279
186	191	236	225	286	280
187	201	237	227	287	281
188	193	238	228	288	282
189	170	239	229	289	283
190	171	240	235	290	284
191	173	241	236	291	286
192	175	242	237	292	287
193	176	243	238	293	288
194	177	244	239	294	289
195	180	245	240	295	290
196	184	246	224 e.	296	291
197	185	247	241	297	292
198	186	248	244	298	293
199	187	249	250	299	294
200	189	250	254	300	295
201	190	251	257	301	296
202	192	252	215	302	297
203	197	253	251	303	298
204	200	254	252	304	299
205	202	255	253	305	300
206	203	256	255	306	301
207	204	257	259	307	302
208	205	258	285	308	303
209	206	259	242	309	304
210	207	260	213	310	305
211	208	261	247		

CONCORDANCE DES NUMÉROS DU TEXTE ALLEMAND M
AVEC CEUX DE LA TRADUCTION B.

M.	B.	M.	B.	M.	B.
1	1	54	62	107	134
2	2	55	74	108	165
3	59	56	72	109	122
4	5	57	63	110	140
5	4	58	103	111	141
6	3	59	102	112	55
7	7	60	53	113	138
8	94	61	116	114	139
9	19	62	82	115	185
10	6	63	217	116	96
11	8	64	57	117	97
12	9	65	49	118	95
13	11	66	81	119	98
14	10	67	86	120	99
15	12	68	67	121	181
16	13	69	76	122	138
17	14	70	112	123	130
18	17	71	91	124	155
19	18	72	65	125	171
20	30	73	83	126	92
21	20	74	113	127	143
22	21	75	64	128	144
23	22	76	114	129	145
24	24	77	50	130	146
25	25	78	51	131	131
26	29	79	78	132	132
27	26	80	61	133	166
28	27	81	77	134	157
29	28	82	68	135	161
30	15	83	54	136	179
31	16	84	71	137	148
32	31	85	87	138	158
33	32	86	115	139	167 ^a
34	23	87	107		167 ^b
35	33	88	104 _a	140	147
36	34	89	90	141	180
37	35	90	60	142	173
38	37	91	117	143	164
39	38	92	105	144	93
40	39	93	85	145	88
41	40	94	106	146	160
42	41	95	100	147	162
43	42	96	69	148 ^{a.b.}	127
44	43	97	73	^{c.d.}	108
45	44	98	66	149	149
46	45	99	58	150	169
47	46	100	121	151	142
48	52	101	125	152	156
49	47	102	126	153	151
50	118	103	129	154	109
51	48	104	123	155	137
52	84	105	133	156	150
53	79	106	159	157	104 ^b

SUITE DE LA CONCORDANCE DES NUMÉROS DU TEXTE ALLEMAND M
AVEC CEUX DE LA TRADUCTION B.

M.	B.	M.	B.	M.	B.
158	70	208	211	257	251
159	110	209	212	258	265
160	153	210	213	259	257
161	172	211	219	260	266
162	168	212	220	261	267
163	124	213	214	262	268
164	75	214	215	263	269
165	120	215	216	264	270
166	119	216	221	265	271
167	154	217	222	266	272
168	152	218	223	267	273
169	111	219	224	268	274
170	189	220	225	269	275
171	190	221	233	270	276
172	136	222	234	271	277
173	191	223	235	272	278
174	178	224	a,b,c,d, 232	273	279
175	192	e 246		274	280
176	193	225	236	275	281
177	194	226	226	276	282
178	176	227	237	277	283
179	183	228	238	278	284
180	195	229	239	279	285
181	163	230	227	280	286
182	184	231	228	281	287
183	182	232	229	282	288
184	196	233	230	283	289
185	197	234	101	284	290
186	198	235	240	285	258
187	199	236	241	286	291
188	175	237	242	287	292
189	200	238	243	288	293
190	201	239	244	289	294
191	186	240	245	290	295
192	202	241	247	291	296
193	188	242	259	292	297
194	174	243	260	293	298
195	185	244	248	294	299
196	218	245	252	295	300
197	203	246	231	296	301
198	177	247	261	297	302
199	170	248	262	298	302
200	204	249	263	299	304
201	187	250	249	300	305
202	205	251	253	301	306
203	206	252	254	302	307
204	207	253	255	303	308
205	208	254	250	304	309
206	209	255	256	305	310
207	210	256	264		

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME

HISTOIRE DE LA MONNAIE ROMAINE

SECONDE PARTIE

DEPUIS LA RÉDUCTION DE L'AS

l'an de Rome 486 (268 avant J.-C.) jusqu'à la mort de César.

	Pages.
Chap. I. Réduction de l'as.	1
Chap. II. Deniers d'argent.	19
Chap. III. Rapport de la monnaie d'argent avec la monnaie de cuivre.	31
Chap. IV. Magistrats monétaires et lois relatives à la monnaie sous la République.	41
Chap. V. Monnaies de cuivre pendant les deux derniers siècles de la République.	67
Chap. VI. Monnaies d'argent pendant les deux derniers siècles de la République.	77
Chap. VII. Monnaies d'or frappées sous la République. — Lingots d'or.	108
Chap. VIII. Indications pour le classement chronologique des monnaies romaines frappées sous la République, depuis la première émission du denier d'argent en 486 jusqu'en 704 de Rome.	120
Chap. IX. Classement chronologique des monnaies de la République.	200
Concordance des numéros de la traduction B avec ceux du texte allemand M.	555
Concordance des numéros du texte allemand M avec ceux de la traduction B.	557

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

